



**HAL**  
open science

# Les équivalents français des noms géographiques polonais : l'exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne

Malgorzata Mandola

► **To cite this version:**

Malgorzata Mandola. Les équivalents français des noms géographiques polonais : l'exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne. Littératures. Université Rennes 2, 2017. Français. NNT : 2017REN20025 . tel-01585303

**HAL Id: tel-01585303**

**<https://theses.hal.science/tel-01585303v1>**

Submitted on 11 Sep 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE / UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*  
pour obtenir le titre de  
**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2**  
*Mention : Linguistique*  
Ecole doctorale Arts, Lettres, Langues

présentée par  
**Małgorzata Mandola**  
Préparée à l'Unité de recherche EA 3874  
Linguistique - Ingénierie - Didactique des Langues  
Université Rennes 2

# Les équivalents français des noms géographiques polonais – L'exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne

**Thèse soutenue le 6 juillet 2017**  
devant le jury composé de :

**Natalie Kübler**  
Professeure, Université Paris Diderot

**Pierre Larrivée**  
Professeur, Université de Caen

**Jean-Louis Vaxelaire**  
Professeur, Université de Namur

**Marie-Claude LE BOT**  
Professeur, Université Rennes 2 / Directrice de thèse



UNIVERSITÉ RENNES 2  
Unité de Recherche  
Ecole Doctorale – Arts, Lettres, Langues

***Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire***

**LES EQUIVALENTS FRANÇAIS DES NOMS GEOGRAPHIQUES POLONAIS  
L'EXONYMISATION EN FRANÇAIS DES TOPONYMES DU TERRITOIRE DE  
LA POLOGNE**

Thèse de Doctorat

Discipline : Linguistique

Présentée par Małgorzata MANDOLA

Directrice de thèse : Marie-Claude LE BOT

Soutenue le 6 juillet 2017

Jury :

Mme Natalie KÜBLER, professeur, Université Paris Diderot – Paris 7

M. Pierre LARRIVÉE, professeur, Université Caen Normandie

M. Jean-Louis VAXELAIRE, professeur, Université de Namur

Mme Marie-Claude LE BOT, professeur, Université Rennes 2

*Les noms géographiques étrangers jouent un rôle important dans la langue. C'est une partie du lexique qui sert à découvrir le monde dans le temps et dans l'espace. L'espace signifie le dépassement des frontières de son pays et l'élargissement des horizons de découverte et de connaissance (...).*

Karol et Zofia Zierhoffer  
(traduit du polonais par l'auteure)

À Paul

## Remerciements

Je tiens dès à présent à remercier les membres du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques pour leur accueil chaleureux et leur amabilité lors des sessions et des colloques, en particulier Monsieur Peter Jordan, qui m'a intégrée au groupe de travail sur les exonymes. Je remercie les membres de la Commission de standardisation des noms géographiques hors du territoire de la Pologne, en particulier sa présidente, Madame Ewa Wolnicz-Pawłowska pour son soutien scientifique et amical, ainsi que Monsieur Maciej Zych pour les ressources et les discussions fructueuses, le président de la Commission Française de la Toponymie, Monsieur Pierre Jaillard, pour l'accès aux ressources et explications concernant le travail de la Commission française de la toponymie. Je remercie tous les chercheurs toponymistes et onomasticiens que j'ai eu la chance de rencontrer et écouter lors de colloques et dont le travail a été et est toujours une grande source d'idées et d'inspiration. Sans eux, cette thèse n'aurait pas été ce qu'elle est.

Je tiens à remercier particulièrement ma directrice de thèse Madame Marie-Claude Le Bot, qui a accepté la direction de cette thèse, suite à M. Jonas Löffström et qui m'a soutenue moralement ainsi que dans toutes mes démarches administratives et sans laquelle le projet de recherche n'aurait pu aboutir. De même, je remercie Monsieur Jonas Löffström qui a été un véritable tuteur pendant toutes ces années. C'est lui qui m'a transmis sa passion pour la toponymie, et cela déjà au moment du mémoire de Master 2, écrit sous sa direction. Il est depuis ce temps-là mon guide toponymique, mon initiateur dans le monde scientifique, et désormais un ami.

Je remercie également les institutions qui m'ont attribué des aides financières pour poursuivre mon projet de recherche. Il s'agit notamment de l'Ambassade française de Varsovie, Madame Corinne Baylac et Monsieur Sébastien Reymond du service de coopération scientifique de l'Ambassade. Merci à la direction du laboratoire LIDILE EA 3874 de l'Université Rennes 2, Madame Marie-Claude Le Bot et Madame Martine Schuwer ainsi que le personnel de l'administration de l'Université Rennes 2. Merci à Rennes Métropole et à l'Université Européenne de Bretagne. Sans les aides de la part de ces institutions, un tel travail, dans son aspect international, avec tous les avantages et difficultés que cela peut présenter, aurait été digne de Sisyphe, et je n'aurais pas pu

participer à des congrès et colloques internationaux, qui furent si constructifs et fructueux pour cette thèse.

Last but not least, je remercie mes proches, pour leur soutien et compréhension. Merci en particulier à Ariel Fassina, à Marie-Catherine Morvan-Chiaradia, à Jean-Claude Morvan et à Paul pour leurs lectures et relectures et surtout pour leurs encouragements.

Ma gratitude envers mes amis d'ici et d'ailleurs, en France, en Pologne et dans le monde entier, que je n'ai pas pu évoquer par leurs noms, restera toujours au fond de mon cœur.

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>PARTIE I – AUTOUR DU TOPONYME</b> .....	<b>16</b>
<b>Chapitre 1 : Définir le toponyme</b> .....	<b>17</b>
1.1. Le nom propre de lieu et/ou le nom géographique .....	17
1.2. Classification sémasiologique des systèmes onomastiques français et polonais .....	22
1.3. Rectification terminologique .....	29
1.4. Taxonomie des toponymes.....	32
1.5. Interférences d'autres branches onomastiques dans la toponymie .....	33
<b>Chapitre 2 : Théories des toponymes</b> .....	<b>38</b>
2.1. Influence de l'Antiquité sur les théories du nom propre .....	39
2.2. Théories modernes.....	43
2.3. Réflexion sur le nom propre dans la philosophie et la linguistique .....	44
2.4 Statut du toponyme au sein de la langue.....	50
2.4.1 Sémantique des toponymes .....	52
2.4.2. Plusieurs niveaux de sens chez Kaleta .....	53
2.4.3. Référence des toponymes .....	56
<b>Chapitre 3 : Une grammaire du toponyme</b> .....	<b>60</b>
3.1. Critères et caractéristiques dans la grammaire traditionnelle .....	61
3.1.1. Graphie : la majuscule.....	62
3.1.2. La phonétique particulière .....	63
3.1.3. Caractéristiques morphologiques des toponymes comparées aux caractéristiques générales des noms propres .....	65
3.1.3.1. <i>Le pluriel des toponymes</i> .....	67
3.1.3.2. <i>Le genre des toponymes</i> .....	69
3.1.3.3. <i>Flexion en genre des toponymes</i> .....	71
3.1.3.4. <i>L'article et les toponymes français</i> .....	71
3.1.3.5. <i>Article intégré au toponyme</i> .....	73
3.1.3.6. <i>Article syntaxique des toponymes français</i> .....	74
3.1.3.7. <i>Flexion casuelle des toponymes polonais</i> .....	76
3.1.3.8. <i>Le toponyme et la préposition locative politiquement incorrecte</i> .....	78
3.1.3.9. <i>Dérivation des toponymes – remarques</i> .....	81
3.2. Types et prototypes des toponymes .....	87
3.3. Intraduisibilité des noms propres.....	91
3.4. Les toponymes et les dictionnaires.....	93
3.5. Définition cognitive du nom propre .....	99
<b>PARTIE II - TOPONYMIE APPLIQUÉE</b> .....	<b>100</b>
<b>Chapitre 1 : Toponymie comparative diachronique polonaise et française</b> .....	<b>108</b>
1.1. Toponymie française.....	110
1.1.1. Caractéristiques des substrats et des superstrats linguistiques de la toponymie française.....	110
1.1.2. Les noms de routes, des cours d'eau et des montagnes .....	115
1.1.3. Les toponymes étrangers de territoire de France.....	116
1.2. Toponymie polonaise .....	118
1.2.1. Caractéristiques étymologiques de la toponymie polonaise.....	118
1.2.2. Origine et structure des hydronymes polonais .....	124
1.2.3 Les oronymes polonais.....	127
1.2.4. Les toponymes d'origine non-polonaise dans le territoire de la Pologne .....	128
1.3. Comparaison des systèmes toponymiques polonais et français .....	130

<b>Chapitre 2 : Dimensions de fonctionnement des toponymes.....</b>	<b>139</b>
2.1. Rôle des noms propres dans la société.....	139
2.2. Anthropogéographie et le concept de lieu .....	143
2.3. Toponyme en tant que symbole, héritage culturel, capital symbolique et économique .....	149
2.3.1. Notion de symbole.....	150
2.3.2. L'usage de la symbolique des toponymes.....	151
2.3.3. Le toponyme et l'exonyme - symboles et héritages culturels.....	153
2.3.4. Sphères de stockage des toponymes dans une dimension culturelle.....	155
2.4. La toponymie dans la politique ou la politique dans la toponymie.....	157
2.4.1. « République polonaise » contre « République de Pologne ».....	158
2.4.2. Les changements politiques et la toponymie .....	162
2.4.3. La propagande idéologique et les fonctions basiques des toponymes .....	171
<b>Chapitre 3 : Les toponymes et le bon usage de la langue .....</b>	<b>175</b>
3.1. Besoin de normalisation.....	176
3.2. La politique linguistique onomastique en Pologne et en France.....	178
3.2.1. Rétablissement et sauvegarde des toponymes en Pologne .....	179
3.2.2. Tradition de la normalisation en France .....	184
3.2.3. Minorités linguistiques et la toponymie .....	187
3.3. Normalisation au niveau international – le GENUNG.....	189
3.4. Recommandations de la Commission nationale de la toponymie sur les exonymes .....	192
<b>Chapitre 4 : Défis de la normalisation internationale des noms géographiques.....</b>	<b>197</b>
4.1. Allonymes.....	197
4.1.1. Problème d'allonymes décrit par la logique - allonymes dans la théorie frégienne.....	200
4.1.2. Exonymisation.....	205
4.1.3. Endonymisation .....	207
4.2. Exonyme et endonyme – problème de définition .....	208
4.3. Endonymes et exonymes historiques .....	214
4.4. Translittération .....	217
<b>Chapitre 5 : Vers une méthode d'analyse d'exonymes : la toponymie synchronique-contrastive.....</b>	<b>221</b>
5.1. Structure des toponymes .....	223
5.2. Analyse fonctionnelle.....	226
5.3. Structure des tables d'analyse .....	230

## **PARTIE III - PROCÉDÉS D'EXONYMISATION DES TOPONYMES DE LA POLOGNE.... 233**

<b>Chapitre 1 : Exonymisation en tant que processus historique .....</b>	<b>243</b>
1.1. Modes d'adaptation des noms géographiques étrangers .....	243
1.2. Exonymisation par l'intermédiaire du latin .....	255
1.3. (Ré-)Emprunts français au polonais .....	262
1.4. Exonymisation par l'intermédiaire de l'allemand .....	266
1.4.1. Endonymes historiques .....	272
1.4.2. Endonymes minoritaires .....	275
1.5. Allonymes d'objets transfrontaliers .....	279
<b>Chapitre 2 : Exonymisation par modification de la forme des toponymes .....</b>	<b>282</b>
2.1. Toponymes dans leur forme écrite originale.....	284
2.2. Substitution des lettres polonaises par les lettres françaises.....	289
2.3. Imitation de la prononciation originale .....	297
2.4. Assimilation morpho-syntaxique .....	301
2.4.1. Assimilation morphologique des toponymes simples et assimilation morpho-syntaxique des toponymes composés.....	302
2.4.2. Transposition déadjectivale et dérivation adjectivale à partir des oïkonymes polonais .....	308

<b>Chapitre 3 : Exonymisation par traduction .....</b>	<b>310</b>
3.1. Traduction complète.....	311
3.2. Traduction avec transposition.....	337
3.2.1. Dérivation adjectivale à partir des noms géographiques .....	340
3.2.2. Structure prépositionnelle, adjectivale et génitive des toponymes composés français et polonais .....	356
3.3. Traduction avec un ajout d'information .....	363
3.3.1. Analyse de l'ellipse de l'élément générique .....	369
3.3.2. Caractéristiques de l'élément déterminant et déterminé.....	373
3.4. « Fausse » traduction .....	379
3.5. Traduction partielle.....	383
<b>Chapitre 4 : Tendances dans l'exonymisation et recommandations des institutions onomastiques .....</b>	<b>390</b>
4.1 Structure des exonymes et des endonymes – observations générales.....	390
4.2. Tendances dans l'exonymisation selon une classification onomasiologique des endonymes polonais .....	390
4.3. Irrégularités orthographiques rencontrées.....	399
4.4. Particularités sur la traduction du vocabulaire géographique .....	401
4.5. Recommandations générales .....	402
<b>EN GUISE DE CONCLUSION.....</b>	<b>404</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>415</b>
1. Alphabet polonais avec la prononciation.....	415
2. Règles d'orthographe dans la toponymie française et polonaise.....	418
3. Résolutions de l'ONU concernant les noms géographiques .....	428
<b>Glossaire onomastique.....</b>	<b>430</b>
<b>Corpus entier.....</b>	<b>436</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>451</b>
<b>Liste des abréviations et des symboles.....</b>	<b>480</b>
<b>Liste des éléments paratextuels.....</b>	<b>482</b>
<b>Résumés .....</b>	<b>487</b>

# INTRODUCTION

---

Nombreuses sont les disciplines scientifiques qui sont concernées par la toponymie : l'onomastique, la cartographie, la géodésie, la géographie, la politique, la philosophie du langage (la logique), la linguistique et ses branches, telles que la praxématique, la linguistique informatique, la stylistique, la traductologie, l'analyse du discours, l'analyse littéraire, la syntaxe, la morphosyntaxe et la grammaire, la lexicographie, la lexicologie, etc., pour n'en citer que quelques unes. À travers ces différentes perspectives, le toponyme peut être analysé selon plusieurs approches, pour des objectifs différents, et pour des résultats différents.

Étant donné que différentes publications traitent du toponyme, le contenu de cette notion varie d'une source à l'autre. Ces multiples approches ont créé des difficultés concernant la définition du statut du toponyme. Sa fonction, sa place, ainsi que son usage dans les disciplines non linguistiques (ex. géographie, politique) avec ses formes internationales, ou « interlinguistiques », rendent cette unité lexicale très complexe du point de vue d'une représentation holistique. Il nous sera donc nécessaire de choisir une discipline qui nous servira de contexte pour notre analyse. C'est seulement de cette façon que l'on parviendra à nos objectifs.

Puisque le toponyme est d'abord un nom propre, et puisque celui-ci fait partie du système d'une langue, nous allons le replacer dans le cadre de l'onomastique. Nous évoquerons quelques théories parmi les plus répandues au sujet des noms propres en les présentant tout particulièrement dans leur rapport aux noms propres de lieu. L'objectif de cette thèse étant d'analyser la manière dont la langue française intègre dans son système les toponymes polonais, nous allons nous confronter à la question de la nature du toponyme, quand nous essaierons de définir l'exonyme et l'endonyme, les deux notions principales de cette thèse.

La question de l'exonyme et de l'endonyme a été soulevée par le Groupe de travail sur les exonymes faisant partie du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG), avec lequel nous collaborons depuis 2012. Jusqu'à présent, les définitions proposées par ce groupe rencontrent de nombreuses critiques, formulées notamment par certains membres du GENUNG. En présentant nos analyses des théories sur les noms géographiques, en formulant les commentaires et critiques que nous suggèrent les définitions des exonymes et des endonymes actuelles et

anciennes, nous espérons apporter notre contribution au débat qui agite les experts travaillant autour de ces questions.

Pour ce qui concerne l'aspect purement théorique du toponyme en tant que nom propre, il a été analysé principalement par les philosophes du langage. La philosophie du langage analyse la question des noms propres d'après leur signification, leur aptitude à référer, et leur statut par rapport aux autres unités linguistiques. De nombreuses théories ont été élaborées à partir de ces réflexions. Czerny (2011) dans son ouvrage *Teoria nazw geograficznych* ('Théorie des noms géographiques') divise les théories logiques en trois groupes :

1. « Théories de l'objet », dans lesquelles la signification égale la désignation, c'est-à-dire la relation entre le nom et l'objet qu'il désigne.
2. « Théories du sens », selon lesquelles la signification est incluse dans la description.
3. « Théories de l'usage » selon lesquelles la signification dépend de la façon dont les noms sont utilisés.

Les théories des noms propres, pour ceux qui n'y sont pas initiés, sont difficilement compréhensibles. Comme le dit Czerny, elles ne sont pas homogènes, et les problèmes viennent essentiellement des différentes positions prises par les chercheurs et du manque d'uniformité de la terminologie. Chaque problème est analysé selon des points de vue différents, donc chaque théorie rencontre de nombreuses critiques, qui ne parviennent pas à remettre en cause les théories dans leur intégralité. Ces théories ont donné des explications à de nombreux problèmes, mais ne sont pas parvenus à donner des solutions complètes à ceux qui travaillent quotidiennement avec les noms géographiques, comme les géographes et les cartographes.

D'ailleurs, nous remarquons que les exemples utilisés dans les théories des noms propres sont pris majoritairement parmi des anthroponymes (*Bach, Socrate, César, Dupont*, etc.). Or, si on réfléchit bien à la monoréférentialité, qui est un des critères définitoires des noms propres, elle s'applique mieux aux toponymes qu'aux anthroponymes, que ce soient des patronymes ou des prénoms. Néanmoins, nous allons mentionner certaines de ces théories, car elles nous aideront à comprendre le statut des noms géographiques et leur fonction dans la langue, en tant que noms propres.

Nous remarquerons dans la suite que les théories de noms propres sont entièrement ignorées dans les débats sur la normalisation des noms géographiques menés par les organisations qui travaillent sur ce sujet. N. Kadmon (2000) du GENUNG caractérise les noms géographiques comme étant des étiquettes dépourvues de sens. Il

admet néanmoins que les noms peuvent évoquer des connotations subjectives. Une approche aussi « technique », comme le dit Czerny, suffit dans la mesure où l'on dispose d'une liste de noms géographiques normalisés, mais ne suffit ni dans le travail sur la normalisation, ni dans l'analyse des toponymes et de l'exonymisation.

Les questions que nous nous poserons donc dans la première partie de cette thèse sont les suivantes : Les noms géographiques ont-ils un sens ? Si tel est le cas, quelle peut être sa nature ? Qu'en est-il quant à la fonction des noms géographiques ? Et dès lors, en supposant qu'il y ait un sens dans les noms propres, ce sens potentiel devrait-il être pris en considération dans la normalisation des noms géographiques et dans l'usage des toponymes à l'échelle internationale, notamment en tant qu'exonymes ?

Nous aimerions pouvoir contribuer avec de telles réflexions au débat qui concerne la normalisation des noms géographiques. Dans cette optique, nous présenterons, en tant qu'introduction au problème, les théories des noms propres issues de concepts philosophiques et linguistiques. Nous allons nous inspirer d'ouvrages tels que : *Teoria nazw własnych* ('Théorie des noms propres') de Z. Kaleta et *Teoria nazw geograficznych* ('Théorie des noms géographiques') de A. Czerny. Notons toutefois qu'il est impossible de présenter et d'analyser toutes les théories et approches du nom propre, tant elles sont nombreuses.

Pour ce qui relève de sa fonction, ce sont les aspects culturels et anthropologiques qui nous semblent pertinents du point de vue de l'usage et du fonctionnement « interlinguistique » des toponymes. Ainsi, dans la deuxième partie de cette thèse, nous évoquerons un autre point de vue sur les noms propres venant de l'anthropolinguistique - la branche linguistique populaire en Pologne - en nous inspirant de *W świecie nazw własnych* ('Dans l'univers des noms propres') de E. Rzetelska-Feleszko de *La Pensée sauvage* de C. Lévi-Strauss, ainsi que de plusieurs autres ouvrages et articles des domaines apparentés, comme l'anthropogéographie (dite *human geography*) ou l'ingénierie culturelle représentée par M. Azaryahu et A. Golan (2001), ou D. Massey (1991).

Puisque les toponymes nomment des lieux, nous ne manquerons pas de présenter le concept de lieu, tel qu'il a été défini traditionnellement par les cartographes et géographes, ainsi que selon les concepts les plus récents de l'anthropogéographie (cf. Massey D., 1991). Dans le courant américain de la géographie culturelle, les noms sont des artefacts culturels, composants du paysage. Deux domaines y sont strictement liés :

la langue et la société. Ils nous permettront de mieux comprendre le rôle des toponymes en tant que noms géographiques impliqués entièrement dans le processus de la normalisation internationale, et nous donneront des perspectives diverses pour analyser le phénomène de l'exonymisation.

Par la suite, nous présenterons brièvement le projet international, qui, selon nous, trouve son application dans un nouveau courant onomastique, que nous avons appelé dans nos recherches la *toponymie synchronique-contrastive* et que nous allons développer dans notre thèse.

Ce projet concerne la normalisation des noms géographiques. Il a été commencé dans les années '60, c'est-à-dire après la première conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Il a pour but d'uniformiser les noms de pays, des capitales et d'autres objets géographiques, qui ont souvent plusieurs versions au sein d'une même langue.

De nombreuses publications ont vu le jour jusqu'à présent. Avec l'éveil de ce projet, on commence à réaliser à quel point les toponymes sont liés à la géopolitique, à la politique elle-même, et on note que de nombreux débats, parfois particulièrement houleux, ont eu lieu entre des pays au sujet de la nomenclature figurant sur des cartes géographiques et politiques. La normalisation des noms géographiques est menée à l'échelle internationale par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG) dont les experts sont issus des pays membres. Au niveau national, elle est menée par des commissions nationales. Le GENUNG est composé de plusieurs groupes de travail, comme celui des exonymes, avec lequel nous collaborons depuis 2012. Assister aux réunions de la commission polonaise et mener une correspondance avec la commission française nous a permis de nourrir notre réflexion. Notre travail s'attachera à en montrer la pertinence par rapport à notre thèse.

Nous aimerions d'emblée prévenir les lecteurs sceptiques que le but de la normalisation des noms géographiques n'est pas d'imposer une nomenclature géographique quelconque ou effacer des toponymes existants. Les travaux sur la standardisation consistent le plus souvent à choisir une forme de toponyme parmi plusieurs qui sont dans l'usage, comme *Halle du Siècle*, *Halle Centenaire*, *Halle du Peuple*, ou parmi plusieurs exonymes, ex. *Beijing* et *Pékin* du même objet géographique.

L'évaluation de tous ces noms et la détermination de la bonne forme du nom géographique nécessitent une certaine connaissance du domaine de la linguistique, de

l'histoire, de la politique et de la géographie, bien entendu. Lors des travaux sur la normalisation, les géographes déterminent la nature de l'objet géographique désigné par un toponyme, ce qui n'est pas toujours une tâche aisée. Par exemple, le nom *Kalahari* en polonais a deux équivalents en anglais : *Kalahari Basin* et *Kalahari Desert*, il faut donc définir s'il désigne le désert, qui se trouve au même endroit que le bassin, ou s'il est employé pour désigner deux objets différents. Les géographes divisent l'espace en différentes parties qu'ils doivent ensuite nommer. Ainsi, les géographes et les cartographes, de même que les linguistes, participent aux travaux des commissions qui élaborent la nomenclature géographique et qui travaillent sur la normalisation des noms géographiques. Cette normalisation consiste à estimer et à attribuer des noms géographiques convenables aux objets auxquels ils sont censés référer, ainsi qu'à définir ces objets.

Privilégier les noms géographiques normalisés pour les usages officiels et même officieux est indiscutable, d'une part pour le bon usage de la langue ou pour ce que l'on peut communément appeler « le politiquement correct », ou d'autre part pour la précision de la localisation des objets. Pour choisir un nom normalisé, un linguiste-toponymiste a besoin d'un savoir approfondi en histoire et en géographie, et un géographe a pour sa part besoin d'un savoir particulier ou d'un savoir-faire en linguistique. Les géographes, les cartographes et les linguistes-traducteurs « utilisent massivement les toponymes, et ce, de manière professionnelle. Ils le font de manière passive et en même temps active, c'est-à-dire qu'ils créent des toponymes » (Czerny 2011:7). Pour les cartographes, les géographes et toute personne travaillant sur la normalisation des noms géographiques, il existe des manuels écrits dans ce but précis. Ce sont notamment les publications de l'ONU, ainsi que les publications des commissions nationales de toponymie, qui mettent à notre disposition des répertoires toponymiques nationaux, dits *gazetters* en anglais. Ce sont des listes alphabétiques de noms géographiques souvent assorties de coordonnées et d'autres données, et parfois d'indications sur la manière de transférer ces noms dans d'autres langues en prenant en compte d'autres systèmes d'écriture.

Pour ce qui concerne les publications autres que géographiques (par exemple, guides touristiques), nous regrettons que cet aspect soit entièrement ignoré des éditeurs et traducteurs. Dans les traductions des guides et cartes touristiques, ou encore d'albums photographiques, les traducteurs ont une liberté totale. Il n'existe aucune

instance surveillant les traductions des noms géographiques. Les recommandations des institutions mentionnées ci-haut préconisent surtout de ne pas altérer la forme originale du toponyme, donc de ne pas créer des exonymes très éloignés de la forme de l'endonyme. Le critère décisif est toujours la tradition d'usage du toponyme. Mais pour la majorité des toponymes contemporains du territoire de la Pologne actuelle, une tradition d'usage n'existe pas dans la langue française. Ainsi, les traducteurs sont libres de choisir la forme du toponyme polonais dans la langue étrangère. Les traducteurs emploient donc les toponymes en modifiant, voire en altérant complètement leurs formes dans les langues étrangères, et ce sans se poser de questions sur le statut du nom géographique, ni sans connaître l'idée de la normalisation des noms géographiques. Nous allons observer les différents modes d'« exonymisation » dans l'analyse de notre corpus qui est constitué d'équivalents français des noms géographiques de la Pologne.

Sans cacher que cette question nous tient à cœur, nous aimerions souligner dans cette introduction la responsabilité des personnes qui créent les exonymes. Les toponymes qui seront publiés et diffusés à l'étranger deviendront un jour l'usage commun. Il est donc nécessaire que les rédacteurs, éditeurs et traducteurs tiennent compte de la nomenclature uniformisée. Malheureusement, de nos jours, ce n'est pas le cas, et nous pouvons l'observer à partir des publications des bureaux de tourisme polonais et étrangers, mais aussi en examinant les publications de l'Office national du tourisme (*Polska Organizacja turystyczna*), qui est la plus grande institution diffusant les noms géographiques polonais à l'étranger. Dans leurs publications, on peut rencontrer plusieurs équivalents étrangers d'un même nom géographique polonais. Ceci a été pour nous une des raisons, si ce n'est le moteur principal, pour écrire cette thèse.

Par notre travail, nous aimerions sensibiliser les traducteurs et les éditeurs des guides et des cartes touristiques, ainsi que tous les autres utilisateurs-créateurs des noms géographiques, à la question de l'utilité de l'usage du nom géographique normalisé dans la communication internationale, et à la nécessité de normalisation.

Quant à notre méthodologie, la recherche toponymique, tout en restant synchronique, peut s'étendre à d'autres domaines, comme la politique, la cartographie, la lexicographie, la lexicologie, la microtoponymie, la sociotoponymie, etc. Parmi ces disciplines, la microtoponymie et la sociotoponymie sont des disciplines toutes récentes. Dans notre thèse, la pragmatique constituera un domaine primordial pour l'emploi des toponymes, puisque l'utilisation des toponymes étrangers est aussi, et principalement, une question strictement linguistique. Néanmoins, en étudiant les noms géographiques,

nous ne pouvons ignorer la question politique, qui est un des grands, si ce n'est le plus grand enjeux dans la nomenclature géographique. L'exemple le plus évident est le nom officiel de la Pologne dans la langue française : *République de Pologne*. Cela est significatif, car il n'a pas été créé selon les conventions de la langue française avec une forme adjectivale qui donne les noms suivants : *République française, République tchèque, etc.*

La méthode d'analyse qui sera appliquée à notre analyse s'appelle *analyse fonctionnelle*. Elle a été conçue par l'Institut Géographique National (IGN) et utilisée par le GENUNG, ainsi que par le laboratoire LIDILE EA 3874, mais sous une forme modifiée. Nous allons remodeler cette méthode selon les besoins de l'analyse de notre corpus franco-polonais.

Dans la partie III, grâce à l'analyse fonctionnelle, nous observerons en détail des formes d'exonymes et d'endonymes, leurs structures morphosyntaxiques, ainsi que leur prononciation. Nous essaierons donc de répondre à la question suivante : comment la langue française intègre-t-elle tous les noms étrangers qu'elle voit chaque jour se multiplier ? Existe-t-il une seule manière de faire passer les toponymes polonais dans la langue française ? Dans notre tentative de répondre à ces questions, nous nous pencherons sur les exemples d'exonymes français des toponymes de la Pologne issus des publications des offices de tourisme, de quelques documents officiels, des réseaux sociaux, d'autres sources sur Internet, et surtout de la plus importante source des noms géographiques, Google Maps. L'état actuel de la nomenclature géographique est tellement complexe, que le corpus d'analyse est limité uniquement aux toponymes du territoire de la Pologne actuelle. Nous évoquerons aussi quelques réglementations dont ils dépendent.

Nous espérons que les réflexions que nous formulerons lors de ce travail apporteront de nouvelles perspectives concernant le fonctionnement des toponymes dans l'usage international et dans la communication entre les gens. La normalisation des noms géographiques n'est qu'un point d'élargissement de la problématique car l'objectif final de cette thèse est surtout et d'abord d'observer et d'analyser l'exonymisation des noms géographiques de la Pologne par la langue française. Nous ne prétendons pas donner des réponses à des questions si complexes concernant le statut du nom propre ou la définition de l'exonyme. Néanmoins, en mettant des problématiques si éloignées sur un dénominateur commun, nous aimerions les éclairer différemment.

# Partie I – Autour du toponyme

---

*Les noms propres sont une richesse pour chaque peuple. Ils sont porteurs d'un savoir sur leur histoire et ses aspects politiques, sociaux, culturels et religieux ; ils portent également en eux les traces de ses paysages et nous permettent d'approcher la manière dont elle établit des relations avec les autres nations. A travers eux, nous avons ainsi accès à certains aspects de ses modes d'action, aux émotions et aux aspirations du peuple qui la constitue ainsi qu'à ses valeurs. Les noms propres constituent un témoignage précieux sur le rapport de l'homme à sa terre, à son peuple, à son pays.*

Citation inspirée de Kaleta (2005b : 15)

La première partie de notre travail s'attachera à constituer le cadre théorique de notre étude. Pour commencer, nous tenterons de donner une définition du nom de lieu. Puis nous présenterons les disciplines qui étudient les noms propres et nous préciserons le lien que ces derniers entretiennent avec les toponymes. Ainsi, nous traiterons de l'onomastique et des différences terminologiques concernant cette discipline dans les langues polonaise et française. Nous parcourrons rapidement par la suite l'ensemble des disciplines scientifiques qui étudient les noms propres en présentant les théories les concernant et en essayant de voir comment elles s'adaptent particulièrement aux toponymes. Dans cette approche, nous terminerons par la linguistique, science qui, sur un plan chronologique, est la dernière à avoir suscité des courants de recherche et des théories récentes sur les noms propres. Pour finir, nous tenterons d'esquisser une grammaire du toponyme français et polonais.

## Chapitre 1 : Définir le toponyme

### 1.1. Le nom propre de lieu et/ou le nom géographique

Les multiples approches et utilisations des toponymes rendent le toponyme difficile à définir. Sa fonction, son statut, ainsi que ses formes internationales ou interlinguistiques varient selon le domaine et selon le contexte. Pour essayer de définir le toponyme, il nous faut choisir une de ces approches. C'est seulement de cette façon qu'il sera possible de trouver les définitions convenables, accordées à chaque approche et à chaque objectif et d'éviter tout l'amalgame concernant la définition de l'exonyme par la suite. C'est donc ainsi que nous allons procéder dans notre travail.

#### *a) Définition française de toponyme et de toponymie*

Les dictionnaires de la langue, en général, abordent les questions de toponyme et de toponymie d'une manière assez lapidaire. Une définition plus approfondie de la toponymie, sous la même entrée que le terme *toponomastique*, apparaît dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois 1994 ; idem Dubois 2001) :

« La toponymie est l'étude de l'origine des noms de lieux, de leurs rapports avec la langue du pays, des langues d'autres pays ou des langues disparues. La matière est généralement divisée selon la géographie (il existe des spécialistes des noms de fleuves (hydronymie), des noms de montagnes (oronymie) et également des spécialistes pour telle ou telle région déterminée). **La principale constatation de la toponymie sur un plan général est le peu de rapports qui existe entre les noms de lieux d'un pays et la langue du peuple qui l'habite.** On explique cela par la forte résistance des substrats dans ce domaine (...) ».

Nous avons mis en gras la phrase qui peut représenter un des arguments pour lesquels le critère langagier perd de l'importance en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Nous y reviendrons de manière plus détaillée dans la partie II de cette thèse.

La définition du toponyme ne figure pas dans ce dictionnaire. Pourtant les dictionnaires de langue (ex. Robert ou Larousse - Dubois 2002) définissent les toponymes en tant que « noms de lieux » (et non pas en tant que ‘noms propres de lieu’), et la toponymie en tant qu’ « étude de l’origine des noms de lieu ou l’ensemble des noms de lieux ».

#### *b) Définition polonaise de toponyme et de toponymie*

Le dictionnaire de la langue polonaise *Słownik języka polskiego*<sup>1</sup>, présente une définition plus précise :

« Toponyme (gr. *topos* – lieu, environs et *onymos* - nom) est dans le sens général un nom de lieu. Le toponyme est l’objet d’études d’une branche de la linguistique qui s’appelle toponomastique. L’analyse des toponymes peut fournir des informations sur le développement d’une langue ou sur l’histoire d’une région géographique ».

Nous devons bien remarquer qu’en polonais, la science qui étudie les toponymes est appelée *toponomastique*, mais on peut rencontrer aussi le terme *toponymie*, comme dans la langue française :

« Toponomastique (ou Toponymie) : branche de la linguistique dont l’objet d’étude est la signification et l’origine des noms géographiques »<sup>2</sup>.

#### *c) Définition du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG)*

Le Groupe d’experts des Nations Unies sur les noms géographiques (GENUNG) a publié plusieurs ouvrages sur les noms géographiques et, notamment, sur leur normalisation. Ceci concerne directement notre approche – l’intégration des toponymes dans une langue étrangère. C’est pour cela que nous citerons les définitions onusiennes dans ce travail.

---

1 Traduction d’après : *Słownik języka polskiego*, pod red. prof. Mieczysława Szymczaka, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1998.

2 Traduction d’après *Encyclopedia Językoznawstwa Ogólnego* 1999.

Nous nous appuyerons surtout sur *le Manuel de normalisation nationale des noms géographiques*, *Glossary of Toponymic Terminology* et *Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names* qui sont constitués à la base des entrées anglaises avec un numéro d'index et accompagnés des équivalents dans les cinq autres langues officielles de l'ONU (français, espagnol, russe, chinois et arabe).

Le toponyme y est défini ainsi :

« Toponyme – Nom propre attribué à un accident topographique. Terme qui, au sens large, inclut nom géographique et nom extraterrestre ». <sup>3</sup>

A côté de l'entrée *toponyme* (index 339) nous trouvons aussi le terme *toponyme normalisé* qui renvoie à l'entrée suivante : *name, standardized* (index 228).

« Toponyme normalisé – Nom de lieu approuvé par une autorité toponymique (comme la forme privilégiée entre plusieurs allonymes) pour une entité topographique donnée. Il peut arriver qu'une même entité topographique ait deux ou plusieurs toponymes normalisés. Exemples : Kaapstad et Cape Town (mais pas Capetown) ».

Pour *toponymie* il y a deux définitions car ce terme est défini de deux manières : en tant qu'équivalent du terme anglais *toponymy* (index 344) ou de *toponomastics* (index 338).

A « Toponymie – a) Science qui a pour objet l'étude des toponymes en général et des noms géographiques en particulier ; b) Ensemble des toponymes d'un territoire donné.

B « Toponymie – a) Science qui a pour objet l'étude des toponymes en général et des noms géographiques en particulier ; b) Activité ou procédure d'attribution des noms de lieux. (Le terme toponomastique, synonyme de toponymie n'est plus usité) ».

---

3 Cf. UNITED NATIONS GROUP OF EXPERTS ON GEOGRAPHICAL NAMES (GENUNG éd. 2002), *Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names*. New York, United Nations, ST/ESA/STAT/SER.M/85

Définition entière : Toponymie - a) Science qui a pour objet l'étude des noms de lieux en général et des noms géographiques en particulier. b) Ensemble des noms de lieux d'un territoire donné. c) Activité ou procédure qui préside à l'attribution de noms de lieux. Le terme *toponomastique*, synonyme de *toponymie*, n'est plus usité. Exemples : *Se spécialiser en toponymie; la toponymie de la France*. (Traduction et adaptation réalisées par la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France et par la Commission de toponymie du Québec :

<http://www.toponymiefrancophone.org/DivFranco/pdf/kadmon.pdf>

Cf. <http://www.cnrtl.fr/definition/toponomastique>

Dans *Glossary of Toponymic Terminology* du GENUNG (2000), nous trouverons une définition plus détaillée de la toponymie :

« La science qui étudie les noms de lieux (toponymes). Elle propose de rechercher leur signification, leur étymologie, mais aussi leurs transformations au fil des siècles. Avec l'anthroponymie (étude des noms de personnes), elle fait partie de l'onomastique (étude des noms propres), elle-même branche de la linguistique. Le nom des habitants découlant des toponymes est « l'ethnonyme » ou « le gentilé ». Le domaine de la toponymie est vaste. Cette science étudie en effet les noms de lieux habités (villes, villages, hameaux et écarts) ou non habités (lieu-dit), mais aussi les noms liés au relief, aux rivières, aux voies de communication (routes, rues). Elle peut aussi aborder des domaines plus restreints (noms de villas ou d'hôtels, par exemple) ».

Ce qui mérite notre attention c'est la définition du nom géographique (index 216) dans : *Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names* :

« Nom géographique – Nom qui sert à désigner un accident géographique particulier de la surface terrestre. Cas particulier de toponyme ».

Nous observons dans ces deux définitions une distinction nette entre le nom géographique et le toponyme. Le toponyme semble être une notion qui englobe celle du nom géographique. Le nom géographique est donc supposé être une sous-entité du toponyme. Nous retrouvons une autre définition du nom géographique, plus développée, dans le *Manuel de normalisation nationale des noms géographiques* (GENUNG 2007), où ceci est dit plus explicitement :

« En général, un nom géographique est un nom propre (un mot, une combinaison de mots ou une expression spécifique) utilisé de façon systématique dans une langue pour désigner un lieu, une entité topographique ou une région ayant une identité reconnaissable se trouvant à la surface de la Terre. Les entités topographiques nommées peuvent être :

1. Des lieux peuplés (par exemple villes, villages, hameaux) ;
2. Des circonscriptions administratives (par exemple États, cantons, districts, communes) ;
3. Des entités topographiques naturelles (par exemple cours d'eau, montagnes, caps, lacs, mers) ;
4. Des entités topographiques artificielles (par exemple barrages, aéroports, routes) ;

5. Des lieux ou régions non délimités qui ont une signification locale spécifique, souvent religieuse (par exemple terres de pacage, zones de pêche, zones sacrées).

Un nom géographique peut également être appelé nom topographique ou toponyme (terme qui, dans un contexte plus large, peut également englober des noms extraterrestres, comme les noms utilisés pour désigner les accidents géographiques de la Lune ou d'autres planètes) ».

#### *d) Conclusion sur la définition choisie*

Comme il est dit que la toponymie fait partie de l'onomastique – étude des noms propres, le toponyme est donc une sous-catégorie du nom propre. Pourtant, dans les définitions linguistiques citées, on ne précise pas que le toponyme a un statut du nom propre. Sans cette précision, suivant ces définitions, on pourrait déduire que les mots *lac, mer, montagne, ville* sont des toponymes. En réalité, *le lac, la mer, la montagne, la ville* sont des noms communs, donc ils ne sont pas des toponymes, ils peuvent néanmoins être des composants du toponyme mixte en tant qu'élément générique. Ensuite, les syntagmes nominaux : *un grand lac, une mer en Europe, une haute montagne, une jolie ville* ne sont pas des toponymes non plus. En revanche, *Les Grands Lacs de Mazury, la Mer Baltique, les Tatras, Varsovie* sont des toponymes. La différence entre ces exemples se trouve dans le statut des toponymes (qui sont des noms propres) et de leurs propriétés qui les distinguent des noms communs. Ces propriétés seront étudiées dans le chapitre 2.

Nous constatons ainsi que les toponymes sont les noms propres des lieux, et selon la définition de l'Institut Géographique National, nous allons préciser qu'un « toponyme est un nom propre de lieu attribué à une entité géographique, qu'il s'agisse d'un détail naturel ou construit par l'homme » (IGN). Le nom français qui désigne l'ensemble de toponymes, c'est la toponymie.

Lors de la dernière session du groupe de travail sur la terminologie de GENUNG<sup>4</sup>, il a été décidé de maintenir dans la terminologie toponymique le terme utilisé par les linguistes anglophones et slaves 'toponomastics' en tant que science qui étudie les toponymes, et de garder le terme 'toponymy' uniquement pour désigner l'ensemble des toponymes. Mais cela n'est pas valable pour la langue française. Suivant les dernières modifications terminologiques de l'International Congress of Onomastic Sciences (ICOS),

---

<sup>4</sup> Il s'agit de la session du groupe de travail sur les exonymes et du groupe de travail sur la terminologie qui a eu lieu à Corfou, Grèce, le 23-25 mai 2013.

le GENUNG a décidé de supprimer le terme *toponomastique* du glossaire, celui-ci étant considéré comme inusité. Dans la suite de ce travail, nous allons utiliser le terme français *toponymie*, en tant qu'ensemble des toponymes d'un pays et en tant que science qui étudie les toponymes, selon la nomenclature française actuelle (GENUNG 2000 ; ICOS).

Nous continuerons notre analyse théorique des toponymes en les plaçant au sein de l'onomastique qui est une science toponymique par excellence.

## **1.2. Classification sémasiologique des systèmes onomastiques français et polonais**

De toutes les disciplines qui s'intéressent à la toponymie, l'onomastique est la plus récente et, dès ses débuts, elle a pris son essor simultanément dans plusieurs centres universitaires de par le monde. Les premières recherches en onomastique datent de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. On situe la naissance de cette discipline scientifique au moment de l'organisation du I Congrès international d'onomastique par Albert Dauzat en 1938 à Paris. Ensuite, la première revue sur l'onomastique *Onomastica* a été fondée par Dauzat en 1947 elle est devenue la Revue Internationale d'Onomastique en 1949. Quelque temps plus tard, dans plusieurs centres universitaires ont été créées des cellules de recherche onomastique : en Belgique à Bruxelles, la Commission Royale de Toponymie, à Louvain, le Centre international d'Onomastique qui publie la revue *Onoma* subventionnée par l'UNESCO, aux Etats-Unis, l' American Name Society qui publie la revue *Names* et en Pologne on publie la revue *Onomastica*<sup>5</sup>. Aujourd'hui, l'institution qui englobe toutes les recherches onomastiques internationales est bien évidemment l'ICOS, issu de la tradition dauzatiennne.

L'onomastique est par l'étymologie l'étude de tous les noms propres. Elle est définie dans le dictionnaire de linguistique comme étant « une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres » (Dubois 2007 : 334). L'encyclopédie anglophone la définit de la manière suivante :

---

<sup>5</sup> D'après Camproux (1982) à Wrocław, mais rectifions que depuis 1992 la revue est publiée à Cracovie <http://onomastica.ijp-pan.krakow.pl/index.html>

« Scientific investigation distribution of names (=proper noun). Onomastics subdisciplines include anthroponymy (the study of personal names), hydronymy (the study of names of bodies of water), and of the origin (development, age, etymology), the meaning, and the geographic toponymy (the study of geographic place-names), among others. Because place-names and personal names are among the oldest and most transparent linguistic forms, they are an important source of hypotheses about the history of language, dialect geography and language families. More recently, sociolinguistics (name-giving and use in society), psycholinguistics (psycho-onomastics and the physiognomy of names), pragmalinguistics, and text linguistics have taken an active interest in onomastics. Onomastics also offers new insights into historical processes (pre- and early history, folklore, among others) as well as geography and natural history. » (Bussman 1996 : 339)

Les onomasticiens anglophones et francophones distinguent deux branches principales de l'onomastique : l'anthroponymie et la toponymie. On rencontre parfois les termes : hydronymie et oronymie. Tandis que les onomasticiens slaves énumèrent comme les branches principales de l'onomastique l'anthroponymie, la toponymie<sup>6</sup> et la chrématonymie (de grec *chrema*—chose, article, événement) étude des noms propres des effets du travail de l'homme (Rzetelska-Feleszko 2005)<sup>7</sup>; cette dernière est en grand développement ces dernières années.

De plus, les onomasticiens et les linguistes francophones n'emploient pas les mêmes termes dans la typologie des noms propres que les linguistes et les onomasticiens slaves.

#### a) Typologies utilisées dans les études françaises

La typologie classique, sur laquelle sont basées le plus souvent les recherches sur les noms propres est celle de Zabeeh (1968). Elle ne contient que cinq types de noms propres. Ce sont :

- les noms de personnes,

---

<sup>6</sup> Les linguistes slaves ont élaboré de nombreux ouvrages sur les chrématonymes. Ex. Gałkowski A., *Chrematonimy w funkcji kulturowo-użytkowej*, 2011.

<sup>7</sup> De plus, les onomasticiens polonais insistent sur la différence entre l'étude et l'objet de l'étude avec les termes différents, ex. : *toponomastyka* et *toponimia*. Nous gardons ici les termes français, donc *toponymie* pour les deux.

- les périodes de temps ou périodes historiques,
- les artefacts (comprenant des noms donnés par l'homme à des produits, œuvres d'art, etc.),
- les noms de lieux,
- les noms d'institutions économiques ou politiques.

Une autre typologie souvent citée dans les travaux onomastiques occidentaux est celle proposée par Bauer (1985), un linguiste germanophone. Sa typologie des noms propres est aussi divisée en cinq types aussi mais pour la première fois, les types des noms propres sont nommés selon les termes venant du grec :

- les anthroponymes : personnes individuelles, groupes (politiques, musicaux), patronymes, gentilés, ethnonymes, etc.
- les toponymes : pays, villes, chaînes de montagnes, microtoponymes, etc.
- les ergonymes : objets, produits manufacturés, marques, établissements, titres des œuvres, etc.
- les praxonymes : faits historiques, événements, maladies
- les phénonymes : phénomènes météorologiques, ouragans, éléments astronomiques (astres et comètes), etc.
- zoonymes : les noms d'animaux domestiques

Une typologie plus détaillée est une typologie hiérarchisée<sup>8</sup> qui a été élaborée pour le traitement informatique des noms propres, elle s'inspire de celle de Bauer. Une telle approche peut être comparée à la linguistique harrisienne et au courant de la description formelle de la langue de Maurice Gross. Les types d'onymes (noms propres) ont été divisés à base de traits sémantiques généraux. Les traits généraux sont une sorte d' « information minimale, sans connaissances encyclopédiques » (Agafonov et al. 2006).

---

<sup>8</sup> Comme exemple nous présentons ici la typologie créée pour le projet Prolex. Dans cette typologie, les chercheurs ont divisé des supertypes et des types. Les premiers correspondent aux « traits généraux syntactico-sémantiques classiques », comme : humain, lieu, événement, etc. (Grass, Maurel 2004) et les types, plus ou moins nombreux, correspondent à des « commentaires portés sur les hypertypes » et comprennent des « champs lexicaux (...) en relation d'hyponymie avec les hypertypes ».

Maurel Denis « Les mots inconnus sont-ils des noms propres », Proceedings of JADT (2004) [http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT\\_074.pdf](http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_074.pdf)

Nom propre						
Anthroponyme			Toponyme		Ergonyme	Pragmonyme
Individuel	Collectif			Territoire		
Personne Patronyme Prénom Pseudo Anthroponyme	Dynastie Ethnonyme	Groupement Association Ensemble Entreprise Institution Organisation		Astronyme Edifice Géonyme Hydronyme Ville Voie		

Tableau 1 : Typologie des noms propres de Prolex (Agafonov et al. 2006)

Les noms propres sont ainsi divisés en :

- anthroponymes : humains
- toponymes : lieux
- ergonymes : réalisations humaines, objets et travaux
- pragmonymes : événements

Et ensuite, en sous-types.

#### b) Typologies slaves

La terminologie onomastique slave est basée également sur les termes grecs mais elle est très développée. Nous avons essayé de la présenter sous forme d'un tableau en nous appuyant sur l'encyclopédie des noms propres : *Encyklopedia nazw własnych* de Rzetelska-Feleszko (2005). Les termes ci-dessous sont à la base polonais. Nous les avons modifiés en ajoutant la terminaison française au terme grec :

toponim (pl) → toponyme (fr), donc : choronim (pl) → choronyme (fr)

mais :

onomastyka (pl) → onomastique (fr), donc : toponomastyka (pl) mais toponymie (fr)

ONOMASTIQUE	Toponymie											
	Hydronymie	Oronymie	(H)Odonymie	Plateonymie	Speleonymie	Hagiotonymie	Urbanymie	Oïkonymie	Anaïkonymie	Choronymie	Nésonymie	Cosmonymie
	Anthroponymie											
	Patronymie	Ethnonymie	Mythonymie			Cryptonymie	Hagionymie		Eponymie	Pseudonymie		
	Chrématonymie											
	Poreïonymie	Falernymie	Ergonymie	Actonymie	Uniquatonymie	Ideonymie	Tyronymie	Chronymie	Actionymie	Heortonymie	Projectionymie	...
	Anemony mie											
	Pragmonymie											
	Zoonymie											
	Pragmatonymie											
	Fitonymie											
	Dendronymie											
	Drimonymie											

Tableau 2 : Typologie slave des branches de l'onomastique

Nous avons essayé de diviser chacune des trois branches principales de l'onomastique en sous-catégories selon les traits généraux des noms propres. Ensuite, loin de prétendre avoir fait une analyse ontologique exhaustive des noms propres, nous avons essayé dans le Tableau 3 de décrire les noms propres à l'aide des traits généraux de leurs référents.

Onomastique	Lieu/locatif	Naturel	Objet	<u>Humain</u>	<u>Animé</u>	Terrestre	Immobile	<u>Collectif</u>	Non-matériel
<b>Toponyme</b>	+	+/-	+	-	-	+/-	+/-	+/-	-
Hydronyme	+	+/-	+	-	-	+	-	-	-
Oronyme	+	+/-	+	-	-	+/-	+	+/-	-
Odonyme	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Plateonyme	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Speleonyme	+	+	+	-	-	+	+	-	-
Hagiotopeonyme	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Urbonyme	+	-	+	-	-	+	+	-	-
Oïkonyme	+	-	+	-	-	+	+	+/-	-
Anaïkonyme	+	+/-	+	-	-	+	+	+/-	-
Choronyme	+	+/-	+	-	-	+	+	+/-	-
Nézonyme	+	+	+	-	-	+	+	+	-
Cosmonyme	+	+	+	-	-	-	+/-	+/-	-
<b>Anthroponyme</b>	-	+	-	+/-	+/-	+	-	+/-	+/-
Patronyme	-	+	-	+	+	+	-	+	-
Ethnonyme	-	+	-	+	+	+	-	+	-
Mythonyme	-	-	-	-	-	+	-	-	+
Cryptonyme	-	+/-	-	+/-	+/-	+	-	+/-	-
Hagionyme	-	-	-	+	-	+	-	-	+
Eponyme	-	-	-	-	-	+	-	+/-	+

Chrématonyme	+/-	-	+/-	-	+/-	+/-	+/-	+/-	-	+/-	-	+/-
Poreionyme	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Faleronyme	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ergonyme	-/+	-	+/-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actonyme	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Uniquatonyme	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ideonyme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tyronyme	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chrononyme	+/-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Actionyme	+/-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Heortonyme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
Projectonyme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+/-
Polémonyme	+/-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anemonyne	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pragmonyme	-	+/-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Zoonyme	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pragmatonyme	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fitonyme	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dendronyme	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Drimonyme	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau 3 : Noms propres et leurs traits généraux

Dans le tableau ci-dessus, nous avons distingué les traits humain, animé et collectif, car leur repère ne réside pas uniquement dans la nature du référent mais aussi dans la morphologie du nom propre (cf. chapitre sur la grammaire du toponyme).

Les traits qui se superposent sur les types de noms propres, mais qui sont distinctifs pour les sous-types, sont par exemple l'animé, dont l'absence donne un groupe de noms propres abionymes ; le naturel, qui peut diviser certains toponymes en tant que géonymes - des noms donnés à des sites géographiques délimités naturellement (chaînes de montagnes, déserts, etc. en les distinguant ainsi des toponymes - chrématonymes.

### 1.3. Rectification terminologique

Dans son ouvrage consacré entièrement à la chrématonymie polonaise, française et italienne, Gałkowski (2011 : 43) constate que l'onomastique française ne prête presque aucune attention à l'étude des chrématonymes. Nous ne pouvons pas être entièrement d'accord avec l'auteur<sup>9</sup>. Citons Curat :

« Les noms propres se classent par le type de référent qu'ils nomment : toponymes (Londres, la France, Oberon), anthroponymes (Pierre, Rougeon), gentilices (les Nambikwara), hydronymes (la Seine, le Pacifique). Mais au-delà de ces types, des êtres variés ont des noms propres : Bucéphale (cheval), Aldébran (étoile), Thor (dieu), Durandal (épée), Enola Gay (avion), etc. ». (Curat 1999 : 255)

Ainsi, les différents types de noms propres sont étudiés dans la langue française sans être soumis à une terminologie. Ce qui peut être trompeur, c'est le fait que le terme *chrématonyme* n'apparaît pas dans les publications françaises. On le rencontre pourtant dans le dictionnaire spécialisé de Dorion, Poirier (1975) qui est un dictionnaire du lexique québécois, et où l'on trouve ce terme en tant que nom commercial.

---

<sup>9</sup> Nous sommes d'accord avec Gałkowski uniquement dans la mesure où il constate que les linguistes francophones étudient les types de noms propres qui ne sont ni des toponymes ni des anthroponymes, comme les titres des œuvres artistiques, etc. Il s'agit par exemple de Humbley (2000) ou Bosredon (1997). Ajoutons encore Humbley (2006), Cislaru (2005) qui étudie les noms des institutions et les noms de pays, en les mettant en parallèle, les deux ayant des propriétés linguistiques très proches ; l'ouvrage remarquable de Vaxelaire (2005) sur les noms propres en général est une analyse dans une approche lexicologique.

De plus, les noms propres que généralement les linguistes slaves appellent les chrématonymes, selon la terminologie mentionnée ci-dessus, sont appelés par les linguistes français ergonymes (du grec *ergon*, qui signifie « travail, force »). Ce fait peut donc mener à des incompréhensions. Nous renvoyons les lecteurs aux publications de Maurel et Tran (2005) ou de Daille et al. (2000) sur la description des termes des noms propres dans la langue française<sup>10</sup>.

Nous observons une autre incompatibilité dans le terme de *microtoponyme*. Comme le dit Camproux (1982) : « Quand on ne précise pas, on emploie généralement le terme de toponymie pour désigner l'ensemble des lieux habités d'un pays : dans cet emploi, toponymie s'oppose alors à microtoponymie ». La tradition française onomastique comprend par le terme « microtoponymes » les noms de lieux non-habités, tandis que la tradition onomastique polonaise (et slave) utilise aussi pour ce type de noms le terme « anoïkonymes ». Le terme ayant un sens opposé, oïkonyme, largement utilisé pas les toponymistes slaves, n'est pas populaire parmi les toponymistes francophones ni anglophones. Par conséquent, il a été proposé de le supprimer du glossaire de GENUNG, lors de la dernière session du groupe de travail sur la terminologie<sup>11</sup>, en faveur du terme « nom d'un lieu habité » ou « nom d'habitat », pour garder une terminologie conforme avec le glossaire de ICOS. Ce terme a son équivalent dans la langue polonaise en tant que « *miejscowość* ». Dans les publications scientifiques de l'onomastique slave on utilise uniquement le terme d'oïkonyme et rarement « *nazwa miejscowa* », et par conséquent nous allons le garder ici.

Il existe des incompatibilités dans l'étendue du terme d'« oronymie ». Ce terme est utilisé par les onomasticiens slaves dans un sens assez restreint. Il concerne uniquement les élévations du territoire au-dessus du niveau de la mer. Dans ce sens-là les oronymes sont uniquement les noms des montagnes et des formes du relief qui s'élèvent au-dessus de la surface des mers et des océans. Tandis que les noms de montagnes formées au fond des océans ne sont pas des oronymes. Cette question a fait partie du débat au sein de la commission polonaise de la toponymie Komisja

---

<sup>10</sup> La publication en question contient une classification du nom propre pour des besoins du traitement informatique : Béatrice Daille, Nordine Fourour & Emmanuel Morin « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus » dans : *Cahiers de Grammaire* 25 (2000), « Sémantique et Corpus », pp. 115-129.

<sup>11</sup> Session des groupes de travail GENUNG sur les exonymes et la terminologie, Corfou, 23-25 mai 2013.

Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej - KSNGN) et du groupe de travail de GENUNG sur la terminologie.

Le terme français *oronyme* inclut par contre les montagnes sous-marines. Puisque nous allons travailler sur les noms géographiques de la Pologne, nous allons suivre la nomenclature des organes toponymiques de la Pologne.

*Pragmonyme* (praxonyme) un terme français pour les noms propres d'événements (fêtes, mais aussi catastrophes naturelles) a dans la terminologie slave plusieurs équivalents : *anonymyme* (grec *anemos* – le vent), le nom propre des vents, ouragans, orages et tempêtes ; *chrononyme*, le nom propre d'époques, de fêtes et festivités ; *aktionyme*, le nom propre d'événements historiques.

Il existe encore dans la terminologie française le terme de *polémonyme*<sup>12</sup>, le nom propre de bataille, que nous n'avons pas rencontré en étudiant la terminologie slave.

Ensuite, *choronyme* – qui, selon la caractéristique slave, est un nom de pays et de région dans la nomenclature franco-canadienne est caractérisé ainsi : « Une branche de la toponymie, baptisée « choronymie » étudie les noms de lieux sous l'angle du contact des langues et elle s'est développée au sein des recherches canadiennes sur le bilinguisme »<sup>13</sup>.

La dernière rectification que nous sommes obligée de faire concerne l'orthographe du terme *odonyme*, qu'on peut rencontrer en tant qu'*hodonyme*. Ceci vient d'une confusion dans la translittération de l'alphabet grec ὁδός – *hodós*. Les tendances actuelles montrent que la deuxième version n'est plus utilisée dans la langue française. On peut la rencontrer dans les anciennes publications toponymiques polonaises.

---

<sup>12</sup> Terme cité d'après Marie-Anne Paveau (2008), (2009).

<sup>13</sup> Terme trouvé chez Val Juliàn (2011), qui évoque le travail de Henri Dorion, *Place Names and Language Contact*, Québec, Presses de l'université Laval, 1972.

## 1.4. Taxonomie des toponymes

Parmi toutes les catégories de noms propres, nous concentrerons notre étude sur les types de toponymes. Une typologie ontologique des toponymes nous permettra de définir exactement ce qui est un toponyme, et par conséquent, d'extraire des exemples de toponymes pour notre corpus.

Sachant que pour les linguistes la fonction première des noms propres est de nommer et d'individualiser, pour ce qui est la logique, ils ont une fonction référentielle. De plus, les toponymes ont comme fonction pratique de localiser. Ainsi, le trait général des toponymes est la « localisation » (leur référent est donc un lieu). Selon notre typologie (Tableau 2), les lieux peuvent être naturels, mais aussi artificiels, comme résultat du travail humain. Ainsi, nous distinguerons<sup>14</sup> :

- les choronymes: les noms de pays (en tant que territoires autonomes : états, royaumes et d'empires, fédérations, etc.) ; les noms de régions administratives, les noms d'états (comme ceux de l'Amérique du Nord), les noms de pays et régions historiques et géographiques, les noms de continents, etc.
- les oïkonymes : les noms de lieux habités, comme les noms de villes ou de villages, les noms de quartiers, etc.
- les odonymes : les noms de voies de communication, comme les noms de rues, de routes, d'autoroutes, etc.
- les hydronymes : les noms d'étendues d'eau comme lacs, rivières, océans, etc.
- les oronymes : les noms de chaînes de montagnes, collines, sommets, etc.
- les spéléonymes : les noms de grottes, etc.
- les urbonymes : les noms d'édifices, comprenant les noms de bâtiments (églises, musées, gares, etc) ; les ponts, les parcs, etc.

La classification des toponymes est discutable à cause de l'ambiguïté de certains noms propres qui peuvent appartenir à plusieurs catégories. Exemple : *Wimbledon* (Lecuit : 2012) peut désigner un lieu – quartier au sud-ouest de Londres, il est donc un toponyme, il peut aussi (par synecdoque) désigner un tournoi de tennis qui a lieu tous les ans et donc, dans ce cas, il est un pragmonyme, enfin le mot peut désigner le stade de tennis lui-même et se trouve donc être un urbonyme et un chrématonyme (ergonyme).

---

<sup>14</sup>Les termes seront définis d'après Rzetelska-Feleszko (réd.), *Polskie nazwy własne. Encyklopedia* (2005). Pour consulter la typologie des autres noms propres dans les publications françaises, on pourra se référer au Prolexbase ou au travail de Lecuit (2012).

## 1.5. Interférences d'autres branches onomastiques dans la toponymie

Les frontières entre les catégories de noms propres ne sont pas toujours strictes. Les lieux qui ne sont pas uniquement naturels (géonymes), mais qui sont le résultat du travail humain, sont donc dans cette mesure des chrématonymes.

Par ailleurs, on connaît souvent les noms de lieux par les événements qui s'y sont déroulés. Ainsi, par métonymie, ils servent comme dénomination chrononymique, historique, voire symbolique<sup>15</sup>. Ainsi, ils peuvent dériver vers le pragmonyme et le chrononyme.

Les pragmonymes regroupent les noms d'événements ou de catastrophes (naturelles ou non) qui ont marqué la mémoire collective :

- Les catastrophes : elles incluent les noms de catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes, séismes, etc.), ainsi que les catastrophes d'origine humaine (catastrophes industrielles, etc.)
- Les fêtes : de nature cyclique, il s'agit des manifestations commémoratives ou des fêtes religieuses se répétant régulièrement.
- Les noms d'événements historiques ou politiques : il peut s'agir de conflits, mais aussi de traités ou d'accords, etc.
- Les manifestations : comprennent les noms d'événements culturels (artistiques, sportifs, etc.)
- Les noms d'événements météorologiques naturels et récurrents

Tous ces référents peuvent porter comme nom un toponyme par métonymie. C'est le contexte seul qui permettra de différencier le référent du nom propre, par conséquent le type du nom propre, dans un énoncé donné. Maurel et al. (1996) appellent ce phénomène **l'homonymie du nom propre**. Nous l'appellerons **transonymisation**, selon la terminologie slave.

La chrématonymie étant l'étude des noms propres de tous les objets et créations résultant de l'œuvre de l'homme (art, industrie, architecture, création intellectuelle, etc.), elle est une branche très importante de l'onomastique. Ce qui nous intéresse dans la chrématonymie c'est tout ce qui concerne la toponymie, c'est-à-dire des lieux créés

---

<sup>15</sup> Nous allons développer cette question dans la partie II.

par l'homme<sup>16</sup>. Les urbonymes, qui sont considérés en tant que noms de lieux et des objets urbains peuvent être considérés comme les chrématonymes selon le critère qu'ils désignent des œuvres humaines. En effet, les noms de bâtiments ou de stations de transport public font l'objet d'études très intéressantes<sup>17</sup>. Le fait de rapprocher les chrématonymes des toponymes peut être justifié aussi par le fait que certains chercheurs linguistes, notamment Cislaru (2007), rapprochent les noms d'institutions des noms de pays. Dans notre travail, tout objet qui peut être localisé est un lieu, et suivant Lepesant (2000), tout nom de lieu qui a un statut de nom propre est un toponyme.

Ainsi, même si on distingue clairement les branches principales de l'onomastique avec des critères stricts de définition, de nombreux exemples de noms propres nous montrent que les catégories interfèrent entre elles. Nous pouvons trouver des anthroponymes dans les toponymes, ex : *Îles Marshall, Cieśnina Beringa, Lago Victoria*; des toponymes dans les chrématonymes, ex : *camembert, eau de cologne, cognac*. Le dernier phénomène est très fréquent pour ce qui est des noms de produits alimentaires, car ils sont souvent liés au lieu d'origine et, par métonymie, appelés avec le toponyme. À l'inverse, on trouve des chrématonymes dans les toponymes : ex. le quartier *Otmęt* qui se trouve dans la ville Krapkowice (sud-ouest de la Pologne), dont le nom provient de l'usine de chaussures construite à côté de la ville dans laquelle on trouve aussi des anciennes habitations pour les ouvriers, ou bien le quartier *Ursus* à Varsovie, du nom de l'usine *Ursus*, et qui était à l'époque une ville autonome. Par ailleurs, partout dans le monde, beaucoup de noms de stations de transport public proviennent des chrématonymes, c'est-à-dire, des noms d'objets urbains ou de noms de commerce.

Toujours par métonymie, nous retrouvons beaucoup d'anthroponymes dans les chrématonymes. Ce sont surtout des noms d'inventeurs, de découvreurs ou de fondateurs qui ont donné leur nom à leurs inventions ou à la marque des produits, ex. *Ford, Hilton, newton, rentgen* (qui est un nom courant en polonais pour la radiographie

---

<sup>16</sup> Nous pensons ici à des ouvrages comme : *Nazewnictwo miejskie* (La nomenclature urbaine) dans : *Polskie nazwy własne, Encyklopedia* (2005) et *Słownik nazewnictwa Warszawy* (1998) de Handke.

<sup>17</sup> Il existe des études, qui montrent la particularité de cette branche et sa relation avec la toponymie concernant les noms des résidences, immeubles et ensembles résidentiels nouveaux construits. Comme le dit Kostro les chrématonymes se trouvent « entre toponymie urbaine et nom commercial » et, selon Przybylska à l'époque d'un grand boom immobilier en Pologne, ils sont influencés par les investissements des promoteurs immobiliers. Leur fonction est donc purement commerciale mais la vie de ces toponymes/chrématonymes est très éphémère. Elle s'achève presque au même moment où les appartements sont vendus et il ne reste que leur adresse, qui sert à identifier ces lieux. Cf. Kostro (2015) et Przybylska (2015).

et qui provient de son inventeur Wilhelm Röntgen), etc. De nombreux corps célestes (cosmonymes) portent des noms des astronomes qui les ont découverts.

L'onomastique participe très activement au développement du lexique courant. Beaucoup d'anthroponymes sont entrés par antonomase dans le lexique courant et fonctionnent comme des noms communs sans que les locuteurs se rendent compte de leur origine onomastique (comme *poubelle* en français ou *wellington* en anglais, *rentgen* en polonais ou *weck* en flamand qui correspond au *wek* et même au verbe *wekować* en polonais). Il est intéressant aussi de remarquer que les noms propres de créations littéraires peuvent remplacer un nom commun par l'antonomase et même prendre sa place définitivement dans le lexique standard, comme *renard* a remplacé *goupil*.

Les moyens stylistiques comme la métonymie, la métaphore ou l'antonomase aboutissent souvent à la lexicalisation. Ce sont les emplois dits « modifiés », selon le terme de Kleiber (1981), et ils ne font pas partie de notre problématique<sup>18</sup>.

A la différence des figures de style, le phénomène de *Wimbledon* que nous avons évoqué, représente une « transonymisation ». Elle consiste en un changement de la classe du nom propre sans faire perdre au nom son statut proprial.

La transonymisation et l'interférence des noms propres existent depuis toujours. C'est d'ailleurs un des modes très fréquents de création des noms propres. Dans l'étude des toponymes, les anthroponymes jouent un rôle important puisqu'ils servent à créer de nombreux noms de lieux. Dans la toponymie française, c'est une pratique qui existait déjà dans les époques lointaines et, selon Beaurepaire, même sur des séries chronologiques :

« il est donc nécessaire d'attirer l'attention sur les diverses séries chronologiques de noms de personnes utilisés dans les formations toponymiques. La première série est celle des noms gallo-romains, qu'on reconnaît essentiellement dans les formations toponymiques en -acum/-iacum. Ce sont des noms gaulois comme *Braccius* ou *Crissus*

---

<sup>18</sup> Ces opérations ont été analysées et décrites dans de nombreux travaux. Comme référence, nous pouvons citer ceux de Jonasson (1994) *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Duculot, Louvain-la-Neuve ; ou Rutkowski (2007) *Nazwy własne w strukturze metafory i metonimii*, Wydawnictwo Uniwersytetu Warmińsko-Mazurskiego w Olsztynie, Olsztyn. La modification de la référence a été présentée par Leroy dans le chapitre X de l'ouvrage *Le nom propre en français*, 2004, Ophrys. Les métaphores, métonymies et antonomases sont un vrai défi pour le traitement informatique de la langue. Il existe de nombreuses études qui y sont consacrées. Nous pouvons renvoyer le lecteur aux publications de Tran M. ou Maurel D. du laboratoire Prolex, ex. Denis Maurel, Duško Vitas, Cvetana Krstev, Svetla Koeva, (2007), « Prolex: a lexical model for translation of proper names. Application to French, Serbian and Bulgarian », dans *Les langues slaves et le français*, Numéro 32, réd. Aleksandra Dziadkiewicz, Izabella Thomas, Univ. Franche-Comté, pp. 55-72.

qui ont donné des noms de *Brachy* et *Cressy*, mais de tels noms sont d'une rareté extrême. Vers l'an 550, c'était le début de formations toponymiques à partir des anthroponymes germaniques. Il y a deux types de ces formations : hypocoristiques – avec un thème monosyllabique *frid* ou *wad* avec une désinence latine -inus, -ilus : *Frittinus*, *Wadinus*, qui se sont ensuite substitués à l'anthroponymie gallo-romane *Frittiniacum*, *Wadiniacum* est sont devenus aujourd'hui *Frétigny* et *Gasny*; et les noms composés – *Bert-ramnus* - > *Bertrand*, *Rodbertus* -> *Robert*. La désinence -iacum -iacus a cessée à un moment donné d'être productive et on rencontre des compositions avec -court, -ville, comme *Guimécourt*. L'invasion des Vikings a donné aussi beaucoup d'anthroponymes scandinaves en Normandie, aux X et XI siècles. » (Beaurepaire 1979 : 14-15)

Dans la toponymie polonaise, l'origine anthroponymique est très fréquente aussi. Les onomasticiens<sup>19</sup> polonais les analysent d'un point de vue relationnel. Les plus fréquents sont bien sûr les noms de baptême ou les noms de famille du propriétaire, du conquérant ou du fondateur. Les oïkonymes qui contiennent les noms patronymiques sont par exemple les noms terminés en -ice et -owice qui ne sont employés que pour les localités. On dit qu'ils sont des formations patronymiques, ce sont par exemple : *Budzistawice* < *Budzisław*, *Abramowice* < *Abram*, *Piotrkowice* < *Piotrek* < *Piotr*, etc. Les oïkonymes qui contiennent les noms de fondateurs sont les noms terminés en -ów, -owa, -owo. C'est par exemple : *Kraków* qui à l'époque était le nom du village fortifié, fondé par Krak. Nous allons décrire plus en détail la spécificité de chaque toponymie, la polonaise et la française dans un chapitre à part.

Remarquons que dans les temps modernes, les anthroponymes apparaissent souvent (dans la forme non modifiée bien évidemment) dans la nomenclature urbaine et pour les noms commémoratifs ou les noms donnés en l'honneur des personnes.

Il ne faut pas ignorer non plus le nombre de noms d'origine religieuse dans les toponymes. Pour cela, nous proposons un terme : hagiotoponyme. Le début du phénomène d'apparition de ces noms en tant que noms de lieux dans la toponymie française est selon Rostaing l'époque franque. Par la suite, on observe un grand développement de ce type de nomenclature.

« Ce furent d'abord des édifices du culte, églises ou chapelles, ermitages ou monastères, qui donnèrent leur nom à l'agglomération qui se créa autour d'eux, mais le principal

---

<sup>19</sup> Par exemple M. Malec dont l'ouvrage *Słownik etymologiczny nazw geograficznych Polski*, Wydawnictwo Naukowe PWN, Warszawa 2003, nous avons pris en tant que référence.

contingent des noms religieux fut fourni par le culte des saints, du XI au XIII siècle ». (Rostaing 1961 : 99)

La transonymisation ne se fait donc pas sans motivation. Nous avons évoqué la métonymie, mais il est très fréquent également que dans l'anonymie (étude des noms des vents, ouragans, tempêtes, torrents, etc.), les phénomènes, à cause de leurs qualités de « vivacité » et de violence, sont souvent anthropomorphisés. Les ouragans ou tornades portent presque tous les noms de personnes typiques de la région où ces phénomènes se présentent<sup>20</sup> ex. *Ouragan Sandy, Charley, Katrina*, etc.

L'usage transonymique, métonymique, métaphorique, etc., très fréquent dans le cas des noms propres, rend le toponyme difficile à classer dans une catégorie. Et la catégorisation des noms propres, telle quelle, s'avère d'ailleurs insuffisante<sup>21</sup>.

La description des noms propres et de l'onomastique que nous venons de faire, aussi lapidaire et sélective qu'elle soit, nous donne une certaine image de l'emploi et de la nature onomastique des toponymes. Lors de notre analyse des exonymes français des toponymes de la Pologne, nous allons remarquer que les toponymes prennent différentes structures dans les deux langues et l'exonymisation se passe de manière différente selon la construction d'un toponyme avec un anthroponyme.

---

<sup>20</sup> Liste de noms des ouragans sur le site de l'Organisation Mondiale de la Météorologie <http://www.wmo.int/pages/prog/www/tcp/Storm-naming.html>

<sup>21</sup> Si les anthroponymes sont des noms propres d'êtres humains, les toponymes les noms propres de lieux et les chrématonymes des noms d'objets créés par l'homme, il y a encore les noms propres d'animaux, des espèces végétales ou des phénomènes naturels. Nous avons proposé dans notre tableau de termes onomastiques en tant que zoonymes, phytonymes et pragmatonymes.

## Chapitre 2 : Théories des toponymes

*Je vais maintenant dire ce qu'est la théorie du faisceau (c'est vraiment une bonne théorie. Le seul défaut que je lui trouve est probablement commun à toutes les théories philosophiques : elle est fausse. Vous pourriez me soupçonner de vous proposer une autre théorie à la place ; mais j'espère que non, parce qu'elle serait fausse aussi, en tant que théorie) (...).*

Saul Kripke (1972/1982:51)

Dans l'introduction de cette partie nous avons évoqué quelques disciplines qui s'intéressent aux noms propres. Dans notre travail, l'approche onomastique et linguistique (grammaticale) sont primordiales. Nous avons cité les définitions linguistiques et onomastiques des toponymes. Néanmoins, nous avons constaté que les frontières entre le toponyme et les autres types du nom propre ne sont pas fixées d'une manière stable.

Dans ce chapitre, nous proposons d'envisager le toponyme à travers les théories concernant le nom propre, sa catégorie supérieure, pour mieux comprendre sa nature.

Il existe de nombreux travaux sur les noms propres. Ils ont donné naissance aux théories qui ont marqué la pensée et les recherches dans les domaines de la linguistique, de la philosophie, de la logique, ou autre. Toutes ces théories sont presque entièrement fondées sur les analyses des anthroponymes. Il existe très peu de travaux qui analysent le nom propre à travers le toponyme<sup>22</sup>.

Nous ne prétendons pas créer une nouvelle théorie concernant les noms propres, ni en créer une sur les toponymes. Nous aimerions seulement imaginer une approche théorique du toponyme à l'aide des théories portant sur le nom propre. Ce chapitre se présentera donc sous la forme d'un récapitulatif de quelques théories principales portant sur les noms propres. Nous adapterons ces théories aux toponymes.

---

<sup>22</sup> Il s'agit notamment de *Teoria nazw geograficznych* de Czerny (2011).

La sélection de quelques théories que nous évoquerons et adapterons aux toponymes nous aidera peut-être à comprendre comment les noms propres de lieux fonctionnent dans certains contextes.

## 2.1. Influence de l'Antiquité sur les théories du nom propre

Le nom propre fait partie de la civilisation humaine. Dans l'antiquité, la question du « sens » des noms propres a suscité, aussi bien en Occident qu'en Moyen Orient et en Inde, de nombreuses réflexions.

En Inde, c'est essentiellement « les grammairiens (uaiyâkarana) et les logiciens (naiyâyika) qui, se sont emparés du problème. (...) les premiers ont majoritairement défendu l'idée selon laquelle les noms propres dénotent et connotent, alors que, parmi les seconds, c'est l'idée d'une dénotation directe, sans connotation, qui a été le plus souvent soutenue » (Aussant 2009 : introduction).

Dans la culture occidentale et en Moyen Orient, on retrouve des traces des noms propres dans la Bible (*Ancien Testament*) :

« Et Yahweh Dieu, qui avait formé du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel, les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, et pour que tout être vivant portât le nom que lui donnerait l'homme. Et l'homme donna des noms à tous les animaux domestiques, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs (...) ». (Bible : Livre de la Genèse, Chapitre 2, vers 19-20)

Selon la parole biblique le fait que l'homme puisse nommer son entourage marque sa domination sur la Terre. C'est Dieu qui a créé la Terre mais c'est l'homme qui nomme ce monde et tous les objets qui s'y trouvent. Ainsi il organise le Monde selon sa volonté. Nommer les animaux et les objets du monde est une fonction symbolique qui fait de l'homme leur souverain.

Ce que nous trouvons curieux, ce sont des passages de la Bible qui montrent que dans l'antiquité on s'intéressait aux noms de lieux, dans la mesure où l'on essayait d'expliquer leur étymologie. Une grande partie des toponymes évoqués dans la Bible sont des noms antérieurs à l'existence d'Israël. L'explication de leur étymologie est naïve du point de vue linguistique. Elle est fondée sur une ressemblance phonétique des noms avec des mots de l'époque. Les toponymes ont souvent une fonction commémorative,

liée à un événement ou en l'honneur d'un conquérant, comme la ville *Kenat* qui a pris le nom du conquérant *Nobach*<sup>23</sup>.

La réflexion sur l'acte de nommer et sur les noms n'est pas étrangère aux philosophes grecs. On retrouve des traces de l'intérêt de la distinction entre les unités qui évoquent des traits généraux, et nomment donc les classes, et les unités qui évoquent les traits individuels, et qui, par conséquent, nomment les individus. Les Stoïciens distinguaient le nom à proprement parler *ὄνομα κύριος* ('ónoma kúrion'), qui évoquait des qualités individuelles, et le nom commun *ὄνομα προσηγορικό* ('ónoma prosegorikon'), qui évoquait des qualités communes, donc qui servait à constituer des classes d'objets sous le nom commun, attribué à tous les représentants.

Dans la tradition grecque, on estimait que les noms propres ainsi que les noms communs devaient constituer des images instructives de la nature de leur référent ou du caractère de leur porteur. Le point de vue de Platon s'inscrivait parfaitement dans cette idée : « Selon lui, nommer, c'est connaître et comprendre le référent » (Tymoczko, 1999). Platon, d'un nom ordinaire distinguait le nom « idéal », qui est attribué aux choses par nature, naturellement, c'est-à-dire, qui distingue les choses. Dans les langues différentes, le même « nom idéal » est exprimé par une autre matière linguistique. La notion d'idéal, en ce qui concerne le nom, réside dans le fait qu'il caractérise la nature de la chose, qu'il indique, nomme ses qualités et ses propriétés, bref, qu'il constitue sa description abrégée. On retrouve la répercussion de cette idée dans la théorie descriptive des noms propres, dont nous allons parler dans la suite.

Nous pouvons prendre le risque de dire qu'une des réflexions très significatives sur le langage et sur le sens des noms propres a été présentée dans *le Cratyle* (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Il s'agit d'un dialogue entre Socrate, Cratyle et Hermogène qui discutent sur la question de savoir si la langue est un système de signes arbitraires ou naturels (démontrant une relation intrinsèque avec les objets qu'ils nomment). Le personnage principal porte un nom assez significatif : *Hermogène*, qui signifie 'fils d'Hermès' (le dieu de l'intelligence, de l'argent et de la chance). Hermogène était, comme Socrate, un des maîtres de Platon. Il se demande s'il mérite de porter son nom. Dans cet ouvrage, dont nous reconnaissons l'influence dans les idées philosophiques modernes, Socrate propose quelques thèses : parler est un acte et nommer est une partie de cet acte qui se rapporte aux choses ; nommer correspond à la propriété des choses de pouvoir nommer

---

<sup>23</sup> Bible, *Livre des Nombres*, 32.42.

ou être nommées ; le nom est cet instrument qui permet de nommer ; le nom correspond à une chose.

Nous pouvons présenter ce point de vue avec un schéma :

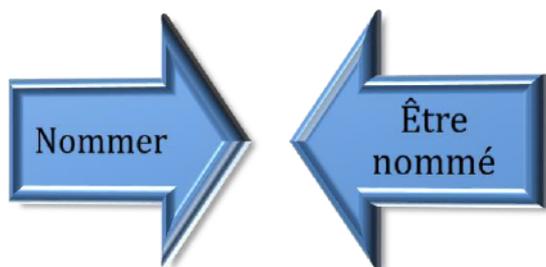


Figure 1 Relation entre « nommer » et « être nommé »

Le nom et l'objet constituent un ensemble organisé **<nom, objet>**, dans lequel le premier élément peut remplacer le deuxième. C'est-à-dire qu'il s'agit d'une relation, comme chez Czerny (2011:74), où l'objet est lié directement à son nom. On trouve ce point de vue chez Wittgenstein (1922/1997 :13) : « Le nom désigne un objet. L'objet constitue sa signification », mais lui-même a critiqué ultérieurement cette idée. Czerny appelle cette théorie « la théorie naïve de signification » (2011:74).

Molino rappelle que selon les Stoïciens, comme Diogène, le nom propre est simplement la partie du discours qui indique une qualité qui appartient à un seul individu. A partir de cela, on peut le voir de deux façons :

« l'individu constituant une substance irréductible à l'un ou l'autre de ses accidents, le nom propre ne saurait être qu'une étiquette qui le désigne et la qualité qui appartient à l'individu est tout simplement la marque qui le distingue, c'est-à-dire les syllabes qui constituent son nom ». (Molino 1982:5)

Dans la première grammaire sur la langue grecque de Denys le Thrace, nommé le Grammairien, qui date du II<sup>e</sup> s. av. J.C., on retrouve la distinction claire entre le nom propre et le nom commun : *ὄνομα κύριος* ('ónoma kúrion') et *ὄνομα προσηγορικó* ('ónoma prosegorikon'). La linguiste contemporaine Gary-Prieur en parle ainsi :

« (...) dans la grammaire grecque, en effet, le nom qui occupe une position centrale, se confond à l'origine avec le nom propre. Le terme *onoma kurion*, que le latin a traduit par *nomen proprium*, doit être compris comme désignant "le nom à proprement parler"

(c'est-à-dire le nom authentique, celui qui nomme vraiment). M. Noailly a souligné dans sa thèse le glissement qui aboutit à l'interprétation actuelle, où "nom propre" est compris comme "nom qui appartient en propre à un individu" ». (Gary-Prieur 1991a :5)

Cela veut dire que le nom propre était dans la tradition grecque le vrai nom, le nom par excellence, le nom qui « nomme ». Le nom commun n'était pas opposé à l'extrême par rapport au nom propre mais les deux étaient simplement considérés comme variantes du nom<sup>24</sup>.

Molino rappelle les mots de Donat<sup>25</sup>, le grammairien latin du IV<sup>e</sup> siècle :

« Qualitas nominum in quo est ? Bipertita est. Aut enim unius nomen est et proprium dicitur, aut multorum et appellaturum. (En quoi consiste la qualité du nom ? Elle est double : ou il est le nom d'un seul et est appelé nom propre ou il est le nom de plusieurs et il est appelé commun)». (Molino 1982:5)

Dans la tradition antique c'est plutôt l'acte de nommer qui avait une valeur particulière. Dans la tradition grecque, le nom propre était une caractéristique de son référent, mais la réflexion philosophique concerne surtout les anthroponymes. En ce qui concerne la pratique toponymique, la tradition de nommer les territoires ou les villes par le nom du souverain mérite d'être mentionnée. Les nouvelles villes fondées dans les territoires conquis par Alexandre le Grand ont reçu le nom du dominateur : *Alexandrie* (arabe *Al-Iskandarijja*) en Egypte, *Aleksandrette* (turc *İskenderun*) en Turquie. Byzance a été renommée *Constantinople* en hommage à Constantin Ier, etc. Ceci montre que les toponymes sont depuis toujours non seulement un moyen de nommer et d'« individualiser » les objets, comme tous les noms propres, mais aussi une manifestation du pouvoir et nous constatons qu'ils sont influencés par la politique.

---

<sup>24</sup> De cette interprétation actuelle de la traduction latine relèvent les notions similaires dans les autres langues. Nous pensons au français et au polonais où il existe une notion de « nazwa własna » qui signifie « le nom propre qui appartient à un seul individu » et selon la notion grecque, on devrait donc dire « nazwa właściwa », donc « le nom adéquat, le nom qui nomme vraiment, correctement ».

<sup>25</sup> Aelius Donatus *Ars grammatica*, voir : Holtz, (1981).

## 2.2. Théories modernes

Dans les temps modernes, le nom propre semble être un peu oublié dans les grammaires. *La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* (Arnauld & Lancelot, 1662) ne parle que de la dichotomie entre le nom commun et le nom propre. Pourtant cette période est très riche du fait des conquêtes du Nouveau Monde, et par conséquent fructueuse, s'agissant de la nomination de nouvelles terres.

### *Aparté sur la nomination des « nouvelles terres » par Christophe Colomb*

La conquête des nouveaux territoires équivalait à l'usurpation et l'appropriation. Avec leur découverte, Colomb prenait possession des territoires. Ainsi il les nommait en l'honneur des monarques espagnols, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon. L'acte de nommer le lieu découvert faisait partie de la domination sur le territoire et de l'adaptation du nouveau paysage au monde connu des Européens. Les noms que Colomb a donnés aux nouveaux territoires ont été imprimés, l'imprimerie ayant déjà été inventée, et divulgués.

Par ailleurs, Colomb cherchait à connaître les noms indigènes mais il les modifiait selon sa volonté. Ainsi, le nom de Cuba était originellement *Colba* et Jamaïque, *Yamaye* (Czerny 2011 : 89). Comme le remarque Ormelling (2004 : 5), les Européens n'utilisaient aucun modèle de nomination des nouveaux territoires.

À l'époque moderne, ce qui a marqué la toponymie, c'est surtout le fonctionnement des toponymes selon l'idée que la conquête territoriale a pour conséquence la nomination des terres en référence à la religion (phénomène qui était observable à l'époque du Moyen Âge), à la monarchie et aussi au vieux continent :

« J'y ai découvert un très grand nombre d'îles, habitées par une population infinie. J'ai pris possession de toutes ces îles, au nom de Leurs Altesses, par voix de héraut et avec la bannière royale déployée, sans rencontrer aucune contradiction. J'ai mis le nom de *San Salvador* à la première île que j'ai découverte, en l'honneur de Sa Divine Majesté, qui a fait le miracle de permettre tout cela : les Indiens l'appelaient *Guanahani*. J'ai appelé la deuxième île *Sainte-Marie de la Conception* ; la troisième, *l'île Fernandine* ; la quatrième, *l'Isabelle* ; la cinquième, île Juana ; et ainsi de suite, j'ai donné un nom nouveau à chacune d'elles. » (Colomb, 1961 : 180)

La période de colonisation, entamée par Colomb, fut surtout la période de la divulgation de la nomenclature toponymique européenne sur tous les continents : en Australie, il y a une majorité des noms anglais, en Amérique du Sud et en Afrique les noms indigènes se sont maintenus uniquement dans les territoires profonds du continent.

Aucune théorie ou étude de cette époque sur les noms propres ne nous est parvenue.

Bien que la majorité des études se concentre sur les aspects historique et anthropologique des cultures indigènes de cette époque-là, cette période est très intéressante pour l'étude de la toponymie, de l'exonymisation, ainsi que de la normalisation internationale des noms géographiques (dont la sauvegarde des noms indigènes).

### **2.3. La réflexion sur le nom propre dans les idées philosophiques et linguistiques**

*Plus que les linguistes, ce sont les philosophes et les logiciens qui se sont intéressés à la sémantique du nom propre et qui ont, de Stuart, Mill et Frege à Kripke, orienté les recherches.*

(Molino 1982 : 12)

L'intérêt pour les noms propres s'est manifesté très tardivement chez les philosophes. Par ailleurs, la linguistique, qui jusqu'à la fin du XIXe n'existait pas en tant que science indépendante, s'y est intéressée encore plus tardivement.

Nous avons parlé des influences de l'antiquité sur les théories du nom propre au début de ce chapitre. La théorie de convention des noms propres de Platon, présente dans *Cratyle* - où le personnage principal constate justement que les noms propres relèvent de la pure convention puisque les Grecs avaient l'habitude de nommer leurs esclaves-, est aussi présente chez les empiristes comme Locke et Hobbes. Locke (1690/1995) écrivait que si les signes linguistiques étaient naturels, il n'existerait qu'une langue. Or, comme le constate Czerny (2011), pour Locke l'adjectif « naturel » n'avait pas le même sens que pour Platon.

Ce sont vraiment les XIXe et le XXe siècle qui ont donné un éclat aux théories sur les noms propres. La logique s'est intéressée aux noms propres en général en tant qu'unités qui, selon les théories, sont exclues ou incluses dans le système de la langue, étant dépourvues ou pourvues de sens. Cette question a été soulevée par les philosophes bien avant les linguistes. L'approche logique concernant le sens des noms propres se manifeste dans deux théories opposées. Nous allons évoquer dans cette partie les théories les plus populaires.

Les termes utilisés dans la logique : noms individuels ou singuliers équivalent à ce que l'on appelle dans la linguistique les noms propres, puisqu'ils ne désignent qu'un seul et unique objet : « Le nom Individuel ou singulier est un nom qui ne peut être affirmé, avec vérité dans le même sens que d'une seule chose » (Mill 1988 : 27).

Le débat sur le nom propre ramène à la question suivante : les noms propres sont-ils ou non pourvus de sens ? Gagnent-ils en signification dans l'acte de parole par association des traits caractéristiques de l'objet qu'ils nomment ? Il apparaît ainsi une notion de signification autre que lexicale.

La première théorie disant que les noms propres sont dépourvus de signification est celle d'un logicien écossais, J. S. Mill (1988), qui a introduit la notion de « connotation » et de « dénotation ». Selon lui les noms propres dénotent mais ne connotent pas. La dénotation y est comprise en tant qu'ensemble d'éléments désignés, c'est-à-dire l'extension, l'étendue du nom. La dénotation du nom individuel c'est donc un objet individuel, unique. La dénotation du nom individuel *France* est le pays, la France elle-même. La dénotation du nom propre est donc limitée à un seul objet. Le terme dénotation est aussi utilisé en tant que « référence » et en tant que « Bedeutung » chez Frege.

La connotation du nom c'est le contenu linguistique, autrement dit, son « intension ». Elle est constituée d'un ensemble de traits caractéristiques attribués à tous les représentants du nom qui n'appartiennent qu'à eux. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Kaleta (2005b : 20) le nom *villa* connote les traits suivants : une maison confortable, luxueuse, d'une certaine beauté. Les maisons qui ne présentent pas tous ces traits ne sont pas des villas. La connotation de Mill équivaut à la signification du nom et il s'agit ici de la signification lexicale. Le terme *connotation* est bien sûr utilisé dans des contextes différents, ayant alors une signification différente.

À la fin du XIXe siècle le philosophe allemand G. Frege a formulé une théorie, complètement opposée à celle de Mill, disant que les noms propres ont un sens. Le sens de Frege est nommé en allemand *Sinn* en opposition à *Bedeutung*, la signification. Pour Frege, le sens est objectif et a une valeur commune, c'est-à-dire, qu'il est connu par tous les locuteurs. On peut avoir des associations liées au sens commun qui sont individuelles et cela ne constitue pas le sens. Nous allons reparler de la théorie de Frege dans la partie II de cette thèse, dans le chapitre concernant les allonymes. Pour Frege, il paraît évident qu'un nom propre a un sens. C'est la condition sine qua non pour que le nom puisse être relié à son référent.

« A proper name must at least have a sense (...); otherwise it would be an empty sequence of sounds and it would be wrong to call it a name ». (Beaney 1997 : 180)

Une polémique sur la signification des noms propres a été soulevée par B. Russell (1919). Pour ce philosophe, les noms propres sont des abréviations des *descriptions définies*. Ils se substituent aux descriptions définies. Leur signification est descriptive et résulte des traits caractéristiques des objets nommés. La fonction du nom propre est donc une fonction référentielle, autrement dit, d'indication ou de désignation, en tenant compte de l'ensemble de descriptions définies (originellement : backing of description thesis). Du même avis étaient les philosophes P. F. Strawson (1974) et J. R. Searle (1958). Le premier considérait que le nom propre n'a aucune valeur sans le *background* en tant que descriptions définies et le second disait que le nom propre est une somme des traits attribués à son référent. Pour Searle, le sens des noms propres doit plutôt être interprété comme un « faisceau de descriptions », étant donné que les individus peuvent avoir une « description identifiante » différente.

Parmi les philosophes pour lesquels les noms propres ont la capacité référentielle la plus grande nous pouvons spécialement citer les noms de Russell (1905), Wittgenstein (1953), Searle (1958), Strawson (1974) ou encore Frege (1979:124), qui dit :

« (...) it is via a sense, and only via a sense that a proper name is related to an object ».

L'idée de surcharge de sens est évoquée par Weinreich (1996) qui propose le concept d'« hypersémantisme » des noms propres. Et ce point de vue a déjà été présenté par Bréal (1897 : 198) :

« Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels (...) ».

Une polémique contre les théories des descriptions définies a été soulevée par S. A. Kripke et K. S. Donnellan (1966). Selon ce dernier, chaque personne peut donner une description définie différente pour un seul objet, selon ses propres associations. Les descriptions définies peuvent changer au cours du temps et selon les opinions sur l'objet désigné. Le problème soulevé par les philosophes est néanmoins analysé à l'aide des noms des personnages historiques, ou comme le dit Jonasson, de « notoriété » qui ont déjà un niveau de « communisation » et de « lexicalisation ». Les noms comme *Aristote* ou *Socrate* sont introduits dans le lexique à l'aide des descriptions définies et ainsi définis dans des entrées encyclopédiques. Pour Kripke, la source et le lien de la référence entre le nom propre et l'objet qu'il désigne est la chaîne de communication et non la description définie ou ce que le locuteur pense sur l'objet en question. Le nom réfère à l'objet grâce à une certaine convention ou tradition qui est liée à l'acte de nomination ou de baptême. Quand on utilise un nom propre, il réfère à l'objet même si nous ne pouvons pas l'identifier en tant que tel. Le nom propre garde donc sa fonction référentielle même sans l'aide des descriptions définies qui décrivent les traits caractéristiques du référent.

De même, nous revenons aux théories disant que les noms propres sont complètement dépourvus de signification. Nous regroupons parmi ces théories avant tout la théorie millienne et la théorie kripkéenne. Kripke définit le nom propre comme un « désignateur rigide » qui est attribué à son référent par une « cérémonie de baptême » ('naming ceremony'). Kripke oppose ainsi le nom propre à la description définie, car selon lui, la description définie n'a pas toujours le même référent. Certes. Prenons comme exemple la description définie *la capitale de la Pologne* qui n'a pas toujours le même référent. En fonction de l'époque cela pouvait être *Gniezno*, *Cracovie* ou *Varsovie*. Le « désignateur rigide » de Kripke peut être comparé à la théorie de la « référence directe » de Mill (1843 : 40) : « Proper names are attached to the object themselves, and are not dependent on the continuance of any attribute of the object ».

Dans les théories de Mill et de Kripke, les noms propres fonctionnent comme une sorte d'index ou des pronoms démonstratifs, qui sont des expressions dépourvues de toute description. Pour Kripke les noms propres qui sont des désignateurs rigides,

peuvent être comparés à une sorte d'étiquette qui est liée à son référent d'une manière unique, stable et immuable. Reprenons l'exemple de Mill (1843 :21) :

« A town may have been named Dartmouth, because it is situated at the mouth of the Dart. But it is no part of the signification of the word Dartmouth, to be situated at the mouth of the Dart. If sand should choke up the mouth of the river, or an earthquake change its course, and remove it to a distance from the town, the name of the town would not necessarily be changed. That fact, therefore, can form no part of the signification of the word; for otherwise, when the fact confessedly ceased to be true, no one would any longer think of applying the name. »

Pour reformuler cette citation, le nom propre peut être attribué à l'origine à son référent en fonction des caractéristiques qui le définissent au moment de l'attribution, mais les caractéristiques du référent ne sont pas prises en considération en ce qui concerne le sens du nom propre. Cet avis est partagé par Ullmann (1952:24), pour qui on ne peut pas dire qu'on comprend un nom propre mais qu'on peut dire à quoi il réfère :

« Les noms propres n'ont pas de sens et, par conséquent, la notion de signification ne s'applique pas à eux. La fonction d'un nom propre est l'identification pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale. »

Comme le reformulait Leroy (2004:99), nous ne pouvons pas répondre à la question : « Que veut dire Lima ? », mais nous pouvons dire : « Qu'est Lima ? ». Parmi les philosophes polonais dont les théories s'inscrivent dans cette prise de position nous pouvons citer encore Kotarbiński (1986) et Dąbbska (1973).

Pour le philosophe polonais Grodziński (1973), la signification du nom propre est l'idée d'un objet unique et défini. Selon lui, la plupart des noms propres ont plusieurs référents et il nomme ce type de noms propres des noms pluriréférentiels, à la différence des noms monoréférentiels, qui sont pour lui des noms propres parfaits, prototypes, comme par exemple *Europe*, *Afrique*, etc. Nous pouvons constater que les toponymes sont donc plus proches du nom propre modèle - un nom propre monoréférentiel, que les anthroponymes qui sont d'habitude des noms propres multiréférentiels (sauf ceux « de notoriété »). En parlant de la « multiréférentialité » des noms propres, il est important de préciser qu'à la différence du nom commun, le nom

propre, même s'il peut avoir plusieurs référents, réfère à un objet unique dans chacun de ses emplois. Le philosophe utilise les termes classiques scolastiques<sup>26</sup> de *differentia specifica* et *genus proximum* en constatant que les noms propres n'ont que le *genus proximum*.

Ceci nous amène aux théories du sens minimal des noms propres et à la linguistique. Selon certains linguistes, comme Leroy, le fait que les utilisateurs de la même langue soient capables de comprendre les noms propres, comme par exemple *Loire*, *Lyon* en tant que nom de fleuve et nom de ville, est une preuve que les noms propres ont dans leur structure sémantique des concepts généraux comme fleuve, ville. Du point de vue de certains linguistes, les noms propres ont au moins un trait sémantique qui indique que l'objet nommé appartient à une des catégories d'objets. Cela veut dire que les noms propres ont donc un sens général. Pour comprendre ce sens, c'est-à-dire, pour comprendre les noms *Loire*, *Lyon*, *Louis* en tant que fleuve, ville, homme, il faut avoir dans son ensemble lexical ces notions générales. On trouve ce point de vue chez Kuryłowicz (1980), Van Langendonck (1982) et Gross (1981).

La théorie du sens minimal des noms propres est présente dans la linguistique cognitive selon laquelle l'esprit humain classe le monde qui l'entoure en catégories. Même si on ne sait rien sur l'objet, le sens minimal du nom nous permet au moins de le classer dans une des catégories connues. Le sens minimal est présent dans la conscience de toute la communauté linguistique et constitue une sorte de savoir référentiel. C'est un élément important du savoir sur le monde qui est autour de l'homme et un élément épistémologique tout aussi important.

Le savoir sur les catégories générales peut être aussi inclus dans les structures morphologiques des noms. Nous allons traiter de la morphologie des noms propres dans le chapitre concernant la grammaire.

---

26 D'après Kaleta (2005a : 23), trad. Auteure.

## 2.4 Statut du toponyme au sein de la langue

*L'onomastique n'a pas pour tout le monde la même valeur (...).*

Charles Camproux

Le vrai débat sur les noms propres dans la linguistique occidentale a commencé très tardivement par rapport à l'intérêt que leur portent la logique et les études onomastiques. Ce n'est qu'au milieu du XXe siècle que nous pouvons vraiment parler d'une approche linguistique et des théories linguistiques des noms propres. La question du nom propre a été abordée en tant que problème du sens et de l'identité dans la logique, et dans l'onomastique, en tant que problème des origines, de l'étymologie, des substrats et des superstrats linguistiques, et de leurs répartitions, entre autres.

Comme pour les théories philosophiques, nous ne ferons que mentionner les points de vue sur la question du statut du nom propre (et du toponyme) au sein de la langue sans polémiquer avec. Cependant, il nous paraît pertinent de présenter en détail les fonctions du nom propre et du toponyme ainsi que les études les plus récentes des grammairiens qui ont éclairé différemment cette unité linguistique qu'est le nom propre. Nous le ferons dans le chapitre suivant en essayant de décrire la grammaire du toponyme.

Les linguistes sont confrontés à l'héritage de la pensée philosophique sur les noms propres. Si l'on fait référence à l'icône de la linguistique, c'est-à-dire à l'idée saussurienne du signe comme signifiant et signifié, les théories philosophiques classiques excluent le nom propre de l'ensemble des signes linguistiques, puisque le nom propre a un signifiant, mais pas de signifié. Reprenant la théorie millienne, le nom propre dénote mais ne connote pas. La dénotation étant comprise en tant que référence, et la connotation en tant que signification, nous pouvons en déduire que le nom propre a une référence mais n'a pas de signification. Sur de telles théories est fondé le point de vue présenté dans *Le Bon usage* : « Le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière » (Grevisse 1997). Nous trouvons le même constat chez Lyons (1977:198) : « it is widely, though not universally, accepted that proper names do not have sense ».

Les théories sur les noms propres sont limitées à l'usage de ce nom dans les langues européennes, sans qu'il soit pris en considération au plan linguistique universel. Dans certaines langues non européennes (chinois ou malgache par exemple) les noms qu'on attribue aux objets et aux personnes sont transparents et contiennent ce qu'on appellerait un sens lexical qui n'y est pas sans importance, comme dans le cas des noms propres transparents dans les langues européennes ou dans l'usage ancien des anthroponymes slaves (ex. *Bogusław*- qui magnifie le Dieu).

A l'opposé des théories qui prônent une absence totale de sens des noms propres, on trouve des théories linguistiques qui reprennent les théories philosophiques disant que les noms propres sont, de tous les éléments linguistiques, les plus significatifs. Ainsi Martinet (1985), suivant Russell, Strawson, Frege et les autres philosophes selon lesquels le nom propre est surchargé de sens, considère les noms propres comme une classe à part : « Les noms propres, en effet, forment une classe de monèmes censés désigner chacun une entité unique. ». Il considère le nom propre comme une description exhaustive de son référent, puisqu'il y réfère directement. Nous pouvons rapprocher ce point de vue de la thèse de Weinreich (1996) que nous avons évoquée dans le paragraphe précédent, sur l'« hypersémantique » des noms propres.

Le linguiste polonais Kuryłowicz (1956) a soutenu la théorie selon laquelle les noms propres ont un sens. Il définit le sens des noms propres à l'aide des notions de l'étendue et du contenu. L'étendue du nom propre est limitée à un seul objet et le contenu est illimité. On peut rapprocher le contenu de Kuryłowicz de l'ensemble des traits caractéristiques du référent de Searle. Kuryłowicz insiste sur le fait que le nom propre ne désigne pas l'objet comme le fait le nom commun mais il le nomme. C'est donc l'acte de nommer qui est essentiel dans le cas du nom propre.

Entre les deux extrêmes des théories sur l'absence ou la surcharge de sens du nom propre, il existe une version « faible » (cf. paragraphe ci-dessous). Ce point de vue est défendu par Maurice Gross (1981), pour qui les noms propres ont un sens, mais ce sens se limite à des traits sémantiques assez généraux de type « +/- animé », « +/- humain », etc.

### 2.4.1 Sémantique des toponymes

En réponse à la polémique autour du sens des noms propres, Kleiber (1981) a introduit, à la suite de Searle, une théorie de la *version forte* et de la *version faible* du sens des noms propres. Il envisage le nom propre comme un signe linguistique dénommant et non comme un signe descriptif. Comme Frege, il constate qu'un nom doit avoir un sens pour référer, mais ce n'est pas un sens descriptif : « (...) le Npr a un sens, mais ce n'est pas un sens descriptif composé de propriétés vraies du porteur; il se limite à l'indication dénomminative » (Kleiber 1981 :330).

Pour Kleiber le nom propre est « l'abréviation du prédicat de dénomination *être appelé /N/* » (Kleiber 1981 : 331) Ainsi, le nom propre ne dénote même pas, mais il dénomme. La théorie de Kleiber, comme la plupart des théories sur les noms propres, a rencontré des critiques, entre autres de la part de Cislaru (2005 : 100) ou de Leroy (2004 : 110-113).

Pour les linguistes, le sens du nom propre ne comporte donc qu'un ou quelques traits descriptifs du référent. Le sens est alors réduit à des spécifications comme *homme* pour *Paul*, *ville* pour *Paris*, ou des traits sémantiques généraux (+/- masculin), (+/- animé) (d'après Leroy 2004 : 106). Ce type de description du sens du nom propre relève d'une sémantique structurale classique, comme celle de Rastier. L'attribution des noms propres aux référents ayant les mêmes traits sémantiques se fait d'une manière conventionnelle, en raison des règles sociales.

Hébert (1996 :43) propose ainsi de « considérer que le sémème-type du nom propre, qui est tout simplement sa signification en langue, est généralement pauvre, tandis que son sémème-occurrence acquiert du sens en contexte, par le jeu de l'activation des sèmes ». Cela, toutefois, ne concerne que les noms propres « banals », ou si l'on veut, qui n'ont pas de notoriété, comme *Dupont*, *Pierre*, et n'est pas valable pour les noms dits à *notoriété*. Hébert distingue trois types de noms propres : « néologiques » (fictionnels- qui n'ont aucun sens), « spécialisés » (banals, qui sont désincarnés et qui n'ont que des sèmes inhérents macrogénériques) et « à notoriété » (qui ont comme la plupart des noms communs des sèmes macrogénériques, mésogénériques, microgénériques et spécifiques). Dans cette optique, nous constatons, avec Leroy, que les noms propres ont peu de sèmes inhérents (ce sont d'habitude : humain, animé, masculin, etc. et leurs contraires). En revanche, « tous les noms propres seront considérés comme porteurs de ces quatre types de sèmes, micro-, méso-, macro-

génériques et spécifiques, qui leur seront conférés par afférence contextuelle » (Leroy 2004 :120).

Le toponyme peut être soumis à une analyse sémique de la manière suivante :

« sémèmes »	Warszawa	America
Microgénérique (Taxème)	Lieu	Lieu
Mésogénérique (Domaine)	Géopolitique	Géopolitique
Macrogénérique (Dimension)	Inanimé	Inanimé
Classème	Ville	Pays, continent
Sème générique inhérent	Oïkonyme (lieu habité)	Oïkonyme (lieu habité)
Sème générique afférent	Résistance	Indépendance
Sème spécifique inhérent	Ville ; Capitale	Pays ; Démocratie ; Union
Sème spécifique afférent	Insurrection, patriotisme, etc.	Liberté, Indépendance
Sème spécifique afférent actualisé dans les différents contextes	Développement, Snobisme	Richesse, Prospérité

Tableau 4 : Analyse des toponymes en sèmes.

#### 2.4.2. Plusieurs niveaux de sens chez Kaleta

La linguiste polonaise Zofia Kaleta (2005 a : 25) parle de différents niveaux de sens des noms propres. Néanmoins, ce qu'il faut entendre par « sens » chez Kaleta, ce n'est pas le sens lexical. Elle distingue d'abord le *sens catégoriel* ou autrement dit, *sens général*, qui est présupposé et que nous pouvons rapprocher du sens minimal de Kleiber et des notions générales de Kuryłowicz et de van Langendonck.

Kaleta distingue 25 **catégories conceptuelles**, par exemple : objet, personne, sexe, nombre, espace, lieu, ville, trajet, etc. Les catégories sont distinguées à plusieurs niveaux épistémologiques, que nous allons présenter en référence aux toponymes :

- niveau de base, ex. *cet objet est une ville*,
- niveau supérieur, ex. *cet objet est un oïkonyme (lieu habité)*
- niveau inférieur, ex. *cet objet est une capitale*

Ces catégories sont distinguées sur la base de la ressemblance des objets avec un objet prototype. Kaleta définit le prototype en tant qu'exemplaire d'une catégorie que l'esprit

humain considère comme le plus représentatif et ayant les traits caractéristiques de la catégorie. Une catégorie contient donc des exemplaires plus ou moins proches du prototype. Kaleta présente ainsi le procès cognitif des noms propres. L'homme en apercevant les objets individuellement, l'un après l'autre, en les nommant ou en les découvrant, les apprend en même temps et les attribue aux catégories notionnelles de base. Pour les noms comme *Odra*, *Gdańsk* ce sont : fleuve et ville au sein d'un espace. Les catégories générales constituent donc un minimum sémantique du nom propre que Kaleta définit en tant qu'élément sémantique qui n'est pas exprimé d'une manière visible, qui est inclus dans le nom. Il y a aussi des catégories générales qui sont exprimées d'une manière visible, extériorisée, c'est-à-dire à l'aide des moyens morphologiques ou syntaxiques. Ce sont notamment la catégorie du sexe et du nombre, que l'on détaillera ci-dessous.

Kaleta parle ensuite du *sens grammatical* qui est exprimé par les composants morphologiques des noms propres d'une manière régulière, c'est-à-dire quand les catégories générales que nous venons d'évoquer sont exprimées d'une manière régulière par les catégories grammaticales. Pour la langue polonaise, ce sont donc : le genre, le nombre et le cas ; dans la langue française, ce seront le genre et le nombre.

Il est distingué par la suite le *sens émotif* ou *expressif*, en tenant compte de la fonction communicative des noms propres. Ce sont notamment des formes hypocoristiques. Ce sens est exprimé d'une manière régulière pour la majorité des prénoms français et polonais à l'aide de la base abrégée du nom et d'un suffixe (nous allons développer cette question dans le chapitre concernant la grammaire des noms propres). Donc, nous pouvons dire que ce sens est exprimé par la morphologie des noms.

Selon le contexte socio-culturel, indispensable pour comprendre la référence et le sens minimal des noms propres, Kaleta distingue le *sens pragmatique*.

Kaleta distingue encore le *sens associatif* pouvant être de deux types : association aux traits caractéristiques du référent et tout ce qui le concerne, et association au sens premier des noms propres transparents comme *Mont Blanc* ou *Nowy Targ* ('nouveau marché' – ville polonaise). La transparence des noms propres qui permet de voir le sens premier (lexical) peut être source de différentes associations et connotations, positives ou négatives. Elle prouve aussi que la grande majorité des noms propres, même ceux qui ont été créés dans les temps anciens, étaient des unités lexicales transparentes compréhensibles pour leurs utilisateurs et leurs créateurs. La linguiste cite comme exemple les oïkonymes polonais terminés en *-ów*, *-in* qui signifiaient à l'époque que la

ville en question appartenait à la personne dont le nom a servi de base à l'oïkonyme. Ainsi, par exemple, *Aleksandrów* appartenait à Alexandre et *Bogucin* à Bogut.

Le *sens historique, génétique*, qui est distingué par la suite (les onomasticiens français parlent du sens premier, lexical), concerne l'origine du nom propre. Ce sens est reconstruit par les onomasticiens à l'aide de la signification de la base du nom et du suffixe qui le constituent. La reconstruction du sens premier du nom propre met devant nos yeux le savoir historique et « civilisationnel » qui y est inclus. Par exemple, les suffixes que nous venons d'évoquer dans les exemples d'oïkonymes cités ci-dessus étaient à l'origine des suffixes adjectivaux et leur signification première était la possession. C'étaient des suffixes possessifs que l'on pouvait retrouver également dans les noms communs et précisément, dans les adjectifs formés à partir des noms communs : *aptekarzów*, *matczyn*, -in/-yn ('des pharmaciens, des mères'), etc.

Le *sens structurel*, qui est distingué par la suite, relève de la composition du mot. Kaleta remarque que ce sens ne peut être distingué que dans les noms composés (soudés ou séparés) ou dans les noms dont la structure est transparente, c'est-à-dire, que l'on peut diviser en base et suffixe. Ainsi le sens structurel des oïkonymes cités ci-dessus sera : oïkonyme possessif. Le sens structurel est plus général que le sens génétique et il ne fonctionnait que dans des époques antérieures. Kaleta constate que pour les locuteurs contemporains, ces oïkonymes ne possèdent plus un tel sens<sup>27</sup>.

En dernier lieu, Kaleta parle du *sens étymologique* qui concerne la racine du mot. Dans le cas des toponymes polonais, Kaleta remarque qu'il faut avoir parfois recours à d'autres langues slaves pour reconstituer la racine protoslave ou indoeuropéenne. L'auteure cite comme exemple la ville polonaise de Jasło et la rivière *Jasiołka* qui à l'époque avaient la même forme *Jasieł*. Ce parallèle a permis d'extraire la racine *jas-* : protoslave (*j*)*ěs-* et indoeuropéenne *\*aidh-s-* signifiant 'propre, clair' et étant une caractéristique de l'eau qui coulait dans les montagnes, mais elle avait aussi une deuxième signification : 'incendie, brûler, carburant'. Comme le remarque Kaleta, la reconstitution du sens étymologique demande une connaissance et des études philologiques profondes.

---

<sup>27</sup> Tout de même, dans notre corpus nous avons repéré quelques toponymes dont la structure présente un tel sens pour les locuteurs contemporains. Il apparaîtra dans le chapitre sur la transposition et la traduction avec un ajout de l'information dans la partie III.

### 2.4.3. Référence des toponymes

Après avoir présenté plusieurs niveaux de sens proposés par Kaleta (2005b :28), nous constatons que la fonction basique des noms propres, la fonction référentielle, n'entre pas en contradiction avec leur aptitude à avoir un sens ; ils peuvent même simultanément avoir des sens différents.

Milner (1989) parle d'une référence virtuelle, ou référence potentielle, c'est-à-dire, l'aptitude à avoir des référents, opposée à la référence actuelle, qui est une évocation effective d'un ou de plusieurs référents. Nous pourrions rapprocher cela de la dichotomie chomskyenne, des deux niveaux de sens : d'une part, le sens en langue (sens potentiel), sur lequel les usagers ont un savoir relativement stable et que les dictionnaires tentent de décrire à l'aide de définitions, et d'autre part, le sens en emploi (autrement dit : effets de sens, sens en discours, sens actuel, sens textuel, sens contextuel) (Chomsky : 1965). Les noms propres ont *par définition* un seul référent. Dans le cas des toponymes, le référent est un lieu, évidemment.

Baylon et Mignot (2005), constatent que par principe, les noms propres ont un référent actuel. La référence virtuelle, quant à elle, concerne un nom qui permet d'identifier une classe d'objets, une sorte de représentant à partir duquel on peut créer une définition des noms communs. Mais selon Touratier (2000 : 58) « Quand il s'agit de noms propres, il n'y a pas lieu d'opposer référence virtuelle et référence actuelle, puisqu'elles s'identifient ».

Selon Molino (1982 : 19) :

« les noms propres renvoient aux trois dimensions de la déixis : la personne, l'espace et le temps. Dans le réseau cognitif de chacun, les noms propres constituent les points fixes de l'organisation symbolique : en même temps que l'organisation mentale et la structure du monde. (...) Les noms propres sont les balises qui jalonnent cette orientation (dans la société et dans le temps) : noms du groupe, des souverains, des dieux, des lieux-dits, des villes, des pays, noms de fêtes et des divisions du temps ».

Ou encore :

« [Selon] Bühler (1965) pour lequel il existe dans la langue un champ de la deixis (composé de tous les éléments qui renvoient aux trois dimensions de la deixis (pronoms,

Npr, démonstratifs, etc.)) et un champ de la représentation (auquel appartiennent les autres éléments du langage, noms, verbes), (...) le nom propre constitue un autre champ linguistique, qui occupe une place intermédiaire entre les deux autres : en effet le nom propre est un nom, mais son fonctionnement morpho-syntaxique, sémantique et pragmatique le rapproche des déictiques, des pronoms personnels par exemple ». (Molino 1982 : 19)

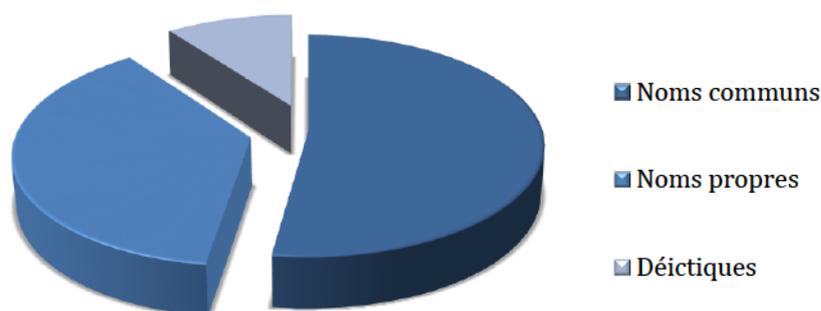


Figure 2 : Noms communs, noms propres et déictiques

Le nom propre se trouve donc au milieu « désignant l'individu dans son identité et sa continuité spatio-temporelle, utilise le champ de la représentation selon des modalités proches du fonctionnement du champ déictique en faisant d'un signifiant la marque propre d'une singularité » (Molino 1982 : 19). Précisons encore que le nom propre identifie de la même façon sans avoir besoin de contexte quelconque, et sans distinction de l'emploi dans les phrases de temps de *re* et de *dicto*. Il se distingue donc des déictiques car il réfère précisément, et indépendamment de « ego, hic, nunc ». Il a une capacité à identifier beaucoup plus forte que la détermination à l'aide des déterminants comme *le*, ou *ce*; ou bien *son* (Molino 1982 : 19) qui identifient avec la même précision que le nom propre mais à l'aide d'un contexte particulier.

Wilmet (1991) décrit la référence des noms propres à travers la mise en contexte. Comme le dit Lecuit :

« (les noms propres) ne (y) sont plus considérés du point de vue de la langue, mais du point de vue du discours (ou de la parole, dans le sens saussurien du terme). La langue étant le « système de signes » mis à la disposition de l'individu pour produire le discours.

La langue est donc un instrument et la parole, la musique que l'on produit avec. Le signe linguistique est, lui, composé d'un signifiant (une image acoustique) et d'un signifié (correspondant au concept). En langue, le nom propre est asémantique. C'est un simple signifiant avec un signifié vide, "disponible". » (Lecuit 2012 : 39-40)

C'est donc le passage de la langue au discours qui dote un signifiant d'un référent. Et par conséquent « c'est ce référent qui va donner au nom propre dans cette situation et cette situation seulement, son lot de sèmes » (Lecuit 2012 : 39-40).

Voici un schéma du nom propre en discours de Wilmet :

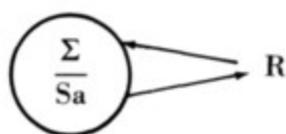


Figure 3 : Nom propre en discours (Wilmet 1991 : 115)

Ce schéma imite le schéma du signe saussurien avec un signifiant (Sa) et un signifié (Sé) chez Saussure, mais remplacé chez Wilmet par Σ, qui symbolise le « contenu de sèmes ». Le R représente le référent. D'après ce schéma, le nom propre reçoit un contenu de sèmes différents pour chaque discours.

Revenons à notre constat que les linguistes (surtout les sémanticiens) insistent sur le fait que les noms propres sont monoréférentiels. L'unicité référentielle est souvent le trait définitoire des noms propres (Grevisse, 1997). *Le Petit Robert de la langue française* (Rey et Rey-Debove, 2000) définit le « nom propre » de la manière suivante : « Mot ou groupe servant à désigner un individu et à le distinguer des êtres de la même espèce ». Le nom propre y est traditionnellement mis en opposition au nom commun : « Mot servant à désigner les êtres, les choses qui appartiennent à une même catégorie logique, et spéciale à une même espèce ».

Le critère de la monoréférentialité des noms propres nous laisse supposer que les anthroponymes, les toponymes et autres noms propres ne désignent qu'un seul objet<sup>28</sup>. Ceci reste néanmoins un principe théorique car la catégorie du nom propre est loin d'être homogène. Les noms de personnes ne sont pas précis. Pour identifier une

---

<sup>28</sup> Nous avons pourtant mentionné dans le Chapitre 2 les cas transonymiques des noms propres et les métonymies. Ici, il s'agit de l'emploi non-modifié des noms propres.

personne, on a recours à plusieurs données : prénom, nom de famille, lieu de naissance, noms des parents, et dans l'administration, on attribue en plus de cela des numéros d'identification aux individus.

De nombreux toponymes semblent être les noms propres les plus proches de ce critère, et particulièrement, les noms de pays. Gary-Prieur (1994) et Noailly (1995) (voir aussi Leroy 2004 : 56), malgré plusieurs divergences dans leurs thèses sur les noms propres, considèrent les noms de pays comme les seuls vrais noms propres, car ils sont les plus proches du prototype du nom propre monoréférentiel. Au contraire, Lecuit constate dans sa thèse un cas inverse :

« Les noms de pays semblent a priori attribués une et seule fois. Et pourtant, il y a deux Congo. Il y a aussi deux îles Christmas, l'une dans l'océan Pacifique, l'autre dans l'Océan Indien. L'existence d'une ville de Paris, dans l'état du Texas est bien connue également (et il y a aussi une ville de Paris en Arkansas, en Caroline du Sud, au Dakota du Nord et dans 18 autres états américains, plus deux autres au Canada, une autre au Gabon, une en Suède, etc.). » (Lecuit 2012 :49)

Il faut néanmoins distinguer les noms de pays dits officiels et les noms de pays officiels. Les noms officiels de pays sont très précis et contiennent aussi le nom du système politique, et ces choronymes ne se répètent jamais<sup>29</sup>. Ils sont donc les noms propres monoréférentiels.

Dans le cas des anthroponymes, il semble qu'ils soient les plus éloignés du prototype du nom propre (en tout cas, les noms de famille ou les prénoms). Par ailleurs, il y a des noms communs dans la langue française qui renvoient à un seul référent<sup>30</sup>, comme la lune, le soleil, etc. Le critère de la référentialité des noms (propres et communes) est donc dans certains cas contestable et nuancable.

---

<sup>29</sup> Le fait que les noms de pays aient des formes officielles et officieuses est appelé une « synonymie des noms propres » par Tran (2006).

<sup>30</sup> Pour la question de l'unicité référentielle voir : Leroy (2004 : 21-24).

## Chapitre 3 : Une grammaire du toponyme

*Le nom propre est bien un parent pauvre de la linguistique.*

Molino (1982)

Les grammaires traditionnelles<sup>31</sup> divisent la catégorie du nom en nom propre et en nom commun, opposant les deux catégories.

Les caractéristiques limitées, les critères définitoires réduits à une simple opposition au nom commun, l'absence de sens et de signification ont fait que le nom propre a été pendant longtemps mis de côté dans les analyses linguistiques. Comme ceci est dit dans la citation de Molino (1982). Effectivement, Saussure (1916) traite les noms propres comme des « mots isolés (...) qui ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments ». Ni le structuralisme, ni la grammaire transformationnelle ne se sont vraiment intéressés au nom propre. Nous ne trouverons pas d'analyses des noms propres chez Benveniste ou Chomsky.

Ce sont les années 80 qui ont mis la lumière sur les noms propres et probablement l'adaptation du cognitivisme à la linguistique. Le numéro 66 de la revue *Langages* y est entièrement consacré avec l'article de Molino (1982) qui est pris souvent comme référence. Les recherches récentes des linguistes français montrent que les deux

---

<sup>31</sup> La définition que donne le *Bon Usage* de M. Grevisse précise que contrairement à un nom commun, le nom propre n'a pas de signification véritable, ni de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien non sémantique, par une convention qui lui est particulière. On trouve une formulation semblable à propos de la désignation du nom propre dans la *Grammaire méthodique* de Riegel (1996), qui dit que le nom propre est une étiquette non descriptive, qu'il s'attache à un référent unique, et que ce fait n'est assuré que dans la situation où il est énoncé. Il est intraduisible et il désigne toute substance distincte de l'espèce à laquelle elle appartient. Ensuite, toujours selon la *Grammaire méthodique*, en conséquence, le nom propre ne possède aucune signification, ni aucune définition. Contrairement au nom propre, le nom commun est un nom servant à désigner toute substance non distincte de l'espèce à laquelle elle appartient. Ainsi, le nom commun est pourvu d'une signification et d'une définition.

Les linguistes sont restés longtemps sous l'influence des théories logiques. Dans le *Bon Usage*, nous trouverons aussi une distinction nette entre le nom commun et le nom propre, les deux étant mis en opposition :

« 236 Au point de vue de leur extension logique, les noms se divisent en noms communs et noms propres.

a) Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce (...)

b) Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier (...) » (Grevisse 1997:167).

catégories du nom, propre et commun, se ressemblent davantage qu'elles ne divergent. Le nom propre commence à être étudié sur le plan de la morphologie, de la syntaxe, de la phonétique, de la lexicologie, de la traduction, de la sémantique, etc. La grammaire des noms propres cherche à décrire les propriétés linguistiques particulières aux noms propres de la même façon qu'elle le fait pour les noms communs. Les questions qui se posent sont les suivantes : est-ce que les fonctions linguistiques et les caractéristiques sémantiques des noms propres, différentes de celles des noms communs, se manifestent également dans la morphologie, dans la flexion et la dérivation ainsi que dans la syntaxe de ces noms ? Comment s'effectue la réalisation des catégories du genre, du nombre et des cas grammaticaux des noms propres ? Nous essayerons de présenter cette problématique à partir des noms propres, et particulièrement des toponyme, français et polonais pris en exemples. Nous mentionnerons également certains aspects grammaticaux et linguistiques comme l'orthographe, la traductibilité, la majuscule, etc. Ceci nous permettra d'effectuer une analyse morphologique des endonymes et des exonymes dans la partie III.

### **3.1. Critères et caractéristiques dans la grammaire traditionnelle**

L'hétérogénéité des noms propres que nous avons vue dans le chapitre 1 constitue la raison essentielle de la difficulté à définir le nom propre. Molino résume ce fait en constatant que « tout peut être le nom propre ». Ceci n'est pas tout à fait vrai, mais donne une image de la complexité de cette unité linguistique. Le nom propre est étudié aujourd'hui dans le cadre de la cognition, du traitement automatique des langues, de l'analyse contrastive des langues, qui peuvent être liés à la traduction. Ces analyses ont montré les nouvelles facettes du nom propre. Nous allons les présenter brièvement dans la suite de ce chapitre et nous allons essayer de contester les stéréotypes utilisés pour définir le nom propre il y a encore peu de temps. Nous prendrons pour exemples des toponymes, à la différence de la linguistique et de la logique qui privilégiaient les anthroponymes. Nous suivrons ainsi *le Bon usage* pour qui les véritables noms propres désignent d'abord les lieux : villes, villages, rues, monuments, pays, cours d'eau, astres, avant de désigner les personnes.

### 3.1.1. Graphie : la majuscule

Selon la tradition grammaticale : « Les noms propres prennent toujours la majuscule » dit *Le Bon usage* (Grevisse 1997:17). On trouve une telle constatation dans les grammaires traditionnelles françaises et polonaises, mais aussi chez les linguistes contemporains, comme Jonasson (1994 : 25) ou Rzetelska-Feleszko (1993 : 397), qui remarquent pourtant que tous les noms qui s'écrivent avec une majuscule ne sont pas pour autant des noms propres (surtout ceux qui font référence à des personnes, des lieux et des institutions comme Parlement, Sénat, Eglise, etc.), mais que, précisément, la majuscule leur attribue (uniquement à l'écrit) le statut propre.

Notons de plus, que le critère de la majuscule est un critère synchronique et qu'il n'est pertinent que pour la langue écrite. Selon certains linguistes, l'emploi de la majuscule pour le nom propre ne s'est établi que progressivement avec le développement de l'imprimerie (Leroy 2004). Et donc, comme Leroy le remarque, le critère de la majuscule n'est pas translinguistique. Les langues comme l'arabe ou le chinois, n'ont pas cette distinction ; par ailleurs, on peut constater que dans une langue comme l'allemand, tous les substantifs prennent une majuscule. Certes, la majuscule est un élément graphique ou typographique qui distingue dans une certaine mesure les noms propres des autres noms dans les langues française et polonaise, mais son usage reste ambigu.

En effet, la majuscule peut également être attribuée au nom commun pour des raisons stylistiques. On observe aussi l'emploi de la majuscule pour les titres qui donnent de la majesté aux personnes, comme *Docteur, Monsieur le Président, Madame*. Par la relation de métonymie, on emploie certains noms désignant des institutions par leur adresse ou une caractéristique, avec une majuscule s'ils se réfèrent à l'institution en question et avec une minuscule, s'ils ne se réfèrent pas à une institution particulière. Exemples : *Quai d'Orsay - quai d'Orsay, Maison Blanche - maison blanche*. Les chrématonymes, comme noms des marques ou autres créations humaines, également sont employés avec une majuscule, mais une fois utilisés comme désignations des produits eux-mêmes ou des objets communs, ils perdent la majuscule : *polaroid, poubelle, camembert, godasse, tartuffe* etc., en sont des exemples.

Par ailleurs, les gentilés qui, dans la grammaire française sont considérés comme des noms communs<sup>32</sup>, prennent la majuscule aussi : *les Français, les Bretons*, etc.

---

<sup>32</sup> Dans la *Grammaire méthodique du français*, effectivement, on lit à propos des gentilés qu'ils s'écrivent avec une majuscule mais qu'ils « ont toutes les caractéristiques syntaxiques et sémantiques des noms

En polonais, des gentilés présentent un cas intéressant par rapport à l'usage de la majuscule. Les gentilés dérivés des noms de villes, de villages, de hameaux, donc des oïkonymes, s'écrivent avec une minuscule ex. *warszawiak* ('un Varsovien'). En revanche, les gentilés dérivés des noms de pays, de continents, de régions, c'est-à-dire, des choronymes, sont écrits avec une majuscule, ex. *Polak* ('un Polonais').

Néanmoins, c'est grâce à cette marque formelle du nom propre que les outils du traitement informatique du texte repèrent les noms propres. Mais, même dans ce domaine, ce critère reste ambigu puisque, comme le remarque Leroy (2004) la majuscule est aussi un signe typographique qui s'emploie après le point final de la phrase qu'il soit point, signe d'interrogation ou signe d'exclamation.

Le critère de la majuscule est donc un critère instable et purement typographique, mais qui a, selon Molino, quelques applications intéressantes :

« Il est pourtant intéressant de noter qu'un nombre important de systèmes graphiques ont codé la propriété d'être nom propre par un symbole particulier : cartouches d'écriture hiéroglyphique égyptienne (Kuryłowicz 1956)<sup>33</sup>, astérisques de l'A.P.I., ce qui témoigne de la conscience récurrente de la spécificité du nom propre. » (Molino 1982 :8)

### 3.1.2. La phonétique particulière

Si dans l'A.P.I., il existe un marquage particulier des noms propres, on peut se poser la question de savoir si les noms propres présentent des particularités phonétiques différentes des autres éléments du lexique. Molino parle uniquement des micro-systèmes dans certaines langues qui opposent les noms propres aux noms communs. En citant Kuryłowicz<sup>34</sup>, il présente le cas du grec, où le contraste accentuel entre le nom commun et le nom propre sert à distinguer les deux mots : καρπος (fruit) et Καρπος (nom propre). Quelques tendances significatives dans l'accentuation des

---

communs. Ils peuvent être précédés de toutes sortes de déterminants, se combinent avec toutes sortes de modifieurs et renvoient à des classes de référents définis à partir de leur sens lexical, voire ils ont une définition comme les autres noms communs et sont enregistrés comme tels dans les dictionnaires » (Riegel 1996 : 336).

<sup>33</sup> Le cartouche hiéroglyphique a permis à Champollion de déchiffrer les hiéroglyphes grâce à l'observation, sur l'obélisque de Philae, d'une inscription en grec nommant la reine Cléopâtre et d'un cartouche isolant le même nom (Gary-Prieur 1991a:22).

<sup>34</sup> Voir aussi : Kuryłowicz J., 1952, *L'accentuation des langues indo-européennes*, Numéro 37 de Prace, Polska Akademia Umiejętności Komisja Językowa, Nakł. Polskiej Akademii Umiejętności.

toponymes dans la langue allemande ont été relevées par Schnabel-Le Corre du laboratoire LIDILE EA 3874<sup>35</sup>.

La phonétique des noms propres joue par ailleurs un rôle crucial dans l'approche diachronique qui est utilisée dans les études onomastiques sur l'étymologie des noms propres. La raison pour laquelle on trouve des noms propres complètement opaques relève du fait qu'ils ont évolué différemment, voire n'ont pas évolué du tout, par rapport aux noms communs<sup>36</sup>. La différence de l'évolution s'est faite bien sûr tant sur le plan sémantique que sur le plan phonétique, de telle manière que la signification première des nombreux noms propres reste opaque<sup>37</sup>.

Pour revenir à la question de la prononciation particulière des noms propres, nous sommes obligée d'admettre que nous ne pouvons distinguer un système cohérent ni dans la langue française ni dans la langue polonaise. Tout de même, il y a des toponymes qui ont plusieurs prononciations possibles. Cela est observable surtout dans les régions où il existe des dialectes ou des usages bilingues. Par exemple l'oïkonyme *Montpellier* peut être prononcé : /\*mɔ̃pəlje/ ou /\*mɔ̃pəlje/, *Metz* : /\*mɛs/ ou /\*mɛts/, ainsi que *Bruxelles* : /\*bʁysɛl/ ou /\*bʁyksɛl/. Ces prononciations sont correctes et

---

<sup>35</sup> Communication : Analyse morphosyntaxique et intonative du toponyme allemand, présentée lors de la journée d'études à l'Université Rennes 2, le 8 décembre 2010 :

Dans les toponymes composés de type appellatif + proprial monosyllabique, l'accent tombe sur le deuxième constituant : *Alten'wörth*, *Alt'golm*, *Neu'wied*. Dans les toponymes composés de type appellatif + appellatif monosyllabique, l'accent tombe sur le premier constituant : *Neu/markt*, *Alt/bach*, *Alten/steig*. Dans les toponymes de type appellatif + deuxième élément, peu importe appellatif ou proprial pluri syllabique, l'accent principal tombe toujours sur le deuxième constituant : *Neu'kirchen*, *Grafen'hausen*, *Groß'gerau*, *Neuen'rade*. Dans les toponymes composés avec le premier élément proprial + appellatif monosyllabique, l'accent tombe sur le premier élément : *Krails/heim*, *Wilmers/dorf*; dans les toponymes de type proprial + proprial monosyllabique l'accent tombe sur le deuxième élément : *Neckars'ulm*, *Greven'broich*. Dans les toponymes composés de premier élément proprial + appellatif ou proprial pluri syllabique, l'accent principal tombe sur le deuxième élément : *Schwab'hausen*, *Rhein'boellen*.

<sup>36</sup> Exemple : la prononciation différente de Reims (\*rēs) et reins (rē). Nous voyons la discordance entre la prononciation du nom propre et celle du nom commun. Cf. Dauzat A., 1936, « Apprenons à prononcer nos noms de lieux », ...

<sup>37</sup> Par ailleurs, quand nous parlons de l'opacité des noms propres dans l'optique synchronique, nous envisageons l'opacité par rapport au sens premier de ce nom qui pourrait avoir un sens lexical issu de l'étymologie, dans une perspective diachronique. Dans une perspective synchronique, tous les noms propres sont transparents, car leur sens actuel, dit « second », est connu sous la forme de leur référent. Nous pouvons trouver beaucoup d'exemples de fausse étymologie, car le nom propre a été transcrit à partir de l'oral selon sa forme phonique avec une mauvaise écriture : ex. un village au Moyen Age connu en tant que *Cornut*, (*Kornuz* en breton) a été transcrit par *Corps Nuds* et sous cette forme, perdure encore aujourd'hui. La seule trace contemporaine que nous avons de sa véritable étymologie, c'est le gentilé : un cornusien.

L'opacité de certains noms propres vient aussi du fait qu'ils ont été intégrés dans une langue étrangère ou dans un autre dialecte et qu'ils subissent une évolution phonétique due à la langue ou au dialecte d'arrivée. Ce qui a pu, en hypothèse, se passer avec le nom *Kornuz*.

acceptées car elles relèvent soit de la prononciation standard (du français standard) soit de l'usage local des habitants.

Par ailleurs, les locuteurs lorsqu'ils ne connaissent pas la langue étrangère rencontrent des difficultés à prononcer les noms propres étrangers<sup>38</sup>. Les noms de villes polonaises que nous allons analyser dans le corpus en sont d'ailleurs un bon exemple (*Wrocław* : /\*wɔkɫaw/, /\*vɔɫslav/ ; *Siklawica* : /\*siklawika/ ou /\*siklavitsa/).

Selon les tendances modernes (et les recommandations, cf. Partie II), on utilise les noms étrangers dans leur version originale écrite, ainsi qu'orale. De telles pratiques sont dues aux recommandations des grammairiens contemporains. Néanmoins, plus le nom fonctionne dans une langue étrangère, plus il est assimilé. Par exemple, le prénom *Colin* a différentes prononciations, selon la langue : /'kɔʊlɪn/ - en anglais et /kolɛ̃/ - en français. D'ailleurs, tous les prénoms anciens, qui fonctionnent toujours dans la culture occidentale, sont assimilés phonétiquement, morphologiquement, voire traduits dans les différentes langues européennes. Cela montre qu'ils sont intégrés à la langue, quel que soit leur origine, comme le reste du lexique.

Nous serons par la suite amenée à nous intéresser à la prononciation des toponymes en tant qu' endonymes ou exophones, c'est-à-dire, qui ont une prononciation originale ou modifiée dans une langue étrangère. Les noms de villes comme *Paris* ou *Berlin*, peuvent-ils toujours être considérés comme endonymes, en français, anglais et allemand, ou bien, en considération de la forme phonique, de la prononciation différente selon les langues, doivent-ils être regardés comme exophones ? Nous nous efforcerons de répondre à cette question comme à d'autres dans la suite de notre travail.

### **3.1.3. Caractéristiques morphologiques des toponymes comparées aux caractéristiques générales des noms propres**

Selon Clarinval (1967 : 37-38), les noms propres « présentent quelques affinités morphologiques avec les substantifs ». Cependant, Molino (1982) constate que certaines langues marquent morphologiquement la différence entre nom propre et nom commun. Selon Hockett (1958 : 311-312), en fidjien, le morphème *ko* marque les noms propres alors que les noms communs sont caractérisés par le morphème *na*. De même, dit

---

<sup>38</sup> Par exemple le prénom *Małgorzata* est difficile à prononcer pour les Français, par conséquent l'auteure de cette thèse est souvent appelée par son nom de famille, *Mandola*, qui est plus facile à prononcer. Pour donner un exemple contraire, voici le cas d'un joueur de foot polonais, *Wojciech Szczęsny*, qui faisait partie du club anglais *Brentford*, et qui avait inscrit sur le t-shirt son prénom et non pas son nom, comme le veut l'usage, à cause de la difficulté de prononciation.

Molino en citant De Vincenz, en ukrainien, « il y a, à côté de la forme correspondant à l'appellatif non suffixé, par exemple *Bilyj* 'blond' et « Le Blond », des formes plus fréquentes pourvues d'un suffixe « anthroponymique » réservé plus ou moins aux surnoms : *Bilyk, Bilak, Bilko* (suffixes -yk -ak -ko), mais appellatifs \**bilyk* etc. n'existent pas (Molino 1982 :9). Encore une fois, l'analyse de la morphologie des noms propres est réduite à l'analyse des anthroponymes.

Enfin, Kaleta remarque que de nombreux oïkonymes polonais intègrent des suffixes particuliers qui ne sont pas présents dans les noms communs (2005b : 39). Ce sont par exemple des suffixes -ów// -ew dans *Kraków, Parczew*, -owo dans *Darłowo*, -awa dans *Warszawa*, -in(o)//-yn(o) dans : *Lublin, Bachorzyno*, -ice// -yce, -owice// -ewice dans : *Niepołomice, Ropczyce, Wadowice, Bogiewice*, -no dans *Kępnno*, -sk(o) dans *Gdańsk, Bielsko*, etc. Selon Kaleta, ces suffixes, ayant une fonction particulière du point de vue diachronique, font preuve aujourd'hui de la différence que l'on trouve dans la création des noms propres par rapport à la création des noms communs.

Du point de vue synchronique, on trouve de nombreux noms communs qui sont terminés par les éléments identiques aux suffixes évoqués ci-dessus : -yce dans *nożyce*, -ów dans *rów*, -owo dans *słowo*, -awa dans *wyprawa*, -ino dans *wino*, -sk dans *plusk*, etc. Nous ne pouvons donc pas dire du point de vue synchronique que ces suffixes sont une marque distinctive des toponymes, et par conséquent, une marque spécifique des noms propres par rapport aux noms communs.

Lecuit (2012 : 52) remarque que même s'il n'y a pas de caractéristiques particulières dans la morphologie des noms propres, il y a une « grande liberté qui semble régner en matière de composition ». Effectivement, les chrématonymes intègrent, à part des caractères alphabétiques, « des chiffres (de 0 à 9), mais aussi des symboles mathématiques, tels que +, -, =, etc., NG3808A (il s'agit du nom d'une galaxie), RTL2, Canal+, M6 », etc. Mais mis à part les chrématonymes, qui ont souvent des formes particulières à cause de leur fonction commerciale, nous remarquons que les anthroponymes (ex. noms de rois ou de papes) et les toponymes peuvent être composés de chiffres aussi. Parmi les toponymes, ce sont surtout les odonymes (routes et autoroutes) dans le système non urbain : *N 98, N125* – les routes nationales, *D 125* – la route départementale, *A 4* – une autoroute, car la numérotation des toponymes facilite leur classement administratif ainsi que l'utilisation des cartes routières. Les oronymes sont numérotés aussi : *K2, K12* – les deux montagnes de l'Himalaya. Tout de même, il faut observer que la numérotation des oronymes (et des toponymes en général) n'est

pas une pratique courante. Les toponymes numérotés fonctionnent dans l'usage particulier. Comme curiosité morphologique, nous pouvons encore citer le toponyme composé d'une simple lettre : Y – qui est une commune dans la Somme.

### **3.1.3.1. Le pluriel des toponymes**

Selon les théories logiques, le principe du nom propre est d'avoir un référent unique, par conséquent il ne devrait pas avoir la forme de pluriel. On trouve cependant des toponymes de forme exclusivement plurielle, dits *pluralia tantum*. Ce sont les nombreux noms de chaînes de montagnes, d'îles, d'archipels : *Les Pyrénées, les Alpes, les Açores*. Ces noms ont une forme plurielle qui se manifeste par le déterminant pluriel et par la terminaison -s du pluriel. Cela semble naturel car le référent de ces toponymes est constitué de plusieurs éléments. Ces toponymes sont « naturellement » pluriels.

Comme le dit Kaleta (2005 a : 29) le pluriel des noms propres peut avoir trois fonctions différentes :

- 1) désigner la pluralité d'objets dans un ensemble
- 2) désigner une collectivité, donc les objets pluriels en tant qu'un ensemble
- 3) être une simple forme, sans désigner aucune pluralité

Un pluriel purement formel se trouve dans quelques oïkonymes comme *Katowice, Krapkowice, ou Suwałki*. La marque du pluriel en tant que -ice, -ki est du point de vue synchronique une marque du pluriel des noms féminins et est employée également dans tous les noms communs féminins pluriels : *kocice, zapałki*, etc. La première terminaison est attribuée aux noms animés et la seconde aux non-animés. Grâce à l'étymologie, nous savons que les oïkonymes terminés en -ice désignaient des localités qui appartenaient à des personnes dont le nom de lieu est dérivé.

Et si l'on se fie à l'étymologie française, les oïkonymes français terminés en -s comme *Rennes, Paris, Nantes*, etc. n'ont une marque de pluriel qu'en raison du peuple dont le nom de ville dérive. Nous resterons dans l'approche synchronique, où le pluriel qui nous intéresse est un pluriel grammatical, en tant que nombre grammatical, et la possibilité de pluralisation des toponymes.

Pour les langues que nous comparons - français et polonais, un bon nombre de toponymes, notamment oïkonymes ou choronymes, ne s'emploient généralement pas au pluriel. Les villes de même nom sont très rares et les pays de même nom n'existent pas

et si, grammaticalement on peut créer le pluriel de ces noms, il s'agit toujours de l'usage métaphorique qui ne fait pas l'objet de notre analyse. Les toponymes mixtes (donc composés d'un élément générique et d'un élément proprial) ont la possibilité d'être formellement très productifs du point de vue de la marque du pluriel car il suffit de mettre le générique – un nom commun - au pluriel, mais comme la plupart des toponymes, ils restent réellement monoréférentiels.

Les anthroponymes sont pourtant logiquement « plurisables » car les personnes qui portent le même prénom ou le même nom de famille (patronyme) représentent un fait réel et le pluriel de ces noms n'a rien de surprenant.

« En français, en réalité, (...) les noms de personnes peuvent être employés au pluriel (les Dupont, les Durand), et ils signifient alors, entre autres, « la famille de... », ce qui, d'un point de vue strictement distributionnaliste, ne permet pas de dire qu'ils ne s'emploient pas au pluriel. On peut simplement dire que les noms propres sont moins employés au pluriel et qu'ils changent de sens quand ils sont employés au pluriel, ce qui devient beaucoup moins clair et beaucoup moins intéressant du point de vue du fonctionnement linguistique. » Molino (1982 : 10)

Nous pouvons observer que la langue polonaise connaît une certaine facilité à mettre au pluriel les anthroponymes – tant les prénoms que et les noms de famille : *Kowalscy*, *Dutkiewiczowie*, *Agnieszki*, *Grzegorz*, *Piotrowie*, etc. Les noms propres prennent les mêmes suffixes du pluriel que les noms communs animés et que les certains noms communs non-animés. Également, quand on met en polonais un patronyme au pluriel, il prend le sens de « famille de » ou dynastie. Logiquement, quand on parle d'un groupe de personnes ayant le même nom de famille, c'est parce qu'il y a un lien de parenté entre ces personnes.

À la différence du polonais, les noms propres français en général ne peuvent pas recevoir la terminaison du pluriel. Le pluriel peut néanmoins être exprimé par des moyens syntaxiques, avec les autres parties du discours, comme les articles, les adjectifs, voire le verbe, étant en accord sémantique et non formel avec les noms propres. De ce point de vue, le manque du pluriel n'est donc pas un critère justifié pour définir les noms propres.

### 3.1.3.2. Le genre des toponymes

Précisons d'abord que la catégorie du genre grammatical n'est pas la même dans les deux langues. En français, il y a deux genres : masculin et féminin qui peuvent être l'un et l'autre singulier et pluriel. En polonais il y en a trois : masculin, féminin et neutre pour le singulier et pour le pluriel il y en a deux : le premier genre du pluriel concerne les substantifs masculins humains et le second genre concerne tout le reste de substantifs, donc les substantifs masculins non-humains, et tous les noms féminins et neutres tant humains que non-humains, qui, en tant qu'ils forment un ensemble, ont un seul genre, dit « non humain-masculin » (*niemęskoosobowy*)<sup>39</sup>.

Ensuite, nous remarquons que la question du genre grammatical ne se traite pas de la même manière chez tous les noms propres. En ce qui concerne les anthroponymes, leur genre grammatical est déterminé par le sexe des personnes. Les prénoms sont attribués selon les sexes en fonction de leur genre grammatical relevant de leur structure morphologique, et particulièrement – de la terminaison, ou tout simplement, selon la convention culturelle, puisqu'il existe dans les cultures définies des prénoms typiquement masculins et typiquement féminins.

Dans le cas des autres noms propres, comme les toponymes, leur genre est attribué tout simplement par le générique si c'est un toponyme mixte (*les Pays-Bas, la République Démocratique du Congo, la mer Baltique, le Mont Blanc, les Montagnes Rocheuses*), par l'article (dans les langues avec des articles, et dans la langue française il s'agit des toponymes qui s'emploient avec l'article, toujours défini, dans l'usage non modifié), soit par l'intuition des locuteurs eu égard à la terminaison du mot. Et dans ce domaine, on peut observer certaines régularités.

En français, les noms de pays et provinces (choronymes) terminés en -e sont féminins, sauf quelques exceptions (*le Cambodge, le Mozambique, et le Mexique*), les autres sont de genre masculin. Les noms de fleuves sont généralement féminins en français et en polonais, mais pas les noms de ruisseaux. Les continents sont féminins

---

<sup>39</sup> Cette catégorie grammaticale a déjà quelques traductions en français, comme le « non masculin personnel ». Il nous semble qu'aucune des traductions françaises que nous avons rencontrées n'est réussie car elle n'exprime pas le sens d'appellation de cette catégorie. La traduction que nous avons proposée nous semble être la plus logique et en même temps proche de l'appellation polonaise, en exprimant l'idée de cette catégorie : le *non humain-masculin* (*niemęskoosobowy*) - il y sont inclus tous les substantifs qui ne sont pas des humains masculins, en opposition à : *humain-masculin* (*męskoosobowy*).

dans les deux langues, les mers aussi, mais pas les océans. En ce qui concerne les oïkonymes, l'accord en genre et nombre se fait naturellement quand ils sont accompagnés obligatoirement d'un déterminant, exemple :

*Le Caire plein de touristes*

Lorsque le nom propre n'a pas de déterminant obligatoire, Selon Leroy (2004), l'attribution du genre est discutable et pose un problème aux locuteurs. Mais nous ne pouvons pas être d'accord avec la constatation que « les noms propres dépourvus d'article semblent donc également dépourvus de genre » (Jonasson 1994 : 33) car le genre est et doit être signalé dans le contexte. Dans des cas où le genre n'est pas indiqué du côté formel, normalement, les locuteurs se laissent guider par leur intuition linguistique ou, comme le dit Molino, par des indices morphologiques. Par exemple, on dirait que *Béziers* a une terminaison masculine par rapport à la terminaison féminine *-ière*. En général, en français, pour les noms de villes, la langue parlée préfère le masculin, mais si l'on a recours à la construction *la ville de...*, on leur attribue le genre féminin, ex :

*Le vieux Paris*

*Paris la magnifique*

En français, l'attribution d'un genre aux noms propres sans article se fait donc aussi souvent, par le classifieur sous-entendu (Paris – la ville). En polonais, le classifieur « miasto » (ville) a le genre neutre. Mais l'attribution du genre aux oïkonymes se fait à travers la morphologie et grâce à l'intuition linguistique des locuteurs. Cependant, on observe des noms dont le genre n'est pas fixe. Les deux villes polonaises suivantes présentent un cas particulier :

*Ostrów Wielkopolski*

*Ostrów Mazowiecka*

Le premier constituant de ces toponymes, *Ostrów*, est un proprial opaque auquel l'usage a attribué deux genres. D'où les marques de genres différentes de l'élément déterminant terminé en *-ski* (m.) et *-cka* (f.). Il nous semble que le genre masculin a été attribué du point de vue synchronique, selon la morphologie de *Ostrów*, dont la terminaison est

plutôt masculine, et le genre féminin selon le point de vue diachronique car *Ostrów* désignait en ancien polonais 'une île' – *wyspa*, donc un élément générique féminin qui y est sous-entendu.

### **3.1.3.3. Flexion en genre des toponymes**

Si la flexion du nom propre selon le nombre est possible, la flexion des noms propres en genre n'existe quasiment pas<sup>40</sup>. Les toponymes, à la différence des anthroponymes, sont attribués par un acte unique de nomination. Cependant, il arrive que le même toponyme désigne des objets différents : *Wisła*, par exemple, peut désigner un fleuve polonais (générique *rzeka* est féminin), donc c'est un hydronyme, et dans le même temps une ville (générique *miasto* est neutre), donc *Wisła* c'est aussi un oïkonyme. Le toponyme garde le même genre grammatical dans les deux cas, en occurrence le féminin, à cause de sa terminaison.

### **3.1.3.4. L'article et les toponymes français**

Comme le constate Molino (1982 : 11), l'absence de l'article est un trait par lequel on définit le plus souvent les noms propres dans les grammaires normatives, et même descriptives de la langue française. Chomsky (1965) définit aussi les noms propres comme des noms sans déterminants. Ce point de vue relève des études linguistiques anciennes. Dépouvu ou accompagné de l'article, le nom propre paraît difficile à intégrer dans le cadre syntaxique normal de la langue (Molino 1982 : 11). Selon Gary-Prieur (1991a: 7) « La situation des noms propres dans les grammaires peut se résumer de la façon suivante : distingués d'abord des noms communs sur une base sémantique

---

<sup>40</sup> En polonais, il existe des patronymes dits «nobles » terminés en -ski et -cki, comme *Kowalski*, *Zarzycki*, qui curieusement subissent la même flexion en forme féminine au singulier et au pluriel que les adjectifs dérivés des substantifs. Ainsi, une femme porte un patronyme : *Kowalska*, *Zarzycka*, etc. Mais les suffixes -ski, -cki et -ska, -cka ne correspondent qu'à un nombre limité de patronymes.

Il n'y a pas de différence dans la déclinaison entre ce type de patronymes en forme féminine et les adjectifs féminins, mais il y a une différence de déclinaison entre ce type de patronymes en forme masculine et les adjectifs masculins attachés aux objets non-humains, qui ont pourtant la même désinence en nominatif.

Par ailleurs, du point de vue diachronique, la flexion en genre existe dans certains prénoms, et cela tant dans la langue polonaise que française, par exemple : *Paul – Pauline* ou *Jean - Jeanne* pour le français et : *Kazimierz – Kazimiera*, *Mieczysław- Mieczysława* pour le polonais. Rzetelska-Feleszko (2006) l'explique en tant que résultat de la dérivation, car, selon les règles médiévales, les femmes prenaient après le mariage les prénoms de leurs maris mais sous formes féminisées.

(désignation d'un individu/d'une espèce), ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom, mais ils réapparaissent comme cas particuliers sur le plan morphologique (problème du genre et du nombre). On notera l'absence de toute dimension syntaxique »<sup>41</sup>. C'est une des raisons pour lesquelles on excluait les noms propres du système linguistique.

Rappelons quelques règles basiques de la grammaire française. Les noms de personnes (anthroponymes) et de villes (oïkonymes) sont des noms propres qui ne prennent pas d'article. Parmi les toponymes, les noms de pays, de régions (choronymes), de rivières, de lacs, etc. (hydronymes), prennent au contraire un article. On peut trouver des exceptions. Mais la question ne s'arrête pas là. Le genre des toponymes, ainsi que l'emploi ou l'absence de l'article déterminent l'usage de la préposition, ainsi que de toute la syntaxe. Les linguistes ont rompu avec la pratique logicienne qui analysait les noms propres en dehors de tout énoncé ou dans des énoncés artificiels, dit Leroy (2004 : 67) et on a commencé à s'intéresser aux noms propres en tant qu'éléments intégrants de la langue, à leurs propriétés syntaxiques, par exemple.

Aujourd'hui, les linguistes sont de plus en plus nombreux à admettre qu'il y a des noms propres qui s'emploient avec un article défini, et qu'ils acceptent des expansions, adjectif, nom, groupe nominal, groupe prépositionnel, proposition relative, même s'ils ne sont normalement jamais accompagnés d'un article<sup>42</sup>. Dans le paragraphe suivant, nous

---

<sup>41</sup> Dans la grammaire française traditionnelle, *Le Bon Usage* (Grevisse 1997), on retrouve en effet cette situation. Il n'existe pas une partie exhaustive sur le nom propre. La catégorie en question est dispersée et mentionnée dans plusieurs paragraphes : « Le nom commun est celui qui s'applique à un être ou à un objet en tant que cet être ou cet objet appartient à une espèce (...). Le nom propre est celui qui ne peut s'appliquer qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets pris en particulier (...) » (Grevisse 1997:167). Le nom propre est de nouveau évoqué, bien plus tard, dans deux sous-parties traitant d'aspects morphologiques : une sous-partie « Genre des noms propres de ville » dans la partie « Genre du nom » (Grevisse 1997 : 201), une partie « Pluriel des noms propres » (Grevisse 1997 : 223), puis dans la partie « Article défini », on trouve une sous-partie intitulée « B-devant les noms propres » (Grevisse 1997: 254). On ne relève rien, en effet, sur la dimension syntaxique des noms propres.

<sup>42</sup> Il s'agit ici des expansions qui sont interprétées comme non restrictives, ex. de Molino (1982) : *Jean, qui craignait la pluie, Jean, de bonne humeur*, etc. Les noms propres peuvent aussi être accompagnés d'expansions restrictives, et dans ce cas-là, ils sont précédés de l'article : *Le Jean qui craignait la pluie, Le Paris de mes rêves*, etc. Molino mentionne aussi une construction de type nom propre + art. déf. + adj. qui est très productive en français. Ainsi, nous avons : *Alger la Blanche* (surnom de la capitale d'Algérie), *Pierre le Vénérable, Casimir le Grand*, etc. Dans cette construction, selon Molino, l'adjectif n'est pas restrictif et la place de l'article après le nom propre permet d'opposer la description à l'épithète.

Nous n'allons pas aborder ici ce type d'emploi du toponyme, ni tout autre emploi dit modifié, car il ne fait pas l'objet de notre analyse ni du corpus dans lequel se trouvent uniquement des toponymes non-modifiés en fonction référentielle. Nous aimerions uniquement signaler la complexité de cette unité linguistique ainsi que les nouvelles pistes de recherche.

présenterons des constructions non modifiées de toponymes qui s'emploient avec les articles définis dans leurs constructions canoniques.

### **3.1.3.5. Article intégré au toponyme**

En ce qui concerne certains toponymes français, Leroy (2004 : 54) remarque une particularité au niveau de la détermination. Selon la linguiste, la forme des noms propres peut varier et être intéressante en soi, car certains noms propres qui appartiennent à une classe de noms propres qui n'ayant pas d'article, intègrent un article défini. Ainsi, à côté des noms du type *Melchior*, *Gisèle*, *Casablanca*, l'auteure présente *Le Corbusier*, *La Havane*, *Le Mans*, *Le Caire*. Ces noms propres ont des articles intégrés à leur structure (dits « lexicaux »). Cet article peut être soudé ou détaché :

*Le Bihan*, *Le Corre*, *Le Gall*, *Lejeune*, *Leroy*

Nous ne pouvons pas, dans ce cas, parler d'un véritable article car il ne s'intègre pas au contexte. Il reste fixe et interchangeable par rapport à la syntaxe, comme nous le voyons dans les phrases :

*Je parle à Le Corre*

*On a retrouvé les manuscrits de Le Corbusier*, etc.

(Leroy 2004 :54)

Dans le cas des anthroponymes, l'article n'est donc pas autonome, c'est un « article inhérent qui ne se combine pas avec le contexte » comme le dit Leroy (2004 : 54). Selon Gary-Prieur (1994 : 99), les articles intégrés à ce type de noms propres font preuve d'une formation très fréquente des noms propres qui consistait à combiner un nom commun avec l'article défini formant ainsi un nom propre qui était associé à une personne.

Les noms de villes peuvent aussi avoir un article intégré, qui résulte probablement d'une séquence descriptive, selon Leroy. A la différence des

anthroponymes, les articles lexicaux intégrés dans les toponymes sont plus autonomes. Cela se manifeste par exemple dans la contraction de cet article avec la préposition *à* et *de* :

*Je vais au Mans, Je reviens du Caire*

à la différence de *Je parle de Le Bihan*

Cette particularité, comme le remarque Leroy, se manifeste également dans la présentation de ces noms dans les dictionnaires. Dans *Petit Robert des noms propres* (Rey 2011), ce type de noms est saisi ainsi :

*Le Coz* – anthroponyme

*Croisic (Le)* – toponyme

### **3.1.3.6. Article syntaxique des toponymes français**

En ce qui concerne les toponymes comme les noms de pays, de régions ou de cours d'eau, et évidemment tous les toponymes mixtes, ils s'emploient toujours avec un article syntaxique (non lexical). Il s'agit toujours d'un article défini. Un article syntaxique est complètement autonome, il fonctionne comme un article typique dans le discours et il disparaît une fois que le nom en question est utilisé sur une carte ou figure dans un dictionnaire. Ex. : *la Pologne, la Bretagne, la Seine* -> *Pologne, Bretagne, Seine*, mais non \**Pologne (La), Bretagne (La), Seine (La)* – comme le remarque Leroy. En revanche, la suppression est impossible avec l'article lexical, qui apparaît toujours sur la carte et qui peut être modifié uniquement dans le cas de la contraction avec la préposition : *au Mans*, mais non : \**ce Mans, \*Mans*.

Certes, nous observons une omission de l'article dans la majorité des noms propres, et c'est ainsi d'ailleurs que l'on définit les noms propres, mais les toponymes qui apparaissent dans un contexte syntaxique avec un article syntaxique ne sont guère une simple irrégularité linguistique. Ce phénomène s'explique par la fonction et le rôle de l'article dans certains cas. Gary-Prieur l'explique par la production d'une « anaphore mémorielle » installant une unicité référentielle extérieure, indépendante de la situation

d'énonciation (Leroy 2004 : 56). Si cette unicité référentielle n'est pas assurée pour les noms de personnes et de villes, puisqu'il y a plusieurs *Richard, Marie*, etc. et plusieurs villes *Vienne, Valence*, elle l'est pour les noms de pays car « la terre est totalement explorée et deux pays distincts ne peuvent pas avoir le même nom » (Gary-Prieur 1994 : 228). Leroy (2004 :56) constate que « Pour les noms de personnes ou de villes dépourvus d'article, l'ambiguïté référentielle n'est résolue que par un acte d'énonciation, l'occurrence de ce nom propre sera associée à un référent unique », tandis que « pour les noms géographiques à l'article contraint, au contraire, l'unité référentielle est indépendante de l'acte d'énonciation, mais posée antérieurement, au niveau de la langue et non de l'énoncé – ce qui justifie le terme d'article lexical ».

Ainsi, nous nous rapprochons du concept de prototype du nom propre : « Cette absence d'ambiguïté référentielle fait des noms de pays déterminés « les seuls vrais noms propres » (Gary-Prieur 1994 : 240). N'oublions pas que l'article syntaxique est aussi toujours présent dans l'emploi des hydronymes, comme les fleuves, rivières, mers, océans, les oronymes et continents. L'article syntaxique employé avec des grandes entités, comme les continents, océans, mers, chaînes de montagne, confirme la théorie de Gary-Prieur, mais remarquons qu'il arrive que les rivières ou ruisseaux de l'Europe aient le même nom ou du point de vue étymologique, aient la même racine indo-européenne. Du point de vue synchronique, ils ont des formes différentes, donc on peut dire qu'effectivement il n'y a pas d'ambiguïté référentielle.

Michelle Noailly (1995) complète la théorie de Gary-Prieur avec une explication historique de l'article. Elle met en parallèle les notions abstraites et les noms qu'on appréhende mal en totalité, comme les noms de pays, de rivières, de mers, etc. Et, selon la linguiste, « le rôle du déterminant défini contraint serait de donner du référent une appréhension globale construite ». Selon Leroy (2004 :54), « l'unicité référentielle ne s'imposant pas d'elle-même, pour des noms désignant des entités qu'on appréhende mal, l'article défini renforce l'idée globalisante d'un tout clos et homogène ». Selon Leroy, cette hypothèse s'écarte dans sa conclusion de la précédente et elle rapproche le fonctionnement des noms propres de celui des noms communs abstraits qui peuvent être situés à mi-chemin de ces deux catégories, c'est-à-dire, celles du nom propre et du nom commun.

### 3.1.3.7. Flexion casuelle des toponymes polonais

Pour la plupart des noms propres, la déclinaison dans la langue polonaise présente les mêmes paradigmes que celle des noms communs. Les paradigmes de la déclinaison polonaise sont différents pour les noms animés et pour les non-animés et varient selon les terminaisons des radicaux des noms. Il n'existe pas un paradigme de déclinaison particulier pour les noms propres.

La flexion casuelle des noms propres a suscité beaucoup d'intérêt chez les linguistes polonais. Déjà, dans les années 50, Pawłowski (1951) et Górny (1957) ont montré les différences flexionnelles des noms de rues et des anthroponymes. Ce qui n'est pas contradictoire avec notre constatation faite auparavant, puisque les anthroponymes sont des noms humains et les odonymes, des noms non-humains, donc non-animés.

Il est surtout intéressant de souligner les différences flexionnelles des noms propres motivés des appellatifs et des appellatifs leur correspondant. Ces différences sont, selon les linguistes, des indicateurs de la qualité propre de ces appellations, ou comme dit Kaleta (2005 a : 37), de la « proprialité », qui fait de ces appellations de vrais noms propres. Ainsi, le nom de famille *Kot* prend au datif la terminaison *-owi* : *Kotowi* et pas *-u* comme l'appellatif *kot* (chat) : *kotu*. On observe également l'absence d'alternance. Par exemple, dans le nom de famille *Gołqb*, la forme du génitif singulier *Gołqba* n'a pas d'alternance vocalique de *ą* : *ę* ni consonantique *b* : *bi* comme c'est le cas dans le nom commun *gołqb* (pigeon) dont la forme du génitif singulier est *gołqbia* :

*gołqb* (N.c.) → génitif singulier : *gołqbia*

*Gołqb* (N.p.) → génitif singulier : *Gołqba*

Ce qui est surtout intéressant pour notre thèse, c'est la flexion des toponymes. On observe un phénomène identique à celui que l'on trouve parmi les anthroponymes, c'est-à-dire une déclinaison différente des noms propres et des appellatifs qui les motivent. Par exemple l'expression *nowy świat* ('nouveau monde') se fléchit selon le paradigme de la déclinaison des noms communs, ainsi la forme du génitif singulier est *nowego świata*, alors que l'odonyme *Nowy Świat*, nom d'une rue dans le centre de Varsovie, prend au génitif la forme suivante : *Nowego Światu*.

*nowy świat* (N.C.) → génitif singulier *nowego świata*

Nowy Świat (N.Pr.) → génitif singulier *Nowego Światu*

Cette différence de paradigmes de déclinaison peut avoir une fonction distinctive. Puisque la langue est un système parfait, selon Saussure (1916), les différences flexionnelles des noms propres par rapport aux noms communs qui les motivent réalisent une sorte de « désambiguïation ».

Jusqu'ici, la flexion du nom propre ne présente donc pas de caractéristiques complètement différentes de celle du nom commun. Les noms propres polonais, avec quelques différences subtiles, subissent en général la même déclinaison que les noms communs, avec les mêmes alternances vocaliques et consonantiques. Ex :

*Warszawa* → *w Warszawie* (locatif singulier)

*trawa* → *w trawie* (locatif singulier)

On observe néanmoins un « blocage » de la déclinaison de certains toponymes. Il y a par exemple un type d'odonymes polonais qui ne subissent aucune flexion, comme le nom de la rue *Rozbrat* qui a, dans tous les cas, la même forme : *Rozbrat* → ∅. Ce type de noms propres polonais a été étudié par Handke (1989).

En ce qui concerne la déclinaison des oïkonymes, elle présente des cas irréguliers. Les noms de villes polonaises du genre masculin prennent la désinence –a au génitif : *Torunia*, *Gdańska*, etc. On observe néanmoins une hésitation entre –a et –u dans les noms avec un suffixe<sup>43</sup> –*gród* et –*brzeg*. Ensuite, les noms polonisés de villes étrangères prennent également la désinence –a : *Berlina*, *Paryża*, etc. mais il y a des noms de villes étrangères polonisés qui prennent la désinence –u : *Londynu*, *Rzymu*, etc., même les noms de villes non européennes : *Meksyku*. Les noms de villes étrangères non polonisés qui présentent des structures morphologiques « acceptables » pour la langue polonaise prennent également la désinence –u : *Dortmundu*, *Yorku*, etc. Enfin, les noms de villes étrangères et même les noms de pays qui présentent des structures morphologiques « exotiques » pour la langue polonaise ne se déclinent pas du tout, exemples : *Haiti*, *Burkina Faso*, *Aachen* (qui a son équivalent polonais de plus en plus oublié *Akwizgran* subissant une déclinaison « normale » dans la langue polonaise).

---

<sup>43</sup> Les éléments –*gród* et –*brzeg* du point de vue de la toponymie synchronique seraient considérés en tant que morphèmes lexicaux, cf. Chapitre 5, partie II.

On peut résumer ce phénomène et constater que l'on fléchit uniquement des noms propres ayant une terminaison qui existe en polonais. Les noms propres étrangers avec une terminaison, comme par exemple –o dans *Oslo, Hugo* (en tant que patronyme et non un prénom), etc., ne sont pas fléchis.

### **3.1.3.8. Le toponyme et la préposition locative politiquement incorrecte**

En français, les oïkonymes (en tant que noms de villes et de quartiers), qui dans l'emploi non modifié ne prennent jamais d'article, sont introduits en tant que circonstanciels par la préposition locative *à*. Les choronymes (noms de pays et de régions) dans le même emploi sont introduits par la préposition *en* ou *au* qui est une préposition *à* contractée avec l'article défini masculin *le*. Ainsi, dans la syntaxe, la préposition est déterminée par la morphologie du choronyme : par le fait de prendre un article ou pas et par son genre grammatical. Les choronymes féminins (ils sont en majorité féminins) s'emploient avec la préposition *en* en tant que direction et en tant que location :

*Je vais en Bretagne, en France, en Europe, etc.*

*J'habite en Bretagne, en France, en Europe, etc.*

Les choronymes masculins s'emploient avec la préposition contractée *au*, en tant que direction et location :

*Je vais au Pays-Basque, au Japon, au Vénézuéla, etc*

*J'habite au Pays-Basque, au Japon, au Venézuéla, etc.*

Pour des raisons purement phonétiques, les noms de pays qui commencent par une voyelle sont introduits par la préposition *en* même s'ils sont masculins. Ainsi on dit :

*Je vais au Pakistan mais en Afghanistan, en Israël, en Équateur, en Iran, etc.*

Les choronymes, qui morphologiquement (et en réalité) sont qualifiés en tant que pluriels, sont introduits par la préposition contractée *aux* :

*Je vais aux Etats-Unis, aux Pays-bas, aux Philippines, etc.*

*J'habite aux Etats-Unis, aux Pays-bas, aux Philippines, etc.*

Bien évidemment, la syntaxe des choronymes de structure mixte (appellatif et propriail) est régie par l'appellatif générique, le classifieur, ex. **Pays-Basque**.

Remarquons qu'il existe tout de même des noms de pays qui, tout en étant des pays indépendants, s'emploient sans article. Ce sont *Chypre, Cuba, Singapour, Malte, Israël, Djibouti, Madagascar, El Salvador*, etc. Dans la phrase, ils sont introduits, comme les noms de villes, par la préposition *à* (sauf Israël mentionné ci-dessus, pour des raisons phonétiques). Ainsi on dit :

*Je vais à Cuba, Singapour, Malte, etc.*

*J'habite à Cuba, Singapour, Malte, etc.*

Mais : *J'habite en Israël, Je vais en Israël*

Cette irrégularité dans l'emploi de l'article devant ces choronymes peut avoir comme explication le fait que géographiquement, il s'agit des îles. Dans le cas de Taïwan qui, en tant que pays historiquement indépendant, a aujourd'hui un statut discutable et est considéré comme territoire non-autonome par la majorité des pays, on n'emploie pas d'article non plus. Effectivement, les noms d'autres états insulaires comme *Saint-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Saint-Christophe-et-Niévès (Saint-Kitts-et-Nevis)*<sup>44</sup> s'emploient aussi sans article. Nous dirons donc :

*J'habite à Saint-Christophe-et-Niévès, à Saint-Lucie, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, etc.*

*Je vais à Saint-Christophe-et-Niévès, à Saint-Lucie, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, etc.*

Tandis que le choronyme *El Salvador* s'emploie sans article parce que ce nom est déjà composé de l'article *El* donc l'absence de l'article français évite la redondance.

---

<sup>44</sup> Le gentilé de ce choronyme est aussi de deux formes, correspondant aux deux endonymes anglais, qui sont assez particulières : *Christophien, Christophienne* pour masculin et féminin et *Kitticien et Névicien, Kitticienne et Névicienne, Kittien-Névicien, Kittienne-Névicienne*, cf. liste officielle des pays et des gentilés, réalisée par la Commission de toponymie du Québec en collaboration avec la Commission nationale de toponymie de France, publiée sur le site de la Division francophone du GENUNG : [http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste\\_generale.aspx?nom=liste\\_pays](http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste_generale.aspx?nom=liste_pays) (consulté le 24 mars 2013).

En ce qui concerne l'exemple d'*Israël*, il ne convient à aucune de nos explications et il est difficile d'en trouver une.

Il nous semble que l'usage linguistique est loin d'être politiquement correct. Ou, si l'on veut, l'usage linguistique ne suit ou n'arrive pas toujours à suivre les changements politiques. L'exemple de la préposition qui s'emploie avec les choronymes polonais ne peut que le confirmer.

En polonais, quels que soient le genre grammatical et le nombre, on emploie normalement avec les noms de pays et de continents deux prépositions : locative *w* et de direction *do*, qui régissent, par conséquent, les cas génitif et locatif des toponymes.

Ex : *Jadę do (Gen.) Europy, Francji, Izraela, etc.* (=Je vais en Europe, France, Israël)

*Mieszkam w (Loc.) Europie, Francji, Izraelu, etc.* (=J'habite en Europe, France, Israël)

Mais, concernant les régions qui se trouvent en Pologne, pour les deux emplois : locatif et de direction, il existe une seule préposition *na* (peu importe le genre grammatical et le nombre) qui régit les cas accusatif et locatif des toponymes :

Ex : *Jadę na (Acc.) Mazury, Śląsk, Kaszuby*

*Mieszkam na (Loc.) Mazurach, Śląsku, Kaszubach*

Mais à cause du composant *Polska* :

*Jadę do (Gen.) Małopolski, Wielkopolski,*

*Mieszkam w (Loc.) Małopolsce, w Wielkopolsce*

Ce que nous voulions signaler ici, est le fait que pour certains noms de pays, comme *Ukraina (Ukraine)*, *Litwa (Lituanie)*, *Słowacja (Slovaquie)*, *Łotwa (Lettonie)*, *Białorus (Biélorussie/Biélarus)*, *Węgry (Hongrie)*, le polonais emploie également la préposition *na*, avec des cas lui correspondant, comme pour les régions polonaises ci-dessus.

*Jadę na (Acc.) Ukrainę, Białoruś, Węgry*

*Mieszkam na (Loc.) Ukrainie, Białorusi, Węgrzech*

L'explication de ce phénomène linguistique vient du fait que ces pays furent pendant les siècles passés des territoires intégrés au sein d'autres pays ou structures politiques<sup>45</sup>. En effet, au cours des siècles, on a observé une hésitation concernant cet usage ; l'emploi traditionnel est néanmoins celui avec la préposition *na* auquel certains reprochent d'être politiquement incorrect puisque ces pays sont autonomes depuis longtemps (surtout la Hongrie). Dans la presse<sup>46</sup>, on rencontre de plus en plus l'emploi des prépositions *do* et *w* avec ces noms de pays.

### 3.1.3.9. Dérivation des toponymes – remarques

La morphologie dérivationnelle des noms propres analyse et essaye de décrire la (possibilité de) formation, de dérivation, de production de mots à base de noms propres, d'analyser également les dérivés en les associant à leurs bases propres et s'efforce de rechercher des régularités et des lois dérivationnelles.

Molino (1982:10) constate que « le nom propre a une possibilité minimale de productivité » mais qu'en tout cas « les noms propres semblent avoir, moins que les noms communs, la possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés. » Pourtant, selon Leroy (2004 : 59), les noms propres sont des sources de dérivation bien réelle. Avec des exemples issus du *Trésor de la langue française* informatisé, l'auteure distingue trois principales catégories lexicales des dérivés des noms propres : noms communs - *tartufferie*, *lapalissade* ; adjectifs - *dreyfusard*, *moliéresque* et verbes - *stendhaliser*, *proustifier*. A cela on ajoute encore des dérivés constitués sur les bases dérivées « en particulier verbales, attestées ou non, comme les dérivés nominaux en -age *marivaudage* < *marivauder*, en -tion *balkanisation* < *balkaniser*, ainsi que la possibilité de nominalisation (ici une dérivation impropre) sur base adjectivale *parisien* > *un parisien*, *gaulliste* > *un gaulliste* ». Leroy remarque que dans le cas des noms propres, il s'agit presque toujours d'une dérivation suffixale. En

---

<sup>45</sup> Biélorussie, Ukraine et Lettonie jusqu'au IIe partage de Pologne en 1795 faisaient partie de la République de Deux Nations constituée du Royaume de Pologne et du Grand-duché de Lituanie. L'étymologie du nom *Ukraina* vient de *Krai* (Краї) qui en slave, avec et son dérivé *krajina*, signifient «terre », « région », « principauté », « frontière ». Avec le préfixe « u » le nom entier signifie, de la perspective de la Pologne, « terre à la frontière, au bord de, un territoire découpé ».

La Hongrie faisait partie de l'Empire Austro-Hongrois et la Slovaquie de la Tchécoslovaquie.

<sup>46</sup> Par exemple *Wprost*, consulté le 12 février 2014 : <http://www.wprost.pl/ar/433835/Dziennikarze-Bielsatu-pobici-na-Ukraine/>

Mais les organismes d'état, comme par exemple l'agence nationale de culture, ont plutôt la tendance d'employer la préposition *w* et *do* : [culture.pl/pl/wydarzenie/rok-lutoslawskiego-w-ukrainie](http://culture.pl/pl/wydarzenie/rok-lutoslawskiego-w-ukrainie) – consulté pour la dernière fois le 12 février 2014.

français, les trois suffixes, -ais/-ois, -ien, sont employés le plus souvent. Mais il y a aussi bien des cas de la dérivation sémantique que Leroy appelle *conversion*, et que nous allons évoquer dans la partie suivante.

Du point de vue de Gardiner (1954), la possibilité de faire dériver des mots à partir des noms propres relève du fait d'incarnation de certains noms propres (embodied nouns - par rapport aux noms propres « désincarnés » disembodied). Les noms propres incarnés sont rattachés à leur référent d'une façon stable, comme *Socrate*, *Descartes*, *Dante*, *Marx*, etc. De l'autre côté, Gardiner parle des noms propres désincarnés comme les prénoms par exemple : *Jean*, *Anne*, *Mathilde*, qui ne sont que des formes phoniques et lexicales ; ils sont stockés ainsi dans notre conscience, mais leur référent n'est pas stable. Cela nous ramène quelque peu à la notion de communisation de Jonasson (1994) à cette réserve près que Jonasson remarque que les noms propres incarnés sont aussi des formes phoniques et lexicales, et que les noms propres désincarnés peuvent à chaque moment être actualisés, donc s'incarner. Ainsi, comme le dit Leroy (2004 : 61) « chaque nom propre peut-être en principe considéré tantôt comme désignateur d'un référent particulier, et donc incarné, tantôt en tant que forme de la langue, et donc désincarné ».

En ce qui concerne les toponymes, toujours dans l'optique de Gardiner, ils sont incarnés, selon Leroy, puisqu'ils renvoient à un lieu précis. Mais au moment où les toponymes servent à créer des gentilés, ils deviennent désincarnés, puisqu'on ne s'intéresse qu'à leur séquence phonique en tant qu'unité lexicale dans le sens qu'en interprétant un gentilé, « on s'arrête à la forme du nom propre : *toulousain* est interprété comme « habitant un lieu qui a pour nom propre Toulouse ». Tandis que, selon l'auteure, en interprétant un dérivé d'un nom incarné, on passe par leur contenu sémantique et par l'association qu'on fait à propos de son référent. Exemple : *pantagruellesque* a toutes les propriétés qu'on attribuera à Pantagruel. Ainsi entre l'anthroponyme et son dérivé, il y a une ressemblance, ce qu'on ne peut pas dire à propos du toponyme et du gentilé.

La dérivation de toponymes peut être illustrée ainsi :

Toponyme (incarné) → le dérivé gentilé (désincarné)

A la différence de celle des anthroponymes :

Anthroponyme – (dans la plupart désincarnés - quand il s'agit des noms sans « notoriété ») → le dérivé (incarné - la dérivation passe par un concept)

Cela ne veut pas dire que les toponymes ne peuvent pas être des sources de dérivations qui seront aussi incarnées. Aux noms comme *balkaniser, moscoutaire*<sup>47</sup> on attribuera le sens et les connotations que nous avons par rapport au toponyme source.

« L'interprétation d'un dérivé sur la base d'un nom propre (incarné ou désincarné) s'appuie bien entendu sur le sens qu'on accorde à celui-ci : minimal pour les noms propres désincarnés, bien plus important et plus spécifique pour les noms propres incarnés » (Leroy 2004 : 62).

#### a) Dérivation des gentilés

De tous les dérivés que nous avons mentionnés, c'est-à-dire, nominaux, verbaux et adjectivaux, ce sont les derniers qui sont les plus nombreux. Même si le sujet de la dérivation des noms propres n'est pas souvent abordé, la dérivation des toponymes qui consiste en la formation des gentilés (ethnonymes) est très productive. Les gentilés, étant dans la langue française des dérivés adjectivaux et par dérivation impropre devenant ensuite des noms, constituent un cas particulier dans la dérivation en général.

La dérivation toponymique des gentilés en français est en général assez régulière. Elle est très régulière pour les gentilés de nationalités, et moins pour les gentilés locaux, qui du point de vue synchronique, peut parfois être irrégulière, ex. *Pézenas* -> *les Piscénois*, *Corps-Nuds* -> *les Cornusiens*, *Saint-Trivier-de-Courtes* -> *les Trivicourtois*<sup>48</sup>, etc., ou bien, des cas bizarres telles que : les *Upsiloniens* qui sont les habitants de la commune nommée *Y*, que nous avons déjà mentionnée.

Le gentilé de nationalité correspond tout simplement à l'adjectif dérivé du nom du pays, mais il s'écrit toujours avec une majuscule. Exemples :

*Pologne* : *polonais, polonaise, un Polonais, une Polonaise*

*Norvège* : *norvégien, norvégienne, un Norvégien, une Norvégienne*

Mais il y a quelques exceptions :

---

<sup>47</sup> Exemples cités d'après Leroy (2004).

<sup>48</sup> Cf. Site avec tous les gentilés français (ethnonymes) <http://www.habitants.fr/index.php>

*Bulgarie* : bulgare, bulgare, un Bulgare, une Bulgare

*Grèce* : grec, grecque, un Grec, une Grecque

*Suisse* : suisse, suisse, un Suisse, une Suissesse mais aussi Suisse (m/f)<sup>49</sup>

En polonais, la formation des gentilés est beaucoup plus compliquée et irrégulière. Les noms d'habitants ne correspondent pas aux adjectifs, comme c'est le cas dans la langue française. Exemples :

Angola (pays)- adjectifs : *angolski* (m. s.), *angolska* (f. s.) ou *angolijski*, *angolijska* ; gentilés : *Angolijczyk* (m.), *Angolijka* (f.), *Angolijczycy* (pl.); ou : *Angolczyk* (m.), *Angolka* (f.), *Angolczycy* (pl.)

Belgia (pays) - adj. : *belgijski* (m.), *belgijska* (f.) ; gentilés : *Belg* (m.), *Belgijka* (f.), *Belgowie* (pl.)

Czechy (pays) : adj. : *czeski*, *czeska*, gentilés : *Czech* (m.), *Czeszka* (f.), *Czesi* (pl.)

Les gentilés des habitants des villes sont également irréguliers et, en opposition aux gentilés de nationalité, s'écrivent avec la minuscule. Ex. :

Praga : adj. : *praski*, *praska*, gentilés : *prazanin* (m.), *prazanka* (f.), *prazanie* (pl.)

Comme on le voit dans les exemples, un gentilé peut être formé dans la langue polonaise par une dérivation inverse, par suffixation, ou avoir une forme différente. La question est compliquée même pour les utilisateurs natifs de la langue, surtout pour les habitants des pays lointains, exotiques ou récemment constitués<sup>50</sup>.

Pour certains gentilés, dans les langues polonaise et française, il existe deux formes<sup>51</sup>. Il existe aussi des formes de gentilés morphologiquement éloignés du nom de

---

49 Pour tous les noms officiels de pays ainsi que les gentilés des pays étrangers voir : le site de la Commission de toponymie, de la division francophone auprès du GENUNG (consulté le 24 mars 2013) : [http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste\\_generale.aspx?nom=liste\\_pays](http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste_generale.aspx?nom=liste_pays)

50 Pour cela, les commissions dans chaque pays élaborent des listes de noms officiels de pays, de leurs habitants et des capitales, que nous avons mentionnées dans ce paragraphe et dont nous allons parler davantage dans la partie II.

51 La Commission polonaise de normalisation des noms géographiques, *Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej*, a élaboré avec la liste de pays, une liste de gentilés ainsi que les noms de capitales et de leurs habitants. On trouve ces informations dans la publication de la commission.

pays mais justifiés culturellement par l'usage linguistique, comme le gentilé polonais *Amerykanin* qui ne concerne que l'habitant des États-Unis d'Amérique, et de même pour le gentilé français *Américain*, qui a pourtant encore deux autres équivalents : *États-Unien*, *États-Unienne* ; *Étatsunien*, *Étatsunienne* (cf. GENUNG – division francophone).

Pour ce qui concerne la dérivation adjectivale à partir des toponymes polonais, nous y consacrerons notre attention lors de l'analyse de notre corpus, et particulièrement, dans la stratégie d'exonymisation par assimilation.

## b) Dérivation inverse et dérivation hypocoristique

Du point de vue diachronique, beaucoup de toponymes sont formés sur la base de la dérivation hypocoristique : *Biała* -> *Białka*, *Wista* -> *Wisetka*, etc. Ces formes hypocoristiques restent transparentes pour les locuteurs contemporains. Ce sont des formations linguistiques courantes. La langue polonaise semble avoir une morphologie dérivationnelle plus développée que la langue française. En polonais, il est très facile et acceptable de créer des formes hypocoristiques de tous les noms. Les toponymes sont également concernés.

Nous venons de voir que même si beaucoup d'auteurs d'ouvrages linguistiques considèrent les noms propres comme ayant des possibilités minimales de dérivation, ces derniers ne sont pas uniquement des sources d'abréviations hypocoristiques des prénoms, ni uniquement des bases de la création des gentilés, en ce qui concerne les toponymes, mais de véritables sources de dérivés de différents types.

« La morphologie des noms propres est donc un domaine particulièrement mal connu (...) l'existence et la possibilité de nombreux dérivés construits sur la base de noms propres laissent entrevoir des fonctionnements sémantiques complexes. Ce dernier aspect est un des moins étudiés à ce jour ». (Leroy : 2004, p. 63)

Ainsi, en dehors des créations toponymiques, il existe dans la langue courante des dérivations hypocoristiques ou inverses ayant un fonctionnement sémantique particulier. Pour Varsovie, on entend souvent *Warszawka*, dérivée de *Warszawa*, qui est une forme lexicalisée, acceptée par les lexicographes, mais, en opposition aux

---

<http://ksng.gugik.gov.pl/english/files/countries.pdf> (consulté le 24 mars 2013)

connotations affectueuses des formes hypocoristiques, cette forme a une connotation péjorative car elle est employée le plus souvent par les habitants de la province pour désigner les habitants de la capitale polonaise (comme ‘un parisien’ du point de vue de la province française). Remarquons que les formes hypocoristiques en polonais sont souvent plus longues que les formes de base. La dérivation hypocoristique en polonais consiste le plus souvent en l’insertion d’un infixé ou d’un suffixe au nom. En français, par contre, la dérivation inverse, comme *la place Maubert : la Maub* ou *la rue Mouffetard : la Mouff* ou *la Mouffe* est très répandue parmi les jeunes, qui dans le cas de la rue Mouffetard associent les environs du quartier latin de Paris à un lieu de fête et de sorties. De telles dérivations font objet de la sociolinguistique ou du courant qu’on appelle socio-toponymie.

### c) Dérivation impropre, antonomase, déonymisation

La dérivation par suffixation a été décrite ci-dessus, mais il existe encore des dérivations qu’on pourrait classer en tant que « dérivations impropres » et dans le cas des noms propres, les linguistes parlent de *dérivation implicite* ou encore de *conversion lexicale*, c’est-à-dire, sans modification de la forme du nom. Dans cette sous-partie nous n’allons que mentionner quelques emplois particuliers du toponyme. Il s’agit de l’emploi modifié ou métaphorique, qui est tellement répandu qu’il passe inaperçu auprès des locuteurs.

Les noms propres ayant une notoriété sont le plus souvent les sources de dérivations diverses. Comme on peut le supposer, une conversion lexicale consiste surtout à nommer les chrématonymes : *scotch*, *post-it*, *frigorifère*, *mobyette*, *poubelle*, *hoover*, *silhouette* et des anthroponymes : *scroodge*, *tartuffe*, *gavroche*, *harpagon*, *don Juan*, etc. Mais il existe aussi des emplois modifiés avec les toponymes : *Sajgon* (désordre en polonais), *Wersal/Versailles* (luxue ou courtoisie excédents), et même des expressions comme *Polnische Reichstag* (chaos et l’impossibilité de prendre une décision), etc. Ces emplois peuvent avoir des connotations diverses.

Si le premier type d’exemples de chrématonymes et d’anthroponymes fait partie du lexique courant, le deuxième forme en quelque sorte des expressions imagées qui n’expriment plus leur sens premier, c’est-à-dire, qui ne renvoient à leur référent premier qu’à travers des connotations figées culturellement. Le premier groupe présente donc le

cas d'une déonymisation<sup>52</sup> (antonomase, métonymie), le deuxième, un cas de métaphorisation.

Dans le cas des noms propres, nous avons plusieurs types d'antonomases : métaphore, métonymie et synecdoque. Quand il s'agit des créateurs et de leurs œuvres, c'est plutôt la synecdoque, comme dans le cas de la synecdoque lexicalisée de *watt*, *diesel*, *ampère*, etc. Une métonymie avec des toponymes consiste par exemple dans l'emploi du nom d'un bâtiment pour une institution qui s'y trouve ex. *Quai d'Orsay* pour le Ministère des affaires étrangères. Encore que, dans cet emploi, nous pouvons observer la relation d'inclusion, donc la synecdoque aussi. Les toponymes subissent aussi la lexicalisation par métonymie surtout en tant que noms d'origine pour les produits alimentaires. Les fromages, les vins français en sont le meilleur exemple, mais il y en a bien d'autres. En polonais ce sont souvent les eaux minérales, la poterie, etc., par exemple : *Żywiec*, *Ćmielów*.

### 3.2. Types et prototypes des toponymes

Nous venons de montrer que les toponymes ont une morphologie très riche. Ils sont composés de mots lexicaux, grammaticaux<sup>53</sup>, mais aussi de chiffres. Parmi les mots lexicaux on retrouve non seulement les substantifs et les adjectifs, mais aussi les adverbes et les verbes. Parmi les mots grammaticaux, les prépositions et les conjonctions. Nous avons cité aussi un toponyme composé d'une seule lettre (*Y* - commune de la Somme).

---

52 Déonymisation est comprise par les linguistes francophones comme une transposition de la référence de l'animé vers le non-animé, et l'antonomase comme une figure de style ou un trope, dans lequel un nom propre ou bien une périphrase énonçant sa qualité essentielle, sont utilisés comme nom commun, ou inversement, quand un nom commun est employé pour signifier un nom propre. C'est une sorte de métonymie. Certaines antonomases courantes finissent par se lexicaliser et figurent dans les dictionnaires usuels (« une poubelle », « une silhouette », « un don Juan », « un harpagon », « un bordeaux », « le roquefort », « le macadam », « le gavroche » etc.).

Les linguistes slaves (tchèques, polonais), et anglophones emploient un terme déonymisation pour désigner le fait qu'un nom propre passe dans l'ensemble des appellatifs, et onymisation, quand c'est à l'inverse. Selon Cieślíkowa (1990 : 5), on distingue une déonymisation dans sa première phase, qui est une dérivation stylistique, *un transfert* ('przeniesienie') et une dérivation dans la seconde phase, qui est une dérivation sémantique, avec laquelle nous avons à faire quand le lien avec le référent premier est perdu. Cieślíkowa appelle cette deuxième étape *une transfiguration* ('przechodzenie'). Les deux termes que nous venons de citer ici sont proches de ce que les linguistes français appellent l'antonomase. La deuxième phase de déonymisation de Cieślíkowa est une pure lexicalisation dans le sens de Leroy. Ainsi, une dérivation impropre, c'est uniquement une dérivation sémantique, et non pas stylistique, qui ne serait qu'une modification occasionnelle du nom propre.

53 Dans la terminologie de Tesnière (1959).

L'analyse des propriétés morphologiques (la flexion et la dérivation), ainsi que de l'orthographe a montré que les toponymes, en tant que représentants des noms propres ne montrent pas de caractéristiques particulières qui les différencient catégoriquement des noms communs sur le plan morphologique. Comme le dit Molino (1982 : 9) « Dans une langue comme le français ou l'anglais, il n'y a pas de caractéristique morphologique valable pour l'ensemble des noms propres. » et, rajoutons qu'en polonais, il n'y en a pas non plus<sup>54</sup>. Nous ne pouvons néanmoins pas dire que la catégorie du nom propre n'existe pas. Les noms propres ont des fonctions et des propriétés linguistiques différentes de celles des noms communs. Molino (1982 : 7) définit le nom propre comme « une catégorie « emic », une catégorie semi-théorique, née de la réflexion mi-théorique mi-pratique du locuteur ». Pour définir ou présenter un nom propre, il faut donc avoir recours à la notion de prototype.

Molino (1982 :7) définit le prototype de la manière suivante : « à chaque mot ou concept est associé un ensemble d'attributs qui constitue le prototype du concept auquel on compare tout objet pour juger s'il se range ou non dans ce concept. Dans le cas du nom propre – pour rester sur l'exemple de l'Europe occidentale- ce sont soit les prénoms soit les noms de famille qui constituent le prototype auquel on rapporte le terme douteux (...) plus un nom aura un comportement qui se rapproche du prototype, c'est à dire le prénom ou le nom de famille, plus il sera ressenti comme nom propre ». Molino souligne aussi le rôle de la linguistique cognitive comme nouvelle piste qui s'ajoute à l'analyse des noms propres, à côté de la phonologie, de la morphosyntaxe, de la sémantique et de la pragmatique. L'analyse cognitive des noms propres sera néanmoins toujours au carrefour de toutes les autres disciplines comme c'est le cas pour la logique, qui étudie le problème de la sémantique, ou pour l'anthropologie et la sociolinguistique, qui étudient la pragmatique.

La linguiste polonaise Rzetelska-Feleszko cite parmi les noms les plus proches du prototype les noms comme : *Warszawa, Poznań, Sienkiewicz, Kowalski, Nowak, Maria, Piotr*, etc. Ils ont, selon la linguiste, les propriétés prototypiques suivantes : absence de sens lexical et une référence fixe à l'objet nommé suite à l'acte de nomination.

---

54 Précisons néanmoins que les linguistes et les grammairiens français insistent sur les ressemblances grammaticales des noms propres et des noms communs, tandis que les linguistes, grammairiens et onomasticiens slaves, (notamment polonais, que nous avons cités) soulignent que certains noms propres diffèrent des noms communs dans leurs propriétés morphologiques, notamment flexionnelles. Kaleta (2005 b : 37) constate néanmoins que les études sur la grammaire des noms propres polonais ne sont pas encore avancées. Et, dans une approche synchronique des noms propres, une analyse morphologique, phonétique et syntaxique complète de l'onymie polonaise et sa « proprialité » n'existe pas.

Selon la linguiste, les noms qui sont des ‘constructions syntaxiques fixes’ (pour garder les termes de Rzetelska-Feleszko) comme : *Océan Atlantique, États-Unis, Université Jagiellonne*, etc. sont considérés comme « moins prototypiques ». Ils ont toujours une référence unique qui leur est attribuée par l’acte de nomination mais ils ont un sens lexical qui est lisible (transparent) dans la perspective synchronique car ils sont composés de noms communs. Dans les travaux onomastiques slaves, on rencontre parfois le terme ‘les noms propres appellatifs’ pour ce type de noms propres mais Rzetelska-Feleszko le trouve intérieurement contradictoire. Rappelons que ce type de noms a été appelé « degenerate proper names » (les noms propres dégénérés) par Searle (1972) ou encore « quasi-noms » par Strawson (1974). Gardiner appelle ce type de noms propres « les noms propres composés » et chez Jonasson ce sont des noms propres « mixtes ».

Rzetelska-Feleszko cite encore parmi les noms moins prototypiques les surnoms, qui fonctionnent comme des métonymies ou des métaphores, à partir d’une ressemblance avec l’objet nommé (comme par exemple *une Grande Asperge*<sup>55</sup> – pour une femme mince et grande). Ils fonctionnent aussi comme des noms à référence fixe mais au sein d’une communauté, ils ont un sens lexical et un sens émotif en plus.

En dernier lieu, parmi les noms considérés comme les moins prototypiques, Rzetelska-Feleszko cite les gentilés et les patronymes puisqu’ils sont pluri-référentiels.

Jonasson (1994) distingue les noms propres selon leur construction en proposant deux types :

a) les noms propres « purs », composés d’un ou plusieurs éléments uniquement propres comme par exemple : *Paris, Wisła, Voltaire*, etc. Selon (Waleryszak 2003 : 84) les noms propres purs, qui sont des formes monolexicales, ne sont en général pas précédés d’articles puisque « ils sont à priori monoréférentiels dans l’imaginaire des sujets parlants ». Pourtant nous venons de montrer qu’un grand nombre de noms propres qui sont monolexicaux s’emploie en français avec l’article : les choronymes, les hydronymes et les oronymes.

Le second groupe distingué par Jonasson comprend :

b) les noms propres « mixtes » ou « à base descriptive », composés soit d’un mélange de nom propre et d’éléments empruntés au lexique commun (noms et adjectifs, en général), soit essentiellement d’éléments empruntés au lexique commun.

---

<sup>55</sup> Originellement chez Rzetelska-Feleszko: « Tyczka » – une tige.

Nous allons le diviser en plusieurs types :

b1) les noms composés d'un ou plusieurs noms communs, comme *la mer Rouge, Góry Skaliste (Montagnes Rocheuses)*, etc. et qui sont en français précédés d'un article défini.

b2) les noms composés d'un générique et d'un nom propre pur, comme : *la mer Baltique, ulica Krakowska*, etc. Ils sont également précédés de l'article défini dans la langue française.

b3) les noms composés d'un nom propre pur et ensuite d'un nom commun, d'un adjectif voire d'un article ou préposition et un nom commun : *Aix-en-Provence, Charles le Grand, Kazimierz Dolny, Frankfurt nad Odrą*, etc. Ce type de noms n'est pas précédé d'un article dans la langue française.

Waleryszak (2003 : 84) distingue dans son travail encore un autre groupe, le groupe des désignations descriptives. Ce sont les noms composés uniquement d'éléments issus du lexique commun. Il ne s'agit pas de noms de rues, de places, etc. qui sont associés aux noms propres mixtes. Il s'agit de noms de type : *la Croix-Rouge - Czerwony Krzyż*. Comme le dit Jonasson, « plus le nom propre est senti comme descriptif, motivé et transparent, plus forte est la tendance à le faire précéder de l'article défini » (1994 : 40).

Une autre typologie des noms propres est basée sur le critère « morphologique ». On la retrouve chez Daille et alii (2000) où la base de la typologie est la marque graphique- la majuscule. Dans cette typologie, les noms propres comprennent :

- les noms propres « simples » : composés d'un élément unique capitalisé : *Paris*
- les noms propres « complexes » : composés de plusieurs éléments, tous capitalisés : *l'Arc de Triomphe*
- les noms propres « mixtes » : composés d'un mélange d'éléments, dont certains commencent par une majuscule : *porte de Versailles, tour Eiffel*

Comme le constate Lecuit (2012 : 66) « cette typologie se heurte néanmoins à une difficulté : la non-systématisation des règles de l'orthotypographie. Ainsi, on trouve indifféremment : *la mer Noire, la Mer Noire*. Les deux graphies d'un nom propre sont complémentaires car elles apparaissent dans des contextes différents ». Nous allons observer également dans notre corpus que l'orthographe avec ou sans majuscule n'est pas toujours bien établie dans l'usage, même si, pour les toponymes, il existe des règles orthographiques bien définies.

Dans la plupart des typologies linguistiques, on cite les anthroponymes comme étant les noms propres les plus proches du prototype. Cette tendance « pro-anthropologique » dans la linguistique peut être l'effet de l'interprétation du mot « propre » selon la traduction du terme grec, citée dans le chapitre 2 en tant que propriété, un élément qui appartient. Ainsi quand on pense aux objets qui possèdent un nom, ce seront d'abord des êtres animés. Cela peut être une des raisons pour lesquelles les anthroponymes sont cités dans la plupart des analyses linguistiques et logiques des noms propres. Nous avons tout de même prouvé, que les noms propres les plus proches du prototype, selon les critères de monoréférentialité, sont les toponymes. La seule typologie des noms propres qui mette au premier plan les toponymes est celle de Cislaru (2005), où il s'agit du critère structurel, selon lequel Cislaru compare les noms de pays aux noms d'institutions.

### 3.3. Intraduisibilité des noms propres

Accepter le critère de l'intraduisibilité des noms propres comme définitoire semble déjà, à priori, difficile. Néanmoins de nombreux manuels de traduction citent la non-traduction des noms propres comme un fait absolu. Nous n'allons pas analyser cette question pour prouver le contraire, sachant que cela a déjà été traité dans plusieurs études récentes sur les noms propres. Nous essaierons uniquement de présenter brièvement la nature des arguments pour et contre la non-traduisibilité des noms propres<sup>56</sup>.

Mańczak, à qui souvent on attribue à tort l'argument d'intraduisibilité des noms propres, dans sa publication de 2001<sup>57</sup> s'appuie lui-même sur Dauzat (1928) qui considère que la division du nom en nom commun et en nom propre est artificielle. Il cite comme exemple les noms : *Nowa Wieś* et *nowa wieś* considérant que, puisque dans la langue polonaise, la catégorie de l'article n'existe pas, la seule différence entre les deux mots réside dans la majuscule, donc à l'écrit. Car les deux noms ne diffèrent ni dans la phonétique ni dans la syntaxe. Mańczak trouve néanmoins encore une autre

---

<sup>56</sup> À ce sujet nous renvoyons notre lecteur surtout à la publication « De Mons à Bergen - De l'intraduisibilité des noms propres » de J-L Vaxelaire, 2011.

<sup>57</sup> Le titre de cette publication mérite une traduction : « Najstarszy i największy problem onomastyki : istota nazw własnych » - 'Le plus ancien et le plus grand problème de l'onomastique : la nature des noms propres'.

différence et il considère celle-ci comme essentielle, c'est le fait que ces deux noms une fois employés dans une phrase :

*To jest Nowa Wieś et To jest nowa wieś,*

seraient traduits ainsi :

*C'est Nowa Wieś et C'est un nouveau village*

Mańczak a formulé son propos face aux faux critères qui définissent les noms propres. Comme il dit lui-même, il existe depuis plus de deux mille ans une fausse opinion sur la nature des noms propres qui a été formulée par les philosophes et les logiciens. Ainsi, selon l'auteur, c'est aux linguistes d'apporter des solutions dans ce domaine. Pour Mańczak la définition des noms propres par leur caractéristique d'intraduisibilité est celle qui compte le moins d'exceptions. La différence entre le nom propre et le nom commun réside donc dans le fait que la plupart du temps, les appellatifs sont traduisibles et les propriaux non. Comme exemple, il cite le nom anglais *town* qui a ses équivalents en allemand *Stadt*, en français *ville*, en polonais *miasto*, etc. Alors qu'un nom comme *Warszawa* a comme équivalent en anglais *Warsaw*, en français *Varsovie*, en allemand *Warschau*, et selon Mańczak, ces noms ne sont pas des traductions. De ce point de vue, les noms comme *théâtre*, *teatr* (pol.), *theater* (ang.) ne sont pas des traductions non plus. Ainsi, l'auteur constate qu'il y a de nombreux appellatifs qui ne se traduisent pas non plus. D'un autre côté, le linguiste admet qu'il y a des noms propres qui se traduisent dans les langues étrangères comme *les Etats-Unis*, *the United States*, *Stany Zjednoczone*, *Pays-Bas* ou *Holandia* pour *Netherlands* ou *Włochy* pour *Italie*. Rajoutons encore l'exemple de *Deutschland* qui a les équivalents suivants : *Niemcy*, *Germany*, *Allemagne*. Mańczak (1988) considère néanmoins que ce type de noms propres contient quelques cas rares et le reste des noms qu'il avait analysés n'ont pas été traduits.

Et c'est donc dans ce sens-là qu'il faut comprendre les propos de Mańczak, largement cités mais la plupart du temps dans un sens selon lequel les noms propres ne sont pas traduisibles. L'auteur lui-même avoue que dans certains cas ils le sont, et dès lors, la question de la non-traduisibilité des noms propres s'applique surtout à la tendance presque générale à ne pas les traduire. Ainsi pour citer Mańczak (2001 :27) :

« Le caractère essentiel du nom propre, c'est le fait qu'en principe on ne le traduit pas dans des langues étrangères, et que les noms communs se traduisent beaucoup plus souvent que les noms propres ».

Précisons de quel type de noms propres il s'agit, quand on parle de la non-traduction. Beaucoup de noms propres ont un sens lexical transparent et dans ce cas, la tendance va le plus souvent vers une traduction : *Rocky Mountains, Montagnes Rocheuses, Góry Skaliste*. De plus, nous avons mentionné un type particulier de noms propres, très fréquent parmi les toponymes : les noms mixtes. Dans ce type de noms, le composant générique d'habitude est traduit. Dans le cas des noms propres opaques, selon une opinion commune dans la traductologie, ils sont les plus faciles à transférer d'une langue à l'autre, parce qu'on ne les traduit pas. Par ailleurs, la non-traduction s'applique à de nombreux noms communs non traduits mais transmis d'une langue à l'autre, qu'en traductologie on appelle des emprunts ou xénismes.

Cela peut expliquer pourquoi les noms propres n'apparaissent pas non plus dans les dictionnaires bi- ou multilingues. Le traitement lexicographique des noms propres n'est pas le même que celui des noms communs. Des tentatives de création de dictionnaires multilingues des noms géographiques ont été entreprises dans le laboratoire LIDILE de l'Université Rennes 2 où l'on a créé un dictionnaire multilingue des noms géographiques DiNoPro. Ce projet est en évolution constante. Plutôt que du mot « dictionnaire » qui renvoie à l'idée d'un recueil de définitions, nous préférons utiliser l'expression « base de données » puisqu'il s'agit d'un répertoire des noms géographiques du monde entier et leurs équivalents dans une dizaine de langues, dont le polonais.

### **3.4. Les toponymes et les dictionnaires**

L'absence des noms propres des dictionnaires est une question souvent évoquée par les linguistes. On la trouve notamment chez Alain Rey :

« (...) il faut mentionner l'important problème que pose l'absence des noms propres dans les dictionnaires de langue. En effet, les noms propres fournissent non seulement des lexicalisations (un harpagon) mais des monèmes productifs (marxiste, marxisme, martien). » (Rey 1977:30)

Chez Leroy (2004 : 41) : « les relations qu'entretiennent les dictionnaires et les noms propres sont assez compliquées. Les noms propres ne s'intègrent normalement pas (et ce depuis le XVIIe siècle- selon Fontant) à la nomenclature des dictionnaires de langue, qui ont pour règle d'écarter les noms propres lorsque ces derniers se réfèrent à un objet spécifique, unique (et ce selon Dubois J. et Dubois C. 1971). Ils sont en principe traités au sein d'ouvrages particuliers ».

Et cela est à cause de la séparation du nom propre du reste du lexique, qui est basée sur « deux critères étroitement liés, celui de l'individualité et celui de sémantisme » (Graitson 1972 : 181-197). Ainsi, l'absence des noms propres des dictionnaires de langue s'explique par le fait que dans la linguistique traditionnelle, « les noms propres (...) désignent les individus ou des réalités individuelles. Celles-ci ne sauraient être définies, on peut seulement les décrire. En effet, elles ne correspondent pas à une idée générale, à un concept. La catégorie des noms propres ne pourrait donc être décrite que selon une structure non linguistique » (Rey 1977:73).

Les études contemporaines s'intéressent de plus en plus aux noms propres dans une perspective lexicographique. Comme le remarque Leroy, ce sont « les études de déonomastique dans le cadre de la lexicographie (qui) contribuent à l'inscription des noms propres dans le lexique » (Leroy 2004:57)<sup>58</sup>. Ainsi, il arrive souvent que ce ne soit pas le nom propre lui-même qui figure dans le dictionnaire, mais son dérivé. « On ignore en outre le fait que bon nombre de dérivés des noms propres (pas toujours les plus fréquents ni les plus employés) sont enregistrés dans des dictionnaires » (Leroy 2004 : 58). « La déonomastique s'intéresse donc aux noms propres lorsqu'ils "ont perdu l'un des caractères qui faisaient d'eux un nom propre (et sont) passés dans le vocabulaire commun" mais "elle ne néglige cependant pas l'éponyme, c'est-à-dire le nom propre qui se trouve à l'origine de la dérivation" » (Bernet : 1990 chez Leroy 2004:44). Par conséquent, on trouve dans les dictionnaires de langue des noms propres qui ont rejoint le lexique courant, et qui sont donc pourvus d'une définition linguistique : *frigidaire*, *scotch*, *mobylette*.

---

<sup>58</sup> La déonomastique est une étude relativement récente. On y distingue des dérivés morphologiques, comme *sadisme*, *narcissisme*, etc et des dérivés sémantiques, comme *poubelle*, *mécène*, voire des unités phraséologiques figées (proverbes, locutions et expressions, lexies nominales complexes). Au sujet de l'antonomase du nom propre et de lexicalisation, nous renvoyons le lecteur à Leroy (2001).

Les noms propres sont rassemblés dans des dictionnaires spécialisés ou dans des ouvrages d'indexation informatifs et éducatifs que l'on appelle *encyclopédies*. Au sujet des toponymes, n'oublions pas de mentionner les dictionnaires étymologiques ou géographiques. Les premiers incluent tous les noms propres, et les seconds, les toponymes. Ce sont des dictionnaires conçus dans une démarche onomastique traditionnelle, à savoir diachronique. Les noms propres y sont représentés dans les stades de leur évolution dans les différents contextes socio-historiques. Ce ne sont pas pourtant des dictionnaires purement linguistiques, car comme le dit Leroy « l'onomastique est donc de ce point de vue une science auxiliaire de la linguistique mais aussi de l'archéologie ou de l'histoire » (2004 : 43). Parmi ce type de dictionnaires, nous pouvons énumérer celui de Dauzat (1951), de Rostaing (1961), de Baylon et Fabre (1982) et pour l'onomastique polonaise l'encyclopédie de Rzetelska-Feleszko (2005), Malec (2003) ou les deux volumes de l'encyclopédie de l'onomastique slave *Słowańska onomastyka* (réd. Rzetelska-Feleszko E. 2002-2003). Mais remarquons que dans ce type de dictionnaires nous ne trouverons que l'onomastique nationale. On n'y trouvera pas de noms propres étrangers (du point de vue synchronique), ce qui pour notre travail aurait été intéressant. Les seules formes étrangères qui figurent dans ces dictionnaires sont les racines ou bases étymologiquement étrangères.

Toujours est-il que les dictionnaires des noms propres sont une invention assez récente par rapport aux dictionnaires des langues. Mais puisque les définitions des noms propres n'existent pas, ils y sont présentés à l'aide des descriptions et des caractéristiques des objets auxquels ils réfèrent, de telle sorte que les dictionnaires de noms propres ont une forme et un contenu plutôt encyclopédiques :

« (...) Les dictionnaires ne comportant que des noms propres appartiennent obligatoirement au type encyclopédique. On dira simplement que le nom propre, par ses caractères lexicaux (...) et sémantiques (...) perturbe considérablement la description lexicographique normale : les dictionnaires qui « traitent » les noms propres le font tout autrement que ceux qui analysent le reste du lexique. » (Rey 1977:73)

Selon Gary-Prieur (1994) c'est d'ailleurs ce caractère encyclopédique qui justifie, sur le plan linguistique, l'existence de dictionnaires spécifiques pour les noms propres. Un nom propre se caractérise en effet par sa relation à un référent initial, et ne peut être employé sans que soit présumée une connaissance de ce référent, partagée par les

interlocuteurs. Lorsqu'un énoncé comporte un nom propre qui n'évoque rien dans l'esprit du destinataire, ce dernier peut recourir au dictionnaire pour compléter sa compréhension de l'énoncé. On pourrait donc concevoir le dictionnaire des noms propres comme un modèle d'un aspect de la compétence du sujet parlant, dans la mesure où il fournit les connaissances requises dans une communauté linguistique pour interpréter les noms propres. Il reste à savoir si un tel dictionnaire remplit effectivement ce rôle. « Alors que l'interprétation d'un nom commun ne met en jeu que la compétence lexicale, celle du nom propre requiert presque toujours une mise en relation avec le référent initial, qui mobilise des connaissances discursives » (Gary-Prieur 1994:7). Et « cela illustre la "structure double" de ces signes qui ne peuvent se définir en dehors d'un renvoi au code » (Jakobson 1963:177).

Ainsi, le nom propre, contrairement à ce que pourrait faire croire le titre de *Petit Robert des Noms Propres*, n'est pas l'objet du dictionnaire, mais l'instrument d'accès à une culture. Ainsi les entrées du dictionnaire « classique » aident-elles à la compréhension des discours, tandis que les dictionnaires des noms propres offrent des connaissances sur le monde comme le dit Gary-Prieur (1991a).

Passons à la macrostructure des dictionnaires des noms propres. Ils recueillent bien évidemment uniquement les noms propres notoires. « On ne s'attend naturellement pas à trouver des prénoms ou des patronymes banals, puisque ce sont les êtres, les référents, qui sont recensés et non les formes linguistiques pour elles-mêmes » (Leroy 2004:45). Et le choix des entrées dans ces dictionnaires relève de la culture dont parle Gary-Prieur. Ainsi, on ne trouvera pas les mêmes noms dans un dictionnaire des noms propres destinés aux locuteurs de différentes langues. Et il est indispensable de faire ce choix car le dictionnaire des noms propres doit rester « un volume maniable » (Rey 2011), c'est-à-dire qu'il ne doit pas dépasser un certain nombre de pages (*Le Petit Robert des noms propres* 2011 compte environ 2700 pages). La sélection ne peut néanmoins pas s'opérer sans règles, de façon aléatoire. Elle est donc régie par le critère de la notoriété. Mais la notoriété est subjective. Elle ne signifie pas que l'on porte un jugement de valeur positif sur la personne, le lieu, l'objet ou l'événement retenu, mais que celle-ci ou celui-ci a une « importance relative » au sein de la communauté linguistique. Et c'est la communauté francophone française dans son ensemble qui est visée par les choix des éditeurs des dictionnaires français. C'est ce même principe de notoriété qui fait que le dictionnaire des noms propres évolue au fil des ans. De nouvelles entrées font leur apparition, d'autres disparaissent (à plus grande échelle que

dans le dictionnaire « classique »). Et même si certaines entrées peuvent paraître obscures au lecteur d'aujourd'hui, elles sont conservées car jugées d'importance par l'équipe éditorialiste (d'après Rey 2011 : Intro).

En ce qui concerne notre recherche, nous avons analysé brièvement les toponymes polonais dans les dictionnaires des noms propres français. Alain Rey dans la présentation du dictionnaire (1993 : XV-XVI) écrit ainsi sur le choix des noms de lieux :

« Pour les lieux, le choix est relativement simple. Outre les noms des États actuels et des principales nations du passé, le dictionnaire présente une abondante sélection de noms géographiques. Bien entendu, l'optique n'est pas quelconque : la France et les pays francophones, ses voisins européens et méditerranéens, les grandes puissances (Etats-Unis, U.R.S.S., (sic !), Chine) sont relativement mieux décrits que d'autres régions du globe. (...) Bien entendu, chaque secteur géographique a été traité selon des critères spécifiques : à l'intérieur de chaque domaine une hiérarchie a été établie et respectée (...). C'est que l'importance en question n'est pas seulement affaire de chiffres. Elle s'identifie à un rapport de connaissances, où le sujet du savoir compte autant que son objet. Le critère pour le choix de villes peut par exemple être l'importance quantitative, mais il ne peut se limiter à ça, car on trouve aussi les lieux (villes, villages ou lieux-dits) où un événement notable s'est déroulé, ceux qui possèdent un témoignage de culture, une curiosité naturelle ou une entité économique importante ne sont soumis à aucun filtre quantitatif. »

Nous allons justement analyser l'aspect culturel et symbolique des noms de lieux dans la partie suivante. Pour revenir à la citation, dans *le Petit Robert 2 Dictionnaire universel des noms propres* (1993), parmi les toponymes polonais nous trouvons des entrées telles que : la rivière *Warta* – avec la description de début de son cours, et des principaux affluents. On y trouve également des noms de régions comme *Mazurie* et *Mazovie*, uniquement sous les formes françaises, avec le nom polonais entre parenthèses, dotés d'informations encyclopédiques. La *région de Silésie* figure uniquement avec l'entrée en français en tant que :

*Silésie* (en pol. *Ślask* (sic ! *Śląsk*), en all. *Schlesien*) - avec la description géographique et historique qui englobe toute la Silésie

*Silésie* (basse, en pol. *Nizina Śląska* (sic ! *Śląska*) - avec la description encyclopédique concernant les sources minières.

*Silésie (haute, en pol. Wyżyna Śląska (sic ! Wyżyna Śląska) ou Górny Śląsk)* - avec la description de l'industrie de la région.

Le nom polonais de la capitale Warszawa figure uniquement avec le renvoi au nom français : *Warszawa – nom polonais de Varsovie*, et pareil pour *Kraków – nom polonais de Cracovie*. Dans les entrées *Cracovie* et *Varsovie*, on retrouve ensuite de vastes descriptions quant à la géographie, la fonction, l'économie, l'architecture et aussi l'histoire de ces deux villes. Sous l'entrée *Varsovie*, on trouve également « *Varsovie (pacte de)* » qui renvoie à l'événement historique, donc qui est un praxonyme et non un toponyme. *Vistule* ne figure que sous l'entrée en langue française avec l'explication sur le fait qu'il s'agit du nom français de *Wisła* et avec les informations géographiques sur le fleuve. Il en est de même pour *Tatras n.f.pl. (en pol. Tatry)* entrée suivie d'une description encyclopédique.

On trouve également dans ce dictionnaire une entrée qui pourrait surprendre un Polonais : **Zyrdardów** (sic ! le nom est mal écrit, car l'orthographe de ce toponyme est : Żyrdardów) avec l'information : « V. de Pologne, (voïvodie de Varsovie). 29 600 hab. - Indus. Textiles. – La ville doit son nom à l'industriel français Philippe de Girard qui y installa en 1833 des métiers à filer de son invention ».

Dans le *Petit Larousse illustré* (éd. 1994) on ne trouve pas *Silésie*, mais : **Silésien,enne** *adj. et n. de la Silésie*. L'entrée en polonais **Warszawa** est un renvoi à **Varsovie**, à côté de laquelle on trouve deux mêmes entrées qui figurent déjà dans le *Petit Robert* : *Varsovie (convention de) (1929)* qui renvoie à un autre événement historique.

Le choix des toponymes dans les dictionnaires francophones est déterminé par la culture et la notoriété du point de vue francophone. C'est pour cela, d'ailleurs, que nous n'avons pas limité notre recherche d'exemples à l'analyse des dictionnaires. En réalité, les « dictionnaires des noms propres » nous semblent être les dernières sources de recherche des toponymes utilisées dans les langues étrangères. La question qui se pose est donc la suivante : où est-ce qu'on trouve les toponymes ? Nous répondrons que ce ne sera certainement pas dans les dictionnaires, car nous n'y trouverons pas plus d'une dizaine d'entrées de type encyclopédique. Nous les trouverons sur les cartes, dans les guides touristiques qui constitueront pour nous une matière propre à enrichir notre analyse. Par la suite, pour analyser les exonymes, il faut chercher des exemples tant au niveau officiel qu'officieux, tant dans les publications que dans la langue parlée, et cela dans les différents contextes et différents types de publications.

### 3.5. Définition cognitiviste du nom propre

Après avoir analysé brièvement les propriétés des toponymes, qui ne sont qu'une sous-catégorie du nom propre, nous constatons qu'il est difficile de maintenir les définitions traditionnelles et les critères définitoires traditionnels. L'approche cognitive nous semble être la plus proche de la nature des noms propres. L'encyclopédie Routledge propose la définition suivante :

« Proper noun (proper name, nomen proprium) – Semantically defined as class of nouns that unequivocally identifies objects and states of affairs within a given context. By designating an object or a state of affairs in a given statement, proper nouns replace deictic, or pointing, gestures such that direct reference commune to that object or state of affairs is made. Whether proper nouns have meaning and how they differ from generic names and (definite) descriptions has been open to much debate. Onomastics, in its narrower sens, deals with proper nouns and differentiates them into personal names, place names and names of bodies of water among others. » (Bussman : 1996)

Nous retiendrons une des définitions des noms propres, proposée par Jonasson (1994 : 21), qui définit le nom propre comme « toute expression associée à la mémoire à long terme à un particulier en vertu d'un lien dénominatif conventionnel stable ». Cette définition nous semble correspondre parfaitement autant à la langue polonaise qu'à française et c'est à travers cette définition que nous comprendrons la notion du toponyme – le nom propre de lieu. Par *association* nous comprenons ce qui est équivalent à l'acte de « baptême » chez Gary-Prieur (2005), de « acte de dénomination » de Kleiber (1981) et de « naming » de Kripke (1972). Enfin, le « lien dénominatif conventionnel stable » peut être mis en parallèle avec le « désignateur rigide » de Kripke.

## PARTIE II TOPONYMIE APPLIQUÉE

---

*Les mots ont une histoire. Tout comme les êtres vivants, ils naissent, évoluent et meurent. Un mot est plus qu'un simple assemblage de lettres : ce qu'on peut voir d'un mot est le prolongement, l'aboutissement de centaines, voire de milliers d'années d'évolution. Rechercher l'étymologie d'un mot, c'est aussi voyager dans le temps et dans l'espace, à une échelle qui n'a pas de commune mesure avec l'échelle humaine. Au-delà de son sens, ce qui est fascinant dans un mot c'est son histoire, son passé, en fait, ce qu'on ne voit pas, mais qui pourtant est riche et passionnant. Ce sens initial, dissimulé, perdu à jamais peut-être, est fascinant.*

([http://www.deslieuxdesmots.com/fiches/fiche\\_1.html](http://www.deslieuxdesmots.com/fiches/fiche_1.html))

D'après la première partie, nous constatons que les grammaires traditionnelles n'ont pas vraiment défini le nom propre. La catégorie du nom propre semble être purement intuitive. Les critères pris en compte pour le décrire sont limités de telle façon que le nom propre est simplement présenté comme le contraire du nom commun. Pourtant, nous avons vu, à l'aide des exemples des toponymes, que la catégorie du nom propre est très complexe, et qu'elle a beaucoup plus de caractéristiques formelles communes avec le nom commun que l'inverse, surtout si on étudie cette unité à travers plusieurs langues.

Nous en avons néanmoins conclu qu'un nom propre peut être défini par un prototype, et nous avons constaté que les anthroponymes ont le moins de propriétés prototypiques (selon le critère de « monoreférentialité »), quand les toponymes en ont le plus.

Dans la première partie, nous avons présenté quelques théories concernant les toponymes, ainsi que quelques propriétés linguistiques, en essayant de définir le toponyme et le nom propre, et ce en nous appuyant sur les travaux des linguistes et des philosophes. Concernant cette partie, l'essentiel de notre étude se situera dans les domaines d'applications de la toponymie, ainsi que dans les études sur l'ensemble de la toponymie française et polonaise. Pour pouvoir analyser et commenter la façon dont la langue française intègre les toponymes du territoire polonais, il nous faut d'abord caractériser chacun de ces systèmes séparément et ensuite les mettre en parallèle afin de trouver des ressemblances pouvant être à la source des différentes interférences que nous pensons trouver à travers l'analyse des exonymes.

Ce qui nous semble néanmoins le plus passionnant dans l'étude de la toponymie, c'est sa dynamique et son hétérogénéité. Les changements de la toponymie que l'on observe au cours des siècles et dans toutes les parties du monde relèvent de la dynamique des processus culturels, sociaux, politiques et même géographiques. D'une manière générale, nous pouvons distinguer des changements spontanés, qui se font de manière naturelle, et des changements toponymiques systématiques établis et introduits par l'administration et par le pouvoir politique. Dans le chapitre qui ouvre la deuxième partie de notre thèse, nous présenterons la création et l'évolution de la toponymie polonaise et française, puis nous analyserons quelques applications et enjeux extralinguistiques dans la toponymie. Dans les chapitres suivants, nous étudierons des implications politiques et administratives au niveau national et international dans la toponymie, ainsi que les changements au sein de la nomenclature géographique. Ainsi, nous présenterons brièvement le premier et le second type de changements toponymiques, ainsi que les facteurs qui les engendrent.

L'évolution des toponymes est depuis toujours influencée par des facteurs internes de la langue et par des facteurs externes. Partout dans le monde, là où le superstrat, la langue du peuple immigrant ou conquérant se superpose aux terrains linguistiquement différents, on observe des changements dans la toponymie et des interférences linguistiques. Peu importe si cela se fait pour des raisons de conquêtes, d'expansions du territoire et de guerre ou bien de contacts ou de processus culturels.

Comme le dit Rzetelska-Feleszko (2006 : 104) « les migrations ethniques existaient depuis le début de l'humanité et elles ont toujours laissé leurs traits sur la toponymie. Aujourd'hui les toponymes sont des preuves de ces migrations. Par exemple les noms géographiques romains qu'on retrouve sur les îles britanniques sont une preuve du large pouvoir de César, puisque l'on déchiffre que *Manchester* a une racine *castrum*, *Salisbury - sarum*, *Portland - Partus*, *Castle, Church - calstellum* et grec *kuriakón*, etc. Du côté opposé de l'Europe, sur la côte Dalmatienne, les noms romains ont été slavisés, car quand les Slaves sont arrivés, ce territoire avait déjà été christianisé ».

C'est donc un fait que les noms de lieux constituent une sous-catégorie des noms propres qui subit une évolution assez dynamique. Certes, la toponymie n'est pas aussi dynamique que la chrématonymie, mais comme le remarque Lecuit (2012 :56), on y observe « fréquemment naissance à de nouveaux noms propres, et ce pour diverses raisons : démembrements nationaux (cas de l'ex-Yougoslavie, par exemple), regroupement de communes, etc. En général, ceux-ci (les toponymes) sont motivés. Ainsi, Pretoria, en Afrique du Sud devrait être rebaptisée *Tshwane*, d'ici la fin de l'année 2012<sup>59</sup>, nom qui signifie « nous sommes les mêmes » (et qui était accessoirement le nom du fils d'un ancien chef de tribu sud-africain). Les nouvelles rues, places, avenues reçoivent des noms comprenant des noms propres existants (personnalités, lieux, événements, etc.) ». Et rajoutons qu'ainsi les toponymes fonctionnent comme de vrais symboles au sein des communautés. Tout cela fait que les toponymes (et leurs changements) doivent être et sont suivis par des organismes qui veillent sur la langue, sur la pureté et le bon usage de la nomenclature géographique. Nous l'observerons à base de la toponymie polonaise.

Nous sommes par ailleurs tous conscients du fait que les objets géographiques peuvent avoir plusieurs noms, comme *Le Cap*, *Cape Town*, *Kaapstad*, *Ekapa* et *Kapkaupunki* qui désignent tous la même ville. Mais ceci n'est pas toujours évident. Il suffit d'interroger des personnes non-expertes en matière de toponymie, pour qu'elles en soient surprises. De nombreux Européens peuvent s'étonner du fait que *Aachen*, Aix-

---

<sup>59</sup> Effectivement, le nom Tschwane fonctionnait en République sud-africaine depuis 2005 mais pas à l'international. Il a été officiellement changé par le gouvernement sud-africain à la fin de 2012. Voir plus sur le sujet : Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., (2008), « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace géographique* 2/2008 (Tome 37), pp. 131-150, (consulté le 24 mars 2013) :

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-2-page-131.htm>

*la-chapelle*, et *Akwizgran* sont les noms d'une même ville. Tous sont des toponymes officiellement utilisés dans différentes langues.

Des hésitations quant à l'usage de toponymes ont mené à un processus de normalisation des noms géographiques dans le monde entier. La question de la normalisation et le besoin de normaliser la nomenclature géographique ne proviennent pas de la linguistique, ni des disciplines évoquées dans la première partie de cette thèse. Elle a été soulevée par les cartographes et développée, entre autres, par les milieux linguistiques et géographiques – milieux dans lesquels apparaît le souci du bon usage des toponymes. Il y a plusieurs organismes dans le monde qui veillent sur la toponymie nationale et internationale. Pour des linguistes qui travaillent au sein des commissions nationales de la toponymie, la normalisation des noms géographiques relève du bon usage de la langue.

Chaque pays mène sa propre politique linguistique, et par conséquent, sa politique onomastique. Pour la présidente de la commission polonaise de normalisation des noms géographiques, Ewa Wolnicz-Pawłowska, la normalisation onomastique concerne surtout les noms géographiques. L'influence de la politique linguistique et onomastique et de ce qu'on pourrait appeler « normalisation<sup>60</sup> » se manifeste entre autres par la préservation des noms traditionnels, bien ancrés dans la langue, comme *Włochy*, et non *Italia* pour *Italie*, qui aurait été le nom plus proche de l'endonyme et qui correspondrait à la forme utilisée à l'international. Comme le remarque Wolnicz-Pawłowska (2005 : 490), ce choronyme a engendré une polémique parmi les linguistes polonais dans les années '30 et jusqu'à présent, la forme traditionnelle slave a été préservée. Néanmoins, l'influence des modèles étrangers, constamment transmis par les médias, provoque une tendance consistant à unifier la nomenclature géo-politique et à employer parfois des formes différentes de celles qui sont acceptées comme correctes et officielles dans les langues nationales Exemple : *Mołdowa* au lieu de *Mołdawia*, qui est la forme officielle correcte en polonais, tandis que dans la langue française les deux formes *Moldova* et *Moldavie* sont acceptées officiellement, même si le gouvernement moldovien prône pour la première version qui est plus proche de l'endonyme et qui figure d'ailleurs sur le site du Conseil de l'Europe consulté en version française<sup>61</sup>. De telles questions seront discutées dans la partie II en référence à la toponymie polonaise. A partir de ces réflexions, nous analyserons les exonymes français dans la partie III.

---

<sup>60</sup> Nous définirons cette notion et nous la développerons dans la suite de cette partie.

<sup>61</sup> <http://www.coe.int/web/portal/republic-of-moldova> (consulté le 24 mars 2013)

Toujours en ce qui concerne la normalisation, les experts internationaux de l'ONU qui travaillent sur les noms géographiques (GENUNG) ainsi que Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Polski (commission polonaise travaillant sur les noms géographiques dont les membres font partie du GENUNG), et les spécialistes (linguistes, géographes et historiens) se posent des questions sur ce que sont en réalité les exonymes et les endonymes. Quel est le critère de cette distinction et comment traiter ce problème ? D'un point de vue synchronique, c'est-à-dire, uniquement selon les frontières contemporaines des pays, sans égard à l'histoire ? Ou d'un point de vue diachronique ? Est-ce que le seul critère d'écriture suffit pour définir un exonyme, ou faut-il aussi envisager la langue orale ? Une différence de signe diacritique dans un nom crée-t-elle déjà un exonyme ? Les géographes et les cartographes utilisent surtout la langue écrite, tandis que les linguistes distinguent catégoriquement la langue écrite et la langue parlée, en accordant à toutes deux autant d'importance, voire même en favorisant la dernière. De plus, pour les linguistes, les frontières des pays sont moins importantes que les frontières linguistiques<sup>62</sup>.

Malgré la tenue de débats intensifs, il n'a pas été possible, et ce pour aucune des questions abordées, de parvenir à des conclusions définitives. La plupart des membres du GENUNG étaient insatisfaits des définitions actuelles des termes « endonyme » et « exonyme », estimant qu'il fallait les revoir car elles étaient à la base de toutes les autres définitions ». Le débat autour de la question de l'exonyme relève du statut du toponyme lui-même. En effet, comme nous l'avons prouvé dans la partie I, c'est une unité très complexe, difficile à encadrer dans une seule discipline.

Deux autres experts onusiens, Jordan (2009a) et Woodman (2009a:10) du groupe GENUNG ont débattu sur la mauvaise définition de l'exonyme et de l'endonyme. Voici un extrait :

« What is the essence of the endonym?

Endonym is an inherent property of a toponym. No matter where I am, if I write or pronounce correctly a Polish endonym or Senegalian it will be always an endonym ».

Selon nous, ceci n'est pas tout à fait vrai car le statut d'endonyme et d'exonyme est une propriété relative qui dépend de la situation politique et de la localisation des frontières. Elle est une propriété intrinsèque mais uniquement dans l'approche synchronique. Nous

---

62 D'après Wolnicz-Pawłowska E., *Standardyzacja nazw geograficznych poza granicami Polski. Problematyka językowa*. Trad. du polonais : Auteur.

analyserons dans cette partie des exemples de toponymes qui au cours de l'histoire ont été des endonymes et des exonymes. Considérons que le statut de l'endonyme et de l'exonyme est un statut artificiel, imposé au toponyme par une réalité extérieure à la langue.

Dans cette partie, nous participerons donc aux discussions sur la définition de l'exonyme, car nous ne pourrions pas les analyser sans les avoir définis.

Nous avons consacré toute la première partie de cette thèse à la description de la nature du toponyme. Sa première caractéristique le décrit tout d'abord comme un nom propre. Puisque le nom propre est intrinsèquement lié à l'objet nommé, le toponyme est intrinsèquement lié à un lieu. Il serait donc pertinent pour notre analyse de caractériser le concept de lieu. Nous le ferons pour deux raisons : d'abord parce que le lieu est le référent du toponyme, donc il est lié au toponyme de manière intrinsèque, et ensuite parce que la façon selon laquelle on conçoit le lieu joue un rôle primordial dans la définition de l'exonyme que nous essaierons d'établir par la suite dans le chapitre 4 de cette partie. La toponymie concerne donc plusieurs domaines d'application. Les anthropologues étudient l'usage et les fonctions des noms propres dans les sociétés. La difficulté de définir les deux notions, l'exonyme et l'endonyme, vient d'abord du statut du toponyme, qui, comme nous l'avons présenté dans la partie I, est un porteur du contenu symbolique, identitaire, culturel, etc., bien qu'il ne soit pas uniquement une unité linguistique. Ce sont ces questions que nous allons développer dans les chapitres 2 et 3 de cette partie.

En analysant l'exonymisation et par extension, l'endonymisation, nous ne pouvons pas oublier qu'il existe un facteur nationaliste qui agit sur la toponymie. Selon A. Dauzat, les gouvernements contemporains ont pu imiter la patience et la prudence des Romains après leurs conquêtes, mais ils se sont souvent efforcés de dénationaliser les noms de lieux.

C'est pour cela, que les experts de l'ONU pour les noms géographiques travaillent depuis longtemps sur des définitions de l'exonyme et de l'endonyme - deux notions clés de la normalisation des noms géographiques-, qui vont satisfaire tous les membres en respectant l'histoire, du bon usage, des minorités et des populations ethniques. Entre autres, c'est la mention dans les définitions onusiennes de 'official status of language' et 'official language' qui pose le problème.

Pour accorder le statut officiel à une langue il faut un état politique et plusieurs langues n'ont pas leur pays qui aurait un statut indépendant, donc elles ne peuvent être

nulle part des langues officielles. Par exemple la langue basque est partagée par la frontière franco-espagnole, donc elle est éclipsée par deux langues officielles de deux pays. Elle n'a pas de toponymes officiels, mais on pourrait qualifier les toponymes basques, selon la sous-catégorisation des endonymes, comme étant des endonymes minoritaires ou ethniques, qui sont tout de même nombreux dans le Pays-Basque français et dans el Pais Basco espagnol. De plus, on retrouve de nombreuses traces de ces toponymes dans la toponymie européenne, grâce aux chasseurs nomades basques. C'est le cas par exemple dans *Carpates*, *Alpes* et *Albanie* avec la racine (k<sup>h</sup>)ar-pe 'sous les roches' > 'pâturages' qui est un thème des plus répandus de la toponymie européenne, et qui a des variantes, comme *alp*, ensuite *ibar* '\*rivière' > 'vallée' : *Ibérie*, *Èbre*, *Ebron* (Aragon, Provence), *Ibar* (Montenegro, Kosovo, Serbie), *Ebrach*, *Ibra* (Allemagne), *Ybbs* (Autriche), etc., et son dérivé *ibai* 'rivière' > 'baie' : *Baía / Bahia* (Brésil), *Wey*, *Wye* (Angleterre, Pays de Galles), *Bayonne* < *\*Baiun(a)*, *Baigorri*, etc.

Quel critère faut-il donc choisir pour définir les endonymes ? Lors de la neuvième Conférence, en 2007, la problématique prioritaire qui a été posée concernait les toponymes dans les langues autochtones. « Les toponymes sont susceptibles parfois de subir des modifications profondes. (...) En terme d'âge, certains de ces lieux nommés sont aussi anciens que leur langue de provenance ». Cela constitue un grand territoire de recherche dans les pays où vivent de nombreuses civilisations autochtones. On a reconnu que « les toponymes diffusés par les cartes récentes risquent toujours de subir des modifications profondes et le travail conduisant à l'uniformisation de la cartographie mondiale est en constante remise à jour » (Theirault 2007 :21). D'après l'ONU, les pays conviennent également de la nécessité de veiller à la protection des noms géographiques autochtones et aborigènes : on recommande de les relever dans tous les pays concernés, et cela depuis la cinquième conférence en 1987 (Résolutions 18-19-20-21).

Ce sont des exemples des nombreuses questions auxquelles le GENUNG doit faire face. Il ne faut pas comprendre la normalisation en tant qu'effacement de la diversité toponymique, mais plutôt comme une volonté de fixer un seul toponyme par lieu, et par langue. Une telle normalisation permettra de réduire la confusion que peuvent susciter les variantes lorsqu'elles sont utilisées alternativement dans des textes. Comme nous allons le présenter, « les noms de lieux peuvent signaler et traduire une civilisation, un élément du patrimoine ou un paysage » (GENUNG 2001 :1) et donc le toponyme est une

unité politisée qui peut subir des manipulations et avoir des implications politiques<sup>63</sup> tant au niveau national qu'international. Ainsi, la standardisation des toponymes au sein du pays ainsi que dans le monde entier nous paraît justifiée.

Thierault (2007 : 21) constate que « depuis 1987, les cartes géopolitiques et géolinguistiques ont été bouleversées. À titre d'exemple signalons la destruction du mur de Berlin, l'éclatement de l'URSS et de certains pays membres du Pacte de Varsovie (Tchécoslovaquie, Yougoslavie), le démantèlement du Régime de l'Apartheid et la libération de Nelson Mandela. La question des nations et de leurs droits linguistiques se trouve posée avec acuité. Qu'advient-il alors des toponymes imposés par les anciens États et leurs régimes ? Quel sort les anciennes minorités linguistiques réservent-elles aux nomenclatures des lieux étrangères à leurs langue et tradition, pensons au cas de la défunte Union Soviétique ? À quelle échelle peut-on et est-il possible d'évaluer le phénomène ? On le conçoit, c'est ici que s'écrit une part de l'histoire des langues, dont on a trop souvent l'impression qu'elles se réduisent à six ou sept connues (les langues colonisatrices) et dont une seule serait éminemment essentielle dans toutes les communications scientifiques : soit la langue anglaise. On constate qu'actuellement, de nombreuses langues disparaissent, ce qui constitue un défi de taille pour les sciences du langage et la toponymie qui se doivent de préserver par tous les moyens cette diversité linguistique en péril ; les noms de lieux étant souvent le dernier lexique d'une langue qui se meurt ou même qui est morte ».

Les questions que nous avons relevées dans cette introduction dépassent une analyse purement linguistique. Nous allons les présenter et discuter en nous concentrant sur la toponymie polonaise. L'élargissement du spectre d'étude à des implications politiques, administratives et à une comparaison des toponymies française et polonaise nous permettra de mener une analyse approfondie sur la façon d'intégrer des toponymes du territoire de la Pologne dans la langue française.

Nous terminerons cette partie par la présentation d'une analyse contrastive des toponymes, puis nous introduirons le concept de la toponymie synchronique-contrastive. L'étude et la description de l'exonymisation nécessitent un élargissement de l'approche purement synchronique, qui restera tout de même l'approche principale dans l'analyse des structures d'exonymes dans la partie III.

---

<sup>63</sup> En ce qui concerne cette problématique voir par exemple Bacot 2010 – « Développement et diversification d'une onomastique politique », Grass 2006 – « La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers » ou Schäaffner 2007 – « Politics and translation ».

## Chapitre 1 : Toponymie comparative diachronique polonaise et française

Pour les onomasticiens, les noms géographiques sont des noms propres d'objets topographiques situés dans un territoire donné. Ce sont les noms individuels des pays, des lieux habités (villes, villages, hameaux, etc.), des lieux non habités (prairies, champs, places, etc.), des lacs et des rivières, des montagnes et des sommets. Ces noms fonctionnent non seulement comme des points de repère territoriaux, mais ils constituent aussi une source d'accès à l'histoire et à la culture d'un pays donné ou d'une région. Une bonne partie des toponymes date des siècles anciens.

Une étude qui met en parallèle les systèmes toponymiques de deux pays différents, appartenant à deux familles linguistiques différentes, à travers leur histoire et les influences reçues d'autres langues, crée une image extraordinairement intéressante. Cette image fait miroiter le reflet des civilisations anciennes, de certains aspects de leur conception du monde dont l'importance transparaît dans la création même des toponymes.

La toponymie (pol. 'toponomastyka') étudie la signification (le sens premier) et l'origine des noms de lieux, ainsi que leurs transformations. Il s'agit de tout type de lieu, habité ou non par l'homme. Selon les théories traditionnelles, c'est le deuxième type de lieu qui a été nommé en premier, car ses désignations ont une fonction précise et utilitaire : les habitants avaient besoin de les distinguer. Si, ni l'onomastique ni la toponymie ne donnent de réponse à la question du sens des noms propres, au moins la toponymie traditionnelle résout la question de nature ontologique : qu'est-ce qui a été créé comme premier ? Était-ce d'abord le nom propre qui servait à nommer tel ou tel objet et qui par la suite se serait appliqué à des objets ressemblants devenant ainsi un nom commun ? Ou bien, au contraire, y avait-il d'abord des noms communs à la suite desquels furent créés des noms propres considérés comme le moyen le plus économique de désignation ? La toponymie constate que tout d'abord, les lieux portaient des noms ordinaires, comme ruisseau, montagne, lac, etc., car les populations primitives ne connaissaient qu'un objet topographique de ce type. Au fur et à mesure que les gens voyageaient et que leur connaissance des pays avoisinants s'étendait, il est devenu nécessaire de « distinguer ce ruisseau, cette montagne et ce lac d'un village de l'autre »

(Rostaing 1961 : 4). Ils ont donc reçu des dénominations plus précises, tirées de leur caractéristique particulière, comme *le Mounier* dans la région Alpes-Maritimes, qui signifie « le mont noir », ou *Schwarzwald* en Allemagne, qui signifie « la forêt noire ».

D'après A. Vincent (1937:19), « certains noms de lieux sont constitués d'un coup, par un acte conscient de la volonté<sup>64</sup>. Il s'agit de désigner une localité, une fondation nouvelle ; c'est le cas des « villes neuves », des bastides, des établissements coloniaux. Chaque époque emploie certains types de création de toponymes à la mode. D'autres noms ne prennent que graduellement la qualité de nom propre de lieu ; il est souvent fort difficile de déterminer le moment où ce changement est complet ». Par ailleurs, les toponymes changent ou élargissent souvent la référence ou bien servent à créer de dérivés « Une ville peut tirer son nom d'une rivière, ou vice versa, un territoire d'une ville, un village d'un terroir, un terroir comme localité d'un accident de terrain » (Dauzat 1926/1951 : 9). Cela fait un ensemble de toponymes très diversifié, riche, qui constitue en même temps un vrai défi pour les linguistes. L'origine des noms géographiques a suscité depuis toujours beaucoup d'intérêt auprès des géographes, historiens, linguistes, mais aussi auprès de ceux qui veulent découvrir l'histoire de ces noms par simple intérêt et curiosité. La recherche du sens premier et des origines des noms géographiques est une recherche étymologique, du grec *étymos* – 'vrai, réel, véritable' et *lógos* – 'le mot', la science. « La recherche étymologique consiste donc à faire une étude de l'histoire du mot, à la recherche de l'étymon - la racine ou la base de sa création ainsi que des morphèmes qui le constituent » (Malec 2003 : 8). Il est important aussi de retrouver la motivation autre que linguistique qui était à la base de la création du nom. Tout cela demande une vaste connaissance non seulement linguistique, mais aussi historique, anthropologique, etc.

Ainsi, la recherche étymologique, et parfois même archéologique, joue un rôle primordial dans la toponymie. Ces sciences ont permis de révéler aux chercheurs que les Romains, après la conquête, ont développé l'agriculture en Gaule et que la mise en valeur de la Gaule s'est développée sous l'empire romain par l'irrigation, l'assèchement des marécages et, dans une faible mesure, par le défrichement. Ensuite, l'archéologie nous apprend que le défrichement a reçu une nouvelle impulsion avec la monarchie mérovingienne, qui était une grande monarchie agricole. « Ce que les nouveaux venus

---

64 Faisons un parallèle avec les exonymes, créés par les traducteurs d'une manière spontanée, parfois sans aucune connaissance de lieu, ni de toponymie.

réclamaient d'abord, c'était des terres, des terres à cultiver » Dauzat (1939/1946 : 52). « Mais ni les Gaulois, ni les Romains n'étaient des défricheurs. Les forêts peuplées d'animaux sauvages formaient des limites naturelles de cités dont les centres avaient été installés au milieu des terres cultivables » (Dauzat 1939/1946 : 41). Les peuples slaves, au contraire, ont utilisé fréquemment la technique de défrichement et ont développé d'autres techniques d'adaptation de la terre à l'agriculture et aux habitats. Grâce à ces découvertes archéologiques, les linguistes ont pu déchiffrer la signification et l'origine de nombreux noms de lieux, particulièrement ceux des villes habitées auparavant par les peuples slaves.

## **1.1. Toponymie française**

En ce qui concerne les recherches les plus anciennes sur l'étymologie des toponymes français, parmi les ouvrages les plus populaires, on trouve notamment : *Les noms de lieux de la France* d'A. Longnon (1979), qui avait fondé au Collège de France une branche spéciale sur toponymie. Son œuvre est un ensemble de cours, publiés longtemps après la mort de l'auteur. Ensuite, nous devons mentionner *Lexique de géographie ancienne* de M. Besnier (1914), *Le grand dictionnaire géographique et critique* de A. A. Brauzen de la Martinière (1726) et *Dictionnaire étymologique des noms des lieux en France* de A. Dauzat et Ch. Rostaing (1984). Nous allons mentionner aussi *Les Noms de Lieux* (1926) et *La Toponyme française* (1939), dont l'auteur, A. Dauzat, fondateur de *la Revue internationale d'onomastique*, est très important pour les toponymistes ; *Les noms de lieux* de Ch. Rostaing (1961) ; *Les noms de lieux en France* de E. Nègre (1963) et l'ouvrage très détaillé de A. Vincent *Toponymie de la France* (1937) qui est une documentation sûre et utilisable par des spécialistes de la toponymie, ainsi que *Les noms de lieux et de personnes* de Baylon et Fabre (1982).

### **1.1.1. Caractéristiques des substrats et des superstrats linguistiques de la toponymie française**

La France a été le point de rencontre de nombreuses populations. Elle était « le creuset où se sont fondus et amalgamés les peuples les plus divers » (Rostaing 1961:5). Il s'agit particulièrement des invasions celtique, romaine, germanique et arabe.

D'après les analyses linguistiques et étymologiques, et avec l'aide de l'archéologie, on distingue dans la nomenclature géographique française plusieurs traces des populations qui vivaient sur le territoire de la France. Ainsi, nous pouvons découvrir que la toponymie de la France est constituée d'abord d'une couche pré-indo-européenne, commune à une grande partie de l'Europe et qui a donné les noms de la montagne, comme : *Gandaille, Gandoulis, Gandey, La Gania* issus de la base pré-indo-européenne \*ganda- terrain rocailleux à la suite d'un éboulement de montagne.

Ensuite, c'est la couche pré-celtique, introduite par le peuple des Ligures qui a donné les noms de fleuves. Près de la mer Méditerranée (en Provence), se sont installés les Phéniciens et les Grecs. Les premiers n'ont pas laissé beaucoup de vestiges linguistiques, mais les Grecs, au contraire, ont souvent adopté ou hellénisé des noms déjà existants. Dans le sud-ouest, ce sont les Ibères, parmi lesquels on compte les Basques, qui ont laissé un nombre faible de toponymes. Ainsi dans la couche pré-celtique on distingue plusieurs groupes de langues :

- Ligure - d'où viennent des noms comme *Toulon (Telo lig.), Toulouse (Tolosa lig.), etc.*
- Ibère – langue à propos de laquelle plusieurs hypothèses sont formulées, surtout concernant la source de certains toponymes. Le toponyme le plus certain selon les chercheurs, est le mot *ili-beri* (ville neuve) qui est la source des toponymes comme *Collioure* (située en Pyrénées orientales) avant de former *Caucholiberi*.
- Phénicienne- langue dont il ne reste aucune trace. Elle fut apportée par un groupe de commerçants qui vivaient autour de la mer Méditerranée.
- Grecque- dont beaucoup de toponymes ont disparu, comme ceux des Phéniciens, mais se sont conservés quand même, entre autres, les noms de grandes villes, comme *Nice (Nikaia, la victorieuse)* et *Grenoble (Gratianopolis)*.

Par la suite, les Celtes se sont installés sur le territoire de la France contemporaine. Ils ont donné des noms surtout aux villes fortes, à des marchés et à des sanctuaires. Enfin, les Gaulois qui ont créé les noms sur un modèle identique à celui des Celtes (modèle germanique) avec le déterminant (nom d'un homme, nom géographique, adjectif) précédant le déterminé. C'est pour cela que Nègre nomme « celtique » la couche constituée à partir du VI<sup>e</sup> s. av. J.C. Et ce sont notamment :

- des noms composés qui ont une structure régulière : le premier élément est un déterminant, souvent un nom d'homme, et l'élément déterminé, un appellatif d'ordre topographique. Comme exemple nous pouvons donner le nom de ville *Verdun*, avant *Virodunum* (dunum- colline).

- des noms dérivés comme Bibracte formé de *beber, bebro* (castor) + suffixe -acte, aujourd'hui *Mont Beuvray*.
- des noms simples, qui sont assez rares, comme *Broye, Broyes* issus de *briga* - forteresse.
- des noms liés à la religion comme des sanctuaires ou des noms de divinités, p. ex *Nanterre* qui vient de *Nametodurum* - forteresse de sanctuaire.
- des noms de peuplades gauloises ou non, comme *Parisii* qui a donné *Paris*.

L'époque de la romanisation, qui a suivi, a laissé une marque profonde dans la toponymie liée aux formations urbaines, au développement des stations commerciales, des établissements industriels, et surtout au domaine rural et à la mise en valeur du sol. D'abord il faut mentionner la toponymie gallo-romaine. On y distingue trois étapes de formation des toponymes : d'abord avec le suffixe -acum qui s'ajoutait à des gentilices gaulois et latins, comme *Albiniacum* de *Albius*, qui donne *Albigny, Aubigné, Aubigny* ; ensuite après la romanisation, avec le suffixe latin -anum, qui s'ajoutait à des gentilices latins, comme *Aubignan* de *Albinus* ; et enfin avec des suffixes secondaires comme -anicus et puis -argues, -inus, -one, comme *Bouillargues* de *Bullius*, *Bovines* de *Bovius* et *Dijon* de *Divius*.

Nombreux sont les toponymes purement latins, qui rappellent des particularités géographiques des terrains mais aussi la vie de l'homme, comme l'industrie ou la religion. Ils ont commencé à entrer dans la langue française depuis le début de l'occupation romaine et avec le latin (Ier siècle av J.C.) qui a continué à fournir les noms de lieux par la suite. Les noms de lieux étaient dérivés des noms communs désignant des arbres, de la végétation, des routes, des commerces, des noms propres des dieux, des adjectifs, etc. Parmi ces noms nous pouvons citer les noms issus de l'adjectif *summus* (« haut », et puis « source »), attribués aux localités situées près de la source ou de la rivière : *Sommaisne, Somme-Bionne, Sommesous*, etc. ; comme toponymes issus d'un nom de divinité, nous pouvons citer *Ménerbes, Minerve, Ménesbles*, issus du nom de *Minerve*. Lors de cette période, la langue française fut aussi influencée par les invasions de tribus barbares.

À la suite des Grandes Invasions germaniques, le nord-est de la Gaule a été germanisé. Cette période correspond à l'époque mérovingienne. De cette époque, sur ce terrain, viennent de nombreux toponymes liés au défrichement et les toponymes du type : *complément (nom du possesseur) + nom commun*. La période du Haut Moyen-âge, résultant des invasions de plusieurs tribus germaniques, non seulement a laissé beaucoup de traces en toponymie, mais a aussi modifié la structure de la langue

française. Les tribus (Alamans, Saxons, Burgondes, Goths, Francs) elles-mêmes, parlaient plusieurs dialectes, mais établies sur le territoire de la Gaule, elles ont répandu leur propre dialecte - le francique, entre le VI<sup>e</sup> et le Xe siècle. Parmi les toponymes qui portent des traces de langues germaniques, nous pouvons distinguer ceux qui sont dérivés des anthroponymes (surtout des conquérants d'une terre) comme : *Autry* de *Althar* ou *Brissay* de *Albert* ; mis à part des noms de personnes, les Germains ont utilisé des noms du langage courant pour former des toponymes : *La Fare*, *Fère-en-Tardenois*, qui viennent de *fara* (famille). Les suffixes -ing et -ange étaient très caractéristiques. Nous pouvons aussi distinguer les formations germano-romanes apparaissant dans les mots formés du suffixe<sup>65</sup> latin -ville ou -court : *Amfréville*, *Bethancourt*.

L'époque féodale fut fortement marquée par les toponymes liés aux châteaux-forts. Ce fut une période de stabilisation mais aussi de création (XI-XIV<sup>e</sup>). Les toponymes étaient créés selon la syntaxe romane. On observe aussi que des noms de saints se sont substitués à des noms simples. Après cette époque-là, la toponymie française s'était plus ou moins fixée, les formations modernes n'apportent que les modifications de l'ensemble (Dauzat 1939/1946 : 6-21). En ce qui concerne la langue, il y avait une rivalité d'influence entre le système germanique et le système roman, déjà fortement enraciné. Finalement le système roman a été adopté comme modèle de système linguistique. Nous pouvons observer cette rivalité surtout dans les mots composés, et pour les toponymes, dans les toponymes composés, comme *Neufchâteau*, avec l'ordre germanique déterminant + déterminé et *Châteauneuf*, avec l'ordre roman : déterminé + déterminant (épithète).

En Île-de-France, le dialecte roman confondu avec le français a servi de base, et à mesure qu'on s'éloigne de Paris les dialectes locaux deviennent plus perceptibles dans les noms de lieux.

Les toponymes de cette époque-là ont surtout une valeur topographique, notamment ceux des villages médiévaux souvent bâtis sur des hauteurs. D'où le très grand nombre de toponymes comportant le mot mont, parfois seul, *Mons*, le plus souvent en composition avec un adjectif *Montaigu*, *Beaumont*, *Clermont*, *Montfort*.

Très courantes étaient les bases linguistiques liées au règne végétal, comme : 'le chêne' *Quesne*, 'la fougère' ou 'la fougeraie' : *Feugères*, *Fougères*, *le Grand-Fougeray*, *le Petit-Fougeray*, *Fougerolles*, *Heugas* ; liées à l'habitation, comme le latin 'casa' est à

---

<sup>65</sup> Bien que les auteurs sur qui nous nous appuyons dans ce chapitre utilisent le terme *suffixe*, les éléments comme -ville ou -court sont selon l'approche synchronique, que nous développerons dans la partie III, des morphèmes lexicaux.

l'origine de *Cazes*, *La Chaise* ou encore *Chèzeneuve* ; castellum ; chaste (ancien français) a donné : *Achatel*, *Le Châtel*, *Le Château* et son diminutif : *Le Châtelet*.

Très souvent, on créait des toponymes liés au travail de l'homme. Les cours d'eau ont aussi été à l'origine de beaucoup de toponymes. On trouve de nombreux dérivés du latin 'aqua', comme : *Longau*, *Aigueperse*, *Aiguemorte*, etc. Les 'moulins' sont bien sûr représentés par des toponymes tels que *Moulins*. D'autres lieux évoquent des carrières, *La Perrière*, des mines d'argent : *l'Argentière*, des sablières : *Sablonnières*, des salines : *Salival*, des tuileries : *Thuillières*, des verreries : *Verrières* ou même des savonneries : *Savonniers*. D'autres mots ont évoqué des fortifications, par exemple 'mur', qui semblerait être lié souvent à des enceintes d'origine romaine : *Mûr-de-Bretagne*, *Murs*, *Murat*. L'imagination ou le sens poétique était source d'invention également, d'où que les terres riches s'appelaient *Abondance*, *Bonrepas*, ou encore *Maurepas* pour une terre moins riche.

Même si la christianisation de la Gaule avait eu lieu pendant l'Empire romain, c'est à cause du culte des saints que, du XIe au XIIIe siècle, la toponymie de France s'est enrichie des noms d'origine religieuse. Plusieurs d'entre eux désignent des bâtiments religieux ayant pour origine des noms latins : 'cella' (grenier à provisions puis ermitage, petit monastère) : *La Celle*, *La Celle-Saint-Cloud*, 'basilica' (tribunal ou marché, puis église) : *Bazeilles*, 'ecclesia' (église) : *Neuvéglise*, *Églisolles*, *Grisolles*, 'monasterium' (monastère) et son dérivé 'monasteriolum' : *Montreuil*, *Montreux*. Il y a beaucoup d'hagionymes issus du latin ecclésiastique qui persistent, même si le culte des saints a disparu : *Saint-Martin*, *Saint-Olive* (Illidius), *Saint-Ramée* (Remigius), etc.

Terminons avec les noms de routes latines qui ont laissé leur empreinte dans le paysage mais souvent aussi dans la toponymie. Quelques exemples -'strata' : *Lestrade*, *Estrées*, *Étrez* ; 'via' : *Aubevoye*, *Courbevoie* ; ou encore le diminutif 'calceata' (chaussée) : *La Chaussée*, *La Cauchie* (forme normano-picarde), 'La Chaussade' (forme nord-occitane).

Au rang des créations contemporaines, il faut placer les départements, qui datent de 1790 et dont les noms, sans grande originalité, renvoient presque tous à la rivière qui les traverse (Ille-et-Vilaine) ou à la montagne qui les domine. Exceptions notables, ce sont : *le Calvados* (du nom d'un rocher au large de la côte), *la Côte-d'Or* (du nom de la teinte dorée que prenait le vignoble en automne, nom qui fut par la suite attribué à la côte viticole), *le Finistère* (< finis terræ), *le Nord*, point cardinal, *le Pas-de-Calais*, du nom du détroit, et *les Yvelines*, baptisé d'après l'ancien nom du massif forestier de

*Rambouillet* (*Yveline* < *Yvette, Evette*, littéralement petite eau, en raison des nombreux étangs).

### 1.1.2. Les noms de routes, des cours d'eau et des montagnes

Traditionnellement, les noms de rues françaises viennent souvent des noms des activités commerciales, du métier qu'on y pratiquait : *rue des Tanneurs*, d'un personnage important qui y habitait : *rue Mazarine*, d'un bâtiment qui s'y trouvait ou de son enseigne : *rue du Plat-d'Étain* etc. Par la suite, à l'époque moderne, ce sont les noms des personnages célèbres qu'on donnait pour noms des rues. La France était remplie d'artères ou de places dédiées à Victor Hugo, à Pasteur, au maréchal Foch ou au général de Gaulle. Plus récemment, la création de nouveaux quartiers ou de lotissements a entraîné des choix discutables, toutes les rues d'un même secteur sont parfois consacrées à un thème unique : arbres, fleurs, oiseaux, sportifs célèbres, etc.

En ce qui concerne les noms des rivières et des montagnes (hydronymes et oronymes), ces objets ont été nommés en premier, car les peuplades qui habitaient autour ont eu, depuis le début, « besoin de donner un nom à la rivière où ils pêchaient, ou à la montagne qui limitait leur vallée » (Rostaing 1961 :28). Ce sont souvent les formes les plus simples et les plus anciennes (puisqu'on ne peut pas les expliquer ni par le latin, ni par le celtique). Ils datent le plus souvent de l'époque pré-celtique *Adour* (<Atur), *Loire* (<Liger), *Seine* (<Sequana), pour des hydronymes. Comme les appellatifs des hydronymes, nous n'avons que trois distinctions : eau, eau courante et source. Les appellatifs des oronymes sont très variés, nous avons, par exemple : *tête, pic, crête, aiguille*, etc. car ils étaient nommés différemment par les montagnards (pour lesquels les montagnes servaient d'horloge quand le soleil passait au-dessus) et par les gens de plaines. L'ensemble d'oronymes qu'on trouve dans la langue française est constitué de toutes les couches linguistiques, décrites ci-dessus. Selon Ch. Rostaing, les appellations synthétiques des montagnes sont assez récentes. Les massifs montagneux, comme Alpes et Jura proviennent de mots communs : *alp*- pâturage de haute montagne, *juris*- hauteur boisée, car les populations primitives n'avaient pas la notion de massif.

### 1.1.3. Les toponymes étrangers de territoire de France

Il ne faut pas oublier, surtout, que la toponymie est un domaine international. D'abord, parce que les étrangers ont étudié les noms de lieux des pays voisins, et ensuite parce que les limites linguistiques ne coïncident pas avec les frontières des États comme le dit Rostaing. La preuve c'est le fait que dans presque toutes les langues, nous rencontrons des dialectes qui sont un mélange contenant plus ou moins des traces de langues de communautés linguistiques voisines.

La présence de traces étrangères dans la toponymie d'un pays quelconque est donc naturelle. Dès le début de la constitution de la langue française, on observe qu'il y avait sur le territoire du pays français des toponymes non-français.

#### a) Toponymes bretons

Le territoire de la Bretagne, appelée avant Armorique, avec la culture d'origine celte, était romanisé à l'époque de César. Elle fut de nouveau celtisée par l'immigration des Bretons à partir du Ve siècle. La langue bretonne, et ce qui va avec, les noms des lieux, sont apparentés au celtique. Les noms celtiques sont donc formés sur des racines venues d'Outre-Manche (Britto-romains). Très célèbres sont les toponymes commençant par *ker* (variantes : *car*, *quer*). Plus de 18 000 noms de lieux bretons sont formés sur cette racine. En vieux breton, *ker* avait le sens d'enceinte fortifiée. D'autres termes servent à désigner des agglomérations. Les plus courants ce sont : *treb*, *trev* (lieu habité, puis église succursale) : *Trébédan*, *Tréguennec*, *Trévou-Tréguignec* ; *lann* (à rapprocher du gallois *llan* = église, mais aussi du breton *lann* = lande, d'où le fait que le terme a été souvent associé à des ermitages) : *Lamballe*, *Landivisiau*, *Lanester* ; *lok* (du latin *locus*, avec ici le sens de lieu sacré, église ou paroisse dédiée à un saint) : *Locmaria*, *Locronan*, *Loctudy* ; *plou* (du latin *plebem* = peuple, mais ayant pris en breton le sens de paroisse) : *Plougastel* (la paroisse du château), *Plounévez* (la nouvelle paroisse), *Plouhinec* (la paroisse aux ajoncs).

#### b) Toponymes basques

La langue basque elle-même, est une langue particulière en Europe, car elle n'est apparentée à aucune autre langue européenne. Le peuple qui parlait une langue apparentée au basque, était les Aquitains. Ils étaient romanisés suite aux conquêtes romaines. Le peuple de Navarre espagnole, qui parlait la langue aussi apparentée au basque, c'étaient des Vascones. Ils ont envahi l'Aquitaine au VIe, en lui donnant le nom

de Gascogne. Il est difficile de dire si c'est eux qui ont apporté la langue basque dans cette région, ou si elle y a été toujours présente et a persisté suite à la colonisation romaine. Parmi les toponymes que l'on considère avoir pour origine le basque, le plus souvent, on rencontre des toponymes constitués de deux termes : un radical relatif à la végétation ou à la topographie *Biarritz* (aritz-chêne), un collectif, locatif ou qualificatif, par ex. : *Ameztoi* < Ametz 'chêne tauzin' + -doi 'lieu', *Gorostiaga* < Gorosti 'houx' + -aga (collectif). Mais on trouve aussi simplement *Larre* 'lande', *Mendi* 'montagne', *Bizkai* / *Biscay* 'contrefort'. L'expansion démographique a produit des noms de lieux comme *Iri berri*, 'domaine neuf'. Avec sa variante *Irun berri*, il constitue l'un des noms de villes protohistoriques les plus répandus dans l'aire aquitano-ibérique : *Eliberrum* / *Eliberris* > *Auch*, *Lombez* (Gers), *Irunberri* / *Lumbier* (Navarre), *Lombers* (Tarn), *Illiberis* > *Elna* / *Elne* (Pyrénées-Orientales), *Illiberis* > *Granada* / *Grenade* (Andalousie). Sur les contreforts cantabriques, c'est la variante *Huri barri* (Ullibarri) qui prévaut. Le *r* doux basque correspond au *l* latin. Le toponyme basque peut se terminer par l'article défini *-a*. Mais ce dernier a tendance à disparaître, cédant parfois la place à un *-e* non étymologique (résidu de déclinaison) : *Ibarre* pour *ibar(ra)* '(la) vallée'.

### c) Toponymie flamande et alsacienne

Le flamand (ou néerlandais) est une langue germanique parlée dans la région de Dunkerque en France (département du Pas-de-Calais)<sup>66</sup>. L'alsacien est un dialecte germanique alémanique, parlé en Alsace (départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin). Ces deux langues germaniques ont laissé des traces dans la langue française à cause de déplacement des frontières et des influences linguistiques de langues voisines. Bien évidemment, elles sont le plus nombreuses dans les régions voisines de ces communautés linguistiques. Parmi les toponymes de ces origines, nous allons citer le plus remarquable, comme : *Strasbourg* (als. strass- route), *Altorf* (als. dorf-village, alt-vieux), *Dunkerque* (fl. -kerque – église), *Houtkerque*.

Une caractéristique pour les formations flamandes est le suffixe<sup>67</sup> *-loo* (bois, forêt), comme dans *Waterloo*. Il est nécessaire de souligner que E. Nègre (1963) classifie certains parmi ces noms comme d'origine romane, emprunté par les langues germaniques (comme *Strasbourg* de latin *strata*- route, devenu strass en ancien allemand, ou *Cologne*, de même que *Köln* en Allemagne, de *colonia* latin).

<sup>66</sup> Mais surtout aux Pays-Bas, en Afrique du Sud (afrikaans), au Surinam et en Belgique.

<sup>67</sup> Suffixe ou bien, morphème lexical.

#### d) Toponymie corse

Sur la Corse, qui est une île et une région française, dont l'annexion ne date que du XVIII<sup>e</sup> siècle, le dialecte local est très vivace. Puisque c'est un territoire français, nous allons considérer les toponymes de ce territoire, comme français. La langue corse (ou selon certains, le dialecte), apparentée surtout à l'italien, est une langue issue du bas latin et du toscan médiéval. Certaines variétés de la langue corse sont parmi les langues les plus proches de l'italien standard, car elles ont été largement influencées par le toscan (lui-même à la base de l'italien). Les toponymes d'origine corse sont de nature différente : ecclésiastique, comme *San Gavino* (St Jean), végétale, comme *Erbalunga* (herbe longue), à valeur géographique, comme *Poggio, Poggiolo* (« podium »-hauteur), etc.

## 1.2. Toponymie polonaise

Comme la toponymie française, nous présenterons la toponymie de la Pologne, de façon très brève. Les ouvrages et publications qui nous serviront de références sont : *Słownik etymologiczny* de Malec M. (2003) ; *Klasyfikacja znaczeniowa polskich nazw miejscowych : podstawowe problemy i rozstrzygnięcia*, de Decyk-Zięba W. (2011); Taszycki W. et ses publications : *Słowiańskie nazwy miejscowe. Ustalenie podziału* (1946/1958) et *Klasyfikacja słowiańskich nazw miejscowych znaczeniowa, a formalna* (1958) ; *Klasyfikacja strukturalno-gramatyczna słowiańskich nazw geograficznych* de Rospond S. (1957); *Nazwy miast Polski* de Rymut K. (1980), ainsi que *Z toponomastyki bojkowskiej i łemkowskiej. Lespedar i inne nazwy wołoskie* de Rieger J. (1966), et *O nazwach geograficznych Podhala. Pamiętnik PTT* de Rozwadowski J. (1914), ainsi que «Toponymie de l'occupation du sol et des franchises en Pologne médiévale » de Gieysztor (1988).

### 1.2.1. Caractéristiques étymologiques de la toponymie polonaise

Les slaves sont arrivés en Europe très tardivement. Ils ont occupé certains territoires habités par tribus germaniques, avec lesquelles ils ont cohabité, mais ils se sont installés surtout sur les territoires de l'Europe centrale et orientale, qui étaient des terrains marécageux, avec des forêts denses, qu'il fallait adapter et transformer en terrains habitables.

Les sources écrites relatives aux plus anciens toponymes polonais sont les documents et textes historiques latins. Les onomasticiens salves, en analysant les toponymes les plus anciens, concentrent leurs études à la recherche de l'étymon (la racine) indo-européen (ie.) ou pré-slave (ps.). Les racines étymologiques sont notées à l'aide de l'alphabet phonétique. Puisque l'indoeuropéen et le pré- ou proto- slave sont des langues relevant d'une hypothèse sur une communauté linguistique, les racines supposées avoir existé sont notées avec un astérisque, exemple \*bheug(h) – la racine pré-indo-européenne qui signifie « courber, incurver », ou \*gl.čb – la racine pré-slave qui signifie « tumulte, vacarme, bruit » (Malec 2003:10).

Les phénomènes de l'époque antérieure à celle de la constitution de l'état polonais se sont conservés dans les noms des villes les plus anciennes. Il s'agit des noms liés à la technique du brûlis et à l'adaptation du territoire. Le terme *łazy* (terres défrichées) et ses dérivés se sont bien conservés dans les pays des Slaves occidentaux et des Slovènes, tandis que parmi les Slaves orientaux, les mots *lado*, *lada* ont été plus populaires. La signification vient du verbe *łazić* et de son sens ancien de « creuser, fouir, bêcher la terre ». Le résultat toponymique, c'est plus de deux cents noms de lieux qui ont survécu jusqu'à nos jours, comme vestiges de ce mouvement et d'une certaine technique de colonisation des forêts, ex. *Łazy*, *Łaz*, *Łaziska*, *Łask* <łaz (anc.) - défrichement dans une forêt, *Trzebinia* <trzebić - défricher.

Un autre procédé, qui consistait à abattre les arbres, et à brûler les broussailles, était exprimé par le verbe *cerhlić*, dans l'ancien patois local. Sa signification exacte est « abattre le bois afin de le dessécher par le feu ». De ce verbe viennent des noms de lieux qui se trouvent dans la montagne comme *Cerla*, *Cyrla*, *Cerhla*. Le verbe *kopać*, au sens de bêcher la terre pour l'essarter, a donné des noms très nombreux comme : *Kopacz*, *Kopalina*, *Kopana*, *Kopanka*, *Kopan* et *Zakopane*.

L'autre étape préparatoire, le brûlis et ses effets, ont donné plusieurs noms de lieux à partir du verbe *prażyć* (brûler): en tchèque *Praha* (Prague), et en polonais, à partir de *żar* (braise): *Żar*, *Żary*, *Podżar*, ou *żagan* - forêt brûlée, du verbe *żec*, *żegać* - mettre le feu, *Opalenica* de '*palić*' - brûler.

Il existe encore deux termes, liés au défrichement, qui expriment une franchise temporaire de 10-20 ans accordés aux colons formant un nouveau village : *wola*, qui signifie « la liberté » et *łgota*, qui signifie « l'allègement, la franchise ». C'était la réglementation de la loi teutonique ou polonaise. Leurs dérivés ont donné des noms à un nombre imposant de localités, comme *Wielka Wola*, près de Varsovie, *Zduńska Wola* ou

*Wola* tout simplement. À côté des nombreuses *Wola* et *Lgota*, souvent, on ajoutait les noms de la personne, p. ex. du propriétaire de la terre, du maire chef de colonisation, comme *Wola Zawada*. Chronologiquement, c'est le nom de *Lgota* qui est apparu premier. Son histoire commence en Silésie, vers 1228 et il est probablement d'origine tchèque. Le nom de *Wola* est apparu 30 ans plus tard et son origine est purement polonaise. Les lieux ainsi nommés ne sont restés que sur le territoire de la Pologne et de ses fiefs, comme Mazovie (Gieysztor : 1988).

L'étude de la toponymie polonaise a été organisée selon des critères différents de la toponymie française. C'est une classification faite du point de vue de la genèse et de la sémantique des toponymes. Elle a été proposée par Malec (2003) et fait référence à la classification sémantique, ou encore sémantico-étymologique de Taszycki<sup>68</sup>, dont la classification est prise souvent en tant que référence.

#### 1) Noms topographiques.

Ce type de noms est lié à des caractéristiques naturelles du terrain, de la topographie ou de la physiographie d'un lieu qui était habité. Selon Malec (2003 : 15), ce sont des caractéristiques concernant la forme du terrain, comme *Dolsk* ('dół' – terrain bas), *Brzesko* ('brzeg' – côte, rive), *Góra* (montagne), etc. ; le type du sol – *Dobra* (bonne), *Hawa*, *Kalisz*, *Kaleń* (kał – boue), la localisation par rapport à un fleuve ou à une rivière : *Międzyrzecze* (~interfluve, 'entre les cours d'eau'), mais aussi des oïkonymes transonymisés à partir des noms de cours d'eau, ce que l'on déduit par rapport à leur localisation à proximité d'un cours d'eau, comme *Biała*, *Nysa*, *Rawa*, *Wisła*, etc et des oïkonymes dérivés des hydronymes à l'aide des affixes comme *Bielsko* (de la rivière *Biała*), *Wiślica* (de *Wisła* – Vistule), etc. ; la flore comme *Brzeziny*, *Brzeźnica* (de 'brzoza' - bouleau), *Dębica*, *Dębno*, *Dębniki* (de 'dąb' - le chêne), *Jabłonna* (de 'jabłoń' – le pommier), etc., la faune, comme *Jastrzębie* (de 'jastrząb' faucon), *Pajęczno* ('pająk' –

---

<sup>68</sup> La classification de Taszycki a été présentée dans *Słowiańskie nazwy miejscowe (Ustalenie podziału)*, écrit en 1939 mais publié seulement après la guerre en 1946. Cette classification a été la première classification sémantique des noms de lieux habités slaves et pendant longtemps, elle a servi de référence. Taszycki distingue quatre classes d'oïkonymes : les noms qui ont toujours été les oïkonymes (ce sont les noms référant à la forme du terrain, au sol, à la faune et flore, les noms de propriétés dérivés des noms de fondateurs, les noms culturels, les noms diminutifs faisant référence aux autres oïkonymes à partir desquels ils étaient créés), les noms qui étaient à la base des noms collectifs de personnes (ethnonymes, patronymes, noms de servitude ou de métier), le troisième groupe est constitué des noms ambigus et le quatrième des noms opaques. Cette première classification a été complétée par celle de Borek (1988) qui a remplacé la catégorie des noms diminutifs par celle des relationnels, c'est-à-dire des noms qui ont été créés à partir d'autres noms, ce qui n'a pas perturbé la classification déjà établie par Taszycki.

araignée). Les affixes dérivationnels qui sont employés dans ce groupe d'oïkonymes ce sont : -ica, -no, -sk(o).

À ce groupe nous pouvons joindre les noms provenant d'autres toponymes, dits noms relationnels, distingués par Malec (2003) en tant que groupe à part. Les noms qui proviennent de noms de rivières, villages, villes, etc. peuvent être tout simplement transonymisés et n'avoir aucune marque formelle de dérivation, comme *Rawa* – nom de la ville provenant du nom de la rivière *Rawa*, mais ils peuvent aussi avoir un élément relationnel, distinctif, comme *Nowy* (nouveau), *Mały* (petit), *Stary* (vieux) : *Nowy Sącz*, ou bien avoir un suffixe diminutif comme dans *Rabka* < *Raba*.

2) Noms liés à la culture matérielle et immatérielle, communautaire et spirituelle, ainsi qu'à toute action de l'homme.

Les onomasticiens polonais incluent dans ce groupe les noms relevant de la façon dont on adapte la terre pour l'habiter ou la cultiver, que nous avons mentionnés au début de ce paragraphe, et aussi les noms relevant de construction de la fortification du hameau et sa protection contre un ennemi : *Ogrodzieniec* (<'ogrodzenie' – lieu clôturé), *Słupca* (<'słup' – poteau) ; les constructions et la colonisation, comme *Grodzisk*, *Grójec* (<'gród' – ville fortifiée, qui apparaît en tant que composant dans : *Nowogród*, *Wyszogród*, etc.), *Siedlce* (<'siodło, siedziba' – siège) ; le commerce, comme *Nowy Targ* (nouveau marché), ou les noms dérivés des noms de jours de la semaine où le marché avait lieu : *Środa Śląska* (<'środa' – mercredi) , *Piątek* (vendredi), *Sobota*, *Sobótka* (<'sobota' - samedi), etc. ; l'effet du travail de l'homme, comme : *Izbica* ('izba' – le chalet), *Hucisko* ('huta' – forge) ; les noms liés aux cultes, dont les hagiotoponymes : *Święta Katarzyna* (St Catherine), *Kalwaria Zebrzydowska* (calvaire). Terminons en remarquant que les noms liés à la culture sont créés à partir des noms communs, que ce soit par l'onymisation, par la dérivation ou, très souvent, par la composition.

3) Noms de propriété

Dans ce sous-groupe, appelé en polonais « nazwy dzierzawcze », Malec énumère les oïkonymes qui sont créés à partir du surnom du propriétaire ou fondateur du lieu habité, et dans les époques postérieures à partir du patronyme. Ces oïkonymes ont été dérivés à l'aide des affixes adjectivaux possessifs. Le plus ancien affixe qu'on retrouve dans les oïkonymes de longue date est le \*-jɔ (\*-ja, \*-je) qui a très vite disparu de l'usage mais qui s'est conservé dans certains oïkonymes, notamment des villes et communes fondées il y a très longtemps. Cet affixe palatalisait la consonne qui le précédait. Ainsi les

consonnes *t,d,k,g,ch,r,l* se transformaient en *c,dz,cz,ż,sz,rz,l*, le groupe consonantique *st* en *szcz*, et les consonnes *p,b,w,m,n* se transformaient en consonnes molles *ń, ǫ, ą, ę, ń* parmi lesquelles *ń, ǫ, ą* sont devenues dures au nominatif alors qu'elles restent molles dans la suite de la déclinaison (les cas de subordination). Ce sont par exemple, *Jarosław* –ville (du prénom *Jarosław*) qui se décline avec des désinences contenant des consonnes molles : *Jarosławia* (Gén.), *Jarosławiowi* (Dat.), *Jarosławiu* (Loc.) à la différence du prénom *Jarosław* – *Jarosława* (Gén.), *Jarosławowi* (Dat.), *Jarosławie* (Loc.)<sup>69</sup>, *Przemysł* (du prénom *Przemysł*), *Poznań* (de *Poznan*), etc. L'autre affixe utilisé dans ce type de dérivation était *-ów* dont les équivalents *-ow* et *-owa*, avec les alternances *-ew* (*-ewa*, *-ewo*), étaient employés jusqu'au XVIe. Les oïkonymes contenant cet affixe sont rarement dérivés à partir des prénoms composés slaves, mais plutôt à partir de leurs formes hypocoristiques. Ce sont par exemple, *Częstochowa* (de 'Częstoch', forme hypocoristique de 'Częstobor'), et de même *Paczków* (< *Paczek* < *Pakosław*), ainsi que des noms formés à partir des surnoms : *Jeżewo* (< 'Jeż' < 'jeż' = hérisson) et des prénoms chrétiens : *Piotrków* (< *Piotrek* forme hypocoristique de 'Piotr' = Pierre). Les anthroponymes (les prénoms et leurs formes hypocoristiques) terminés en *-a* acceptaient l'affixe *-in* *-ina*, *-ion* et donnaient des dérivations suivantes : *Jarocin* (< *Jarota* forme hypocoristique de 'Jarosław'), *Lublin* (< *Lubla* forme hypocoristique de 'Lubomir'), *Kędzierzyn* (< *Kędzierza*), etc. Les affixes plus rares sont *-sk(o)* *-ówka* et *-owiec* qui donnent : *Lutomiersk* (< *Lutomir*), *Hajnówka* (< *Hajno*), *Opatowiec* (< *opat* - abbé).

Pour terminer, il nous semble intéressant de mentionner qu'il existe aussi quelques oïkonymes dérivés des prénoms féminins à l'aide des affixes *-in* et *-ow*. Ce type de dérivation n'est apparu qu'à partir du XVIe siècle, quand le statut social de la femme a changé pour que les femmes puissent hériter les biens. Cette dérivation a été la plus fréquente au XIXe et au début du XXe siècle. La plupart de ces noms sont des noms possessifs et honorifiques. Ils ont été donnés aux villages et petites fermes pour honorer le prénom de la femme du propriétaire, ex : *Anielin*, *Natalin*, *Halinów*, etc. On y ajoutait parfois des affixes *-sław* ou *-pol* : *Annosław*, *Terespol*, etc.

#### 4) Noms patronymiques

Les noms patronymiques sont des noms qui étaient attribués aux fils à partir du prénom du père. Ces noms étaient terminés en *-ic* ou *-owic* et au pluriel en *-icy* *-owicy*. Des noms patronymiques existent encore dans les autres langues slaves, par exemple en

---

<sup>69</sup> Voir aussi la question de désambiguïsation du nom commun et du nom propre à travers des paradigmes de déclinaison dans le chapitre sur la grammaire des toponymes.

russe. Une fois que le nom patronymique a été transposé à un lieu habité, il prenait la terminaison *-ice* et *-owice* ainsi que le paradigme de déclinaison des noms non-humains<sup>70</sup>. La base d'une dérivation d'oïkonymes patronymiques était diverse. Cela pouvait être le prénom composé slave : *Budzistawice* (< *Budzistaw*); la forme hypocoristique des prénoms composés slaves : *Boleszkowice* (< *Boleszek* < *Bolesław*); les surnoms : *Lechanice* (< *Lichań* < *lichy* – 'pauvre, chétif, piètre'); les prénoms chrétiens : *Abramowice* (< *Abram*), *Idzikowice* (< *Idzik* – 'Gilles'), *Jerzmanowice* (< *Jerzman* < 'Herman'); les titres religieux ou administratifs : *Dziekanowice* (< *dziekan* – 'doyen'), *Biskupice* (< *biskup* – 'évêque') qui étaient des terres habitées appartenant à ces personnes. Comme le montrent les derniers exemples, au fur et à mesure, les affixes *-ice* *-owice* ont perdu leur fonction primaire de nommer les descendants et fonctionnaient tout simplement comme un modèle toponymique pour des noms de lieux habités d'honneur ou de souvenirs.

#### 5) Noms dynastiques (de lignée)

Les noms dynastiques sont des noms appliqués à toute la famille et à la dynastie à partir de son fondateur. Dans ce type de noms, selon Handke, il n'y a pas d'affixes. L'anthroponyme qui a servi de base à ces oïkonymes est d'abord mis au pluriel en référant à toute la dynastie ou à la famille, ensuite, il a été appliqué au lieu habité par la famille ou la dynastie en question. Les oïkonymes dynastiques ont été motivés le plus souvent par des surnoms ou des prénoms chrétiens : *Marki* (< *Marek* – 'Marcus'), *Koluszki* (< *Koluszek* anc. – 'Nicolas'), etc. Les noms dynastiques furent créés plus tard que les noms patronymiques.

#### 6) Noms de métiers et de servitudes

Ce type de noms est lié à l'organisation économique de la société du début du Moyen Age. Ils relèvent des noms désignant des occupations et des services que les gens du peuple rendaient aux princes, aux ducs, à leurs cours et chevaliers. On estime que cette organisation sociale s'est mise en place au Xe siècle pendant l'époque de la dynastie des Piast. Les oïkonymes de villages qui portaient ces noms ont été créés entre le Xe et le XIIe siècle. A la base de ces noms sont les noms de groupes de gens qui se spécialisaient ou qui tout simplement effectuaient une profession ; ces noms étaient donc au pluriel,

---

70 Rappelons que dans la langue polonaise les substantifs masculins sont déclinés en fonction de leur référent : humain ou non-humain et parfois en fonction des critères animé et non-animé.

ex. *Piekary* (< *piekarze*- 'les boulangers'), *Kowale* ('les forgers'), *Strzelce* ('les chasseurs, tireurs'), *Sokolniki* (<*sokół* – 'le faucon'), etc.

## 7) Noms ethniques

Les noms de lieux ethniques proviennent des noms issus de l'origine de ses habitants. Ils peuvent avoir la forme du pluriel, comme *Prusy*, *Holendry* soit prendre les suffixes -any, -ice, -owice comme *Raciborzany*, *Zagajewice*, etc.

Taszycki en analysant les suffixes dérivationnels qui composent les toponymes a constaté qu'ils peuvent avoir plusieurs fonctions et apparaître dans plus qu'un type d'oïkonymes, ainsi, par exemple : -ov-// -ev- et -sk- sont des suffixes de noms de propriétés (*Janów*, *Raciborsko*) et topographiques (*Zakrzew*, *Bielsko*) ; -ice sert à former des noms patronymiques (*Michałowice*) et ethniques (*Zabłocice*).

La création de la toponymie polonaise ne s'est pas arrêtée avec les temps modernes, comme ce fût dans le cas de la toponymie française. Les détournements inattendus de l'histoire, et le plus récemment, les bouleversements politiques au XXe s. ont fait que beaucoup de nouveaux noms ont été créés, ou réattribués, pour se substituer aux toponymes non-polonais après que la Pologne eut récupéré ses territoires à la fin de la Première et Seconde Guerre Mondiale<sup>71</sup>.

### 1.2.2. Origine et structure des hydronymes polonais

Selon Malec (2003 : 20), les noms de cours d'eau polonais se divisent tout d'abord en transparents et opaques. Dans le premier groupe, elle distingue les noms qui sont issus du nom de la couleur ou de la surface et de la structure du fond ou du lit de rivière, comme : *Biała*, *Czarna*, *Rudawa* ('blanche, noire, rousse'), issus du nom caractérisant le courant comme *Leniwka*, *Bystra* ('lente, rapide') issus du nom de la faune et de la flore comme *Mszana*, *Łososina*, *Bobrza* (adjectifs féminins dérivés de 'mousse, saumon, castor'), etc. Tous ces noms sont d'origine slave et leurs équivalents sont présents dans les autres langues slaves. Ils peuvent avoir une forme adjectivale sans aucun suffixe particulier mais on rencontre aussi souvent des noms avec des suffixes caractéristiques

---

<sup>71</sup> Cf. chapitre concernant la politique.

pour les noms de cours d'eau comme -ica, -awa : *Bystrzyca, Rudawa*, etc. Les noms de cours d'eau les plus récents sont des noms transonymisés, issus des noms de villes ou de personnes, ainsi que les noms composés avec un élément localisant, comme *Białka Tatrzańska* localisée dans les Tatras.

Parmi les noms non transparents (opaques) on compte les noms des plus grands cours d'eau et de leurs affluents. La plupart de ces noms sont des noms de la couche toponymique la plus ancienne qualifiée en tant que représentant les noms pré-slaves de la famille des langues indo-européennes<sup>72</sup>. Les hydronymes polonais qui font partie du groupe des noms vieux-européens se caractérisent par une absence de racine slave, mais ils contiennent une racine indo-européenne exprimant des notions comme eau, cours d'eau, courant, etc. Ils ont souvent des morphèmes et des suffixes dérivationnels indo-européens, ainsi que des équivalents dans d'autres langues de la famille indo-européenne qu'on rencontre dans les autres pays de l'Europe. Ainsi, les cours d'eau comme *Noteć, San, Bug, Narew, Bzura, Widawka, Barycz, Nida* n'ont pas d'étymologie slave, comme beaucoup de noms de fleuves d'Ukraine : *Prut, Dniestr, Boh, Dniepr, Don*. D'un autre côté, quelques noms comme *Odra, Wisła, Warta*, peuvent avoir une étymologie slave mais cela n'est pas un fait sûr. Malec (2003 : 20) énumère *Odra* et *Wisła* à côté des noms non slaves mais d'origine indo-européenne. En ce qui concerne les fleuves comme *Dźwina, Prypeć, Wołga*, leur étymologie slave est encore moins probable. On a commencé récemment à considérer comme slaves, les noms comme *Brok, Łupia, Radęca, Ropa*. On ne sait pourtant pas quand ils sont entrés dans la langue. Pour *Wisła* (Vistule) on supposait des origines : slave, balte, celte, germanique, iranienne, voire non indo-européenne.

À l'ouest, dans le bassin de *Odra* (Oder) et de *Wisła* (Vistule), il y a davantage de noms dont les racines se terminent en \*-o et \*-a, tandis qu'à l'est, dans le bassin de *Dniepr*, il y a des racines qui semblent être plus anciennes, terminées en \*-i, comme *Słucz, Ubroć, Usz*. En outre, on trouve à l'est plus de noms avec des préfixes, comme *Prypeć, Ubroć*, tandis qu'à l'ouest, ils sont sans préfixes. En général, à l'est, les noms avec des affixes sont dominants, ce sont : -ost', -uj, -aj, -yń, -ań, -meń, -ma, -wa, ils ont des équivalents baltes. Mais on y rencontre aussi des noms formés sur des bases adjectivales, sans consonne caractéristique pour les adjectifs polonais -k, comme *Jezioro* (<*jaz* -'barrage, digue'), *Głubo* (au lieu de *głębokie*). Dans le bassin de *Prypeć*, à côté de

---

<sup>72</sup> Les noms hydronymiques slaves les plus anciens ont été étudiés par Rozwadowski (1914/1948) et des onomasticiens allemands, Schmid et Udolph, qui ont proposé une théorie sur les hydronymes les plus archaïques de l'Europe.

noms du type *Wiślica, Wisłów Rów*, il y a des noms sans affixes, comme *Wisła, Wisło*. Il y a aussi des noms créés à partir de racines archaïques, comme *Wechra*, qu'on peut comparer avec l'allemand *Weser*. Les noms dérivés de Dunaj (Danube, du latin *Danubius*, avec un intermédiaire germanique *Donau* <ouwe – cours d'eau, ou bien à travers le celte et le vieux iranien *Danu* – cours d'eau), sont présents dans tous les pays slaves.

Au nord de la Pologne, sur les terrains habités jadis par les peuples prussiens on rencontre des noms d'origine balte comme *Elbląg, Łyna*, (de Alna), etc. Les noms de grands lacs, qui sont concentrés surtout dans le nord de la Pologne sur les terrains postglaciaires habités ensuite par les peuples baltes, tirent leur origine de la langue balte, comme *Mamry, Bełdany, Wigry, Śniardwy*, etc. Les noms de lacs d'origine slave sont motivés de la même manière que les noms de cours d'eau. Ils peuvent se référer à la forme du lac : *Jeziro Długie* (long lac), à la couleur de l'eau *Jastrowie* (de \**jaster* pré-slave \**aster* -clair, brillant), à la flore *Jagodne* (de *jagoda* – 'myrtille'), etc. Les noms de lacs relativement plus récents furent créés à partir des noms de villages où de noms de cours d'eau qui les traversent, comme *Jeziro Chełmżyńskie* de *Chełmża*.

Les hydronymes polonais sont très diversifiés en ce qui concerne la chronologie de leurs origines. Certains datent de l'époque pré-indo-européenne, d'autres du début de l'ancienne civilisation européenne, soit du début de la communauté slave. On y voit aussi un reflet des relations avec les peuples voisins, comme les baltes (Malec 2003: 21). Les toponymistes se demandent combien de suffixes archaïques ont été conservés dans ces noms ou si ce sont des noms entièrement empruntés à d'autres langues. La réponse est trop incertaine pour donner des conclusions précises<sup>73</sup>.

---

<sup>73</sup> Cf. Rieger J. « Z toponomastyki bojkowskiej i łemkowskiej. Lespedar i inne nazwy wołoskie », dans *Slavia Orientalis* 1966.

Les publications concernant l'hydronymie polonaise c'est tout d'abord, la référence précieuse pour les onomasticiens slaves, *Annales ou Chroniques du Royaume de Pologne* de Jan Długosz datant du XVI<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage contient des formes fidèles à la prononciation, mais l'explication étymologique de l'auteur se réfère à une étymologie populaire. Les onomasticiens, comme Rospond (1976) apprécient cet ouvrage en tant que recueil des anciennes formes de toponymes. Nous pouvons citer encore *Studia nad nazwami wód słowiańskich* de Rozwadowski (1948), *Die Stellung des Gewässernamen Polens* de Udolph (1990), *Najstarsza warstwa nazwenicza na ziemiach polskich* de Babik (2001), ainsi que la tout récente publication de Wolnicz-Pawłowska (2013), la présidente de la Commission polonaise de normalisation des noms géographiques en dehors du territoire de la Pologne, *O nazwach wodnych w Polsce*.

Voir aussi Rospond S., « Ze studiów nad polską onomastyką. XVI. Autentyzm nazewniczy Jana Długosza », dans : *Jezyk Polski*, LVI, n° 3, pp. 170-179.

Une des raisons pour lesquelles l'étymologie des anciens noms des fleuves polonais est difficile à établir est le manque de phénomène de mutation consonantique. C'est une caractéristique des langues germaniques, ce qui prouve que les colonies germaniques n'étaient pas installées sur les territoires de la Pologne de façon stable. Le phénomène de mutation de la consonne date, plus ou moins, du Ve au IIIe siècle. av. J. C. Il provoquait le changement du vieux *t* en son fricatif *þ /ð/* et du vieux *d*, remplacé par *t*. Ce processus n'a pas duré longtemps.

Pour que s'effectue le processus de mutation consonantique dans un nom de fleuve, les Germains devaient habiter les terrains avoisinants non seulement dans la période où ce phénomène est apparu mais aussi encore longtemps après, pour transmettre le nom de ce fleuve, ainsi modifié, aux peuples slaves. Il faut encore mentionner un autre aspect de ce phénomène. Puisque beaucoup de noms ont une étymologie opaque, ils auraient aussi pu subir ce procédé. Dans le cas de l'hydronyme *Odra* (Oder), si, dans sa forme ancienne, il y avait la consonne sonore aspirée *dh*, elle aurait la même prononciation avec ou sans le phénomène de mutation. Mais, si dans sa forme primaire, il y avait la consonne sourde *t*, la mutation consonantique l'aurait transformé en fricative */þ/*. Les Slaves n'avaient pas ce son dans leur langue et ils auraient pu le transformer en son */ts/*, comme dans le mot *czudzy* (d'autrui) : \**teut* > germ. \**þiud* > *tjudj*.

Il y a quelques noms de fleuves qui portent très probablement une trace de ce phénomène. Ce sont des fleuves comme *Tanew*, dont le nom est issu de \**danu* qui signifiait l'eau, comme la racine des noms *Don*, *Dunaj*, *Dniestr* et *Dniepr*.

### **1.2.3 Les oronymes polonais**

Le relief du territoire de la Pologne est majoritairement plat. Les montagnes s'élèvent uniquement dans le sud du pays. C'est donc dans cette région-là qu'on retrouve des oronymes<sup>74</sup>. L'oronymie polonaise est aussi diversifiée chronologiquement que

---

<sup>74</sup> Rappelons que pour les onomasticiens polonais, les oronymes sont uniquement les objets géographiques qui s'élèvent au-dessus du niveau de la mer. Donc les noms de montagnes ou de reliefs élevés dans les fonds des océans ne sont pas des oronymes.

l'hydronymie<sup>75</sup>. Les noms les plus anciens qui datent de l'époque pré-slave, sont les noms des plus grandes chaînes de montagnes en Pologne, comme *Karpaty* (Carpathes), *Tatry* (Tatras), *Sudety* (Soudètes), *Beskidy* (Beskides). D'après Malec (2003 : 21), les noms *Karpaty* et *Sudety* apparurent déjà chez les écrivains anciens. Le nom *Tatry* apparaît dans les sources écrites au XIe siècle. On rencontre aussi des noms d'origine étrangère provenant des peuples habitant le sud de la Pologne, comme *Magura*, d'origine valaque, *Hruby Regiel*, d'origine slovaque ; *Giewont* est probablement un nom d'origine allemande.

Les oronymes plus récents datent de la période d'aménagement des territoires forestiers. Les oronymes d'origine polonaise font référence aux formes des pentes, des rochers, et à leurs ressemblances avec d'autres objets : *Rysy* (rainures), *Mnich* (moine), etc. Certains noms de montagnes proviennent aussi de la flore *Smreczyński Wierch* (de *smrek* dialecte montagnard – 'épicéa'). Les montagnes enneigées sont souvent nommées en association avec le mot neige – *śnieg* : *Śnieżka*, *Śnieżycza*, etc. Les noms les plus récents proviennent des anthroponymes des propriétaires des alpages ou des pâturages dans les montagnes, exemple : *Kasprowa Hala*, *Kasprowy Wierch* (du nom ou prénom *Kasper*). Ils peuvent aussi être attribués d'une manière spontanée par des alpinistes ou des sociétés montagnardes, comme *Wodogrzmoty Mickiewicza* qui a été attribuée par la Société des Tatras (« Towarzystwo Tatrzańskie »).

#### 1.2.4. Les toponymes d'origine non-polonaise dans le territoire de la Pologne

La proximité phonétique et lexicale des langues slaves favorisait leur influence mutuelle, surtout dans les régions les plus proches des frontières. On voit les traits de la langue tchèque dans la région de Haute Silésie et des langues slaves orientales à l'est de la Pologne. L'influence tchèque c'est par exemple l'évolution des voyelles nasales en « u » (u) dans Prudnik, anciennement *Prądnik*, dérivé du nom *prąd* - 'le courant' du fleuve, ou *Głubczyce*, au lieu de *Głqbczyce*, issu du nom de la personne *Głqbek*. Les influences slovaques sont présentes dans le sud de la Pologne dans les noms de courants d'eau comme *Słanica*, *Mutnik*, *Branica*.

---

75 Parmi les publications se référant aux descriptions des oronymes polonais, nous pouvons citer *Wielka encyklopedia tatrzańska* de Z. et W. H. Paryski, ou un recueil d'articles *Toponimia i oronimia* (2001) publiés sous la direction de Cieślíkowa A. et Czopek-Kopciuch B.

Dans le nord-est de la Pologne (la région des lacs de Mazurie et de Sudovie – aux alentours de la ville Suwałki) la plupart des hydronymes a une origine balte (du vieux prussien, lituanien ou jatvien/sudovien), comme *Mamry, Wadąg, Gielba, Dejna*.

Dans les terrains près des frontières est, on rencontre des toponymes du groupe des langues slaves occidentales, notamment ukrainienne et biélorusse. Parmi les noms ukrainiens on compte *Berezka, Dubów, Hrubieszów, Horodło, Dorohusk*, etc. Une bonne partie de ces toponymes a été adaptée morphologiquement et phonétiquement au système de la langue polonaise. Le suffixe polonais -ów a remplacé l'ukrainien -iw). Les origines slaves occidentales se manifestent aussi dans les oïkonymes terminés en -icze/-yczne comme *Siemiatycze*). Ils correspondent aux noms originellement polonais terminés en -ice/-yce comme *Račławice*.

Rappelons, que pour des raisons politiques et historiques, il y avait dans la toponymie polonaise beaucoup de noms d'origine slave qui ont été germanisés et puis polonisés de nouveau mais sous une autre forme, ainsi, *Bardo*, germanisé en *Warthau* et repolonisé en *Warta Bolesławecka*. Il ne s'agit pas ici des toponymes germanisés lors des deux Guerres Mondiales ou l'occupation prussienne et autrichienne, mais des toponymes de l'est et du nord de la Pologne qui sont des vestiges du peuple prussien, comme *Olsztyn, Grunwald, Malbork*. Les noms d'origine germanique se trouvent aussi dans le sud de la Pologne le long de la chaîne des montagnes Carpathes. Ce sont par exemple *Rychwałd, Grybów, Łańcut, Szymbark, Czorsztyn, Melsztyn*, etc. On y retrouve les lexèmes germaniques polonisés comme *Wald, Burg, Stein*, etc. Ces noms datent du XIIIe siècle, l'époque des colons allemands.

Les toponymistes polonais retrouvent aussi beaucoup de noms influencés par l'italien qui ont été créés lors de la période de colonisation italienne. Il s'agissait d'un courant de migration sur le territoire des Carpates du XIIIe au XVIe siècle. Tout a commencé au XIIe siècle, quand les bergers italiens des terrains du Danube migraient au nord et à l'ouest probablement poussés par la peur des Turcs qui occupaient les Balkans. Ils se sont ainsi installés toujours plus au nord et à l'ouest sur les territoires d'Ukraine, de Pologne, de Hongrie, de Slovaquie et même de la République Tchèque. On les rencontre dans toutes les Carpates et dans les Balkans, sauf en Roumanie. Ce type de noms est appelé communément en tant que noms géographiques d'origine valaque, on comprend ainsi la nomenclature issue de différentes sources étymologiques, diffusée pendant la colonisation italienne. Ils ont des formes slavisées. Parmi les plus courants, ce sont : *Balnica* – de *banja* ('baignade'), *Bardo* – de *barda* ('fendoir'), *Beskid, Beskidy*,

*Bieszczady*, etc. issus de *bjêska* ('alpe, pâturage') qui est venu par l'intermédiaire de l'albanais. Les autres noms souvent rencontrés dans les Carpates comme *Kiczera*, *Kiczora*, *Kikula*, etc. < *chica* – 'les cheveux, les poils', et *chicera* – 'la montagne boisée' ; *Klewa* < *cliva* – 'cassure, fente' ; *Koszary*, *Koszarki* < *cosar* – 'écurie, porcherie' ; *Dziurdów* du nom propre *Giurgiu* (franc. Grégoire) ; *Istebna* de *istep* – 'hameau'.

Les racines valaques sont d'ailleurs très productives. On retrouve *măgura* 'un massif montagneux libre' < *maguła* 'tombe' dans : *Magura*, *Magurka*, *Magurki*, *Maguriczne*, *Maguryczne*, *Magurzec*, *Maguryczny* (Kików), *Maguryczy* (Hulskie, Zatwarnica) ; *pietros* 'roche, caillou' dans : *Pietros*, *Petros*, *Piotruś*, *Pietraszonka*, *porc* - 'porc', changé en *proc*, dans le dialecte *praciaki* ce sont 'les gens qui élèvent les porcs' > *Rzyki Praciaki* ; *sopot* 'bruissement, cataracte' c'est un mot pré-slave, populaire dans les noms géographiques dans tous les Balkans et dans les Carpates mais il n'existe pas en polonais et dans les langues slaves orientales. La racine a donné des mots comme : *Sopot*, *Sopotnia*, *Sopotnik*. De même le nom *Vlah* 'Vlaque', qui donne en polonais : *Wołoch* dont il y a des noms dérivés, comme : *Wołosate*, *Wołożyn*, *Wołosianka*, *Wołosinowa*, *Wołosice*, *Wołochówka*, *Wołoszyn*, *Hala Wołoszyńska* et qui est à la base du nom de pays Italie en polonais (et autres langues slaves) *Włochy*.

### 1.3. Comparaison des systèmes toponymiques polonais et français

Le système toponymique polonais et le système français sont analysés et présentés différemment. La toponymie française est présentée par les onomasticiens d'une manière chronologique selon les superstrats linguistiques, et la toponymie polonaise selon leur création et motivation. Dans cette partie nous essayerons de mettre en parallèle ces deux systèmes pour trouver des points communs, à partir d'une classification basée sur les critères sémantiques et formels des noms, qui décrit le rapport entre le toponyme et sa base de dérivation<sup>76</sup>.

---

76 La plupart des exemples de toponymes qui seront cités sont issus de l'ouvrage de Waleryszak L. Étude de l'onomastique dans les traductions littéraires du polonais en français, thèse de doctorat, Lille 2003. Nous nous appuyons sur la classification proposée par Rospond dans *Klasyfikacja strukturalno-gramatyczna słowiańskich nazw geograficznych* (1957). Une classification plus récente est celle de Rymut (1996-2007) ; elle sert de référence dans les études contemporaines des toponymes polonais. Rymut distingue quatre catégories principales qui englobent quelques sous-groupes : les noms dérivés des anthroponymes (les noms patronymiques, de propriété, de lignée), les noms dérivés des noms ethniques ou de servitude, les noms dérivés des noms communs (noms topographiques, noms culturels) et les noms dérivés d'autres toponymes (dont les noms diminutifs et les noms propres topographiques).

Nous venons de dire que dans les deux systèmes toponymiques, les toponymes peuvent être composés de noms communs : substantifs ou adjectifs (voire prépositions ou verbes), qui sont liés aux reliefs, cours d'eau, faune et flore, à des constructions de villes, etc. : *Lipsko* (de *lipa* 'tilleul'), *Beauvronne* (de *beber, bebro* – 'castor'). Ils peuvent également être composés d'anthroponymes (nom de dynastie, de propriétaire, de fondateur, etc.) exemples : *Kazimierz* (de *Casimir*), *Autun* (*Augustodunnum* de *Auguste*) ; ou de toponymes, dits noms de relation, créés à partir de villes, de cours d'eau, etc., exemples : *Lubsko* (ville située sur les bords de la rivière *Lubsza*), le *Loiret* (affluent de la Loire). Enfin, dans les deux langues, il existe des toponymes obscurs. Nous allons présenter ces créations toponymiques des deux langues plus en détail.

Parmi les toponymes polonais et français, les oïkonymes et les urbonymes constituent le groupe le plus diversifié. Ce groupe est le plus dynamique aussi, car le nombre des noms de lieux habités et des noms d'objets urbains ne cesse d'augmenter. On observe cela surtout à partir du Moyen Age. Au cours de l'histoire, on observe également que ce groupe a subi le plus de changements dans la nomenclature.

En nous appuyant sur la classification de Rymut, nous commencerons par les noms de villes et de villages créés à partir des anthroponymes (noms de conquérants, propriétaires des lieux, fondateurs, ethnonymes, hagionymes, ou divinités païennes). Dans la toponymie française, les anthroponymes étaient la source de création des noms de lieux habités à toute époque. C'étaient les noms des riches propriétaires, des fondateurs, des conquérants ou des saints. On rencontre des oïkonymes anthroponymiques déjà en Gaule. Le suffixe gaulois qui servait à créer ce type de noms était *-one* comme dans *Alignone*>*Alençon*, *Divione*>*Dijon*. Le suffixe romain qui est apparu par la suite et qui désignait aussi les propriétaires terriens, était *-acum*, variante latinisée du suffixe celte *-aco*, comme dans *Ambarriacum* qui était le domaine d'Ambarrius (aujourd'hui Ambérieu). Le type suivant est apparu lors des Grandes Invasions, pendant lesquelles des toponymes prirent le suffixe germanique *-ingen* et l'on peut constater que certains oïkonymes tirent leurs noms des peuples envahisseurs (nous pouvons donc les comparer aux ethnonymes présents dans la toponymie polonaise). Ainsi, on retrouve le nom des Alamans, peuple de l'est du Rhin, dans *Allemans* en Dordogne, ou *Allemagne* dans le Calvados. On retrouve aussi des oïkonymes composés d'éléments comme *cortis* ou *villa* qui s'ajoutaient à un anthroponyme. À partir du Ve siècle on retrouve des oïkonymes liés à la religion chrétienne qui se développa à

cette époque. Il apparut beaucoup de noms liés aux édifices tels qu'églises, monastères, etc. En ce qui concerne les anthroponymes, dans le cadre de la religion, c'étaient des hagianymes ; les oïkonymes avec un composant *Saint* ne sont apparus qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle, car, auparavant, l'équivalent du saint dans la langue vernaculaire, c'était *dominus*, terme qui ne fut réservé par la suite qu'au Christ (Waleryszak 2003 : 60). Ainsi on peut citer *Domrémy, Dampierre, Dammarie, etc.*, et parmi les oïkonymes avec *saint* : *Saint-Michel, San, Saint-Tropez, etc.*

Parmi les oïkonymes polonais contenant les anthroponymes, on compte des noms patronymiques, de propriété et de lignée (dynastiques) que nous avons présentés dans le paragraphe précédent. Ces anthroponymes peuvent être des surnoms, des diminutifs, des patronymes et des prénoms. Ce qui varie, ce sont les suffixes qu'on leur attribue en fonction du type de relation entre l'objet et le donneur du nom que l'on voulait signaler dans la dérivation toponymique<sup>77</sup>. Les oïkonymes patronymiques reçurent jusqu'à la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle le suffixe *-icy* et *-owicy*, comme dans *Czechowicy*, la forme du pluriel de *Czechowic* – 'le fils de Czech'. Le nom *Czechowicy* était donc ambigu car il désignait en même temps le lieu où vivaient les *Czechowicy* et les porteurs de ce nom eux-mêmes. Au fur et à mesure que les noms évoluaient, les suffixes *-icy* et *-owicy* ont été remplacés par *-ice* et *-owice* qui ne formaient que les localités « patronymiques ». Ces suffixes servirent aussi à la création des noms non patronymiques. Ils se joignirent aux hagianymes lors de la christianisation de la Pologne. L'autre type de toponymes « déanthroponymiques », les noms de propriété, se distinguent par les suffixes *-ów, -owa, -owo* qui étaient des suffixes archaïques de formation des adjectifs (ils sont remplacés aujourd'hui par les suffixes *-owy, -owa, -owe*). Ainsi, *Kraków* étymologiquement désignait 'le *castra* de Krak' (Waleryszak 2003 : 61). Parmi les noms de propriété on compte aussi ceux qui sont terminés par les suffixes *-in, -ina, -ino*. On les retrouve dans *Strzelin* (< *Strzała*), *Lubin* (< *Luba* diminutif de *Lubomir*), ou bien les suffixes *-jb, -ja, -je* qui ne sont reconnaissables que dans les noms terminés par des consonnes molles ou durcies, comme dans *Sącz* (< *Sądecz*<*Sędek* diminutif de *Sędzimir*). Enfin, dans la toponymie polonaise, des anthroponymes pouvaient tout simplement subir une transonymisation sans changement formel, *Kalety* <*Kalita* (de l'anthroponyme *Kalita*). Rappelons encore les noms de lignée. Ils avaient à l'époque la même forme que les noms d'habitants du lieu. C'étaient le plus souvent les surnoms au pluriel : *Marki* (de *Marek*), *Wronki* (de *Wronka*).

---

<sup>77</sup> Waleryszak (2003 : 60) parle du sens en décrivant ce type des noms. Nous préférons éviter de parler de sens dans le cas des noms propres.

Ainsi, les oïkonymes polonais créés à partir des noms des fondateurs de lieux habités ont des formations diverses. Ils peuvent être composés à l'aide des suffixes et affixes mentionnés ci-haut, ne pas subir de modifications du tout comme *Kazimierz*, mais aussi prendre des lexèmes comme *gród* ('ville fortifiée'), *-brzeg* ('rive') ou *-pol* ('champ') : *Baligród* (de *Bala*), *Fredropol* (de *Fredro*), *Tarnobrzeg* (de *Tarnowski*). Comme le remarque Waleryszak (2003: 62), les formations avec des lexèmes sont analogues aux formations françaises avec *cortis*, *villa*, ex. *Azincourt* ou *Romainville*.

Les oïkonymes créés à partir des toponymes sont très nombreux dans les deux langues. Malec (2003) appelle ce type de toponymes des noms de relation. Il s'agit d'une dérivation ou relation par rapport à un autre oïkonyme ou hydronyme. Dans la toponymie française, on rencontre aussi bien des formes diminutives, que des constructions prépositionnelles, comme *Noyelles-sous-Lens* où le dernier élément est « une ville proche de plus grande importance » (Waleryszak 2003 : 62) ou *Vern-sur-Seiche* (en breton *Gwern ar Sec'h*) où le second élément est une rivière. À côté des formes qui ont des marques transparentes d'une relation à un autre toponyme, les onomasticiens français ont analysé des noms de villes dérivés des hydronymes, simples et composés, exemples : *Sorgues* (de la rivière Sorgue), *Fonsommes* (< *fons* – 'source et de Somme').

Dans la toponymie polonaise, parmi les noms de relation, on rencontre les noms diminutifs dérivés des noms de villes proches plus anciennes auxquelles les nouvelles villes s'attachent ou se construisent dans la proximité. Le suffixe qui servait à la formation de ce type d'oïkonymes c'est *-ec*, comme dans *Lubliniec* < *Lublin*, par la suite c'étaient des suffixes *-ek*, *-ka* dans *Łaszczówka* < *Łaszczów*. Ces suffixes sont d'ailleurs toujours productifs dans la dérivation des diminutifs. Parmi ces noms, on compte aussi des noms ethniques dérivés des noms du peuple habitant un terrain, exemple : *Ruciany* (< *Rudczany*) tire son nom du peuple habitant *Rudka*, ou *Gliniany* du peuple habitant le terrain se caractérisant par *glina* – 'argile'. Ces noms furent créés à partir des formes du pluriel. Enfin, on compte aussi les noms dérivés d'hydronymes, qui ont donné les noms aux villes, souvent fortifiées à l'origine, situées aux bords des fleuves ou rivières, comme *Sanok* de l'affluent *San*, et les noms tout simplement transonymisés, sans marques de dérivation : *Narew* de *Narew*, *Biała* de *Biała*, etc.

On rencontre aussi dans les deux langues des oïkonymes de relation avec les villes lointaines étrangères, comme *Romette* de *Rome*, *Fleurance* de *Florence*, et en Pologne *Florencja* (Florence) et *Paryż* (Paris). Ces noms renvoient au souvenir des

croisades ou des conquêtes, dans la toponymie française et, dans la toponymie polonaise, ils relèvent plutôt des voyages des nobles et des religieux.

Une autre façon de créer des oïkonymes qui est très populaire dans les deux langues, est la création à partir des noms communs. Ils peuvent être liés à l'activité de l'homme<sup>78</sup> comme l'artisanat, les professions, les métiers, les impôts, les constructions diverses (voies, châteaux, fortifications), les lieux de culte, l'industrie, les auberges, etc. ; à la topographie et particulièrement aux reliefs, cours d'eau ; à la faune et à la flore. Il s'agit donc des noms qui ont une valeur topographique, provenant du cadre naturel et à valeur culturelle, qui tirent leurs dénominations de l'activité de l'homme. Dans tous les cas, ces noms sont liés à la spécificité des lieux.

Ils peuvent être simples, composés ou dérivés à l'aide des affixes. Parmi les noms à valeur topographique ou liés à la nature, dans la toponymie française on compte déjà les noms d'origine pré-gauloise qui contiennent des étymons évoquant le relief ou les cours d'eau : *Arles* <ar - 'eau' et 'vallée' et -el, *La Touche* de *tosca* (pré-gaulois qui existe encore en occitan) signifiant 'taillis'. Parmi les noms caractérisant la faune, les toponymes gaulois contiennent des noms d'animaux sauvages, comme *Beuvry* de *bebros*, *beber* - 'castor'. Les formations romaines étaient analogues à ce niveau.

Dans la toponymie polonaise, on rencontre de très nombreux noms de ce type : *Brzegi*, *Brzeg*, (de *brzeg* - 'bord'), *Kamień* ('pierre'), *Zagórow* (de 'za górą' - 'derrière la montagne'), *Żabno* (de *żaba* - 'grenouille'), etc.

Les noms de constructions sont aussi présents dans les deux systèmes toponymiques. Comme le remarque Waleryszak (2003 : 64), la Gaule comptait huit millions d'habitants, ce qui n'était pas sans conséquence sur les constructions des lieux habités. En effet, on rencontrait déjà des formes d'agglomérations très diverses :

« (...) aux toponymes (terminés) en -ialo correspondaient des villages des paysans établis sur des zones cultivées ; aux toponymes (terminés) en -mago, les bourgs commerçants établis au carrefour d'axes routiers ; enfin, aux toponymes en -duno et en -duro, des villes perchées ou fortifiées, refuges en cas de guerre et résidences permanentes du roi et des nobles, ainsi que d'une population d'artisans et de commerçants ». (Dauzat 1939/1946 : 131-132)

---

78 Classification proposée par Waleryszak (2003) que nous n'avons pas suivie d'une manière fidèle.

Le système féodal et la christianisation de la Gaule ont laissé des noms comme *Manéglise*, *Châteauroux* ('le château de Raoul'), *La Motte* (de *mutta* - 'fortification sommaire couronnée par une palissade ou une tour de bois'). On trouve aussi des constructions comme *Pontoise* ('pont sur Oise') ou les noms liés à des redevances comme *La Tâche* (du médiéval *tasche* - 'taxe'). Au XIe et XIIe siècle, il y eut une explosion des villes liée à une explosion démographique. De cela viennent des noms comme *Villefranche*, *Villeneuve* ou *Neuville*, qui est une inversion du nom précédent à cause de l'influence germanique dans la toponymie française.

À ce type de noms correspondent les oïkonymes polonais composés de lexèmes, *gród* ('ville fortifiée') dans *Nowogród*, *Nowodwór*, etc., et leurs opposés *Stara Wieś* (< *Starosielce* < *stare sioło* - 'vieux village'), ainsi que des constructions qui donnèrent des noms comme *Ogrdzieniec* (lieu clôturé), ou des noms liés au système féodal comme dans la toponymie française, du type *Wola*, *Wielka Wola* qui renvoient à la liberté mais dans le sens de franchise temporaire de cens et labours dus au seigneur (Gieysztor 1988:68 dans *Toponymie et défrichements*).

A cause de la différence topographique, la toponymie polonaise contient un bon nombre de noms liés au défrichement (cf. 3.1), ce qui n'est pas le cas pour la toponymie française. Dans la toponymie française on rencontre aussi des noms motivés ainsi : *Novale* (terre nouvellement défrichée), *Arsure* (*arsus* - 'brûlé'), etc. Ce sont le plus souvent des noms liés à l'action de brûler et au feu.

L'ensemble des noms liés aux professions et aux métiers constitue dans la toponymie polonaise un groupe remarquable. Parmi les noms français, on trouve les noms se référant à l'action des artisans : *Bréseaux* (de *bresil* - *braisier* > *braise*) est une ville où se trouvait une fonderie (Waleryszak 2003 : 65). Dans la toponymie polonaise, ce type de noms provient du Moyen Age. Ce sont des noms d'artisans et serviteurs qui travaillaient et s'installaient autour des domaines des nobles : *Piekary* (de *piekarze*, 'les boulangers'), *Kowale* ('les forgeurs'), *Strzelce* ('les chasseurs, tireurs') etc.

Pour terminer nous pouvons mentionner encore des oïkonymes métaphoriques comme *Gołonóg* (qu'on pourrait traduire par 'pieds nus'), la ville qui était entourée de marécages, *Balledent*, qui signifie 'sol dur'.

En ce qui concerne la création des urbonymes polonais et français, c'est un groupe de toponymes au sein duquel on compte les noms anciens et les noms contemporains. Les noms des rues des places, des parcs, etc. sont en constante évolution. Les noms de rues françaises et polonaises ont des motivations analogues. Ils

ont été attribués selon leurs caractéristiques : *ulica Prosta* ('rue droite'), *rue Basse* ; selon l'activité commerciale des habitants : *ulica Szewska* (de *szewc* – 'cordonnier'), *rue aux Ours* (< Oues – 'oies') ; selon les noms de saints ou des bâtiments saillants : *plac Zbawiciela* ('place du Sauveur'), *rue Sainte-Barbe*, *ulica Dominikańska* ('rue de Dominicains'), *ulica Dworcowa* = *rue de la Gare*. Traditionnellement, les noms des rues étaient depuis l'antiquité créés à partir des noms de destinations et directions auxquelles elles menaient. C'était déjà un modèle odonymique de l'ancienne Rome. On rencontre ainsi de nombreuses rues portant le nom d'une localité dans la toponymie française et polonaise : *ulica Krakowska* menait à Kraków, *la rue de Saint-Malo* menait à Saint-Malo. Les urbonymes français et polonais modernes portent souvent des noms commémoratifs ou en hommage à des personnes de notoriété pour des communautés.

Parallèlement dans les deux langues, les noms des rues dans des nouveaux quartiers et cités sont souvent « neutres », c'est-à-dire qu'ils n'évoquent aucune connotation historique ou culturelle, ni ne possèdent aucun lien avec l'objet nommé. La seule motivation que l'on peut trouver, c'est l'association au quartier où la rue est construite.

Pour terminer notre parallèle entre la toponymie française et polonaise, il nous reste deux types de toponymes. Le point de rencontre et de l'accord entre l'anthropologie et l'onomastique est la constatation que les premiers objets qui ont reçu les noms étaient les reliefs, les cours d'eau, les étendues d'eau, les forêts, et tout ce qui constituait l'entourage direct de l'homme. Ainsi, les oronymes et les hydronymes polonais et français sont donc de vrais fossiles du lexique le plus ancien. Ce lexique peut être issu des langues qui ont déjà disparu, des proto-langues (une sorte d'hypothèse de langues n'ayant jamais existé en tant que telles) et de dialectes qui sont apparus dans une région pour des raisons différentes.

Les onomasticiens ont constaté que les noms propres étaient à l'origine des noms communs qui ne servaient qu'à appeler des objets quand le besoin s'en faisait sentir. Ainsi, en citant Rostaing (1961:6), un ruisseau s'appelait simplement ruisseau (et il existe encore des noms de ce type) car c'étaient les seuls objets de ce genre dans une commune. Au fur et à mesure que l'espace vital d'une communauté s'élargissait, il devint nécessaire de pouvoir distinguer un objet d'un autre de la même classe ; on le faisait donc à l'aide des caractéristiques, par exemple concernant la couleur. Ainsi un ruisseau a pris le nom de l'Aube (de *Albis*, la blanche). Le même procédé concerne les oronymes, etc. Handke (1992) propose une thèse selon laquelle tous les toponymes étaient d'abord

des noms communs, puis des noms composés car le nom commun pour se distinguer d'un autre a été complété par un élément caractérisant qui a repris tout le contenu onomastique et qui fonctionne finalement seul, sans élément premier<sup>79</sup>.

Puisque nous venons de dire que dans les toponymies polonaises et françaises les hydronymes sont des toponymes les plus anciens, un certain nombre de ces noms restent opaques pour les onomasticiens dans les deux langues. Dans la toponymie polonaise, ce sont les noms de fleuves Wisła et Odra (Vistule et Oder). Leur étymologie est contestée. Dans la toponymie française, les plus anciens sont les noms d'origine pré-gauloise ayant une racine signifiant l'eau dōr, dūr ; on la retrouve par exemple, dans *Dordogne*.

Néanmoins, nombreux hydronymes sont transparents dans les deux langues et présentent des motivations analogues. Dans la toponymie polonaise, ce sont surtout des noms simples constitués directement d'appellatifs (adjectifs et substantifs) : *Biała* (blanche), *Struga* (filet d'eau) ou dérivés des appellatifs : *Białka* (petite blanche). Ce sont aussi des noms composés d'un adjectif et d'un substantif : *Czarna Woda* (l'eau noire). Dans la toponymie française, des noms d'origine gauloise, gallo-romaine et germanique sont assez transparents pour les onomasticiens. Ils peuvent être simples et composés, dérivés d'adjectifs et de substantifs : *Doubs* < *Dubis* de *dub* - 'noir', *Sambre* < *Samara* de *sam*- 'tranquille' et *-ar*- 'eau courante'.

Ainsi, la motivation des hydronymes polonais est comparable à la motivation des hydronymes français. Dans un premier temps, les hydronymes sont liés à l'eau, à la caractéristique et à la particularité des cours et d'étendues d'eau : *Głębozec* (de *głęboki* - 'profond'), la *Sambre* (de *Samara* : *sam*- et *-ar*- 'tranquille, eau') ; la flore et la faune sont également des sources de motivation dans les deux hydronymies : *Borówka* ('airelle'), la *Bièvre* (de *beber*, *bebros* - 'castor') ; les toponymes d'objets avoisinants sont la base de plusieurs hydronymes polonais et français : *Ostrowitnica* du lac Ostrowiec, le canal de Calais de la ville Calais. Les affluents des fleuves et des rivières sont composés souvent à base du nom de cours d'eau et d'un suffixe diminutif : *Wisetka* de *Wisła* (Vistulette < Vistule), le *Loiret* de la Loire, etc.

Enfin, certains hydronymes ont une étymologie liée à la religion : *Sięży Potok* (de *ksiądz* - 'le prêtre'), la *Saône* de Souconna est basée sur le nom d'une divinité.

Remarquons que les fleuves sont en majorité dans les deux langues de genre féminin, les lacs polonais sont neutres tandis qu'en français, qui ne possède pas de genre

---

<sup>79</sup> Cette thèse mérite notre attention et nous la présenterons plus en détail lors de l'analyse des exonymes où l'on observe l'ellipse d'un d'éléments constituants.

neutre, ils sont masculins. Ceci peut être lié au genre des noms communs génériques désignant le type d'objet géographique : *rivière* et *rzeka*, féminins, mais pas *fleuve*, *lac* masculins, *jezioro* neutre. Le générique *morze - la mer* est neutre en polonais comme en latin *mare* mais il est féminin en français, ce qui est une exception pour les noms issus des noms neutres latins, qui devenait majoritairement masculins.

Les oronymes constituent avec les hydronymes les couches toponymiques les plus anciennes. Leur construction et leur motivation sont identiques. Ils peuvent avoir des formes simples : *Dół* (fossé), *l'Albaron* (de *albus* – blanc), composées : *Mała Łąka* (petite prairie), *le pic Long*, etc. Ils peuvent être transparents et opaques dans les deux langues. La motivation des oronymes est liée surtout à la caractéristique du terrain, à la faune et à la flore, ainsi qu'aux activités que l'on y faisait (pêche, élevage, culture, etc.). Il y a aussi des noms qui se réfèrent à la sphère de la religion ou des croyances, à des anthroponymes des propriétaires ainsi que, pour les plus récents, à des alpinistes ou des associations d'alpinistes. Il y a aussi un bon nombre d'oronymes dans les deux langues qui sont des noms de relation, tirés des noms d'objets avoisinants (ville, rivière, etc.). Enfin on retrouve aussi des oronymes métaphoriques, liés à des caractéristiques physiques, exemple *Trzy Korony* (trois couronnes), *la Dent Blanche*, *les Dentelles de Montmirail*, etc.

L'analyse que nous venons d'effectuer d'une manière très abrégée et très fragmentaire, présente la formation des deux systèmes toponymiques, polonais et français, en les mettant en parallèle dans une approche comparative. Entre les deux systèmes toponymiques il y a de nombreuses similitudes dans leurs structures et motivations même s'ils sont constitués de couches linguistiques et d'étymons très différents.

Nous n'avons pas présenté en détail l'évolution ni les changements dans la toponymie dus à l'évolution des langues et les mutations linguistiques au cours des siècles. En analysant la structure sémantico-formelle, nous pourrions par la suite effectuer une analyse toponymique synchronique pour observer la façon dont la langue française intègre les toponymes de la Pologne.

## Chapitre 2 : Dimensions de fonctionnement des toponymes

### 2.1. Rôle des noms propres dans la société

En même temps que la logique étudiait le sens (ou le manque de sens) des noms propres, l'anthropologie étudiait ses fonctions. Et c'était bien avant l'onomastique et la linguistique. Avec *la Pensée Sauvage* de Lévi-Strauss, nous sommes dans le contexte pragmatique et dans l'usage des noms propres dans les cultures. Du point de vue de l'anthropologie, les noms propres constituent une sorte de liaison entre le langage et la société. A la différence de l'onomastique, dans l'approche anthropologique, c'est la pragmatique qui compte. Et « la sémantique est liée à la pragmatique : certains des aspects de la signification correspondent à des usages du nom propre. Nous sommes ainsi passés du sens à l'usage, du langage à la société » Molino (1982:17). Pour Lyons (1977), c'est dans l'étude de l'usage des noms propres que se manifeste leur particularité par rapport aux noms communs. Cela ne met tout de même pas en opposition le nom propre et le nom commun, car comme le constate Molino (1982 : 17), il y a des « usages analogues dans les deux catégories, mais il y en a d'autres qui sont particuliers aux noms propres ». D'après Molino (82 :17), on distingue quatre usages particuliers :

- Mise en correspondance d'un individu avec un nom propre qui se fait par les deux actes : présenter le nom de l'individu en question : *Je te présente Jean Dujardin; Cette ville s'appelle Cracovie* et indiquer la coïncidence entre un individu et le nom déjà connu : *Voilà Paris, c'est Jacques*
- Usage référentiel : *Michel Houellebecq sort un nouveau roman ; Marie danse très bien*
- Usage vocatif autrement appelé par Granger « interpellation ». Ce sont des emplois de type *Paul, fais attention ! Pierre, viens ici !*
- Le baptême, qui consiste à donner un nouveau nom à un individu. C'est un « acte social par excellence et le seul acte susceptible de donner naissance à un anthroponyme ». Dans cet usage particulier on emploie des verbes performatifs : *je te baptise ..., je t'appelle ..., je te nomme...*

Les expressions de type : *un homme appelé Pierre* renvoie explicitement ou implicitement à l'acte de baptême. La dernière fonction, le baptême, repose sur le « caractère arbitraire » des noms propres comme le dit Molino. Les noms propres certes, sont arbitraires dans la mesure où on ne trouve pas de ressemblances entre le nom

propre et son référent, mais les anthroponymes ne sont quasiment jamais attribués de façon complètement arbitraire. On les attribue selon de nombreuses et complexes conventions sociales qui sont significatives en elles-mêmes, et le fait de ne pas suivre ces conventions est également significatif.

Dans le cas des toponymes, l'acte de nommer n'est pas arbitraire non plus car cela se passe, selon les hypothèses des onomasticiens, à travers des noms communs qui ont un sens (premier) qui réfère presque toujours à la nature, au type de l'objet nommé ou à sa ressemblance à quelque chose d'autre (dans le cas des nombreux noms de lieux ayant un sens descriptif, et souvent poétique *Huang-he* – 'fleuve jaune', *Rocky Mountains*, etc). Certains lieux, entités géographiques, parfois ne portent pas de noms. Ils sont tout simplement numérotés (routes, autoroutes, montagnes). Cependant, si on regarde des noms donnés dans les différentes langues pour le même objet, on trouve dans les systèmes de nomenclatures toponymiques des éléments de l'arbitralité, selon la logique de chacune de ces langues. Prenons par exemple les noms de pays, auxquels les peuples voisins et les peuples très lointains ont donné leurs propres noms : *Deutschland - Germany, Allemagne, Niemcy ; Polska – Poland, Pologne, Lechistan* (ancien nom turc), *Lengyelország* (hongrois) etc.

En ce qui concerne les emplois des noms propres évoqués ci-dessus, la mise en correspondance est un usage dans lequel on rencontre également le nom commun. La différence réside dans la référence unique au nom propre, selon les logiciens (mais cela est contesté par les linguistes), et dans la référence fixe (pour les cognitivistes). L'usage référentiel est souvent cité comme l'usage typique du nom propre. Le baptême et l'interpellation sont néanmoins des emplois uniquement réservés aux noms propres, plus particulièrement, aux anthroponymes. Granger (1982) considère l'interpellation comme l'emploi où se manifeste la spécificité sémiologique du nom propre.

L'anthropologie en mettant l'accent sur l'aspect pragmatique des noms propres essaye en quelque sorte de répondre à la question : à quoi servent les noms propres ? Le philosophe Strawson (1974) évoque une « condition d'utilité » du nom propre qui concerne le fait qu'« il y a un groupe dans lequel il est nécessaire de faire référence à un individu ; il y a besoin d'assurer la continuité spatio-temporelle de la référence ; il n'existe pas d'autres marques distinctives (titres, descriptions définies) capables d'assurer économiquement (cette) fonction » (dans Molino 1982 : 18).

« Quel que soit le système officiel de nomination (...) le groupe recrée un système propre de nomination – surnoms, abréviations – qui assure, pour les besoins de la communauté et elle seule, la fonction d'identification et de distinction pour tous les individus qui la composent. On pourrait dire qu'il y a un principe de régulation à l'œuvre dans les petites communautés, qui gouverne par les moyens les plus divers cette fonction fondamentale du nom propre. » (Molino 1982 : 18)

Selon Lévi-Strauss (1962) le nom propre dans l'anthropologie « sert à classer et à signifier » La fonction d'identification est la fonction canonique du nom propre ». « La nomination obéit dans toutes les cultures à des règles plus ou moins strictes et qui laissent plus ou moins de place à l'initiative du donneur de nom. Le résultat de l'application de ces règles est, si l'on veut, un code » (Molino 1982 : 18). D'un côté il y a les règles de production du nom propre – la poïétique ; et de l'autre côté le résultat de l'application, dit Molino. Dans l'anthropologie structurale de Lévi-Strauss, l'ensemble des noms propres utilisés dans une culture constitue un ensemble plus ou moins organisé, plus ou moins systématique. « Les noms propres classent, puisqu'ils constituent des classes d'équivalence dans lesquelles se rangent tous ceux qui portent un même élément de nomination et les principes de ces partitions correspondent souvent à des principes fondamentaux de l'organisation sociale » (Molino 1982 : 18). Ceci est très visible dans la plupart des civilisations. Dans la culture européenne par exemple, de nombreux patronymes ont des origines nobles, qu'on remarque dans la morphologie de ces noms, c'est à dire des suffixes ou des particules qui précèdent les patronymes. Les différentes cultures expliquent ce fait par différents moyens. En Inde, c'est justement le patronyme qui marque l'appartenance à une caste.

Ainsi, « la nomination obéit à des principes de classification, mais ces principes de classification ne se correspondent pas et ne constituent pas un système, ils s'ajoutent à l'infini ». Molino veut dire par là qu'un individu peut avoir un nombre infini d'appellations que les gens lui attribuent, qu'elles sont utilisées dans des situations différentes bien précises et qu'elles servent comme support à sa définition sociale. Selon Molino, cette propriété n'appartient qu'à l'homme. Les autres espèces ne l'ont pas. Seul un individu « est porteur d'une infinité virtuelle de classifications indépendantes. ». Avec l'anthropologie nous sommes donc dans l'approche sémasiologique de l'étude des noms propres.

L'utilité des noms propres se manifeste aussi, et surtout, dans sa fonction de référence directe, grâce à laquelle la transmission de message et de l'information est économique. Un nom propre remplace toutes les descriptions définies possibles pour un individu. Ceci a été formulé aussi par les cognitivistes selon lesquels le nom propre assure le « principe d'économie et d'équilibre quantitatif » (Van de Velde 2000:35) du langage, et qu'« il faut des noms propres car leur institution est le seul moyen d'éviter la prolifération des descriptions définies, mais (...) il ne peut pas y avoir que des noms propres, car il en faudrait une infinité » (Van de Velde 2000:35). On trouve chez Jonasson le même principe de catégorisation que chez les anthropologues :

« Les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques, en nommant des particuliers perçus à l'intérieur des catégories établies. Ils nous aident à structurer et à mémoriser un savoir spécifique à côté du savoir général systématisé par les catégories conceptuelles. En associant à un particulier une image acoustique qui lui sera « propre », on pourra le séparer et le désigner parmi ses semblables sans avoir à définir chaque fois les propriétés spécifiques qui le distinguent des autres membres de la catégorie. Ainsi la fonction cognitive fondamentale du nom propre serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité. Il est vrai que cette individualité doit d'abord avoir été perçue et éventuellement saisie à l'aide d'une description définie, dont le rôle primordial est celui de « constituer des objets », mais une ostension pourra également suffire. L'essentiel sera que le particulier associé au nom propre soit toujours le même. On doit pour assurer son identification pouvoir fournir des coordonnées spatiales, temporelles ou personnelles. Ce seront ces coordonnées qui garantiront la spécificité de l'entité désignée, c'est-à-dire son existence et son unicité. » (Jonasson 1994:16-17)

Cependant, la référence directe des noms propres n'est pas toujours assurée. Pourtant, à l'époque de l'extrême rapidité de transmission des informations et des données, il n'est de place pour aucune ambiguïté, mais il arrive aussi que les noms propres ne suffisent pas à remplir cette fonction. Mondada (2012)<sup>80</sup> constate grâce à une étude sur les toponymes faite auprès des centres d'appels d'urgence :

« Although place names, such as names of streets or names of towns, are often considered as a transparent, straightforward and unambiguous way to give addresses

---

80 Communication lors du colloque « Trends in toponymy 5 » organisé à l'Université de Berne (Suisse), le 11-13 juillet 2012.

and to locate people and objects, a close observation and analysis of actual uses of toponyms in social interaction reveals that in some contexts they can be treated as opaque, unrecognizable and incomprehensible by speakers ».

La fonction basique des toponymes dans une société est de localiser mais la question de la référence directe se heurte parfois non seulement à l'homonymie des noms propres mais aussi à la « synonymie » donc à des versions différentes du nom de lieu qui circulent dans les différents milieux. Par ailleurs, on retrouve des noms de rues identiques, ou très semblables, dans plusieurs villes. Ce qui est problématique pour la localisation, c'est lorsque ces noms apparaissent dans la même ville ou dans les communes associées, comme *rue Montparnasse* et *avenue Montparnasse* à Paris, *rue Gabriel Péri* à Châtillon et à Asnières-sur-Seine ou bien *avenue de la Division Leclerc* à Châtillon et *avenue du Général Leclerc* à Montrouge, commune voisine ou les deux rues sont appelées couramment « avenue Leclerc ». Dans certains cas, c'est la géolocalisation et les technologies de localisation automatique qui peuvent résoudre le problème de localisation rapide et non-ambiguë. Quand les utilisateurs saisissent le nom courant au lieu du nom officiel, les systèmes GPS ne sont pas efficaces<sup>81</sup>.

## 2.2. Anthropogéographie et le concept de lieu

L'homme a un rapport particulier avec l'espace qu'il habite. Ce rapport est étudié surtout au sein d'un courant interdisciplinaire qui s'appelle en polonais « *geografia człowieka* » – la géographie de l'homme, connu aussi sous le nom de « *antropogeografia* » – anthropogéographie. Cette discipline étudie la position de l'homme sur terre et ses relations avec le milieu terrestre. Ce milieu terrestre n'est rien d'autre que l'espace vital de l'homme, le lieu où il vit.

D'après les définitions citées au début de cette thèse, le toponyme, ou le nom géographique, nomme des lieux, et/ou des objets géographiques. Il serait donc utile de nous pencher sur la façon dont les lieux sont définis et sur ce qu'ils représentent pour les chercheurs. Comprendre la nature des objets dont il est question dans les définitions des toponymes nous sera peut-être utile pour décrire la nature des exonymes et endonymes. Les définitions en question parlent de deux types de référents :

- Les lieux se trouvant à la surface de la Terre

---

<sup>81</sup> Par exemple, les résidents de la Cité d'Hauteville à Paris voient souvent leur adresse confondue avec la *rue d'Hauteville* à proximité, avec tous les désagréments que cela engendre.

- Les objets géographiques

Selon Czerny (2011 : 52) les deux expressions sont utilisées selon le contexte. Il est difficile de parler d'un lieu quand il s'agit d'un objet linéaire comme les fleuves ou les routes. Il est donc plus commode de nommer les références des noms géographiques les « objets géographiques », comme en anglais « geographical feature ». Ce terme est d'ailleurs utilisé dans les publications du GENUNG. En ce qui concerne le 'lieu', ce terme est surtout utilisé pour les lieux habités, les agglomérations et leurs parties, mais aussi pour les lieux non habités, qu'on peut distinguer sur la surface de la Terre - ou non (c'est-à-dire, les lieux qui n'existent que dans notre conscience). Les lieux habités et non habités sont nommés par les onomasticiens slaves respectivement : les oïkonymes et les anoïkonymes. Czerny remarque qu'il y a des lieux qui, bien qu'ils aient des noms, ne se démarquent pas par rapport au reste du territoire, tandis que des lieux qui se distinguent à l'œil nu ne sont pas pour autant nommés à l'aide d'un toponyme. Pour les identifier, on utilise des descriptions définies, qui décrivent la localisation par rapport au département, à la commune ou/et la forme et éventuelle hauteur du lieu en question. Avec de telles caractéristiques, les noms non-habités et sans nom sont inscrits aussi dans les registres du terrain ou le cadastre.

La notion du lieu a été donc adaptée par plusieurs disciplines, avec un sens différent. Le lieu peut être tout simplement défini comme une partie de l'espace, mais cela reste ambigu, écrit Czerny (2011). Dans la linguistique, Larousse<sup>82</sup> définit le lieu de la façon suivante : soit comme une « situation spatiale de quelque chose, de quelqu'un permettant de le localiser, de déterminer une direction, une trajectoire », soit comme un « endroit, localité, édifice, local, etc., considérés du point de vue de leur affectation ou de ce qui s'y passe ». Sur le site du Centre national des ressources textuelles et lexicales<sup>83</sup>, on trouve des descriptions suivantes : « Portion déterminée de l'espace », avec une explication : « L'espace est déterminé par sa situation dans un ensemble, par la chose qui s'y trouve ou l'événement qui s'y produit » et avec une explication d'un autre point de vue, selon lequel le lieu « est déterminé par l'ensemble dans lequel il se situe et qui est précisé ». Toujours dans la même source, du point de vue de la grammaire, le lieu est défini comme une « notion, relation par laquelle un objet (ou le déroulement d'un procès) est situé dans l'espace » ; dans les notions philosophiques, le lieu est considéré

---

<sup>82</sup> [http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lieu\\_lieux/47076](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/lieu_lieux/47076) Consulté le 24.03.2014

<sup>83</sup> <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/lieu> Consulté le 24.03.2014

selon deux perspectives : « Lieu intérieur, intrinsèque - « Étendue même d'un corps, qu'il emporte avec lui si on le déplace » » et « Lieu extérieur, extrinsèque - « Étendue qu'il (le corps) occupait et que l'on considère comme demeurant en place, tandis que le corps la quitte » ». Il existe bien sur d'autres caractéristiques de lieu, dans le domaine du droit, de la physique, théologie, etc. Ce qui nous intéresse c'est la notion de lieu dans la géographie, puisque le toponyme et le nom géographique sont des notions apparentées.

Pour les géographes, le lieu est défini ainsi : « Lieu. Là où quelque chose se trouve ou/et se passe. Termes proches : endroit, place, position, site, emplacement, parages, lieudit, localité, coin, scène, théâtre... Lieu (du latin *locus*) est un concept fondamental de la géographie, au point que celle-ci a pu être qualifiée de « science des lieux » » (Berque : 2003 :1)<sup>84</sup>.

Czerny (2011 : 53) évoque une définition géographique suivante : « une partie de l'espace géographique occupée par un objet ». Ajoutons aussi que chaque lieu est défini selon sa latitude et sa longitude géographique. Comme le remarque l'auteur, l'objet géographique et le lieu sont donc deux choses différentes qui représentent deux facettes de la référence à laquelle renvoie le nom géographique. Du point de vue de l'anthropogéographie, le lieu est unique, existentiel et strictement lié à l'identité territoriale. L'idée contemporaine qu'on a du lieu est une idée de l'espace dans lequel se trouve un objet ou une personne, ou bien, où il se passe une action. Ceci est une idée différente de la notion traditionnelle du lieu, qui était considéré plutôt comme un espace vide dans lequel on peut placer un objet.

Buczyńska-Garewicz (2006) parle du lieu en tant qu'un endroit où se trouve l'homme. Ce lieu est objectif et subjectif en même temps, il est aussi individuel et commun. Chaque lieu que l'on distingue se différencie des autres et devient une unité indépendante, ceci du point de vue de la phénoménologie et l'analyse littéraire<sup>85</sup>. Dans cette approche, le lieu est constitué dans le vécu de l'homme et son essence est une convergence des réactions réciproques entre l'habitant et le lieu habité. Être dans un lieu forme l'identité de l'homme. Selon Czerny, il y a deux conceptions philosophiques du lieu et de l'espace. La première est une conception de l'espace absolu, dans lequel l'homme est placé. Cet espace est vide, mesurable et déterminé. L'espace absolu est indépendant des choses qui s'y trouvent, c'est un vide qui constitue un endroit où les objets et les gens peuvent être placés. C'est selon ce concept que Ptolémée a développé

---

84 Voir aussi : Lévy J., Lussault M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

85 Voir aussi : Bachelard G. (1957), *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.

la grille des coordonnées géographiques. L'espace absolu de Newton est une continuation des idées des philosophes antiques comme les pythagoriciens, les atomistes, les stoïciens, Platon et Aristote.

Le second concept de l'espace a été développé au XXe s., notamment dans le domaine de la physique et de la philosophie moderne et il a été introduit dans l'anthropogéographie. Au XXe s., les géographes cessent de s'intéresser à la location et au placement des objets dans l'espace et commencent à analyser les relations et interactions spatiales entre les objets (études des structures spatiales). D'autres concepts de l'espace sont apparus également : écologique (ensemble d'objets qui constituent l'environnement de l'homme), culturel (ensemble des rôles et sens attribués aux objets) et social (ensemble des relations sociales). Il s'agit de l'espace relationnel qui est un ensemble de relations entre des objets. Une telle idée de l'espace est issue de la phénoménologie, et de la notion de l'espace expérimenté (qui est constitué grâce à une expérience, un vécu dans un lieu ayant un contenu). L'espace expérimenté ne peut pas être réduit à une simple relation entre la localisation des lieux, ni à leurs expériences psychiques. Les lieux ne sont ni physiques ni psychiques. Ce sont les êtres idéaux. La présence de l'homme dans un lieu ne se réduit pas à sa présence physique, mais c'est un rapport d'une expérience consciente et raisonnée. L'homme remplit l'espace par son contenu. Cet espace cesse d'être lointain et étranger et devient proche et familier. Ainsi, on dit que les lieux sont hétérogènes, car ils sont différents qualitativement, et uniques, grâce à leurs sens (contenu). Comme exemples, Czerny cite *Hollywood, la Mecque*, etc.

A part les différents concepts de lieu<sup>86</sup>, Czerny, sur qui nous nous appuyons dans ce chapitre, remarque deux choses : les lieux peuvent changer leur identité et l'identité d'un lieu n'est pas liée à sa localisation. Comme exemple, l'auteur cite la ville polonaise Gżycko, appelée à l'époque *Lötzen*, qui était une ville historique vieille d'environ 400 ans. Certains habitants considèrent que la ville actuellement appelée *Gżycko* n'existe que depuis 1945 car les habitants, de même que les bâtiments, sont différents. La seule chose que ces villes ont en commun, c'est la localisation. Ceci renvoie aux travaux de

---

<sup>86</sup> Un point de vue intéressant sur le concept de lieu se trouve dans nombreux ouvrages, pour en citer quelques uns : Beguin H., 1979, *Méthodes d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec, p. 252. ; Berque A., 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin ; Dardel É., 1990, *L'homme et la terre*, (1ère éd. 1952), Paris, Éditions du CTHS ; Debarbieux B., 1996, « Le lieu, fragment et symbole du territoire », dans : *Espaces et sociétés*, n°82-83, pp. 13-36 ; Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan ; Heidegger, M., 1958, « Bâtir habiter penser », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard ; Tuan, Y-F., 1974, « Space and place : humanistic perspective », *Progress in Geography*, pp. 211-252 ; Tuan Y-F., 1977, *Space and place: The perspective of experience*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

Massey (1991 : 24-29) qui a décrit l'aspect dynamique des lieux dans le monde contemporain. La deuxième chose, concernant le fait que l'identité d'un lieu n'est pas liée à sa localisation, est décrite à l'aide d'un exemple de la ville Piura, fondée par les Espagnols dans l'Amérique du Sud, et qui se trouve actuellement sur le territoire du Pérou. La ville en question a changé de localisation quatre fois. En 1532 elle a été fondée sur le fleuve Chira sous la forme d'un hameau nommé *San Miguel de Tangarará*. Deux ans plus tard, probablement à cause d'une épidémie, le hameau a été déplacé vers le haut du fleuve Piura et a pris le nom de *San Miguel de Piura*, qui aujourd'hui est un lieu nommé *Piura la Vieja* (Piura la vieille). Les circonstances météorologiques et la localisation ont fait qu'en 1578 la ville a été déplacée à San Francisco de Buena Esperanza au bord de l'océan Pacifique, qui est appelée aujourd'hui *Paita*. La ville a été complètement ravagée par les corsaires anglais en 1588. Par conséquent, la ville a été déplacée pour la dernière fois 50 km à l'intérieur du territoire en bas du fleuve Piura. La ville a changé de localisation quatre fois durant cinquante ans. Ces localisations ont été éloignées de plusieurs dizaines de kilomètres. Ceci semble ne pas avoir d'importance car pour les habitants du pays, il s'agissait toujours de la même ville. Les Péruviens n'identifient pas la ville de Piura avec une localisation dans l'espace, mais avec le lieu d'habitation de ses habitants.

Ainsi, nous reviendrons au concept moderne de lieu. Issus de la phénoménologie, les notions de « lieu » et de « sens de lieu » sont entrées dans le domaine de l'anthropogéographie dans les années '70 et ensuite dans les autres domaines. La notion de lieu peut être interprétée de deux manières : traditionnellement, on considérait le lieu du point de vue de l'individu, tandis que dans les années '90, on a attribué au lieu un caractère communautaire, en mettant l'accent sur son rôle dans la formation de l'identité collective des habitants. Le sens de lieu, dans l'anthropogéographie relève de la relation entre l'homme en tant que collectivité plutôt qu'individu et un lieu matériel qui a sa localisation et ses limites. Il y a des lieux dont les limites sont faites naturellement et des lieux dont les limites résultent d'une décision arbitraire, notamment les pays. Les lieux se distinguent les uns par rapport aux autres par leurs formes topographiques particulières, comme les célèbres montagnes : *Matterhorn, Olympe, Kilimandjaro*, par la formation du territoire par l'homme, comme *la Toscane, la vallée du Douro*, par les événements de grande importance qui s'y sont déroulés et qui restent dans la mémoire collective, comme les champs de bataille ou les lieux des révélations religieuses *Fatima, Lourdes*, etc. Czerny remarque qu'un sens peut être aussi attribué aux lieux mythiques qui n'existent pas en réalité, comme *l'Atlantide* par exemple.

Le sens « matérialisé » des lieux prend la forme d'une « concrétisation de la mémoire collective », mais aussi d'une « bataille politique », selon les expressions de Czerny. Ce sens-là est souvent l'objet des manipulations politiques. Les différentes organisations, groupes du pouvoir essaient de contrôler le sens et l'identité des lieux. On le fait en manipulant la nomenclature des lieux. Nous reviendrons sur cette question. Rappelons seulement le fait que ce sont surtout les urbonymes qui sont les plus faciles à manipuler, et leurs changements sont ceux que nous observons le plus souvent (ex. les urbonymes polonais lors de la Seconde Guerre Mondiale et l'occupation communiste, les urbonymes dans les pays arabes après le printemps arabe, ou les toponymes français après la Révolution, etc.).

En effet, les urbonymes font l'objet de recherches très intéressantes du point de vue de l'identité. On trouve chez plusieurs auteurs le motif de la création de l'espace urbain à travers les noms. Selon Mondada (2000), la ville n'existe que grâce aux mots qui la disent. Selon l'auteure, chaque acteur (habitant, commerçant, employée, écrivain, intellectuel, etc.) « configure et reconfigure en permanence l'univers urbain dans lequel il se situe, selon les conditions du moment. (...) La ville est vécue, comprise et dite de façon très variée par des acteurs tout aussi variés » (dans : Collignon 2001). Handke (1992:13) distingue l'espace social et l'espace matériel qui jouent un rôle crucial selon la chercheuse dans la toponymie urbaine : « l'homme organise l'espace selon les expériences intimes de son corps et des autres gens, pour qu'il réponde à ses besoins biologiques et relations sociales. Le corps est un corps vivant et l'espace est construit par l'homme » et en ce qui concerne l'espace matériel, elle écrit : « La topographie des villes et des villages ainsi que du paysage qui les entoure n'est pas accidentelle. Elle relève des plans et projets qui changent selon l'époque et culture ».

Comme le constate Czerny (2011 : 99), les noms de lieux sont des composants du paysage. Et c'est dans ce sens là que les toponymes sont analysés aujourd'hui. Les études traditionnelles considéraient les toponymes comme des artefacts passifs qui figuraient sur les cartes et dans les documents. A partir des années 1990, selon Czerny, on a défini de nouveau l'approche théorique d'études sur le paysage culturel aux États-Unis (Alderman 2008). L'approche traditionnelle onomastique était concentrée sur les noms eux-mêmes sans suffisamment prendre en considération les mécanismes sociaux de création des noms, sans considérer non plus l'influence du pouvoir, des idéologies, et les valeurs qui peuvent être représentées par les toponymes. Ainsi on a étudié les toponymes en tant que composants dynamiques du paysage culturel, présents dans la vie quotidienne des gens, dans les conversations, sur les panneaux routiers, dans les

adresses et même dans les publicités. Les toponymes sont donc des éléments composants les systèmes sémiologiques et idéologiques, et leur rôle est mis en relief par le processus de construction d'héritage et de conscience collective.

### **2.3. Toponyme en tant que symbole, héritage culturel, capital symbolique et économique**

Bühler (1965), dans sa théorie sémiotique, considère la fonction symbolique comme la troisième fonction du signe linguistique, c'est-à-dire, qu'un signe est un symbole parce qu'il est attribué aux objets et états de choses. Selon Czerny (2011 : 84), le nom propre a deux aspects : c'est un index (il indique un objet concret) et un symbole (il évoque des pensées et associations). La théorie référentielle (la théorie selon laquelle la fonction des noms propres réside dans la référence) ne parle que de la fonction d'indication sans mentionner la fonction symbolique. Les noms de rues par exemple ne servent pas uniquement à nous orienter, ils ont aussi une fonction commémorative, comme les monuments ou les musées. Ils évoquent des personnes, des événements ou des lieux qui ont été considérées comme dignes d'être honorés. L'acte de nomination ne se réduit donc pas à un simple étiquetage d'un objet mais il inclut l'objet nommé ou la personne nommée dans un système complexe de relations culturelles et sociales. Ajoutons encore que dans de nombreuses cultures, un enfant nouveau-né ne fait pas partie de la communauté tant qu'il ne reçoit pas de nom. Les noms propres ont donc la fonction symbolique d'animer les objets qu'ils désignent (Danesi 2004:106) (et à l'inverse, priver un individu de son nom lui enlève le caractère humain, une pratique connue dans les prisons ou dans les camps de prisonniers). Ceci est valable non seulement pour les anthroponymes mais aussi pour les toponymes et chrématonymes, comme les noms de marques et de produits.

La symbolique des noms propres peut être comprise de deux manières. Les objets nommés peuvent symboliser des personnes, lieux, événements qui ont servi comme motivation de la nomenclature, ou bien servir uniquement de média qui porte le nom de la personne ou du lieu qui sont déjà des symboles. La symbolique des noms propres peut être comparée à la théorie de Peirce selon laquelle tous les mots sont des symboles puisque le lien avec les objets qu'ils désignent est conventionnel et qu'il n'y a aucune ressemblance entre les deux. Dans la linguistique cognitive on parle de la règle

de la symbolique dans la langue (*Kognitywne podstawy języka i językoznastwa*, Tabakowska 2001 : 30-32). On retrouve chez Platon l'idée selon laquelle les noms propres résultent d'une convention (cf. chapitre 2, partie I). Nous pouvons également nous référer à la théorie de Saussure, qui est surtout connue pour l'arbitralité des signes linguistiques.

### **2.3.1. Notion de symbole**

Le symbole reste une notion ambiguë. Il peut être compris de différentes manières. Czerny (2011) distingue la notion de symbole en tant que pure convention et seulement comme convention. Dans ce sens, chaque mot est donc un symbole. L'auteur évoque ensuite une définition du symbole plus restreinte, selon laquelle les symboles ne sont pas fondés uniquement sur une convention, mais sur d'autres relations plus complexes, qui ne reflètent pas la réalité et ne sont pas objectifs, mais qui sont subjectifs et fondés sur les associations et sur les systèmes de croyance. Ils ont un sens émotionnel, ils sont ambigus, indéterminés, instables et accessibles uniquement aux initiés. C'est dans ce sens-là que nous allons comprendre le symbole par la suite.

D'après Abramowicz (2007), le symbole en tant que signe particulier est un élément fondamental de la culture nationale. Connaître l'ensemble des symboles nous permet de mieux comprendre la culture. L'homme a besoin des symboles, car non seulement ils aident à percevoir et comprendre ce qui est abstrait, mais ils sont aussi importants en eux-mêmes, comme en témoignent par exemple le drapeau de pays, ou une croix, etc. Ils reflètent une certaine idéologie et les états émotionnels de ceux qui les créent. Rappelons que l'homme utilise les symboles depuis toujours. Nous les remarquons dans la Bible ou dans les images et codes des cultures qui nous sont inconnues.

Les symboles ayant une fonction très utilitaire ils sont des objets d'analyses politiques, de propagande, de marketing et de publicité (Kopaliński 1990 : 8). Comme le dit Czerny (2011 : 84) ce sont les linguistes qui étudient les relations sémantiques, qui sont d'ailleurs très caractéristiques pour les symboles, avec les notions de « connotation » et le « marquage d'expressivité » (*nacechowanie ekspresywne* – Czerny 2011). Pour citer quelques toponymes, le nom *Wiejska* est le nom de la rue de Varsovie qui correspond par métonymie, selon le contexte, au Parlement polonais, comme *le quai d'Orsay* est associé au Ministère des affaires étrangères. Dans les conflits politiques, on

évoque des noms comme *Yalta* comme expressions ayant des connotations négatives en Pologne, liées à l'injuste partage du monde, le déséquilibre du poids politique, etc. ou bien *Diên Biên Phu* qui évoque chez les francophones la connotation de « l'honneur militaire défendu jusqu'à l'extrême limite des forces humaines ».

### 2.3.2. L'usage de la symbolique des toponymes

La connotation et le marquage d'expressivité des toponymes sont utilisés aussi dans le marketing. Il y a des noms qui ont incontestablement des connotations positives. *Manhattan* est un nom des nombreux centres commerciaux en Pologne, à cause de la connotation positive de ce nom évoquant le monde des affaires, la richesse et le cosmopolitisme.

Les noms de capitales européennes *Paris, Roma, London, Milano*, et aussi *New York*, sont fréquemment employés dans les chrématonymes (produits, marques, restaurants, salons de beauté, etc.). Cela fait partie du marketing en tant que « valeur ajoutée ». Gałkowski (2011), dans son travail sur les noms de marques (chrématonymes), consacre une partie aux toponymes qui composent certains noms commerciaux. Les noms de type « Bistrot Paris » et « Clarins Paris », que Gałkowski énumère en tant qu'un ensemble, méritent une réflexion plus approfondie. La différence entre ces noms est fondamentale. Le premier nom est un nom type de petits commerces, souvent à portée locale, localisés dans la plupart de temps dans d'autres villes que celle qui est évoquée par le nom, tandis que le second, contient le nom *Paris* (New York ou autre), non comme un composant du nom commercial, mais en tant que vraie localisation. Plusieurs marques de produits de beauté ou de mode ajoutent les toponymes *Paris, Milan, New York, London*, sous le nom de la marque (mais ils ne sont pas des composants du nom de la marque elle-même), et cela, souvent avec une police plus petite, pour mettre en valeur le prestige de la marque car les boutiques ou sièges sociaux y sont localisés réellement (bien que ces marques distribuent leurs produits dans le monde entier).

Nous allons approuver Czerny, qui considère les noms géographiques comme une forme de capital symbolique dans le sens de Bourdieu (1977). Czerny développe cette idée disant que le capital symbolique des noms géographiques est échangeable en capital économique en tant que marque (« branding »). Dans le but de développer une marque et/ou renforcer son image positive, les noms de lieux, à l'aide des techniques du marketing, sont utilisés comme des noms de marques ou leurs composants. On l'observe

surtout dans le domaine de l'immobilier mais aussi dans les produits du terroir et de la mode<sup>87</sup>.

Selon Cassirer (1969), l'homme ne vit pas uniquement dans le monde physique. Il vit en même temps dans un monde de symboles. Les éléments de ce monde sont la langue, l'art, la religion et la mythologie (les légendes) qui tous ensemble constituent ce qu'on appelle la culture. Cassirer, philosophe néo-kantien, définit l'homme en tant que « animal symbolicum », donc un être qui crée des symboles et qui est en opposition à « animal rationale », fonctionnant depuis Aristote. L'historien Eliade définit la capacité de l'homme à créer des symboles comme un des traits définitoires de l'homme. Il définit l'homme en tant que « homo symbolicus ».

Comme nous avons constaté que les symboles ne servent pas uniquement à désigner mais en même temps à évoquer certaines valeurs et des « émotions axiologiques », selon Dąbbska (1973), le symbole évoque des idées et connote grâce à un lien entre lui-même et l'objet. Quand le symbole commence à fonctionner dans une communauté, il devient « intersubjectif » (« intersubiektywny » Czerny 2011 : 85), et c'est le cas des symboles religieux ou nationaux. Ainsi, les toponymes comme *Wawel*, *Grunwald*, *Katyń*, ont la fonction de symboles nationaux en Pologne, et sont compris de cette façon par la communauté polonaise, et les toponymes comme *Bethléem*, *Mecque* sont des symboles religieux universels. Pour Wolnicz-Pawłowska (2002/2007), les toponymes qui fonctionnent dans le système des symboles acquièrent un sens symbolique et une fonction symbolique.

Terminons notre réflexion selon laquelle les toponymes peuvent avoir des connotations très riches et symboliser des concepts différents. Ainsi, *Hiroshima* symbolise la destruction, *Thermopyles* l'héroïsme, *Waterloo* la défaite, *Porto* le vin, *Oxford* la science ou l'académie, *Hollywood* le cinéma, *Nouvelle Orléans* le jazz, *Las Vegas* les casinos, etc. Les noms géographiques sont donc considérés, depuis deux décennies d'après Czerny, comme des composants du paysage culturel et de la culture elle-même.

---

<sup>87</sup> Nous ne pouvons pas ne pas mentionner une démarche sans précédent qui a été entreprise par la ville de Paris. Il s'agit de créer une marque et aussi une extension de site internet, paris.com. , qui regroupera des services touristiques comme des hôtels, restaurants, commerces, etc. La mairie voit en cela une opportunité pour les enseignes de voir leur nom associé à la capitale – visitée par environ 30 mln de touristes par an. On observe également l'apparition dans les endroits touristiques et aéroports de boutiques « Paris » avec des souvenirs mais aussi avec des objets d'usage quotidien portant les motifs de Paris et produits de marque « Paris ». Une démarche similaire est prévue pour la ville de Londres. Ceci est justement la re-transformation du capital symbolique de la ville en capital économique en créant une marque à partir du toponyme. C'est un vrai *branding* d'un lieu dans un sens purement économique et commercial.

### 2.3.3. Le toponyme et l'exonyme - symboles et héritages culturels

Paveau (2008 : 23) étudie le toponyme en tant qu'unité très complexe :  
« Le toponyme n'accomplit pas seulement une dénomination géographique, mais dessine des cheminements sémantiques complexes, contingents et parfois originaux, à travers les cadres culturels, identitaires, affectifs et mémoriels d'un sujet ou d'un groupe. Au sein d'une approche des faits langagiers et discursifs qui articule discours et cognition, le toponyme (comme tout nom propre d'ailleurs) peut être envisagé comme un lieu de mémoire discursive et un organisateur socio-cognitif permettant aux locuteurs de construire une histoire collective ».

Selon Paveau (2008 : 23), « dans la perspective de la cognition sociale, les connaissances sont construites en interaction avec l'environnement et les données « mentales » sont déposées dans le contexte. » L'auteure appelle le toponyme « un organisateur mémoriel dans le domaine historique et politique ».

Cela veut dire que les toponymes servent aussi à fixer les événements qui se sont déroulés dans les lieux qu'ils nomment, et qui sont par conséquent identifiés par ces toponymes. Du point de vue de l'onomastique, il s'agit d'une transonymisation, dans laquelle les toponymes sont devenus des praxonymes. Les exemples de tels toponymes datent déjà des temps anciens<sup>88</sup>. On les retrouve dans la bible et dans l'histoire gréco-romaine jusqu'aux temps contemporains. Comme lieux reconnus par nombreuses nations, citons Thermopyles, Marathon. Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. constatent que les plus nombreux sont les noms de lieux de batailles, car l'histoire des nations s'est souvent faite sur les champs de bataille. Ainsi, nous revenons à la fonction sociale et symbolique du toponyme, que Paveau (2008) décrit plus en détail du point de vue cognitif dans son article *Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille*, dans lequel le toponyme est défini en tant qu'organisateur socio-cognitif.

Soulignons que l'ensemble des toponymes-praxonymes n'est pas le même dans toutes les langues. Cela dépend bien évidemment de l'histoire des nations. *Versailles*, *Austerlitz*, *Waterloo* constituent plus ou moins la même mémoire collective pour les

---

<sup>88</sup> Zierhoffer Z., Zierhoffer K. dans l'article « Wpływ wydarzeń historycznych na upowszechnianie toponimów oraz ich trwałość » (Influence des événements historiques sur la divulgation des toponymes et leur durabilité) (2007 : 313) analysent les toponymes et leur fonctionnement symbolique et phraséologique.

locuteurs français et polonais. Ils évoquent successivement le traité de paix après la Première Guerre Mondiale, la bataille victorieuse de Napoléon et son échec. Versailles est plus « polysémique » si on peut le dire ainsi. Dans certaines circonstances, ce toponyme évoque la notion de grand luxe, de l'abondance et en polonais, et en français il connote en plus une surcharge d'étiquette sociale et de courtoisie. Les toponymes comme *Grunwald*, *Westerplatte*, *Monte Cassino*, etc. n'auront de fonction symbolique que pour les locuteurs polonais et vice-versa avec les toponymes comme *Alésia*, *Evian*, *Alger* pour les locuteurs français. Le toponyme *Evian* aura plutôt l'eau minérale comme connotation, parmi les étrangers, que la ville dans laquelle les accords entre la France et l'Algérie ont été signés. C'est pour cela que nous pouvons parler, d'après Cislaru, d'hétéroréférentialité des toponymes.

Cislaru (2005), en étudiant les noms de pays parle aussi de l'hybridation, l'omnisignifiante ou la polyréférentialité. Paveau (2008) dans son article évoque M. Lecolle, qui parle de plurivocité et de « polyvalence intrinsèque » des noms de pays. Ils ont « la capacité particulière (...) à désigner, concomitamment ou en alternance, plusieurs référents, en plus du référent géographique, par exemple l'état, la nation, le gouvernement, telle équipe de football ou telle entreprise. Cette aptitude à la « polyréférentialité » permet une sémiotisation particulière de contenus symboliques variés, selon Cislaru.

Nous ne pouvons donc pas parler d'exonymes uniquement par rapport à la structure et à la forme (écrite ou orale) des noms de lieux. Leur analyse à base de traits sémantiques minimaux (+/- lieu) n'est pas non plus suffisante. Il nous paraît important de prendre en considération les facteurs sociaux et identitaires, ou comme le dit Gouvard (1998), la « représentation mentale », « publique » et « collective ». Dans notre analyse, nous n'allons pas aborder la question de la représentation mentale, qui est subjective et varie selon chaque utilisateur de la langue, mais la représentation collective qui détermine le sentiment de l'appartenance à un monde. Il s'agit en même temps de la connaissance que le locuteur a à propos de tel ou tel toponyme. Cette connaissance détermine par la suite la façon dont les éditeurs ou les traducteurs vont traiter les toponymes. Il peut y avoir des annotations, des explications, ou bien d'autres stratégies qui accompagnent le traitement des noms de lieux dans les publications. Les locuteurs français n'ont pas du tout la même connaissance (représentation collective) des noms propres de la Pologne, que les locuteurs polonais. Certains noms de lieux peuvent donc évoquer des associations positives ou négatives, ou bien les deux,

uniquement chez les locuteurs polonais. Prenant ce fait en considération, les éditeurs ou les traducteurs cherchent à rapprocher le lecteur vers les noms de lieux, ce que nous allons observer dans la partie III.

#### **2.3.4. Sphères de stockage des toponymes dans une dimension culturelle**

Les onomastiques slaves, en étudiant la dimension culturelle des toponymes, s'appuient sur Zabrocki (1968), qui a distingué huit portées de stockage des noms dans la mémoire fonctionnant à des niveaux différents de communication linguistique au sein de la société. La première concerne la communauté la plus petite, donc la famille. La suivante, la deuxième, concerne la communauté au sein de laquelle on communique dans notre entourage, c'est-à-dire, dans le lieu habité, qui peut être une commune, une cité, etc. Dans la troisième portée, on trouve les lieux dans lesquels on remplit les tâches de la vie quotidienne, comme par exemple les villes où l'on fait des courses, le marché, la paroisse, etc. Les portées suivantes correspondent aux unités administratives du pays, donc la quatrième est le département, la cinquième la région et la sixième le pays entier. Les portées suivantes sont celles qui intéressent notre étude du corpus. La septième correspond à un continent, et la dernière, la huitième, au monde entier. Le partage de Zabrocki concerne le fonctionnement spatial des toponymes et la place immuable des toponymes dans la communication sociale, résultant de la division administrative et politique du pays et du monde entier.

Nous avons évoqué la classification de Zabrocki pour deux raisons. D'abord, elle nous permet de placer l'objet de notre étude au sein de la communication sociale. Ainsi, les exonymes français pour les lieux polonais se placent dans la sphère sept. La deuxième raison pour laquelle la classification de Zabrocki nous paraît pertinente est le fait que Zierhoffer Z. et ZierhofferK., en décrivant la relation de la popularisation de certains toponymes avec l'histoire, constatent que les toponymes peuvent changer de portées évoquées par Zabrocki. Ceci se fait grâce à leur fonction symbolique et grâce au savoir historique transmis au sein d'une civilisation. Cela nous suggère l'idée que les toponymes sont transcendants car ils peuvent changer de portée de stockage au sein d'une communauté. Ce fait nous semble important car il peut apporter une certaine réflexion au débat sur l'exonyme et l'exonymisation, c'est-à-dire sur le sentiment d'une communauté linguistique pour considérer un nom géographique comme étranger ou propre. La valeur identitaire et symbolique rend floue cette dichotomie.

Revenons à l'article de Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. « Wpływ wydarzeń historycznych na upowszechnianie toponimów oraz ich trwałość » (Influence des événements historiques sur la divulgation des toponymes et leur durabilité) (2007) et aux toponymes que nous appellerons ici « toponymes-praxonymes ». Selon les linguistes, la fonction spatiale ce type de toponymes est neutralisée en faveur de leur relation avec les événements ou personnages historiques, donc en faveur de leur fonction culturelle, qui toujours dans le cas de ce type de toponymes, est primordiale. La localisation précise des toponymes dans l'espace par rapport aux événements qui s'y sont déroulés est moins importante. Selon Zierhoffer Z. et Zierhoffer K., les faits historiques qui sont fixés par les toponymes sont plus importants que la localisation géographique précise. Ceci place les toponymes dans la dimension symbolique. Effectivement, les toponymes comme *Calvaire* (pl. Golgota), *Bethleem* (pl. Betlejem), *Nazareth* (pl. Nazaret), *la Mecque* (pl. Mekka, Makkah al-Mukarramah ar.), *Jéricho* (pl. Jerycho), *Sodome et Gomorrhe* (pl. Sodoma i Gomora) sont de vrais symboles. Les locuteurs, tout en étant parfaitement conscients de leur valeur symbolique ou/et religieuse, ne seraient pas forcément capables de les localiser immédiatement sur la carte du monde. De plus, certains, comme *Versailles*, *Calvaire*, *Jéricho*, *Mecque* font partie de la phraséologie. Les toponymes sont aussi des symboles des catastrophes naturelles et des tragédies humaines : *Tchernobyl* (Czarnobyl) ou *Fukushima*, *Hiroshima*, *Auschwitz*, n'en sont que les exemples les plus marquants. Pour *Auschwitz*, qui a pour endonyme le nom *Oświęcim*, c'est plutôt la première forme, l'endonyme historique, qui a une valeur symbolique internationale. Nous étudierons cet exemple dans notre corpus.

Comme le constatent Zierhoffer Z. et Zierhoffer K., les exemples évoqués ci-haut montrent que les toponymes peuvent voir la portée, qui leur est attribuée selon la théorie de Zabrocki, changer. Le savoir historique qui est transmis de générations en générations permet à certains toponymes de dépasser la sphère à laquelle ils appartiennent de manière naturelle. Ils sont donc transcendants. L'étude de Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. a montré que les toponymes de petite portée sur l'échelle de popularité (de la deuxième ou troisième portée de Zabrocki) comme *Versailles*, *Waterloo*, etc., grâce au savoir historique acquis par l'éducation, peuvent se trouver non seulement dans la sixième sphère, donc à la portée nationale, mais aussi septième et huitième, à l'usage l'international. Il en va de même pour les toponymes de petite portée des autres pays et continents. Bethléem, Calvaire sont connus dans toute la culture chrétienne par la relation avec la personne du Christ, la Mecque en relation avec Mahomet dans la culture musulmane, est aussi connu en dehors de cette culture. Ces toponymes ont rejoint ainsi

la dernière sphère, la huitième, de stockage linguistique des noms. La transcendance de ces noms est liée justement à leur fonction culturelle universelle. Les toponymes en question gardent tout de même aussi leur portée locale. Ainsi, comme le disent Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. (2007 : 320), les toponymes ont deux portées différentes, indépendantes l'une de l'autre.

Ceci constitue un complément de notre étude de l'exonymisation des toponymes car si l'on constate qu'il y a des toponymes qui se trouvent dans la portée supérieure au pays (donc sept et huit) grâce à leurs relations avec l'histoire et la culture, cela veut dire qu'ils constituent un véritable héritage culturel, propre à plus d'une communauté linguistique.

Ce n'est pas sans raison d'ailleurs que l'UNESCO et le GENUNG considèrent les noms géographiques en tant que patrimoine culturel et héritage de l'humanité. En plus de leur fonction symbolique et culturelle, certains toponymes (par exemple en Australie et Amériques) sont des preuves vivantes des anciennes civilisations et langues qui ont déjà disparu.

## **2.4. La toponymie dans la politique ou la politique dans la toponymie**

Notre réflexion nous a permis de montrer que le toponyme relève non seulement du lexique mais aussi de la culture et du savoir linguistique. Dans ce chapitre, notre objectif est de présenter l'application de la toponymie à un autre domaine dont elle relève également et où elle est prépondérante, celui de la géopolitique. Étudier les exonymes dans le cadre exclusif de la linguistique, en dehors de toutes les autres disciplines qui peuvent paraître éloignées, aurait constitué une approche trop limitée. On aurait été privé de la richesse des idées que les toponymes peuvent évoquer et nous serions peut-être passés à côté de questions importantes pour notre analyse.

Quand on parle de l'exonymisation, on se place directement au niveau international et pour cela, il est impossible de négliger l'enjeu politique et normatif dans la toponymie. Les toponymes sont d'un usage tant national qu'international et c'est ainsi que nous allons les présenter.

#### 2.4.1. « République polonaise » contre « République de Pologne »

Le choix même du nom officiel de l'état polonais dans la langue française n'est pas linguistique, mais politique. Ce n'est pas par hasard que l'on nomme officiellement la Pologne dans les langues étrangères « République de Pologne, Republic of Poland » et non « \*République polonaise, \*Polish Republic », selon la convention française comme *République française, République italienne*, qui a sa source dans *République romaine*, ou selon la convention anglaise : *French Republic*.

Suite au changement de système politique en 1989, le nouveau gouvernement polonais a décidé que le nom officiel du pays dans les langues étrangères contiendra le substantif *Pologne* (angl. Poland) et non les adjectifs : *polonais, Polish*<sup>89</sup>, la forme substantivale étant considérée comme étant plus distinguée, plus noble. Ainsi, des notes diplomatiques contenant des recommandations concernant le nom officiel du pays ont été envoyées aux gouvernements des pays étrangers.

Effectivement, l'endonyme polonais est ambigu dans sa structure. Dans *Rzeczpospolita Polska* – le second élément est un homographe qui peut être considéré comme un adjectif féminin : *polska* accordée au nom féminin *rzeczpospolita*, et nous aurions ainsi une structure classique :

*rzeczpospolita/république + nom de pays adjectivé*

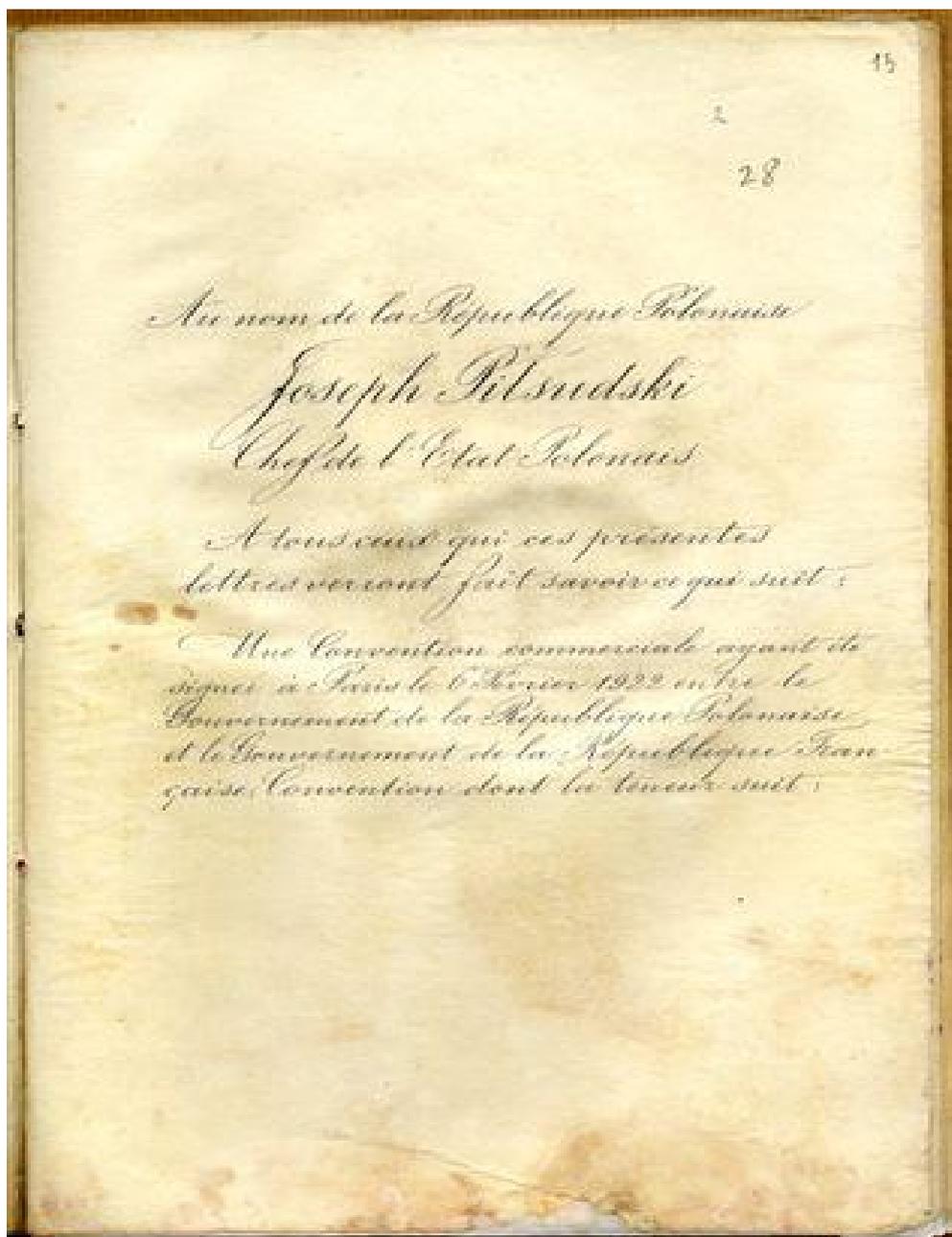
mais cet élément peut être considéré aussi comme un substantif *Polska* – la Pologne, et nous aurions ici une structure où les éléments sont juxtaposés :

*rzeczpospolita/république + nom de pays en tant que substantif*

Au cours de l'histoire, l'homographie présentée dans cette structure avait donné des formes exonymiques différentes dans la langue française. Entre les deux Guerres Mondiales (1918-1939) la Pologne est redevenue république sous le nom *Rzeczpospolita Polska* après plus d'un siècle de disparition de la carte du Monde. Pendant cette période-là on observe une hésitation de traduction entre les deux homographes. Voici la copie de chacun des trois documents historiques datant de cette période-là :

---

<sup>89</sup>Nous remercions Monsieur Tomasz Orłowski, l'Ambassadeur de la Pologne en France, pour ses remarques et pour l'accès aux documents historiques très précieux, qui nous ont aidé à formuler cette idée.



Document 1. Source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris.

Avec Nom de la République  
de Pologne

Nous

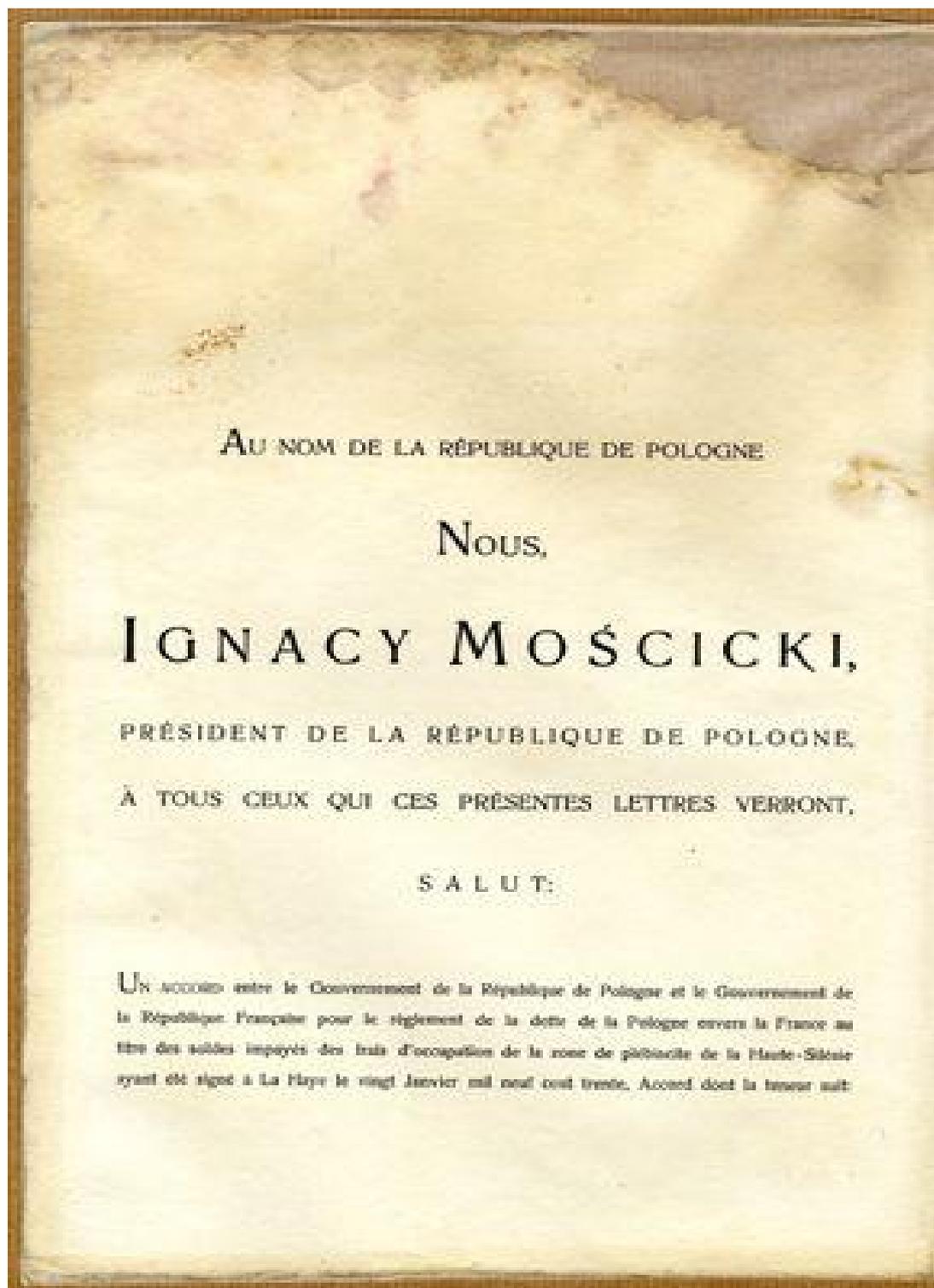
Stanisław Wojciechowski  
Président de la République  
de Pologne

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront.

Salut.

Une Convention Commerciale entre le  
Gouvernement de la République de Po-  
logne et le Gouvernement de la Répu-  
blique Française ayant été signée à  
Paris le neuf décembre mil neuf cent  
vingt quatre, Convention, dont la  
teneur suit :

Document 2. Source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris.



Document 3. Source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris.

*Ad. Document 1)* Dans la ratification du contrat commercial entre la France et la Pologne, signé en 1922 par le Maréchal Józef Piłsudski, nous observons la traduction de *Polska* en tant qu'adjectif.

*Ad. Document 2)* Dans la convention commerciale, signée deux ans plus tard, en 1924 par Stanisław Wojciechowski, président de Pologne entre 1922 – 1926, *Polska* est traduit en tant que nom.

*Ad. Document 3*) Accord signé entre la Pologne et la France par, Ignacy Mościcki, qui utilisait dans les documents français la même traduction.

La traduction de *Rzeczpospolita Polska* en tant que *République de Pologne* semble donc avoir une légitimité car elle relève d'une tradition plus ancienne. Cette forme était plus fréquente dans le passé que la forme *République polonaise*. On peut parler pour la première fois de la Pologne en tant que république dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de la République des Deux Nations, qui était une république fédérale aristocratique formée en 1569 à partir du Royaume de Pologne et du Grand-duché de Lituanie. Elle a duré jusqu'au troisième partage de la Pologne en 1795 par l'Empire de Russie, le Royaume de Prusse et l'Empire d'Autriche, qui a fait disparaître ce pays de la carte de l'Europe. Nous pouvons retrouver une des premières mentions en français de la Pologne en tant que République dans les œuvres de Rousseau. Le philosophe rencontra le comte Michel Wielhorski (Michał Wielhorski), émissaire polonais à Paris au cours de l'été 1770. A la suite de cette rencontre, Jean-Jacques Rousseau écrivit une œuvre politico-philosophique en 1771-72 qui porte le titre significatif de « Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée ».

## **2.4.2. Les changements politiques et la toponymie**

### 1. Les choronymes

Les choronymes, en tant que noms d'états politiques, sont les plus étroitement liés à la politique puisque dans les formes officielles des pays on retrouve le nom du système politique. Ainsi nous avons : *United Kingdom*, *République française*, *Confédération suisse* (dont l'endonyme existe encore en trois autres langues), etc. Les choronymes changent avec le changement du statut politique du pays, de son système politique, avec les conquêtes et les chutes, et quand les états passent dans l'histoire, ils y passent aussi.

Le bouleversement dans la choronymie européenne et mondiale a été très intense surtout à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle : au moment de la fin de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'à celui de la chute de l'URSS. Cette dernière eut un retentissement particulièrement spectaculaire dans le domaine de la toponymie. Cet organisme politique était composé de plusieurs Républiques socialistes : de Lituanie,

Lettonie, Estonie, Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan, Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie, etc. Les noms officiels de ces républiques contenaient obligatoirement les éléments : socialiste, soviétique et de l'union (социалистическая, советская, союзная), ex. : *République socialiste soviétique kazakhe*, *République socialiste soviétique d'Arménie*, etc. Après la chute de l'URSS en 1991, de nouveaux états politiques ont été constitués et ils ont pris de nouveaux noms. L'URSS a été remplacée par *la Communauté des États indépendants* (CEI) qui rassemble dix des quinze ex-républiques soviétiques parmi lesquelles se trouve la plus puissante, la Russie qui porte aujourd'hui le nom officiel de *Fédération de Russie*. Les pays qui se sont détachés de cette structure ont abandonné les éléments *socialiste* et *soviétique*. Ainsi nous avons aujourd'hui : *République de Lettonie*, *République d'Arménie*, etc. Ces pays sont officieusement appelés : *Lettonie*, *Arménie*, etc.

Quant aux pays qui sont devenus des pays « satellites » (donc sous une grande influence) de l'URSS après 1945, ils ont été obligés d'inclure dans les dénominations les éléments comme : *populaire*, *démocratique* ou *socialiste*, ex : *Polska Rzeczpospolita Ludowa* (République populaire de Pologne), *Československá socialistická republika* (République socialiste tchécoslovaque), *Deutsche Demokratische Republik -DDR* (République démocratique allemande - RDA).

Après la chute de l'URSS, l'élément *populaire* a été supprimé du nom du pays polonais et le nouveau gouvernement a choisi comme forme officielle dans les langues étrangères celle de « République de Pologne ». Le pays tchécoslovaque s'est divisé en 1993 en République tchèque et en République slovaque, mais il n'y a que le second qui a une forme officieuse dans la langue française : la Slovaquie. En revanche, en polonais, les deux pays ont les formes officieuses respectives : *Czechy* et *Słowacja*. La forme officieuse du premier : *Czechy* (la Tchéquie), n'est pas tout à fait politiquement correcte puisque la République tchèque (Republika Czeska) contient non seulement la Tchéquie mais aussi les autres régions historiques : la Bohême, la Moravie, et une partie de la Silésie.

Quant à la République démocratique allemande, après la chute du mur de Berlin en 1989, elle a rejoint en 1990 l'Allemagne de l'Ouest (Westdeutschland) dont le nom officiel était *la République fédérale d'Allemagne* et qui reste aujourd'hui encore le nom officiel de l'Allemagne.

La chute de l'URSS n'est qu'un exemple de bouleversements politiques et toponymiques à la fin du XXe. De grands changements ont eu lieu aussi dans les Balkans, quand la République fédérative populaire de Yougoslavie, fondée en 1945 et transformée en 1963 en République fédérative socialiste de Yougoslavie, a cessé finalement d'exister en 1991/1992. Cet événement, qui fut déterminant dans l'histoire

de l'Europe car il a donné naissance à plusieurs pays : les Républiques de Macédoine, de Slovénie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, et la République fédérale de Yougoslavie (composé de Serbie, de Monténégro). Le toponyme *Yougoslavie* ne signifiait rien d'autre que « les slaves du sud », mais c'était une structure politique qui regroupait plusieurs ethnies, langues et alphabets, et surtout religions, ce qui a constitué une grande source de conflits dans cette région que l'on appelait « poudrière des Balkans ». La Yougoslavie a finalement cessé d'exister en 2006, en se scindant en République de Serbie et en Monténégro.

Le XXe siècle fut une période de bouleversements et de transformations politiques pour les pays africains, anciennes colonies européennes, qui ont supprimé de leurs noms des adjectifs du type : française, belge, britannique, allemande, etc. L'Afrique orientale britannique, allemande, italienne, portugaise ; le Congo belge et l'Afrique-Occidentale française ont cessé d'exister. Avec de nouveaux pays, de nouveaux noms apparaissent : *Kenya, Tanganika* (actuellement Tanzanie), *Gabon, Mali, Sénégal*, etc. Dans les versions officielles des noms de ces pays on ajoute souvent l'adjectif *démocratique*, ex. : *République démocratique du Congo*. Le continent africain reste toujours toponymiquement instable. On assiste encore à des modifications de la nomenclature toponymique mais cela se fait beaucoup plus lentement. En 2012, il y eut une tentative de changement du nom *Pretoria* en *Tshwane*, pour raisons politiques. Le changement du nom de la capitale sud-africaine, n'est pas confirmé par les commissions toponymiques ni française ni polonaise, car il n'a finalement pas abouti.

Tous ces changements, même à l'intérieur des pays, ont toujours des répercussions sur le plan l'international. Ils doivent donc être suivis constamment et introduits dans la nomenclature géographique des langues étrangères. En effet, ces changements constituent un phénomène qui ne relève pas seulement de la culture politique mais aussi de la linguistique, puisque les toponymes font partie du lexique et du bon usage de la langue.

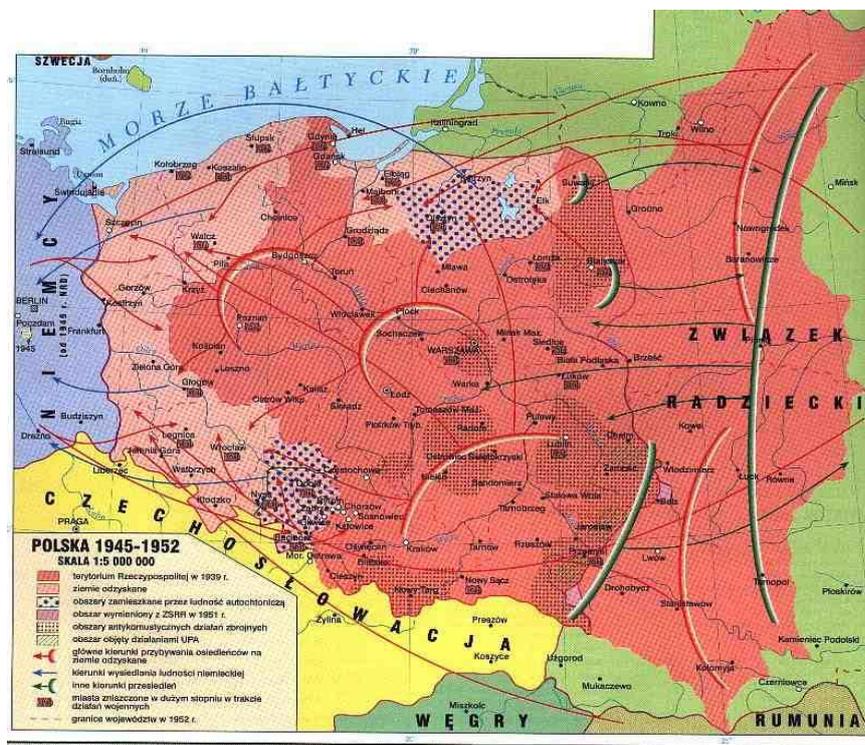
## 2. Les Oïkonymes

La politique et la « politisation » des toponymes sont observables également à l'intérieur des structures politiques, c'est-à-dire, à travers les oïkonymes. Nous nous limiterons à la toponymie de la Pologne et aux changements politiques qui l'ont modifiée

à plusieurs reprises au cours du siècle dernier et surtout au cours des deux dernières décennies.

Au début du XXe siècle la Pologne a regagné son indépendance après plus d'un siècle de disparition de la carte mondiale. Pendant cette période, le pays était divisé entre l'Empire de Russie, le Royaume de Prusse et l'Empire d'Autriche. Les terrains, non seulement les populations mais aussi les lieux de leurs habitations, étaient soumis à la germanisation ou à la russification. Après la Première Guerre mondiale le pays a regagné une partie de ses territoires, mais la liberté n'a duré que 20 ans, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La Pologne a retrouvé en partie ses toponymes après 1918, surtout en Silésie, Poméranie et en Grande-Pologne. Pendant cette courte période, le nouveau gouvernement a tenté de restaurer la toponymie polonaise, mais, de nouveau, la germanisation ainsi que russification pendant la Seconde Guerre mondiale ont introduit de nouveaux changements : *Łódź*, qui avait un autre nom donné par les habitants germanophones - *Lodsch*, a été renommé entre 1940-1945 en *Litzmannstadt* ou *Kraków* – *Krakau*, ainsi que dans les noms de petites villes : *Bieleń*- *Weißensand*, *Kędzierzyn* *Heydebreck*, *Inowrocław* – *Hohensalz*, etc. Ainsi, des centaines de toponymes ont été modifiés.

En 1945, la Pologne a regagné la liberté mais n'a jamais retrouvé les frontières antérieures. Une bonne partie des anciens territoires de l'Est a été perdue mais la frontière Ouest a été déplacée encore plus à l'ouest avec les territoires où l'on parlait l'allemand. La Pologne actuelle conserve les frontières qui lui ont été attribuées après le traité de Yalta.



Carte 1 : Frontières de la Pologne entre 1945-1952.

Source : [http://www.wodip.opole.pl/opolszczyzna/gminy/otmuchow/lo\\_otmuchow/przesiedlenia.htm](http://www.wodip.opole.pl/opolszczyzna/gminy/otmuchow/lo_otmuchow/przesiedlenia.htm)

La couleur rose foncée indique les frontières avant 1939. Les flèches montrent des expulsions de populations.

Dans le territoire ouest du pays, la Silésie, la Poméranie et la Grande-Pologne, de nouveau sont apparus des toponymes dans la langue polonaise, mais, après 1945 les frontières du pays ont été déplacées encore plus à l'ouest et au nord. Dans ces territoires les toponymes étaient en majorité allemands (parmi eux certains étaient originellement allemands et d'autres d'origine slave puis germanisés). Tous ces noms ont dû être polonisés ou substitués par la nomenclature polonaise. Pour cela une commission toponymique a été créée sous nom de Komisja Ustalania Nazw Miejscowości i Objektorów Fizjograficznych (Commission d'établissement des noms de lieux habités et des objets physiographiques). Elle a créé entre 1945 et 1950 plus de 32 000 oïkonymes et 3000 autres noms (Czerny 2011:100) dont certains ont été reconstitués selon les sources provenant même du Moyen Age, comme *Ślupsk*, *Białograd*, *Opole* (Oppeln), *Wrocław* (Breslau allem.), etc. (Rzetelska-Feleszko 2006 : 103). Certains noms ont été adaptés dans la langue polonaise à partir des formes allemandes au niveau phonétique et morphologique : *Olsztyn* de *Allenstein*, *Malbork* de *Marienburg* et au niveau lexical en tant que traductions : *Jelenia Góra* < *Hirschberg*, *Nowe Miasto* < *Neustadt*, etc. Il y a des oïkonymes tout simplement créés par la commission qui les a adaptés au caractère de la toponymie polonaise, ex : *Dębina* a remplacé *Eichenwalde*, *Bogatynia* - *Reichenau*,

*Mrągowo* a été créé de l'anthroponyme *Mrongowiusz*, etc. (Rzetelska-Feleszko 2006 : 103). De l'autre côté du pays, à l'Est, les noms qui se trouvaient sur les terrains ethniquement lituaniens, biélorusses et ukrainiens, ont été polonisés aussi, de façon plus ou moins radicale. Les anciennes frontières Est du pays ont été déplacées vers l'Ouest, ainsi les noms du territoire est qui a été perdu ont donc été adaptés aux langues des pays auxquels ils ont été attribués (Ukraine, Biélorussie, Lituanie) ou ont retrouvé leurs formes d'origine dans ces langues : *Lwów* – *Lviv*, *Brześć* – *Brest*, *Wilno* – *Vilnius*, etc.

Dans la période de reconstitution du pays après les deux guerres la toponymie polonaise a été soumise à une forte propagande idéologique par le régime totalitaire communiste. Comme le dit Rzetelska-Feleszko (2006 : 100-101) l'organisme central du pouvoir communiste ordonnait aux pouvoirs administratifs locaux dans tous les pays du bloc de l'Est et de l'URSS de changer les noms de lieux, qui dataient parfois de l'époque du Moyen Age, en noms qui honoraient les fondateurs du communisme, les membres du pouvoir communiste, et tout ce qui glorifiait la doctrine ou connotait avec le système communiste, ne serait-ce que par la base lexicale du nom. Un grand nombre de toponymes créés à cette période-là étaient donc des toponymes qui avaient une forte fonction de propagande.

On peut noter que le changement des oïkonymes pour des raisons de propagande fut observable surtout en Russie. Selon Rzetelska-Feleszko (2006 : 101) « les nouveaux noms de villes ou de villages contenaient un élément comme : rouge, prolétariat, victoire, soviétique, octobre, premier mai », etc. Les noms des personnages les plus notoires du communisme y étaient aussi inclus. L'exemple le plus connu est celui de Saint-Pétersbourg qui est devenu *Petrograd* = *Петроград* (littéralement : « la ville de Pierre ») en polonais *Piotrogród* (car le toponyme ne provient pas du nom de son fondateur, le tsar Pierre le Grand, mais de l'apôtre Pierre) ensuite *Leningrad* (Ленинград), et aujourd'hui la ville porte le nom de *Saint-Pétersbourg* en français (Санкт-Петербург – Sankt-Pietierburg), *Petersburg* en polonais, qui équivaut à la forme courante russe *Петербург* (Pietierburg) ; la forme *Sankt Petersburg* n'est pas la forme officielle en polonais mais c'est une variante du toponyme.

Les pays soviétiques les plus touchés par la propagande furent l'Ukraine et la Biélorussie. Rzetelska-Feleszko (2006 : 102) constate que la russification continue dans ces pays. En Pologne ce type de changement n'était pas trop répandu. La linguiste rappelle néanmoins que le chef-lieu de la voïvodie Silésienne actuelle, la ville Katowice a été rebaptisée juste avant la mort de Staline en *Stalinogród*. Ce nom a fonctionné

pendant une période tellement courte qu'aucune étude onomastique ne lui a été consacrée, et ce fait a été oublié par la population.

S'agissant de la propagande communiste dans la toponymie polonaise nous ne pouvons pas omettre Nowa Huta (nouvelle fonderie) une ville qui a été construite entièrement dans un but de propagande. Dès le début, elle a été conçue et réalisée selon l'ingénierie urbaine communiste. La ville purement industrielle, sur laquelle dominait une usine métallurgique était l'exemple même de l'architecture du régime. En opposition à la conception traditionnelle de la ville dans la culture chrétienne européenne et occidentale, dans cette ville il n'y avait pas d'église et le point central, *Plac Centralny* (place centrale), était construit dans le but de servir strictement à la doctrine communiste, avec des objets urbains comme *Teatr Ludowy* (théâtre du peuple), *Aleja Lenina* (l'allée Lénine), etc.<sup>90</sup>



Photo 1 (à gauche) : Usine de Nowa Huta. Aut. Michał Lepecki, © Agencja Gazeta, Source : *Gazeta Kraków* [http://krakow.wyborcza.pl/krakow/1,44425,17665795,Jaguary\\_z\\_Nowej\\_Huty\\_Szansa\\_na\\_fabryke\\_aut\\_na\\_terenie.html](http://krakow.wyborcza.pl/krakow/1,44425,17665795,Jaguary_z_Nowej_Huty_Szansa_na_fabryke_aut_na_terenie.html), consulté le 7 juin 2016.

Photo 2 (à droite) : Maquette de Nowa Huta. Aut. : gasior82/YouTube, Source : *Polskie Radio* <http://www.polskieradio.pl/5/3/Artykul/745242,Wolnosc-dla-Nowej-Huty-Odlaczy-sie-od-Krakowa>, consulté le 7 juin 2016.

### 3. Les urbonymes

La politisation des toponymes polonais à la fin du XXe siècle a beaucoup touché les urbonymes. Les toponymes urbains, comme les noms de parcs, de places, de ponts,

---

<sup>90</sup> La ville, aujourd'hui, fait partie de l'agglomération de Cracovie et à l'initiative du pape Jean-Paul II, une église y fut construite. Le concept de la construction de cette ville avait deux niveaux : d'abord, un but idéologique, une ville créée au service de *l'homo sovieticus*, mais sa localisation n'est pas non plus sans intérêt. La construction d'une grande usine si proche de Cracovie devait casser le paysage historique de la ville, miraculeusement assez épargnée après les deux guerres mondiales. La réalisation de cet objectif a dépassé les attentes des constructeurs. Les pluies acides à cause des émissions de gaz de l'usine ont abîmé d'une manière remarquable les monuments de Cracovie datant depuis des siècles.

de rues ou de bâtiments ont été successivement politisés. Ce phénomène rompait avec l'ancienne tradition toponymique. Les odonymes, comme d'ailleurs tous les toponymes, étaient originellement motivés par la forme physiographique du terrain ou leurs traits caractéristiques : *Prosta* – ‘droite’, *Ku Stawkom* – ‘vers les étangs’, etc. Selon Rzetelska-Feleszko (2006 : 105) ce n'est que depuis le XIXe siècle que l'on observe l'apparition des urbonymes commémoratifs ou honorant les personnages historiques ou littéraires : *ul. Mickiewicza* (rue Mickiewicz), *Jana Długosza*, etc. L'utilisation des noms de personnages historiques et de héros nationaux dans la toponymie était impossible jusqu'à la libération de la Pologne de ses occupants, quand le pays a regagné son indépendance. Rzetelska-Feleszko parle de l'explosion des sentiments patriotiques en 1918 qui s'est manifestée dans la nomenclature urbaine avec les noms des commandants des insurrections et autres héros de guerre. À Varsovie sont apparus les objets portant les noms de : *Tadeusz Kościuszko*, *Henryk Dąbrowski*, *Emilia Plater*, *Józef Piłsudski*, *Jan III Sobieski*, etc., ainsi que ceux des personnages étrangers importants pour l'indépendance de la Pologne : *Napoléon*, *Woodrow Wilson*, etc. Ces noms peuvent être considérés comme neutres aujourd'hui, mais à l'époque ils étaient très fortement marqués et avaient des connotations valorisantes. On compte parmi ce type d'urbonymes, des noms d'événements historiques glorieux pour la Pologne, événonymes ou polémonymes : *11 Listopada* (le 11 novembre), *Trzeciego maja* (le trois mai), *Odsieczy Wiedeńskiej* (la bataille de Vienne) et les noms exprimant des valeurs comme *wolność* (la liberté) : *plac Wolności*, *niepodległość* (indépendance) : *aleje Niepodległości*, etc.

L'« urbonymie patriotique » n'a pas duré longtemps en Pologne. Entre 1939 et 1945, les noms des plus grandes rues et places dans beaucoup de villes ont été changés. À Varsovie par exemple, *plac Marszałka Józefa Piłsudskiego* a été changé en *Adolf Hitler Platz*. Après la chute du Troisième Reich en 1945, les urbonymes polonais ont été modifiés radicalement. On observait l'apparition de tels noms comme *17 Stycznia* (17 janvier), *21 Stycznia* (21 janvier) (les dates de commémoration de l'intervention de l'Armée russe en Pologne), *Bitwy Stalingradzkiej* (de la bataille de Stalingrad), *Marksa i Engelsa*, *Bolesława Bieruta*, etc. Selon Rzetelska-Feleszko, le nom de la rue principale de chaque ville polonaise devait porter le nom de Józef Stalin. Les bureaux de l'administration nationale se hâtaient d'effacer les toponymes qui évoquaient des connotations religieuses et patriotiques. Ils étaient remplacés par les noms des personnages communistes les plus notoires de la Pologne et de l'étranger ainsi que des événements et organisations importants. Ainsi, les noms comme *plac Świętej Anny* (place St Anne) ont été effacés, *Plac Wilsona* mentionné ci-haut a été remplacé par *plac Komuny*

*Paryskiej* (place de la Commune de Paris), *plac Piłsudskiego* (qui a été changé en Adolf Hitler Platz) n'a pas retrouvé son nom mais a été nommé *Plac Zwycięstwa* (place de la Victoire), etc. Selon Rzetelska-Feleszko, le remplacement des toponymes mentionnés ci-dessus était un acte de politisation et de propagande dont l'objectif était d'effacer de la mémoire collective les noms des personnages et des événements historiques de la période de l'indépendance de la Pologne et de priver l'espace public et urbain des noms qui pouvaient avoir des connotations religieuses, patriotiques et indépendantistes.

C'est seulement après la chute du communisme en 1989-1990 que les toponymes de propagande communiste ont été supprimés. À Varsovie les noms comme *plac Wilsona* ou *Marszałka Józefa Piłsudskiego* ont été rétablis ; à Cracovie, ainsi que dans d'autres villes les hagiotoponymes ont été rétablis. Le nom de Jean-Paul II a commencé aussi à apparaître dans les urbonymes, ainsi que les noms référant à l'Insurrection de Varsovie et du Ghetto de Varsovie. Les urbonymes sont devenus une sorte de manifeste contre tout ce que le pouvoir communiste avait voulu implanter ou supprimer entre 1945-1989 (Rzetelska-Feleszko 2006 : 107).

Les grands changements qui ont eu lieu dans la toponymie polonaise ont rendu le rétablissement des toponymes originellement polonais très compliqué. Aussi, les habitants protestaient-ils souvent contre les nouveaux noms. Cependant, les manifestations de protestation, la politisation et les changements radicaux des noms de lieux cessent au bout d'un certain temps, au fur et à mesure que s'éloignent dans le temps les événements radicaux et les retournements de l'histoire. On assiste aujourd'hui à l'attribution de toponymes neutres, comme *ulica Akacjowa*, *Egzotyczna*, *Lipowa*, etc. (rue d'acacia, exotique, du tilleul).

La politisation des urbonymes et les changements radicaux de la toponymie sont et ont toujours été des phénomènes accompagnant des événements historiques comme les changements de systèmes politiques, les conquêtes, etc. C'était donc une caractéristique de tous les pays soviétiques et socialistes, qui perdure même après leur « déssoviétisation ».

Pour conclure, remarquons que la politisation de la langue et de la partie du lexique qui sert à nommer l'entourage de l'homme ne s'arrête pas aux toponymes. Elle concerne aussi les œuvres de l'homme (les titres de la presse, des œuvres artistiques), donc les chrématonymes, parmi lesquels on trouve aussi les noms des objets créés au service de la propagande (par exemple les musées : le musée de Lénine, le monument de Staline), elle concerne aussi la sphère intime de l'homme. Cela se manifeste dans les

prénoms politiquement marqués qui sont donnés à des nouveau-nés, ce qui est preuve de la politisation profonde de la société, imprégnant jusqu'à la mentalité des gens (Rzetelska-Feleszko 2006 : 108).

### **2.4.3. La propagande idéologique et les fonctions basiques des toponymes**

Dans la propagande politique, les toponymes sont utilisés pour véhiculer des idées. Dans le système communiste des pays de l'Europe centrale, on croyait, selon Rzetelska-Feleszko, au pouvoir créateur des mots pour créer la réalité et on s'en servait pour transformer l'environnement de l'homme de manière à le rendre conforme à l'univers soviétique. Selon l'auteure, les communistes croyaient qu'il suffisait d'effacer des noms de villes les éléments : *saint, chapelle*, ainsi que des héros, etc. et d'y mettre les noms des personnages communistes, des noms des symboles du système, des idées, pour que les nations se soumettent aux idéologies du système communiste. Ce procédé réussit surtout en Russie, où la plupart des toponymes ayant un caractère propagandiste ont été conservés, comme on peut le voir dans le nom d'un arrondissement de Saint-Pétersbourg Красногвардейский район – qui signifie littéralement « de l'Armée rouge ». Dans les pays comme l'Ukraine, ils ont été partiellement effacés, et dans les pays comme la Pologne, ils ont disparu entièrement. Ceci est lié à la fonction ou sens symbolique des toponymes.

Le changement de la nomenclature géographique peut donc être aussi une manifestation du pouvoir autoritaire ou totalitaire d'un régime politique. Les toponymes deviennent ainsi un outil pour dominer l'homme et pour transformer son entourage en fonction d'une nouvelle réalité et d'une nouvelle situation politique à l'issue des transformations politiques radicales. Dans la toponymie polonaise, la plus forte motivation propagandiste des toponymes a eu lieu lors de la domination du Troisième Reich et de l'URSS. La propagande la plus extrême selon Czerny (2011 : 91) était de nommer les objets avec les noms de personnages vivants. Nommer les objets avec son propre nom est une pratique courante des dictateurs jusqu'à présent. C'est une pratique qui va à l'encontre de toutes les conventions de l'acte de nomination. Donner le même nom à plusieurs objets (les villes en URSS avec le nom de Lénine ou Staline) sans aucune motivation réelle est contraire au respect des fonctions basiques des noms propres, c'est-à-dire, l'identification et la différenciation. Une des conventions de la nomination des objets en l'honneur d'une personne est aussi de résister à l'épreuve du temps. Dans la toponymie polonaise contemporaine c'est par exemple l'aéroport de Gdańsk nommé

depuis 2004 avec le nom de Lech Wałęsa ou les objets urbains et les monuments honorant Jean-Paul II construits encore durant sa vie, qui sont des toponymes non conformes aux actes de nomination, mais qui relèvent des sentiments de la nation et non d'une propagande quelconque.

Les changements politiques des toponymes que nous venons de présenter dans les paragraphes précédents sont de deux natures que l'on doit distinguer : idéologique et territoriale.

Le premier groupe concerne des noms créés suite aux changements des frontières du pays, et par conséquent il s'agit du changement des langues des toponymes. La signification de ces toponymes est moins importante que leurs traits linguistiques : phonétiques, morphologiques, ex. : *Szczecin* au lieu de *Stettin*, *Wrocław* au lieu de *Breslau*. Ces noms n'ont pas de base idéologique mais ont été aussi utilisés pour des raisons de propagande (pendant l'occupation allemande ou russe). Le second groupe que nous devons évoquer concerne des noms qui ont une nature idéologique soumise à une propagande. Ils ont été créés pour cette raison. Le trait le plus important est le concept qu'ils évoquent.

Puisque les toponymes peuvent avoir une fonction symbolique, l'opposition des habitants face à certains noms est également symbolique. Depuis l'antiquité, les toponymes étaient créés non seulement d'une manière spontanée mais aussi d'une manière administrée par le pouvoir national et/ou local. Dans ce dernier cas, il arrivait souvent que la population locale rejette les toponymes introduits par l'administration. Les changements toponymiques administratifs reflètent les tendances, notamment politiques, dans la matière de la toponymie. Ils sont étroitement liés au changement du système politique et par conséquent, marquent l'envie d'effacer les marques du système précédent que l'on retrouve aussi parmi les toponymes. Un changement radical et l'effacement du passé dans la toponymie eurent lieu en France pendant la Révolution qui tenta d'effacer les toponymes faisant référence à la monarchie et à la religion, ces dernières étant les symboles du régime royal. Le même type de changements eut lieu lors de la constitution de l'URSS. On effaçait les toponymes évoquant les tsars, le système féodal, les églises, les monastères, en les remplaçant par des noms honorant les agitateurs et militants révolutionnaires et évoquant les idées soviétiques.

Les motivations politiques qui engendrent les changements administratifs des toponymes concernent souvent des sphères publiques différentes. Selon les exemples

que nous avons présentés, les motivations sont de nature religieuse et/ou idéologique (la christianisation de l'Europe, l'expansion de Byzance). Elles peuvent être aussi de nature opposée, donc antireligieuse et anti-idéologique (soviétisation et la déssoviétisation), de nature ethnique (colonisation des nouvelles terres, conquêtes, ainsi qu'effacement de la diversité ethnique au sein d'un pays), de nature purement pragmatique (par exemple pour éviter l'ambiguïté entre deux noms identiques) ou bien de nature esthétique (à la demande de la population habitant un lieu dont le nom évoque des connotations ridiculisantes). Selon Buczyński (1988) les tendances concernant les noms de lieux que nous venons d'évoquer sont universelles dans le temps et dans l'espace ; elles traversent les époques.

Nommer des lieux était depuis toujours le reflet de la domination et du contrôle de la part du pouvoir. La fonction des noms de propagande est de fixer ce pouvoir dans l'histoire et de supprimer les traces du pouvoir précédent. Dans les études contemporaines, à côté de cela, on met aussi l'accent sur une rivalité entre les ethnies habitant les lieux. Réclamer un changement des noms de lieux peut être lié à la reconnaissance des droits d'une minorité (Czerny 2011:103). Ceci concerne la politique onomastique de l'administration des pays et est lié à l'histoire et à l'identité du pays. Le cadastre napoléonien en France a effacé un bon nombre de la diversité ethnique des toponymes, ainsi que la polonisation des terrains ethniquement non polonais à l'est du pays dans les années 70. Depuis 2003, en Pologne, les toponymes inscrits dans les registres officiels du pays sont établis selon des procédures complexes, avec la participation des habitants locaux, de l'administration locale et nationale, ainsi que d'experts. Comme le dit Czerny (2011:103), cela permet d'éviter des décisions hâtives concernant les toponymes et leurs formes souvent historiques mais ne résout toujours pas tous les conflits<sup>91</sup>.

Les noms propres qui sont motivés par la politique et par les événements géopolitiques sont les noms qui ont une fonction d'identification, donc pragmatique, mais qui évoquent en même temps l'idée de l'uniformité nationale et de l'état qui est un bien commun. Ce sont surtout les noms géographiques dans les langues officielles des pays (les endonymes). C'est pourquoi le pouvoir politique les emploie, pour défendre ses propres intérêts. L'enjeu politique dans la toponymie est incontestable.

---

<sup>91</sup> En 2005 la Pologne a ratifié la loi concernant la protection des minorités. Ainsi de nombreuses communes ont demandé l'introduction d'une double nomenclature toponymique. L'exemple remarquable est la Finlande où les doubles nomenclatures sont introduites dans les lieux à partir du moment où 8 % d'habitants sont ethniquement différents.

La politisation des noms propres consiste en un choix de bases lexicales ayant un contenu politique et idéologique ou qui évoquent des concepts idéologiques, ainsi qu'en la dérivation des noms qui deviennent une sorte de symbole des idéologies et des systèmes politiques. Les noms propres sont soumis aux changements politiques à tous les niveaux de la langue. Ces changements concernent les lexèmes, la morphologie des mots mais aussi le changement de la motivation. Dans certaines catégories de toponymes, les changements sont plus rapides que dans d'autres. Cela dépend de la législation administrative et de leur cristallisation dans l'usage.

Les noms de villes et d'objets urbains, les urbonymes, sont les plus sensibles aux changements. Ils constituent l'entourage direct de l'homme, les premières sphères de la classification de Zabrocki, c'est pourquoi, ils sont le plus souvent manipulés par le pouvoir politique. Beaucoup de noms traditionnels ont été changés sous la dictature communiste et après 1989 (la chute du communisme). Soit ils ont retrouvé leurs formes traditionnelles, soit ils ont reçu de nouvelles formes. Les urbonymes sont facilement soumis aux changements pour une deuxième raison, c'est-à-dire, à cause de la création de nouveaux objets urbains, comme des stades de sport, des bâtiments de différentes institutions ou entreprises, etc.

### Chapitre 3 : Les toponymes et le bon usage de la langue

La langue fait partie de la culture, comprise dans un sens très large du mot. La notion contemporaine de culture, d'après Handke (2003 : 97) englobe tout ce qui est immatériel, comme les modèles et systèmes de valeurs ancrés dans la conscience, ce qui constitue une culture symbolique ; et de l'autre côté, toute la sphère matérielle de l'action de l'homme et ce qui en résulte. Selon Handke, les toponymes s'inscrivent dans cet ensemble de la culture, parce qu'ils représentent l'état actuel de la réalité, et parce qu'ils permettent de créer une nouvelle réalité au sein d'un espace et d'une société. Nous avons présenté la question du lieu et de l'espace dans la toponymie. Dans ce chapitre nous allons présenter la toponymie au sein de la culture linguistique.

Selon Mrózek (2003 : 197), les relations et dépendances entre la langue et la culture sont définies dans les études contemporaines par trois aspects. Premièrement, la langue fait partie de la culture, elle est un fait culturel et le composant le plus important dans la communication. Deuxièmement, la culture (le contenu culturel) se découvre à travers la langue, qui est à la fois un codificateur et à la fois un interprète des faits et des modèles culturels. La langue est un outil qui détermine la façon dont on conceptualise, structure et catégorise le monde, l'entourage et la réalité. Enfin troisièmement, la langue devient un réceptacle, sorte d'archive de la culture. L'héritage culturel d'une communauté linguistique y est transmis d'une génération à l'autre, ainsi la langue est une base de transmission de la culture et un facteur de création de la culture.

Le bon usage de la langue demande l'élaboration d'une norme linguistique que l'on pourrait/peut utiliser en tant que référence. Cette norme est soumise également à une législation. Pendant des siècles, les différents types de noms propres ont été soumis à de telles réglementations. Tout au début, ce sont les anthroponymes qui ont été régularisés, notamment les patronymes. Ensuite, ce fut le tour des toponymes, à cause du droit à la propriété (successions, héritages, etc.) (Wolnicz-Pawłowska 2005 : 482). De telles opérations législatives demandaient des précisions de la nomenclature. Au fur et à mesure, un plus grand nombre de noms propres ont été enregistrés, et par conséquent, normalisés. Pendant longtemps un bon nombre de toponymes restèrent en dehors du système de normalisation. C'étaient surtout les noms des pays historiques et géographiques et les anoïkonymes tels que les noms de montagnes, de champs, de

prairies, de rivières, etc. C'est encore aujourd'hui le cas. Les premiers documents normalisant les toponymes étaient les récits de voyage, les cartes anciennes et les armoriaux. Les anciens documents des chancelleries royales ou paroissiales avaient aussi une grande valeur.

La politique linguistique contemporaine des noms propres est liée à celle de la langue. Comme nous l'avons mentionné, les noms propres constituent un héritage du passé et un élément important de la culture, ainsi que du lexique. C'est pour cela que les états créent des institutions et organisations chargées de veiller à ce que les formes des noms propres utilisés communément soient correctes. Il existe néanmoins quelques différences en ce qui concerne la normalisation des noms communs et des noms propres et surtout des noms géographiques. Ces derniers ont souvent des formes « officialisées » dans le registre officiel et administratif de la langue et par conséquent sont soumis à des réglementations selon lesquelles leurs formes sont protégées par la loi. Mais les noms géographiques (et d'autres noms propres) sont utilisés aussi dans le domaine international, ils sont donc soumis aussi à des réglementations internationales.

### 3.1. Besoin de normalisation

Les toponymes peuvent avoir plusieurs équivalents au sein d'une langue mais quasiment tous les toponymes ont plusieurs équivalents dans les langues étrangères. Une nomenclature normalisée homogène est indispensable non seulement pour les besoins d'un pays, mais aussi au niveau international. Sans aller trop loin, prenons l'exemple du réseau social britannique Badoo, qui en 2010 a changé les toponymes polonais en noms allemands. Ainsi les Polonais se sont retrouvés devant *Danzig* et non *Gdańsk*, *Breslau* et non *Wrocław*, *Oppeln* au lieu de *Opole*. Les plus choquants étaient néanmoins les toponymes qui ont été introduits lors de l'époque hitlérienne et ne fonctionnant qu'entre 1939-1945, comme *Łódź*, qui a été renommé en *Litzmannstadt* (le nom qui provient du nom d'un commandant de l'armée prussienne de l'époque de la Première guerre mondiale Karl Litzmann), *Oświęcim* est redevenu *Auschwitz*, *Kędzierzyn – Heydebreck* et *Inowrocław – Hohensalz*. Bien évidemment une telle pratique a rencontré en Pologne une grande vague de protestation, car la loi polonaise interdit l'usage officiel des toponymes de l'époque hitlérienne. Cette loi ne fonctionne pas au Royaume Uni. Cet incident aurait pu être une simple erreur de la part des auteurs de ce service. L'organisation polonaise antifasciste *Nigdy Więcej* (Plus jamais) qui mène une

action de lutte contre néofascisme et néoracisme sur Internet *R@cism Delete* est intervenue immédiatement<sup>92</sup>.

Aux alentours du 10 janvier 2014 une rue de Berlin a été rebaptisée *Place Adolf Hitler* par Google Maps, nom qu'elle portait entre 1933 et 1947 alors qu'elle s'appelle aujourd'hui *Theodor-Heuss Platz*. Ce nom n'a figuré que quelques heures sur Google Maps mais cela a suffi pour susciter de fortes réactions. Il s'agissait bien évidemment d'une erreur de la part de Google, ce qui a été communiqué officiellement, mais cela montre en même temps comment les noms géographiques y sont surveillés par les utilisateurs. Les incidents conflictuels dus à un mauvais emploi des toponymes ne concernent pas seulement les toponymes historiques. En Catalogne, en 2011, sur l'application Google Maps sont apparus les noms de lieux traduits en espagnol. Cet événement n'avait pas seulement une implication pratique (car traduire les noms de rues par exemple est tout sauf pratique) mais surtout politique, et, immédiatement à la demande fervente des Catalans, les noms sont apparus en catalan.

#### *Confusions d'information dans les médias*

Il n'est pas étonnant que l'on observe très souvent une confusion dans la toponymie étrangère provoquée par les médias et par la presse internationale. Les informations sont souvent achetées auprès d'agences de presse internationales, qui emploient la nomenclature géographique propre à leurs langues. Rappelons la tentative d'employer le nom *Beijing* pour Pékin en français et *Pekin* en polonais par certains services d'information. Effectivement, pour promouvoir cette forme, le gouvernement chinois a utilisé l'occasion des Jeux Olympiques qui y étaient organisés. Cette forme n'a pas été acceptée par les commissions linguistiques des deux pays car la forme traditionnelle Pékin et *Pekin* sont enracinées dans les deux langues. Wolnicz-Pawłowska mentionne la tentative d'employer la forme *India* au lieu de *Indie* pour l'Inde et *Indyk* pour *Ocean Indyjski* (l'océan Indien) comme *Bałtyk*, *Atlantyk*, *Pacyfik*, qui a également échoué.

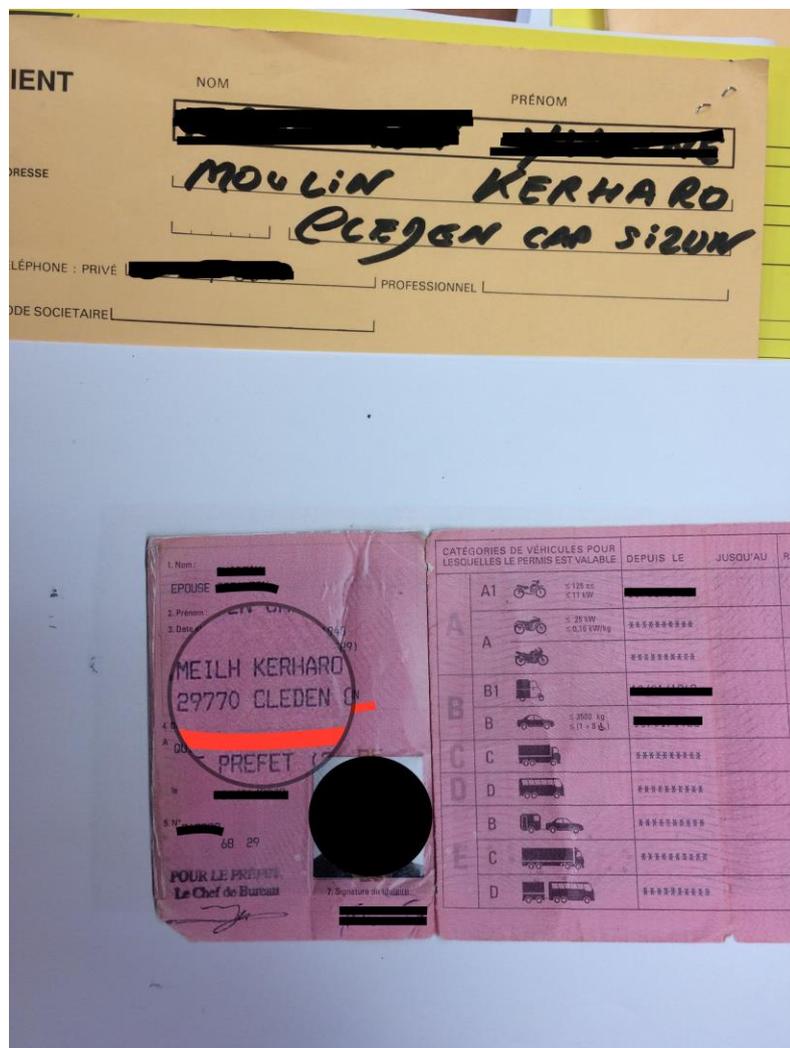
Ces quelques exemples parmi d'autres raisons font apparaître la nécessité d'une normalisation pour la fixation à l'usage international et/ou officiel des noms étrangers et surtout leur popularisation. Selon Wolnicz-Pawłowska (2005 : 485), le besoin de codifier et de normaliser les noms de lieux et d'objets géographiques est venu d'abord des géographes, cartographes, journalistes, ou autres groupes de professionnels qui travaillent au quotidien avec les noms géographiques et qui parmi l'amalgame des

---

92 [http://opole.gazeta.pl/opole/1,88318,8281823,Hitlerowskie\\_nazwy\\_polskich\\_miast\\_w\\_miedzynarodowym.html](http://opole.gazeta.pl/opole/1,88318,8281823,Hitlerowskie_nazwy_polskich_miast_w_miedzynarodowym.html)

informations, ils ont besoin de savoir quelles formes des toponymes doivent être utilisées dans les publications officielles et à l'usage public.

Le besoin de normalisation des toponymes est aussi purement pratique. Voici deux documents de la même personne, un édité par une compagnie d'assurances, et l'autre (le permis de conduire), par des autorités locales dans le Finistère :



Sur le document en dessus, le toponyme composé contient l'élément générique traduit en français, en dessous, le toponyme garde entièrement la forme bretonne. Il n'y a que les gens locaux et les personnes initiées qui reconnaîtront « Moulin Kerharo » et « Meilh Kerharo » comme les noms du même lieu, car *moulin* est la traduction du breton *meilh*. Des exemples de ce type sont nombreux. Une toponymie standardisée est donc nécessaire non seulement au niveau international, mais aussi national pour des services administratifs et surtout pour la poste.

Document 4: Moulin Kerharo, Meilh Kerharo (source : collection privée)

### 3.2. La politique linguistique onomastique en Pologne et en France

La politique onomastique s'inscrit dans le cadre de la politique linguistique de l'état/pays. L'Etat, qui est l'organe suprême, est également une institution chargée de protéger les biens culturels et linguistiques d'une nation ainsi que de protéger et de divulguer les formes correctes des noms propres (Wolnicz-Pawłowska 2005 : 490).

### 3.2.1. Rétablissement et sauvegarde des toponymes en Pologne

En Pologne, il y a plusieurs institutions chargées de veiller sur la toponymie et l'onomastique et en général sur la langue polonaise, et que l'on peut solliciter pour une opinion ou une décision concernant les formes correctes des noms propres. On y compte « Komisja Kultury Języka Komitetu Językoznawstwa Polskiej Akademii Nauk » ('Commission de la culture de la langue auprès du Comité linguistique de l'Académie polonaise des sciences'), « Komisja Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych » ('Commission des Noms des Lieux Habités et des Objets Physiographiques') qui s'occupe de la standardisation des noms géographiques en Pologne, et qui est rattachée au Ministère de l'Intérieur et de l'Administration, « Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej » ('Commission de Standardisation des Noms Géographiques hors du Territoire de la Pologne'), rattachée auprès de l'Arpenteur Général de la Pologne, ainsi que « Rada Języka Polskiego przy Prezydium Polskiej Akademii Nauk » ('le Conseil de la langue polonaise auprès de l'Académie polonaise des sciences').

La détermination des noms des lieux habités et des objets physiographiques a en Pologne une longue tradition. Elle date du XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'élaboration des cartes et le relevé des toponymes de tout le territoire de la République. La publication de l'ouvrage *Słownik geograficzny Królestwa Polskiego* ('Dictionnaire géographique du Royaume de Pologne'), publié en XV volumes entre 1880-1902 (réd. Sulimierski et al.), peut être considérée comme la première tentative de normalisation des noms géographiques de la Pologne. C'est un ouvrage impressionnant contenant les toponymes du territoire historique de la Pologne, donc souvent avec des équivalents des noms en d'autres langues (allemande, lituanienne, ukrainienne). Il servit longtemps de référence pendant pour la normalisation.

La nécessité de la détermination et de la normalisation est apparue dans la période située entre deux guerres mondiales ; on a attribué un statut formel et législatif à cette pratique, pour pouvoir organiser la nomenclature géographique des territoires dont la Pologne a hérité après le traité de Versailles quand le pays est réapparu sur la carte d'Europe et a gagné ou regagné quelques territoires qui étaient depuis longtemps occupés ou qui ne lui avaient jamais appartenu. Les sources les plus anciennes des toponymes du territoire de la Pologne datent de la période située entre le X et le XV<sup>e</sup>

siècle. Ces documents contiennent les noms latins ou latinisés s. Plus tardives sont les cartes écrites en allemand ou en français qui datent des XVII et XVIIIe siècle (Wolnicz-Pawłowska 2005 : 485).

Dans les époques précédentes, la première et la deuxième République de Pologne (1454-1795 et 1918-1939) étaient des états plurilingues et pluriethniques. Dans l'usage populaire, d'après Wolnicz-Pawłowska (2005 : 485), à côté des noms polonais, étaient utilisés aussi des toponymes d'origine différente : tchèque, ukrainienne et lituanienne. L'unification de la toponymie du territoire historique de la Pologne a eu lieu pendant le partage du pays entre l'Empire de Russie, le Royaume de Prusse et l'Empire d'Autriche. Les terres occupées étaient soit russifiées, soit germanisées. Par exemple le nom de la ville Puławy en 1846 a été remplacé par *Nowa Aleksandrya*, Lviv qui avait comme endonyme le nom polonais *Lwów*, puis s'est retrouvé sous le règne de l'Empire d'Autriche et a été germanisé en *Lemberg*, etc. Les terrains polonais qui ont été occupés à partir du 1772 par l'Empire d'Autriche ont reçu un nom général *Galicja*, de l'ancien nom latin *Galiciae*. Les nouveaux toponymes, en allemand et en russe, ont été popularisés à travers les cartes et les documents administratifs des occupants et sont entrés dans l'usage courant.

Ce n'est qu'en 1918, après le regain de l'indépendance, que le nouveau gouvernement polonais a entrepris d'établir les toponymes officiels de la Pologne. Les premières cartes topographiques ont été publiées par *Wojskowy Instytut Geograficzny* (Institut militaire géographique). Ces cartes étaient basées sur les cartes publiées par les occupants, mais elles contenaient des toponymes polonais. Entre 1923-1926 *Skorowidz miejscowości Rzeczypospolitej Polskiej* ('le Répertoire des noms de lieux habités de la République de Pologne') a été publié en XVI volumes et sa version abrégée en II volumes en 1933. En 1934, le Président polonais a promulgué une loi sur la détermination des noms des lieux habités et des objets physiographiques stipulant que seuls les noms officiels approuvés par l'État devaient être utilisés pour l'usage public.

Selon l'ordonnance du Président du 24 octobre 1934, c'est « Komisja Ustalania Nazw Miejscowości » (la Commission de détermination des noms des lieux habités), qui veille sur les formes correctes orales et écrites des toponymes polonais. Elle fut créée dans l'objectif d'établir la nomenclature géographique polonaise après tant d'années d'inexistence. Le nouveau besoin de rétablir la toponymie polonaise est venu très vite. C'était en 1945, après la Seconde Guerre Mondiale, période pendant laquelle la Pologne a de nouveau disparu de la carte mondiale et pendant laquelle les toponymes polonais ont été de nouveau germanisés et soumis en plus à la propagande du Troisième Reich

puis par la suite, russifiés. L'influence russe ne s'est pas arrêtée après 1945, car la toponymie polonaise a été ensuite soumise à la propagande communiste. Entre 1934-1948 et entre 1948-2003, la Commission de la Détermination des Noms des Lieux Habités et des Objets Physiographiques (Komisja Ustalania Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych) a été réactivée. Sa fonction était de déterminer et d'établir les noms des entités en question après les changements politiques. C'étaient par exemple *Oppeln* qui est de nouveau devenu *Opole*, *Gleiwitz – Gliwice*, *Brieg – Brzeg*, *Allenstein* (qui est un nom d'origine prussienne) – *Olsztyn*<sup>93</sup>, etc. Certains toponymes ont été créés pour la première fois en polonais par la commission : *Wałbrzych* a remplacé *Waldenburg*, *Zielona Góra* est une traduction de *Grünberg*, etc. La commission polonaise a publié en 1951 *Słownik nazw geograficznych Polski zachodniej i północnej* (Dictionnaire des noms géographiques de l'Ouest et du Nord de la Pologne) en deux volumes sous la direction de Stanisław Rospond. Les nouveaux toponymes du territoire nord-ouest de la Pologne (qui se trouvait sous l'occupation allemande) ont été publiés dans la revue *Monitor Polski* entre 1946-1950, dont nous joignons ci-dessous la première page.

---

93 Il y a de nombreux toponymes qui ont changé plusieurs fois au cours des années, comme *Olsztyn*, dont la forme en vieux polonais était *Holstin*, en latin : *Holsten*, en vieux-prussien : *Alnāsteini*, qui vient du nom de la rivière *Łyna* (*Alle* en vieux prussien).



# MONITOR POLSKI

## DZIENNIK URZĘDOWY RZECZYPOSPOLITEJ POLSKIEJ

Redakcja i Administracja: Warszawa, ul. Młodz. Jugosłow. 11. Telefony: Redakcja 896-40, Administracja 864-74.

Prenumeratę „Monitora Polskiego” oraz ogłoszenia przyjmują Oddziały PAP: Łódź, Piotrkowska 133. Kraków Rynek Kleparski 4. Katowice, Jana 11. Poznań Mielżyńskiego 8, Bydgoszcz, Liberta 4. Lublin, Krakowskie Przedmieście 41. Szczecin, ul. 5 lipca 9. Sopot, ul. Grunwaldzka 4/6. Wrocław, Traugutta 35, Olsztyn, Marsz. Stalina 32. Białystok, Grottera 2. Częstochowa, Al. Najświę. Marii Panny 61. Konto czekowe P.K.O. Warszawa Nr. 1-4797.

### TREŚĆ DZIAŁU URZĘDOWEGO

#### Zarządzenie Władz Naczelnych

**Poz. 778. Rozporządzenie Ministrów: Administracji Publicznej i Ziem Odzyskanych z dnia 9 września 1947 r. o przywróceniu i ustaleniu urzędowych nazw miejscowości.**

### DZIAŁ URZĘDOWY

#### Zarządzenia Władz Naczelnych

—oOo—

778.

**ROZPORZĄDZENIE**  
Ministrów: Administracji Publicznej i Ziem Odzyskanych z dnia 9 września 1947 r. o przywróceniu i ustaleniu urzędowych nazw miejscowości.

§ 1.

Na podstawie art. 2 Rozporządzenia Prezydenta Rzeczypospolitej z dnia 24 października 1934 r. o ustalaniu nazw miejscowości i o numeracji nieruchomości (Dz. U. R. P. Nr. 94, poz. 850) oraz art. 2 dekretu z dnia 13 li-

stopada 1945 r. o zarządzie Ziem Odzyskanych (Dz. U. R. P. Nr. 51, poz. 295), ustala się w brzmieniu polskim nazwy oraz pisownię miejscowości podanych w § 1.

§ 2.

W stosunkach publicznych wolno używać nazw wyżej podanych miejscowości tylko w brzmieniu ustalonym niniejszym rozporządzeniem.

§ 3.

Rozporządzenie niniejsze wchodzi w życie z dniem ogłoszenia.

Minister  
Administracji Publicznej  
Edward Osóbka-Morawski

Minister  
Ziem Odzyskanych  
w/ż Józef Dubiel

Nazwa polska	Przypadek II przymiotnik	Powiat	Dawna nazwa (niemiecka)	Nazwa polska	Przypadek II przymiotnik	Powiat	Dawna nazwa (niemiecka)
Galka	-ki, gatecki	milicki	Adriansdorf	Węgrów	-owa, węgrowski	trzebnicki	Bingerau
Zwóz	-ozu, zwoziński	lubliński	Ahndorf	Choceiborowice	-ic, choceiborowicki	górowski	Birkenhöhe
Wojtkowice	-ic, wojtkowicki	wrocławski	Albrechtshaus	Bierkowice	-ic, bierkowicki	opolski	Birkental (O.S.)
Wzeshciewięte	-ego, wzeshciewięcki	oleśnicki	Allerheiligen	Brzozowice	-wia, brzozowski	klodzki	Birchhagen
Starków	-owa, starkowski	klodzki	Alt Batzdorf	Biskupice	-ic, biskupicki	kluczborski	Bischdorf
Stary Piekary	-ych-ar, staropiekarski	legnicki	Alt Beckern	Biskupice	-ic, biskupicki	szczycki	Bischdorf
Stary Otok	-ego-u, starotocki	olewski	Altebergel-Altottag	Biskupice Widawskie	-ic-ich, biskupicki	trzebnicki	Bischof
Czerna	-ej, czerniański	głogowski	Alteichen	Krobiełowice	-ic, krobiełowicki	wrocławski	Blichersruh
Gołkowice	-ic, gołkowicki	kluczborski	Alteichen	Kwiećniki	-ik, kwiecieński	jęworski	Blumenau
Głębownice	-ic, głębownicki	wołowski	Alteichenau	Kwietno	-a, kwiecieński	średzki	Blumenrode
Dziadkowo	-a, dziadkowski	milicki	Altenu	Kalinów	-owa, kalinowski	strzelecki	Blütenu
Komorno	-a, komorniański	kozielski	Altenwall	Bobrow	-owa, bobrowski	jęnionogórski	Boberstein
Stara Jabłona	-ej-y, starojabłoński	sprotawski	Altgabel	Bobrowice	-ic, bobrowski	sprotawski	Boberwitz
Gądów	-owa, gądowski	wrocławski	Alt Gandau	Bukowice	-y, bukowicki	sprotawski	Bockwitz
Kuźnica Katowska	-y-kiej, kuźnicki	brzeski	Alt Hammer	Bogunów	-owa, bogunowski	wrocławski	Bogenu
Stare Jaroszewice	-ych-ic, starojaroszowicki	bolesławiecki	Alt Jäschwitz	Żródła	-def, źródelski	średzki	Borne
Stary Jaworów	-ego-owa, starojaworowski	świdnicki	Alt Jauernick	Borzęcin	-a, borzęciński	milicki	Bornfelde
Stary Żagan	-ego-nia, starożagański	żagański	Altkirch	Prądy	-ów, prądzi	niemodliński	Brande
Kwiatkowice	-ic, kwiatkowicki	legnicki	Alt Läst	Przeżyce	-yc, przeżycki	średzki	Brandschütz
Stara Morawa	-ej-y, staromorawski	bystrzycki	Alt Mohrau	Wronów	-owa, wronowski	górowski	Braunau
Pakosławsko	-a, pakosławski	milicki	Altmühlgrund	Brunów	-owa, brunowski	lwówecki	Braunau
Stara Rudna	-ej-ej, starorudzicki	lubliński	Alt Raudten	Brodno	-a, brodzicki	średzki	Breitenau
Swininary	-ar, świniarski	górowski	Altring	Brzeźnica	-ia, brzeziński	trzebnicki	Briesche
Stary Sleszów	-ego-owa, starosleszowski	wrocławski	Alt Schlesing	Brzeźnica	-y, pelcznicki	wrocławski	Briesche
Stary Zawidów	-ego-owa, starozawidowski	lubański	Alt Seidenberg	Bruny	Brun, bruński	kluczborski	Brückenfelde
Stare Miasto	-ego-a, staromiejski	namysłowski	Altstadt	Grabczak	-a, grabczacki	opolski	Brune
Stary Wiązów	-ego-owa, starowiązowski	strzelecki	Alt Wansén	Buczek	-y, buczewski	głogowski	Buchenhang
Stara Rzeką	-ej-l, starorzeczki	głogowski	Altwasser	Buszyce	-yc, buszycki	brzeski	Buchitz
Błażejowice	-ic, błażejowicki	kozielski	Altweiler	Buczek	-czka, buczeczki	bolesławiecki	Buchwald
Stara Białka	-ej-ki, starobiałeckie	kamiennogórski	Alt Weissbach	Bukówka	-i, bukówecki	kamiennogórski	Buchwald
Godnowa	-ej, godnowski	milicki	Amswald	Gródczany	-an, gródczański	głubczycki	Burgfeld
Przesieczna	-ej, przesiecznicki	głogowski	Andersdorf	Błażejowice	-ic, błażejowicki	gliwicki	Burgfels
Jarnołtów	-owa, jarnołtowski	wrocławski	Arnoldsmühle	Będkowie	-ic, będkowicki	wrocławski	Burghübel
Osieczów	-owa, osieczowski	bolesławiecki	Aschitzau	Zarka	-i, żarecki	zgorzelecki	Burgdenau
Uciechowice	-ic, uciechowicki	głubczycki	Auchwitz	Burkatów	-owa, burkatowski	świdnicki	Burkersdorf
Jaškowice	-ic, jaškowicki	kluczborski	Auenwalde	Komorów	-owa, komorowski	świdnicki	Cammerau
Otoki	-k, otoczek	prudnicki	Bachweiler	Klekotna	-ej, klekociński	lubliński	Charlottenthal
Zawada	-y, zawadzki	gliwicki	Baierhaus	Dąbie	-ia, dąbski	legnicki	Dahme
Biernatów	-owa, biernatowski	sprotawski	Banau	Daszów	-owa, daszowski	górowski	Dahsau
Dzbanów	-owa, dzbanowski	ząbkowicki	Bansau	Dębice	-ic, dębicki	średzki	Dambritsch
Bądźów	-owa, bądźowski	głogowski	Bärndorf	Dankowice	-ic, dankowicki	dzierżonowski	Dankwitz
Gruszków	-owa, gruszkowski	jęnionogórski	Bärsdorf	Dziuplina	-y, dziupliński	olewski	Daube
Bartoszew	-owa, bartoszewski	legnicki	Bärsdorf	Dziekaństwo	-a, dziekański	opolski	Dechantsdorf
Niedźwiedzie	-ic, niedźwiedzicki	wałbrzyski	Bartsch-Kulm	Dzielsław	-wia, dzielsławski	wołowski	Deichslau
Chehm	-a, chehmski	strzelecki	Bärzdorf	Dębno	-a, dębieński	milicki	Deutscheich
Bierzyn	-owa, bierzynski	średzki	Baudis-Meesendorf	Smarchowice Male	-ic-ych, smarchowicki	namysłowski	Deutsch Marchwitz
Budziszów	-owa, budziszowski	kluczborski	Baumgarten	Steina	-y, ścinawski	olewski	Deutsch Steine
Paruszowice	-ic, paruszowicki	nycki (niski)	Bechau	Samborowiczki	-czek, samborowicki	strzelecki	Deutsch Tschammendorf
Biechów	-owa, biechowski	wrocławski	Bergmühle	Dzielwin	-a, dzielwiński	wołowski	Dieban
Pilawa	-y, pilawski	świdnicki	Berthelsdorf	Dzierżkowice	-ic, dzierżkowicki	głubczycki	Dirschkenhof
Borzyniew	-wia, borzyniewski	wrocławski	Berzdorf	Dzielsławice	-ic, dzielsławicki	szczycki	Distelwitz
Wysoka	-kiej, wysocki	wrocławski	Biebersdorf	Dzieńmiarowice	-ic, dzieńmiarowicki	sprotawski	Dittersdorf
Uniemysł	-a, uniemyski	kamiennogórski	Biegnitz	Brodziszów	-owa, brodziszowski	ząbkowicki	Dittmannsdorf
Bożnowice	-ic, bożnowicki	strzelecki	Biehals	Dobrogoszcz	-a, dobrogoski	strzelecki	Dobergast
Bobrowniki	-ik, bobrownicki	klodzki		Dobroszów	-owa, dobroszowski	złotoryjski	Doberschau
Bogomice	-ic, bogomicki	głogowski		Dobieszów	-owa, dobieszowski	głubczycki	Dobersdorf
Bieganów	-owa, bieganowski	klodzki		Dobra	-ej, dobrski	bolesławiecki	Dobrau
				Tarnówek	-wka, tarnówecki	głogowski	Dornbusch
				Kolece	-ów, kolecki	wałbrzyski	Dörnau
				Proszkowice	-ic, proszkowicki	wrocławski	Dreisteine
				Drzemlikowice	-ic, drzemlikowicki	olewski	Dremling

Après 1945, de nombreux noms de villes, de villages et d'objets géographiques ont changé à la suite des modifications des frontières du pays, notamment vers l'ouest et le nord. Sur les nouveaux territoires polonais, 32000 noms ont été reconstruits, la plupart dans les années 1950-1990 mais les changements de noms de villages sont plus rares. Les changements des noms géographiques ont eu lieu aussi après la réforme de l'administration du pays en 1998, où l'on a introduit une division administrative sur trois niveaux : voïvodie, district et commune (*województwo, powiat, gmina*).

Aujourd'hui, en Pologne, il y a deux commissions de normalisation<sup>94</sup>. La normalisation des noms géographiques qui se trouvent sur le territoire de la Pologne actuelle est prise en charge par la Commission des Noms des Lieux Habités et des Objets Physiographiques (*Komisja Ustalania Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych*) que nous avons mentionnée ci-haut, tandis que la normalisation des noms géographiques en dehors du territoire de la Pologne actuelle relève de la Commission de Standardisation des Noms Géographiques hors du Territoire de la Pologne (*Komisja*

---

<sup>94</sup> Les publications sur la normalisation des toponymes polonais auxquelles on peut toujours faire référence sont les suivantes : « Wykaz urzędowych nazw miejscowości w Polsce en trois volumes, 1980-1982 » où l'on trouve les formes normalisées des lieux habités, la prononciation et la déclinaison (le cas génitif), ainsi qu'un adjectif et un gentilé normalisé d'office ; la publication « Nazwy geograficzne Rzeczypospolitej Polskiej 1991 » a un caractère normatif et on y trouve non seulement les noms de lieux habités (oïkonymes) mais aussi les hydronymes et les oronymes. La dernière publication concerne les Hydronymes : *Nazewnictwo Geograficzne Polski, t. I, Hydronimy, Cz. 1 Wody płynące, źródła, wodospady, Cz. 2 Wody stojące*, Wyd. Główny Urząd Geodezji i Kartografii, Warszawa 2006 (prace Komisji Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych).

Une base de données avec toutes les unités administratives, réparties de manière hiérarchique se trouve sur le site du Ministère de l'administration et de la numérisation (*Ministerstwo Administracji i Cyfryzacji*) <https://administracja.mac.gov.pl/adm/baza-jst> (consulté le 24 mars 2013).

Les urbonymes sont soumis à des pouvoirs locaux et à l'administration des villes. Les informations exhaustives sur le travail de la commission polonaise des toponymes, *Komisja Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych*, se trouvent sur son site <http://www.knmiof.mac.gov.pl/> (consulté le 24 mars 2013).

N'oublions pas que les cartes officielles de la Pologne, publiées par Główny Urząd Geodezji i Kartografii (l'Office général de la géodésie et cartographie) ont une valeur normative officielle.

Une description des ouvrages et publications sur la toponymie polonaise et l'onomastique polonaise se trouve dans un recueil bibliographique numérique de l'Institut de la langue polonaise de l'Académie polonaise de la science (*Instytut Języka Polskiego Polskiej Akademii Nauk*) : <http://bibliografia.onomastyka.iip-pan.krakow.pl/> (consulté le 24 mars 2013) ainsi que dans les publications du Comité onomastique slave (*Komisja Onomastyki Słowiańskiej przy Międzynarodowym Komitecie Sławistów*).

Il faut faire une remarque sur les noms des lacs et des rivières qui ne sont pas tous stables, ainsi que les noms de territoires non habités – anaïkonymes. Ils ne sont pas protégés par l'administration du pays et sont souvent créés d'une manière spontanée. Dans la Pologne actuelle on observe aussi une création de nouveaux objets topographiques comme les parcs nationaux et paysagers, des réserves, des chemins de montagne, des grottes ouvertes pour les touristes, etc. Souvent ils reçoivent des noms qui sont très variés et instables.

Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej – KSNG), placée auprès de l'Arpenteur général de la Pologne (Główny Geodeta Kraju) et de l'Office général de la géodésie et de la cartographie (Główny Urząd Geodezji i Kartografii).

### 3.2.2. Tradition de la normalisation en France

La normalisation de la langue ne se fait pas de la même façon dans tous les pays. L'État français se distingue dans sa politique linguistique des autres pays par sa grande ingérence dans le domaine de la langue<sup>95</sup>. La défense de la langue française a pris un sens très large et s'est répandue en tant que protection du style de vie, de l'identité culturelle, jusqu'à la dimension internationale et est devenue un élément important dans les relations internationales du pays (Pieńkos 1994). D'autres pays francophones, comme le Canada et la Belgique se sont réunis dans l'objectif de préserver la pureté de la langue française. La particularité de la politique française réside dans le fait de préserver le « génie de la langue » dans le sens diachronique (et non synchronique) pour que le français contemporain ne s'éloigne pas trop des œuvres classiques dont la langue doit rester compréhensible pour les francophones. Ceci fait une différence par rapport aux politiques des autres pays, qui mènent une politique synchronique (Pieńkos 1994 : 32).

La tradition de l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la langue sous la forme d'une réglementation linguistique date du XVI<sup>e</sup> siècle avec l'Édit de Villers-Cotterêts en 1539, voire depuis le XV<sup>e</sup> siècle (Cortier 2003). Aujourd'hui l'Académie française est un organe qui sert à donner un avis sur des questions linguistiques, mais on peut noter qu'elle intervient moins qu'à l'époque où elle a été créée.

Néanmoins, la langue française est soumise aux règles du purisme national (Pieńkos 1994 : 29). L'attitude qui consiste à soumettre toutes les unités linguistiques à une seule norme, donc le français standard, s'est appliquée aussi aux toponymes. En France, la longue tradition d'uniformisation linguistique et de la soumission du territoire entier au pouvoir centralisé a effacé beaucoup des diversités régionales. Les toponymistes français constatent avec beaucoup de regret que le premier cadastre, dit

---

<sup>95</sup> La langue française est non seulement protégée par la constitution, mais aussi codifiée par la législation, et cela dans plusieurs domaines. Ex. *Guide de légistique* <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Guide-de-legistique/III.-Redaction-des-textes/3.3.-Langue-du-texte/3.3.1.-Syntaxe-vocabulaire-sigles-et-signes> (consulté le 24 mars 2013).

napoléonien, réalisé dans la première décennie du XIXe siècle, a contribué à effacer dans une très grande mesure la diversité toponymique en France.

Selon E. Nègre (1963 : 193) le français est arrivé trop tard dans les provinces pour jouer un grand rôle dans la toponymie : les formations entièrement françaises sont très rares. Parmi les formations françaises on peut compter tous les noms de lieux créés à partir du Xe siècle. L'uniformisation concernait les dialectes d'oïl et consistait à supprimer les formes dialectales et à les remplacer par les formes correspondantes du français. Ainsi, p. ex. *Eve* et *Aygue*, dans les toponymes, sont remplacés par *Eau*.

« La présence sur le territoire de la France de sept langues ethniques (alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand, occitan) et la prédominance du français dans l'administration de tout cet ensemble linguistique a abouti à la francisation des toponymes autochtones. La graphie usuelle et officielle ne permet pas toujours de les reconnaître comme tels. (C'est) l'administration qui francisait la graphie et la phonétique par la graphie des toponymes dans les publications des cartes, guides touristiques, et des panneaux de signalisation routière, ainsi que tous les autres types d'information géographique ou territoriale. » (Baylon, Fabre 1982 : 194)

Le but d'une telle démarche était d'uniformiser des éléments différents, sans vraiment respecter l'authenticité des désignations toponymiques. Baylon et Fabre (1982:249) donnent des exemples de la Bretagne avec *Guéned*, *Konkerné* (et des dizaines d'autres), qui sont devenus *Vannes* et *Concarneau*, de l'Alsace où plusieurs noms comme *Mülhausen*, *Strassburg*, deviennent *Mulhouse*, *Strasbourg*, jusqu'au Sud et le Pays basque où *Sorohoeta* est devenu *Chéraute*, le Sud central et le Sud oriental où *Castelnòu* ou *Vilafranca* occitans sont devenus *Chateauneuf* et *Villefranche* et *El Voló*, *Odello* catalans sont devenus *Le Boulou* et *Odeillo*. Cette uniformisation n'était pourtant pas systématique car certains noms, comme *Prats-de-Mollo* catalan sont restés intacts (Baylon, Fabre 1982 : 249). E. Nègre dans *Les Noms de lieux en France* (1963 :144-145) cite l'exemple de *Saint Georges* qui est un hagiotoponyme présent dans toute la France, mais avec des formes dialectales originales suivantes : *Saint Joire* (Meuse), *Saint Jores* (Manche), *Saint Jure* (Moselle), en territoire franco-provençal *Saint Jeiores-Challes* (Savoie) ; en territoire occitan *Saint Jory* (Haute Garonne), *Saint Juéry* (Tarn), *Saint Géry* (Rabastens, Tarn), *Saint Jeure* (Haute-Loire), *Saint Jurs* (Alpes de Haute-Provence), *Saint-Geours* (Landes), *Saint Jordy* (Aveyron).

Ainsi, l'uniformisation des toponymes représentait en réalité une assimilation des toponymes autochtones à la langue française. Elle a eu lieu en France depuis le cadastre napoléonien. Selon Baylon et Fabre elle est divisée en plusieurs types : la « francisation orthographique » de type *Pèzenas* pour *Pesenàs*, la « francisation phonétique » qui donne souvent par la suite une modification orthographique comme dans le cas de *La Boissiera* en occitan, prononcée /buisjero/ modifié en *La Boissière* /bwasjer/, la traduction intégrale comme *Sant Jòrdi* qui devient *Saint-Georges*, et la dernière façon mentionnée par Baylon et Fabre, qui est le changement autoritaire, comme *La Sala* (en Aveyron) qui est devenue *Decazeville* du nom du ministre Decazes.

### *Preserver la pureté du français*

À la différence de la toponymie polonaise, la toponymie française était politiquement stable mais intérieurement très diversifiée. On observe aujourd'hui une attitude complètement à l'opposé, celle de préserver la diversité linguistique de la toponymie.

Ce qui menace la toponymie contemporaine ce sont les noms étrangers employés à la place des noms français. Comme dans la polonaise, ce sont les médias qui introduisent beaucoup d'éléments étrangers dans la langue française et il s'agit entre autres des noms géographiques. Il est donc difficile de maintenir une bonne communication et la pureté de la langue en accord avec la règle d' « assurer la qualité de la langue française » valable depuis le XVIIe s. avec la création de l'Académie française.

A l'initiative du gouvernement français plusieurs organismes et agences publiques qui veillent sur la langue française ont été créés. Ils sont entièrement ou partiellement financés par le gouvernement français. Georges Pompidou, Premier ministre à l'époque, a créé sous son autorité le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française, devenu plus tard le Haut comité pour la langue française, et depuis 2001 la Délégation générale à la langue française et aux langues de France<sup>96</sup>. C'était une sorte de réponse face à la mondialisation et aujourd'hui ces organismes visent aussi à garder et à défendre la diversité culturelle et linguistique de l'Europe.

---

<sup>96</sup> Pour voir la mission et la structure de ces organismes cf. :  
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/histoire1.htm>  
[http://www.dglflf.culture.gouv.fr/dglf\\_presentation.htm](http://www.dglflf.culture.gouv.fr/dglf_presentation.htm)

En France l'organisme principal pour la cartographie est l'Institut Géographique National et dans le domaine de la toponymie, la Commission de toponymie. L'institution qui mène des recherches scientifiques dans le domaine de la toponymie est la Société française d'onomastique (SFO) créée en 1960 qui est une association indépendante de toutes les institutions administratives.

L'organe responsable aujourd'hui de la normalisation de la toponymie est la Commission Nationale de Toponymie (CNT), rattachée au Conseil National de l'Information Géographique (CNIG - mandat CNT). La commission mène une collaboration étroite avec l'Institut Géographique National.

### **3.2.3. Minorités linguistiques et la toponymie**

Les commissions nationales mais aussi les organisations internationales, comme l'ONU ou l'Union européenne, veillent à ce que les langues minoritaires (régionales, ethniques, etc.) soient respectées par les pays membres. Le Conseil de l'Europe a adopté en 1992 avec la convention européenne la Charte des langues régionales et minoritaires que les pays membres et les pays candidats à l'UE doivent respecter. Ainsi par exemple à la demande d'une commune, l'administration du pays est obligée, à la suite d'un référendum au sein de la communauté concernée, de mettre une double nomenclature, dans la langue officielle du pays d'abord et ensuite dans la langue minoritaire, sur les panneaux avec les noms des villes, des rues ou des noms des bureaux administratifs et des institutions diverses. En France on les rencontre en Bretagne, au Pays Basque, et dans d'autres régions, et en Pologne dans certains départements de Silésie Opoléenne, en Kachoubie et en Podlachie.



Photo 3 : Double nomenclature : toponymes basques (Source : collection privée).

Sur la photo à gauche nous voyons les toponymes basques ainsi que certaines formes francisées, ex. *Ascain, Ciboure*, et un exonyme français *Saint Sebastien* pour la ville basque Donostia (esp. *San Sebastian*).

### *Langue polonaise et minorités linguistiques*

La langue officielle en Pologne est le polonais. Selon le registre officiel de 2011, 94,5 % de la population utilisent la langue polonaise dans leurs foyers. Toutes les formes officielles des toponymes en Pologne sont donc données en polonais, même si dans l'usage populaire on peut rencontrer dans les régions ethniquement diversifiées des formes dans des langues ou dialectes différents. En Pologne il y a 9 minorités : allemande, biélorusse, tchèque, lituanienne, russe, slovaque, juive, ukrainienne et arménienne et 4 ethnies : les karaïmes, les lemkos, les roms et les tatars. Toutes ces minorités ont leurs langues. Certaines langues, comme le biélorusse, le lemkos ou ukrainien, ont un alphabet différent de l'alphabet polonais. D'autres, comme le kachoube ou le lituanien, ont dans leur alphabet quelques lettres différentes. Sur le territoire polonais, il existe aussi de nombreux dialectes, comme le silésien, le mazovien, et les dialectes de la Petite et Grande Pologne. Il n'y a qu'une seule langue qui a obtenu le statut de langue régionale - le kachoube.

Ce qui est important du point de vue de la toponymie polonaise, c'est la loi de 2005 sur les minorités nationales et ethniques<sup>97</sup> qui définit ces groupes et qui permet d'introduire une double nomenclature des villes et des communes. Il n'existe aucune loi

<sup>97</sup> Résumons-la brièvement en disant que la minorité nationale est celle dont le pays d'origine existe, tandis que la minorité ethnique est une population qui ne possède pas son pays.

en Pologne interdisant l'usage des langues minoritaires dans la sphère privée mais à l'usage officiel toutes les formes des toponymes sont soumises à la norme du polonais standard, qui est une norme linguistique en Pologne surveillée par des commissions citées ci-haut qui veillent au maintien de la pureté de la langue.



Photo 4



Photo 5



Photo 6

Photo 4 représente un toponyme polonais et kachoube, photo 5 un toponyme polonais et biélorusse et photo 6 un toponyme polonais et allemand (auteur : Maciej Zych KSNG).

### 3.3. Normalisation au niveau international – le GENUNG

La normalisation des noms géographiques au niveau international a été créée en réponse à la mondialisation, mais les facteurs qui font que la globalisation et la mondialisation se développent aussi rapidement sont les mêmes que ceux qui sont mis à contribution pour servir au projet de normalisation, c'est-à-dire les médias et aujourd'hui surtout, Internet.

Pour le besoin de la normalisation des noms géographiques, l'Organisation des Nations Unies a créé le Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques.

Ce groupe comprend des experts de la toponymie, des cartographes, des géographes, des historiens, des linguistes, des spécialistes de l'aménagement du territoire et des géomètres. Selon les experts du GENUNG « l'usage uniforme de noms exacts de lieux (est un) élément essentiel d'une bonne communication dans le monde entier, concourt au développement économique et social et aide à protéger les sites et les infrastructures nationales ». Les membres de GENUNG sont aussi rattachés aux institutions nationales cartographiques, géographiques, hydrographiques, etc., ainsi qu'internationales, comme ICOS, OHI, ISO - l'Organisation internationale de normalisation qui a attribué les codes aux noms géographiques, aux unités administratives, et même à toutes les lettres des alphabets et signes d'écriture.

Même si ce projet peut paraître novateur, Helen Kerfoot, l'ex-présidente de GENUNG, place le début des travaux sur la normalisation toponymique internationale même avant les années '40 quand le Conseil économique et social de l'ONU a pris la tutelle des services cartographiques<sup>98</sup>. La discussion autour de la normalisation au niveau international a eu lieu dans les années '50 et a donné comme résultat la convocation en 1960 d'un groupe de six personnes, experts de la normalisation<sup>99</sup>. Les premiers travaux sur normalisation concernaient une normalisation au niveau national et la transposition des noms géographiques au niveau international.

Depuis, les Conférences de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques ont lieu tous les cinq ans et elles sont accompagnées des sessions du GENUNG qui ont lieu tous les deux ans. Jusqu'à aujourd'hui, il y a eu dix Conférences de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques. La dernière, à laquelle nous avons assisté, s'est déroulée à New York du 31 juin au 10 août 2012.

GENUNG publie une documentation destinée aux sessions sur les noms géographiques et aux Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques. Ce sont des rapports techniques sur des questions spécifiques préparés par les experts des pays membres, ainsi que des groupes de travail<sup>100</sup> ». Le GENUNG a

---

98 GENUNG *Manuel de normalisation nationale des noms géographiques* (2007) avant-propos de Helen Kerfoot, p. iii

99 Selon certains experts, la question de la normalisation a pu être soulevée bien plus tôt, mais ce n'est que lors du cinquième Congrès géographique international, tenu à Berne (Suisse) en 1891, que le géographe allemand Albrecht Penck a proposé d'appliquer le concept sur une base mondiale. Il a lancé l'idée d'une carte mondiale sur l'échelle 1:1 000 000, non seulement avec des projections, des symboles et des représentations graphiques mais aussi des propositions tendant à normaliser l'écriture des noms géographiques (Henseler, 1992, par. 4 et 5 dans : GENUNG 2007).

100 Désormais, les documents sont mis à la disposition d'un public plus large sous forme de fichiers PDF sur le site Web du Groupe d'experts.

publié également plusieurs manuels et glossaires servant à la normalisation internationale des noms géographiques, appelée en anglais *standardization* et en polonais *standaryzacja*. Les publications du GENUNG sont parues en six langues officielles de l'ONU parmi lesquelles le polonais ne compte pas. La commission polonaise a donc élaboré les équivalents des publications du GENUNG en polonais<sup>101</sup>.

La Commission de Standardisation des Noms Géographiques hors du Territoire de la Pologne (Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej – KSNG) a une fonction représentative auprès le GENUNG et participe aux conférences et session de travail de ce groupe. Les membres de la Commission sont des géographes et des linguistes. La compétence et la fonction principale de la Commission c'est l'élaboration des listes des pays et des territoires dépendants dans la langue polonaise<sup>102</sup>, en consultation avec le Ministère des Affaires Étrangères, à l'usage officiel de toutes les institutions officielles du territoire de la République de la Pologne.

Selon les résolutions adoptées lors de quatrième et cinquième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques à Genève en 1982 et à

---

À part des documents techniques, le GENUNG publie aussi des manuels, des glossaires ou brochures informatives en six langues officielles de l'ONU. Le *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques* élaboré par le Groupe d'experts par l'entremise du Groupe de travail sur la terminologie toponymique, dont les activités sont coordonnées par Naftali Kadmon *Manuel de normalisation des noms géographiques*, et *Technical reference manual for the standardization of geographical names*, publiés par l'Organisation des Nations Unies en 2007.

Les groupes de travail publient des recueils d'articles présentés lors de leurs sessions. Suite à notre participations aux sessions du groupe de travail sur les exonymes, nous avons publié l'article concernant les exonymes français pour des noms de lieux en Pologne dans *The Great Toponymic Divide* (Woodman : 2012).

101 Par exemple : *Słownik terminów używanych przy standaryzacji nazw geograficznych* (Glossary of Terminology used in the Standardization of Geographical Names), Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Polski przy Ministerstwie Edukacji Narodowej, wyd. Główny Urząd Geodezji i Kartografii, Warszawa 1998.

102 En 2007 la Commission de Standardisation des Noms Géographiques hors de Territoire de la Pologne, avec le vice-président Andrzej Markowski, a publié une liste des *Nazwy państw świata, ich stolic i mieszkańców* (Noms de pays, leurs capitales et leurs habitants).

En 2011 la Commission a publié une liste officielle des pays intitulée Liste des noms de pays et territoires non autonomes : *Urządowy wykaz nazw państw i terytoriów niesamodzielnych*, Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej przy Głównym Geodecie Kraju, Główny Urząd Geodezji i Kartografii, Warszawa, 2011.

Actuellement, la Commission de Standardisation des noms géographiques hors du territoire de la Pologne prépare de nouvelles publications, qui constituent un travail inverse par rapport aux publications précédentes. Il s'agit de la normalisation des noms géographiques du territoire de la Pologne actuelle à l'étranger. Les publications seront écrites dans les langues étrangères et en polonais. Il y aura un volume par langue. Jusqu'à présent les travaux ont été menés en langue russe. On prévoit prochainement la publication pour la langue anglaise, allemande française et espagnole.

Montréal en 1987, les pays sont censés publier des guides toponymiques concernant leur propre nomenclature toponymique. Le but de ces publications est de rendre la toponymie d'un pays donné visible et lisible sur les cartes, ainsi que de faciliter aux cartographes étrangers la compréhension des règles de la nomenclature géographique. En 1993 la commission polonaise a publié *The Polish toponymic guidelines*, dont la version la plus récente date de l'année 2010<sup>103</sup>. On y trouve toutes les informations sur des noms géographiques polonais concernant la langue elle-même, l'histoire de la normalisation, ainsi qu'une liste exhaustive des publications de la commission. C'est à cette publication que les locuteurs des langues étrangères devraient se référer en employant les toponymes polonais.

La Commission de Toponymie du CNIG représente la France auprès du GENUNG. Elle mène une très étroite collaboration avec la Commission de Toponymie du Québec en préparant ensemble des documents techniques en tant que division francophone de GENUNG. L'institution la plus impliquée dans la normalisation des noms géographiques est notamment l'IGN puisqu'elle publie des cartes officielles, pas uniquement de la France, mais aussi du monde en deux versions linguistiques : française et internationale. Dans la première version, on utilise les toponymes français, même pour les noms étrangers (donc des exonymes français) et dans la deuxième on utilise les formes locales (endonymes) et des systèmes de translittération, en respectant les signes annexes (comme les diacritiques).

### **3.4. Recommandations de la Commission nationale de la toponymie sur les exonymes**

Ce qui est important pour l'analyse de notre corpus, ce sont les recommandations concernant le traitement des toponymes étrangers dans la langue française publiées par la Commission nationale de la toponymie. Nous allons les citer :

---

<sup>103</sup> Toponymic Guidelines of Poland for Map Editors and Other Users, 2010 (consulté le 22 octobre 2014), <http://ksng.gugik.gov.pl/english/tgp.php>

« Recommandations en matière de traitement en français des toponymes et des noms d'habitants des pays étrangers adoptées le 30 novembre 2000<sup>104</sup>

(...)

1)

i) De dresser une liste des principaux toponymes mondiaux (noms d'États, noms des capitales nationales, etc.) en indiquant pour chaque nom : la forme dans la ou les langues officielles (translittérée\* si l'alphabet n'est pas latin), la prononciation dans la langue officielle (en A.P.I.\*), la forme française recommandée, la prononciation française recommandée (en A.P.I.\*). On complétera cette liste par le nom français donné aux habitants du pays et de la capitale. Cette mission relève des compétences de la Commission nationale de toponymie.

ii) De conserver pour toutes ces catégories de noms les formes françaises existantes.

iii) En l'absence d'exonyme français attesté, d'utiliser la ou les formes locales actuellement en usage, avec leurs signes diacritiques pour les noms écrits en alphabet latin, les autres noms étant translittérés ou transcrits\* selon des principes définis.

iv) De créer, pour les noms d'habitants d'États ou de capitales n'ayant pas d'équivalent français usuel, un nom formé soit sur une périphrase (« les habitants de... »), soit sur le nom originel muni d'un suffixe ethnique français. Il convient d'éviter tout néologisme pouvant prêter à confusion ou incompréhension.

v) D'utiliser les signes diacritiques\* français pour les seules formes françaises existantes.

2)

i) De considérer ladite liste comme texte de référence pour tout organisme officiel.

ii) D'inviter les organismes officiels à utiliser les noms portés sur ladite liste, à usage tant interne qu'externe.

iii) De les inviter à privilégier les formes françaises y figurant.

iv) D'inviter les organismes officiels producteurs de cartes géographiques à utiliser, pour tout nom étranger, la forme dans la langue officielle et la forme française, avec deux typographies différentes.

3)

i) De faire connaître auprès de tout public (média et autres) l'existence de la dite liste, de publier et de la diffuser largement.

ii) De faire prendre conscience au public de la coexistence langagière de deux systèmes linguistiques différents pour désigner des nations, des ressortissants, des capitales, des

---

<sup>104</sup> Texte entier (consulté le 24 mars 2013) :

[http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000\\_126960236827382500.pdf](http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000_126960236827382500.pdf)

habitants étrangers, contribuant ainsi à une meilleure connaissance des autres populations ».

La Commission a publié des listes de toponymes étrangers dans la langue française, disponibles à tout le public et téléchargeables sur le site de la commission<sup>105</sup>. Les publications listent des noms français des objets étrangers, comme la publication Pays et capitales du monde qui est mise à jour annuellement et qui comprend les dénominations des pays ou états indépendants reconnus par la communauté internationale, et de leurs capitales. On y trouvera aussi la translittération en caractères latins des noms dans les langues officielles du pays. La deuxième publication est une liste des entités secondaires, c'est-à-dire des unités territoriales non souveraines dotées d'une certaine importance géopolitique, et la troisième est une mise en forme en français d'une nomenclature des espaces maritimes, constituée à partir d'un projet de l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI). Il s'agit de la seule et unique référence en matière de toponymie étrangère dans la langue française.

La question de la normalisation est bien controversée, puisque les noms géographiques, ou les toponymes, ont un statut différent selon les disciplines et les approches. Dans ces publications, l'ONU évite une prise de position sur le statut juridique des pays. Par le mot « pays » on doit comprendre aussi les territoires, villes ou zones.

D'après la 4e résolution de la première Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques qui a eu lieu en 1967 on a reconnu « que la normalisation nationale des noms géographiques présente pour les diverses nations des avantages économiques et pratiques, » et que « la normalisation nationale des noms géographiques par toutes les nations est la condition préliminaire de toute normalisation internationale »<sup>106</sup>. Par conséquent, dans chaque pays un organisme

---

105 <http://archives.cnig.gouv.fr/Front/index.php?RID=21> (consulté le 24 mars 2013)

106 « À titre de première mesure en vue de la normalisation internationale des noms géographiques, chaque pays devrait se doter d'un organisme national des noms géographiques :

a) Consistant en un organe permanent ou en un groupe coordonné d'organes ayant des attributions et des instructions nettement définies en ce qui concerne la normalisation des noms géographiques et l'établissement des principes applicables à la normalisation des noms à l'intérieur du pays ;

b) Ayant un statut, une composition, des fonctions et des méthodes qui :

i) Soient compatibles avec la structure des pouvoirs publics du pays,

national chargé des noms géographiques a été créé. Ainsi, le GENUNG prône d'abord la normalisation au niveau national, et ensuite, la normalisation internationale.

L'influence sur la normalisation internationale vient aussi de l'Union européenne. La directive INSPIRE (2007/2/CE) adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne, le 14 mars 2007 recommande d'établir une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne appelée INSPIRE. Selon cette directive, les institutions responsables de l'information géographique ont créé des infrastructures à usage public permettant l'accès à des services de recherche et de visualisation de données géographiques. Ces projets ont pour but de donner accès aux données géographiques de référence de l'ensemble des territoires des pays de l'UE. Ils sont mis en œuvre par des établissements publics, à la différence de l'application commerciale de Google, qui est le *Google Maps*.

Ainsi, en Pologne *Główny Urząd Geodezji i Kartografii* (GUGiK) (l'Office général de géodésie et de cartographie) a créé l'infrastructure *geoportal* disponible à l'adresse : <http://geoportal.gov.pl/aplikacje/geoportal-inspire> et l'Institut Géographique National, le *géoportail* : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil> . Ces services peuvent servir de références fiables pour ce qui est des toponymes et des données géographiques et cartographiques.

---

ii) Offrent les plus grandes chances de succès au programme national de normalisation des noms géographiques,

iii) Lui permettent de créer, selon ce qui conviendra, des comités régionaux ou locaux chargés d'une zone ou d'une langue,

iv) L'amènent à se préoccuper des effets de ses décisions sur les services de l'État, les organisations privées et autres groupes et à concilier dans toute la mesure possible les intérêts de ces éléments avec l'intérêt durable de l'ensemble du pays,

v) Lui fassent tirer pleinement parti des services de topographes, cartographes, géographes, linguistes et tous autres experts qui peuvent l'aider à s'acquitter de ses tâches avec efficacité,

vi) Lui permettent d'employer des méthodes d'enregistrement et de publication facilitant la diffusion rapide et étendue, à l'échelle nationale aussi bien qu'internationale, de renseignements sur les noms qu'il aura normalisés.

« Il est recommandé que les pays qui n'ont pas encore commencé à normaliser leurs noms géographiques à l'échelle nationale exercent dès maintenant cette prérogative.

« Il est recommandé en outre que chaque organisme national des noms géographiques informe le service approprié de l'Organisation des Nations unies de sa composition et de ses fonctions, ainsi que de l'adresse de son secrétaire. » voir : [http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/1st-uncsgn-docs/e\\_conf\\_53\\_3\\_fr.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/1st-uncsgn-docs/e_conf_53_3_fr.pdf)

Pour d'autres résolutions qui ont été adoptées par l'ONU voir la liste des publications des conférences : GENUNG <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/conferences.html>

Le GENUNG reste une organisation englobant tout ce qui concerne les noms géographiques. Il est divisé en Groupes de travail dont l'objectif est de traiter des questions importantes pour le projet de normalisation et pour les experts.

Lors de la dixième conférence de 2012 à laquelle nous avons assisté, le président du groupe de travail sur les exonymes dont nous faisons partie, a présenté un rapport examinant la division entre l'endonyme et l'exonyme en fonction des aspects « linguistique, sociologique, culturel, géographique, juridique et politique, et soulignant le rôle joué par la communauté locale dans la désignation des noms de lieux et ses liens avec des accidents géographiques comme critères essentiels dans la fracture endonyme/exonyme » (voir Jordan P., 2012, E/CONF.101/73/Add.1). Il a été noté que la fracture endonyme/exonyme ne s'est pas toujours limitée à des communautés utilisant différents langages, ce qui était la raison pour laquelle la communauté avait dû remplacer le langage comme critère de définition de la fracture. De nouvelles définitions d'endonyme et d'exonyme ont donc été proposées. » Nous les commenterons dans la suite.

## Chapitre 4 : Défis de la normalisation internationale des noms géographiques

Au cours des séances de travail du GENUNG, plusieurs questions ont été soulevées. Certaines parmi elles font l'objet de grands débats car il existe des sujets particulièrement sensibles au sein du projet de normalisation internationale<sup>107</sup>. Nous présenterons dans ce chapitre les problèmes qui nous semblent fondamentaux non seulement dans la normalisation internationale, mais aussi dans notre analyse de l'exonymisation. Ils ont été traités par les toponymistes et les géographes travaillant au sein des commissions nationales de toponymie et au sein du GENUNG. Nous les décrirons du point de vue de la toponymie synchronique-contrastive. Il s'agit notamment des allonymes, de l'exonymisation et de la définition de l'exonyme par rapport à l'endonyme, des endonymes et exonymes historiques et de la translittération.

Comme nous l'avons signalé dans l'introduction de cette thèse, les instances de normalisation des noms géographiques ne font pas référence aux théories des noms propres. Nous en avons évoqué quelques unes dans la partie I, et nous avons aussi décrit la valeur symbolique et la charge sémantique de certains toponymes dans le chapitre II.2. Nous tenterons donc d'introduire certaines théories et concepts dans la discussion sur les points clés de la normalisation et de la toponymie synchronique : les allonymes, endonymes et exonymes.

### 4.1. Allonymes

Une des notions basiques est selon nous celle d'allonyme. Les définitions officielles n'existent pas en dehors du cadre que nous évoquons dans notre thèse. Elles ont été proposées par les linguistes et les géographes réunis au sein des organismes qui travaillent sur la normalisation internationale des noms géographiques. GENUNG définit l'allonyme comme « l'un quelconque des noms propres, d'origines différentes, servant à

---

107 Nous pensons ici particulièrement à la mésentente entre la Corée du Nord et le Japon, qui a empêché de clôturer le Xe Congrès des Nations Unies sur les Noms Géographiques, le 1-9 août 2013, à New York.

désigner un même objet topographique ». La version anglaise de la même définition est employée par EuroGeoNames<sup>108</sup>.

Cette définition est très étendue. Elle ne précise pas s'il s'agit de noms dans la même langue ou dans des langues différentes. On ne sait pas non plus s'il s'agit d'un type de noms (ensemble des noms) ou d'exemplaires particuliers des noms. Si l'objectif de la normalisation est de choisir un seul nom parmi plusieurs et de le définir en tant que forme recommandée, quels critères faut-il prendre en considération, et comment peut-on renoncer à la légitimité des autres formes ? La nature même de certains allonymes mérite une réflexion approfondie.

Selon Czerny (2011 : 177), l'usage des noms comme la France et la République française dans le contexte contemporain réfère au même objet, qui est la République française. Exemple : *le Président de la France est François Hollande*<sup>109</sup> – *le Président de la République française est François Hollande*. Mais l'exemplaire du nom *France* dans un contexte historique comme dans la phrase : *Après la mort de son frère, Henri de Valois devint le roi de France*, réfère à un autre objet qui est *le Royaume français*. Les deux noms ne désignent pas donc toujours le même objet. Ainsi, on peut distinguer les différents emplois du nom *France* qui réfère à l'État français, la République, le Royaume et l'Empire. Les deux noms, la *France* et la *République française* désignent non seulement deux notions différentes mais aussi deux objets différents : le pays et le système politique.

De l'autre côté, les deux noms polonais *Morze Bismarcka* (la mer de Bismarck) et *Morze Nowogwinejskie* (la mer de la Nouvelle-Guinée) désignent le même objet géographique. On peut les définir de la même façon : « une partie de l'océan Pacifique qui se trouve entre l'île de Nouvelle-Guinée et l'archipel Bismarck ». Comme le remarque Czerny (2011), ils ont donc le même sens (ou référence) mais sont construits différemment en tant que notions. Le premier fait référence au passé historique et aux influences allemandes dans la région, et le deuxième à la localisation géographique.

D'après Czerny (2011 : 178), les allonymes comme les synonymes sont caractérisés dans la linguistique en tant que noms dont une partie du sens est commune et qui sont échangeables selon le contexte. Le fait qu'ils soient échangeables ne veut pas forcément dire qu'ils ont un « sens » identique. Selon l'auteur, la relation de synonymie

---

108 « Allonym: each of two or more toponyms employed in reference to a single topographic feature ». EuroGeoNames est le service européen de la cartographie en tant que base de données géographiques et de cartes (consulté le 24 octobre 2014) : [http://www.eurogeographics.org/sites/default/files/080205\\_D5.2\\_Methodology%20for%20validation%20of%20exonyms.pdf](http://www.eurogeographics.org/sites/default/files/080205_D5.2_Methodology%20for%20validation%20of%20exonyms.pdf)

109 Chez Czerny - « Nicolas Sarkozy ».

entre les allonymes peut être gradée tant au niveau de leur « sens » qu'au niveau de l'usage selon les contextes. Ainsi, les noms qui paraissent identiques sont par exemple les exonymes polonais *Ho Chi Minh* et *Miasto Ho Chi Minha* (fr. Hô-Chi-Minh-Ville). S'en rapprochent *le Royaume-Uni*, *la Grande-Bretagne* et *l'Angleterre*, qui dans un sens très précis, réfèrent à des territoires différents. *Le Royaume-Uni* a encore un autre allonyme : *le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*, qui est une version officielle de ce toponyme. Par contre, les allonymes échangeables dans pratiquement tous les contextes sont les noms polonais *Bałtyk* et *Morze Bałtyckie* (la mer Baltique) ou *l'océan Atlantique* – *l'Atlantique* et dans certains contextes ce sont les Etats-Unis et les Etats-Unis d'Amérique à cause de l'appartenance au registre officiel du second nom. On peut en déduire que les noms qui ont un contenu très proche sont d'avantage échangeables selon les contextes. Mais l'identité du « sens » (de la référence) des deux toponymes ne détermine pas toujours leur capacité à être échangés dans les contextes. Elle peut être limitée par les facteurs pragmatiques ainsi que par certains éléments de leur « sens », même si leurs critères définitionnels sont les mêmes. Ils peuvent avoir des connotations et des valeurs stylistiques différentes, comme *Morze Nowogwinejskie*, qui a une connotation neutre, et *Morze Bismarcka*, qui peut avoir pour certains des connotations négatives.

Czerny, en constatant que la relation de synonymie entre les allonymes peut être gradée, constate par conséquent qu'il existe différentes relations entre les allonymes. C'est-à-dire que les équivalences entre leurs sens et interchangeabilité ne sont pas les mêmes. Il distingue trois groupes d'allonymes :

1) Les allonymes qui ne varient que par un détail de la forme elle-même, comme : les allonymes étrangers pour la ville espagnole Cordue : *Kordowa*, *Kordoba* (pl.) et *Córdoba*, *Cordova* (angl.). Le contenu (sens) de ces allonymes est identique. Ils sont donc échangeables dans leurs langues dans pratiquement tous les contextes, ainsi nous pouvons dire que ce sont des variantes facultatives. La seule contrainte qui peut apparaître dans l'interchangeabilité de ces allonymes peut être la norme linguistique et le bon usage. Quand une variante d'allonyme s'inscrit dans la norme linguistique et est considérée comme correcte selon cette norme, elle devient la seule forme qui est recommandée.

2) Les allonymes qui ont des formes différentes mais dont le contenu est identique, comme *Okavango*, *Okawango*, *Cubango* ou *Kubango* sont tous les noms d'un même fleuve transfrontalier, les deux premiers étant les noms de la partie qui passe par le Botswana, et les deux derniers étant les noms de la partie qui passe par l'Angola. Ce sont des

variantes contextuelles que l'on utilisera selon le contexte référant aux pays en question. Telle est la recommandation internationale, et c'est aussi un procédé qui évite les incompréhensions et qui est issu d'une simple logique. En réalité, quand nous disons que c'est le contexte qui réfère à un pays où se trouve une partie du fleuve, l'allonyme ne réfère pas forcément à la totalité de ce fleuve mais à une partie de cet objet géographique qui se trouve sur le terrain d'un pays donné. Les grands fleuves et les cours d'eau dans les montagnes présentent souvent des cas dits « polyhydronymiques »<sup>110</sup>.

Une remarque intéressante s'impose ici. D'après Czerny, l'interchangeabilité des allonymes est impossible dans les locutions figées. Ainsi *delta de l'Okavango*, qui est en effet un nom géographique proprement dit, est la seule forme possible alors que *\*delta de Cubango* n'est pas possible, car un tel lieu n'existe pas.

3) Les allonymes dont le contenu et la forme diffèrent, comme la Corée du Sud et la République de Corée, Étoile du matin, Étoile du soir et Vénus. Les deux derniers allonymes s'excluent mutuellement par leur « sens ». Linguistiquement parlant, ils sont donc en distribution complémentaire, puisque l'un ne peut apparaître que le soir et l'autre que le matin. Comme les allonymes *Ostsee* et *Läänemeri* pour *la mer Baltique*, qui signifient « mer de l'est » en allemand et « mer de l'ouest » en estonien. Comme les allonymes polonais *Pustynia Libijska* et *Pustynia Zachodnia* pour *le désert Libyque* ou *le désert de Libye*. Le premier équivaut aux exonymes français tandis que le second « désert de l'ouest » n'est utilisé que de dans la perspective de l'Égypte.

Les deux allonymes *la Corée du Sud* et *la République de Corée*, n'ont pas de « sens » opposé, mais leurs fonctions pragmatiques sont différentes. Le premier nom est courant et le second officiel. Cela limite leur interchangeabilité.

#### **4.1.1. Problème d'allonymes décrit par la logique - allonymes dans la théorie frégienne**

À la différence de la linguistique où les noms présentent une interchangeabilité partielle, rarement (voire jamais) totale, pour les philosophes du langage, les noms identiques existent. On parle de l'interchangeabilité *salva veritate*, quand les deux noms ont un contenu et une référence identique, ils peuvent donc être remplacés l'un par l'autre dans une phrase sans changer sa valeur de vérité.

---

110 Terme rencontré dans Chiapusso (2015).

Cette question a été soulevée par Frege (« Sens et dénotation » dans : 1971), en tant que relation d'identité entre les noms comme  $a=b$  où les deux noms désignant un objet. Ceci l'a amené au « sens » des noms. La phrase  $a=b$ , donc  $a$  est identique à  $b$ , veut dire que les deux noms  $a$  et  $b$  réfèrent au même objet, donc ils sont coréférentiels, comme *France* et *République française*, *Kaliningrad*, *Калининград* et *Königsberg*, *l'océan Pacifique* et *le Pacifique*, etc. Selon Frege, la relation d'identité existe au niveau des noms et non de l'objet car une phrase  $a=a$  n'a aucune valeur empirique et n'a pas de sens non plus, en revanche  $a=b$  peut avoir une valeur informative et empirique.

Selon Mill, les noms propres, sauf dénoter, n'ont aucun sens. D'après Czerny, si selon la théorie de Mill  $a=b$  est vrai, ainsi  $a=b$  et  $a=a$  n'expriment que la relation d'identité entre les éléments sans être porteurs d'aucune information sur la réalité extralinguistique, et c'est une tautologie. Cependant, selon Frege, les phrases du type  $a=b$  ont souvent une fonction épistémique et expriment une vraie connaissance non pas grâce à leurs formes qui ne sont pas identiques, mais parce que la façon dont elles désignent les objets est différente. Leur rôle est donc différent. Ceci est lié au sens dans lequel, selon Frege, sont inclus le mode de dénotation et le contexte de représentation (Frege 1892/1967 : 227). Prenons l'exemple de Frege : « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir ». Les deux phrases ont la même dénotation car elles désignent le même objet, mais elles ne sont pas identiques. Ainsi, dans la langue, selon Frege, différentes expressions de la langue peuvent avoir le même sens et c'est, en suivant son exemple, la somme de  $1+2$  et la somme de  $3$ . C'est ainsi que Frege comprend le sens de l'expression, comme une somme de sens de ses composants.

En ce qui concerne les allonymes, selon la théorie de Frege ces noms désignent le même objet suivant une perspective différente. Le point de vue selon lequel l'objet est présenté est appelé « mode de présentation » ainsi que mode de compréhension de l'expression et mode de désignation. Ceci constitue leur sens. Les noms coréférentiels comme « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir » ont différents modes de présentation du même objet. Ce qui les différencie c'est leur second élément. Le sens qu'on entend par le premier nom est « l'objet céleste le plus clair visible dans le ciel matinal » et le second « l'objet céleste le plus clair, après la Lune, dans le ciel du soir »<sup>111</sup>. Selon la théorie fregienne, tous les noms, même sémantiquement obscurs, qui sont considérés comme des noms propres par excellence ou des prototypes, ont leur sens. Ainsi, Aristote équivaut à « disciple de Platon » et « maître d'Alexandre le Grand », ou bien à d'autres définitions. Pour Frege (1914/1980), le fait que tous les noms aient un sens est

---

111 Les définitions sont des traductions de celles proposées par Czerny (2011 : 157).

nécessaire du point de vue de la logique. Pour que les phrases soient utiles dans la communication, elles doivent avoir aussi un sens, donc les noms qui les composent ne peuvent en être dépourvus. Ceci relève de la loi de composition (Czerny 2011 : 158).

Une déduction philosophique de Frege sur l'histoire des deux explorateurs illustre parfaitement le problème des allonymes transfrontaliers et des allonymes dans les langues différentes. Deux explorateurs découvrent une montagne qu'ils nomment différemment. L'un d'eux l'observe du côté nord et la nomme « Alfa » et l'autre, qui l'a observée indépendamment du premier, du côté sud, la nomme « Ateh ». Ils ne se rendaient pas compte qu'il s'agissait de la même montagne mais vue sous différentes perspectives. Finalement on découvre que les deux noms désignent le même objet. Pour Frege, le sens de deux noms est différent car l'objet a été défini de deux manières différentes. Molino (1982) propose d'interpréter le sens de Frege comme « le point de vue sous lequel se présente l'individu, c'est-à-dire par exemple la ou les descriptions définies qui permettent de l'identifier : pour le premier explorateur, « Alfa » était une montagne possédant telles et telles propriétés, qui ne coïncidaient pas avec les propriétés que le second explorateur attribuait à « Ateh » ».

Cet exemple, issu directement de la logique, reflète parfaitement le problème de la standardisation des noms géographiques. Lequel de deux noms serait donc légitime si on devait en choisir un ?

On trouve dans la réalité de nombreux cas d'allonymes qui illustrent la réflexion de Frege. Le plus haut sommet de l'Himalaya est appelé *l'Everest* et *mont Everest* venant de l'anglais « Mount Everest » en l'honneur de Sir Everest, mais en tibétain *Chomolungma*, en népalais *Sagarmatha*. De même *Matterhorn* et *Cervino* sont les noms du même sommet dans les Alpes. L'économie de la langue fait que de plusieurs allonymes, le plus souvent, un seul passe dans les autres langues en tant qu'exonyme.

Sous le terme d'allonyme, on entend tout : les noms des objets transfrontaliers, comme *La Manche* (fr.) et *English Channel* (ang.), mais aussi les noms utilisés dans les langues des pays dont cet objet ne fait pas partie, comme *Het Kanaal* (néerl.), *Ärmelkanal* (traduction allemande de « la manche »), etc.

La raison pour laquelle nous considérons les allonymes comme le défi de la toponymie contemporaine, c'est que les entités qu'ils nomment, ainsi que les toponymes eux-mêmes, peuvent provoquer des débats, voir donner lieu à des prétentions d'un pays envers un autre.

Le « conflit toponymique » le plus connu est celui de la mer du Japon qui est située entre la Corée et le Japon<sup>112</sup>. Woodman du GENUNG a analysé ce problème de la manière suivante : les toponymes utilisés dans chaque langue locale des pays qui sont situés autour de cette mer sont des endonymes. Ils sont les suivants : 동해, 日本海, et Японское море. Les formes romanisées de ces noms sont aussi considérées comme des endonymes, selon le GENUNG. Par contre, les noms issus des langues comme l'anglais, le français ou l'espagnol sont des exonymes « because for those languages the criteria of the UNGEGN [GENUNG] definition of an endonym are not satisfied » dit Woodman, car aucun de ces noms ne provient de la langue parlée dans le territoire où se trouve l'objet géographique en question. Par conséquent, les étiquettes anglaises « Sea of Japan » et « East Sea » sont toutes les deux des exonymes.

Selon Woodman, un éditeur de cartes ou un cartographe qui se trouve devant le choix d'une forme correcte pour une telle entité géographique devrait avant tout prendre en considération la langue du public auquel la publication est destinée. Si une publication est destinée au public Coréen, la forme qui devrait être utilisée pour nommer l'objet en question en entier est le : 동해 ou la forme romanisée *Donghae – mer de l'est*. Si la publication est destinée au public Japonais, la forme qui devrait être utilisée pour l'objet dans sa totalité est le : 日本海 ou sa forme romanisée *Nihon-kai – mer du Japon*. Enfin, si la publication est utilisée pour le public russe, c'est le Японское море ou sa forme romanisée *Japonskie morie* qui devrait être utilisée. Et ainsi, les publications vont contenir des endonymes légitimes. Pour les publications destinées aux publics anglais, français, espagnol, etc., on emploiera des exonymes qui sont utilisés traditionnellement dans ces langues pour nommer l'objet géographique en question (Woodman 2009).

Selon nous, le fait de souligner le statut endonymique des allonymes ne résout pas le problème. La majorité des exonymes des langues occidentales nomment cet objet géographique d'après l'endonyme japonais : *Japaneese Sea*, *Morze Japonskie*, *Mer du Japon*. Malheureusement, l'endonyme japonais est composé du nom du pays, et utiliser cet endonyme pour créer des exonymes dans les langues différentes nourrit le conflit. L'endonyme coréen signifie « mer de l'est », donc ne contient pas de nom de pays.

---

<sup>112</sup> Cf. Jiji Press, « Genba stands firm on Senkakus ; Koreans in « East Sea » push », Japan Times, 8 August 2012, p. 2.

Cependant nommer cette mer « mer du Japon » fait effectivement penser que l'on attribue la mer en question au Japon<sup>113</sup>.

Le même conflit pourrait survenir entre la France et l'Angleterre pour *La Manche* et *English Channel*, étant donné que dans l'allonyme anglais il y a le nom du pays, comme dans *Nihon-kai* – « mer du Japon ». Pourtant la majorité des exonymes de cette mer est constituée à partir du nom français (en russe, tchèque, polonais, espagnol, croate, allemand – une traduction), qui ne contient pas de nom de pays. Il n'y a que les exonyme danois et suédois qui sont constitués à base d'allonyme anglais<sup>114</sup>.

Une solution pour des allonymes conflictuels peut être un troisième nom, un exonyme « neutre ». Czerny (2011 : 159) cite l'exemple des îles *Dokdo* (*Tokto* pol. -chez Czerny), *Takeshima* et *les Rochers Liancourt* (*Liancourt Rocks* anglais, utilisé également en polonais). En effet, il s'agit du même objet dont le premier nom est une translittération du coréen, le deuxième du japonais et le troisième est un nom neutre qui est utilisé pour nommer cet objet géographique conflictuel entre la Corée du Sud et le Japon.

La question des allonymes nous fait évoquer l'idée du relativisme linguistique. Comme le dit Czerny (2011 : 77) selon la conception aristotélicienne, les mots sont attribués aux concepts d'une manière conventionnelle. Mais la langue n'a pas de fonction cognitive dans cette théorie. L'idée selon laquelle le langage conditionne la pensée est apparue chez Locke et chez Wittgenstein. Mais c'est Humboldt qui a développé l'idée que la langue forme la pensée et participe à la « création » des objets. Saussure soulignait que les langues ne se servent pas de notions toutes faites, comme une « idée fixe », et imposées de l'extérieur. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas de correspondance entre les catégories lexicales et grammaticales parmi les langues. Le relativisme a été bien évidemment formulé en tant que concept par Whorf, le disciple de Sapir, et développé en tant que théorie par Sapir et Whorf.

Le relativisme linguistique se trouve aussi selon Czerny (2011 : 78) dans la nomenclature géographique. Les régions et les terrains sont divisés différemment. Certains objets géographiques ou physiographiques sont distingués dans des langues, et par conséquent nommés, mais ils peuvent passer inaperçus dans d'autres langues. Czerny remarque que certains exonymes polonais ont dû être supprimés de la liste

---

<sup>113</sup> L'encyclopédie Larousse utilise à côté du nom *Mer du Japon*, le nom *Mer de l'Est* dans l'entrée concernant la Corée.

<sup>114</sup> Jusqu'au début du XXe siècle, l'exonyme polonais de cet objet géographique était aussi une traduction de l'allonyme anglais : *Kanał Angielski*.

officielle des exonymes polonais préparée par la commission KSNG à cause du manque d'endonymes leur correspondant. Comme exemple du relativisme linguistique des noms géographiques, l'auteur cite la Pologne qui est localisée soit comme une frontière entre l'Europe de l'Ouest et de l'Est, soit encore dans l'Europe Centrale à laquelle la Pologne appartient aussi (Czerny 2011 : 78). Citons encore un dernier exemple, d'après l'auteur : *Nizina Boliwijska* (nizina – terrain plat mais plus bas que la plaine) qui est nommé en espagnol *los Llanos* qui correspond au terme polonais *równina* – donc *la plaine*. Nous reviendrons sur cette question dans la partie III, car de telles inexactitudes dans la nomenclature géographique sont apparues dans notre corpus franco-polonais.

#### 4.1.2. Exonymisation

L'exonymisation semble être un processus naturel car c'est le mode le plus ancien d'élargissement du vocabulaire des noms de lieux en dehors des frontières du pays, qui se faisait à travers les contacts directs entre des groupes ethniques entiers ou entre leurs représentants. Ces contacts pouvaient être l'effet d'un voisinage pacifique mais le plus souvent, il s'agissait de conquêtes et d'expansion territoriale.

Pour nous limiter à la culture européenne, à l'époque du Moyen Age, dominée par le christianisme, ces contacts étaient liés surtout à la religion, mais aussi à la politique, à la culture, au commerce, et au développement de la science et des universités. Les noms géographiques étrangers étaient transmis dans les langues grâce à ces contacts à travers le latin.

Au fur et à mesure que le latin cédait la place aux langues nationales, les formes latinisantes disparaissaient. Elles étaient soit adaptées par les langues nationales, soit remplacées par des formes provenant directement de ces langues. Parfois, de par la situation territoriale ou le rôle que certains pays ont joué dans la vulgarisation de la géographie, ces derniers ont servi d'intermédiaires pour la transmission des noms de lieux qu'ils ont repassés à leurs voisins après les avoir assimilés. Ainsi, selon A. Dauzat c'est « le français qui a donné la forme *Londra* et *Suiza* à l'espagnol. Par contre, le français a appris la géographie de l'Europe centrale des géographes allemands et ce n'est qu'après la guerre et la constitution des nouveaux pays, que les Français ont appris leur vraie nomenclature, ex. : *Agram* est devenu *Zagreb*, selon le modèle de sa nomenclature originale. Sauf les cas des annexions allogènes, les noms indigènes sont devenus officiels, ce qui est un grand progrès à tous points de vue » (Dauzat 1926/1951 : 86).

Certains exonymes de pays, comme *l'Allemagne*, viennent de la façon dont les autres peuples les percevaient. C'était souvent d'abord des gentilés, comme l'anglais *Germany* provenant du peuple germanique en latin *Germānus* ; germanus = 'frère, voisin -> peuple voisin, allié', français *Allemagne*, l'italien *Alemania* et l'espagnol *Alemaña* proviennent du nom d'un peuple germanique vraisemblablement issu du vieux haut allemand *ala manni*, « tous les hommes » (cf. *alle* et *Mann* en allemand), via le bas latin *Alamanus* ou *Alemanus* pour les langues romanes et certains celtiques, comme le breton : *alamaneg* et le gallois : *almaeneg*. L'exonyme polonais c'est *Niemcy*, le tchèque *Německo*, avec la racine 'nem' qui signifiait « ceux qui ne parlent pas » mais pas dans le sens de muet, mais sous-entendu « notre langue », donc les voisins tout proches mais avec qui on ne pouvait pas communiquer. Cette racine, on la rencontre dans quelques autres langues slaves mais aussi dans hongrois *Németország* dans le nom du pays et dans le nom de la langue : *német*. Ce sont tous les exonymes de Deutschland.

On crée également des exonymes surtout quand l'endonyme n'est pas connu. C'était le cas courant pendant la colonisation du Nouveau Monde et des nouveaux territoires. Le cas de nom Mount Everest pour le nom Tibetan : ཇོ་མོ་གླང་མ, transcrit *Chomolungma* or *Qomolangma* /'tʃoʊmou,la:ŋmə/ dont les composants CHOH-moh-LAHNG-mə, signifient 'Sainte Mère'; chinois : 珠穆朗瑪峰 transcrit selon pinyin: *Zhūmùlǎngmǎ Fēng*; nepalais : सगरमाथा , *Sagarmāthā*. Tous ces noms étaient des noms autochtones inconnus pour l'expédition anglaise dans l'Himalaya. Ils ont donc nommé cette montagne pour honorer Sir George Everest.

De plus, on crée également des exonymes par transcription ou translittération quand les endonymes sont difficiles à prononcer ou à écrire, car ils sont écrits dans les systèmes d'écriture différents, comme c'était le cas avec le français *Pékin* ou l'anglais *Beijing* écrits originellement en chinois : 北京 ; et transcrit en pinyin : *běijīng*.

Les exonymes sont en général de deux natures : soit ils sont adaptés à la langue d'arrivée d'une langue étrangère, soit ils sont créés dans une langue pour nommer un objet qui se trouve en dehors du territoire où la langue est parlée officiellement.

### 4.1.3. Endonymisation

Le passage des toponymes d'une langue à l'autre ne se faisait pas uniquement au niveau international, mais aussi à l'intérieur d'un pays. Nous proposons donc de nommer ce processus *l'endonymisation*, par rapport à ce que nous appelons *l'exonymisation*.

C'est un procédé aussi naturel que l'exonymisation. Quand une région change de langue, les noms de lieux préexistants, en dehors de quelques cas de substitutions, sont adoptés par l'idiome nouveau : ainsi les toponymes constituent pour des étymologues de précieux fossiles, les plus sûrs et parfois les seuls témoins des formations linguistiques disparues (Dauzat 1951 :71-72). **Dans toutes les nations actuelles, la langue nationale n'est vraiment indigène que dans une petite région.** Partout ailleurs elle s'est superposée à des dialectes plus ou moins apparentés aux substrats (des langues allogènes), adaptés par un superstrat (un autre idiome qui les a formés).

En France, la langue française « est le dialecte francien, ou de l'Île de France, qui s'est graduellement superposé comme langue de civilisation aux autres dialectes gallo-romans et même à des langues non romanes. (...) Le prestige du français est une conséquence du choix de Paris comme capitale des rois capétiens » (Nègre 1963 :191). La francisation des noms déjà existants a atteint plus ou moins toutes les régions de la France (cf. Chapitres sur la toponymie française et sur le bon usage de la langue).

En Pologne, la source de la norme linguistique c'était jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle la Petite-Pologne, la capitale du pays étant Cracovie. Ensuite, le siège des rois polonais fut situé à Varsovie. Après les invasions des pays voisins et une longue période d'inexistence de la Pologne l'endonymisation des toponymes vers le polonais fut très intense au cours du XX<sup>e</sup> siècle, essentiellement pour des raisons politiques, à travers le processus de « décommunisation » du pays (cf. chapitre sur la toponymie et politique). La polonisation de la toponymie avait surtout une fonction identitaire et nationaliste, dans le sens d'une réunification du pays.

L'endonymisation en Europe Centrale est d'ailleurs très influencée par la géopolitique et la politique internationale. En ce qui concerne quelques cas d'autres pays, on peut constater que les toponymes slovaques ont été pendant longtemps remplacés par les noms hongrois et allemands. Mais l'endonymisation n'a pas la même forme dans tous les pays, ni dans toutes les parties du monde. Sur les autres continents, les colonisateurs européens ont supprimé presque la totalité des toponymes indigènes

de l'Amérique du Nord, Centrale et du Sud, de l'Australie (les noms anglais), ainsi que de l'Afrique et des Indes (anglais et français). Les nouvelles formes sont néanmoins des endonymes aujourd'hui. Comme le dit Thiérault (2007) :

« La situation est inversée en Europe. Les lieux ont été nommés antérieurement et on recherche souvent encore leur sens linguistique et étymologique diachronique à cause de toutes les traces dialectologiques (substrats, adstrats et superstrats des racines et/ou affixes) des civilisations. Ici, en Amérique du Nord, les Premières Nations regroupaient moins de gens qu'en Europe et l'arbre linguistique est différemment établi. Les langues d'origine évoluent certes, mais dans le sens de leur disparition complète et plus ou moins rapide en principe : la question démocratique de l'urgence toponymique et microtoponymique est également posée. Est-ce que les gouvernements impliqués sauront lui faire écho ? Voilà donc autant de questions qui se profilent, lorsque sont étudiées les résolutions adoptées par les conférences des Nations Unies ».

Aujourd'hui au sein du GENUNG, le groupe de travail sur l'exonymisation<sup>115</sup> débat sur la définition des notions d'exonyme et d'endonyme, afin de protéger les toponymes minoritaires et ethniques et les endonymes en cas de conflits politiques.

## **4.2. Exonyme et endonyme – problème de définition**

À côté des migrations des peuples, les changements de la nomenclature géographique et les changements politiques qui sont liés au passage des toponymes d'origine étrangère dans les langues, rendent la dichotomie exonyme/endonyme floue. C'est pour cela que nous proposons d'analyser ces deux notions dans leur aspect purement synchronique. Elles n'existent que selon cette perspective et elles ne peuvent pas être analysées de la même façon que les notions de substrat et de superstrat linguistiques présents (souvent tous les deux, en même temps) dans les toponymes.

Les frontières politiques n'ayant jamais été stables, les frontières linguistiques ne coïncident pas avec elles. Le même toponyme pouvait être au cours de l'histoire un

---

<sup>115</sup> Le site Web du Groupe de travail sur l'exonymisation peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.zrc-sazu.si/wge> (consulté le 24 octobre 2014).

endonyme et un exonyme et ceci même, plusieurs fois de suite. Selon nous, justement à cause du critère de frontières entre les pays, les notions d'exonyme et d'endonyme ne s'appliquent pas à des objets géographiques transfrontaliers. C'est pour cela que nous constatons que la division entre endonyme et exonyme est en premier lieu une question de géopolitique et en second lieu, de langue.

Notre constat semble rencontrer les points de vue divergents qui s'expriment au sein des discussions du GENUNG. Le président du groupe de travail sur les exonymes, M. Peter Jordan, considère que la langue devrait être supprimée de la définition de l'exonyme en tant que critère, tandis que le président de la section francophone des experts onusiens, M. Pierre Jaillard, considère que les notions d'exonyme et d'endonyme ne sont pas des notions géographiques mais linguistiques<sup>116</sup>.

Que sont après tout un endonyme et un exonyme ? Le préfixe « endo », qui vient du grec ancien ἔνδον (endov), signifie « dedans » (sans référence au mouvement). Le préfixe exo, en grec ancien ἔξω (éxo) signifie « hors de ». « Onyme » est un morphème lexical/lexème issu également du grec ancien ὄνομα, ónoma, ayant le variant de ὄνομα, ónoma, signifiant tous deux « mot » ou « nom ». En traduction libre, les deux termes, endonyme et exonyme, signifient donc : le nom interne et le nom externe. Sur le plan ontologique, ce sont donc des facettes ou incarnations différentes du toponyme dans les différentes langues. Dans l'approche linguistique contrastive, ils sont mis en opposition l'un par rapport à l'autre. Les deux peuvent bénéficier du statut officiel, dans le cadre de la politique internationale, et peuvent représenter un héritage culturel dans des contextes différents.

Si la question de l'endonyme et de l'exonyme paraît simple au départ, elle suscite en réalité, du fait de son caractère politisé, une controverse perceptible dans les nombreux débats et discussions qu'elle provoque. L'exonyme et l'endonyme jouent un

---

116 « À l'examen des langues de la normalisation des noms géographiques, le principe « un nom par lieu », qu'on tente de leur appliquer, s'avère n'être qu'une application à un cas particulier (celui de lieux où une seule langue est officialisée) d'un principe plus général, seul applicable à l'ensemble des noms géographiques : « un nom par lieu et par langue ». Et encore ce principe n'est-il lui-même applicable à la géographie historique que sous la forme encore plus générale : « un nom par lieu et par langue à une date donnée ». Aussi, raisonner directement à partir du cas général permet d'éviter de s'enfermer dans un raisonnement trop spécifique pour être généralisable. (...) les endonymes sont les noms donnés à des lieux dans les langues de leurs habitants. Mais quelle langue associer à une entité géographique : celle des habitants du lieu ? une langue associée au nom du lieu lui-même ? L'examen de ces questions oblige à conclure que les notions d'exonyme et d'endonyme ne sont pas des notions géographiques. » cf. Jaillard P., *Tous les noms géographiques méritent d'être sauvegardés*, document présenté lors de la vingt-cinquième session du GENUNG à Nairobi, le 5-12 mai 2009. Source Internet (consulté le 24 mars 2013) : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp2-france%20genung%20exonymes%20et%20endonymes.pdf>

rôle primordial dans le projet de normalisation des noms géographiques dans le monde entier. C'est pourquoi on consacre tant attention à leur définition. Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques a proposé en 2002 (GENUNG 2002) les définitions suivantes :

« Endonyme – Appellation toponymique exprimée dans l'une des langues locales de la région où l'entité dénommée est située. Exemples : *Vārānasī* (non pas Bénarès); *Aachen* (non pas Aix-la-Chapelle); *Krung Thep* (non pas Bangkok); *København* (non pas Copenhague)

A cela on ajoute une définition de l'endonyme normalisé : Endonyme approuvé par une autorité toponymique officielle. Exemple : les allonymes *Hull* et *Kingston upon Hull* (Angleterre), ce dernier constituant la forme normalisée, tout comme *Valleyfield* et *Salaberry-de-Valleyfield*, au Canada. »

« Exonyme – Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un accident géographique situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle, et de forme différente de son nom dans la ou les langues officielles du territoire où il est situé. Exemples : *Londres*, *Florence* sont les exonymes français de *London* et *Firenze* ; *Parigi* est l'exonyme italien de *Paris* ; tandis que la version romanisée officielle *Moskva* de *Москва* n'est pas un exonyme, pas plus que le pinyin *Beijing*, alors que *Pékin* est un exonyme. L'organisation des Nations Unies recommande de n'utiliser que le minimum d'exonymes dans l'usage international. »

Dans le glossaire de 2007 (GENUNG 2007), les définitions de l'endonyme et de l'exonyme sont les suivantes :

« endonyme

Appellation toponymique d'un → accident géographique dans une langue officielle ou bien établie de la région où cet accident géographique est situé. Exemples : *Vārānasī* (non pas Bénarès) ; *Aachen* (non pas Aix-la-Chapelle); *Krung Thep* (non pas Bangkok); *København* (non pas Copenhague). »

La définition de l'exonyme est la suivante :

« Exonyme - Appellation toponymique dans une langue donnée d'un accident géographique situé en dehors du territoire dans lequel cette langue est largement

parlée, et qui est de forme différente du ou des endonymes de cet accident géographique. Exemples : *Londres, Florence* sont les exonymes français de *London* et *Firenze* ; *Parigi* est l'exonyme italien de *Paris*; *Warsaw* est l'exonyme anglais de *Warszawa* (Varsovie). La version romanisée officielle *Moskva* de *Москва* N'EST PAS un exonyme ; la transcription pinyin *Beijing* N'EST PAS un exonyme, tandis que la forme *Pékin* en est un. L'ONU recommande d'utiliser le moins possible d'exonymes dans l'usage international ».

Sans chercher à entrer dans une polémique avec l'ensemble de cette définition, nous remarquons que l'exemple de la capitale de la Russie montre que la translittération qui consiste à remplacer lettre par lettre, selon une simple règle à l'aide d'une table de conversion, sans passer par une transcription, est le premier moyen pour produire des exophones. Sachant que le « o » de l'alphabet russe, en position accentuée, représente le phonème /a/ et non /o/, pour les linguistes, il est évident que les lettres sont prononcées différemment selon la position et le contexte.

Si, selon le GENUNG, la modification de la prononciation n' « exonymise » pas un nom géographique, selon la même logique il faudrait considérer « Paris » prononcé à l'anglaise /\*pæris/ et non /\*pæsi/, en français standard, comme un endonyme. De même pour *France* ou *Berlin* en plusieurs langues.

En acceptant des noms modifiés en tant qu'endonymes, certes, on diminue l'usage des exonymes, comme le veut la définition. Pourtant, on augmente des formes « endonymiques » qui paradoxalement ne sont pas identiques (à l'oral) à la forme originale de l'endonyme.

La définition actuelle (de 2007) semble ne pas être satisfaisante non plus, puisque lors de la X-ème Conférence des Nations Unies sur les Noms géographiques en 2012 à laquelle nous avons assisté, les experts travaillant sur les exonymes ont débattu à propos d'une proposition de nouvelle définition, proposée par Jordan (2012)<sup>117</sup>, qui est la suivante :

« Endonym = the name applied by the local community for a geographical feature conceived to be part of the area, where this community lives, if there is not a smaller community in place that uses a different name.

---

<sup>117</sup> Voir aussi le rapport de la X-ème Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Exonym = the name applied by a community for a geographical feature outside the area, where this community lives and differing in its written form from the respective endonym. »

Les propositions plus récentes de définitions de l'endonyme et de l'exonyme sont apparues lors du colloque qui a eu lieu à Corfou en mai 2013. Elles sont les suivantes :

« Endonym = Name for a geographical feature used by the population autochthonous in the feature's location.

Exonym = Name for a geographical feature not used by the population autochthonous in the feature's location and differing from the endonym in the same script. »

INSPIRE (INSPIRE 2011) - EroGeoNames, définit ces deux unités ainsi :

« - endonym as name of a spatial object in one of the languages occurring in that area where the object is situated. It is modification of UNGEGN terminology.

- exonym as name used in a specific language for a spatial object situated outside the area where that language is spoken, and differing in its form from the name used in an official or well-established language of that area where the spatial object is located. (It is modification of UNGEGN terminology). »

Les définitions onusiennes d'exonyme et d'endonyme sont constamment « améliorées » car les experts des Nations Unies veulent y inclure plusieurs postulats. D'abord, ils prônent la défense et la sauvegarde de la diversité culturelle ainsi que des langues minoritaires et ethniques. Ensuite, ce qui est souvent mentionné lors des sessions de travail sur les exonymes, il s'agit d'éviter le changement des noms géographiques imposé par des envahisseurs ou qui se produit tout simplement contre la volonté des habitants. Woodman<sup>118</sup> mentionne le cas de la ville de Łódź qui a été renommée en *Litzmannstadt* lors de la seconde guerre mondiale (voir aussi chapitre sur la politique).

Par ailleurs, le président de la division francophone prend une position opposée à la recommandation de l'ONU pour limiter l'usage des exonymes. La division française défend l'usage des exonymes, qui selon elle, font partie de la diversité culturelle, de la liberté d'expression et constituent un héritage culturel.

---

<sup>118</sup>Voir entre autres : Woodman (2012).

Dans les travaux sur la définition des exonymes et endonymes, Jordan<sup>119</sup> considère que la relation entre la communauté locale et le lieu est un critère essentiel :

« (...) the essential criterion is the relation between (local) population and the geographical feature named. If the feature is regarded by the local population as a feature owned by it or as a feature for which it feels to be responsible, the name attributed by this population to this feature can be regarded as an endonym. If the feature is situated outside this population's territory or scope of responsibility, it uses an exonym for it. This means that the endonym/exonym divide is not a linguistic, but a sociological, political and juridical divide. »

Selon notre observation, dans la définition du GENUNG, les descriptions de l'endonyme et de l'exonyme se superposent aux descriptions du lieu auquel on attribue le sens dans le courant de l'anthropogéographie. Rappelons que ce lieu effectivement peut avoir un sens, mais ce sens varie, il est subjectif, constitué des expériences vécues par un individu. Par ailleurs, le lieu est une notion très relative. Son interprétation change selon la situation. Le locuteur peut désigner le même lieu et sa localisation selon sa propre interprétation : ici, à Paris, en France, en Europe, au bord de la mer, etc. Et le toponyme le fixe. Il efface toute ambiguïté. Certes, le lieu et son nom sont donc soudés et liés intrinsèquement. Mais cela ne veut pas dire que dans les deux notions, il s'agit de la même chose.

Nous observons donc une confusion dans ce qui devrait être séparé : le toponyme (les exonymes et endonymes étant les facettes du toponyme, donc des noms propres qui appartiennent par excellence à la langue) et le lieu qu'il désigne. Ce n'est pas grâce aux sentiments de l'attachement ou de l'identité que nous pourrions définir les exonymes et endonymes. D'abord parce que ce ne sont pas des critères scientifiques sur lesquels on peut fonder une constatation objective - ils sont immatériels et non mesurables. Et ensuite, définir l'exonyme selon ces critères demanderait une étude sur place renouvelée constamment, ce qui est pratiquement irréalisable. Enfin, parce que nous avons mentionné le sentiment d'attachement des gens envers certains noms introduits en Pologne durant le communisme alors qu'il n'était pourtant pas approprié de les maintenir après le changement du système politique.

Nous avons donc l'impression que ce sont des facteurs erronés qui entrent dans la discussion sur la définition de l'exonyme, sans qu'ils soient toujours définis

---

<sup>119</sup> Discussion lors de la dixième Conférence sur la normalisation des noms géographiques, New York, 31 juillet-9 août 2012.

explicitement. Nous avons également l'impression que le facteur de base, qui est la langue, est de plus en plus évacué. Et si le toponyme appartient vraiment et entièrement à un domaine, c'est tout d'abord, et ce de façon évidente à la langue, tandis que ces deux facettes : l'exonyme et l'endonyme se distinguent par des critères géopolitiques.

La commission polonaise a adopté pour son usage sa propre définition de l'exonyme, qui nous semble être bien conçue et sans ambiguïté :

« EXONYM – name presently used in Poland in Polish language for geographical feature situated outside its territory and different in graphical form from standardized endonym of this feature. At the same time it was determined, what should be understood by a difference of graphical form. Omission or addition of diacritical signs or e.g. prefixes is such a difference, but not omission, addition or translation of generic term. Also transliteration or transcription of names written originally in non-Latin alphabet (if done according to the previously adopted rules) is not recognized as a difference. »<sup>120</sup>

À partir de cette définition nous créerons la nôtre : l'exonyme français sera tout nom utilisé dans la langue française pour un objet géographique situé en Pologne qui différenciera du nom polonais de cet objet dans l'écriture ou/et dans la prononciation.

### 4.3. Endonymes et exonymes historiques

L'avant dernière question que nous considérons représenter un défi pour la normalisation internationale des noms géographiques, est celle des *endonymes* et *exonymes historiques*. Les endonymes historiques résultent de changements de régime, de situation politique ou de système politique. Un endonyme historique est un nom qui a cessé d'être le nom officiel d'une entité et qui a été remplacé par un nouvel endonyme. On a observé le changement de la nomenclature topographique et administrative en France après la Révolution et en Pologne lors de l'installation du régime communiste et après la chute du communisme<sup>121</sup>. Mais les endonymes deviennent historiques aussi par suite des conquêtes et des chutes des pays et par d'autres facteurs historiques. En

---

<sup>120</sup> M. Zych Commission on Standardization of Geographical Names Outside Republic of Poland : *Definition of exonym applied by the Commission on Standardization of Geographical Names* (consulté le 14.09.2014) [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/definition\\_of\\_exonym.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/definition_of_exonym.pdf)

<sup>121</sup> Nous avons parlé des régions polonaises russifiées et germanisées dans le chapitre concernant la politique.

parlant de l'Europe, les deux Guerres Mondiales qui ont frappé l'Europe, ainsi que la période communiste, ont laissé beaucoup de traces dans la toponymie en tant qu'endonymes historiques.

La définition de EuroGeoNames est la suivante :

« Historical endonym: Places-names are subject to changes over time. Their old forms get out of use and new names arise. This can happen gradually or be an official (political) act. Many historical endonyms are in broad use and appear consistently in publications. Michajlovgrad for Montana (bul.), Karl-Marx-Stadt for Chemnitz (ger.). »

Par ailleurs, il arrive aussi que les exonymes utilisés dans les langues étrangères correspondent à un toponyme historique. A ce titre, nous proposons d'introduire la notion d'*exonyme historique*. La différence entre l'exonyme et l'endonyme historique est la même que entre l'exonyme et l'endonyme actuel. Les exonymes historiques polonais de Byzance en sont un bon exemple : *Bizancjum* et *Konstantynopol*, ou en français *Byzance* et *Constantinople*, n'ont jamais été des endonymes de l'actuelle capitale de la Turquie *Istanbul* (endonyme *İstanbul*). De plus, ils correspondent aux endonymes historiques qui se sont succédé : *Βυζάντιον* (Byzántion), *Constantinopolis*.

Les endonymes et exonymes historiques sont donc des allonymes qui différencient des endonymes et exonymes officiels par leurs connotations variables selon les époques. Voir, ils évoquent les époques différentes. Exemple : le toponyme polonais *Kaliningrad* est une translittération de l'actuel nom russe *Калининград*, mais avant 1946, le nom polonais de cette ville était *Królewiec*, encore avant, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle la ville appartenait au Royaume de Pologne en tant que *Królowgród*. La ville fut fondée par les chevaliers teutoniques au nom du roi tchèque sur le territoire prussien. La ville portait donc le nom *Königsberg* en allemand, *Regiomontium* (de *Mons Regius*) en latin, *Kunnegsgarbs* en prussien, *Karaliaučius* en lituanien, *Кёнигсберг* en russe. Suite à la prise de la ville par l'Armée Rouge en 1946, la ville a été nommée *Kalinigrad* en l'honneur de Michail Kalinin et a des équivalents en correspondance dans les langues mentionnées ci-haut. L'emploi des toponymes actuels ou ceux de l'époque antérieure à 1946 renvoie donc à une réalité différente et à un contexte historique différent.

Ainsi, les noms comme la *Perse* et *l'Iran*, ou *Leningrad* et *Saint-Pétersbourg* réfèrent au même objet mais ont un sens différent, d'après la théorie fregienne. La

phrase : *Nicolas est né à Leningrad et il est mort à Saint-Pétersbourg* n'équivaut pas à la phrase : *Nicolas est né et mort à Saint-Pétersbourg*. D'après la première phrase, on déduit que Nicolas est né après 1924 et il est mort après 1991. On peut comprendre ce point encore d'une autre manière : non seulement ces noms ont un sens différent mais aussi ils réfèrent à des objets différents, car ils correspondent à des étapes différentes de l'histoire de la ville. Ainsi, nous pouvons faire référence à la problématique de Paveau, du toponyme en tant qu'organisateur de la mémoire collective.

On observe qu'une nouvelle vague de transformation toponymique a affecté tout particulièrement les odonymes, plateonymes et autres toponymes polonais symbolisant l'époque communiste, après l'effondrement du système communiste en 1989. Mais puisque le changement est relativement récent, on rencontre encore aujourd'hui l'usage des endonymes historiques, comme *Plac Czerwonej Armii* ('la Place de l'Armée Rouge') à Opole et le nouveau nom introduit en 1991 - *Plac Mikolaja Kopernika* ('la Place Nikolas Copernic').

Nous aimerions ici nous arrêter sur ce point à savoir que la toponymie présente un caractère particulièrement dynamique car il ne s'agit pas seulement de l'évolution des toponymes, qui est un processus assez lent, mais nous constatons qu'elle est pleinement intégrée dans le champ des enjeux politiques. Les derniers événements liés au « printemps arabe » ont amené à des changements radicaux dans la nomenclature des unités administratives et des entités topographiques des pays dans lesquels la révolution a eu lieu. Le changement le plus visible de la nomenclature toponymique après chaque transformation politique radicale dans les pays laisse des traces comme les endonymes et exonymes historiques. Ceux-ci sont aujourd'hui la plus grande preuve de l'enjeu politique des toponymes, où les notions de pouvoir et de systèmes politiques se manifestent et où l'on voit les marques des époques. Toutes les transformations politiques nécessitent une surveillance constante de la part des commissions toponymiques dans le monde entier.

## 4.4. Translittération

La dernière question qui nous paraît problématique dans les travaux sur la standardisation est la translittération des noms étrangers. Tout d'abord, remarquons que le choix des règles de transcription est autonome dans chaque pays, mais qu'il y a des règles de translittération qui sont recommandées par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). Sans doute, est-il impossible de tout homogénéiser. Il y a des formes toponymiques que l'on choisit pour une littérature spécialisée, scientifique et il y a d'autres systèmes que l'on choisit pour les médias, les écoles, etc.

Le GENUNG élabore et recommande aussi des systèmes de romanisation fondés sur des principes scientifiques pour chacune des langues qui emploient une écriture autre que latine<sup>122</sup>.

---

<sup>122</sup> Au sein du Groupe de travail sur les systèmes de romanisation, les experts travaillent et visent à parvenir à un accord sur de tels systèmes. Les langues pour lesquelles des systèmes de romanisation ont été établis conformément aux résolutions adoptées par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques sont les suivantes : amharique, arabe, siamois, bengali, bulgare, chinois, grec, gujarati, hébreu, hindi, kannada, khmer, cyrillique de Macédoine, malayalam, marathi, mongole (en Chine), népalais, oriya, perse, punjabi, russe, serbe, tamil, telugu, thaï, tibétain, ouïghour, ourdou. Les autres langues pour lesquelles des systèmes de romanisation sont en cours d'élaboration mais qui n'ont pas encore été recommandés par des résolutions adoptées lors des Conférences des Nations Unies sont les suivantes : arménien, birman, biélorusse, coréen, dzongkha, géorgien, japonais, kazakh, kirghize, lao, maldivien, mongole (cyrillique), pashto, singhalais, tadjik, tigrinya, ukrainien. GENUNG Manuel de normalisation (2007).

## Thai

The United Nations recommended system was first approved in 1967 (resolution I/14), based on the modified general system of the Royal Institute of Thailand. The table and notes on its application were published in vol. II of the conference reports<sup>37</sup>. A revised version of the system was officially endorsed by the government of Thailand in 2000. This was approved at the Eighth United Nations Conference for the Standardization of Geographical Names in Berlin, 2002, based on a document submitted by Thailand<sup>38</sup>.

Thai uses an alphasyllabic script. In Thai writing word division is not ordinarily indicated which may complicate the romanization. The romanization system is not reversible to its original script form.

### Romanization

Thai characters are romanized in two ways depending on whether they denote syllable-initials or syllable-finals. The romanization of syllable-finals is indicated in parentheses.

1 ก (k)	8 จ ch (t)	14 ฉ d (t)	20 ฌ d (t)	26 ฎ b (p)	34 ญ y	38 ฝ s (t)
2 ข kh (k)	9 ฌ ch (t)	15 ฏ t (t)	21 ฐ t (t)	27 ฏ p (p)	35 ฐ r (n)	39 ษ s (t)
3 ฌ kh (k)	10 ฌ ch (t)	16 ฑ th (t)	22 ฒ th (t)	28 ฬ ph (p)	36 ฒ l (n)	40 ฌ s (t)
4 ฌ kh (k)	11 ฌ s (t)	17 ฌ th,d(t)	23 ฌ th (t) <sup>A</sup>	29 ฝ f (p)	37 ฎ w	41 ฌ h
5 ฌ kh (k)	12 ฌ ch (t)	18 ฌ th (t)	24 ฌ th (t)	30 ฬ ph (p)		42 ฬ l (n)
6 ฌ kh (k)	13 ฌ y (n)	19 ฌ n (n)	25 ฌ n (n)	31 ฬ f (p)		43 ฌ o <sup>B</sup>
7 ฌ ng(ng)				32 ฌ ph (p)		44 ฌ h
				33 ฌ m (m)		

<sup>A</sup> Combination ฌ is romanized s if so pronounced.

<sup>B</sup> See note 5.

### Vocalic nuclei and special characters (\* stands for any consonant character)

1 •๐ a	3 •๐๐• a	5 •๐๐ an	7 •๐ i
2 •๐ a	4 •๐ a	6 •๐ am	8 •๐ i

<sup>37</sup> United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names. Geneva, 4-22 September 1967. Vol. II. Proceedings of the Conference and technical papers, pp. 122-123.

<sup>38</sup> Principles of Romanization for Thai Script by Transcription Method. Eighth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names. Berlin, 27 August – 5 September 2002. Document E/CONF.94/INF.41.

Document 6 : Extrait d'une table de translittération de l'alphabet thai (source : GENUNG 2006).

Le groupe de travail sur la romanisation a été constitué pour convertir les systèmes d'écriture non romains dans l'alphabet latin. Cette diversité de méthodes,

souvent peu scientifiques, suscite des difficultés considérables sur le plan de la communication. Quand on parle de translittération ou de codifications de l'écriture nous nous trouvons immédiatement et automatiquement dans le domaine de la langue, donc linguistique, et non du lieu, qui est un domaine géographique.

La huitième Conférence a relevé que la translittération des noms géographiques de l'écriture d'une langue dans celle d'une autre, comme la romanisation, ne permettait pas, habituellement, d'indiquer quelle était la prononciation correcte de ces noms aux personnes ne connaissant pas la langue de départ. Cette observation nous paraît très tardive, sachant que chaque transfert de noms propres d'une langue à l'autre, même dans la version originale écrite, provoque sa modification à l'oral, voire son altération. Des altérations de la prononciation des toponymes sont surtout observables dans le cas de la translittération. Nous l'avons observé également dans l'exemple du toponyme translittéré *Moskva*, cité dans la définition en tant que l'endonyme. L'ONU, dans la romanisation, n'utilise que la translittération (et non la transcription), et cela sans indications phonétiques ; selon les principes de la normalisation onusienne, ce n'est pas une exonymisation.

Il nous est difficile d'accepter les toponymes translittérés en tant qu'endonymes. Les tables de translittération préparées par les experts du GENUNG de chaque pays ne contiennent pas de transcription, ni d'indications phonétiques. De plus, les tables de translittération sont élaborées en fonction de l'alphabet anglais. Nous savons très bien que la prononciation des mêmes lettres diffère d'une manière plus ou moins considérable entre les langues et à l'inverse, la représentation écrite des phonèmes est bien loin d'être uniforme entre les langues. Il y a aussi des phonèmes existant uniquement dans certaines langues. Ils ne peuvent donc pas avoir de représentations écrites dans les autres langues. D'ailleurs, les différences de prononciation sont remarquables même entre les langues ayant le même système d'écriture. Par exemple la lettre c à laquelle correspond dans la langue polonaise le phonème (ɕ) correspond dans les langues germaniques et romanes aux phonèmes (s) et (k). Par ailleurs, si les signes diacritiques, qui changent la prononciation des lettres, doivent être respectés dans les toponymes selon les recommandations onusiennes, il est étonnant pourtant que la prononciation originale ne soit pas prise en compte.

La transposition des toponymes entre les langues ayant différents systèmes d'écriture ne peut pas se faire par une simple substitution des lettres ou des signes selon une table qui fixe une lettre de l'alphabet latin à un signe d'un autre système d'écriture. Ainsi, le toponyme *Moskva*, translittéré selon les tables onusiennes, n'est pas identique à

l'endonyme prononcé (\*maskva). Et sans chercher trop loin, l'exemple du non-respect des règles de translittération, dans le cas du patronyme du président russe, Vladimir Poutine, relève de la simple rationalité. La translittération des signes cyrilliques *Пу́тин* aurait donné ces lettres : *Putin*. C'est ainsi que l'on translittère ce nom dans les langues polonaise, anglaise et autres. Etant donné la prononciation française de cette translittération, le choix de l'écriture *Poutine* permet d'imiter la prononciation originale. Par conséquent, la translittération ne peut pas être identique vers toutes les langues si on ne donne pas d'information sur la prononciation (donc la transcription).

Comme le remarque Thiéroult (2007), « la normalisation à large échelle pose la question de la normalisation linguistique à l'aide d'un système d'alphabet latin, donc de la romanisation d'autres systèmes de graphies et d'écriture par la transposition et la translittération ». Thiéroult souligne ici l'importance du travail linguistique effectué et de la place qu'a dû prendre l'API pour permettre une transcription adéquate. Nous sommes bien d'accord avec la nécessité d'utiliser la transcription phonétique dans la translittération et la transcription toute seule en tant que simple information sur la forme orale du toponyme car l'aspect oral du toponyme est malheureusement omis dans les travaux de la normalisation des noms géographiques de l'ONU (cf. GENUNG 2006).

## **Chapitre 5 : Vers une méthode d'analyse d'exonymes : la *toponymie synchronique-contrastive***

Ayant exposé les diverses théories et les réflexions qu'elles nous ont inspirées, nous souhaitons dès lors, présenter l'exonymisation française selon une modalité pratique.

Traditionnellement, on associe la toponymie à une étude étymologique des sources de toponymes, de leur éventuelle signification et des substrats ou superstrats linguistiques. Il s'agit là d'une approche purement diachronique. Depuis le XIXe siècle, jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses études ont été faites dans ce domaine et nous avons pris appui sur quelques-unes d'entre elles dans le chapitre présentant la toponymie française et polonaise.

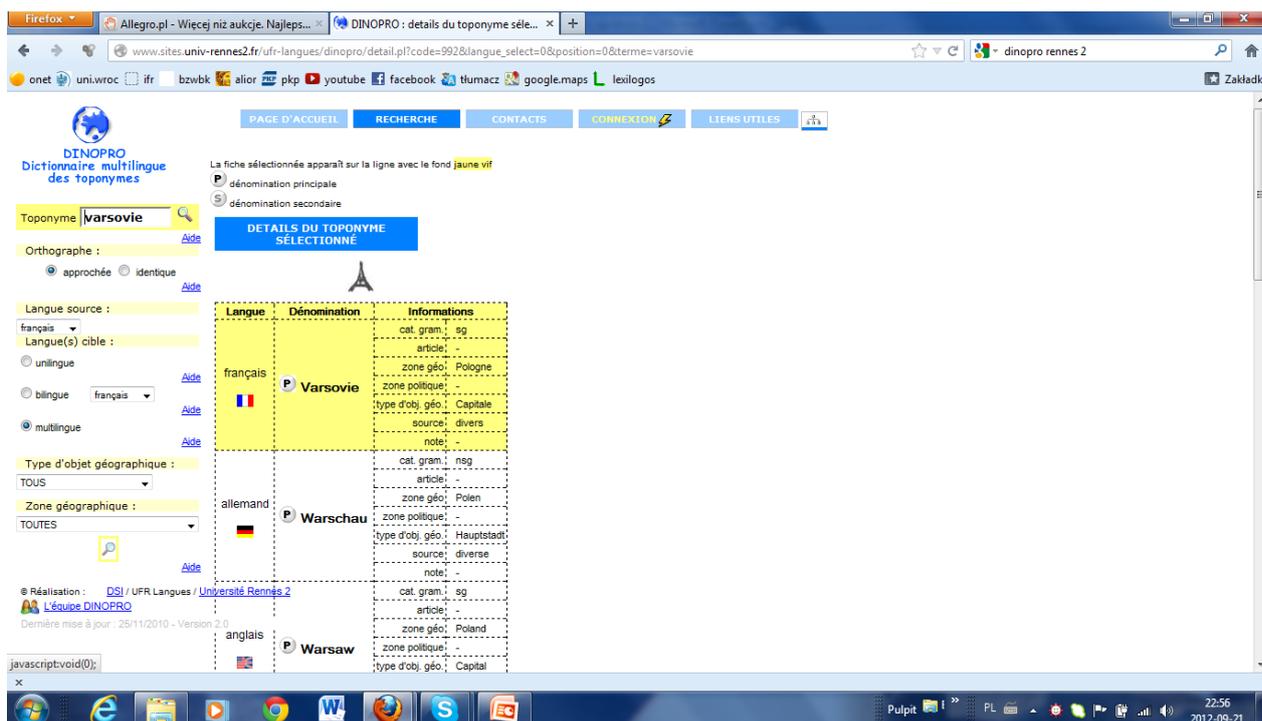
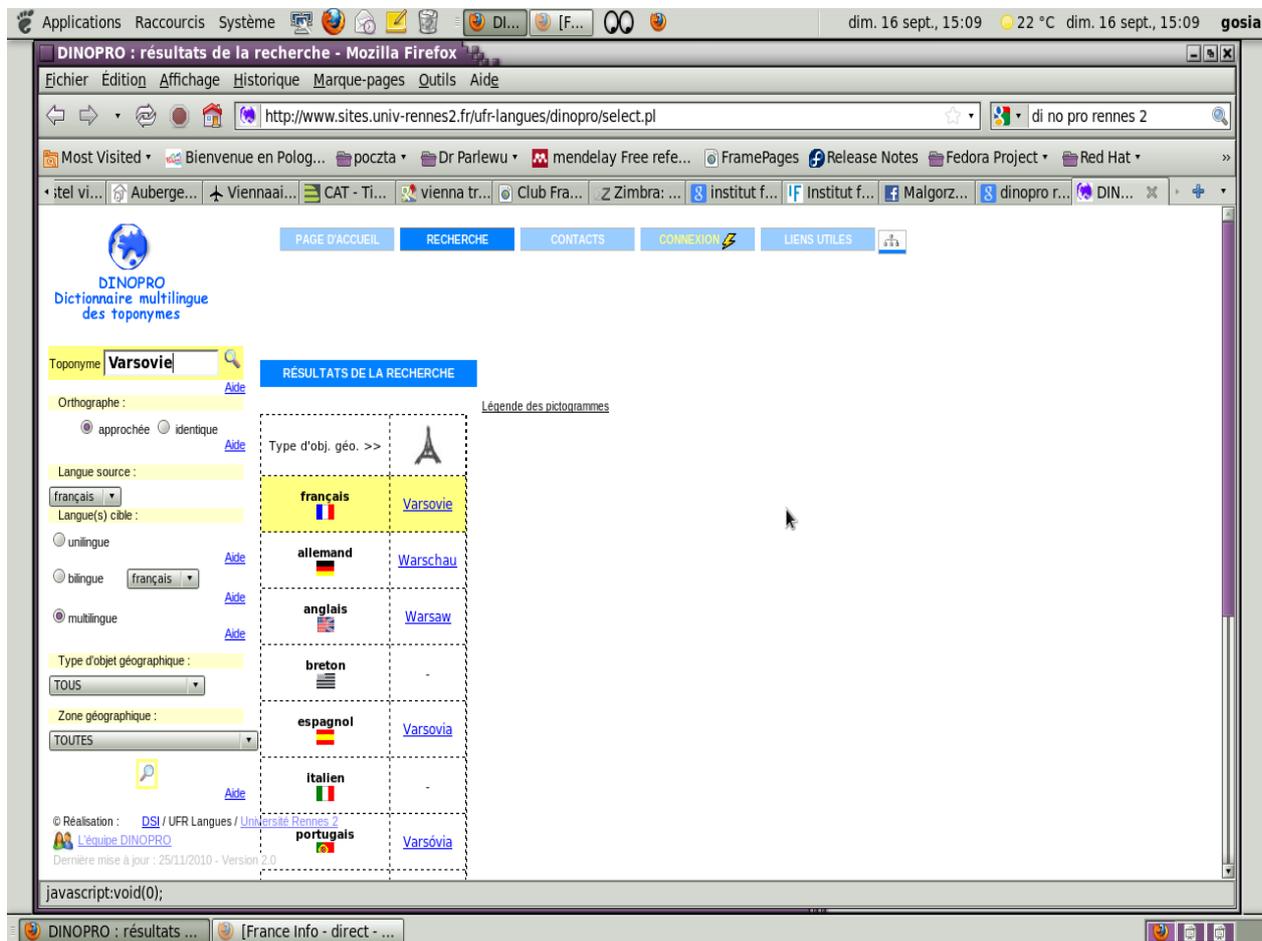
Notre approche, qui est une approche assez récente, complètement à l'opposé de ce que l'on connaît traditionnellement, est une étude qui ne s'intéresse plus à l'étymologie des toponymes, mais à leur structure interne, à leurs propriétés syntaxiques et, éventuellement, à leur normalisation.

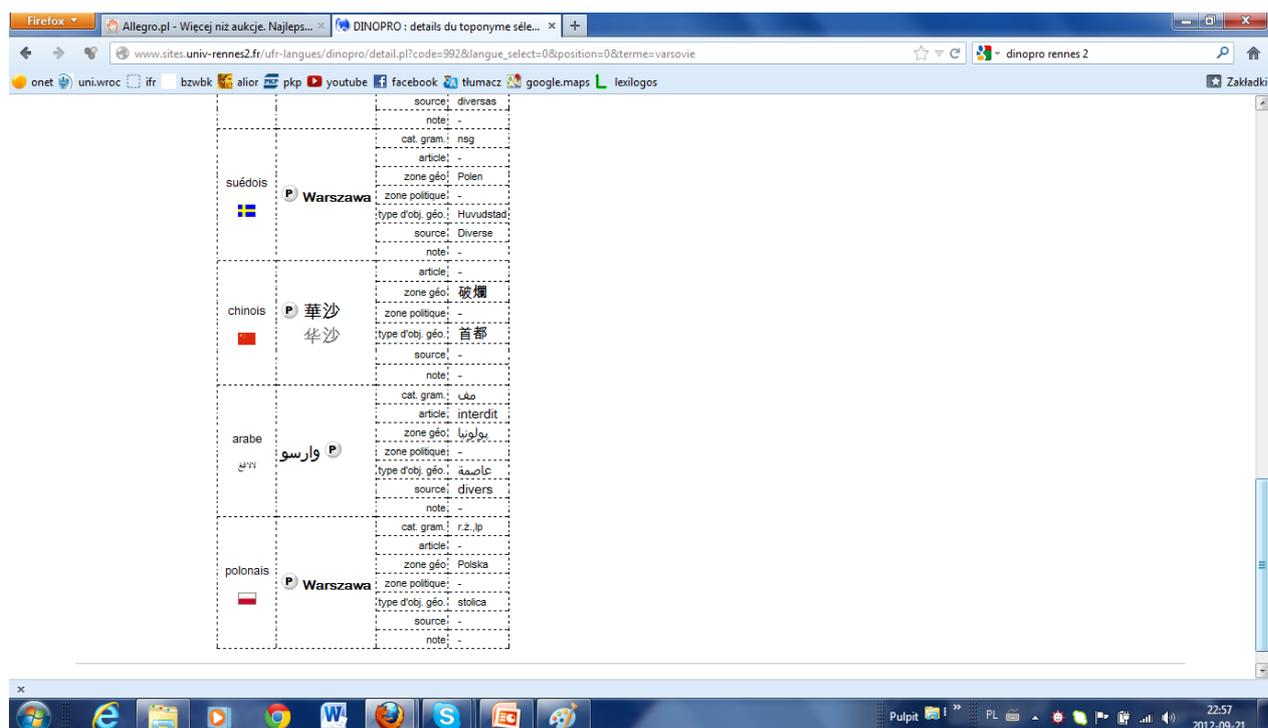
L'analyse que nous aimerions présenter dans ce chapitre n'est donc pas une recherche étymologique des toponymes, mais une analyse synchronique afin d'observer leur état actuel, et de constituer un inventaire des formes de toponymes. Nous nous concentrerons sur les toponymes français pour les objets du territoire de la Pologne actuelle. Nous appellerons cette approche, la toponymie synchronique, et par extension- puisqu'il s'agit de deux langues-, la toponymie synchronique-contrastive.

Plusieurs centres universitaires mènent des travaux sur les toponymes dans l'optique synchronique-contrastive ; des chercheurs travaillent en collaboration au sein des universités, des commissions nationales et des institutions internationales comme l'ONU, à l'élaboration d'une normalisation des noms géographiques. Une telle recherche est menée entre autres, à l'Université Rennes 2 dans le laboratoire LIDILE, EA 3874, par une équipe travaillant sur le projet DiNoPro – Dictionnaire des Noms Propres-, un projet multilingue de création d'une base de données de toponymes disponible dans une dizaine de langues modernes, dont le français et le polonais, ainsi qu'une description linguistique et lexicographique des toponymes.

Ci-dessous, nous présentons l'application des études synchroniques sur les toponymes, sous forme d'une base de données DiNoPro, où l'on trouve des toponymes

du monde entier, disponible dans une dizaine de langues. La base de données est accessible en ligne, et les critères de recherche sont différents (bi- ou plurilingue, zone géographiques, objet géographique, etc.). Nous avons choisi un simple exemple, celui du nom *Varsovie* :





Captures d'écran 1-3 Exemple de toponyme Varsovie dans la base de données DiNoPro, consultées le 16 et le 21 septembre 2012.

Dans ce chapitre, nous présenterons une étude contrastive des toponymes à laquelle nous avons participé au sein du groupe de recherche du laboratoire LIDILE. Les méthodes d'analyse élaborées et utilisées par les chercheurs de ce groupe seront dans la suite modifiées et appliquées lors de l'analyse de notre corpus.

## 5.1. Structure des toponymes

Les études linguistiques contemporaines sur la morphologie et la syntaxe des noms propres ainsi que des analyses cognitives ont mis en lumière certains aspects des noms propres qui pendant longtemps étaient restés inaperçus (cf. les chapitres sur la grammaire des noms propres et le prototype). La notion de toponyme, un nom propre de lieu, nous fait d'abord penser aux noms tels que *Paris, Sahara, les Alpes*, qui en sont des exemples typiques, les plus proches du prototype, que nous avons décrit. Ce type de toponymes ne nous permet pas, ni par le sens, ni par la forme, de deviner la nature de l'objet topographique ou son origine. Cependant, il y a aussi un grand nombre de toponymes qui indiquent la nature de l'objet topographique à l'aide d'un substantif

générique, comme *Monts de Vaucluse*, ou *Mer Baltique* ou d'un adjectif *Alpes Maritimes*. On trouve également de nombreux toponymes qui peuvent être considérés comme une sorte de description (métaphorique ou réelle) de l'objet topographique : *Mont Blanc*, *Mer Morte*. Cette différence de nature sémantique fait traditionnellement se répartir tous les toponymes en deux groupes opposés : les toponymes transparents et les toponymes opaques, du point de vue lexical. Et puisque l'on rencontre assez souvent ces deux types d'éléments au sein d'un toponyme, on parle aussi de toponymes mixtes.

Les toponymes transparents sont d'habitude composés d'adjectifs ou de noms communs, que l'on appellera (d'après la nomenclature onomastique) des « appellatifs ». Ils s'opposent aux noms opaques, dits « propriaux », qui sont des noms propres par excellence. Dans la nomenclature polonaise, ces éléments sont appelés respectivement : « *apelatyw* » ou « *nomen appellativum* » et « *onim* » ou « *nomen proprium* ».

La division en toponymes simples et composés est une autre distinction des toponymes, au niveau morphologique. Précisons : les toponymes simples sont des morphèmes lexicaux indivisibles en d'autres mots ou en morphèmes lexicaux. Ils sont donc composés d'un seul élément, d'habitude proprial : *Paris*, *Afrique*, *Maldives*, mais aussi appellatif : *République* (arrêt de métro), *Bath* (angl.), *le Havre*. Ces derniers sont des toponymes simples transparents, constitués à partir de noms communs. Ils ont quand même le statut de noms propres, car même si on peut comprendre leur sens premier, par le processus d'onymisation, il est mis en arrière-plan, voire oublié. Le sens premier ne joue plus aucun rôle dans leur emploi ou dans leur fonctionnement, car ces toponymes ne servent qu'à nommer et par conséquent, identifier un lieu.

À l'intérieur des toponymes complexes, nous distinguons au moins deux éléments. Ils peuvent être opaques ou transparents, ces derniers correspondent quasiment toujours aux *nomina appellativa*, tandis que les noms opaques sont tous des *nomina propria* (du point de vue synchronique). Souvent, les toponymes sont composés de ces deux éléments en même temps, donc mixtes, comme *mer* (appellatif) *Baltique* (proprial), mais ils peuvent aussi bien n'être composés que d'éléments de la même nature : *Mont* (appellatif) *Blanc* (appellatif) ou *Guyane* (proprial) *française* (proprial).

Par ailleurs, parmi les éléments qui composent un toponyme complexe, nous pouvons observer très souvent une relation de détermination. Ainsi, d'un point de vue fonctionnel, les éléments des toponymes composés sont appelés génériques (qui sont déterminés) et spécifiques (qui déterminent l'élément générique). Observons l'exemple de Guyane française : *Guyane* - est un élément générique, tandis que *française*- est un élément spécifique, qui détermine *la Guyane*. Cela est encore plus évident dans le cas

d'éléments appellatifs, comme *Mont* – générique et *Blanc* – spécifique, car les structures des toponymes opaques sont parfois difficiles à analyser.

Toujours en ce qui concerne les toponymes composés, du point de vue morphologique, nous distinguons les toponymes avec des éléments détachés, comme *New Delhi*, *Polynésie Française*, *Bosnie-Herzégovine* et soudés, comme *Château/neuf*, *Święto/krzyskie (voïvodie)*, *Libre/ville*. Néanmoins, si dans la toponymie contrastive on est toujours capable d'indiquer un toponyme composé qui est détaché, et ce même dans les langues étrangères qui ne sont pas forcément parlées ou comprises, dans le cas des toponymes composés-soudés nous sommes obligés d'avoir une certaine connaissance linguistique pour que le toponyme révèle à nos yeux sa structure composée. Exemple : *Ox/ford*, *Wolfs/burg*, *Volgo/grad*, *Biały/stok*. Parfois la transparence partielle d'un morphème lexical suffit à nous permettre de classer un toponyme soudé en tant que composé, ex : *Château/giron*, *Po/morze*, *Mont/pellier*.

Selon Willy Van Langendonck (2015), qui envisage les toponymes sous l'aspect anthropocentrique, on peut distinguer dans certains toponymes des suffixes caractéristiques :

- land – « terre » en anglais, qui donne dans *Finland* « la terre des Finnois »
- mörk « terre » en islandais et en danois : -mark qui donne *Danmark* « terre des Danois »
- borg « forteresse » suédois et islandais ou encore sa version francisée -bourg
- spitze « pointe » en allemand
- horn « corne » en allemand
- ås « colline » en suédois
- stan « pays » en ourdou
- sjö(n) « lac » en suédois (dans *Genèvesjön*)
- älv « fleuve »

Ce que Van Langendonck appelle les « suffixes », ce sont simplement des éléments appellatifs génériques, considérés dans la toponymie synchronique-contrastive et l'analyse fonctionnelle (cf. sous-chapitre suivant), comme des éléments soudés des toponymes composés. On les appellera ici des morphèmes lexicaux.

Selon nous, les suffixes sont des éléments de différent type que l'on peut distinguer dans les toponymes. Par exemple : *-gne* présent dans les noms des régions : le français Bretagne, Gascogne, Champagne, et son équivalent polonais *-nia* *Bretania*, *Gaskonia*, *Szampania*, etc., ou encore un autre suffixe polonais *-cja* pour les noms de pays et des régions : *Szkocja*, *Slowacja*, *Grecja*, etc.

D'un point de vue syntaxique, les éléments des toponymes composés peuvent être juxtaposés: *Kędzierzyn-Koźle*, *Buda|pest* ou coordonnés : *Ille-et-Vilaine*, *Trinidad et Tobago*. Dans ces cas-là on parle de la structure parataxique. Nous pouvons retrouver en plus des appositions, aussi bien avec des éléments détachés : *désert Gobi*, *Cape Town* (ang.), que soudés : *Kapstadt* (all.). Néanmoins, les éléments des toponymes composés constituent le plus souvent une structure hypotaxique avec des éléments formellement subordonnés. Ce sont des toponymes composés avec un adjectif épithète : *Mer Rouge*, *Nowy York*, *Guyane française* ; avec un nom au génitif : *Kap der Guten Hoffnung* – *Przylądek Dobrej Nadziei*, *Cieśnina Beringa*, *Morze Barentsa*. Il faut remarquer ici que dans les toponymes composés polonais un nom fléchi au génitif est uniquement un anthroponyme ou un nom abstrait. Les autres noms prennent une forme d'adjectif : *Kanał Sueski*, *Gujana Francuska* avec de très rares exceptions parmi lesquelles on compte surtout des noms désignant les systèmes politiques<sup>123</sup> : *Stany Zjednoczone (nom+adj. au nominatif) Ameryki-(Gén.) Północnej-(adjectif au génitif)* (litt. « Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord »), *Republika Korei-(nom au Gén.)* ('la République de Corée') (par contre : *Korea Południowa -(adj.)-* 'la Corée du Sud').

Entre ces deux éléments peut apparaître une préposition : *Vern sur Seiche*, *Frankfurt nad Menem*, *Bergen an See* (allemand. 'montagnes près mer') *Etats-Unis d'Amérique*. Nous voyons que les toponymes peuvent avoir des structures différentes selon les langues. La préposition *de* dans les toponymes français correspond au génitif ou à l'adjectif des toponymes d'autres langues : *Stany Zjednoczone Ameryki Północnej - Etats-Unis d'Amérique*, *Suezkanal* (allemand.) – *Canal de Suez*.

## 5.2. Analyse fonctionnelle

Basée sur les dichotomies des éléments composant le toponyme : générique en opposition au spécifique et appellatif en opposition au proprial, la méthode d'analyse, dite « l'analyse fonctionnelle », a été élaborée par la Commission nationale de toponymie, appliquée par le GENUNG et adaptée par l'équipe DiNoPro de l'Université Rennes 2<sup>124</sup>.

123 Les noms désignant les systèmes politiques sont des noms officiels des pays, ainsi ils font partie des choronymes (cf. chapitres 1 et 2 de la partie I).

124 Les éléments « générique – spécifique » apparaissent dans les descriptions des toponymes proposées par le Groupe d'Experts des Nations Unis pour les Noms Géographiques (GENUNG), ainsi que par la

Une telle description des toponymes permet de spécifier la structure du toponyme en distinguant dans les toponymes composés des éléments principaux, qui sont déterminés, et leurs compléments, donc les déterminants, post ou pré posés. Cette analyse sert, entre autres, à déterminer pour chaque langue les structures toponymiques possibles et à permettre ainsi des analyses contrastives des toponymes<sup>125</sup>.

Nous nous servons de cette analyse pour observer comment se passe la migration des toponymes polonais vers la langue française. Le but de cette analyse sera de décrire les différences structurelles entre les toponymes de différentes langues, sans entrer dans les détails sémantiques, ainsi que de voir le niveau de modification des endonymes et la ou les façon(s) d'envisager la création des exonymes (que nous appelons « l'exonymisation »).

Comme dans la description de la structure des toponymes présentée dans le sous-chapitre précédent, dans l'analyse fonctionnelle on divise les toponymes d'abord en simples, comme *Warszawa*, *Loire*, puis en composés, comme *Alpes Maritimes*, *Wielkopolska*, que l'on divise encore en détachés et soudés. Cette distinction peut être située sur le plan morphologique. Ensuite, on divise les toponymes en transparents et opaques du point de vue de la sémantique (comme dans la description de la structure des toponymes, ci-dessus). La transparence de la plupart des toponymes complexes, endonymes et exonymes, permet de décrire dans un premier temps leurs constituants à l'aide d'une double dichotomie, en distinguant l'appellatif et le proprial, quelle que soit la catégorie du mot (adjectif ou nom) ; ensuite, du point de vue de leur fonction au sein du toponyme composé on distingue les éléments déterminants et déterminés, que l'on appelle spécifique et générique. Cela sert à décrire leur relation de détermination qui sera présentée à l'aide d'exemples schématiques et de toponymes.

Selon les analyses translangagières et contrastives, on peut formuler quelques définitions, qui sont les suivantes :

---

Commission nationale de toponymie et l'Institut géographique national. Löfström J., Schnabel-Le Corre B. (2005). « Description linguistique en toponymie contrastive dans une base de données multilingue ». CORELA - Numéros thématiques | *Le traitement lexicographique des noms propres*. Publié en ligne le 02 décembre 2005. URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1167> (Consulté le 20.09.2014).

<sup>125</sup> Nous avons mené notre analyse dans une optique synchronique à l'égard des contrastes entre les structures des toponymes. Nous avons observé plus de ressemblances structurelles entre les langues française et polonaise qu'entre les langues française et polonaise et les langues germaniques. Cf. Mandola (2015a).

- Le constituant proprial d'un toponyme se base sur un nom propre déjà existant ou sur un dérivé de celui-ci : *Guyane française, Scottish Highlands*, etc., surtout si c'est un élément spécifique.

- L'élément appellatif figure rarement tout seul, et on ne rencontre jamais seul un appellatif de type classificateur, mais le type : *République, les Halles, Orangerie* est assez fréquent dans l'urbonymie.

- Le constituant appellatif générique d'un toponyme composé indique à quelle catégorie d'objet toponymique l'objet en question appartient. Donc il est souvent un classificateur de toponyme, ex. *le lac Victoria, Bearlake (angl.), Mont Blanc*. Mais il y a des exceptions : comme *la mer Morte* qui n'est pas une mer mais un lac. Il est donc appelé dans ce cas-là un « faux générique » du point de vue géographique mais pas toponymique. Sans poursuivre plus en détails les exceptions, nous pouvons proposer une règle générale disant que l'élément appellatif générique fonctionne en tant que « classificateur » indicateur de nature et de type d'objet topographique.

- L'élément spécifique, proprial ou appellatif, s'ajoute à l'élément générique pour distinguer le toponyme en tant que nom propre (surtout si le générique est un classificateur), ex. *Mer Rouge, Montagnes Rocheuses*, ou pour le distinguer des autres toponymes de la même catégorie, ex. *Guyane française, Tatry Wysokie*, etc.

Ainsi, on divise les toponymes selon plusieurs critères :

Critère sémantique

<b>APPELLATIF</b>	<b>PROPRIAL</b>
Grande	Bretagne
Mer	Baltique

Critère fonctionnel (dans un toponyme composé soudé ou détaché)

<b>GENERIQUE</b> (qui est déterminé)	<b>SPECIFIQUE</b> (qui détermine)
Ville-	neuve
Guyane	française

Les éléments propriaux reçoivent le symbole P, appellatifs A, génériques g et spécifiques s. Selon cette description symbolique, les toponymes sont présentés de la manière suivante :

Les toponymes simples

As : qui représentent un cas assez rare d'onymisation des noms communs, ex : Gares, Orangerie

Ps : qui ne constitue pas d'unité du vocabulaire commun, comme nom commun, adjectif ou mot grammatical (par exemple une locution prépositionnelle) (Löfström, Schnabel-Le Corre 2005), ex: Vistule, Polska, Telč.

Les toponymes composés sont présentés ainsi :

Wielkopolska	Grande Pologne
<b>As+Pg</b>	<b>As+Ps</b>

L'endonyme composé soudé et l'exonyme composé détaché ont les mêmes structures selon l'analyse fonctionnelle.

Dans les toponymes composés, nous pouvons distinguer les catégorisations suivantes :

Ps pour proprial spécifique,  
Pg pour proprial générique  
Ag pour appellatif générique,  
As pour appellatif spécifique.

Ces catégories permettent d'analyser en synchronie la structure des toponymes complexes d'une langue. Le marquage conceptuel (à l'aide des symboles) s'oppose à l'analyse diachronique ou étymologique des toponymes et présente l'avantage d'être applicable aussi bien à l'analyse des endonymes qu'à celle des exonymes d'une même langue, ou de plusieurs langues, car on se trouve à un niveau assez abstrait d'analyse. Grâce à ce procédé, la comparaison entre les langues est plus facile et plus claire car elle se produit sans que l'on ait besoin de rentrer dans les détails d'une analyse morphologique poussée ; en effet, nous savons que les constituants appellatifs appartiennent à différentes classes de mots (adjectifs, noms, mots grammaticaux), comme les propriaux, tels France, française, qui selon l'analyse fonctionnelle ont la même valeur, mais des fonctions différentes. Ainsi les toponymes d'une langue et d'une autre, peuvent facilement être analysés dans une approche contrastive.

Les toponymes composés présentent presque toujours la combinaison entre un constituant générique (appellatif ou proprial) et un constituant spécifique (appellatif ou proprial également). Comme nous l'avons dit, la structure hypotactique est la plus fréquente. Les combinaisons suivantes sont possibles :

Ag+Ps	Pg+As	As+Ag	Ag+As
As+Pg	Ps+Ag	Ps+Pg	Pg+Ps

Un appellatif générique, qui est le plus souvent un élément classificateur comme mer, rue, montagne, nécessite un élément spécifique pour constituer un toponyme. Ainsi, avec un élément spécifique proprial il crée les toponymes mixtes, et avec un élément spécifique appellatif - les toponymes descriptifs.

Il existe aussi des constructions paratactiques, qui sont décrites ainsi :

Trinidad et Tobago	Kędzierzyn-Koźle	Rhône-Alpes
<b>Ps+Ps</b>	<b>Pg+Ps</b>	<b>Ps+Ps</b>

La construction avec une préposition, qui apparaît souvent dans les toponymes français, reçoit un symbole % :

Voïvodie d'Opole  
Ag%Ps

### 5.3. Structure des tables d'analyse

L'étude des exonymes français sera présentée sous forme de tableaux que nous avons conçus pour une analyse détaillée de la structure des toponymes. Les tableaux contiennent plusieurs informations sur des endonymes polonais et sur leurs équivalents français. À l'analyse fonctionnelle présentée ci-dessus nous ajouterons l'information sur la structure interne des toponymes, notamment sur les cas de déclinaison des éléments composant les endonymes polonais. Ceci nous permettra d'effectuer une analyse plus adaptée au polonais. Bien entendu, les endonymes qui se trouvent dans les tableaux sont présentés sous leur forme basique, c'est-à-dire au nominatif.

Les tableaux correspondent aux types d'exonymes à partir desquels nous avons divisé notre corpus et contiennent donc deux éléments principaux : le toponyme polonais et son équivalent français :

Endonyme polonais	g/n	AF	Sous-classe de toponymie	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	AF	Sour ce
-------------------	-----	----	--------------------------	--------------	---------------------------	------------------	-----	----	---------

A ces deux éléments, seront ajoutées les informations permettant de mettre en contraste les endonymes et les exonymes du point de vue morphologique :

- genre et nombre grammaticaux de deux toponymes (cf. grammaire du toponyme et le genre en polonais)
- cas de déclinaison sera mentionné au sein de l'AF des endonymes polonais (uniquement quand on retrouve dans la structure interne des éléments fléchis)
- analyse fonctionnelle (AF) d'endonymes et exonymes modifiée et adaptée selon les besoins de notre analyse.

Par analyse fonctionnelle, nous comprenons la description à l'aide des symboles de la structure des toponymes composés, c'est-à-dire, une distinction entre les éléments propriaux et appellatifs, ainsi que la description des toponymes simples.

Sachant que les éléments des toponymes composés peuvent présenter une relation de hypotaxe ou de parataxe, nous allons distinguer ces nuances à l'aide des symboles :

- les éléments du toponyme composé sont joints à l'aide du signe de l'addition + (Beskid Żywiecki Pg+Ps)
- la préposition est désignée à l'aide du signe % (*Beskid de Żywiec*= Pg%Ps)
- la conjonction « i » = « et » est désignée à l'aide du signe ^ (ex. *Warmia i Mazury* Ps^Ps)
- la relation de détermination réciproque est indiquée à l'aide du symbole <-> (ex. *Warmińsko-Mazurskie* Ps<->Ps)
- l'absence de détermination est indiquée à l'aide du tiret - (ex. *Warmie-Mazurie* Ps-Ps)

Ensuite, à côté de l'endonyme polonais, on trouvera les informations supplémentaires :

- sous-classe de toponyme à laquelle nous avons attribué l'endonyme polonais, selon la terminologie des études onomastiques slaves (voir chapitre sur l'onomastique)
- objet topographique que représente l'endonyme polonais
- localisation géographique de cet objet sur le territoire de la Pologne

Et à côté de l'exonyme français, on trouvera une information supplémentaire :

- la source bibliographique de l'exonyme

Lors de l'analyse, nous allons également présenter la transcription phonétique de certains endonymes.

# PARTIE III PROCÉDÉS D'EXONYMISATION

## DES TOPONYMES DE LA POLOGNE

---

*On analyse les questions et les phénomènes complexes à travers les éléments qui les composent. Il est souhaitable que ces éléments soient à la portée de la connaissance par un contact direct (Russell) et que les relations entre eux soient les plus simples possible. (...) la langue parlée est la base de toutes les langues, et de plus, c'est la base conceptuelle de toutes les réflexions, enquêtes et recherches, et même, de toute activité humaine.*

Jerzy Pelc

*(Język i poznanie - 'La langue et la cognition' - trad. Auteure)*

Dans les deux parties précédentes, nous avons vu dans une large perspective la diversité de points de vue et d'approches selon lesquelles on peut aborder la question du nom propre. Il est difficile de tracer une ligne entre une discipline et une autre. Il y aura toujours des points sur lesquels deux disciplines, voire plus, se croiseront. Tout ce qui concerne la langue concerne la pensée, l'aspect cognitif et l'homme en général. La linguistique et la logique se croisent et à cela se superpose encore l'anthropologie.

Pour les philosophes du langage, le toponyme étant un nom propre de lieu, il devrait être aussi une sorte d'étiquette qui désigne un individu et qui réfère directement à son référent sans passer par le concept. Une étiquette vue de deux manières, soit vide de sens, soit surchargée de sens comme aucune autre unité linguistique. Les anthropologues y voient un moyen de classifier le monde et la société qui, comme nul autre, réfère à un objet de la manière la plus économique. Ainsi, les cognitivistes les

approchent des déictiques, avec bien sûr quelques différences. Les sémanticiens voient dans les noms propres une quantité restreinte de sèmes inhérents mais une possibilité d'avoir un nombre imprévisible de sèmes afférents, voire de virtualiser les sèmes inhérents pour produire un nouveau sens dans le contexte.

D'un point de vue général, dans la linguistique, les « toponymes (et microtoponymes) sont des noms propres dans le sens où ils individualisent un lieu parmi d'autres lieux. C'est cette fonction en particulier qui est mise en évidence et qui se trouve visée lorsqu'ils sont actualisés d'une quelconque manière : pour identifier un lieu, dans le but d'une orientation dans un espace ainsi qu'à l'intérieur d'une conversation, en situation d'interaction linguistique, par et pour des fins de référence » (Thériault dans Leroy : 2004). Les onomasticiens qui travaillent dans une perspective de recherche étymologique et de signification première des noms propres constatent que puisqu'on trouve souvent une référence topographique dans les désignations toponymiques (comme des caractéristiques liées à l'exposition au soleil, au relief, à la nature, à la mise en valeur du sol, aux constructions et travaux des hommes, à l'eau et aux ruisseaux, voire à la végétation et aux nombreux athroponymes : hagioyomes ou patronymes), les toponymes ne sont pas seulement des noms qui ont été créés par l'homme, ils constituent également un facteur très fort d'identification culturelle et territoriale (Camproux 1982: 234).

Les noms géographiques sont sans aucun doute liés à la culture, et ce à différents niveaux. Nous en avons débattu dans les chapitres 2, 3 et 4. Les noms géographiques étrangers, selon Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. (2003 : 79), permettent de s'évader de son propre pays et ainsi d'élargir la pensée humaine. Cela concerne le rôle du nom géographique en tant qu'outil cognitif dans le domaine de la géographie et de l'histoire. Certains noms géographiques (étrangers et nationaux) sont stockés dans l'étape suivante de cognition en tant que preuves des événements historiques, qui à partir de ce moment-là, sont liés étroitement à la culture.

Du point de vue pragmatique, les noms géographiques servent à l'homme à se repérer dans l'espace qu'il habite. Ils sont des signes linguistiques correspondant aux fragments d'une réalité géographique qui existe d'une manière objective (Kornaszewski 1988). Mais tous les lieux ne sont pas distingués par des noms, seulement ceux dont l'homme a fait l'expérience ou qu'il a découvert, d'une manière ou autre. Ainsi nous retournons aux 8 sphères du stockage des noms, distinguées par Zabrocki (cf. chapitre 3

et 4, partie II). Zabrocki n'a pas évoqué la question de l'exonyme et de l'endonyme. C'est nous qui appellerons ainsi les noms géographiques de la sphère 7 et 8. Comme l'ont remarqué Zierhoffer Z. et Zierhoffer K., les noms géographiques peuvent changer de sphères (surtout quand ils sont liés à des événements importants ou symboles culturels). De plus, nous avons montré que les changements de frontières ou une instabilité politique peuvent mener les noms géographiques à changer de sphère. Ils peuvent en effet être inclus ou exclus en même temps (cela dépend du point de vue) de la sphère 6, qui est la sphère d'un pays.

Quant à la normalisation, les noms géographiques de la première ou de la deuxième sphère sont très souvent utilisés de manière familière. Quand les noms apparaissent dans une sphère extérieure, ils deviennent normalisés, et leur écriture, grammaire et prononciation deviennent soumises à la norme linguistique nationale (Kornaszewski 1988). D'après le GENUNG les noms de lieux normalisés référant aux objets géographiques du pays où ils ont été normalisés sont appelés *endonymes normalisés* (GENUNG 2002), par exemple *Warszawa, Paris, London, Italia, New York, etc.* Cela peut être mis en parallèle avec des *exonymes normalisés*.

La question de l'uniformisation des toponymes a été relevée en France déjà au XIXe siècle avec le cadastre napoléonien, encore plus tôt sur le territoire de la Pologne, par des administrations étrangères. Les deux procédés ont cherché à effacer la diversité linguistique. Néanmoins, la normalisation contemporaine des noms géographiques tend à employer à l'international les formes originales des toponymes (donc les endonymes), et cherche, à l'échelle nationale, à sauvegarder les toponymes indigènes (en langues ethniques) et minoritaires. Cela ne veut pas dire que tout exonyme est banni. Nous aimerions présenter les aspects de l'exonymisation et la nomenclature géographique étrangère en tant que processus culturel lié à l'évolution de la langue et au développement de la nomenclature, processus engagé bien avant les XXe et XXIe siècles.

Selon le point de vue que nous développons dans cette thèse, la division entre exonyme et endonyme est une notion synchronique, liée à la géopolitique et à la politique (également linguistique). Les notions d'exonyme et d'endonyme ne sont liées à la langue que de manière superficielle. Elles caractérisent le toponyme, mais par rapport aux frontières politiques des pays.

L'existence des exonymes et des endonymes prouve que les toponymes ne sont pas des unités linguistiques, mais translinguistiques – autrement dit, des unités linguistiques internationales. Souvent, les toponymes présentent quelques caractéristiques d'une langue, mais cela ne veut pas dire qu'ils lui appartiennent. Vu que les toponymes sont très fréquemment utilisés dans les langues étrangères, ils ont souvent leurs équivalents dans ces langues, et ils en ont même plusieurs. Autrement dit, les toponymes sont de grands « nomades linguistiques », et la question de l'endonyme et de l'exonyme relève d'une pure convention, comme les frontières entre les pays et les frontières entre les langues supposées être parlées dans les pays.

Pour analyser l'exonymisation, nous avons étudié plusieurs aspects très complexes de la nature et des champs d'application du toponyme. Ainsi, dans la première partie, nous avons mené une réflexion sur le statut et les fonctions des toponymes et des noms propres. Nous admettons que les toponymes font partie intégrante de la langue, et qu'ils remplissent non seulement une fonction référentielle, qui leur a été attribuée par la logique, mais aussi prédicative, au sein de la langue. Nous avons présenté quelques théories sur les noms propres dans un ordre chronologique, en partant de l'antiquité, et en essayant d'en extraire le plus d'informations possible sur les toponymes, dans la mesure où la plupart des théories logico-linguistiques sur les noms propres ne sont fondées que sur les anthroponymes. Nous avons essayé d'organiser les terminologies toponymiques françaises et polonaises, et nous avons présenté les approches les plus récentes sur les toponymes. Nous avons également tenté d'écrire une grammaire du toponyme. Nous avons présenté les autres fonctions des toponymes : catégorisante, au sein des analyses anthropologiques, locatives, au sein de la géographie, symbolique et identitaire, au sein des études culturelles et ethnologiques, voire créatrice par rapport aux lieux au sein de l'anthropogéographie, et enfin commerciale en tant que branding dans le commerce. Nous sommes bien consciente de n'avoir pas traité tous les champs de recherche en ce qui concerne les toponymes. Il serait impossible de tous les présenter dans le cadre de cette thèse, et ce n'est pas notre objectif. Nous en avons donc choisi quelques-uns.

Dans la deuxième partie, nous avons présenté les deux systèmes toponymiques (français et polonais) à travers la perspective diachronique, ainsi que des enjeux non linguistiques et non onomastiques dans la toponymie. Nous avons étudié

l'influence de la politique sur la toponymie, et des organisations internationales sur leur emploi. Nous avons évoqué la question du purisme linguistique et des politiques linguistiques en France et en Pologne par rapport à la toponymie. Nous avons étudié les problématiques et controverses de la toponymie internationale, et avons essayé d'analyser et réorganiser les définitions de l'exonyme et de l'endonyme proposées par des institutions travaillant sur la normalisation des noms géographiques. Nous nous sommes parfois appuyée sur les théories des noms propres (évoquées dans la partie I) qui ont été négligées dans les travaux de la normalisation et qui, selon nous, méritent d'être prises en considération.

Dans cette partie, nous nous concentrerons d'abord sur la question linguistique (structurelle) des toponymes. Néanmoins, nous retrouverons parfois lors de notre analyse les questions de nature théorique et pratique que nous avons évoquées dans les parties I et II. Comme nous l'avons démontré dans les parties précédentes, elles constituent un enjeu très important dans la toponymie.

Au sein de la toponymie, qui a donné les fondements aux autres sciences toutes récentes, comme socio-toponymie ou microtoponymie, ce sera plutôt la pragmatique qui jouera un rôle primordial dans notre analyse. Plus exactement l'usage officiel et officieux des toponymes polonais dans la langue française, dans une optique contrastive. Dans notre l'approche, nous nous concentrerons sur l'état des toponymes à un moment donné, et, dans le cas de cette recherche, c'est l'état actuel des toponymes qui est pris en considération, c'est-à-dire leur forme et leur structure interne.

Nous avons inclus dans cette partie l'essentiel de notre étude. A partir d'exemples d'exonymes, nous allons observer comment se passe le passage des toponymes d'une langue à l'autre, et quel est l'usage des toponymes polonais dans la langue française (à l'international), dans des publications de différents types, et dans la communication en général.

Parmi les exonymes que nous avons extraits des sources françaises et polonaises, nous avons choisi des exemples de chaque procédé d'exonymisation et nous les avons présentés sous forme de tableaux.

Le regroupement des exonymes est fait selon des critères que nous avons établis nous-mêmes en distinguant les procédés d'exonymisation.

Les exemples du corpus ont été extraits dans un premier temps de brochures et de différents types de publications touristiques rédigées originellement en polonais puis traduites en français. Puis, nous avons inclus des publications rédigées directement en français. Il en résulte un large éventail d'exonymes. Les textes polonais<sup>126</sup> traduits en français contenaient beaucoup plus de traductions et de modifications des toponymes polonais que les textes rédigés initialement en français. Ces derniers étaient par ailleurs beaucoup moins détaillés. Ensuite, nous avons élargi le corpus. Nous avons cherché à consulter les ressources pour le public international, et non uniquement franco-polonais. Nous avons pris en considération le portail *Presseurope* où l'on trouve les textes journalistiques de la presse européenne traduite dans les 24 langues officielles de l'union européenne<sup>127</sup>. Rappelons encore les services créés par les pays à la demande de l'institution de l'Union Européenne comme *Inspire – géoportail* que nous avons mentionné dans le chapitre sur la normalisation.

Enfin, nous avons élargi notre étude au niveau mondial : il s'agit des publications de l'ONU qui sont les publications officielles et les plus importantes du point de vue de la normalisation.

Néanmoins, l'usage le plus important et le plus intéressant des toponymes concerne les réseaux sociaux mondiaux publics car il s'agit là d'un usage populaire. *Twitter, Facebook, Badoo*, ainsi que des moteurs de recherche comme *Google, Bing*, ou bien l'encyclopédie populaire *Wikipédia*, qui est une encyclopédie populaire en ligne accessible et modifiable, sont des sources très riches de toponymes. Les plus grands « transmetteurs » de noms de lieux sont les portails d'adresses, de localisation et de géolocalisation à l'usage public comme *Google Maps* (qui est aussi une application mobile fonctionnant comme GPS) ou le site *Open Street Map* qui est une carte du monde très détaillée. Ce qui la rend intéressante est le fait que tout le monde y a accès et participe à sa création.

Les services de localisation divulguent plus de noms géographiques que les institutions gouvernementales travaillant sur leur normalisation, tout en étant des services commerciaux. C'est pour cela que *Google*, qui est propriétaire de l'application *Google Maps* et *Google Earth*, est constamment invité à des conférences et congrès de l'ONU sur la normalisation des noms géographiques. Ses applications sont accessibles quasiment dans le monde entier (avec quelques restrictions dans certains pays, comme

---

<sup>126</sup> Dans la première étape, nous avons analysé un ensemble très riche de publications de Polska Organizacja Turystyczna – Organisation polonaise de tourisme.

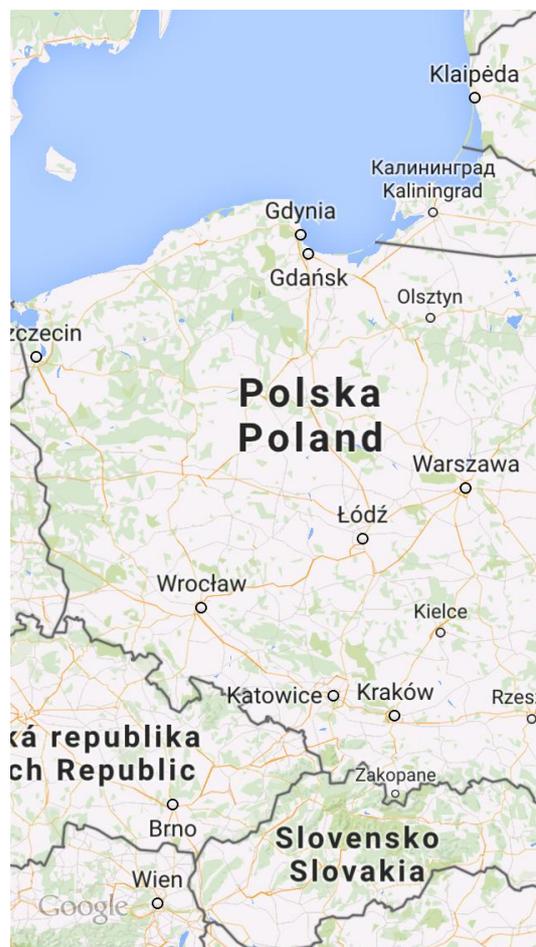
<sup>127</sup> En accord avec les principes européens codifiés depuis le traité de Maastricht.

la Chine ou la Corée du Nord). Ainsi, *Google* est le moteur de recherche utilisé par environ 70 % des internautes dans le monde, et *Google Maps* fournit des cartes de 167 pays. De plus, l'interface de recherche de *Google* est disponible dans plus de 112 langues. Ce qui rend cette application intéressante pour notre étude, c'est le fait que les utilisateurs ont un accès direct non seulement à la base de données mais aussi à la base des noms de lieux. Selon les statistiques, toutes les heures, les utilisateurs de *Google Maps* font 10.000 corrections ou ajouts à *Google Maps*. Cela montre que les utilisateurs participent très activement à la création des cartes, ce qui peut donner des résultats divers. D'une part, il peut apparaître des noms non conformes à l'usage officiel, et d'autre part, les usagers surveillent la correction de ces noms. Ainsi, il s'avère que l'application *Google Maps* est la base de données la plus récente et la plus vaste des noms géographiques car elle est constamment mise à jour par les utilisateurs du monde entier. Par conséquent elle est pour nous une source très riche et très intéressante de noms géographiques.

Les réseaux sociaux qui ont une portée mondiale comme *Google* sont des moyens de divulgation des noms géographiques grâce aux fonctions de localisation et d'identification. Nous avons étudié, à travers l'interface française, les noms géographiques de la Pologne qui apparaissent dans les réseaux sociaux les plus populaires dans le monde occidental, *Facebook* et *Twitter*, et nous y avons trouvé des exemples apparaissant dans notre corpus. Ces réseaux bénéficient de l'aide de traducteurs pour chaque interface, mais ils donnent aussi la possibilité aux usagers de créer les noms géographiques à travers l'application de localisation et d'identification. Pour notre corpus, c'est une source très précieuse de l'usage populaire des toponymes et des exonymes. Voici les captures d'écran de deux cartes de la Pologne, prises au même moment, avec les paramètres de l'interface français. La première est une carte du service de localisation du réseau social *Facebook*, et la seconde vient de *Google Maps* :



Capture d'écran 4 : carte de la Pologne sur Facebook, prise le 22.09.2012.



Capture d'écran 5 : carte de la Pologne sur Google Maps, prise le 22.09.2012.

Au total, nous avons extrait plus de 1000 toponymes différents, dont 600 oïkonymes, 200 urbonymes et 100 hydronymes. Nous avons présenté dans notre thèse environ 300 exemples en tenant à ce qu'apparaissent des exemples de tous les groupes de toponymes. Le corpus est constitué à partir de toponymes polonais dans les publications françaises au niveau lexical. Les fréquences ou les fréquences relatives ne sont donc pas indiquées.

Les exemples d'exonymes ont été regroupés dans 11 tableaux principaux, et certains ont été encore divisés en sous-groupes selon une approche sémasiologique. Nous n'avons pas effectué une analyse onomasiologique selon les types de toponymes, ou selon leurs modes de transfert dans la langue française, mais nous avons dès le départ créé des tableaux à partir des formes d'exonymes. L'objectif de notre analyse est justement l'analyse de l'exonymisation. Ce procédé sera justifié lors de notre analyse.

L'exonyme et l'exonymisation n'ont jamais été définis dans les études traductologiques. Nous nous sommes inspirée néanmoins de quelques définitions du

domaine de la linguistique appliquée à la traduction. Des ouvrages tels que *Routledge dictionary of language and linguistics*, de H. Busmann (1996), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* de J. Dubois et alii, (1994), *Dictionnaire de la linguistique*, sous dir. de G. Mounin (1974), et *Lexis Larousse de la langue française*, de J. Dubois et alii. (2002), nous ont servi de base terminologique pour certaines stratégies d'exonymisation. Puis, *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, sous dir. de Mona Baker (1998) et *Stylistique Comparée du français et de l'anglais* de J.P. Vinay et J. Darbelnet (1968) nous ont servi de base méthodologique dans notre analyse de certaines stratégies (notamment l'assimilation phonétique et morpho-syntaxique)<sup>128</sup>.

Les opérations de traduction présentées dans le dernier ouvrage sont souvent contestées par les linguistes, mais elles constituent une sorte de cadre méthodologique convenant à presque n'importe quelle combinaison de langues, tout au moins des langues principales du monde occidental.

En ce qui concerne les noms propres qui font l'objet de notre thèse, ils sont en majorité composés d'éléments propres. Ils sont définis en tant que privés de sémantisme lexical (voir partie I) et intraduisibles, selon les théories traductologiques. Ainsi, nous ne pouvons pas parler de la traduction<sup>129</sup>, et des sept procédés de Vinay et Darbelnet, ni de l'adaptation, comme la définit *Routledge Encyclopedia*, même si, dans le cas des noms propres, le procédé d'adaptation rend très bien compte des problèmes liés

---

<sup>128</sup> Parmi les publications spécialisées, il faut mentionner « L'étude de l'onomastique dans les traductions littéraires du polonais en français », thèse de doctorat de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, de Lidia Waleryszak (2003) dans laquelle l'auteure analyse la traduction des anthroponymes et des toponymes dans la littérature ; ainsi que la thèse de doctorat « Les Tribulations d'un nom propre en traduction. Étude contrastive du nom propre et de sa traduction à partir d'un corpus aligné de dix langues européennes » d'Émeline Lecuit (2012), étude dans laquelle le polonais est pris aussi en considération. N'oublions pas « Politics and translation » de Schäffner Ch. (2007). Ces publications concernent l'onomastique littéraire et la traductologie. Notre étude reste celle de la toponymie réelle et de son usage, ainsi que l'étude des réglementations internationales de l'usage des toponymes. Ces publications constituent néanmoins une référence intéressante du point de vue de l'analyse contrastive de l'onomastique.

<sup>129</sup> Dans *Routledge Encyclopedia of translation studies*, on parle de l'ensemble des opérations de traduction sous le terme d'adaptation – qui est un mode de transfert d'un texte d'une langue à l'autre, où le texte cible résulte non d'une traduction mais d'une représentation du texte source. Vinay et Darbelnet la considèrent comme un procédé autonome, qui peut être appliqué quand le contexte auquel renvoie le texte source n'existe pas dans la culture du texte cible, c'est une forme de récréation. Georges L. Bastin distingue dans son article « Adaptation » (Baker : 1998) plusieurs modes d'adaptation tels que : omission, expansion, transcription de l'original, exotisation, etc. correspondant aux besoins culturels et sociolinguistiques. Le Dictionnaire de linguistique définit la traduction de la manière suivante : « La traduction consiste à faire passer un message d'une langue de départ (langue source) dans une langue d'arrivée (langue cible). » Dans notre travail, nous voyons que la traduction n'est pas le seul moyen qui permette de « faire passer un message d'une langue à l'autre ». Les toponymes comme les noms propres, constituent un cas particulier pour la traductologie, que nous essaierons, entre autres, d'aborder dans ce chapitre.

à leur transfert. Comme ils n'ont pas souvent d'équivalents dans la langue cible, on leur en crée.

C'est pour cela qu'il faut bien distinguer aussi les termes utilisés par les auteurs mentionnés ci-dessus, comme *traduction* et les procédés comme *modulation*, *transposition*, *adaptation*, etc., de ce qu'on appellera dans notre thèse *translation et transposition*. Nous utiliserons le terme *transfert* pour nommer l'action consistant à faire passer des toponymes d'une langue à l'autre. Et comme nous allons le voir dans la suite de notre analyse, il existe plusieurs procédés pour le faire, car dans la majorité des cas nous allons être confrontés à des toponymes intraduisibles. La translation, appelée aussi *transposition*, est un procédé qui se superpose sur les autres modes de transfert. Ce terme sera défini, d'après Tesnière, plus en détail dans la suite.

Dans les procédés consistant à faire passer des noms propres d'une langue à l'autre, on se concentre plutôt sur la forme que sur le contenu sémantique, à l'inverse de la traduction des noms communs. C'est le signifiant qui est plutôt pris en considération, et non le signifié<sup>130</sup>. C'est la raison pour laquelle les théories et opérations de traductions ne sont pas applicables à tout notre corpus. Nous sommes alors obligée de créer nos propres catégories de procédés de transfert (et non pas de traduction) des noms géographiques polonais dans la langue française et de bien les définir, selon nos propres critères.

Après avoir observé le corpus, nous avons distingué les procédés de transfert suivants<sup>131</sup> : les toponymes dans leur forme écrite originale, le manque de signes diacritiques, l'imitation de la prononciation originale, l'emprunt, l'assimilation, l'exonymisation par l'intermédiaire de langues tierces, latin et allemand, et enfin, la traduction et ses sous-catégories. Les noms de ces procédés coïncident parfois avec des termes déjà connus dans la traductologie et dans la linguistique. Nous leur avons donné une nouvelle définition adaptée à notre corpus.

Dans la présentation de chaque catégorie, l'élément principal est le tableau contenant les exemples les plus représentatifs, accompagné de la définition du procédé, des critères de sélection et des observations.

---

<sup>130</sup> Sauf dans les cas de la vraie traduction des toponymes.

<sup>131</sup> La description des procédés d'exonymisation est partiellement basée sur notre étude préalable d'exonymisation (Mandola 2009) où nous avons extrait déjà les procédés de la traduction des toponymes, de l'assimilation morpho-syntaxique, de la transposition et de l'exonymisation par l'intermédiaire de langues tierces.

## Chapitre 1 : Exonymisation en tant que processus historique

En analysant les exonymes, le chercheur se trouve dans les septièmes et huitièmes sphères de stockage des noms (selon la division de Zabrocki). Il s'agit des noms qui dépassent les frontières du pays et apparaissent dans les langues étrangères. Ce processus, comme le remarquent Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. (2003 : 79), dépend des événements historiques par lesquels les exonymes se sont formés.

Depuis toujours, le mode le plus courant de transmission des toponymes et d'élargissement de la nomenclature géographique étaient les contacts directs entre les groupes ethniques ou leurs représentants. Ces contacts avaient soit le caractère paisible d'un simple voisinage, soit celui plus tourmenté des conquêtes et des batailles, plus fréquent selon Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. Il faut remarquer que l'exonymisation était différente avant l'invention de l'écriture - tous les noms et langues étant alors transmis oralement, et différente encore lorsque les livres représentaient le moyen de transmission principal - ceux qui créaient des exonymes, ainsi que les lecteurs, étant, de fait, des gens cultivés.

La situation a changé radicalement avec l'invention de la presse. Déjà à cette époque on pouvait parler de prolifération et de diffusion massive des noms géographiques étrangers dans les langues. Un autre cap radical a été passé avec l'invention d'internet. On peut utiliser le terme général de mondialisation pour les deux phénomènes, mais selon nous la presse et l'internet (dont des réseaux sociaux) n'ont pas le même impact sur la toponymie étrangère. C'est ce que nous verrons dans ce chapitre, où nous analyserons les exonymes provenant de ces deux types de médias.

### 1.1. Modes d'adaptation des noms géographiques étrangers

Les noms de lieux entrent rarement tels quels dans la nouvelle langue. Si leur sens premier paraît transparent, ils sont souvent traduits. Le phénomène le plus fréquent est néanmoins l'assimilation phonétique, ou si l'on veut, la prononciation selon la langue d'arrivée. Pour Dauzat, un nom de lieu, comme un mot quelconque, ne peut guère passer d'une langue dans une autre sans subir une certaine adaptation (1951 : 72-76).

Selon Wolnicz-Pawłowska (2006b), dans l'optique normative on peut distinguer trois degrés d'adaptation des noms étrangers :

1) citation, qui consiste plus ou moins à garder la prononciation et l'orthographe de l'original. Ce mode d'adaptation est typique pour les milieux des spécialistes, par exemple. Les spécialistes des langues slaves essaient d'utiliser de cette façon des noms géographiques des territoires slaves. La citation concerne aussi la morphologie, par exemple des terminaisons de flexion.

2) adaptation au système basique des phonèmes et lettres polonais, par exemple sans signes diacritiques dans l'écriture mais avec une prononciation assez proche de l'original.

3) adaptation complète au système linguistique polonais, qui inclut aussi la traduction du sens lexical.

Les différentes formes de création des exonymes ont été présentées par la France lors du 3ème Congrès du GENUNG (17 août - septembre 1977), dans le rapport préparé par la France «Essai de classification des exonymes»<sup>132</sup>.

On y distingue 3 grands groupes d'exonymes (et des sous-groupes)

-exonymes composés uniquement de noms communs (qui sont traduits)

- exonymes composés d'au moins un nom propre (le nom commun est traduit)

- exonymes composés exclusivement de noms propres :

« 1. Exonymes composées d'un ou plusieurs noms communs et de leurs déterminants à l'exclusion de tout nom propre

1.1 Traduction du nom local ex. : La Forêt Noire -> des Schwarzwald

1.2 Traduction elliptique du nom local ex. : Le Cap -> Cape Town ou Kaapstadt

2. Exonymes composés d'au moins un nom propre accompagné d'un ou plusieurs noms communs et de leurs déterminants

2.1 Exonymes provenant de la traduction du nom local ex. : Les Etats-Unis d'Amérique -> The United States of America

2.2 Exonymes se présentant comme la traduction du nom local ex. : La Nouvelle Zélande (du néerlandais Nieuw Zeeland) -> New Zea land

2.3 Exonymes provenant de la traduction partielle du nom local ex. : Iles Marshall (Etats-Unis d'Amérique) -> Marshal Islands

3. Exonymes composés exclusivement d'un ou de plusieurs noms propres

3.1 Exonymes provenant de la même dénomination originelle que le nom local

---

<sup>132</sup> Cf. [http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/3rd-uncsgn-docs/3uncsgn\\_econf69\\_L68\\_Add1\\_f.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/3rd-uncsgn-docs/3uncsgn_econf69_L68_Add1_f.pdf) (Consulté le 24.03.2012)

Pour le texte entier voir : GENUNG 1977 : pp. 235-260.

\*Il faut remarquer que la publication date du 1977, d'où le nom de pays de l'époque.

- 3.1.1 Exonymes résultant d'une modification graphique du nom local par adaptation phonétique aux habitudes orthographiques du français ex. : L'Islande -> Island
- 3.1.2 Exonymes résultant d'une modification graphique du nom local par adaptation sémantique aux structures linguistiques du français ex. : L'Argentine -> la Argentina
- 3.1.3 Exonymes résultant de la déformation ou de la corruption du nom local
- 3.1.3.1 Noms locaux écrits en caractères latins ex. : Hanovre (Allem. (Rép. féd. d')) -> Hannover, Varsovie (Pol.) -> Warszawa, Cracovie (Pol.) -> Kraków, Prague (Tch.sl.\*) -> Praha
- 3.1.3.2 Nom local écrit en caractères non latins – exonymes résultant d'une transcription phonétique approchée ou d'une translittération ex. Moscou -> Москва
- 3.1.4 Exonymes résultant d'une évolution différente de celle dont résulte le nom local ex. Florence -> lat. Florentia -> Firenze (it.)
- 3.1.5 Exonymes résultant d'une modification graphique du nom local par adaptation aux règles de l'évolution phonétique du français à partir de la langue mère commune ex. Barcelone -> Barcelona
- 3.2 Exonymes provenant d'une dénomination différente de celle dont provient le nom local ex. Allemagne -> Alamanniae (lat.) pour Deutschland. Inclu les exonymes provenant d'un emprunt à une tierce langue ex. Austerlitz -> Slavkov (Tch.sl.\*)
- 3.3 Faux exonymes ex. La Nouvelle-Orléans -> New Orleans »

Dans la troisième catégorie, on observe plutôt des opérations d'exonymisation, puisque la catégorie s'intitule « les exonymes résultant de ... ». Ces groupes d'exonymes présentent des cas qui nous semblent surprenant, comme par exemple la translittération du nom de la capitale russe dans le point 3.1.3.2. Cet exonyme n'est pas une transcription phonétique ni une translittération, mais une déformation de la forme orale du toponyme.

De même, il est aussi curieux que l'on décrive les exonymes français Varsovie, Cracovie et Prague comme des déformations des noms originaux, alors qu'il existe une catégorie 3.2 composée d'exonymes provenant des langues tierces. Il est vrai que du point de vue synchronique, ces exonymes sont en effet des déformations des noms originaux, mais en distinguant la catégorie 3.2 où il se trouve des toponymes de provenance latine, il nous semble que le fait que ces noms proviennent du latin n'a pas été pris en considération. On pourrait tout aussi bien mettre en doute les autres classifications - rappelons que cette classification date de 1977.

Le fait que les villes, Cracovie et Varsovie, aient des formes presque similaires dans les autres langues romanes (italien, espagnol, portugais) prouve que tous ces exonymes ont une source commune, qui est le latin. Ce qui paraît logique, car au Moyen Âge, époque pendant laquelle la communication internationale et l'écriture se faisaient en latin, ces villes étaient de grands centres de commerce, de culture, etc.

Dans le cas de Prague, dans la langue tchèque, à la différence des autres langues slaves et même des langues slaves occidentales, on observe, au cours des XVe et XVIe siècles (ou XIIe et XIIIe siècles selon d'autres sources), un phénomène de mutation consonantique de la consonne occlusive vélaire voisée (g) en consonne fricative vélaire sourde (x), qu'on retrouve dans Praha /\*praxa/. Ce nom est issu d'une vieille racine slave, \*praga, que nous avons décrit dans le chapitre sur la toponymie polonaise. Ainsi, le nom Prague a été probablement cristallisé dans cette forme en latin et dans les autres langues.

Insistons ici sur le fait que la bonne compréhension du procédé d'exonymation (même dans une approche synchronique) peut nécessiter une analyse diachronique des exonymes.

#### *Exonymisation – chronologie*

Pour parler des exonymes, il y a en polonais quelques ethnonymes hérités des langues slaves qui constituent la couche toponymique la plus ancienne (parmi les toponymes d'origine slave). On les retrouve dans les noms de pays comme *Włochy* pour *Italie*, *Niemcy* pour *Allemagne* et *Węgry* pour *Hongrie*. *Włochy* vient de l'ethnonyme celtique *Volace* ou *walah*, *walh* signifiait « un étranger », ce nom est apparu dans l'ancien slave vers l'an 600 en tant que \*Valchъ. Le nom *Niemcy* était un nom commun \*nĕmьcь qui signifiait d'abord « l'homme qui parle d'une manière incompréhensible », pour ensuite désigner « un étranger ». Ce nom provient, selon Zierhoffer Z. et Zierhoffer K., des contacts directs entre les peuples slaves et germaniques, vers le VIe siècle. Le dernier nom, *Węgry*, provient d'un ethnonyme protoslave \*og(ъ)rinъ, qui provient lui-même du vieux turc on guz (dix tribus oguz). Les peuples slaves de l'est menaient des batailles contre les Hongrois au bord de la mer Noire vers le IXe siècle et ce nom provient probablement de cette époque-là. Le nom latin était *Hungaria* et il existait la variante *Ungaria*. Les langues romanes ont créé leurs exonymes sur la base du nom latin. Nous évoquerons encore un exemple qui représente un cas d'exonymisation intéressant et universel dans la toponymie européenne, il s'agit de l'exemple de la ville de Rome. Le

polonais a emprunté le nom latin *Rōma* des langues slaves des Balkans. Les peuples slaves se sont rapprochés jusqu'aux frontières de l'Empire Romain vers le VIIe siècle. La forme protoslave était \*Rūmъ et elle est entrée dans la langue polonaise avec le christianisme par l'intermédiaire de la langue tchèque. En polonais elle a reçu la forme *Rzym*.

La christianisation de la Pologne en 966 a eu un impact incontestable et décisif en ce qui concerne la culture du pays. Il s'est retrouvé dans le cercle de la langue latine et les contacts missionnaires avec les autres pays ont commencé. La religion et le commerce étaient les plus grands facteurs générant la mobilité et les voyages. Une bonne orientation sur le terrain était nécessaire. Elle était assurée entre autres grâce à une bonne connaissance des noms géographiques, qui une fois stockés et enregistrés, permettait de faire des descriptions géographiques des terrains et indiquer les trajets de voyages. Ces descriptions ont servi par la suite en tant que fondements des sciences géographiques et sont aujourd'hui très précieuses pour des chercheurs d'autres sciences humaines. N'oublions pas que les premières villes polonaises étaient mentionnées bien avant la christianisation du pays, au IIe siècle par Ptolémée.

C'était sans doute le latin qui avait le plus d'impact dans les échanges toponymiques en Europe, notamment dans le cas de la Pologne qui, avec le baptême de 966, est entrée dans la culture chrétienne de l'Europe. C'est à travers des écrits latins que s'est propagée la connaissance de noms latins ou latinisés des territoires, des pays, etc. Certains de ces noms ont été adaptés aux structures phonétiques et flexionnelles du polonais. Comme exemple, on peut citer : *Paryż* (Paris), *Asyż* (Assise), ou *Florencyja* (Florence) (Zierhoffer K. et Zierhoffer Z. 2000). Ce dernier toponyme a une forme différente aujourd'hui : *Florencja*. Le latin n'était pas la seule source de toponymes étrangers dans les langues nationales. Il y avait aussi, à cette époque-là, des toponymes provenant directement de langues vernaculaires, appris au cours de voyages politiques, religieux et commerciaux. Ce sont p.ex. : *Bawory* (Bavière) aj. *Bawaria*, *Swaby* (Souabe) aj. *Szwabia*, *Rakusy* (Autriche) aj. *Austria*, *Brussel* (Bruxelles) aj. *Bruksela*, *Ryn* (Rhin), aj. *Ren*.

Le latin était donc la langue « porteuse » de tout savoir, y compris géographique. Rappelons que le latin était la langue de l'Europe occidentale, ainsi que de quelques pays slaves, tandis que le grec et le cyrillique étaient celles de l'Europe de l'Est avec des pays slaves de l'est. Le partage entre occident latin et orient grec était le partage culturel le plus important de l'Europe de l'époque. L'implantation du latin sur les terres polonaises

a permis aussi à l'écriture de s'y développer. Dès lors, l'écriture polonaise se fait donc à l'aide de l'alphabet latin. Précisons que d'après les Ziehoffers, l'écriture concernait d'abord les documents d'État, de l'Église, la Bible, les chroniques et les hagiographies. Les noms géographiques y étaient évidemment inclus en tant que partie du lexique savant.

Au fur et à mesure que l'écriture se développait, plusieurs œuvres thématiques ont été écrites concernant les différentes disciplines. Ainsi, *Chorografia* de Jan Długosz qui a précédé ses fameuses *Annales*, a été écrite au XVe siècle et fait figure de première description géographique en tant qu'œuvre intégrale. Cette œuvre contient le nombre le plus important de noms géographiques étrangers en latin qui ait été écrit dans la Pologne du XVe siècle. Y sont inclus les noms des pays européens les plus importants, leurs parties, les hydronymes, les oronymes et quelques oïkonymes. Les noms de villes les plus importantes de l'Italie, de l'Allemagne et de la France se trouvent dans les *Annales*. L'apparition de *Chorografia* est considérée aussi comme une étape importante de la constitution de la géographie en tant que science indépendante. Cette œuvre était un manuel de base pour les élites intellectuelles sur le savoir géographique.

Selon Zierhoffer Z. et Zierhoffer K., les noms géographiques sont entrés dans le lexique en tant que partie intégrante et avec une fonction culturelle et identitaire très importante. Nous pouvons avancer que l'œuvre de Długosz était une sorte d'uniformisation des noms géographiques, puisque l'auteur introduisait les noms géographiques sous leurs formes issues du latin classique sans prendre en considération les modifications apportées par les langues locales. Ainsi nous y retrouvons *Avenio* pour *Avignon*, *Lugdunum* pour *Lyon*, *Mediolanum* pour *Milano*, etc. Cette « uniformisation » de Długosz visait aussi à latiniser les noms géographiques régionaux qui n'avaient pas d'équivalents en latin. Ils étaient assimilés phonétiquement et morphologiquement. Parmi les toponymes polonais nous retrouvons les deux premières capitales du Royaume de Pologne : *Gnaesna* pour *Gniezno* et *Cracovia* pour *Kraków*. A cette époque, les noms géographiques étaient donc normalisés dans la langue latine et de telles formes étaient utilisées en tant que nomenclature géographique officielle et fonctionnaient parmi les gens éduqués, qui, entre autres, participaient aux échanges et aux contacts avec les pays étrangers. La nomenclature latine était présente dans toute l'Europe occidentale où les échanges et contacts religieux, scientifiques et culturels se faisaient en latin.

Cette tendance n'a commencé à changer qu'au XVe siècle avec la Renaissance. Le latin est resté néanmoins pendant très longtemps la langue des contacts internationaux.

Les langues européennes, dont le français et le polonais, se formaient sous une grande influence du latin, surtout au niveau de l'écriture. L'œuvre la plus importante datant de cette époque est *Kronika* de Marcin Bielski, qui est une description géographique du monde et qui contient la description la plus vaste de nomenclature géographique étrangère du XVIe. La plupart des noms sont issus du latin mais une partie des noms géographiques sont issus des langues nationales qui sont des formes secondes par rapport aux noms latins<sup>133</sup>. *Żywoty świętych* (La vie des saints) de Piotr Skarga, que Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. citent, constituent aussi une source très riche de la nomenclature géographique étrangère de l'époque. Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. citent encore deux ouvrages, moins riches en toponymes étrangers, qui sont : *Kronika* de Maciej Strykowski et *Słownik polsko-łaciński* (Dictionnaire polonais-latin) de Jan Mączyński.

On y observe un grand développement des lettres polonaises. À cette époque, on adaptait systématiquement les noms latins et latinisés trouvés dans les œuvres latines traduites en polonais. « L'adaptation de ces noms apportait d'autres effets phonétiques et morphologiques que ceux de la période précédente (...). Une partie seulement de ces noms a survécu parce que la majorité a été remplacée par des noms modernes à différentes époques » (Zierhoffer K. et Zierhoffer Z. 2000 : 282 trad. auteure). Voici quelques exemples : *Bazyle(j)a* (Bâle), *Genewa* (Genève), *Burdegala* (Bordeaux) *auj. Bordeaux*, *Marsylija* (Marseille) *auj. Marsylia*, *Mediolan* (Milan), *Neapol* (Naples), *Trydent* (Trente), soit *Olisbona/Ulisbona* (Lisbonne) *auj. Lizbona*. On observait en même temps un agrandissement de la connaissance des toponymes contemporains, grâce à une intensification des voyages à travers le continent, au développement de contacts diplomatiques, aux mouvements religieux de la Réforme, aux échanges scientifiques qui ont suscité l'intérêt pour les pays étrangers. La connaissance de noms étrangers modernes a alors été nécessaire. Dans les pays comme l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Nederland (*auj. Pays-Bas*), et bien sûr la Pologne, « les langues nationales occupaient au XVIème siècles les fonctions principales du latin, dont le rôle international restera pourtant inchangé dans les domaines politiques, scientifiques et ecclésiastiques pour l'Eglise catholique.

Les noms géographiques pour les objets étrangers étaient donc formés en Europe à base des noms latins, latinisés et régionaux, et étaient ensuite assimilés dans les langues nationales au niveau phonétique et morphologique, et dans le cas du polonais,

---

133 Comme d'ailleurs les langues nationales par rapport au latin.

aussi au niveau flexionnel (casuel). Le latin a donné de modèles de création des noms communs et propres et a influencé la formation de ces noms dans les langues nationales. L'assimilation des noms latins dans les langues nationales dépendait de leur déclinaison. Par exemple les noms latins qui se fléchissaient selon le paradigme de genre féminin et terminés en *-a* comme *Burgundia*, *Sequana*, *Lotaringia*, etc ont aujourd'hui quasiment les mêmes formes en polonais : *Burgundia*, *Sekwana*, *Lotaryngia*, et en français sont terminés en *-ne* : *Bourgogne*, *Seine*, *Lorraine* - n'ont pas, lors de leur assimilation, qui fut un processus assez long, subi les mêmes modifications morphologiques ni phonétiques dans les deux langues.

La tendance que nous pouvons relever de l'analyse des toponymes uniformisés en latin, est que chaque langue nationale a assimilé et modifié davantage les noms d'objets géographiques de son propre territoire, tandis que les noms d'objets géographiques hors de son territoire n'ont été que légèrement modifiés. Ainsi, aujourd'hui on dit toujours en polonais *Sekwana* pour la *Seine*, *Burgundia* pour *Bourgogne*, ou *Akwizgran* pour la ville allemande *Aachen* (Aix-la-Chapelle), et en français on dit *Cracovie*, *Varsovie*, *Vistule* etc. pour des noms polonais : *Kraków*, *Warszawa*, *Wisła*. Nous parlerons de ce type d'exonymes dans la partie III de cette thèse.

Le processus de latinisation et par la suite de l'assimilation des noms géographiques dans les langues nationales se déroulait dans toute l'Europe occidentale. La nomenclature géographique était basée sur le latin et a été créée selon ses modèles. Ce n'est qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle que les langues nationales ont commencé à « éliminer » le latin de la nomenclature géographique d'une manière remarquable. La première publication sur les noms géographiques étrangers dans leurs formes actuelles en langues nationales qui est apparue en Pologne était *Świat we wszystkich swoich częściach...* ('Le Monde dans sa totalité') de A. Łubieński, publiée en 1740. Pour la première fois, la priorité a été donnée aux noms issus de langues nationales. Les seuls noms qui ont gardé la forme latine étaient les noms bien incrustés dans la langue polonaise. Certains noms ont été modernisés, c'est-à-dire polonisés mais sur la base des noms originaux, et non latins, par exemple sur la base du nom français *Loire*, *Marne* *Yonne* Łubieński a créé *Loira*, *Marna*, *Jona* qui ont remplacé les noms issus du latin : *Liger(is)*, *Matrona*, *Icauna* et ayant la forme polonaise : *Liger(a)*, *Matrona*, *Ikawna*. La pratique de poloniser les noms étrangers était assez limitée dans cette publication car l'auteur visait surtout à introduire les noms géographiques étrangers dans leurs formes originales tels qu'ils étaient à son époque dans les langues nationales. De notre perspective actuelle, c'était une pratique très moderne.

Vers la fin du XVIIIe siècle, on observe un retour vers les formes latines des noms géographiques étrangers. Entre 1782 et 1783 en Pologne est apparue l'œuvre de F. Siarczyński *Dykcjonarzyk geograficzny* qui était inspiré du *Dictionnaire géographique portatif* de Vosgien, publié en 1779. Siarczyński a reconstitué les noms d'origine latine qui étaient polonisés par Łubieński. Par exemple : *Amiens, Bordeaux, Chartres, Grenobla* ou *Sena* de ce dernier sont redevenus dans la publication de Siarczyński : *Ambian, Burdegala, Karnut, Gracyanopol* et *Sekwana*. Siarczyński a polonisé aussi certains noms français mais sur la base de noms latins. Ainsi, *Bellowak* correspondait au français *Beauvais* mais était créé sur la base du latin *Bellovacum* ; *Kadurk* sur la base du latin *Cadurcum* et non du français *Cahors*, etc. Certaines formes étaient polonisées à l'aide du suffixe -a ajouté à la forme française : *Alensona* du français *Alençon*, *Meluna* du français *Melun*.

Les XVIIIe et XIXe siècles ont vu de grandes transitions dans le domaine du transfert de l'information. Au XVIIIe siècle, dans le monde de l'Europe occidentale, sont apparus la presse et les périodiques. Ceci ne fut pas sans influence sur les noms géographiques ayant des formes latines. Le latin ne suffisait plus en tant que « canal de transmission » du savoir et de la culture. Le monde est entré à l'époque de la mondialisation et a commencé à s'assimiler de plus en plus vite. Le *Dictionnaire géographique portatif* de Vosgien était une sorte de réponse à ce phénomène. La nomenclature géographique étrangère jouait un rôle très important dans le processus de l'information. Il y avait donc un besoin de dictionnaires pour faciliter et aider dans l'emploi des noms géographiques étrangers. Comme premières publications de ce type d'ouvrages, Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. citent *The Gazetteer's or Newsmen's interpreter, being a geographical index of all the considerable cities (...) and such like (...) in Europe* dont la 12<sup>e</sup> édition est apparue en 1724. L'auteur de cette œuvre était Laurence Echard qui voulait que cette publication serve aux lecteurs des journaux ainsi qu'aux auteurs. *The Gazetteer* est immédiatement devenu très populaire et c'est de cette publication que Jean Baptiste Ladvoat, dit Vosgien, s'est inspiré en écrivant son Dictionnaire. Le dictionnaire français a été conçu également dans le but de servir aux journalistes, publicistes et lecteurs de la presse. La publication française était beaucoup plus volumineuse que son prototype anglais et contenait surtout des équivalents latins et latinisés de noms géographiques de l'Europe. À cette époque, en France et en Pologne, le latin avait un rôle important, d'où le retour aux formes latinisées dans la publication de Siarczyński qui, comme nous l'avons déjà dit, s'est inspiré de l'œuvre de Vosgien. Dans son introduction, Siarczyński souligne que la lecture de la presse et de la littérature

(surtout celle de voyage) pouvait être problématique pour les lecteurs contemporains à cause de noms géographiques inconnus. Son ouvrage sous forme de dictionnaire des noms géographiques devait la rendre plus aisée et par conséquent plus utile, car comprise dans son intégralité.

Dès la fin du XVIIIe siècle, nous observons alors que le besoin d'unification (si ce n'est pas encore une normalisation) des noms géographiques est apparu. Il était provoqué par le développement de la presse, que nous avons mentionné plus haut, mais aussi par le développement de la motorisation qui a intensifié la migration et la mobilité des gens. La migration et la mobilité à cette époque étaient aussi liées aux événements politiques, au développement et à la popularisation des voyages. Tout cela avait une grande influence sur la nomenclature géographique étrangère. Elle était de moins en moins utilisée sous la forme littéraire qu'on trouvait dans les manuels ou des livres et de plus en plus utilisée sous la forme originale importée directement des langues originales.

Durant le XIXe siècle, le latin ayant disparu de la communication internationale, on assiste également à sa disparition de la nomenclature géographique. L'adaptation des noms géographiques se faisait à travers les noms originaux. Un bon nombre de noms étrangers adaptés dans les langues nationales à travers le latin s'est néanmoins conservé. Ce sont les noms qui fonctionnaient sous la forme latine pendant les siècles et qui étaient transmis sous cette forme de génération en génération avec l'éducation en tant que lexique étranger de base. Les noms qui sont le moins soumis aux changements sont des noms de pays et de régions, donc des choronymes. Les autres noms comme les hydronymes ou les oïkonymes subissent plus de changements, comme le constatent Zierhoffer Z. et Zierhoffer K. Le polonais a gardé néanmoins beaucoup de noms géographiques étrangers issus du latin, ce sont entre autres *Tamiza*, *Sekwana*, *Dunaj* pour les fleuves et *Monachium*, *Akwizgran*, *Kolonia*, *Genewa*, *Paryż*, *Marsylia*, *Nicea*, *Narbona*, *Londyn*, *Rzym*, *Wenecja*, etc. pour les villes.

Les changements linguistiques concernant les noms géographiques sont encore plus fréquents à partir du XXe siècle. Le rappel de l'importance du latin dans la toponymie médiévale et moderne jusqu'au XVIIe s. nous a montré que les toponymes européens ont un passé commun. Il est très important de prendre en considération le facteur de l'internationalisation des noms géographique par le latin, car cette langue a laissé non seulement un lexique toponymique commun mais aussi certains modèles de la création des exonymes, et parfois, dans la langue française, des endonymes également. Ainsi par exemple à base du modèle latin, les noms de pays (tant états politiques que

régions géographiques), sont créés dans la langue polonaise avec le suffixe -ja/-ia (ja). Exemples : *Francja, Szwecja, Dania, Rosja, Gaskonia, Burgundia, Saksonia*, etc. Remarquons que dans la langue polonaise ce modèle ne s'applique qu'aux toponymes étrangers, donc exonymes. Les noms de régions polonais ont été fortement polonisés et leur forme est assez différente de la forme latine (cf. *Mazovia- Mazowsze, Silesia- Śląsk*). Il ne s'applique pas uniquement aux pays qui existaient avant ou pendant la prédominance du latin. Ce modèle est très productif quant aux noms polonais créés pour les objets géographiques étrangers aux XIXe et XXe siècles quand le latin a perdu son statut dominant, ainsi qu'aux noms de pays relativement nouveaux, notamment ceux qui ont été constitués en Afrique ou en Asie, par exemple : *Nigeria, Kenia, Indonezja, Malezja, Tajlandia*, etc.

Un modèle parallèle est observable dans la langue française. Les pays en France dont les noms étaient terminés en latin en -nia (ɲja) comme *Brittania, Guasconia/Wasconia, Burgundia*, etc. lors de l'évolution, ont pris dans la langue française -gne (ɲ) : *Bretagne, Gascogne, Bourgogne*. Ce modèle est utilisé aussi dans les toponymes étrangers (exonymes), notamment dans certains noms de pays (états et régions) : *Pologne, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne*.

Ce modèle ne s'applique pas à tous les choronymes d'origine non latine même français ni à tous les choronymes étrangers. Il y a des nombreux choronymes qui ont été francisés à partir des langues locales, par exemple *le Danemark*.

Un autre modèle est appliqué aux noms terminés en latin en -ia (ja) *Graecia, Alsatia, Silesia, Varsovia* etc. Les noms où le suffixe est précédé par une consonne sourde ont perdu le suffixe latin -ia et ont pris des formes courtes en français en gardant le (s) final, ainsi : *Alsace, Grèce*, etc. Les noms dans lesquels le suffixe est précédé par une consonne sonore ont gardé le suffixe mais avec une alternance de la dernière voyelle -a qui était prononcée et qui a été transformée en e qui est devenu caduc (Ə), ainsi : *Silésie, Varsovie*, etc.

« Chaque langue a une tendance à assimiler les noms de lieux de l'étranger dès que ceux-ci pénètrent quelque peu dans l'usage. Cette tendance était très répandue précédemment, dans le but de conserver l'homogénéité phonétique de la phrase. Aujourd'hui, pour éviter des altérations linguistiques et par snobisme, on le fait de moins en moins » (Zierhoffer K. et Zierhoffer Z. 2000 : 282). Soulignons, tout de même, que l'exonymisation ne se passe pas de la même façon dans toutes les langues. Cela peut aussi relever, d'un côté, de la connaissance des langues étrangères et, d'un autre côté, de la volonté de promouvoir des endonymes (au moins à l'écrit). Les noms des grandes

métropoles ont depuis longtemps des formes assimilées et enracinées dans chaque langue : *Berlin, Londres, Rome, Vienne, Cologne* en français, *Parigi, Berlino, Londra, Vienna, Colonia* en italien, *Paryż, Berlin, Londyn, Rzym, Wiedeń, Kolonia* en polonais. Un des principes de la normalisation internationale des noms géographiques est de les sauvegarder, ou au moins, de les employer en tant que noms (exonymes) traditionnels dans les langues respectives.

La langue polonaise a gardé plusieurs noms géographiques de France dans la forme latine (*Sekwana, Burgundia, Sawoja*, etc.). La toponymie et l'« exonymie », comme tout le reste du lexique, subissent l'évolution. Elles sont toutes les deux soumises à des tendances propres à l'époque, à des changements historiques et politiques. Dans d'autres langues slaves beaucoup de toponymes de provenance latine ont été remplacés par des équivalents contemporains (Zierhoffer K. et Zierhoffer Z. 2000 : 281)<sup>134</sup>. Par exemple les choronymes français dans les autres langues slaves, comme le tchèque, ont quelques formes qui imitent la forme orale et/ou écrite de l'endonyme, ex. *Bretaň* (bretan), *Auvergne, Normandie*, mais les autres toponymes sont assimilés à la langue tchèque.

Terminons avec une remarque sur le fait que souvent les langues géographiquement éloignées intègrent les toponymes à travers une langue intermédiaire. L'anglais, en tant que lingua franca d'aujourd'hui, en est la source. C'est le cas par exemple de la langue japonaise qui a intégré ainsi beaucoup de noms géographiques de l'Europe, comme les noms de pays : Pologne – ポーランド, prononcé 'pōrando', sachant que les phonèmes /l,r/ ne sont pas distinctifs dans cette langue, nous pouvons affirmer que ce nom est issu de l'anglais 'Poland' ou encore Espagne - スペイン qui est prononcé 'supein' et est issu de 'Spain'.

Paradoxalement, à l'époque d'une grande anglicisation des langues, c'est en anglais que l'on trouve les noms géographiques étrangers sous leur forme la plus proche de l'original. Selon l'opinion de certains toponymistes ceci est lié à la volonté d'effacer le passé colonial.

---

134 Les travaux comparatifs des noms géographiques étrangers dans les langues slaves ont été initiés par J. Siatkowski, qui a publié plusieurs ouvrages sur les toponymes dans les langues polonaise et tchèque, en polonais et en allemand. Dans notre travail, nous avons pris comme base méthodologique les ouvrages sur les toponymes étrangers dans la langue polonaise de Karol et Zofia Zierhoffer. Suivant les auteurs, nous sommes limitée aux toponymes du territoire de l'Europe occidentale.

## 1.2. Exonymisation par l'intermédiaire du latin

Puisque nous avons évoqué l'importance du latin et son rôle dans la nomenclature géographique, y compris dans une approche synchronique, il serait difficile de ne pas mentionner l'exonymisation à travers le latin. La nomenclature géographique latine était universelle en Europe Occidentale à l'époque du Moyen Age et bien implantée dans la riche et variée écriture latine. Elle avait le rôle principal dans la culture de cette époque-là et dominait la nomenclature nationale, moins riche et moins universelle. Ainsi, on peut trouver dans chaque langue européenne des traces de la nomenclature latine, surtout pour des objets topographiques historiques qui étaient des centres commerciaux et/ou culturels importants à l'époque.

Lors de l'analyse du corpus, nous avons remarqué que certains exonymes français ont des formes semblables aux exonymes dans plusieurs langues romanes mais assez différentes des formes polonaises, ex. : fr. *Varsovie*, esp. *Varsovia*, it. *Varsavia*, ou bien fr. *Vistule*, esp. *Vístula*, it. *Vistola*, ceci nous a amené à constituer une catégorie de l'exonymisation à travers le latin. Ainsi, les toponymes polonais introduits dans la langue française par l'intermédiaire de formes latines constituent un type d'exonymisation par l'intermédiaire d'une langue tierce. Nous les avons inclus dans le tableau suivant :

Tableau III.1.2 Exonymisation à l'intermédiaire du latin

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Collegium Maius	n s	Ps	urbonyme	monument culturel	Cracovie	Collegium Maius	ms	Ps	G. t.
Galicja	fs	Ps	choronyme	région historique	Petite-Pologne	Galicie	fs	Ps	Ch.D.
Karpaty	nmh	Ps	oronyme	montagnes	Europe centrale	Carpates	fpl	Ps	Wiki.
Kraków	m s	Ps	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Cracovie	f s	Ps	A.f./ POT, etc.
Łużyce	nmh	Ps	oïkonyme	région historique	entre Silésie et Allemagne	Ślusace	fs	Ps	Ch.D.
Magnum Sal		Ps		mine de sel à Wieliczka	Carapates et Sous-Carpates	Grand Sel	ms	As+Ag	P.a.p.
Mazowieckie	n s	Ps	choronyme	rég. adm.	Pologne centrale	Mazovie	f s	Ps	POT
Mazowsze	n s	Ps	choronyme	rég. géo.	Pologne centrale	Mazovie	f s	Ps	POT
Morze Bałtyckie	n s	Ag+Ps	hydronyme	mer	Europe	mer Baltique	f s	Ag+Ps	A. f.
Pomorze	n s	Ps	choronyme	rég. géo.	Nord de la Pologne	Poméranie	f s	Ps	P.a.p.
Pomorskie	n s	Ps (%As)	choronyme	rég. adm.	Nord de la Pologne	Poméranie	f s	Ps	POT
Poznań	ms	Ps	oïkonyme	ville	Grande-Pologne	Posnanie	fs	Ps	Wiki.
Śląsk	ms	Ps	choronyme	rég. géog.	Sud de la Pologne	Silésie	fs	Ps	Ch.D.
Śląskie	n s	Ps	choronyme	rég. adm.	Sud de la Pologne	Silésie	f s	Ps	POT
Sudety	nmh	Ps	oronyme	montagnes	Europe centrale	Sudètes	f pl	Ps	A. f.
Warszawa	f s	Ps	oïkonyme	ville	Mazovie	Varsovie	f s	Ps	A.f./POT etc.
Wisła	f s	Ps	hydronyme	fleuve	Pologne	Vistule	f s	Ps	A. f.

Ślusace (voir aussi l'analyse de l'exonymisation par l'intermédiaire de l'allemand.

Malgré les terminaisons différentes et le genre différent des endonymes polonais (féminin pour *Warszawa* et masculin pour *Kraków*), les exonymes français se terminent tous deux en -ie. Cette terminaison est une modification de la terminaison latine -ia présente dans *Varsovia*, *Cracovia*, et autres ; elle a évolué uniquement en français en -ie en donnant *Varsovie*, *Cracovie*, mais pas dans les autres langues romanes, qui ont gardé des formes latines. De ces exemples, nous observons que lors de leur reprise par le latin puis par le français, la morphologie des endonymes (le genre grammatical) n'a pas été prise en considération. Ils ont reçu la même terminaison féminine. Il serait donc convenable de parler d'une « étiquette latine ».

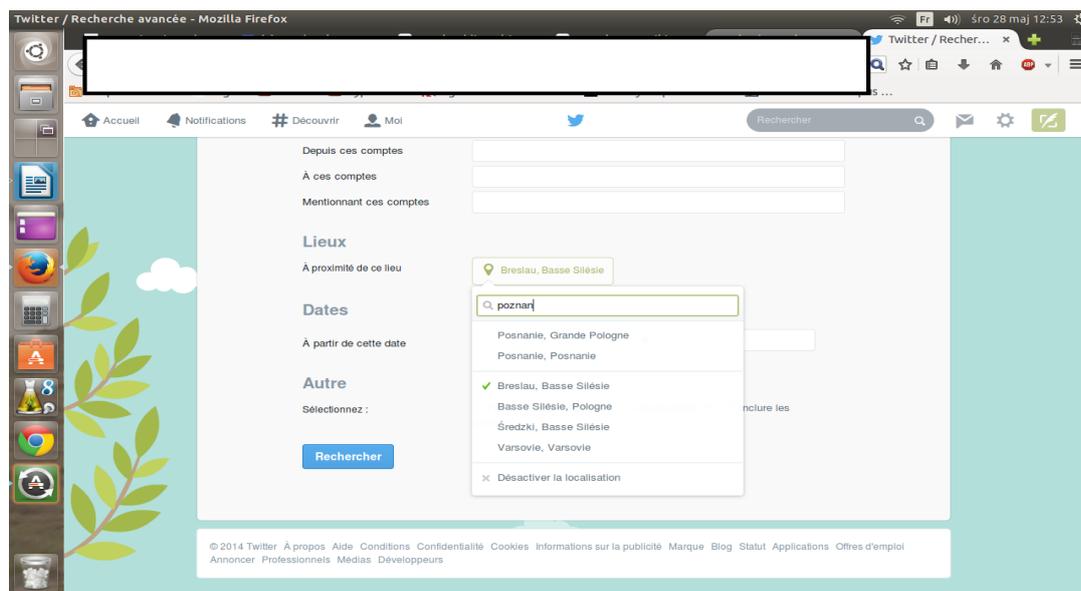
Les autres noms : *Galicja*, *Mazowieckie* (rég. adm), *Mazowsze* (rég. géog.), *Pomorze*, *Śląsk* (rég. géog.) et *Śląskie* (rég. adm) ont subi le même procédé, leurs formes sont les suivantes : en latin *Galicia*, *Masovia*, *Pomerania*, *Silesia* et en français *Galicie*, *Mazovie*, *Poméranie*, *Silésie*. Il faut souligner que dans *Mazovie* il y a le **z** du nom polonais. Les noms de cette catégorie, comme par ex. *Poméranie* existent déjà depuis longtemps dans la langue française ainsi que dans les autres langues d'Europe (en allemand, Pommern est un allonyme). Cela prouve que ces noms ont une longue histoire, qui date de l'époque de la latinisation des langues d'Europe.

Nous pouvons proposer une hypothèse selon laquelle les noms latins *Galicia*, *Masovia*, *Pomerania*, *Silesia* sont des formes polonaises latinisées. Il est probable que *Poméranie* et *Masovia* soient d'origine prusse, et aient d'abord été polonisés, puis latinisés. C'est finalement cette dernière forme qui est entrée dans la langue française. Nous pouvons formuler la même hypothèse pour les noms *Lusace* et *Posnanie*. La forme française *Lusace* est certainement issue de la forme latine *Lusatia*, et non pas polonaise *Łużyce*. Tandis que ce qui concerne le nom *Posnanie*, dans les sources historiques<sup>135</sup> ce nom est attribué au nom composé polonais : *Prowincja Poznańska*. Certes, le nom français a été assimilé selon le modèle latin *Posnania*, mais *Posnanie* est un choronyme et non un oïkonyme. Nous sommes obligée de signaler que *Posnanie* est un exonyme historique. La région (avec les endonymes allem. *Provinz Posen* et pol. *Prowincja Poznańska*) n'a existé qu'entre 1848 et 1918. Nous le mentionnerons avec le nom *Posen*, sa capitale, dans la catégorie du transfert des toponymes à travers l'allemand. Il est plus

---

<sup>135</sup> Par exemple François-Charles Mougel, Séverine Pacteau, *Histoire des relations internationales XIXe et XXe siècles*, série « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France – PUF, 9e édition, 2009.

qu'étonnant que *Posnanie* apparaît aujourd'hui sur les cartes ou dans les réseaux sociaux à la place de *Poznań*.



Capture d'écran 6 : *Posnanie* sur Twitter avec l'interface française, prise le 28 mai 2013.

Nous observons que presque tous les noms qui sont inclus dans ce tableau ont obtenu la même « étiquette » latine : la terminaison en *-ia* pour les noms de villes et de régions, qui a été remplacée par la terminaison française *-ie*. Les noms de montagnes comme *Karpaty* et *Sudety* avaient des formes latines suivantes : *Carpathes* et *Sudeti montes*. Les deux terminaisons, polonaise et latine, portent toutes les deux les marques du féminin pluriel. La forme française *Carpates* garde cette terminaison. Nous y observons l'effacement du *h* de la forme latine. En ce qui concerne le second nom de montagnes, *Sudety*, la forme latine *Sudeti montes* est particulière parce que *Sudeti* signifiait originellement une population de langue allemande habitant le pourtour de la Bohême<sup>136</sup>. C'est pour cela que le latin a ajouté le mot *montes*, pour désigner les montagnes. Le français n'a pas gardé cette convention, et n'a gardé que le premier élément du nom latin de ces montagnes, comme le polonais, en substituant la terminaison *-i* en *-es* selon le modèle de *Carpates*. Pour des raisons phonétiques, le *e* de la syllabe accentuée a pris un accent grave, et on obtient ainsi la forme *Sudètes*.

Remarquons que ce sont les seuls exonymes français de cette catégorie qui ont gardé le genre et le nombre grammaticaux des endonymes. Ils sont tous du genre féminin pluriel

<sup>136</sup>La Bohême (Čechy en tchèque, Böhmen en allemand) est une région historique d'Europe centrale, actuellement l'une des composantes de la République tchèque avec la Moravie et une petite fraction de la Silésie.

et ceci est peut-être lié aux éléments génériques : *montagnes* et *góry*, tous les deux en féminin pluriel.

Pour *Morze Bałtyckie*, nous pouvons rencontrer deux formes françaises : *mer Baltique* et *Mer Baltique* (les deux éléments en majuscule). Selon les règles d'orthographe du français, les noms communs, comme *mer*, sont écrits en minuscule, c'est donc la première forme qui est correcte dans le texte. Mais sur une carte, nous allons trouver la seconde forme en majuscule. Cela n'est pas le cas en polonais. La forme majuscule y est obligatoire pour les deux éléments, car le nom entier est considéré comme un nom propre et il figure comme tel dans tous les genres de textes, et non pas seulement sur les cartes. Cela mène souvent des traducteurs à une confusion de convention d'écriture.

Le nom de la mer Baltique avait deux équivalents en latin : *Mare Balticum* (de pays Baltes) et *Mare Suebicum* (« mer des Suèves »<sup>137</sup>). C'est le premier nom qui a persisté et qui est la source de l'exonyme français. Le transfert vers la langue française a été effectué naturellement : en latin *Balticum* est une forme neutre de *Balticus*, accordée avec le nom neutre *Mare*, et en français *Baltique* est une forme féminine, accordée au nom féminin *mer*. Notons que l'appellatif *mer* est de genre féminin en français. Sachant que le latin a trois genres grammaticaux et que le français en a deux, les noms latins de genre neutre ont dû être assimilés dans la langue française d'une manière ou d'une autre. Dans la quasi-totalité des cas, les noms latins neutres sont devenus masculins dans la langue française et *mer* est une exception dans la langue française (mais ne l'est pas en espagnol ou en italien).

Remarquons que *morze Bałtyckie* est un allonyme de l'objet transfrontalier. Le cas des allonymes pour *la mer Baltique* est très intéressant. Les noms sont les suivants : *Morze Bałtyckie* (pl.), *Läänemeri* (est.), *Ostsee* (allem.), *Østersøen* (dan.), *Östersjön* (suéd.), *Baltijos jūra* (lituanien), *Baltijas jūra* (lettonien), *Bôłt* (cashube), *Балтийское море* (ru.), *Välda mer* (livinien, N-O de la Lit.), *Nuortamearra* (langue sami), *Itämeri* (fin.). Certains de ces allonymes, comme en allemand, danois, suédois signifient « mer de l'est », en estonien le nom signifie « mer de l'ouest », mais de tous ces allonymes c'est la forme latine *Mare Balticum* (mer des Baltes) qui est la source de l'exonyme français et celui de plusieurs autres langues.

---

<sup>137</sup> Suèves, ensemble de populations germaniques (dont les Marcomans et les Quades) originaires d'Europe centrale, à l'est de l'Elbe.

Nous trouvons aussi dans notre corpus un toponyme qui a gardé sa forme latine dans les deux langues : *Collegium Maius* avec un petit changement orthographique de i en ĩ dans le nom français *Collegium Maius*, pour garder la prononciation de /i/. Il s'agit du plus ancien édifice universitaire d'Europe, et c'est pour cela qu'il est toujours reconnu sous son nom latin<sup>138</sup>.

Il y a encore un autre nom, pérennisé dans sa forme latine en polonais - *Magnum Sal* - mais son équivalent français *Grand Sel* que nous pourrions traiter en tant que la traduction exacte de la forme latine. Comme le toponyme mentionné ci-dessus, nous l'avons regroupé dans ce tableau selon le critère de leur origine latine.

Le nom de *Wisła* avait en latin deux formes : *Vistula* et *Vistla*. Le premier est la source du nom français *Vistule*, tandis que le deuxième est plus proche de l'endonyme polonais. Le nom français avec la terminaison en -e, a gardé le genre féminin.

Comme nous l'avons décrit de manière plus développée dans la partie II, le latin était la langue universelle en Europe occidentale chrétienne. Néanmoins, beaucoup de toponymes latins sont tombés dans l'oubli. En polonais, le nom *Akwizgran* est remplacé de plus en plus par *Aachen* (Aix-la-Chapelle), mais des noms d'origine latine de villes polonaises sont aussi oubliés dans la langue française. On ne rencontre nulle part la ville *Vratislavia*, mais plutôt *Breslau* en tant qu'endonyme historique allemand pour la ville de Wrocław, ni *Calisia* (pol. Kalisz) qui est supposée être la « plus vieille ville de Pologne ». Elle était déjà mentionnée au II<sup>e</sup> siècle par Ptolémée, qui parlait de *Calisia*, une ville située sur la route de l'ambre (partant de l'Empire romain pour rejoindre les rivages de la mer Baltique). Certains historiens<sup>139</sup> contestent néanmoins l'association entre *Calisia* et *Kalisz*.

En ce qui concerne les exonymes venant du latin, nous pouvons conclure que les noms d'objets géographiques anciens, très importants à l'époque médiévale, époque durant laquelle le latin était la langue dominante dans l'univers chrétien et était connue

---

<sup>138</sup> Cet exonyme pourrait donc figurer aussi parmi les Toponymes dans leur forme originale écrite, mais puisque c'est l'optique du passage des noms polonais dans la langue française qui est le critère le plus important, nous l'avons regroupé parmi les exonymes d'origine latine.

<sup>139</sup> Par exemple Kolendo J. : « L'arrêt de l'afflux des monnaies romaines dans le « Barbaricum » sous Septime-Sévère », In: Les « dévaluations » à Rome. Époque républicaine et impériale, Volume 2, Actes du Colloque de Gdansk (19-21 octobre 1978) Rome : École Française de Rome, 1980. pp. 169-172. (Publications de l'École française de Rome, 37). Adresse url : [/web/ouvrages/home/prescript/article/efr\\_0000-0000\\_1980\\_act\\_37\\_2\\_1198](#) , Consulté le 25 septembre 2014 ; ou Kokowski A., « Starożytna Polska », wyd. Trio, Warszawa 2005

et parlée à l'étranger, ont d'abord subi l'intégration à la langue latine, et ensuite aux langues nationales, selon leurs propres standards. Il en résulte que leur forme d'aujourd'hui est bien intégrée dans le système de la langue française.

En rapport aux recommandations internationales, ainsi qu'à la CNT et aux dictionnaires linguistiques, nous aimerions faire remarquer que les formes bien incrustées dans la langue (qui font partie de l'usage commun) sont les seules formes légitimes dans la langue française. Mais pour la question purement pratique, il nous paraît surprenant de constater qu'on ne rencontre pas les versions originales (endonymes) des noms *Cracovie*, *Varsovie*, tels qu'ils fonctionnent en Pologne, donc *Warszawa* et *Kraków*, dans des brochures françaises de l'Organisation polonaise de tourisme (POT) ou sur le site de l'Ambassade française<sup>140</sup>. Les toponymes, même dans les adresses, sont présentés ainsi (exemple de Kraków) :

*CONSULAT GENERAL DE FRANCE à Cracovie*

*ul. Stolarska 15*

*31-043 CRACOVIE*

*tél. 12 424 53 00*

*fax : 12 424 53 20*

Ne serait-ce que pour des raisons pratiques, il serait plutôt recommandé de mettre le nom polonais de la ville dans l'adresse polonaise. Non seulement pour les repères GPS ou sur les cartes polonaises mais aussi, pour les employés de la poste il serait préférable de mettre le nom original.

Nous avons observé une tendance, parmi les locuteurs français ayant visité Cracovie, qui fonctionne uniquement dans la langue parlée et qui n'est pas documentée, qui serait d'employer le nom de la ville imitant presque le nom polonais (krakɔf) ou bien (krako) contre la prononciation originale /\*krakuf/). Nous signalons cette observation car pour l'instant nous n'avons pas trouvé de trace écrite et nous n'avons pas eu l'occasion de l'enregistrer non plus pour pouvoir l'inclure dans notre tableau d'exemples analysés.

---

<sup>140</sup> Consulté pour la dernière fois le 7 février 2014 : <http://www.ambafrance-pl.org/Circonscription-consulaire-et>

### 1.3. (Ré-)Emprunts français au polonais

Lors de l'analyse de notre corpus, nous avons relevé que certains exonymes étaient des noms communs français. En effet, la popularité du français sur le territoire polonais était liée à la francisation qui eut lieu durant le siècle des Lumières, l'étape suivant la latinisation de l'Europe. Le français s'est répandu en Europe, limitant ainsi la place du latin comme langue internationale. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, les toponymes latins ont cédé leur place à des formes contemporaines dans les langues nationales. La francisation de l'Europe dans le domaine de la toponymie se reflète dans le grand nombre de noms géographiques français, qui s'est multiplié grâce aux traités français de géographie qui ont influencé les manuels et autres livres polonais de géographie, ainsi que la nomenclature présentée dans les livres. Cela ne concernait pas seulement les noms de territoire de la France, mais aussi les territoires d'autres pays, p. ex. : *Liworna* (Livourne) auj. Livorno, *Toleda* (Tolède) auj. Toledo. Cependant, beaucoup de formes d'origine française du XVIIIe siècle ont persisté, ex. : *Kolonia* (Cologne), *Tamiza* (Tamise) etc.

Les exonymes que nous avons trouvés dans notre corpus ne sont pas des noms de villes ou des unités géographiques, mais des bâtiments ayant le même nom en français qu'en polonais. La particularité des toponymes présents ci-dessous est qu'ils n'ont pas été exonymisés dans la langue française, mais tout simplement repris en tant que noms français. Ainsi nous proposons de nommer ce groupe emprunt ou ré-emprunt<sup>141</sup>.

---

<sup>141</sup> Les dictionnaires, définissent l'emprunt du point de vue sociolinguistique. Dans notre corpus, nous allons appeler emprunt la stratégie qui consiste à attribuer un nouveau référent à un nom déjà existant dans une autre langue. Les référents dans les deux langues (français et polonais) ne sont pas exacts. Cf. *Lexis Larousse de la langue française*, Dubois et alii., Paris, 2002 ; *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (J. Dubois, 1994 : 177) ; *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*, réd. K. Polański, Wrocław – Warszawa – Kraków 1999, p. 616.

Tableau III.1.1.3 ( Ré-)Emprunts

Endonyme polonais	G/N	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	G/N	A/F	Source
Belweder	ms	Ps	urbonyme	monument historique	Varsovie	Belvédère	ms	As	P.a.p.
Barbakan	m s	Ps	urbonyme	monument historique	Cracovie-une forteresse	Barbacane	fs	As	G. t.
(Stara) Kordegarda	fs	As+Pg	urbonyme	monument historique	Varsovie	Corps de Garde	Ms	Ag%As	Mich.

Dans le tableau ci-dessous se trouvent trois endonymes ayant des formes phoniques similaires dans les deux langues (française et polonaise). Les endonymes polonais sont des propriaux, du point de vue de la langue polonaise, et leurs équivalents français, similaires dans leur forme, sont des appellatifs.

En ce qui concerne les deux premiers exemples, leur forme phonique est quasiment identique, de même que la référence : ce sont des objets architecturaux. La différence réside dans le statut de ces noms dans leurs langues respectives. En français, ce sont des noms communs d'objets architecturaux, tandis qu'en polonais ce sont des noms propres de monuments historiques. Cette liaison entre les endonymes- propriaux et les exonymes- appellatifs n'est pourtant pas arbitraire, ni en terme de forme ni en terme de référence. Les objets nommés en polonais Barbakan et Belweder représentent en français le belvédère et la barbacane, qui ont pour constructions architectoniques suivantes :

Belvédère- « Pavillon ou terrasse qui couronne et domine soit un édifice, soit un tertre dans un parc, et d'où la vue s'étend au loin »

Barbacane- « 1. Ouverture verticale étroite qui donne de l'air et du jour à un local. 2. Au Moyen Âge, ouvrage généralement semi-circulaire couvrant une porte de place. 3. Ouverture verticale étroite ménagée dans la maçonnerie d'un ouvrage d'art pour faciliter l'écoulement des eaux d'infiltration. » (Dubois 2002)

À vrai dire, les deux noms ne sont pas étymologiquement français. « Belvédère » est d'origine italienne et signifie « belle vue ». Belweder, construit au début du XIXe siècle sous le nom officiel pałac Belwederski - le palais du Belvédère (Dubois 2002) est actuellement la résidence du président polonais. « La barbacane » a une origine peu claire c'est un bâtiment militaire du moyen âge, construit à Varsovie par un architecte italien. Le nom italien est « il barbacane » mais vu la date de construction, le nom d'origine était latin. On trouve plusieurs barbacanes en Pologne. Les plus connues ce sont les remparts des vieilles villes de Varsovie et de Cracovie, enfin, les éléments de leur construction.

C'est surtout la forme orale, identique en français et en polonais, qui nous a guidée vers une analyse de ces exonymes en tant que ré-emprunts :

pl : Barbakan /barbakan/	fr. : Barbacane /barbakan/
pl. : Belweder /bɛlvɛdɛr/	fr. : Belvédère /bɛlvɛdɛr/

La seule différence que nous y observons est entre le *r* apical et le *ʀ* dorsal, mais les deux phonèmes constituent un archiphonème dans les deux langues, donc cette différence n'est pas pertinente. Le genre grammatical de *barbacane* est féminin et *barbakan* est masculin comme *il barbacane* italien.

Le dernier exemple a une origine purement française. La provenance du nom et du bâtiment date de l'époque de francisation de l'Europe. Le nom du bâtiment militaire corps de garde fut polonisé en *Kordegarda* et aujourd'hui on distingue à Varovie *Stara* (vieille), *Nowa* (nouvelle) et *Galeria* (galerie) *Kordegarda*. Le nom commun composé français est soudé en polonais et il a le statut de nom propre, écrit comme les exemples précédant avec une majuscule. Observons sa prononciation dans les deux langues :

*corps de garde* français /kɔʀdɛgɑʀd/

*Kordegarda* polonais /kɔʀdɛgɑrda/

Les toponymes de ce tableau fonctionnent dans les textes français en tant que noms français d'une manière naturelle. Les locuteurs français emploient aussi les noms français d'une manière spontanée. Waleryszak (2003) constate qu'il est probable que le lecteur français lise et reconnaisse certains noms propres de ce type après les avoir comparés et associés à des représentations abstraites qu'il a en mémoire. La reconnaissance des noms français par les utilisateurs de la langue française est faite d'une manière naturelle puisqu'ils sont stockés dans le lexique mental. Citons Oldfield (1966 : 736) :

« Le lexique mental correspond à une structure de stockage linguistique hypothétique des connaissances que le lecteur possède à propos des mots de sa langue. Plus précisément, le lexique mental serait constitué par un ensemble de représentations lexicales. (...) Ainsi, la représentation mentale ou lexicale de chaque mot contiendrait des informations orthographiques (l'orthographe de ce mot), des informations phonologiques (sa prononciation) et sémantiques (son sens). »

Ceci est effectivement confirmé, d'après notre étude car les locuteurs français prononcent ces noms en fonction des informations phonologiques que contiennent ses représentations mentales.

Évoquons quelques noms de lieux très populaires de Varsovie qui, étymologiquement, viennent aussi de la langue française, mais leur étymologie française n'est pas suffisamment transparente pour qu'ils puissent être reconnus par les locuteurs français d'une manière spontanée. Ce sont par exemple les noms de quartiers de Varsovie : *Mokotów*, *Żoliborz*. L'origine française de *Żoliborz* (ʒolibɔʒ) est *Joli Bord*. Il a remplacé les noms originels *Polikowo*, *Polików*, *Polków* et *Fawory* - tous attribués au même quartier. Le nom du quartier *Marymont* vient également du français *Marie Mont*. C'était une colline où se trouvait un palais appartenant à la reine Marysieńka (forme hypocoristique de Marie), l'épouse de Jan III Sobieski. En ce qui concerne le nom du quartier *Mokotów* (mɔkɔtuf), il avait au XVIIIe siècle un nom faussement francisé en *Mon coteau*, sur la base d'une ressemblance phonétique. On peut rencontrer la forme française dans les documents de l'époque, par exemple sur les esquisses exposées au Château Royal de Varsovie. Les fausses assimilations étaient nombreuses. Citons encore *Wilanów*, originellement appelé *Milanów*, qui a été assimilé à l'italien *Villa nova* – *Wilanów*.

Bien que notre étude soit basée sur l'approche synchronique, il nous semble intéressant de mentionner ces toponymes parce qu'ils font partie du patrimoine culturel en tant que preuves de la grande influence que la langue française a exercé dans le passé sur la Pologne et la toponymie polonaise.

#### **1.4. Exonymisation par l'intermédiaire de l'allemand**

La distance géographique n'est pas la seule raison pour laquelle les toponymes étrangers proviennent de langues tierces. Ce sont aussi, ou plutôt surtout, des faits historiques. Dans la France du Moyen-Age, la géographie de l'Europe centrale a été transmise par des géographes allemands. Ce n'est qu'après la guerre et la constitution des nouveaux pays que les Français ont appris leur vraie nomenclature.

Sans avoir recours à l'étymologie, nous pouvons constater que certaines formes d'exonymes français sont issues directement de la langue allemande et non polonaise.

Bien qu'il y ait eu d'autres langues qui ont participé au processus de création des exonymes français du territoire de la Pologne (comme l'ancien allemand qui participait déjà à la création des endonymes polonais), nous nous intéressons plutôt à l'état actuel

des exonymes français. Ainsi, dans le tableau des exonymes issus de l'allemand ne se trouvent que les noms provenant de l'allemand moderne et qui portent des traits très remarquables de l'allemand.

Ceci constitue la différence de l'analyse des exonymes venant du latin, qui est basée sur l'étymologie et qui a été constituée à l'aide des modèles que la langue latine a fournis pour créer des exonymes non pas seulement en français, mais aussi dans les autres langues modernes.

Endonyme Polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Brzezinka	f s	Ps	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Birkenau	fs	Ps	UNESCO
Cieszyn	ms	Ps	oïkonyme	ville	Silésie	Teschén		Ps	Ch.D.
Frombork						Frauenburg			
Gdańsk	ms	Ps	oïkonyme	ville	nord de la Pologne	§Dantzig	ms	Ps	A. f./Fb.
Grunwald	ms	Ps	oïkonyme	ville	Warmie-Mazurie	§Grünwald	Fs	Ps	P.a.p.
Karkonosze	fpl	Ps	oronyme	mas.mo nt.	Sud de la Pologne	§§Monts des Géants	mpl	Ag%As	P.a.p.
Kłodzko	ns	Ps	oïkonyme	ville	Haute Silésie	Glatz		Ps	Mich.
Lidzbarsk Warmiński						Heilsberg			
Nysa	fs	Ps	oïkonyme	ville	Voïvodie d'Opole	Neisse	fs	Ps	Ch.D.
Nysa Kłodzka	fs	Pg+Ps	hydronyme	rivière	Basse-Silésie	Neisse de Glatz/ Neisse de Kłodzko	fs	Pg%Ps	P.a.p./ Ch.D.
Nysa Łużycka	fs	Pg+Ps	hydronyme	rivière	Basse-Silésie	Neisse de Lusace	fs	Pg%Ps	Ch.D.
Noteć	fs	Ps	oïkonyme	ville	Grande-Pologne	Netze	fs	Ps	Wiki.
Kręcko	ns	Ps	oïkonyme	village	Entre Silésie et Allemagne	Kranz	ms	Ps	Wiki.
Odra	fs	Ps	hydronyme	fleuve	Pologne occidentale	Oder	fs	Ps	A.f./ Press.
Olza	fs	Ps	hydronyme	rivière	Silésie	Olisa	fs	Ps	Ch.D.
Oświęcim	ms	Ps	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Auschwitz	fs	Ps	UNESCO
Ostrów Tumski	ms	Ps+Pg	nezonyme	île	Wrocław/ Poznań	§§ île de la Cathédrale	fs	Ag%As	PF
Park Mużakowski	ms	Ag+Ps	anoïkonyme	parc	Frontière sud-ouest de la Pologne avec l'Allemagne	Parc de Muskau	m s	Ag%Ps	UNESCO
Szczecin	ms	Ps	oïkonyme	ville	Nord de la Pologne	Stettin	ms	Ps	P.a.p./Fb.
Poznań	ms	Ps	oïkonyme	ville	Grande-Pologne	§Posen	ms	Ps	Wiki.
Witka	fs	Ps	hydronyme	rivière	Affluent de Nysa Łużycka	Wittig	ms	Ps	Wiki.
Wrocław	ms	Ps	oïkonyme	ville	Basse-Silésie	§Breslau	fs	Ps	P.a.p./ Fb.

Tableau III.1.4 Exonymisation par l'intermédiaire de l'allemand

§ Autres équivalents : Dantzig – Gdansk ; Breslau – Wroclaw, Posen – Poznan (voir tableau intitulé « manque des signes diacritiques ») ; Grünwald – Grunwald ; Stettin –Szczecin ; Posen – Poznan (voir tableau des toponymes dans leur forme originale écrite).

§§ Monts des Géants, Île de la Cathédrale – du point de vue synchronique sont des « fausses traductions » des endonymes polonais. Nous l’avons signalé dans nos analyses.

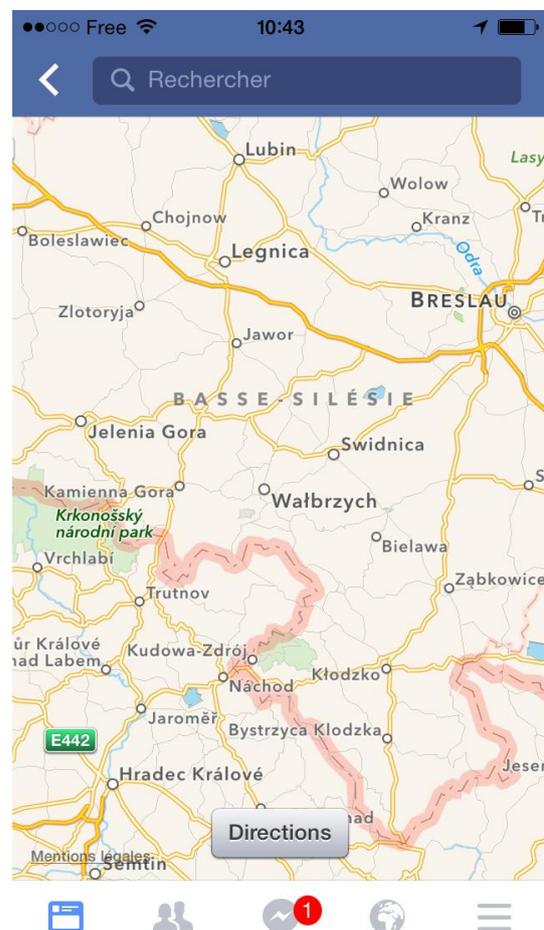
Dans ce tableau, nous avons regroupé des toponymes allemands qui fonctionnent dans la langue française en tant que noms d'objets géographiques de Pologne. Certains ont une deuxième forme issue du polonais. Ainsi, nous avons deux séries d'équivalents :

Gdańsk : *Dantzig, Gdansk* ; Grunwald : *Grünwald, Grunwald* ; Szczecin : *Stettin, Szczecin* ; Wrocław : *Breslau, Wroclaw* ; Nysa Kłodzka : *Neisse de Glatz, Neisse de Klodzko*.

Il est difficile de dire lequel de ces deux exonymes est le plus courant. Nous retrouvons des exonymes provenant de l'allemand aussi bien dans les documents rédigés en français (sites de l'UNESCO et de l'ambassade de France) qu'en polonais et traduits en français par la suite (album photographique et ouvrage sur la géopolitique de Pologne, écrits par des auteurs polonais). On rencontre souvent *Breslau* dans différentes applications. Voici les exemples de l'application *Météo (Weather Channel)* de Apple (capture d'écran 7) et de la localisation sur le réseau social *Facebook* (capture d'écran 8):



Capture d'écran 7, prise le 22.09.2012



Capture d'écran 8, prise le 22.09.2012

A notre connaissance, les francophones utilisent à peu près à la même fréquence les différentes appellations de Wrocław. Par exemple, parmi ceux qui connaissent vaguement les villes polonaises, certains ne connaissent que le nom *Breslau*, ou bien au contraire, que *Wrocław* ; ceci est également valable pour *Gdańsk* et *Dantzig*. Nous avons découvert, en faisant notre recherche, que parfois les Français connaissent les deux : *Dantzig* et *Gdańsk* sans savoir qu'il s'agit de la même ville, car ils ont découvert le premier nom en lisant des textes historiques sur la Seconde Guerre Mondiale, et le second en s'intéressant à la Pologne ou en voyageant en Pologne.

Remarquons que certains exonymes qui figurent dans notre tableau ne s'écrivent pas selon l'orthographe originale allemande. Ils ont subi une modification dans la langue française, comme *Neisse*, qui s'écrit en allemand *Neiße*. Cet exemple est assez intéressant. Les deux exonymes *Neisse de Glatz* et *Neisse de Klodzko* se rapportent au même objet topographique, mais le premier est constitué de deux éléments provenant de l'allemand : *Neisse de Glatz* et l'autre partiellement : *Neisse de Klodzko*, où le second élément, *Kludzko*, est un nom polonais. Les noms composés comme *Nysa Kłodzka*, *Nysa Łużycka* et *Park Mużakowski*, en allemand *Glatzer Neiße*, *Lausitzer Neiße* et *Muskauer Park* ont subi aussi une modification syntaxique. Les deux premiers ont reçu des formes françaises qui correspondent d'abord à l'alphabet français et à la syntaxe du français : *Neisse de Glatz*, *Neisse de Lusace* et *Parc de Muskau*. La forme de *Lusace* vient du latin, de la forme *Lusatia*. Les formes allemande et polonaise viennent du latin aussi, et elles ont subi plusieurs modifications pour devenir *Lausitz* en allemand et *Łużyce* en polonais. Le toponyme simple *Lusace* est mentionné dans le tableau d'exonymisation par l'intermédiaire du latin. Les formes allemandes adjectivales de *Glatzer*, *Lausitzer* et *Muskauer*, correspondent en polonais aux formes adjectivales *Kłodzka*, *Łużycka* et *Mużakowski*. Elles sont transformées en français en construction de substantif avec la préposition *de* : *de Glatz*, *de Lusace* et *de Muskau*, ce qui donne la même relation de détermination entre ces deux composants. Nous appellerons cette exonymisation une opération de transposition déadjectivale.

Les noms comme *Oder*, *Auschwitz*, *Birkenau*, *Glatz*, *Teschen* n'ont qu'une forme issue de l'allemand. Les hydronymes *Olsa* et *Olza* ont la même prononciation (olza), mais c'est évidemment la forme allemande *Olsa* qui a servi de base au nom français.

Comme nous le voyons, tous les toponymes sont composés d'éléments propres. Pourtant il y a deux toponymes qui ont été traduits : *Karkonosze* et *Ostrów Tumski*. Le

nom *Karkonosze* est opaque pour les locuteurs Polonais mais il est traduit en tant que « monts des géants ». C'est justement la particularité d'une telle traduction qui nous a poussée à rechercher sa source et plonger dans l'étymologie. Même s'il ne présente pas de forme ressemblant à l'allemand, ce nom est une traduction du nom allemand *Riesengebirge*. Nous pouvons observer la même traduction en anglais *Giant Mountains*. C'est donc à partir du nom allemand que la langue française a créé cet exonyme.

L'exemple suivant est celui de *Ostrów Tumski*, opaque en polonais contemporain, est traduit en français par *l'Île de la Cathédrale*<sup>142</sup>. L'exonyme français, qui est une traduction, est très répandu. On le rencontre dans de nombreuses sources. En effet, c'est une traduction très réussie : *Ostrów Tumski* a comme sens premier 'île avec une cathédrale', comme d'ailleurs le nom allemand lui correspondant *Dominsel*. Nous avons donc encore une fois une traduction de l'allemand dans la langue française. Le nom polonais *ostrów* signifie en ancien polonais « île sur un fleuve, sur un lac ou un marécage » et *tumski* vient du vieux allemand 'tuom' - « cathédrale, maison paroissiale ». En effet, ce sont des terrains qui étaient habités, au moment de la formation des toponymes, par des peuples germanophones. Les racines de ce mot peuvent se trouver aussi dans la langue proto-slave, voire dans la langue proto-indo-européenne \*dómhos - 'construire'. Aujourd'hui, on rencontre *Ostrów Tumski* à *Wrocław*, à *Poznań* et à *Głogów*. Ainsi sont nommés les plus anciennes parties des villes, qui sont justement des îles sur les fleuves sur lesquelles se trouve une monumentale cathédrale médiévale. Du point de vue diachronique ce sont donc les traductions des noms provenant de l'allemand. Nous étions donc obligée de faire une abstraction de notre étude synchronique dans le but de retrouver la raison d'une telle traduction dans la langue française.

En ce qui concerne tous les exonymes provenant des toponymes allemands, nous avons alors affaire à plusieurs cas :

#### **1.4.1. Endonymes historiques**

Ils datent de différentes époques et ont des caractéristiques différentes. Les premiers endonymes historiques allemands datent de l'époque des migrations des peuples germaniques sur les terres habitées par le peuple polonais. La Pologne était déjà un

---

<sup>142</sup> Nous pouvons considérer cet exonyme comme nom d'usage car il apparaît dans plusieurs sources françaises et polonaises : <https://pologne.travel/>, [www.petitfute.com/](http://www.petitfute.com/), wikipédia, etc.

Royaume et son territoire correspondait à peu près au territoire de la Pologne actuelle, sans la partie nord-est (Warmie-Mazurie actuelle avec une partie de Polachie et de Mazovie) qui appartenait au Royaume teutonique. Les migrations des peuples germaniques ont commencé au XIII<sup>e</sup> siècle, donc en pleine période de démembrement territorial du Royaume de Pologne (« Rozbicie dzielnicowe »). Les migrants germaniques ont apporté un dialecte appelé « moyen allemand oriental » (qui intègre les dialectes des régions de Silésie, de Tchéquie et de Haute-Prusse) sur les territoires polonais de Silésie jusqu'à la Grande-Pologne (Wielkopolska) et Petite-Pologne (Małopolska), et à la Prusse-orientale et Poméranie occidentale (Pomorze Zachodnie), et ensuite jusqu'à Gdańsk et Mazovie (Mazowsze). De cette époque datent les noms de Malbork, appelé originellement *Marienburg*, ou *Olsztyn*, originellement *Allenstein*, qui ont été polonisés, ainsi que de nombreux autres oïkonymes que l'on rencontre dans les régions énumérées précédemment (cf. chapitre sur la toponymie polonaise). Parmi ce type d'endonymes historiques, nous pouvons énumérer justement Ostrów Tumski, les hydronymes<sup>143</sup> qui sont apparus dans le tableau ci-dessus, et aussi les toponymes qui figurent par exemple dans les biographies des personnages historiques. Voici l'extrait de la biographie de Copernic (source Wikipédia) : « Palais épiscopal de Heilsberg (Lidzbark Warmiński) où vécut Copernic (...) mort le 24 mai 1543 à Frauenburg (Frombork) »<sup>144</sup>. Quand on ouvre l'hyperlien de *Lidzbark Warmiński* dans l'entrée ci-haut, on obtient l'entrée avec le nom polonais accompagné d'une information : « (anciennement « Heilsberg » en Prusse-Orientale, et avant « Lēcbargs » vieux-prussien) est une ville polonaise de la voïvodie de Varmie-Mazurie. Elle est la capitale du powiat de Lidzbark ». On y retrouve d'autres noms qui ont des équivalents allemands, comme *Varmie* (en allemand : Ermland), *Toruń* (en allemand : « Thorn » pour la ville où est né Nicolas Copernic).

Parmi les endonymes historiques, nous pouvons énumérer aussi les deux noms qui apparaissent dans notre corpus : *Posen* qui apparaît en tant qu'équivalent de *Poznań* mais aussi dans le nom *Le grand-duché de Posen* - allem. *Großherzogtum Posen* et pl. *Wielkie Księstwo Poznańskie*, le nom de la province autonome créée en 1815 après le congrès de Vienne. Après la révolution de 1848 le duché fut transformé en Posnanaie, ou la province de Posnanie, qui est l'équivalent du nom allemand *Provinz Posen*, une

---

143 Selon Wolnicz-Pawłowska, expert en hydronymie, les hydronymes sont des noms géographiques qui ont été nommés en premier lieu, donc qui portent les traces les plus anciennes des langues d'origine.

144 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas\\_Copernic](http://fr.wikipedia.org/wiki/Nicolas_Copernic) (Consulté le 07.02.2014).

ancienne province du Royaume de Prusse. Mais la capitale de cette province est nommée en français *Posen* (Poznań) qui est effectivement l'endonyme historique allemand de l'époque.

La rivière qui traverse cette région porte le nom allemand *Netze*, mais l'entrée dans l'encyclopédie Wikipédia est la suivante : *la Notec*. C'est donc un nom que nous devrions inclure dans la catégorie des exonymes sans signes diacritiques polonais. A côté de l'entrée française, on trouve également l'information sur l'endonyme polonais et les endonymes historiques : « en polonais Noteć, en allemand Netze, en latin Natissis. »

Lors de nos recherches et analyses, nous avons constaté que l'exonyme français pour la ville de Gdańsk n'est pas une forme actuelle de langue allemande, mais une ancienne. Le toponyme avait effectivement plusieurs formes lors de son passage sous l'autorité prussienne, polonaise et allemande. Le nom allemand pour cette ville est *Danzig*. Nous avons retrouvé une source française où figure l'orthographe allemand du XVIII<sup>e</sup> *Dantzig* : « Annuaire de la Pologne (y compris la V. I. de Dantzig) pour le commerce, l'industrie et les métiers de l'agriculture -publié en 1926/27 (Księga Adresowa Polski (wraz z w. m. Gdańskiem ) dla handlu, rzemiosła i rolnictwa) ». Cette forme est donc entrée dans la langue française et demeure ainsi encore aujourd'hui. On la retrouve dans certaines publications contemporaines.

L'exonyme Stettin pour la ville de Szczecin a une justification dans le vieux français aussi. Dans *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* qui est une encyclopédie française, éditée de 1751 à 1772 par Diderot et D'Alembert, ce nom apparaît en tant que nom d'une ville allemande :

« STETIN ou STETTIN (Page 15:517) (Géog. mod.), ville d'Allemagne dans le cercle de la haute Saxe, capitale de la Poméranie prussienne et d'un duché de même nom, sur la gauche de l'Oder, à 35 lieues au nord de Francfort et à 56 au sud - est de Lubeck. »

Nous proposons de distinguer un autre type d'endonymes historiques allemands dans notre corpus. Ce sont les noms qui proviennent d'une période relativement récente. Il s'agit à la base des toponymes polonais, mais qui ont été germanisés pendant l'occupation du Troisième Reich, comme *Litzmannstadt* pour Łódź ou *Auschwitz* pour *Oświęcim* (le nom allemand a été mentionné pour la première fois dès X<sup>e</sup> siècle, mais le premier endonyme était le nom polonais). Il en va de même pour *Breslau* et *Wrocław*. La ville fut fondée au X<sup>e</sup> siècle sous l'ancien nom polonais *Wrocisław* et latinisée en

*Vratislavia*. Elle fut germanisée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle par le Saint-Empire romain germanique, puis par la Prusse. L'histoire des territoires de l'ouest de la Pologne actuelle est très compliquée (cf. toponymie et politique) et pendant plus de 120 ans la Pologne n'existait pas, donc les endonymes officiels polonais non plus. Wrocław a néanmoins une très longue histoire sous le nom de *Breslau*.

Les endonymes historiques montrent que la toponymie est aussi compliquée (et intéressante!) que l'histoire. Nous avons choisi d'effectuer une étude linguistique et synchronique, ce qui explique que notre description de l'histoire des exonymes reste très simplifiée.

#### **1.4.2. Endonymes minoritaires**

Certains endonymes historiques allemands sont devenus des endonymes minoritaires officiels. Dans la voïvodie Opolskie, région de Śląsk Opolski (la Silésie \*opolienne, cf. catégorie suivante) où habite toujours une minorité allemande, 16 communes sur 27 ont introduit une double nomenclature polono-allemande, suivant la loi polonaise du 6 janvier 2005 concernant les minorités nationales et ethniques<sup>145</sup>. L'usage de ces noms au niveau local est conforme à la loi européenne et aux recommandations du GENUNG ainsi que les commissions nationales de la toponymie (cf. la normalisation).

La question qui reste à résoudre est celle de l'usage de ces noms allemands. Une des recommandations du GENUNG (Jordan 2011) mentionne les endonymes polonais et se prononce favorablement à l'emploi des exonymes allemands en cas de difficulté de prononciation :

« (2.4.2) the endonym is especially difficult to be pronounced and spelled by users of the exonym language. The argument:

Compared to endonyms, exonyms often have the advantage to be pronounced and spelled easier by the user of the exonym language. Apart from this general rule, some

---

145 La loi du 6 janvier 2005 promulguée en Pologne autorise les autorités locales à introduire, après le nom officiel polonais, le deuxième nom de lieu en langue minoritaire ou ethnique. Le deuxième nom doit néanmoins être accepté par la commission polonaise de la toponymie et ne peut pas être le nom introduit entre 1933 et 1945 par le régime nazi, ni le nom introduit par le régime de l'ex URSS. Cf. La description de la loi <http://ksng.gugik.gov.pl/nwjmw.php> (consulté le 24 mars 2013).

endonyms can be especially difficult to be pronounced and spelled by the users of a receiver language and consequently to be properly used and kept in mind. In these cases exonyms have special benefits. Examples: To the speakers of German the Polish city names Wrocław and Szczecin compared to Opole or Torun ».

De ce texte on devrait déduire que le critère d'usage des exonymes à la place des endonymes est la facilité de prononciation. Par exemple en faveur de Breslau et Stettin pour Wrocław et Szczecin. On pourrait effectivement accepter le maintien des formes allemandes, car à l'époque elles étaient des endonymes et dans plusieurs communes de la voïvodie Opolskie réside toujours une minorité allemande. Il est pourtant difficilement acceptable de maintenir dans les autres langues, comme en français, des formes issues des exonymes historiques allemands, en l'occurrence Breslau en français. En égard de l'histoire et de la situation géopolitique passée, la maintenance en usage international des formes allemandes devrait être bannie selon des critères normatifs internationaux. Il est évident que les endonymes historiques sont sémantiquement chargés et qu'ils connotent le passé. Ils renvoient à une époque historique. Cette époque, pour les uns, peut être un souvenir nostalgique ou dans le cas contraire, si la société a voulu remplacer un toponyme pour un autre, c'est pour l'oublier.

Au contraire de ce que dit le texte, il serait logique de maintenir le nom de Opole en allemand dans sa version allemande Oppeln, même si Opole est facilement prononçable en allemand, car c'est la région de Śląsk opolski (\*Silésie opoléenne) qui est habitée par la minorité allemande en Pologne, où le gouvernement local de certaines communes a introduit la double nomenclature des villes, polono-allemande. Ainsi on rencontre les doubles panneaux à l'entrée des villes : en polonais et en allemand, comme *Odrowąz* et *Oderwanz*<sup>146</sup> ou *Strzeleczyki* et *Kleine Strehlitz*, dont le premier est un endonyme officiel et le second un endonyme minoritaire. Ce sont des reprises des endonymes historiques allemands datant d'avant 1939.

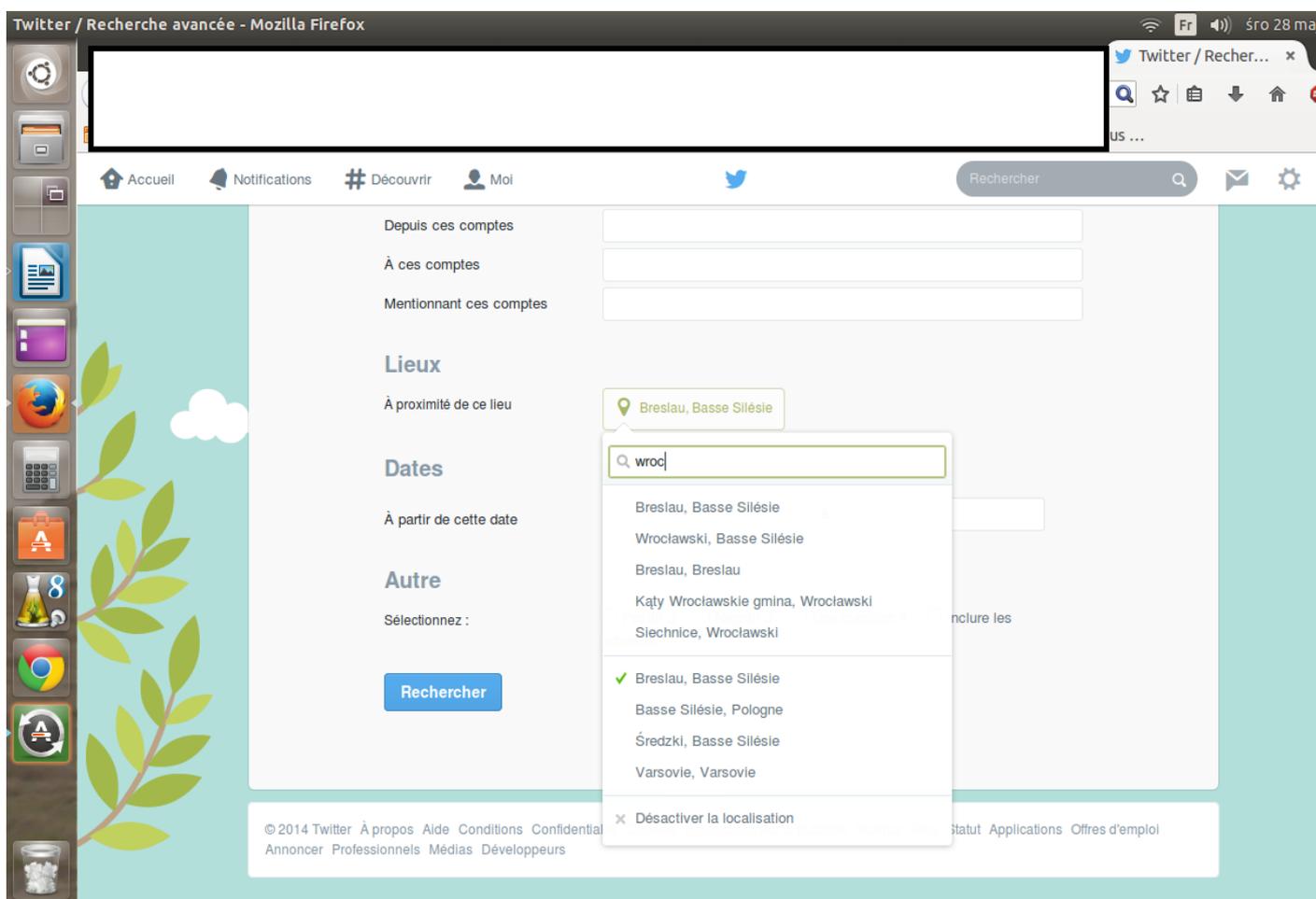
Quant à l'usage des exonymes français issus de l'allemand, comme *Breslau*, *Stettin*, etc., même si les noms polonais *Wrocław*, *Szczecin* sont difficiles à prononcer pour un francophone et les noms allemands plus faciles, ils ne sont légitimes que dans le

---

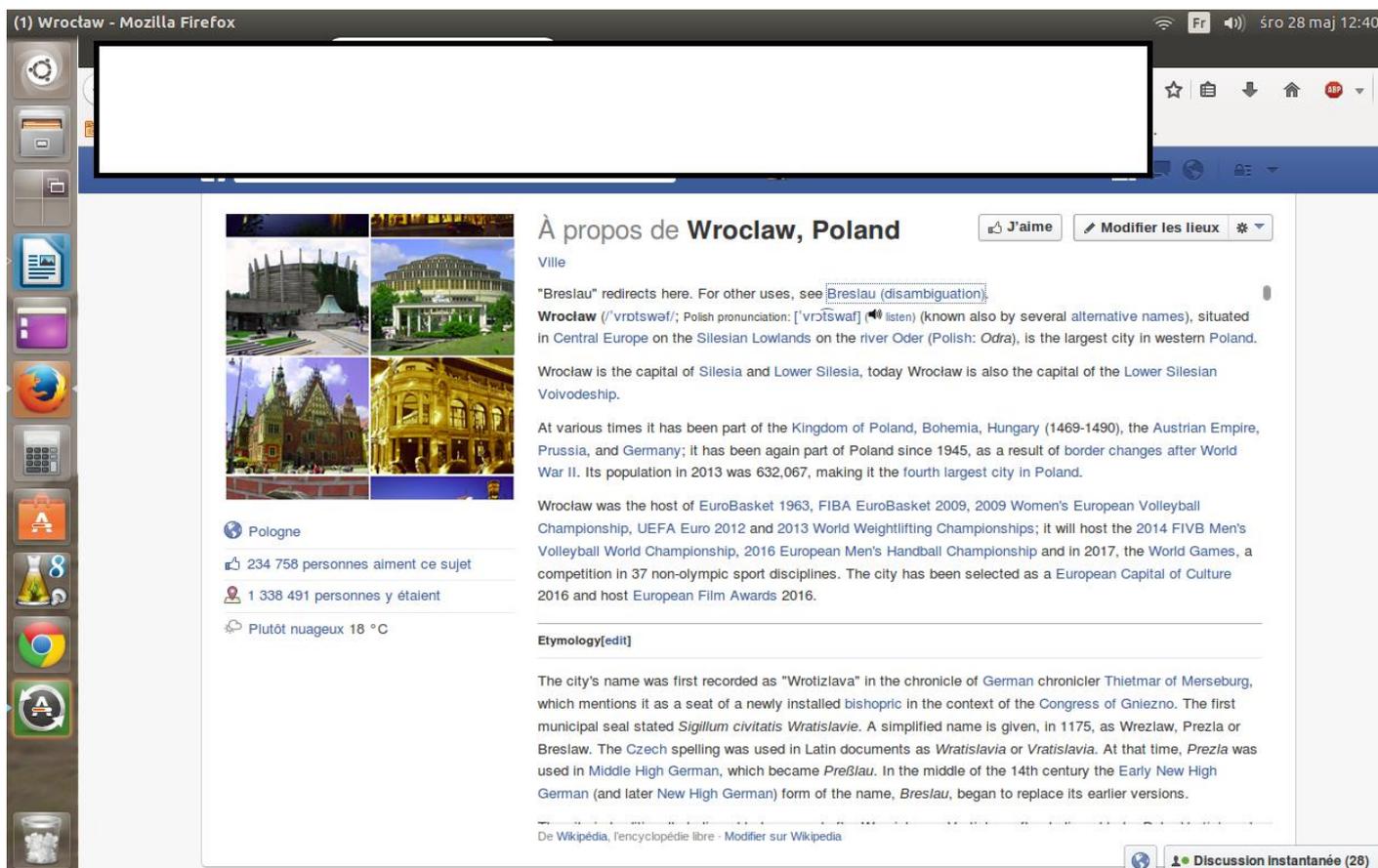
<sup>146</sup> Beaucoup d'oïkonymes de l'ouest de la Pologne avaient encore d'autres équivalents allemands, dont les habitants se souvenaient toujours. *Odrowąz* entre 1936-1945 s'appelait "Oderhöh". En introduisant la double nomenclature, la commission de la toponymie veillait à ce que les toponymes minoritaires ou ethniques ne correspondent pas aux noms introduits entre 1933-45 par le Troisième Reich ou aux noms introduits par l'Union Soviétique. Ainsi, une recherche historique a été nécessaire. L'endonyme minoritaire de *Odrowąz* est donc *Oderwanz*. Il a été introduit en 1776 au moment de la fondation du hameau.

contexte historique précis selon les recommandations de la standardisation internationale. Les villes nommées en français *Auchwitz* et *Birkenau* devraient impérativement avoir les noms polonais *Oświęcim* et *Brzezinka* utilisés en français à l'époque actuelle. Par contre *Auschwitz* et *Birkenau* référant au musée d'extermination ou à l'époque de l'occupation nazi sont tout à fait légitimes. Il est même recommandé par les Ministère polonais des affaires étrangères de nommer le musée d'extermination qui s'y trouve, selon les noms d'origine, issus de l'allemand.

Pourtant on trouve sur internet, dans les réseaux sociaux ou moteurs de recherche, l'emploi des noms allemands pour les villes polonaises avec des paramètres de recherche et d'affichage en langue française. Voici, comme à la page 268, les captures d'écran de Twitter et de Facebook du nom *Breslau* pour *Wrocław* :



Capture d'écran 9, prise le 28 mai 2013.



Capture d'écran 10, prise le 28 mai 2013.

Nous voyons en même temps que le problème de la normalisation internationale des noms géographiques et le bon usage des toponymes ne sont ni connus parmi les traducteurs et/ou éditeurs des guides touristiques, ni parmi les éditeurs et les traducteurs des interfaces des réseaux sociaux à la portée mondiale, comme Facebook ou Twitter. Quand le premier renvoie à une description en anglais de la ville de Wrocław à Breslau, le second ne reconnaît même pas le toponyme *Wrocław* et suggère directement *Breslau*.

Cela montre que l'usage des endonymes et exonymes historiques, au niveau national et international, dans le contexte contemporain, et dans les médias, cette question devrait être fortement réglementée à cause de l'impact politique que les toponymes peuvent avoir. Nous avons mentionné plusieurs exemples tout au long de notre thèse. Récemment, sur le réseau Facebook, la suggestion et la localisation de la ville Gdynia était *Gotenhafen*<sup>147</sup> – le nom attribué à la ville par les occupants nazis en 1939, car le nom allemand en usage précédemment était *Gdingen*. Son origine était slave. Les occupants nazis ont préféré le nom *Gotenhafen* qui signifie « port des Goths », donc

147 Source (consulté le 24 mars 2013) : [http://wyborcza.pl/1,75478,17591391,Wyslano\\_z\\_Gotenhafen\\_Dlaczego\\_Facebook\\_hitleryzowal.html](http://wyborcza.pl/1,75478,17591391,Wyslano_z_Gotenhafen_Dlaczego_Facebook_hitleryzowal.html)

du peuple germanique. L'affaire a fait du bruit dans la presse mais ce n'est qu'après plusieurs interventions des journalistes, et mêmes des employés de la mairie de ville Gdynia, que Facebook a changé ce nom.

L'usage des endonymes historiques dans les textes historiques, ou qui réfèrent à l'histoire et au passé, n'est pas en désaccord avec les recommandations nationales et internationales. Du point de vue de la toponymie synchronique et de la normalisation internationale des noms géographiques, les endonymes historiques sont des allonymes. C'est le contexte qui justifie leur usage. L'information sur le nom actuel est souhaitable car elle permet au lecteur d'identifier son référent. En dehors de ce contexte ou d'une création artistique, l'usage de toponymes qui ne sont plus actuels et/ou qui peuvent avoir des connotations politiques et historiques controversées, n'est pas recommandé. Ainsi l'usage d'un nom allemand pour une ville polonaise sans contexte historique, comme nous le voyons sur la photo ci-dessus, devrait être banni.

Les endonymes historiques allemands ne devraient pas être utilisés dans la langue française, si ce n'est dans un contexte historique ou de création artistique<sup>148</sup>. Dans le cas d'*Auschwitz* et *Auschwitz-Birkenau*, les noms allemands d'aujourd'hui se réfèrent au musée de l'Holocauste. Les commissions de toponymie et le Ministère des affaires étrangères recommandent l'usage des noms allemands pour les musées, et les noms polonais pour les villes Oświęcim et Brzezinka.

## 1.5. Allonymes d'objets transfrontaliers

Certains objets topographiques, comme des villes et des rivières, se trouvent sur les territoires polonais et des pays voisins. Par exemple *Park Mużakowski* et son équivalent allemand *Muskauer Park*, sont des allonymes transfrontaliers germano-polonais. La *Neisse de Lusace*, l'affluent de l'Oder (Odra), constitue avec ce dernier la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. Les allonymes sont les suivants : en polonais *Nysa Łużycka*, en allemand *Lausitzer Neiße*, en sorabe *Łužiska Nysa*, et en tchèque *Lužická Nisa*. L'exonyme français *Neisse* n'a la forme d'aucun de ces allonymes. Il est néanmoins créé à partir de l'allonyme allemand.

---

148 Prenons comme exemple le roman d'un auteur de Wrocław Marek Krajewski *La mort à Breslau* et toute la série des thrillers qui va avec dont l'action se passe à Wrocław pendant l'occupation nazi (publié chez Gallimard en 2012).

Remarquons que les autres toponymes avec le constituant 'Neisse' ne sont pas les allonymes des objets transfrontaliers. Ni *Nysa Kłodzka* ou, en français, *la Neisse de Klodzko* (en allemand Glatzer Neiße), ni *Nysa* (ville) ne se trouvent dans un autre pays que la Pologne. Les exonymes français sont tout de même issus de l'allemand. Il en va de même pour la *Wittig -Witka* en polonais (*Směda* en tchèque), qui est une rivière de Silésie et un affluent direct de la Neisse. Le nom français vient directement de l'allemand *die Wittig*. Ces noms sont liés à l'histoire et aux modifications des frontières, comme dans le point 1 avec les endonymes historiques allemands étudiés précédemment.

Au sujet des allonymes transfrontaliers polono-allemands, il y a un exemple qui mérite sans doute notre attention. Les villes allemande Francfort-sur-l'Oder et polonaise Słubice constituaient avant 1945 une seule et même ville, par laquelle passait le fleuve Odra (Oder). Après le traité de Yalta, la frontière entre la Pologne et l'Allemagne a été établie le long de ce fleuve. Ainsi, la ville a été séparée en deux : Francfort-sur-l'Oder (Allemagne) et Słubice (Pologne) se trouvant chacune sur une rive de l'Oder et dans les différents pays. Il y a quelques années, les habitants des deux villes ont manifesté leur volonté de vivre ensemble. Pour cela, une association binationale a décidé de créer une municipalité virtuelle et une assemblée municipale sous le nom de \**Slubfurt*<sup>149</sup>. C'est une ville virtuelle dont le nom est une contraction des noms des deux villes frontalières, Słubice et Francfort (-sur-l'Oder). C'est un cas particulier qui montre que les allonymes transfrontaliers polonais ne sont pas des sources de conflits, au contraire, ils rapprochent les habitants luttant ensemble avec la volonté de se réunir.

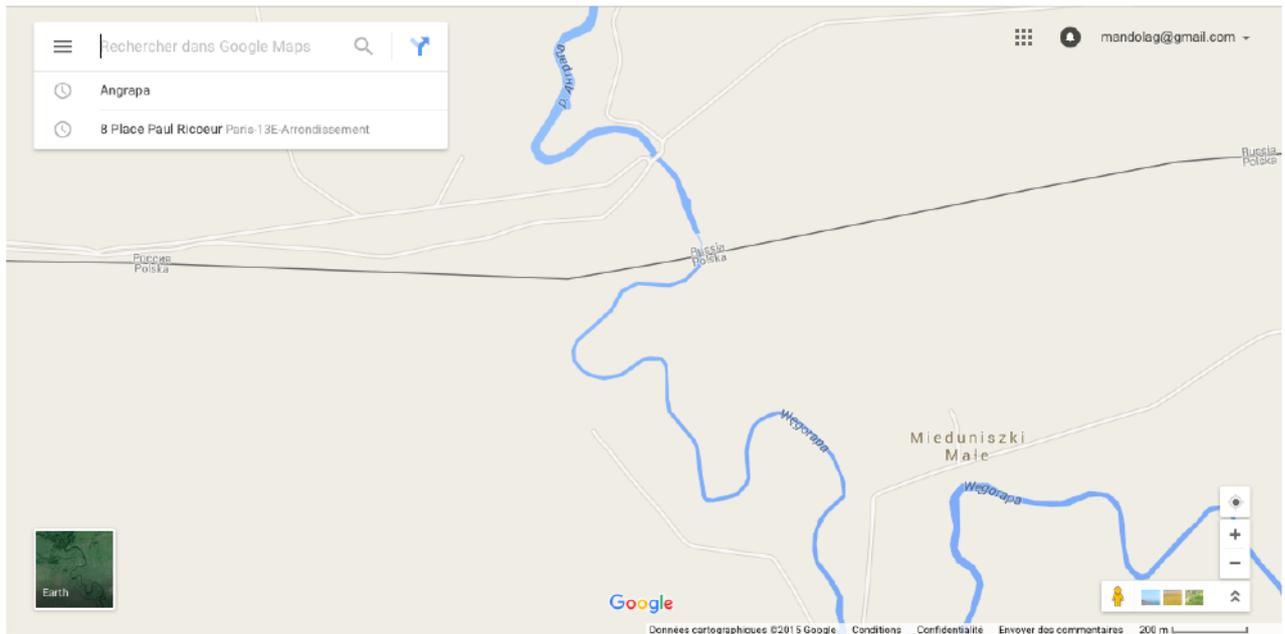
Nous avons trouvé un exonyme issu de la langue russe, que nous incluons parmi les allonymes d'objets transfrontaliers.

<b>Węgorapa</b>	ms	Ps	hydronyme	rivière	Varmie-Mazurie	<b>Angrapa</b>	Ps	Wiki.
-----------------	----	----	-----------	---------	----------------	----------------	----	-------

Tableau 1.5a *Allonymes d'objets transfrontaliers*

*L'Angrapa*, qui a deux endonymes, en russe Анграпа et en polonais *Węgorapa*, est une rivière qui prend sa source dans le nord-est de la Pologne et dans l'oblast de Kaliningrad. C'est l'affluent principal du fleuve russe la Pregolia. Sur Google Maps, on peut trouver les deux allonymes :

149 Le cas de la ville Ślubfurt a été commenté dans l'article paru dans *Presseurope* le 6 aout 2009 : Allemagne-Pologne : *Ślubfurt, ville sans frontière* qui est une traduction de l'article tchèque paru dans Repekt. Cf. Traduction française de l'article <http://www.voxeurop.eu/fr/content/article/71031-slubfurt-ville-sans-frontiere> (consulté le 24 mars 2013). Voir aussi : [http://www.slubfurt.net/pl\\_start.html](http://www.slubfurt.net/pl_start.html)



Capture d'écran 11, Allonymes transfrontaliers *Węgorapa* et *Angrapa* sur Google Maps prise le 14 juillet 2015.

Nous avons trouvé également un exonyme issu du lituanien :

Szeszupa	ms	Ps	hydronyme	rivière	Varmie-Mazurie	Šešupė	Ps	Wiki.
----------	----	----	-----------	---------	----------------	--------	----	-------

Tableau 1.5b *Allonymes d'objets transfrontaliers*

La *Šešupė* étant une rivière - affluent du Niémen, qui coule en Pologne, en Lituanie et en Russie, elle a trois endonymes : en polonais *Szeszupa*, en russe *Илеуэне* et en lituanien *Šešupė*. Il existe même un endonyme historique allemand *Scheschuppe* (ancienne Prusse Orientale).

Nous aimerions souligner ici que notre inventaire d'exonymes n'est pas exhaustif. Il n'est pas impossible que l'on puisse trouver d'autres exonymes issus de la langue russe, lituanienne, ou bien d'autres langues de pays voisins. Les exonymes sont présentés dans notre thèse à titre d'exemples.

En ce qui concerne l'usage des allonymes d'objets transfrontaliers, nous nous appuyons sur les réflexions de Czerny que nous avons présentées dans la partie II sur les allonymes.

## Chapitre 2 : Exonymisation par modification de la forme des toponymes

### *Précisions sur la morphologie de langue polonaise en fonction des noms géographiques*

Dans cette partie nous analyserons la morphologie des toponymes polonais et des exonymes français leur correspondant.

Rappelons que la langue polonaise fait partie du groupe des langues slaves. Avec le tchèque, slovaque, le bas-sorabe et le haut-sorabe, ainsi qu'avec les langues léchitiques (parmi lesquelles on compte le polonais), cachoube (kachoube), le silésien, avec deux langues mortes, polabe et slovence, il constitue le groupe des langues slaves occidentales. Ce qui caractérise, entre autres, ces langues, c'est l'alphabet latin qui en Pologne est utilisé depuis la création de l'état chrétien polonais à la fin du Xe siècle. La langue polonaise a pour voisines linguistiques les langues slaves orientales : l'ukrainien, le biélorusse et le russe au Nord-Est. Également au Nord-Est, en plus, le polonais est voisin de la langue lituanienne qui fait partie des langues baltes orientales, et à l'ouest, il est en contact avec l'allemand, appartenant à la famille des langues germaniques occidentales.

Cela provoque des interférences dans la toponymie des territoires près des frontières. Il y a aussi bien évidemment des dialectes et des différences régionales de la langue nationale mais nous ne travaillerons que sur les toponymes dans le registre standard, normalisé.

En ce qui concerne l'écriture, l'alphabet polonais est issu de l'alphabet latin, mais il contient quelques lettres avec des signes diacritiques correspondant à des phonèmes typiquement slaves. Au total, il y a 35 lettres.

Le système phonétique présente également quelques particularités. Le système consonantique est beaucoup plus développé que le système vocalique par rapport à la langue française. Ce que l'on remarque dans le système consonantique, ce sont les trois séquences des consonnes apicales sifflantes et chuintantes s, z, c, dz - sz, ź, cz, dź - ś, ź, ć, dź qui correspondent aux phonèmes<sup>150</sup> (s, z, ts̄, dz̄ - ʃ, ʒ, ts̄, dz̄ - ɕ, ʐ, tɕ, dɕ). Les consonnes

---

150 Nous présentons ici la transcription des phonèmes polonais d'après la publication *Toponymic guidelines of Poland* élaborée par Wolnicz-Pawłowska E. de la part de la Commission polonaise de normalisation des noms géographiques (KSNG) (consulté le 24 mars 2013), [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/topon\\_2010.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/topon_2010.pdf)

constituent aussi des groupes consonantiques, ce qui rend la prononciation polonaise difficile pour les étrangers.

Rappelons qu'en polonais on distingue deux nombres grammaticaux : singulier et pluriel. Autrefois, il y avait encore le nombre double (*dualis*) qu'on peut retrouver dans certains parmi lesquels on ne trouve pas de noms géographiques. Par contre, certains noms ont uniquement le nombre singulier, ce qu'on appelle *singularia tantum*. Dans ce groupe de noms, on compte quelques noms géographiques, comme *Kraków, Wisła, Oslo*, ou uniquement le nombre pluriel, qu'on appelle *pluralia tantum*, comme *Tatry, Węgry, Tychy, Katowice*, etc. Nous observons les mêmes particularités linguistiques dans la langue française avec les noms comme *Alpes, Baléares*, etc.

On distingue trois genres grammaticaux des noms polonais au singulier : le masculin, le féminin et le neutre, et deux au pluriel : un genre pour les noms masculins humains et l'autre commun à tous les autres noms. Les noms sont déclinés selon les paradigmes attribués à ces genres. Les adjectifs sont déclinés selon les terminaisons de leurs bases lexicales. On distingue une base avec la terminaison dure et molle. En ce qui concerne le genre des adjectifs, il dépend et s'accorde avec le genre du nom auquel ils réfèrent. La déclinaison dans la langue polonaise s'effectue selon sept cas. Dans la structure des noms géographiques polonais, on observe bien évidemment le nominatif, mais aussi, très souvent, le génitif (les toponymes comme *Frankfurt nad Odrą* sont des toponymes étrangers traduits). Nous en présenterons les détails lors de notre analyse.

Il est important de rappeler que certains noms géographiques sont indéclinables. Ce sont surtout les noms géographiques d'origine étrangère, ayant des terminaisons qu'on ne retrouve pas parmi les noms polonais, comme : *Grenoble, Borneo, Bonn*. On ne fléchit pas non plus des noms pouvant correspondre à des paradigmes de la déclinaison polonaise, comme *Lesbos, Monachium, Monako*, etc. à la différence des noms géographiques ayant les mêmes terminaisons : *Rodos, Maroko*, etc. qui eux seront fléchis en polonais.

Dans la toponymie polonaise deux parties du discours méritent un commentaire. C'est le substantif et l'adjectif, qui comme dans la toponymie française, constituent quasiment la totalité des toponymes. Nous présenterons quelques caractéristiques de la langue polonaise en fonction de ces deux parties.

Ce qui est important de signaler aussi, c'est la dérivation adjectivale très fréquente dans les noms géographiques. La création des adjectifs est possible à partir de quasiment tous les substantifs (et d'autres parties du discours) grâce à de nombreux suffixes dérivationnels. Dans les noms géographiques, on retrouve surtout le suffixe *-ski*, ex. *Wrocław – wrocławski*, *Warszawa – warszawski*. Pour des raisons d'esthétique et de cacophonie, on ne crée pas d'adjectifs à partir de certains noms géographiques, mais on emploie une forme analytique en gardant la forme substantivale (ex. on emploiera de préférence la forme *kraj Lichtenstein* au lieu de *kraj \*liechtensteiński*). Nous commenterons également la dérivation adjectivale plus en détail lors de l'analyse de notre corpus.

Dans ce chapitre nous présenterons quelques types d'exonymisation consistant simplement à modifier la forme de l'endonyme. Dans tous les cas il s'agit d'une assimilation à la langue d'arrivée. Les types d'exonymisation seront présentés selon le degré de modification des endonymes polonais.

Le premier groupe est constitué de noms qui n'ont subi aucune modification au niveau de leur forme écrite. Il est donc difficile de parler d'une stratégie d'exonymisation quelconque dans le cas de ces noms car il n'y a aucune modification formelle. À l'écrit, ils sont identiques aux endonymes polonais. La question qui se pose est la suivante : Peut-on parler d'« endonymes » dans le cas des noms qui figurent dans le tableau ?

## **2.1. Toponymes dans leur forme écrite originale**

Dans ce tableau sont donc regroupés les toponymes polonais qui ont gardé la même forme écrite dans la langue française. Ce sont des toponymes composés pour la plupart d'éléments propriaux.

Tableau III.2.1 Toponymes dans la forme écrite originale

Endonyme polonais	g/n	AF	Sous-classe de toponymie	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	AF	Source
Biskupin	ms	Ps	oïkonyme	ville	Poméranie	Biskupin		Ps	Ch.D.
Bydgoszcz	fs	Ps	oïkonyme	ville	Cujavie-Poméranie	Bydgoszcz		Ps	Ch.D.
Bytom	ms	Ps	oïkonyme	ville	Silésie	Bytom		Ps	Wiki.
Dunajec	ms	Ps	hydronyme	rivière	Tatras	Dunajec		Ps	G. t.
Grunwald	ms	Ps	oïkonyme/ polémonyme	ville/ lieu de la bataille contre les chevaliers teutoniques	Varmie-Mazurie	§Grunwald	fs	Ps	Press.
Malbork	ms	Ps	oïkonyme	ville	Poméranie	Malbork		Ps	UNESCO
Oliwa	fs	Ps	oïkonyme/ polémonyme	ville/lieu de la bataille suédo-polonaise	Poméranie (près de Gdańsk)	Oliwa		Ps	Ch.D.
Pieniny	nmh	Ps	oronyme	montagnes	Carpates	Pieniny		Ps	P.a.p.
Pilica	fs	Ps	hydronyme	rivière	Sud de la Pologne	Pilica		Ps	Wiki.
Podhale	ns	Ps	choronyme	région	Carpates	Podhale		Ps	P.a.p.
§Poznań	ms	Ps	oïkonyme	ville	Grande-Pologne	§Poznań		Ps	POT
Rysy	nmh	Ps	oronyme	pic	Tatras	Rysy		Ps	A. f.
§Siklawica	fs	Ps	hydronyme	chute d'eau	Carpates	§Siklawica		Ps	P.a.p.
§Szczecin	ms	Ps	oïkonyme	ville	Nord de la Pologne	§Szczecin		Ps	Press.
Wawel	ms	Ps	oronyme	colline	Cracovie	Wawel		Ps	G. t.
Wieliczka	fs	Ps	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Wieliczka		Ps	UNESCO

Autres exemples : *Gniezno, Katowice, Olsztyn, Warta, Tychy, Kasprowy Wierch, etc.*

§ Grunwald en tant que polémonyme, est connu en français sous forme de *bataille de Tannenberg* (Stębark). Il apparaît également un autre exonyme §*Grunwald*, cf. *exonymisation à travers l'allemand*.

§ Poznań existe également en tant que *Poznan* et *Posen*, cf. *ibid*.

§Szczecin également en tant que *Stettin*, cf. *ibid*.

La forme écrite des endonymes présentés dans ce tableau est restée inchangée. Néanmoins, nous ne pouvons pas dire que les toponymes français sont des endonymes. La seule différence résidant entre les noms polonais et français est la prononciation. Nous l'observons dans les exemples suivants :

Bytom	polonais	/bitɔm/	français	/bitɔm/ ou /bitõ/
Rysy	polonais	/risi/	français	/rizi/
Podhale	polonais	/pɔtɥa:lɛ/	français	/podale/ ou /poda:l/

Ces trois exemples ne posent pas de grandes difficultés d'articulation pour les francophones, et pourtant la forme orale a beaucoup changé. Mais des noms avec des consonnes fricatives et affriquées sont plus difficiles à prononcer pour des francophones<sup>151</sup>. Nous l'observons dans les exemples suivants :

Szczecin	polonais	/ʃʧɛtɕin/	français	/tɕitɕin/
Bydgoszcz	polonais	/bidgɔʃʧ/	français	/bidgɔʃ/
Siklawica	polonais	/ɕiklavitsa/	français	/siklawika/ ou /siklavitsa/

À vrai dire, la transcription phonétique de la prononciation française ne peut pas être considérée comme certaine, car ces noms sont très difficiles à prononcer pour les locuteurs français (surtout quand ils ne connaissent pas la langue polonaise). On peut donc rencontrer plusieurs prononciations.

Nous observons une forte modification de la prononciation des consonnes et des groupes de consonnes qui sont inconnus des locuteurs français. Ce sont notamment les digraphes comme *sz*, *cz*, *rz*, et surtout une suite comme *szcz* qui apparaît par exemple dans l'oïkonyme *Szczecin*. Ces groupes correspondent pourtant à des phonèmes qui n'existent pas seulement dans la langue polonaise (ʃ, ʧ, ʒ). Leur graphie n'en est pas moins trompeuse et provoque des modifications de la prononciation des endonymes. De

---

<sup>151</sup> Nous avons utilisé dans ce travail les enregistrements de la prononciation des noms géographiques créés et publiés dans notre mémoire de Master 2. Il peut exister bien évidemment encore d'autres manières de prononciation.

plus, certains digraphes représentent des phonèmes totalement inconnus des locuteurs français, citons par exemple *dz, dź, dż* (*dž, dź̌, dż̌*), ou ceux qui contiennent une voyelle comme *si, ci* (*ɕ, tɕ*), qui sont lus, tous les deux, de la même façon (*si*). Ils sont donc prononcés de manière différente dans la langue française par rapport à la langue polonaise<sup>152</sup>.

La différence de prononciation peut relever du fait que la lecture se fait plutôt par syllabes, et non par les lettres, ce qui donnerait une simple épellation (Waleryszak 2003 :270). Citons Morrais (1999 :158) d'après Waleryszak :

« La lecture phonologique n'est pas une lecture « lettre après lettre » par épellation. Tout comme la voix orthographique, la voix phonologique repose sur la catégorisation en parallèle des lettres. Mais dans la voix phonologique, les lettres, après avoir été catégorisées, sont converties, partiellement en parallèle au moins, dans des unités phonologiques, par un processus hautement automatisé ».

Comme l'explique Waleryszak dans sa thèse (2003 :270) sur les noms propres dans les traductions littéraires polonaises-françaises, le lecteur, face à des groupes de consonnes inconnus, va s'accrocher à la première lettre de la syllabe et va sauter les difficultés pour atteindre la fin. Ceci donne des prononciations différentes, dont certains exemples ont été montrés ci-haut. Il n'est donc pas nécessaire de démontrer des différences dans la prononciation de tous les autres noms. Nous devons remarquer qu'une différence perceptible de prononciation concerne aussi l'accent. Car c'est surtout l'accent qui change la prononciation de ces noms. Le polonais est une langue avec un accent stable paroxytonique (pénultième), et le français est aussi une langue avec un accent stable mais oxytonique (ultième).

Les différences présentées ci-dessus nous montrent comment la langue orale peut changer un nom propre d'origine. Mais pour la langue écrite, ces noms restent dans leurs formes originales. Quand les noms propres passent d'une langue à l'autre, ceci peut se faire de deux manières : soit on obtiendra une prononciation qui prend en compte l'origine linguistique du nom et qui suit donc les règles de prononciation du système dont le nom est extrait ; soit on obtiendra une adaptation au système du locuteur. Sachant qu'en France les noms propres sont en général francisés au niveau oral (en Pologne, on observe une tendance inverse, c'est-à-dire qu'on essaye d'imiter la

---

<sup>152</sup> Nous joignons l'alphabet polonais avec la transcription des lettres dans l'API avec des exemples de mots français dans l'annexe de cette thèse.

prononciation originale), le cas le plus fréquent est l'adaptation (qui est très spontanée) au système phonétique français.

Les toponymes que nous avons présentés dans le tableau existent en quantité indéfinie car nous pouvons supposer que tous les noms qui n'ont pas subi de francisation ni d'autre type de modification seront très probablement écrits dans la langue française selon leur orthographe d'origine. Ceci est d'ailleurs recommandé par le GENUNG, les commissions nationales de la toponymie, ainsi que les recommandations orthographiques de la langue française<sup>153</sup> (cf. recommandations).

Remarquons que la forme écrite des toponymes présentés dans le tableau n'a pas changé. Cependant, nous ne pouvons pas dire que la langue française a gardé les vrais endonymes. Comme nous l'avons remarqué au début de ce chapitre, le phénomène le plus fréquent est néanmoins l'assimilation phonétique. En effet, comme le dit A. Dauzat, le système phonique de deux langues offre des différences plus ou moins affirmées. Un nom de lieu comme un mot quelconque ne peut guère passer d'une langue à une autre sans subir une certaine adaptation (Dauzat 1926 : 72). Alors, même si l'orthographe de ces noms ne change pas, nous remarquerons une différence de la même forme orale dans les deux langues. Selon nos critères nous définirons ce type d'exonymes comme des toponymes dans la forme originale écrite, mais non orale. Ainsi, nous proposons un terme plus court : **les exophones**.

Pour conclure, nous devons souligner que nous n'avons présenté qu'une trentaine de noms de ce type dans le tableau ci-dessus. En réalité, la plupart des exemples de notre corpus peuvent être inclus dans ce groupe d'exonymes. Ce tableau ne constitue donc pas un inventaire exhaustif (à l'inverse des tableaux du chapitre précédent). On peut supposer qu'à priori ce sont les noms les moins connus qui ne seront pas modifiés (voire assimilés) dans la langue française, car ils sont moins fréquemment utilisés. Ainsi, les noms géographiques polonais qui n'apparaissent pas dans notre corpus subiront probablement ce type d'exonymisation, ou bien celui que nous allons présenter maintenant.

---

<sup>153</sup> Selon les recommandations de la CNT, quand dans la langue française il n'existe pas de forme française d'un toponyme, il faut l'écrire selon son orthographe d'origine (les noms écrits dans un système d'écriture autre que l'alphabet latin présentent un cas différent).

## 2.2. Substitution des lettres polonaises par les lettres françaises

Dans le chapitre sur la normalisation, nous avons simplifié le problème des critères des exonymes, en disant que la moindre différence qui apparaît dans l'endonyme constitue déjà un exonyme. Ainsi, nous distinguons avec précision, à côté des exemples d'exophones du tableau *Toponymes dans leur forme écrite originale*, encore un autre procédé d'exonymisation : la substitution des lettres polonaises par des lettres françaises, qui pourrait être considérée comme une sorte de translittération. Ce terme est déjà réservé à l'opération de substitution des signes et de lettres dans les systèmes d'écriture différents (alphabets, sinogrammes, etc.). Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse (Dubois 1994), *translittération* est définie comme étant la représentation dans un système d'écriture d'une suite de mots d'une autre langue utilisant généralement un autre système d'écriture. Dans le cas des deux systèmes d'écriture différents, on a le choix, soit de représenter les sons effectivement prononcés, c'est le cas de la transcription plus ou moins phonétique, soit de rechercher pour chaque son (ou suite de sons) une lettre (ou suite de lettres) lui correspondant sans essayer de reproduire exactement des sons effectivement prononcés. Le second cas est une translittération. En réalité, il est difficile de parler d'une translittération en tant que telle dans le cas de nos exemples, puisque l'alphabet polonais est issu du latin, comme l'alphabet français. Les différences résident dans quelques lettres polonaises.

Dans notre travail, ce problème peut être défini en tant que substitution des lettres polonaises par des lettres plus ressemblantes de l'alphabet latin, ou plus simplement encore, disons que dans les exonymes français, les signes diacritiques polonais ont disparu. Rappelons que le manque de signe diacritique dans les noms de lieu est une exonymisation selon les critères de l'ONU et les commissions polonaise et française de la toponymie.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons inclus les toponymes dont la réalisation graphique dans la langue source (polonais) contient des lettres qui n'existent pas dans l'alphabet de la langue cible (français). Ces lettres ont été remplacées dans les toponymes français par les lettres françaises les plus similaires.

Tableau III.2.2. Substitution des lettres polonaises par les lettres françaises

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj.topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Białystok	ms	As+Ag	oïkonyme	ville	Podlasie	Białystok	fs	Ps	Ch.D.
Częstochowa	f s	Ps	oïkonyme	ville	Sud de la Pologne	Częstochowa	ms	Ps	G. t.
Ślaska Góra	f s	As+Ag	oronyme	montagne	Częstochowa- Sud de la Pologne	Ślaska Góra	ms	Ps	G. t.
Królewiec	ms	Ps	oïkonyme	ville	Świętokrzyskie	Królewiec	fs	Ps	Ch.D.
Łódź	f s	Ps	oïkonyme	ville	Mazovie	Łódź	fs	Ps	A. f.
Niepolomice	f pl	Ps	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Niepolomice	fs	Ps	G. t.
Poznań	m s	Ps	oïkonyme	ville	Grande-Pologne	Poznań	fs	Ps	A. f.
Świnoujście	n s	Ps+Ag	oïkonyme	ville	Littoral baltique	Świnoujście	ms	Ps	A. f.
Wąchock	ms	Ps	oïkonyme	ville	Świętokrzyskie	Wąchock	fs	Ps	Ch.D.
Zamość	ms	Ps	oïkonyme	ville	Est de la Pologne	Zamość	ms	Ps	UNESCO
Żelazowa Wola	f s	Ag+As	oïkonyme	ville	alentours de Varsovie	Żelazowa Wola	fs	Ps	G. t.
ŚGdańsk	ms	Ps	oïkonyme	ville		ŚGdańsk	ms	Ps	P.a.p.
ŚWrocław	ms	Ps	oïkonyme	ville	Basse-Silésie	ŚWrocław	ms	Ps	A. f.

Autres exemples : Chorzów-Chorzow, Kały-Katy, Lubiaź-Lubiaz, Toruń-Torun, Przemysł-Przemysl, etc.

§Les noms Gdansk, Wrocław sont des variantes d'exonymes, avec les noms issus de l'allemand Dantzig, Breslau.

§laska Góra est également traduit en Mont Clair (cf. Tableau de la Traduction).

Tout d'abord, nous pouvons remarquer que dans ce tableau se trouvent quelques toponymes polonais composés des appellatifs, mais uniquement *Jasna Góra* est traduit (Mont Clair – dans le tableau de traduction). On rencontre très rarement des traductions des noms de villes dans les langues étrangères. Pour information, nous avons annoté *Łódź* en tant que Ps, car c'est une forme homonymique de l'appellatif *łódź* – *bateau*, pris faussement dans l'étymologie populaire comme motivation étymologique (le bateau se trouve dans le blason de la ville).

En ce qui concerne l'analyse des exonymes, observons les exemples :

Chorzów -> Chorzow,	Jasna Góra -> Jasna Gora,	Królewiec -> Krolewiec
Poznań -> Poznan,	Toruń -> Torun	Zamość -> Zamosc
Przemysł -> Przemysl,	Świdnica -> Swidnica,	Łódź -> Lodz
Świnoujście -> Swinoujscie,	Żelazowa Wola -> Zelazowa Wola	

Nous constatons que des lettres comme : ó, ó, ś, ć, ż, ź ont été remplacées respectivement par o, n, s, c, z, z. Les lettres polonaises représentent des phonèmes différents. Les signes diacritiques comme  $\cdot$  et  $'$  au-dessus et au-dessous des lettres-, ne sont pas des « accents » comme on peut l'entendre dire souvent parmi les Français. Ce sont des composants des lettres polonaises bien distincts et leur suppression provoque un changement au niveau phonologique, morphologique et même parfois sémantique (dans le cas des appellatifs), dans le système polonais.

Par ailleurs, les phonèmes représentés par ces lettres sont pour la plupart très difficiles à prononcer par les locuteurs français. Ceux-ci les prononcent souvent comme des phonèmes du système phonologique français correspondant aux lettres françaises leur ressemblant.

L'alphabet polonais ne diffère pas beaucoup de l'alphabet français. Tous deux proviennent de l'alphabet latin. Néanmoins, si on considère leur origine, la langue polonaise est une langue slave, tandis que la langue française est romane. Ceci induit que les différences entre ces langues sont non seulement de nature structurelle mais aussi phonétique. Il y a des phonèmes dans la langue polonaise que l'alphabet latin ne peut pas encoder. Ainsi, il y a dans l'alphabet polonais des lettres qu'on ne retrouve pas dans la langue française<sup>154</sup>. Ce sont les lettres suivantes (dans l'ordre alphabétique) : *q, ć, ę, ł*

<sup>154</sup> La langue française a de son côté des accents qui différencient certaines voyelles.

*ń, ó, ś, ź, ż*. À part *ą, ę* et *ń*, ces lettres apparaissent dans les textes aussi en majuscule, et cela avec les mêmes signes diacritiques.

Le fait que certains toponymes polonais soient écrits dans les textes français sans les lettres de l'alphabet polonais est partiellement expliqué par Waleryszak (2003 :269):

« Si le cerveau d'un lecteur français était confronté à ce genre de représentations sensorielles, il les comparerait avec les prototypes qu'il a en mémoire et finirait par les assimiler respectivement aux lettres *a, c, e, l, n, o, s*, et *z*. Les lettres typiquement polonaises seraient alors identifiées. Il s'ensuivrait qu'en théorie, un Français pourrait facilement décoder des noms propres tels que *Róża, Skórka, Gołędzinów*, chose qui n'aurait pu être possible si ces noms propres avaient été écrits à l'aide de l'alphabet cyrillique par exemple. Au cours de ce type d'encodage, les désignations polonaises perdent leur phonétique correcte dans la mesure où le lecteur français applique les règles phonologiques qui lui sont familières : (*roza*), (*skorka*), (*goledzinov*) ».

Comme la reconnaissance des lettres se fait grâce à des prototypes que le locuteur a en mémoire<sup>155</sup>, ceci pourrait expliquer le fait que les deux lettres différentes *ź* et *ż* sont remplacées dans les textes français par la même lettre *z*. Cela nous paraît difficilement acceptable, vue la prononciation de ces signes : *ź* /ʒ/ et *ż* /ʒ/. Le signe français *z* /z/ qui les remplace ne correspond à aucun des phonèmes encodés par ces signes.

Pour les exemples dans lesquels on a remplacé *ó* par *o*, nous avons la transcription phonétique suivante :

*Chorzów, Jasna Góra, Królewiec* en polonais : /\*xɔʒuf/, /\*jasna- gura/, /\*krulevjets/ ; et pour les exonymes français *Chorzow, Jasna Gora, Krolewiec*, la prononciation est la suivante : /\*ʃɔʀZO/, /\*ʒasna- gora/, /\*krolevjɛk/. On y voit que le phonème /u/ écrit en polonais comme *ó* mais en français comme *o* est devenu /ɔ/ dans les exonymes français. La modification de prononciation ne relève pas seulement de la substitution des lettres polonaises en question mais vient également de la prononciation française des autres lettres, comme par ex. *j* : /j/ en polonais et /ʒ/ en français.

---

<sup>155</sup> Le prototype est compris ici en tant que « la représentation abstraite d'une forme particulière, élaborée à partir d'une synthèse statistique d'un ensemble d'exemples de cette forme et stockée en mémoire. Un prototype dépasse l'aspect spécifique de la forme à laquelle il est associé. Ainsi, la construction des prototypes de chaque lettre de l'alphabet permettrait leur reconnaissance quelle que soit leur forme (écrite en scripte, majuscule ou minuscule,...). La représentation sensorielle et le prototype sont comparés et si la représentation sensorielle est assez proche du prototype, la lettre est identifiée ». (Baccino, Colé 1995:13). Pour notre description des toponymes « prototypes » voir chapitre 3 de la partie I.

Observons la substitution de *ń* par *n* : Poznań /pɔznaɲ/ à Poznan /poznã/  
 Toruń /tɔruɲ/ à Torun /torɯn/ /torœ/. Le résultat est un changement de prononciation de la consonne nasale /ɲ/ dans le second exemple, et la nasalisation de voyelle dans le premier exemple /a/ -> /ã/.

Observons des exemples de substitution de *ś, ć, ź* par *s, c, z* :

Przemysł /pʃɛmʲɛl/ -> Przemysl /psemizl/  
 Świdnica /ɕfidɲitsa/ -> Swidnica /swidnika/  
 Świnoujście /ɕfinɔujɕtɕɛ/ -> Swinoujście /swinuɟsi/  
 Zamość /zamɔɕtɕ/ -> Zamosc /zamɔsk/  
 Żelazowa Wola /ʒɛlazɔva/vɔla/ -> Zelazowa Wola /zelazowa/wola/

La prononciation des consonnes affriquées palatales /ɕ, ɕɛ, ʒ/ a visiblement changé en affriquées alvéolaires /s, ts, z/.

Ensuite, la substitution de *ą, ę* en *a* et *e* :

Częstochowa /tʃɛstɔɕɔva/ -> Czestochowa /tsestɔfɔwa/  
 Kąty /kɔty/ -> Katy /kati/  
 Wąchock /vɔɕɔtsk/ -> Wachock /wafɔk/

On observe le changement des voyelles nasales /ã, ẽ, õ/ en voyelles orales /a, e, o/.

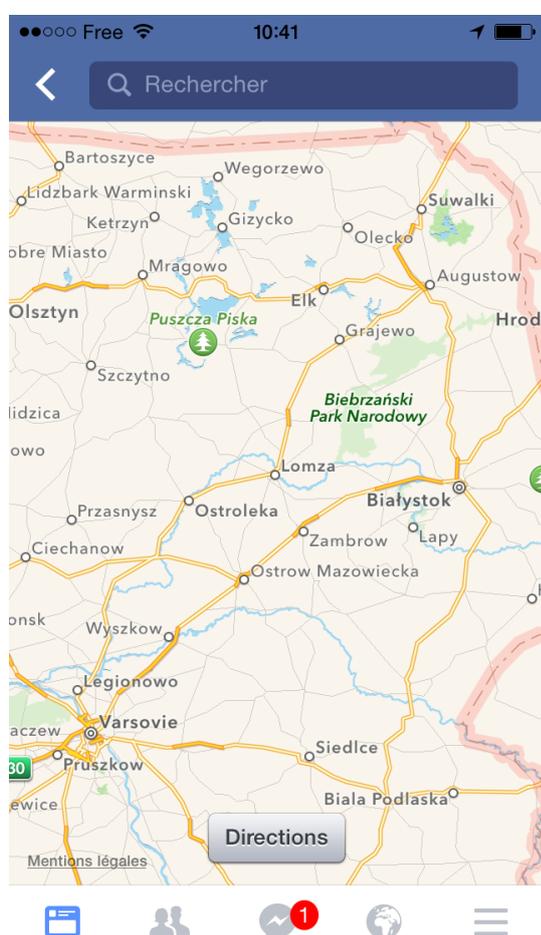
Enfin, la substitution de semi-voyelle /w/ représentée par *ł* est devenue /l/ en français :

Niepołomice /ɲepɔwɔmitɕɛ/ -> Niepolomice /njepolomis/  
 Białystok /bjawistɔk/ -> Bialystok /bjalistɔk/  
 Łódź /wudʒ/ -> Lodz /lots/

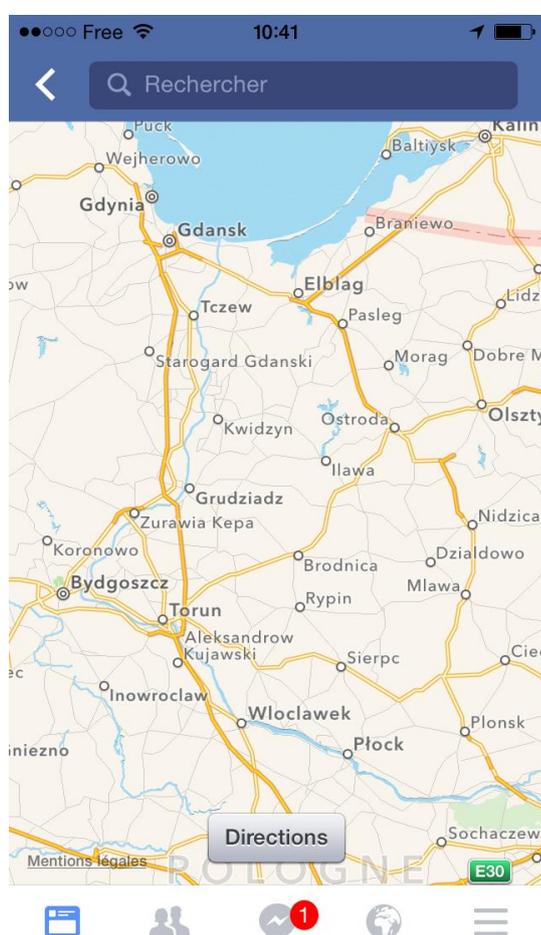
La substitution des lettres polonaises par les lettres françaises ne peut pas être considérée comme définitive et certaine. Le manque de signes diacritiques dans les toponymes français ne peut probablement pas résulter d'une opération consciente de translittération, mais comme nous l'avons écrit d'après Waleryszak, d'une association des lettres. L'hypothèse la plus crédible selon nous est qu'il s'agit d'une commodité d'écriture ou de typographie. Au lieu de chercher des caractères polonais parmi les caractères spéciaux, ou d'essayer de faire une transcription (plus ou moins phonétique), on les a remplacés par les lettres les plus proches graphiquement de l'alphabet français. Le résultat est que leur prononciation originale a catégoriquement changé. Les noms équivalents français sont donc d'abord des exophones, comme dans la catégorie précédente, mais aussi des exographe.

Du point de vue de la normalisation internationale et des règles d'orthographe de la langue française, les noms étrangers qui n'ont pas d'équivalents dans la langue française devraient être écrits dans leur forme originale, avec tous les signes diacritiques. Il n'est pas étonnant que cela ne soit pas respecté dans les services liés à Internet, comme les réseaux sociaux, car il se peut que les lettres polonaises soient tout simplement absente du clavier des utilisateurs étrangers. Ceci se produit très souvent dans l'usage non officiel des toponymes.

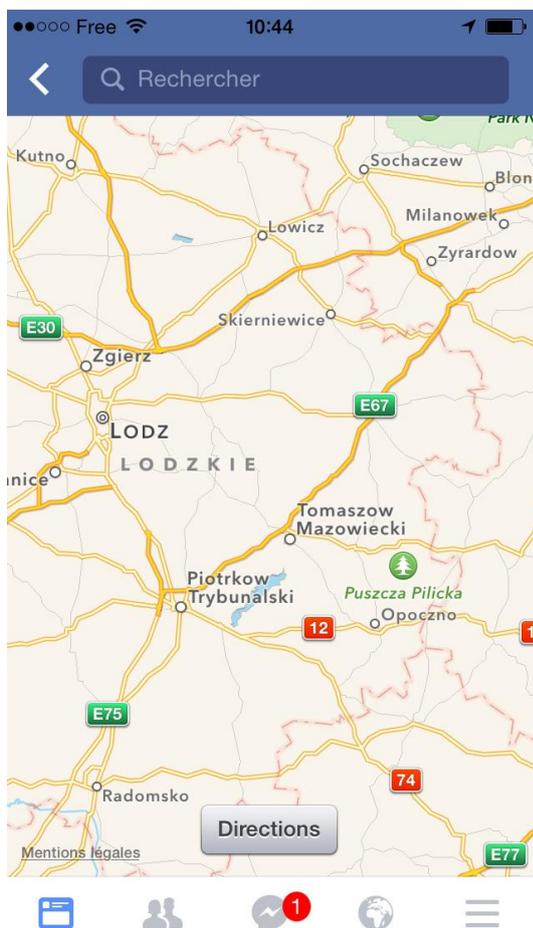
Voici l'extrait de la carte de la Pologne trouvé sur le réseau social Facebook. Nous n'y observons aucune systématisation, c'est-à-dire, on y trouve des toponymes dans leurs formes originales ainsi que des toponymes écrits sans les signes diacritiques polonais sur les mêmes cartes :



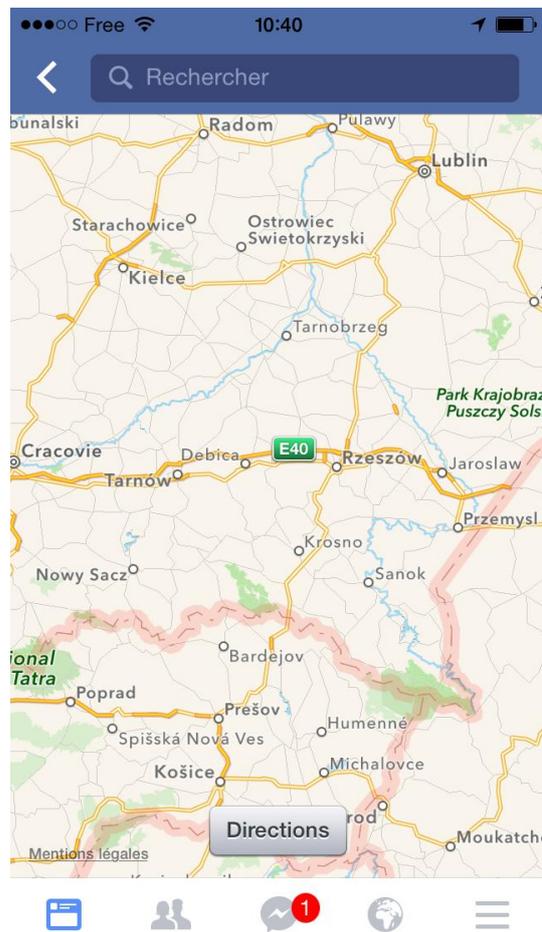
Capture d'écran 12



Capture d'écran 13



Capture d'écran 14



Capture d'écran 15

Captures d'écran 12-15 : Toponyme polonais sans signes diacritiques, prises le 22.09.2012.

Il est étonnant que l'on puisse rencontrer des toponymes polonais sans signes diacritiques non seulement sur les réseaux sociaux ou guides touristiques, mais aussi dans l'usage officiel, comme par exemple sur le site de l'Ambassade française<sup>156</sup>, sur lequel les noms de villes consulaires sont énumérés avec des adresses exactes :

« WROCLAW

Consul honoraire de France à Wroclaw

(...) Siège : ul. Rynek 58 local 300,

50-116 WROCLAW

tél. 515 155 538 »

Nous rencontrons également *Gdansk* et *Poznan* sur le même site.

Il y a aussi une entrée avec deux versions orthographiques :

---

156 Consulté pour la dernière fois le 7 février 2014 : <http://www.ambafrance-pl.org/Circonscription-consulaire-et>

« LODZ

Consul honoraire de France à LODZ

(...) Siège : 47 rue Pawilońska, 91 - 487 Łódź »

Le fait que l'adresse de Łódź contienne les signes diacritiques montre que cela ne vient pas du manque des caractères polonais mais du manque de cohérence et du non-respect de l'écriture d'origine.

Nous pouvons en conclure que le deuxième tableau ne constitue pas un inventaire exhaustif. De nombreux exonymes ne figurant pas dans le corpus pourraient y être intégrés. Comme dans le cas de la catégorie précédente, les exemples sont innombrables car parfois, le fait de ne pas mettre un signe diacritique relève du hasard. Cela veut dire qu'on peut rencontrer les mêmes toponymes avec leur écriture originale, avec des signes diacritiques, dans différents textes. Par conséquent, les exemples de ce tableau pourraient commuter avec des exemples de la catégorie des toponymes dans leur forme originale écrite. Ainsi, nous pourrions dire que tout toponyme polonais qui ne figure pas dans les autres tableaux pourrait apparaître parmi les exonymes écrits dans leur forme originale écrite, ou parmi les exonymes écrits sans signes diacritiques. Nous avons présenté un échantillon du corpus pour démontrer certaines régularités dans la façon de réécrire les toponymes polonais dans la langue française.

### 2.3. Imitation de la prononciation originale

Lors des analyses et des observations du corpus, nous avons repéré quelques exonymes français dont les formes orales sont presque identiques en polonais. Cette forme d'exonymisation semble être contraire à l'exonymisation dans laquelle les toponymes ont gardé leur forme originale écrite. Celle-ci pourrait être comparée à une sorte de transcription car, comme dans le cas de la transcription phonétique, l'écriture est relativement autonome.

Selon *Larousse*, la transcription est un processus qui consiste à faire correspondre terme par terme les unités discrètes de la langue parlée et les unités graphiques. La transcription, en tant qu'opération phonologique, consiste à faire correspondre des phonèmes de la langue à des symboles particuliers de l'alphabet phonétique international. Elle doit être nettement distinguée de l'écriture (Dubois 1994). L'encyclopédie *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, décrit la transcription comme une des procédures d'adaptation (Baker 1998 : 7). Toujours est-il que les dictionnaires, les manuels ou encyclopédies linguistiques consacrés à la traductologie n'envisagent tout type d'adaptation que dans le contexte de la traduction des noms communs<sup>157</sup>. Dans notre analyse, nous entendons par adaptation une procédure de modification des formes originales des toponymes pour les intégrer, voire les assimiler dans la langue cible.

Ainsi dans le tableau suivant se trouvent les toponymes qui ont quasiment la même prononciation dans la langue française (langue cible) que dans la langue polonaise (langue source). La modification concerne surtout leur réalisation graphique. L'analyse de cette catégorie va donc s'appuyer sur la phonologie et la transcription phonologique.

---

157 Ceci est probablement le résultat de la longue tradition d'envisager les noms propres comme intraduisibles et de la mise à côté de la linguistique de ces unités.

Tableau III.2.3 Imitation de la prononciation originale

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Bug	ms	Ps	hydronyme	rivière	Est de la Pologne	Boug	fs	Ps	Ch.D.
Bzura	fs	Ps	hydronyme	rivière	Centre de la Pologne	Bzoura	?	Ps	Av.
Kaszuby	nimpl	Ps	Choronyme	région g	Nord de la Pologne	Cachoubie	fs	Ps	Ch.D.
§Kujawy	nimpl	Ps	Choronyme	région g	Nord de la Pologne	§Couïavie	fs	Ps	UNESCO

§ Autre équivalent : Cujavie, cf. tableau : *Assimilation morpho-syntaxique*.



Pour résumer les trois stratégies que nous avons présentées (toponymes dans la forme originale, substitution des lettres polonaises et imitation de la prononciation), nous pouvons citer Waleryszak (2003 :271), qui, au sujet des différences phonétiques et orthographiques entre les langues française et polonaise remarque que :

« D'une manière générale, le codage d'un grand nombre de noms polonais ne devrait pas poser de problème particulier au lecteur français. Seules les désignations comprenant plus d'un groupe de consonnes complexe freineraient son travail de lecture. Il va sans dire que les appellations décodées sont prononcées d'une manière « incorrecte » car le lecteur use des règles phonologiques françaises pour appréhender celles-ci ».

La stratégie présentée ici est une opposition aux deux stratégies précédentes. La forme phonique de ces noms a été adaptée à la forme orthographique française.

Nous pouvons en conclure que l'imitation de la prononciation sert à intégrer les noms étrangers dans une autre langue, tout en préservant le plus possible leur prononciation originale. Les toponymes français sont donc des exographe. Ceci peut expliquer la manière naturelle et spontanée d'écrire les toponymes polonais avec l'orthographe française.

Du point de vue pratique et de la normalisation internationale, aucune modification du toponyme n'est recommandée. La modification de la forme écrite l'est encore moins car la recherche des noms et des objets se fait dans la plupart de cas par l'écrit.

La transcription nous semble néanmoins être la stratégie qui devrait être recommandée dans le cas de l'intégration des noms étrangers écrits originellement dans des systèmes d'écriture différents, c'est-à-dire, dans le cas où le nom n'est pas lisible, car il est écrit dans un autre alphabet ou système d'écriture. Rappelons que les institutions internationales recommandent dans ces cas-là une translittération (cf. chapitre sur la normalisation – translittération). Selon nous, c'est la forme orale qui devrait être primordiale.

Nous pouvons proposer comme hypothèse que l'imitation de la prononciation originale (proche de la transcription) est la seule stratégie qui permette de garder la forme de l'endonyme au niveau phonétique. La forme obtenue est un exonyme quant à son écriture, plus particulièrement, un exographe.

## 2.4. Assimilation morpho-syntaxique

Nous pouvons distinguer ensuite les exonymes dont la création est effectuée par modification de la morphologie des endonymes, c'est-à-dire une substitution de leurs terminaisons. Nous incluerons dans ce groupe l'exonymisation consistant en une modification de la structure des endonymes composés, avec l'ajout de la préposition.

Il s'agit des procédés qui modifient la structure originale de noms géographiques polonais, afin qu'elle ressemble plus à la langue cible – le français. Autrement dit, l'opération d'assimilation sert à « franciser » la forme des toponymes polonais.

Ainsi, nous distinguerons deux types d'assimilation : assimilation morphologique des toponymes simples et assimilation morpho-syntaxique des toponymes composés.

### 2.4.1. Assimilation morphologique des toponymes simples et assimilation morpho-syntaxique des toponymes composés

Tableau III.2.4.1. a) Assimilation morphologique des toponymes simples

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Beskidy	n hm	Ps	oronyme	montagnes	Sud de la Pologne	Beskidés	f pl	Ps	Ch.D.
Kujawy	n hm	Ps	choronyme	région géo.	Nord de la Pologne	ŞCujavie	f s	Ps	POT
Podlaskie	n s	Ps	choronyme	rég. adm.	Est de la Pologne	ŞPodlachie	f s	Ps	POT
						ŞPodlasie			Larousse
Polesie	ns	Ps	choronyme	région géo.	Est de la Pologne	Polésie	fs	Ps	Dic. ét.
Tatry	n hm	Ps	oronyme	montagnes	Sud de la Pologne	Tatras	f pl	Ps	G. t.

Ş Autre équivalent de *Kujawy* a été analysé dans le tableau présentant l'imitation de la prononciation.

Ş Autres équivalents : *voïvodie de Podlachie*, *voïvodie de Podlasie* - trouvés sur Wikipédia, cf. *Traduction avec un ajout d'information*.

Tableau III.2.4.1 b) Assimilation morpho-syntaxique des toponymes composés

Endonyme polonais	g/n	AF	Sous-classe de toponymie	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	AF	Source
Beskid Makowiecki	ms	Pg+Ps	choronyme	rég. mont.	Sous-Carpates	Beskide de Makow	ms	Pg%Ps	P.a.p.
Beskid Śląski	ms	Pg+Ps	choronyme	rég. mont.	Sous-Carpates	Beskide Silésien	ms	Pg+Ps	P.a.p.
						Beskides silésiennes (les)	mpl	Pg+Ps	Brenna
Beskid Żywiecki	ms	Pg+Ps	choronyme	région mont.	Sous-Carpates	Beskide de Żywiec	ms	Pg%Ps	P.a.p.
						Beskide de Żywiec	ms	Pg%Ps	Wiki.
Kujawsko-Pomorskie	n s	Ps<->Ps	choronyme	rég. adm.	Nord de la Pologne	Coujavie-Poméranie	fs	Ps=Ps	Pfa.
			choronyme			Cujavie-Poméranie	f s	Ps=Ps	POT
Polesie Lubelskie	ns	Pg+Ps	choronyme	rég. géo.	Est de la Pologne	§Polésie de Lublin	fs	Pg%Ps	P.a.p.
Śląsk Opolski	m s	Pg+Ps	choronyme	rég. géo.	Sud de la Pologne	§Silésie d'Opole	f s	Pg%Ps	Ch.D.
Warmia i Mazury	fs+nm pl	Pg^Pg	choronyme	rég. géo.	Nord de la Pologne	Warmie et Mazurie	fs+fs	Pg^Pg	POT
Warmińsko-Mazurskie	n s	Ps<->Ps	choronyme	rég. adm.	Nord de la Pologne	Warmie-Mazurie	fs+fs	Pg-Pg	G. t.
						Varmie-Mazurie	fs+fs	Pg-Pg	Wiki.

§Ces exonymes ont une structure particulière dans la langue française. Nous l'analyserons ci-dessous.

La première observation que l'on peut faire concerne les noms de régions géographiques qui sont assimilés de la même manière en français, quels que soient leur genre et le nombre grammatical original : *Warmia* (f sg) i *Mazury* (nmh), *Kujawy*<sup>158</sup> (nmh), *Kaszuby* (nmh<sup>159</sup>), *Podole* (n sg), *Podlaskie* (n sg), etc. ont reçu la même terminaison du féminin singulier -ie : *Warmie et Mazurie, Cujavie, Cachoubie, Podolie, Podlachie*. Quant à *Polesie*, la modification concerne l'orthographe « e » qui reçoit un accent : *Polésie*.

Les noms de régions administratives, correspondant aux régions géographiques mentionnées ci-dessus ont, en polonais, une terminaison bien distincte et caractéristique pour les noms de régions administratives, c'est-à-dire les voïvodies : -skie. Ils ont également tous reçu la même terminaison en français: -ie.

La terminaison adjectivale polonaise -skie dans les noms des unités administratives polonaises de genre neutre du singulier implique la notion de voïvodie (n sg), qui est l'équivalent d'une région en France. Ainsi, en polonais, par *Warmińsko-Mazurskie, Kujawsko-Pomorskie*, on sous-entend : *voïvodie de Kujawy-Pomorze, voïvodie de Warmia-Mazury* ; et de même pour, *Śląskie* de Śląsk – Silésie, *Pomorskie* de Pomorze - Poméranie (cf. exonymisation à travers le latin), *Podlaskie* de Podlasie. En français, cette différence n'est pas prise en considération. On a attribué la même terminaison en -ie aux noms administratifs et aux noms géographiques : *Warmie-Mazurie, Silésie, Poméranie, Podlachie/Podlasie*<sup>160</sup>.

Revenons aux noms de régions administratives qui sont composés, comme *Warmińsko-Mazurskie* et *Kujawsko-Pomorskie*, sont importés dans la langue française avec une structure différente. Entre les deux éléments dans les noms polonais, existe une relation de détermination réciproque, ce que l'on voit dans l'analyse fonctionnelle : Ps<->Ps. Ceci donnerait théoriquement les structures suivantes : *\*Warmio-Mazurienne et \*Cujavio-Poméranienne*. Dans les endonymes polonais, les deux éléments sont spécifiques et se déterminent du point de vue morphologique : le premier *Warmińsko*

---

<sup>158</sup> Le toponyme *Kujawy* a deux formes d'exonymes : une plus fréquente et plus fidèle à la forme écrite polonaise – *Cujavie*, qui est analysée dans cette partie, et l'autre plus fidèle à la forme orale polonaise, écrite selon l'orthographe française- *Couiavie*. La deuxième forme est un exemple de transcription partielle et d'assimilation morphologique (par la terminaison en -ie), elle est analysée parmi les exonymes présentant l'imitation de la prononciation originale, avec l'exonyme *Cachoubie*.

<sup>159</sup> Le nombre des endonymes est la forme du *pluralia tantum*.

<sup>160</sup> Les deux derniers exonymes ont été trouvés dans l'encyclopédie Larousse en ligne Nous pourrions les envisager plutôt en tant qu'équivalents du toponyme *Podlasie* qui est une région historique. Dans Larousse on trouve encore un autre équivalent : *Nizina Podlaska*, ce qui est surprenant. Cf. <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Podlasie/138525> (consulté le 24 mars 2013)

est morphologiquement un adverbe déadjectival de *Warmiński*, et le second, *Mazurskie*, est un adjectif. De même pour *Kujawsko-Pomorskie*. Ils sont en relation hypotaxique. Les éléments de l'exonyme français n'ont aucune marque formelle de relation syntaxique entre eux. En tant que simple composition, ils ont tous les deux la forme substantivale et sont en relation parataxique: *Warmie-Mazurie* et *Cujavie-Poméranie*. Nous avons marqué cette structure avec le symbole '-'.

Le nom de la région géographique *Warmia i Mazury* est une coordination. Son équivalent français est aussi une coordination : *Warmie et Mazurie*.

En ce qui concerne les toponymes simples, notamment les noms de régions *Podlaskie, Polesie, Pomorskie*, ils font partie des noms qui sont composés d'un élément *Po-* ou *Pod-* et d'un élément qui est transparent. Même si la motivation de l'élément *Po-* est aujourd'hui opaque<sup>161</sup>, *po* et *pod* correspondent à des prépositions polonaises signifiant respectivement « sur, sur la surface de, ... »<sup>162</sup> et « sous ». Nous pouvons proposer un modèle pour ces noms géographiques :

*Po/Pod* + élément transparent caractérisant le terrain

Théoriquement, ces toponymes sont donc traduisibles. Mais seul le toponyme *Poméranie* pourrait être considéré comme une sorte de traduction, et cela du point de vue synchronique : le nom polonais *Pomorze* est composé de *Po* + *morze*, le dernier élément signifiant la mer, et le nom français *Po-mér-anie* renvoyant également au concept de *mer*.

Nous pouvons proposer une hypothèse selon laquelle sur la base du modèle des toponymes assimilés à travers le latin *Pomerania, Silesia* le français a assimilé les autres noms de régions géographiques, malgré leurs formes et terminaisons originales. Ainsi, les autres noms de structure *Po* + élément transparent (*Podlachie, Podolie*) ne sont pas traduits, mais assimilés<sup>163</sup> selon le modèle de §*Poméranie*. À l'intérieur des noms, on observe parfois aussi une assimilation phonétique.

Le mode d'exonymisation à l'aide de la terminaison *-ie* fait que les noms de régions polonaises sont assimilés de manière plus homogène au système français. Toutes les régions de Pologne, qu'elles soient administratives ou géographiques, de

---

<sup>161</sup> Etymologiquement, les deux éléments signifiaient « les alentours de... ».

<sup>162</sup> Il s'agit de la signification spatiale et non temporelle de la préposition en question.

<sup>163</sup> Au cours des analyses, nous allons rencontrer d'autres noms de régions géographiques composés de la même façon, avec l'élément *Po-*+ appellatif, mais qui ont subi un autre mode de transfert dans la langue française.

nombre pluriel ou singulier, du genre féminin, neutre ou masculin, ont reçu la terminaison en -ie et sont devenues féminins singuliers.

Les exonymes de noms de chaînes de montagnes sont construits selon un autre modèle qui garde le nombre pluriel et le genre féminin : *Beskidy* -> *Beskides*, *Tatry* -> *Tatras*. Ce modèle vient probablement de la forme latine *Carpathes*, dans laquelle observe la substitution de la terminaison -es, donc du genre pluriel féminin. Ainsi les toponymes *Beskidy* et *Tatry* ont reçu des terminaisons -es et -as. Cette assimilation rapproche les noms de montagnes polonaises des noms français : *les Alpes*, *les Pyrénées*, qui comme *Tatry* et *Beskidy* sont les pluralia tantum dans leurs langues respectives, ou selon Gary-Prieur (2001), des individus pluriels. L'exception dans ce modèle d'exonymisation est le nom des montagnes Karkonosze qui appartient à la catégorie de l'assimilation à travers l'allemand.

Les oronymes polonais mentionnés ci-dessus sont des allonymes des objets transfrontaliers. Les allonymes des entités géographiques se trouvant en Pologne sont assez proches et il n'y a aucun conflit concernant ces noms au niveau international. Qu'il s'agisse des montagnes Tatras (fr) qui ont les mêmes endonymes en polonais et slovaque : *Tatry* (pl et sl) ou des *Carpates* (fr) pour : *Munții Carpați* (roumain); *Karpaty* (tchèque, slovaque et polonais); *Karpaten* (allemand); *Kárpátok* (hongrois); *Kapnamu* (serbe et ukrainien). Les exonymes français *Tatras* et *Carpates* sont issus d'un de ces allonymes et assimilés avec les suffixes -es ; -s qui apparaissent dans les noms français des montagnes.

Balon et Jodłowski (2004 : 73 dans Czerny) soulignent tout de même que les objets transfrontaliers jouent un rôle important dans la communication et l'unification des cultures aux frontières. Selon ces auteurs, le fait que les montagnes Tatry (Tatras) ont le même nom en polonais et en slovaque « était le facteur qui rapprochait les gens habitant dans la partie nord et sud des montagnes, c'est-à-dire, selon la frontière, sur le territoire de la Pologne et de la Slovaquie ».

En ce qui concerne les toponymes composés, il est intéressant de remarquer selon notre analyse, que les noms des régions géographiques polonaises composés de deux éléments propriaux sont assimilés au niveau morphologique et syntaxique dans la langue française. La relation entre les deux éléments dans les endonymes est une relation adjectivale de type nom+adjectif. On le voit dans les toponymes polonais grâce aux terminaisons adjectivales des seconds éléments : -ski, -cki : *Beskid Makowiecki*,

*Beskid Żywiecki, Śląsk Cieszyński et Śląsk Opolski*. Les éléments spécifiques sont introduits en français par la construction avec la préposition *de* : *Beskide de Makow, Beskide de Zywiec/Beskide de Żywiec, Silésie d'Opole*, etc. Les traducteurs polonais ont tout simplement appliqué la transposition déadjectivale qui consiste à transposer un adjectif par un mot d'une autre catégorie grammaticale, dans nos exemples, par un substantif. Par ailleurs, le composant du toponyme polonais *Beskid* est écrit en français avec un « e » final, ce qui donne une sonorisation et prononciation de la dernière consonne *d*, qui est également prononcée en polonais. L'accent paroxytonique du polonais n'est pas conservé, mais la consonne finale est sonorisée et le genre reste masculin.

Revenons au procédé de la transposition<sup>164</sup>. Il nous semble que les transpositions déadjectivales que l'on observe dans les structures ci-dessus semblent être moins appropriées pour intégrer ce type d'endonymes polonais dans la langue française. Dans le système toponymique français, il n'existe pas de noms de régions (choronymes) qui sont caractérisés par les noms de villes (oïkonymes). Comme nous l'avons présenté dans la description de la toponymie française, les noms des régions françaises sont issus des caractéristiques topographiques des régions. Après la Révolution, on a créé en France les départements, dont quasiment tous les noms, à l'exception du *Finistère* (lat. *finis terrae*) font référence à un fleuve, des montagnes ou à une autre caractéristique topographique. Ensuite, les régions ont été constituées, et leurs noms proviennent des noms de pays historiques ou géographiques. Aucune ne tire son nom d'un chef-lieu ou d'un oïkonyme quelconque.

Au contraire, c'est un modèle toponymique très répandu dans la toponymie polonaise. Tous les noms des anciennes voïvodies (avant la réforme de l'administration de l'Etat) portaient le nom de leurs chefs-lieux. Cette convention se maintient toujours dans les noms de régions non administratives, qui portent les noms des villes dominantes, comme *Lubelszczyzna, Opolszczyzna*, et dans les noms de régions administratives leur correspondant (voïvodies) : *opolskie* et *lubelskie*. De telles structures n'existent pas dans la langue française et pour cela les exonymes n'évoquent pas le même concept chez les locuteurs français qui ne connaissent pas les régions de la Pologne. Le chef-lieu est une unité plus petite que la région, et il ne caractérise donc jamais la région dans la langue française. Un toponyme ou une région qui est caractérisée par une ville comme dans le cas de Silésie d'Opole évoque chez les Français

---

<sup>164</sup> Nous présenterons la transposition en tant que procédé d'exonymisation dans le chapitre suivant.

le concept d' « une Silésie » qui est dans la ville de Opole. Pour transférer ce toponyme et « traduire » cette structure dans la langue française, une forme comme « Silésie \*opoléenne » ou « \*opoliennne » pourrait être plus adéquate.

Certes, la construction française *de + nom* reproduit la relation adjectivale entre les deux éléments du toponyme polonais, mais le second élément pourrait aussi bien garder la forme de l'adjectif, comme c'est le cas dans l'exemple *Beskid Śląski* -> *Beskide Silésien*, ainsi on pourrait avoir *Śląsk opolski* - > *Silésie opoliennne/opoléenne*. Ceci concerne bien sûr tous les choronymes qui sont caractérisés par les noms de villes, donc *Polésie de Lublin*, *Silésie de Teschen* (cf. exonymisation à travers l'allemand), etc.

#### 2.4.2. Transposition déadjectivale et dérivation adjectivale à partir des oïkonymes polonais

Nous développerons ici la question de dérivation à partir des toponymes que nous avons évoquée dans le chapitre sur la grammaire des toponymes. Le polonais est une langue synthétique (flexionnelle) avec quelques éléments d'agglutination. Comme le choix des suffixes est très riche, il est facile de créer des adjectifs à partir de noms. Mais pour la langue française, ce procédé est plus compliqué. Nous pouvons constater que, dans les toponymes composés, les adjectifs qui viennent des noms de villes non-assimilés sont introduits par le procédé de transposition : le français reprend la forme basique du nom au nominatif (*Opole*, *Żywiec*, etc.) et l'introduit avec la préposition *de*. Cela correspond à une relation adjectivale. L'exception à cette règle est la forme adjectivale de Silésie-silésien. Cette forme existe déjà dans la langue française, ainsi que le substantif dont elle est dérivée.

Les adjectifs peuvent être dérivés dans la langue polonaise, et ce quasiment à partir de n'importe quelle forme. Le système dérivationnel offre des possibilités innombrables. Dans le cas des noms géographiques, il n'y a pas de règles fixes. On peut néanmoins décrire les tendances principales.

À côté des formes qui paraissent irrégulières du point de vue synchronique, mais qui résultent en réalité des formes phonétiques et morphologiques historiques, on retrouve des modèles de dérivation adjectivale régulière. Parmi les premiers nous pouvons citer par exemple Leszno dont l'adjectif est *leszczyński* dérivé de l'ancienne forme *Leszczno* (endonymes historiques lat. *Lessna Polonorum* et allem. *Lissa*, l'éponyme qui a donné son patronyme à la famille noble de la Grande-Pologne Leszczyński,

conformément à la coutume médiévale des noms de propriété), ou encore *Sącz*, avec l'adjectif *sądecki*, dérivé de *Sądecz*.

Les toponymes ont évolué, de même que le mode de dérivation adjectivale. Les noms de villes se terminant en -no prenaient comme suffixe -eński qui remplaçait cette terminaison. Ainsi on obtenait : *choszczeński* de *Choszczno*, *wileński* de *Wilno* (Vilnius), *grodzieński* de *Grodno*, *kucieński* de *Kutno*, etc. Certains adjectifs ont gardé le -n- du substantif, comme *gnieźnieński* de *Gniezno*, *krośnieński* de *Krosno*, etc. Les formations plus tardives, qui apparaissent à partir du XVIème siècle, sont les adjectifs se terminant en -iński/-yński au lieu de -eński, comme *chełmiński* de *Chełmno*, *łęczyński* de *Łęczna*, etc. Ce phénomène est influencé par les changements phonétiques et la prononciation de i/y avant la voyelle *ń*. Le suffixe le plus récent est -owski qui sert à dériver des noms comme : *lipnowski* de *Lipno*, *kutnowski* de *Kutno*, etc. Le suffixe le plus répandu pour la dérivation adjectivale est -ski et ses variantes positionnelles -ański, -eński, -iński/-yński, -owski. Les toponymes se terminant en -ów, prennent tout simplement le suffixe -ski avec une alternance de *ó* en *o* (-owski) *Augustów* – *augustowski*, *Bełchatów* – *bełchatowski*. De même avec les toponymes se terminant en -ew et -owo, -ewo, -owa, -ewa, avec la chute de la dernière voyelle : *Parczew* – *parczewski*, *Pleszew* – *pleszewski*, *Działdowo* – *działdowski*, *Legionowo* – *legionowski*, *Braniewo* – *braniewski*, *Grajewo* – *grajewski*, *Kolbuszowa* – *kolbuszowski*, *Limanowa* – *limanowski*, *Olszewa* – *olszewski*.

Les locuteurs français n'ayant pas une bonne connaissance de la langue polonaise ne peuvent détecter la forme du substantif à partir d'un adjectif inclus dans le toponyme : *Lubelskie* < *Lublin*, *Cieszyński* < *Cieszyn*. L'assimilation par déadjectivation d'un élément du toponyme est donc un processus qui a probablement été initié par les traducteurs polonais.

Pour terminer notre analyse, nous pouvons conclure que l'assimilation est le dernier procédé que nous avons relevé dans notre analyse n'opérant que sur la forme du nom (le signifiant), et qu'elle s'effectue au niveau de la morphologie (les terminaisons des noms simples et composés), mais aussi de la syntaxe (la construction des noms composés avec la préposition *de*) et de la phonologie (qui change les phonèmes dans les noms simples).

### Chapitre 3 : Exonymisation par traduction

Le dernier type d'exonymisation que nous avons distingué est une traduction. La catégorie de la traduction est la plus riche en exemples de toutes les catégories du corpus. Elle est la plus intéressante du point de vue de l'analyse car c'est la seule catégorie dans laquelle on opère sur le contenu (signifié) du toponyme et non sur la forme (signifiant). Dans la partie I de cette thèse, nous avons présenté les différentes théories sur les toponymes, ainsi que sur la nature des noms propres. Certaines théories évacuent les noms propres du système linguistique en les considérant comme des étiquettes vides de sens, en opposition aux théories parlant de l'« hypersémantisme » des noms propres. Nous avons évoqué et rectifié les interprétations des propos de Mańczak, selon qui les noms propres ne sont pas traduits dans la plupart des cas. Le dernier procédé que nous avons distingué dans notre corpus conteste non seulement le fait que les noms propres ne font pas partie du système linguistique, mais aussi les propos de Mańczak disant que les noms propres sont en général intraduisibles. Or nous avons été surpris de constater que ce type d'exonymisation est si volumineux<sup>165</sup>.

Ce sous-ensemble de presque 200 toponymes traduits n'est pas homogène. Nous avons remarqué que dans le corpus se trouvent des noms géographiques composés entièrement traduits ou partiellement traduits quand un des éléments est opaque. Pour voir les particularités de cette catégorie, nous avons sélectionné quelques sous-ensembles au sein de la catégorie de traduction selon la structure des endonymes.

Les théories de la traduction soulignent l'importance de l'équivalence fonctionnelle entre un énoncé-source et un énoncé-cible dans une même situation. Le *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (Bussman 1996) parle de l'équivalence textuelle et de la correspondance formelle. Aussi, on y trouve une distinction entre la traduction complète (*full translation*) et la traduction partielle (*partial translation*), dans laquelle des fragments restent non traduits. Dans notre procédé de traduction, nous avons distingué trois sous-types. À côté de la traduction complète, nous distinguons les procédés suivants : la traduction partielle, la traduction avec un ajout d'information et la

---

165 En parlant d'une catégorie ayant le plus grand nombre de toponymes nous excluons les toponymes qui ne sont pas apparus dans les textes et sources que nous avons analysés. Le reste de toponymes qui n'est jamais apparu dans les sources française et polonaises en langue française dépasse certainement le nombre de toponymes traduits.

fausse traduction. À cela se superpose une opération de translation, ou autrement dit, transposition, qui concerne le changement de parties du discours au sein des toponymes composés. Tous les procédés seront décrits plus en détail dans la suite de ce travail.

### **3.1. Traduction complète**

On pourrait proposer à priori une distinction dans le transfert d'une langue à l'autre, entre les toponymes opaques et les toponymes transparents. Il semblerait que les toponymes transparents puissent être tous traduits, puisqu'ils sont traduisibles et que les toponymes opaques, impossibles à traduire, subissent souvent d'autres opérations de transfert, c'est à dire une modification de leur forme. Étant donné que les éléments appellatifs sont tous des éléments transparents (donc traduisibles) dans la langue source, nous pourrions en déduire que les toponymes figurant dans ce tableau ne sont composés que d'éléments appellatifs. D'après un tel constat, on devrait exclure un grand nombre de toponymes composés mixtes (avec un élément appellatif et un élément proprial) et aussi des toponymes non composés dont les éléments propriaux présentent quelques marques de transparence.

Le critère essentiel d'inclusion de certains toponymes dans ce type d'exonymisation n'est pas la structure des endonymes mais la traduction de tous les éléments qui sont transparents (dans la langue source). Nous allons analyser les exemples les plus représentatifs que nous avons sélectionnés au sein de notre corpus.

a.

Tableau III.3.1 a.1) Endonymes entièrement traduits, composés uniquement d'éléments appellatifs

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Trakt Królewski	ms	Ag+As	odonyme	rue	Varsovie	Voie Royale	fs	Ag+As	Mich.
Pomarańczarnia	fs	As	chrématonyme	batim. historique	Varsovie	Orangerie	fs	As	Mich.
Dwoisty Staw	ms	As+Ag	hydronyme	étang	Carpates	Double Étang	ms	As+Ag	P.a.p.
Długie Pobrzeże	ns	As+Ag	odonyme	rue	Gdańsk	Long Quai	ms	As+Ag	Mich.
Puszcza Jodłowa	fs	Ag+As	anoïkonyme	forêt	Voïv. Świętokrzyskie	§Forêt Sapinière	fs	Ag+As	P.a.p.
Pojezierze	ns	As	choronyme	rég. géographique	Nord de la Pologne	Région lacustre	f s	Ag+As	Pfa.
Zamek Królewski	ms	Ag+As	urbonyme	château	Cracovie	Château Royal	ms	Ag+As	G. t.
Zamek Królewski	ms	Ag+As	urbonyme	château	Varsovie	Palais Royal	ms	Ag +As	G. t.
Góry Stołowe	nmh	Ag+As	oronyme	monts	Sudètes	Monts Tabulaires	mpl	Ag+As	P.a.p.
Nowa Huta	fs	As+Ag	oïkonyme	ville	Petite-Pologne	Nouvelle Forge	fs	As+Ag	V. f.
Wielka Sowa	fs	As+Ag	oronyme	mont	Sudètes	Grand Hibou	ms	As+Ag	P.a.p.
Trójmiasto	ns	As+Ag	oïkonyme	villes	Litt. Baltique (Gdańsk, Gdynia, Sopot)	Triville	fs	As+Ag	P.a.p.
						Tricité	fs	As+Ag	Wiki.

§ A côté de *Forêt Sapinière* on trouve un autre équivalent de *Puszcza Jodłowa* - *Forêt de Sapins* - qui est un exonyme, résultant de la traduction avec transposition.

Autres : Mały Staw → Petit Etang, Puszcza Biała → Forêt Blanche, Wielkie Jeziora → Grands Lacs Puszcza Zielona → Forêt Verte, Długi Targ → Long Marché, Wielka Oficyna → Grande Officine, Trzy Korony → Trois Couronnes, Zagłębie Węglowe → Bassin houiller

D'après l'analyse fonctionnelle, les toponymes français et polonais sont donc transparents dans les deux langues, et, par conséquent, traduisibles. Donc, notre hypothèse sur le mode de transfert des toponymes transparents est confirmée. La question d'utilité d'une telle traduction sera discutée plus loin.

Les exonymes ont exactement la même structure que les endonymes : les éléments génériques et spécifiques occupent la même position. Ils sont entièrement composés d'éléments appellatifs et du point de vue morphologique, ils sont composés de noms et d'adjectifs, ainsi que de quelques suffixes et d'adjectifs numéraux : *dwoisty - double, trój-tri-, trois - trzy*.

Dans les deux cas (endonymes et exonymes), les adjectifs numéraux et les adjectifs qualificatifs courts occupent la place précédant le nom :

Adj. + Nom    *Trzy Korony* → *Trois Couronnes*    *Dwoisty Staw* → *Double Etang*  
                  *Nowa Huta* → *Nouvelle Forge*        *Wielka Sowa* → *Grand Hibou*

Les adjectifs relationnels et qualificatifs longs sont postposés au nom au sein des toponymes dans les deux langues :

Nom + Adj.    *Zamek Królewski* → *Château Royal*    *Puszcza Jodłowa* → *Forêt Sapinière*

Les deux équivalents français de *Puszcza Jodłowa* – *Forêt Sapinière* et *Forêt de Sapins* ont été trouvés dans la même source. Mais ce n'est pas le seul exemple d'une telle incohérence chez les traducteurs et éditeurs. Le second exonyme est une traduction avec la transposition. Nous analyserons ce type d'exonymisation ultérieurement.

À titre explicatif, le toponyme *Wielka Sowa - Grand Hibou* est un toponyme métaphorique, car est une montagne.

*Nowa Huta* est le seul nom de ville qui soit traduit. Cette ville est née de la propagande politique<sup>166</sup> ce qui explique une telle appellation. Son nom peut être significatif encore aujourd'hui pour certains locuteurs.

Le toponyme *Trójmiasto* présente un cas intéressant. C'est un toponyme composé soudé *Trój + miasto*, qui a un équivalent français exactement similaire (aussi soudé), il s'agit de *Triville (Tri+ ville)* ou de *Tricité*. Il s'agit d'une conurbation formée par trois villes principales : *Gdańsk, Sopot* et *Gdynia* et de quelques petites villes.

*Pojezierze*, appellatif polonais, a pour définition dans les dictionnaires, la région où se sont formés des lacs postglaciaux. Il est traduit par deux éléments appellatifs en français qui expliquent la signification du nom Région lacustre. L'endonyme polonais fait

---

<sup>166</sup> Ceci a été présenté brièvement dans le chapitre concernant la politique et la toponymie.

partie des noms composés à l'aide du préfixe Po- que nous avons déjà mentionné à propos du toponyme *Pomorze*<sup>167</sup>. Du point de vue synchronique ce n'est pas un toponyme composé soudé car le composant *-jezierze*, relativement transparent, est un dérivé de *jezioro*, signifiant lac, mais qui n'est pas un mot autonome.

---

<sup>167</sup> Cf. Exonymisation à travers le latin.

Tableau III.3.1 a.2) Endonymes entièrement traduits, pour lesquels l'ordre des éléments dans l'exonyme est changé selon les règles de la syntaxe française

Endonyme polonais	G/N	A/F	Sous-classe de toponymes	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	G/N	A/F	Source
Biały Dom	ms	As+Ag	chrématonyme	bâtiment	Varsovie	Maison Blanche	fs	Ag+As	Mich.
Błędné Skały	nmh	As+Ag	oronyme	monts	Sudètes	Roches Errantes	fpl	Ag+As	Mich.
Złota Kamieniczka	fs	As+Ag	chrématonyme	monument d'architecture	Gdańsk	Maison Dorée	fs	Ag+As	Mich.
Czarny Staw	ms	As+Ag	hydronyme	étang	Tatras	Étang Noir	ms	Ag+As	P.a.p.
Jasna Góra	f s	As+Ag	oronyme	montagne	Czestochowa-Sud de la Pologne	ŞMont Clair	ms	Ag+As	P.a.p.
Łysa Góra	fs	As+Ag	oronyme	montagne	montagnes Świętokrzyskie	Mont Pelé	ms	Ag+As	P.a.p.
						Mont Chauve	ms	Ag+As	P.a.p.
Morskie Oko	ns	As+Ag	hydronyme	lac	Tatras	Œil marin	ms	Ag+As	P.a.p.
Łysogóry	nmh	As+Ag	oronyme	mont	montagnes Świętokrzyskie	Monts Chauves	mpl	Ag+As	P.a.p.

§ Il existe un autre exonyme *Jasna Góra*, appartenant au type d'exonymisation 2.2.

À la différence de la langue française, la position de l'adjectif peut varier dans la langue polonaise. Le plus souvent il est préposé par rapport au nom, sa fonction est alors descriptive. Le système de la syntaxe polonaise est d'ailleurs plus libre que dans la langue française comme nous pouvons l'observer dans les mots composés et dans les noms propres qui sont des groupes nominaux. L'adjectif épithète peut occuper la place précédant ou suivant le nom auquel il se réfère<sup>168</sup>. La séquence Adj.+Nom ou Nom+Adj. peut présenter des différences stylistiques. Par contre en français, la place de la majorité des adjectifs (épithètes) est fixée après le nom auquel il se réfère. Ainsi nous observons des structures :

endonyme **Adj. + Nom** → exonyme **Nom + Adj** :

*Czarny Staw* → *Etang Noir*, *Jasna Góra* → *Mont Clair*, *Łysa Góra* → *Mont Pelé/Mont Chauve*,  
*Morskie Oko* → *Œil marin*, *Łysogóry* (toponyme composé soudé) → *Monts Chauves*.

---

<sup>168</sup> Cf. chapitre sur la grammaire du toponyme.

Tableau III.3.1 a.3) Endonymes entièrement traduits, composés d'éléments propres qui sont relativement transparents

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Kościół Farny	ms	Ag+Ps	urbonyme	église	Kazimierz Dolny	Église Paroissiale	fs	Ag+As	Mich.
Bożnica Wysoka	fs	Pg+As	urbonyme	église	Cracovie	Haute Synagogue	fs	As+Ag	Mich.
Pielgrzymy	nm-h	Ps	oronyme	montagnes	Sudètes	Pèlerins	mpl	As	P.a.p.
Kuźnice	nm-h	Ps	oïkonyme	quartier de Zakopane	Podhale	Forges	fpl	As	P.a.p.

Ce qui est intéressant dans ce groupe de toponymes c'est le fait que des éléments propres ont été traduits. Leur transparence est pourtant relative car pour les locuteurs qui ne sont pas spécialisés dans la toponymie, la compréhension du sens premier de certains toponymes demande une réflexion. Ils sont introduits dans la langue française par les appellatifs (noms communs), ce que l'on observe dans l'analyse fonctionnelle.

Le nom *Pielgrzymy* n'est pas une forme appellative en polonais standard contemporain, mais elle est transparente. C'est donc un propre transparent. Les locuteurs polonais peuvent faire une liaison avec le mot *pielgrzymi* qui est une forme équivalente en polonais standard, équivalente à Pèlerins.

*Kuźnice* → *Forges* est la traduction d'un propre polonais dérivé de *kuźnia* (forge) + suffixe *-ice*, étymologiquement indiquant un lieu, et qui dans la perspective synchronique a pour nombre en polonais le pluriel (*pluralia tantum*). Ce nom fait référence à l'œuvre de l'homme (cf. chapitre sur la classification de l'origine de la toponymie polonaise) à cause du minerai de fer qui a été découvert dans cette région vers le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est intéressant de constater qu'en français la forme plurielle dans l'équivalent *Forges* a été gardée.

Dans le nom *Kościół farny*, le second composant est opaque du point de vue synchronique. Ce toponyme date du moyen âge, de l'époque pendant laquelle on donnait ce nom à toute église municipale construite près de la place du marché, au cœur de la ville. Le nom *farny* est un adjectif de *fara*<sup>169</sup> qui vient de l'allemand *Pfarrei*, *Pfarrkirche* et signifie 'paroisse'. La traduction française *Eglise paroissiale* est donc une traduction exacte qui a retrouvé l'ancienne signification de l'endonyme et qui pourrait être aussi reliée à l'exonymisation à travers l'allemand.

*Bożnica*, est un mot dérivé de *Bóg*- dieu, qui est un nom archaïque de synagogue. Nous avons donc dans cet exemple une traduction venant de l'étymologie (comme dans l'exemple précédent). Le second élément *Wysoka*, signifie *haute*. La traduction *Haute synagogue* est donc une traduction exacte. L'ordre des éléments de cette traduction est changé par rapport à l'endonyme.

---

169 Le mot *fara* est transparent dans les régions où les dialectes sont influencés par l'allemand, notamment en Grande-Pologne et Silésie.

## **b. Traduction des noms de régions**

Lors de nos analyses, nous avons pu déjà observer la diversité dans le processus d'intégration des noms des régions de Pologne dans la langue française. Il nous semble qu'il serait intéressant de les regrouper dans un seul tableau, et c'est ce que nous ferons par la suite.

Nous avons pu observer que les endonymes des unités administratives qui viennent des noms de capitales de ces régions comme par exemple *Opolskie*, *Łódzkie* sont traduits avec un ajout explicite du nom générique : voïvodie de..., ce qui donne *voïvodie d'Opole*, *voïvodie de Lodz/Łódź*. Les autres noms de régions sont, soit traduits littéralement, comme *Sainte-Croix*, *Petite-Pologne*, etc. soit assimilés, comme *Warmie-Mazurie*, selon le modèle des noms des régions géographiques issus du latin comme *Silésie* et *Poméranie*. Nous allons nous pencher sur la traduction des noms de régions administratives et géographiques en les divisant en quelques sous-groupes.

Tableau III.3.1 b.1) Choronymes composés soudés et juxtaposés, composés d'un élément appellatif qui est traduit et d'un *proprial*

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Podkarpackie	n s	%Ps	choronyme	rég. adm.	Sud de la Pologne	Basses-Carpates	fpl	As+Pg	V. f.
Małopolska	f s	As+Pg	choronyme	rég. géo.	Sud de la Pologne	Petite Pologne	f s	As + Pg	POT
Małopolskie	n s	As+Pg	choronyme	rég. adm.	Sud de la Pologne	Petite-Pologne	f s	As+Pg	V. f.
Świętokrzyskie	n s	As+Pg	choronyme	rég. adm.	Sud de la Pologne	Sainte-Croix	f s	As+Ag	V. f.
Wielkopolska	f s	As+Pg	choronyme	rég. géo.	Ouest de la Pologne	Grande Pologne	f s	As + Pg	POT
Wielkopolskie	n s	As+Pg	choronyme	rég. adm.	Ouest de la Pologne	Grande-Pologne	f s	As + Pg	V. f.
Dolnośląskie	n s	As+Pg	choronyme	rég. adm.	Sud de la Pologne	Basse-Silésie	f s	As + Pg	V. f.
Dolny Śląsk	m s	As+Pg	choronyme	rég. géo.	Sud de la Pologne	Basse Silésie	f s	As + Pg	A. f.
Górny Śląsk	m s	As+Pg	choronyme	rég. géo.	Sud de la Pologne	Haute Silésie	f s	As + Pg	POT
Pomorze Wschodnie	ns	Pg+As	choronyme	rég. géo.	Nord de la Pologne	Poméranie Orientale	fs	Pg+As	P. a. p.
Pomorze Zachodnie	ns	Pg+As	choronyme	rég. géo.	Nord-Ouest de la Pologne	Poméranie Occidentale	fs	Pg+As	P. a. p.
Zachodniopomor skie	n s	As+Pg	choronyme	rég. adm.	Nord de la Pologne	Poméranie- Occidentale	f s	Pg+As	V. f.
Pobrzeże Kaszubskie	ns	Ag+Ps	choronyme	rég. géo.	Nord de la Pologne	Littoral Kachoube	ms	Ag+Ps	P. a. p.
Pobrzeże Słowinskie	ns	Ag+Ps	choronyme	rég. géo.	Nord de la Pologne	Littoral Slovinien	ms	Ag+Ps	P. a. p.
Pogórze Karpackie	n s	Ag +Ps	oronyme	piémont	Sud de la Pologne	Précarpates	fpl	%Ps	POT
						Piémont Carpatique	ms	Ag+Ps	Encycl.

Les régions administratives polonaises, les voïvodies, avant la réforme de l'administration en 1999 furent toutes nommées à partir des noms de leurs capitales. Ceci est un procédé complètement inconnu pour le système de la langue française où les choronymes (noms de régions, de départements, etc.) tirent leurs noms à partir des objets topographiques, des caractéristiques du paysage naturel, etc. Caractériser une région à partir du nom de ville (qui est une création artificielle par rapport aux montagnes, rivières, fleuves, ou autres objets qu'on rencontre dans les noms des régions françaises) est un procédé toponymique inhabituel dans la toponymie française.

Quelques noms de régions comme *Opolskie*, *Łódzkie*, *Lubuskie*, sont des adjectifs dérivés des chefs-lieux. Ainsi, leurs équivalents français sont les suivants : *voïvodie d'Opole*, *voïvodie de Łódź*, *voïvodie de Lubusz*, etc. (cf. tableau de traduction avec un ajout d'information, également : *Silésie d'Opole* dans le tableau d'assimilation).

Les autres noms de régions administratives sont exonymisés selon différentes manières. Les choronymes soudés figurant dans le tableau b1 sont décomposés en appellatifs et en propriaux juxtaposés :

- L'endonyme soudé *Podkarpackie* a une structure particulière : préposition *Pod* (« sous », anc. équivalent de *po-*) + *karpackie* (qui est un adjectif neutre des *Carpates*). Il est décomposé en français également en deux éléments, traduits de la façon suivante : *Basses-Carpates*. Le nombre singulier neutre du nom polonais, caractéristique pour les noms de régions administratives, a changé dans l'exonyme au pluriel, selon le pluriel du nom des montagnes *Carpates*.

- Ensuite, les endonymes *Mało + polska* et de même *Wielko+polska* et *Dolno+śląskie* ont été décomposés et traduits de la même façon que ce soit pour les noms de régions géographiques que pour les noms de régions administratives : *Małopolska* → *Petite Pologne*, et de même *Małopolskie* → *Petite-Pologne* ; *Wielkopolska* → *Grande Pologne*, *Wielkopolskie* → *Grande-Pologne* ; *Dolny Śląsk* → *Basse Silésie*, et *Dolnośląskie* → *Basse-Silésie*. Nous avons observé le même procédé dans le cas du nom de la région *Zachodniopomorskie* dans le tableau (b 2).

*Świętokrzyskie* est traduit en deux éléments appellatifs selon les morphèmes : *święto-* : sainte et *-krzyskie* : croix. La forme *\*krzyskie* n'existe pas en polonais, mais elle est transparente, car elle est dérivée de *krzyż-* 'croix'. L'équivalent français est une traduction incomplète de l'endonyme polonais. Selon nous, l'exonyme n'évoque pas la région administrative – la voïvodie –, car ce trait sémantique inclus dans le morphème *-skie* manque dans l'équivalent français. Il serait souhaitable d'ajouter tout simplement le

générique : *voïvodie de la Sainte-Croix*. Sinon, l'exonyme français évoque *la Sainte Croix*. En réalité ce choronyme est dérivé de l'oronyme *Monts Świętokrzyskie* (« monts de la sainte croix ») qui est d'ailleurs un toponyme métaphorique.

Les toponymes de structure Po+ toponyme, étant assez nombreux dans la toponymie polonaise, constituent un cas particulier. Parmi tous les toponymes composés d'élément po-, uniquement *Pomorze* et *Polesie* sont des noms propres, *pojezierze*, *pogórze*, *pobrzeże* sont des appellatifs. Ils sont tous traduits différemment, et certains ont subi d'autres procédés d'exonymisation.

*Pomorze* est traduit par *Poméranie*, qui peut être considéré comme une traduction car la forme française est aussi transparente que la forme polonaise *Pogórze*, traduit par *Piémont*. Ce dernier est défini dans le dictionnaire de polonais comme le terrain élevé situé avant les montagnes<sup>170</sup>. *Pojezierze*, traduit en tant que *Région lacustre*, est défini dans le dictionnaire de la langue polonaise comme «territoire postglaciaire sur lequel se trouvent de nombreux lacs»<sup>171</sup>. *Pobrzeże* traduit par *Littoral*, selon le dictionnaire du polonais est défini en tant que 1. la bande de terre située le long de la mer, d'un lac ou d'un courant d'eau (fleuve, rivière) 2. le lieu qui se trouve au bord de quelque chose<sup>172</sup>.

Dans la langue courante, pour *littoral* on emploie en polonais le mot *wybrzeże*. *Pobrzeże* est un nom que l'on rencontre plutôt dans les structures toponymiques. Étant dérivé de *brzeg* (bord), ce nom est transparent pour les locuteurs.

Le second élément des toponymes composés avec *Pobrzeże*, *Słowińskie* et *Kaszubskie* a été assimilé morphologiquement en *Slovinien* et *Kachoube* qui sont des formes adjectivales comme dans l'endonyme polonais. Il est difficile d'expliquer l'adjectif français *Slovinien* à travers de l'étymologie car même l'origine de l'endonyme polonais n'est pas clairement définie. Le nom provient probablement de l'allemand pour désigner un groupe ethnique kachoube habitant ce territoire. Le second adjectif a été assimilé morphologiquement et phonétiquement. Cet adjectif, dérivé du nom de la région

---

170 Traduction de la définition polonaise «obszar niewielkich wzniesień poprzedzający właściwe góry » - tiré de l'édition en ligne <http://sjp.pwn.pl/>

171 Traduction de SJP PWN : « obszar polodowcowy, na którym występuje wiele jezior ».

172 Traduction de la définition de Słownik języka polskiego PWN : 1. «pas lądu rozciągający się wzdłuż brzegu morza, jeziora, rzeki itp.», 2. «miejsce przy samym brzegu, krawędzi czegoś». Version en ligne consultée pour la dernière fois le 2 août 2014. <http://sjp.pwn.pl/>

géographique Kaszuby, est écrit dans les autres sources selon une orthographe encore plus assimilée : *Cachoubie*<sup>173</sup>.

Pour l'endonyme polonais *Pogórze Karpackie*, on retrouve deux équivalents en français. Le propre *Pogórze* est dérivé de *góra* (nominatif), qui signifie 'montagne'. Il est traduit par un équivalent français exact Piémont - autour des monts. Il apparaît plutôt comme composant des toponymes et non comme un nom tout seul. Le second élément propre, *Carpatique*, est assimilé morphologiquement par le suffixe -ique qui substitue le suffixe adjectival polonais -ckie.

L'autre traduction du même toponyme a une structure particulière d'un propre %Ps - soudée avec un affixe-préposition latin pré- qui signifie *avant* et de l'oronyme Carpates. Le sens global de l'exonyme pourrait donc être littéralement interprété comme « avant les montagnes Carpates », comme l'endonyme polonais *Pogórze Karpackie*.

Les éléments composant les toponymes avec *Pomorze - Poméranie* sont des appellatifs. Ils sont donc traduits par leurs équivalents français : *Pomorze Wschodnie* → *Poméranie Orientale*, *Pomorze Zachodnie* → *Poméranie Occidentale*. Le dernier exemple du tableau est un toponyme soudé étant un nom de région administrative, ce qu'indique le suffixe polonais -skie. Il est traduit de la même façon que la région géographique, mais avec le tiret : *Zachodniopomorskie* → *Poméranie-Occidentale (rég. adm.)* vs *Pomorze Zachodnie* → *Poméranie Occidentale (rég géogr.)*

Nous devons remarquer aussi que l'ordre des composants est inversé dans le nom de l'unité administrative, par rapport au nom de l'unité géographique.

Adj. + Nom *Zachodniopomorskie* → *Poméranie-Occidentale*

Nom + Adj. *Pomorze Zachodnie* → *Poméranie Occidentale*

Ajoutons à cette analyse le toponyme *Pojezierze Pomorskie* qui est composé de deux éléments ayant la structure **po+toponyme**, mais chacun est traduit de la façon différente.

---

<sup>173</sup> La forme orthographique avec « K » nous semble être plus standardisée car elle apparaît dans le dictionnaire de la langue française : Kachoubes « Slaves poméraniens établis à l'ouest de Gdańsk » – édition en ligne <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Kachoubes/126379> consultée le 2 août 2014. Voir aussi l'exonymisation par imitation de la prononciation originale et par assimilation.

*Pojezierze*, est un nom commun, selon le dictionnaire, dérivé du nom *jezioro*, *jeziora* (lac, lacs). Il est traduit par deux éléments appellatifs qui ont le sens exact : « région lacustre ».

*Pomorskie* est une forme adjectivale du toponyme *Pomorze*, dérivée selon les règles que nous venons de présenter, dont l'équivalent français est Poméranie. Nous n'avons pas trouvé de forme adjectivale de ce toponyme. Dans notre source les auteurs ont eu recours à la transposition déadjectivale, d'où la forme : *région lacustre de Poméranie*. Il faut remarquer que seul le dernier élément est écrit avec une majuscule, et que le premier est un nom commun composé.

Nous voyons bien que les toponymes polonais de cette structure particulière sont introduits dans la langue française de façons diverses. Certains sont assimilés morphologiquement, d'autres gardent presque la même forme que l'endonyme (Podhale, Polesie), certains ont leurs équivalents dans la langue française (Pogórze - Piémont), et enfin, d'autres sont traduits. Observons d'autres exemples de toponymes de structure Po+appellatif/proprial. Nous les avons regroupés dans le tableau ci-dessous :

Tableau III.3.1 b2 *Endonymes avec la structure Po+toponyme*

<b>Endonyme</b>	<b>Structure Po+toponyme / Exonymisation</b>	<b>Exonyme</b>
Pobrzeże Kaszubskie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>Littoral Kachoube</b>
Pobrzeże Słowińskie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>Littoral Slovinien</b>
Podhale	(Pod+ appellatif) Assimilation (phonétique)	<b>Podhale</b>
Podkarpackie	(Pod+proprial) Traduction + Assimilation	<b>Basses-Carpates</b>
Podlaskie	(Pod+toponyme transparent) Assimilation	<b>Podlasie/Podlachie</b>
Podole	(Po+ toponyme transparent) Assimilation	<b>Podolie</b>
Pogórze Kaczawskie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>Piémont de Kaczawa</b>
Pogórze Karpackie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>Précarpates/Piémont Carpatique</b>
Pogórze Wielickie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>Piémont de Wieliczka</b>
Pojezierze	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>région lacustre</b>
Pojezierze Pomorskie	(Po+ toponyme transparent) Traduction	<b>région lacustre de Poméranie</b>
Polesie Lubelskie	(Po+ toponyme transparent) Assimilation	<b>Polésie de Lublin</b>
Pomorze	(Po+appellatif) Assimilation à travers le latin	<b>Poméranie</b>

Il est difficile alors d'envisager une régularité dans l'exonymisation, mais nous constatons qu'il y a des modèles qui ont servi de base pour créer des exonymes. Si nous observons bien, nous pouvons remarquer que les noms français désignant des régions géographiques polonaises sont quasiment tous créés (sauf les cas de traduction) dans la langue française selon le modèle issu du latin, avec la terminaison en -ie.

Mais nous observons aussi d'autres modes d'exonymisation des noms de régions géographiques, que nous avons relevés lors de notre analyse :

Tableau III.3.1 b3 *Exonymisation des noms des régions polonaises*

<b>Endonyme</b>	<b>Exonyme</b>	<b>Exonymisation</b>
Beskid Makowiecki	<b>Beskide de Makow</b>	Assimilation morphologique et syntaxique
Beskid Niski	<b>Beskide Bas</b>	Traduction + Assimilation
Beskid Śląski	<b>Beskide Silésien</b>	Assimilation
Beskid Żywiecki	<b>Beskide de Zywiec</b>	Assimilation morphologique et syntaxique
Dolny Śląsk	<b>Basse Silésie</b>	Traduction + Assimilation
Galicja	<b>Galicie</b>	Exonymisation à l'intermédiaire du latin
Górny Śląsk	<b>Haute Silésie</b>	Traduction + Assimilation
Kaszuby	<b>Cachoubie</b>	Imitation de la prononciation
Kujawy	<b>Cujavie</b>	Imitation de la prononciation
Lubelszczyzna	<b>Région de Lublin</b>	Traduction avec un ajout d'information
Łużyce	<b>Lusace</b>	Exonymisation à l'intermédiaire de l'allemand/latin
Małopolska	<b>Petite Pologne</b>	Traduction + Assimilation
Mazowsze	<b>Mazovie</b>	Exonymisation à l'intermédiaire du latin
Pobrzeże Kaszubskie	<b>Littoral Kachoube</b>	Traduction + Assimilation
Pobrzeże Słowińskie	<b>Littoral Slovinien</b>	Traduction + Assimilation
Podole	<b>Podolie</b>	Assimilation
Pogórze karpackie	<b>Précarpates</b>	Traduction + Assimilation
	<b>Piémont Carpatique</b>	Traduction + Assimilation
Pojezierze	<b>région lacustre</b>	Traduction
Pojezierze Pomorskie	<b>région lacustre de Poméranie</b>	Traduction avec transposition
Pojezierze Wschodnie	<b>Poméranie Orientale</b>	Assimilation + Traduction
Pojezierze Zachodnie	<b>Poméranie Occidentale</b>	Assimilation + Traduction
Polesie	<b>Polésie</b>	Assimilation
Polesie Lubelskie	<b>Polésie de Lublin</b>	Assimilation morphologique et syntaxique
Śląsk Cieszyński	<b>Silésie de Teschen</b>	Assimilation morphologique et syntaxique
Śląsk Opolski	<b>Silésie d'Opole</b>	Assimilation morphologique

		et syntaxique
Śląsk polski	<b>Silésie polonaise</b>	Assimilation
Warmia i Mazury	<b>Warmie et Mazurie</b>	Assimilation
Wielkopolska	<b>Grande Pologne</b>	Traduction + Assimilation
Zagłębie Dąbrowskie	<b>Bassin de Dabrowa</b>	Traduction avec transposition
Ziemia Chełmińska	<b>Terre de Chelmno</b>	Traduction avec transposition
Ziemia Łowicka	<b>Terre de Lowicz</b>	Traduction avec transposition
Ziemia Lubuska	<b>Région de Lubuskie</b>	Traduction avec transposition
Ziemia Lubuska	<b>Terre Lubusacienne</b>	Traduction + assimilation

Nous avons séparé les régions géographiques des régions administratives car les deux, avec la même règle de bon usage, n'ont pas le même statut. Voici le récapitulatif des noms de 16 régions administratives de Pologne, dites voïvodies, et leurs équivalents dans la langue française :

Tableau III.3.1 b4 *Exonymisation des noms des régions administratives polonaises*

<b>Endonyme</b>	<b>Exonyme</b>	<b>Exonymisation</b>
Dolnośląskie	<b>Basse-Silésie</b>	Traduction + assimilation à travers le latin
Kujawsko-Pomorskie	<b>Cujavie-Poméranie</b>	Assimilation
Lubelskie	<b>Voïvodie de Lublin</b>	Transposition/ traduction avec un ajout d'information
Lubuskie	<b>Voïvodie de Lubusz</b>	Transposition/ traduction avec un ajout d'information
Łódzkie	<b>Voïvodie de Łódź</b>	Transposition/ traduction avec un ajout d'information
Małopolskie	<b>Petite-Pologne</b>	Traduction + assimilation
Mazowieckie	<b>Mazovie</b>	Exonymisation à l'intermédiaire du latin
Opolskie	<b>Voïvodie d'Opole</b>	Transposition avec un ajout d'information
Podkarpackie	<b>Basses-Carpates</b>	Traduction + assimilation
Podlaskie	<b>Podlasie/Podlachie</b>	Assimilation
Pomorskie	<b>Poméranie</b>	Exonymisation à l'intermédiaire du latin
Śląskie	<b>Silésie</b>	Exonymisation à l'intermédiaire du latin
Świętokrzyskie	<b>Sainte-Croix</b>	Traduction
Warmińsko-Mazurskie	<b>Varmie-Mazurie</b>	Assimilation
Wielkopolskie	<b>Grande-Pologne</b>	Traduction + assimilation

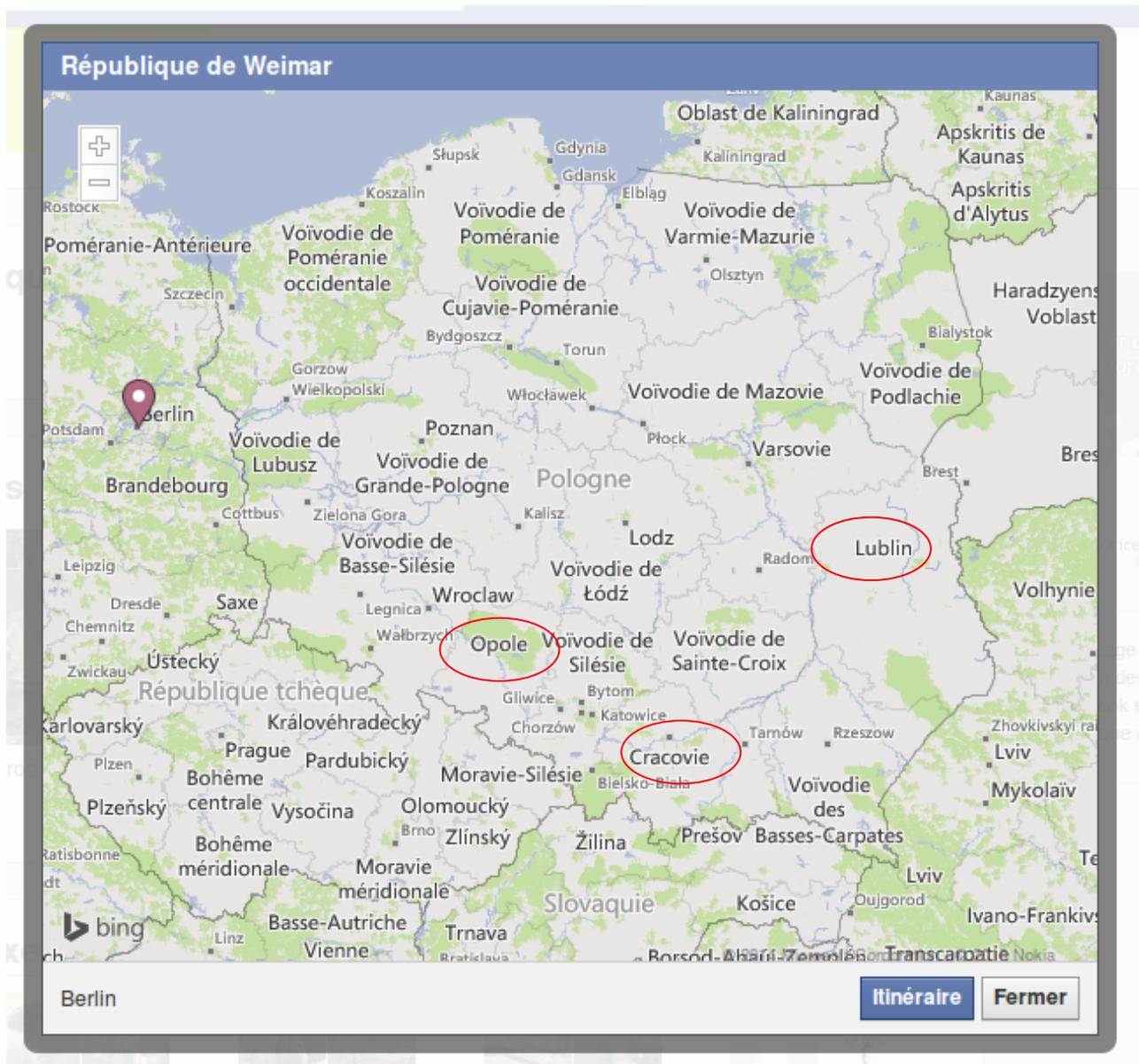
Zachodniopomorskie	<b>Poméranie-Occidentale</b>	Traduction + assimilation
--------------------	------------------------------	---------------------------

Les exonymes français de régions administratives, par opposition aux régions géographiques, doivent être écrits avec un tiret et entièrement en majuscule selon la convention française. Ainsi :

- la *haute Silésie* est un équivalent du nom de la région géographique Górny Śląsk
- la *Haute-Silésie* est un équivalent du nom de la région administrative, dite voïvodie, Górnośląskie

Il en va de même pour les autres voïvodies : *Dolnośląskie, Wielkopolskie, Małopolskie*.

Néanmoins, les noms de régions administratives, qui sont des noms à statut officiel, sont introduits dans la langue française d'une manière très hétérogène, comme nous le voyons sur la liste ci-haut, et souvent, ils sont introduits avec des erreurs de français. Cela même par des organisations officielles, comme l'office du tourisme polonais (POT). Sur les pages suivantes, nous présentons deux cartes de la Pologne avec les noms de régions administratives.



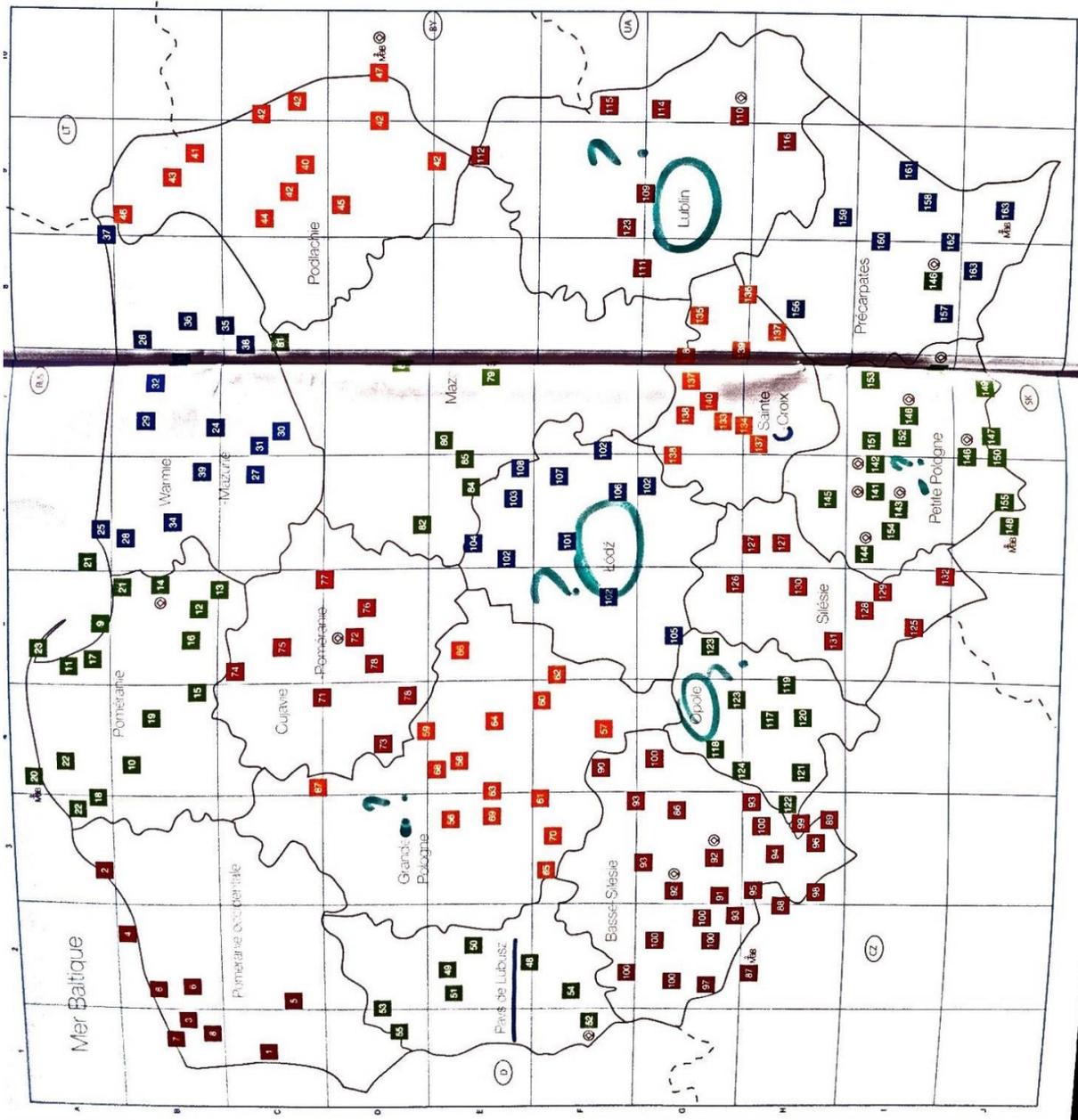
Capture d'écran 16 : Cartes avec des noms de régions de la Pologne sur le réseau social Facebook, prise le 22.09.2012.

# Division administrative de la Pologne en voivodies

Répartition par région des attractions

Numéro de l'attraction	Voivodie
1	8
2	23
3	39
4	40
5	47
6	48
7	55
8	56
9	70
10	71
11	78
12	79
13	85
14	86
15	100
16	101
17	108
18	109
19	116
20	117
21	124
22	125
23	132
24	133
25	140
26	141
27	147
28	148
29	163

- 4 situation sur la carte
- ⊗ site classé au patrimoine de l'humanité par l'Unesco
- ⊕ réserve de la biosphère de l'Unesco



Carte 2 : Des noms de régions de la Pologne dans les publications d'Organisation polonaise de tourisme (POT), *Polska-Pologne*, 2007, trad. Józwiak W.

### c. Endonymes composés d'éléments mixtes

Tableau III.3.1 c.1) Endonymes mixtes dont le générique est traduit et proprement spécifique assimilé

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Ziemia Lubuska	fs	Ag+Ps	choronyme	rég. géo.	Ouest de la Pologne	Terre Lubusacienne	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Uniwersytet Jagielloński	ms	Ag+Ps	urbonyme	bâtiment	Cracovie	Université Jagiellone	fs	Ag+Ps	G. t.
						Université Jagellonne	fs	Ag+Ps	Wiki.
						Université Jagellon	fs	Ag+Ps	Wiki.
Ogród Saski	ms	Ag+Ps	urbonyme	jardin	Varsovie	Jardins Saxons	mpl	Ag+Ps	Fb.
Kotlina Podkarpacka	fs	Ag+Ps	oronyme	bassin	Carpatés	Bassin subcarpatique	ms	Ag+Ps	P.a.p.
Kotlina Podtatrzańska	fs	Ag+Ps	oronyme	bassin	Carpatés	Bassin subatratique	ms	Ag+Ps	P.a.p.

Tableau III.3.1 c.2) Endonymes mixtes dont l'élément générique a été traduit et l'élément spécifique, étant un *proprial*, a été introduit sans aucune modification ou modifié légèrement

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Aleje Jerolimskie	nmh	Ag+Ps	odonyme	rue	Varsovie	Boulevard Jerolimskie	ms	Ag+Ps	Mich.
Ulica Marszalkowska	fs	Ag+Ps	odonyme	Rue	Varsovie	Boulevard Marszalkowska	ms	Ag+Ps	Mich.
Aleje Ujazdowskie	nmh	Ag+Ps	odonyme	rue	Varsovie	Allées Ujazdowskie	fpl	Ag+Ps	P.a.p.
Dolina Chochołowska	fs	Ag+Ps	oronyme	valée	Carapates et Carpates	Vallée Chochołowska	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Dolina Strażyńska	fs	Ag+Ps	oronyme	valée	Carapates et Carpates	Vallée Strazynska	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Polana Chochołowska	fs	Ag+Ps	anaïkonyme	clairière	Carapates et Carpates	Clairière Chochołowska	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Potok Strażyński	ms	Ag+Ps	hydronyme	torrent	Carapates et Carpates	torrent Strazynski	ms	Ag+Ps	P.a.p.
Puszcza Borecka	fs	Ag+Ps	anoïkonyme	forêt	Mazury	Forêt Borecka	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Puszcza Kurpiowska	fs	Ag+Ps	anoïkonyme	forêt	Nord de la Pologne	Forêt Kurpiowska	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Równina Kurpiowska	fs	Ag+Ps	oronyme	plaine	Nord de la Pologne	Plaine Kurpiowska	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Jezioro Lednickie	ns	Ag+Ps	hydronyme	lac	Grande Pologne	Lac Lednickie	ms	Ag+Ps	P.a.p.
Brama Opatowska	f s	Ag+Ps	chrématonym	mon. hist.	Plateau de Sandomierz	Porte Opatowska	fs	Ag+Ps	P.a.p.

Dans tous ces exemples, seul l'appellatif qui est un générique dans les toponymes mixtes, est traduit. Dans le premier tableau, le propriat est assimilé morphologiquement au système morphologique du français en tant qu'adjectif dérivé du nom propre. Ainsi : *Ziemia Lubuska* → *Terre Lubusacienne*, *Uniwersytet Jagielloński* → *Université Jagiellone*. L'exonyme *Lubusacienne* est un exemple intéressant car il montre une forme d'assimilation morphologique du toponyme grâce à laquelle on obtient l'effet d'appartenance de la terre à Lubusz, comme dans l'endonyme polonais (cf. Traduction avec un ajout d'information). De la même façon, l'exonyme *Jagiellone* exprime l'appartenance à la famille royale Jagiełło.

Il nous faut remarquer que ce nom est parfois prononcé inutilement « à la manière française » par les Polonais : /ʒaʒjɛlɔn/ au lieu de (jagjɛlɔn). Nous avons observé cette prononciation parmi les Polonais présentant cette université en français. Il s'agit d'une prononciation qui est censée imiter la prononciation française de la séquence des lettres du mot *Jagiellone*. Elle « sonne » artificielle à l'oreille des Polonais natifs et des locuteurs français qui connaissent la dynastie Jagellon.

Nous avons énuméré aussi dans ce groupe les endonymes dans lesquels l'élément propriat est un adjectif relationnel, soit terminé par *-ski* (masc.), soit par *-ska* (fém.). Les éléments propriaux dans des exonymes français sont également des formes adjectivales : *Ogród Saski* - *Jardins Saxons*, *Kotlina* - *Podtatrzańska* *Bassin subtatrique*, *Kotlina Podkarpacka* - *Bassin subcarpatique*. Nous observons un changement du singulier au pluriel dans *Jardins Saxons*.

La traduction de *Kotlina Podtatrzańska* et *Kotlina Podkarpacka* nous paraît intéressante. Tout d'abord, le générique *kotlina* est simplement traduit par *bassin* (tectonique). Ensuite, le morphème transparent *Pod-* qui signifie au dessous, sous, est remplacé dans l'exonyme français par le préfixe *sub-*, d'origine latine de même sens. Ainsi, on obtient les formes suivantes : *subtatrique* et *subcarpatique* dérivés de noms de montagnes *Tatras* et *Carpates*. Nous observons aussi que le suffixe adjectival *-ska*, exprimant la caractéristique en polonais, est substitué dans les exonymes par le suffixe d'origine grecque de même sens *-ique*. Nous pouvons dire alors que dans tous ces exemples l'élément propriat a subi le procédé d'assimilation morphologique selon un modèle dérivationnel cohérent et systématique en français.

Dans le deuxième tableau, les appellatifs génériques sont traduits. Remarquons l'incompatibilité et l'incohérence dans la traduction de quelques éléments génériques :

*ulica – boulevard, aleje- boulevard*. Ceci est probablement influencé par la topographie. Les deux voies ressemblent en effet aux boulevards.

Les éléments spécifiques dans les endonymes sont des éléments propriaux de nature adjectivale, dérivés de noms propres. La particularité de ce groupe est l'absence de trait d'assimilation des éléments propriaux (sauf dans certains, le manque des signes diacritiques, cf. tableau avec des endonymes des signes diacritiques).

Tous ces exemples constituent une sorte d'exception dans l'ensemble du procédé de la traduction. Comme nous allons le voir dans la suite de cette partie, les toponymes composés des classifieurs tels que Plaine, Plateau, Forêt, Lac, etc. + proprial/appellatif sont dans la plupart des cas introduits dans la langue française par la structure avec la préposition *de*, ce qui donne : Plaine, Plateau, Forêt, Lac de + nom propre substantif.

Remarquons que l'absence de la moindre assimilation des éléments propriaux dans les exonymes mixtes peut être perçue par des locuteurs polonais comme une sorte de cacophonie. Les locuteurs polonophones utilisent presque naturellement la transposition ou la traduction en introduisant les noms de ce type dans les langues étrangères. Nous avons signalé le phénomène de la transposition des structures toponymiques polonaises dans les langues étrangères auprès de la commission polonaise qui travaille sur la normalisation des noms géographiques en dehors du territoire de la Pologne. Les experts en langues étrangères, notamment anglais, ont considéré ce procédé comme naturel et correct. Certes, des traducteurs et des auteurs polonais peuvent avoir une idée de l'incohérence de certaines structures. Ceci peut se produire quand aux éléments appellatifs génériques, traduits en français (ou anglais), sont attachés des éléments propriaux non modifiés qui sont des adjectifs polonais non accordés en genre ou en nombre avec les génériques. Ainsi, par exemple, le substantif *boulevard* est de genre masculin singulier et l'adjectif polonais *Jerozolimskie* est au pluriel. Les mêmes inadéquations sont observables dans les autres exemples : *boulevard Marszalkowska* (fém. sing.), *lac Lednickie* (neutre sing.), mais en fin de compte cela n'aura pas d'impact sur la perception des toponymes par les Français. Les locuteurs français ne perçoivent pas l'incohérence syntaxique au sein des exonymes, et visiblement cela ne pose pas de problème dans la langue française, puisque nous les avons trouvés dans les guides touristiques français. Ceci dit, la traduction du seul classifieur (en laissant l'élément spécifique dans la forme originale) est une des recommandations de la normalisation internationale des noms géographiques. Comme nous pouvons l'observer dans les exemples cités ci-dessus, ceci peut amener à des

incohérences au sein de la structure du toponyme du point de vue contrastif. Nous pouvons aussi supposer que plus les langues sont éloignées, moins les incohérences entre l'élément classifieur et spécifique non-accordé sont perceptibles. Notre point de vue est que la traduction de l'élément générique (qui est informatif et qui indique la nature de l'objet nommé par le toponyme) pourrait être recommandée, à l'inverse de la traduction ou la modification quelconque de l'élément spécifique, comme cela est fait dans les toponymes observés dans le premier tableau, car l'élément spécifique qui garde sa forme originale permet aux locuteurs étrangers de repérer facilement le toponyme en question. Ce qui pourrait soutenir notre point de vue c'est le fait que l'on rencontre des toponymes de ce type dans les sources françaises, qui ne sont pas des traductions polonaises.

Tableau III.3.1 c.3) Endonymes composés d'un élément propre et d'un élément appellatif qui est traduit

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Beskid Niski	ms	Pg+As	oronyme	rég. montagnarde	Carpates	Beskids Bas	ms	Pg+As	P.a.p.
Nysa Szalona	fs	Pg+As	hydronyme	rivière	Sudètes	Neisse Folle	fs	Pg+As	P.a.p.
Biała Wisłoka	fs	As+Pg	hydronyme	rivière	Carapates et Sous-Carpates	Vistulette Blanche	fs	Pg+As	P.a.p.
Czarna Wisłoka	fs	As+Pg	hydronyme	rivière	Carapates et Sous-Carpates	Vistulette Noire	fs	Pg+As	P.a.p.
Tatry Wysokie	mmh	Pg+As	oronyme	montagnes	Carpates	Hautes Tatras	fpl	As+Pg	A. f.
Słowiński Park Narodowy	ms	Ps+Ag+As	anoïkonyme	Parc national	Littoral Baltique	Parc National Slowinski	ms	Ag+As -Ps	Mich.
						Parc National Slovinien	ms	Ag+As+Ps	P.a.p.

Dans les exonymes qui se trouvent dans ce tableau les éléments appellatifs sont des adjectifs qui ont été traduits. Ils sont tous postposés par rapport au nom. Ainsi, à part *Beskide Bas*, *Neisse Folle*, l'ordre des éléments est donc inversé dans les exonymes par rapport aux endonymes. Ceci est lié à la syntaxe de la langue polonaise (cf. chapitres sur la grammaire et sur la transposition) et française.

Les appellatifs ont été traduits et les éléments propriaux ont été assimilés d'une telle manière que le nombre et le genre des exonymes sont les mêmes que ceux des endonymes.

Dans les deux exemples suivants : *Biała Wisetka - Vistulette Blanche*, *Czarna Wisetka - Vistulette Noire*, l'élément proprial *Wisetka - Vistulette* est un diminutif dérivé dans les deux langues de *Wisła* et *Vistule*. L'élément proprial dans les exonymes est un équivalent parfait de celui de l'endonyme, puisqu'il acquiert la même forme, à savoir-diminutive.

Enfin les derniers exonymes sont deux équivalents du même endonyme polonais *Słowiński Park Narodowy*. Dans le deuxième exonyme l'élément proprial est assimilé en tant que l'adjectif Slovinien, alors que dans le premier, l'adjectif proprial de l'endonyme est tout simplement repris mais sans signes diacritiques.

## 3.2. Traduction avec transposition

Nous avons observé à travers de nombreux exemples les changements de catégories grammaticales des éléments à l'intérieur des toponymes composés. C'est un procédé bien connu dans la traductologie, défini en tant que transposition ou translation. Selon le Dictionnaire de linguistique et des sciences humaines, la transposition est définie comme le rapport qui existe entre deux mots ou suites de mots de natures différentes, mais ayant la même fonction dans la phrase. Nous allons comprendre la transposition selon Tesnière (1976), pour qui cette opération porte le nom de translation, et consiste à faire passer un mot plein d'une classe grammaticale à une autre<sup>174</sup>. Selon Vinay et Darbelnet (1968), la transposition est une opération de recatégorisation, qui opère sur le signifiant.

Dans notre corpus, nous pouvons distinguer deux types de translation du premier degré : a) déadjectivale et b) flexionnelle avec préposition. Dans l'étude de la syntaxe de Tesnière on ne trouve pas de transposition casuelle. La déclinaison reste propre au domaine des langues slaves (entre autres) et a disparu dans la langue française. Néanmoins, nous avons observé dans notre corpus le changement du cas subordonné au nominatif. Nous avons décidé d'inclure ce type de modification dans la transposition.

Cette fois-ci nous n'avons pas divisé les exemples en fonction de la structure et de la traduction, comme nous l'avons fait lors de l'analyse de la stratégie de traduction. Une telle analyse ne nous paraît pas pertinente à cette étape car nous supposons qu'elle va nous mener aux mêmes conclusions que celles que nous avons déjà décrites. Nous avons focalisé notre analyse sur la transposition des éléments, et ce peu importe leur statut (proprial ou appellatif).

Remarquons que la transposition est un procédé qui apparaît aussi dans les autres procédés d'exonymisation, comme par exemple dans l'assimilation morphologique et syntaxique. Elle ne constitue pas une stratégie intégrale, distincte des autres. C'est une opération grammaticale qui se superpose aux autres stratégies d'exonymisation.

---

174 Ainsi, on distingue les translations (transpositions) adjectivales, verbales, substantivales ou adverbiales quand le mot concerné devient un élément d'une de ces catégories grammaticales. À l'inverse, on distingue les translations désubstantivales, déadjectivales, déadverbiales, déverbales quand le mot concerné cesse d'être l'élément d'une de ces catégories. On distingue encore les translations du premier degré, quand les unités concernées sont de même niveau et du deuxième degré, quand c'est une proposition (subordonnée) qui est transférée en un élément de ces classes grammaticales.

Tableau III.3.2 a) Exemples de transposition de premier type -déadjectivale

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe toponyme	de Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Góra Zamkowa	fs	Ag+As	oronyme	mont	montagnes Świętokrzyskie	Mont du Château	ms	Ag%As	P.a.p.
Góry Sowie	nmh	Ag+As	oronyme	monts	Sudètes et dépression de Silésie	Monts des Hiboux	mpl	Ag%As	P.a.p.
Góry Świętokrzyskie	nmh	Ag+(As+Ps)	oronyme	montagnes	Sud-Est de la Pologne	§ Monts de la Sainte Croix	mpl	Ag% (As+As)	P.a.p.
Jeziora Mazurskie	nmh	Ag+Ps	hydronyme	complexe de lacs	Nord de la Pologne	Lacs de Mazurie	mpl	Ag%Ps	P.a.p.
Jezioro Biskupińskie	ns	Ag+Ps	hydronyme	lac	Poméranie	Lac de Biskupin	ms	Ag%Ps	P.a.p.
Kanał Augustowski	ms	Ag+Ps	hydronyme	canal	Nord de la Pologne	Canal d'Augustow	ms	Ag%Ps	P.a.p.
Katedra Wawelska	fs	Ag+Ps	urbonyme	bâtiment	Cracovie	Cathédrale de Wawel	fs	Ag%Ps	G. t.
Nizina Śląska	fs	Ag+Ps	oronyme	dépression	Carpates	Dépression de Silésie	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Równina Mazowiecka	fs	Ag+Ps	oronyme	plaine	Dépression de Mazovie et Podlasie	Plaine de Mazovie	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Równina Śląska	fs	Ag+Ps	oronyme	plaine	Sud de la Pologne	Plaine de Silésie	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Wyspa Piaszkowa	fs	Ag+As	nézonyme	île	Wrocław-Basse Silésie	île de Sable	fs	Ag%As	P.a.p.
Wyzyna Śląska	fs	Ag+Ps	oronyme	plateau	Sud-Ouest de la Pologne	Plateau de Silésie	ms	Ag%Ps	P.a.p.
Ziemia Chełmińska	fs	Ag+Ps	choronyme	rég. geogr.	Nord de la Pologne	Terre de Chelmino	fs	Ag%Ps	P.a.p.

§Aussi Monts Świętokrzyskie 3.5

Les toponymes qui ont subi ce type de transposition sont très nombreux. Nous n'avons présenté dans le tableau que quelques exemples. La particularité de ce groupe de toponymes est la transposition de l'élément spécifique et la traduction exacte des éléments génériques qui sont appellatifs.

Les éléments spécifiques qui sont des appellatifs sont transposés et traduits : *Góra Zamkowa* -> *Mont du Château*, *Góry Sowie* -> *Monts des Hiboux*.

En ce qui concerne les éléments propres, ils sont transposés et soit assimilés morphologiquement : (Mazurie, Mazovie, etc), *Równina Mazowiecka* -> *Plaine de Mazovie*, *Jeziora Mazurskie* -> *Lacs de Mazurie* ; soit écrits sans signes diacritiques polonais (Chełmno -Chelmno, etc) : *Ziemia Chełmińska* -> *terre de Chelmno*.

Le phénomène qui fait objet de notre analyse dans ce paragraphe est le fait que tous les adjectifs (appellatifs et propres) des endonymes polonais ont été transposés en substantifs sous formes nominatives précédés de la préposition *de* dans les exonymes français. Ainsi, dans tous les toponymes, comme par exemple : *Ziemia Chełmińska* - *Terre de Chelmno*, *Ziemia Łowicka* - *Terre de Lowicz*, ou *Góra Zamkowa* - *Mont du Château*, etc. nous observons l'opération suivante :

de Chelmno (substantif en français) ← Chełmno (substantif au nominatif en polonais) → Chełmińska (adjectif en polonais)

de Lowicz (substantif en français) <- Łowicz (substantif au nominatif en polonais)-> Łowicka (adjectif en polonais)

du Château (substantif en français) <- Zamek (château, substantif au nominatif en polonais) -> Zamkowa (adjectif en polonais), etc.

Nous pouvons en déduire que l'opération de transposition dans les exonymes que subissent tous les adjectifs des endonymes s'explique par le fait qu'il n'existe pas d'équivalents sous forme d'adjectif en français. Ni des appellatifs comme hiboux, sainte croix, sable, etc., ni les propres polonais, comme *Vistule*, *Mazovie*, etc. n'ont de formes adjectivales leur correspondant.

Or, la morphologie du polonais permet de dériver, d'une catégorie grammaticale, les autres parties du discours (adjectifs, adverbes, verbes, substantifs), grâce aux nombreux morphèmes dérivationnels. Par conséquent, dans le cas des endonymes, nous avons affaire aux adjectifs dérivés des noms communs et des noms propres, qui sont transposés en substantifs dans les exonymes français.

### 3.2.1. Dérivation adjectivale à partir des noms géographiques

Nous avons décrit la dérivation adjectivale de quelques noms de villes en polonais dans la partie concernant l'assimilation des endonymes. Les adjectifs polonais ont dans la quasi-totalité des cas la terminaison -ski (et ses variantes pour le genre féminin et neutre). Les noms géographiques en forme adjectivale ont aussi dans la plupart des cas cette terminaison : *Warszawa – warszawski, Francja – francuski*, etc. Il existe quelques noms géographiques étrangers à partir desquels on ne peut pas dériver d'adjectifs, comme par exemple *Liechtenstein*. Dans ce cas, on utilise une forme analytique ou une apposition : *kraj Liechtenstein* (litt. Pays Liechtenstein).

Il existe aussi de nombreux adjectifs dérivés des noms géographiques avec la terminaison mentionnée ci-haut mais avec des alternances ou altérations de la base lexicale. Ces formes sont justifiées par l'usage et par la tradition. Cela rend complexe la dérivation adjectivale (transposition) des noms géographiques. Il s'agit par exemple des alternances consonantiques ou vocaliques : *Lublin – lubelski, Wieliczka – wielicki, Hajnówka – hajnowski, Sokółka – sokólski, Suwałki – suwalski*. La terminaison -ski a des allomorphes qui sont des variantes contextuelles : -cki, et -dzki. On peut néanmoins distinguer quelques régularités. Ainsi, les noms géographiques dont les racines se terminent en -b, -p, -w, -m, -n, -ń, -r, -aj prennent la terminaison -ski : *Warszawa – warszawski, Kamień – kamieński, Jawor – jaworski, Góra – górski*, etc. Les noms géographiques ayant des bases différentes présentent les cas suivants :

- a) les bases dérivationnelles se terminant par -c, -cz, -t, -k prennent le suffixe -cki : *Ostrowiec – ostrowiecki, Madryt – madrycki, Białystok – białostocki*;
- b) les bases se terminant par -d, -dz, -dź, -dż prennent le suffixe -dzki : *Łódź – łódzki, Dobrudża – dobrudzki, Bagdad – bagdadzki*,
- c) à celles se terminant par -ch, -g, -rz, -s, -sz, -z, -ż et les groupes consonantiques -śl, -szcz, -rg, -rk, -st, -zd, -śc on ajoute le suffixe -ski, mais on observe des alternances au sein des bases : *Tychy – tyski, Zurych – zuryski, Nowy Targ – nowotarski, Praga – praski, Ryga – ryski, Tarnobrzeg – tarnobrzesci, Kazimierz – kazimierski, Prusy – pruski, Kalisz – kaliski, Suez – sueski, Książ – ksiąski, Białowieża – białowieski, Hamburg – hamburski, Malbork – malborski, Babimost – babimojski, Nowe Miasto – nowomiejski, Ujazd – ujejski, Zamość – zamojski*, etc.

d) Pour éviter des alternances de bases dans les noms géographiques, on emploie une autre variante de la terminaison -ski : -ański. On l'observe dans les noms comme : *Kordoba – kordobański, Odra – odrzański, Bug – bużański, Pompeje – pompejański, Tatry – tatrzański, Teby – tebański, Piza – pizański*, ou bien des variantes -iński/-yński, -eński, -elski, -owski, comme dans *Łomża – łomżyński, Góra – górski*, et dans certains noms géographiques étrangers -ajski, -ejski, -ijski/-yjski, comme dans *Chicago – chicagowski, Jawa – jawański, Judea – judejski, Filadelfia – filadelfijski, Tonga – tongijski, Kalifornia – kalifornijski, Kanada – kanadyjski, Uganda – ugandyjski, Fryzja – fryzyjski*.

Remarquons qu'en polonais le choix des suffixes adjectivaux pour les noms géographiques étrangers est influencé par le principe de non modification de la base dérivationnelle. Ceci peut être le marquage de la propriété et de l'« étrangeté » des toponymes. Cette analyse peut s'ajouter à notre « grammaire du toponyme » décrite dans la partie I.

La dérivation adjectivale la plus simple est celle des noms se terminant en -sk, -ck, -dzk, qui consiste simplement en l'ajout de la voyelle -i : *Gdańsk – gdański* ou dans les cas des terminaisons -sko, -cko, -dzko, à substituer la dernière voyelle par -i : *Lesko – leski*, etc.

Enfin, pour terminer, notons qu'il est possible de dériver les adjectifs des toponymes composés, comme nous l'avons vu dans notre corpus. Les règles de ce type de dérivation ne sont pas uniformes. Ainsi on observe : *Zielona Góra, Nowe Miasto, Górny Śląsk, Zduńska Wola – zielonogórski, nowomiejski, górnośląski, zduńskowski*. On y ajoute l'infixe -o- entre les deux éléments, qui fait que le premier élément de l'adjectif soudé ainsi dérivé, qui à la base est déjà un adjectif, devient un adverbe caractérisant le second élément, nom à la base, mais devenu adjectif après l'ajout de -ski<sup>175</sup>. On peut l'illustrer avec un simple schéma :

Zielona Góra → zielonogórski

**Adj. + Nom → Adv. + Adj.**

**Déterminant + Déterminé → Déterminant + Déterminé**

Adjectif + NOM

Adverbe + ADJECTIF

---

<sup>175</sup> A part la chute de la voyelle terminant le premier élément on observe en même temps dans certains toponymes les alternances au sein de l'élément déterminé, ex. *Nowe Miasto – nowomiejski*. Nous n'allons pas décrire en détail ce type de dérivation dans la langue polonaise. Nous avons présenté la dérivation des adjectifs à partir des oikonymes dans la partie concernant l'assimilation.

Terminons cette observation avec quelques exemples dans lesquels, à l'inverse des toponymes mixtes, c'est l'élément qui est déterminé qui sert de base de la création adjectivale : *Opole Lubelskie* – *opolski*, *Biała Podlaska* – *białski*, etc. Ceci concerne même les toponymes composés de trois éléments : *Nowy Dwór Mazowiecki* – *nowodworski*, *Nowe Miasto Lubawskie* – *nowomiejski*. Les noms composés s'écrivant avec un tiret ont chacun un adjectif correspondant : *Golub-Dobrzyń* – *golubsko-dobrzyński*, *Kędzierzyn-Koźle* – *kędzierzyńsko-kozielski*, avec quelques exceptions : *Skarżysko-Kamienna* – *skarżyski*, *Bielsko-Biała* – *bielski*.

Nous avons décrit la dérivation adjectivale à partir des noms géographiques dans le but de montrer sa complexité. Nous tentons ici de proposer une hypothèse : à cause de nombreuses alternances et exceptions, le procédé de transposition déadjectivale observé dans les exonymes français n'est pas fait par les francophones mais par les polonophones.

Enfin, il nous semble important de remarquer que dans les toponymes *Wyżyna Śląska* -> *Plateau de Silésie*, *Równina Śląska* -> *Plaine de Silésie* et *Nizina Śląska* -> *Dépression de Silésie*, l'adjectif *silésienne*, qui existe dans la langue française, n'a pas été employé. À la place, on observe la construction prépositionnelle *de Silésie*. On observe une tendance dans la langue française à employer dans les toponymes des substantifs avec une préposition, et non des adjectifs.

Tableau III.3.2 a.1) Exonymes au sein desquels le second élément est introduit par la préposition « à »

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Brama Herbowa	fs	Ag+As	urbonyme	Ancienne entrée de la ville	Cracovie	Porte aux Blasons	fs	Ag%As	Mich.
Plac Solny	fs	Ag+As	platéonyme	place	Wrocław-Silésie	Place au Sel	fs	Ag%As	Mich.

Dans les deux exonymes l'adjectif de l'endonyme est introduit par un substantif avec la préposition à. Le choix d'une telle préposition vient probablement du fait que les éléments spécifiques caractérisent l'aspect et les fonctions initiales de ces objets. Ainsi, le nom Porte aux Blasons<sup>176</sup> de la ville fortifiée à Cracovie vient du fait que sur la porte figurent plusieurs blasons et la Place au sel au centre de Wrocław servait quant à elle autrefois au commerce du sel.

<sup>176</sup> Nous pouvons bien sûr débattre sur l'appartenance du premier nom dans le groupe de toponymes ou de chrématonymes (ergonymes). L'objet en question est en réalité une grande porte en pierre qui mène au château de Wawel et il figure sur certaines cartes (très détaillées) parmi les objets touristiques populaires à visiter.

Tableau III.3.2 a.2) Exonymes au sein desquels l'ordre des éléments est inversé par rapport aux endonymes

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Barania Góra	fs	As+Ag	oronyme	mont	Carpates	Mont de Bélier	ms	Ag%As	P.a.p.
Bieszczadzki Park Narodowy	ms	Ps+Ag+As	anoïkonyme	parc national	Carpates	Parc National de Bieszczady	ms	Ag+As%Ps	P.a.p.
Bursztynowy szlak	ms	As+Ag	odonyme	ancienne route historique	Du Nord au Sud-Est de la Pologne	Route de l'ambre	fs	Ag%As	Ch.D.
Chlebnicka Brama	fs	As+Ag	chrématonyme	porte	Gdańsk	Porte du Pain	fs	Ag%As	Mich.
Górnośląski Okręg Przemysłowy	ms	(As+Ps)+ Ag+As	chrématonyme	bassin industriel	Silésie	Bassin industriel de Haute-Silésie	ms	Ag+As % (As+Ps)	P.a.p.
Kampinoski Park Narodowy	ms	Ps+Ag+As	anoïkonyme	parc national	Pologne centrale	Parc National du Kampinos	ms	Ag+As %Ps	P.a.p.
Krakowskie Przedmieście	ns	Ps+Ag	odonyme	rue	Varsovie	Faubourg de Cracovie	ms	Ag%Ps	P.a.p.
Mysia Wieża	fs	As+Ag	chrématonyme	monum. hist.	Grande Pologne	Tour des Souris	fs	Ag%As	P.a.p.
Rybi Potok	ms	As+Ag	hydronyme	torrent	Tatras	Torrent des Poissons	ms	Ag%As	P.a.p.
Smocza Jama	fs	As+Ag	speléonyme	Caverne	Cracovie	Caverne du Dragon	fs	Ag%As	Mich.
Sopockie Molo	ns	Ps+Ag	odonyme	mole	Mer Baltique	Môle de Sopot	ms	Ag%Ps	Mich.
Tatrzański Park Narodowy	ms	Ps+Ag+As	anoïkonyme	parc national	Carapates	Parc national de Tatras	ms	Ag+As%Ps	P.a.p.
Wilczy Szaniec	ms	As+Ag	chrématonyme	le bunker d'Hitler	Mazurie	Repaire du Loup	ms	Ag%As	Mich.

Autres : Wielkopolski Park Narodowy -> Parc National de Grande Pologne, Wigierski Park Narodowy -> Parc National de Wigry, Wolinski Park Narodowy -> Parc National de Wolin, Suwalski Park Krajobrazowy -> Parc Paysager de Suwalki, etc.

Les adjectifs (éléments spécifiques dans l'analyse fonctionnelle) qui composent les endonymes polonais sont préposés par rapport aux substantifs. Dans le cas des exonymes, ces adjectifs sont transposés en construction *de+substantif*. Bien sûr, dans une structure d'exonymes de type *substantif + prép. 'de' + substantif*, l'élément spécifique doit se trouver après l'élément générique.

Tableau III.3.2 b) Exemples de transposition de second type (flexionnelle avec préposition)

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Fontanna Neptuna	fs	Ag+Ps-gen	chrématonyme	fontaine	Gdańsk	Fontaine de Neptune	fs	Ag%Ps	Mich.
Dwor Artusa	ms	Ag+Ps-gen	chrématonyme	monument d'architecture	Gdańsk	Manoir d'Artus	fs	Ag%Ps	Mini-Europe
Nowy Dom Ławy	ms	As+Ag+As-gen	chrématonyme	monument d'architecture	Gdańsk	Nouvelle Maison du Jury	fs	As+Ag%As	Mich.
Park Narodowy Gór Stołowych	ms	Ag+As+(As+As)gen	anoïkonyme	parc national	Silésie	Parc National des Monts Tabulaires	ms	Ag+As%(As+As)	Mich.
Przełom Dunajca	ms	Ag+Ps-gen	oronyme	valée	Tatras	Gorges du Dunajec	fpl	Ag%Ps	Mich.
Dolina Sanu	fs	Ag+Ps-gen	oronyme	vallée	Petite-Pologne	Vallée du San	fs	Ag%Ps	Mich.
Pomnik Małego Powstańca	ms	Ag+(As+Ag)gen	chrématonyme	monument	Varsovie	Monument du Petit Insurgé	ms	Ag%(As+Ag)	Mich.
Pomnik Warsa i Sawy	ms	Ag+(Ps^Ps)gen	chrématonyme	statue	Varsovie	Statue de Wars et Sawa	fs	Ag%(Ps^Ps)	Mich.
Pomnik Powstania Warszawskiego	ms	Ag+(As+Ps)gen	chrématonyme	monument	Varsovie	Monument de l'Insurrection de Varsovie	ms	Ag%(As%Ps)	Mich.
Plac Konstytucji	ms	Ag+As-gen	plateónyme	place	Varsovie	Place de la Constitution	fs	Ag%As	Mich.
Muzeum Sztuki Żołniczej	ms	Ag+(As+As)gen	ideónyme	musée	Kazimierz Dolny	Musée de l'Orfèvrerie	ms	Ag%As	Mich.
Maczuga Herkulesa	fs	Ag+Ps-gen	oronyme	rocher	Petite-Pologne	Massue d'Hercule	fs	Ag%Ps	Mich.
Szlak Orlich Gniazd	ms	Ag+(As+As)gen	odonyme	route	Jura Polonais	Route des Nids d'Aigle	fs	Ag%(As%As)	Mich.
Delta Wisły	fs	Ag+Ps-gen	hydronyme	ramification du fleuve	Nord de la Pologne	Delta de la Vistule	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Dolina Grajarka	fs	Ag+Ps-gen	oronyme	valée	Pieniny	Vallée du Grajcarek	fs	Ag%Ps	P.a.p.

	fs	Ag+Ps-gen	oronyme	valée	Carpates	Vallée du Poprad	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Dolina Popradu	fs	Ag+Ps-gen	oronyme	valée	Carpates	Vallée du Poprad	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Grób Nieznanego Żołnierza	ms	Ag+(As+As)gen	chrématonyme	mon. hist.	Varsovie	Tombeau du Soldat Inconnu	ms	Ag% (As+As)	P.a.p.
Hala Stulecia	fs	Ag+As-gen	chrématonyme	monument culturel	Wrocław	SSHalle du Centenaire	fs	Ag%As	UNESCO
Kościół Pokoju	ms	Ag+As-gen	urbonyme	monument culturel	Jawor- Sud-ouest de la Pologne	Église de la Paix	fs	Ag%As	G. t.
Świątynia Sybilli	fs	Ag+Ps-gen	chrématonyme	monument	Puławy (voïvodie de Lublin)	Temple de Sybille	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Kraina Wielkich Jezior Mazurskich	fs	Ag+(As+As+Ps)gen	choronyme	complexe de lacs	Nord de la Pologne	Contrée des Grands Lacs de Mazurie	fs	Ag%(As+As)%Ps	P.a.p.
Pałac Kultury i Nauki	ms	Ag+(As+As)gen	chrématonyme	monument	Varsovie	Palais de la Culture et de la Science	ms	Ag% (As^%As)	P.a.p.

§ autre exonyme : Cour d'Artus dans *Michelin* et autres sources

§§ autres exonymes : *Halle du Siècle*, *Halle du Peuple*, *Halle Populaire* dans les publications de POT et autres.

Le second type de transposition que nous avons distingué dans notre corpus est la transposition de la forme casuelle subordonnée en locution prépositionnelle.

Le second élément des toponymes de ce tableau est un complément du nom qui dans les endonymes est un nom fléchi au génitif, selon sa fonction. Dans les exonymes français, le complément du nom est aussi un substantif, introduit par la préposition *de* dans presque tous nos exemples. Nous n'avons observé aucune différence dans la transposition du second élément en tant que proprial ou appellatif. Traduit ou pas, il est toujours introduit par la préposition. La remarque que nous aimerions faire ici est que dans les exonymes français, les compléments du nom sont sous forme nominale. Rien d'étonnant dans les cas d'appellatifs peut-être, qui sont tout simplement traduits en forme nominale, mais des propriaux qui sont soit assimilés morphologiquement et transposés, soit transposés en forme exacte du nominatif de l'endonyme, relèvent d'un processus auquel on ne s'attendrait pas dans une source française.

Voici les exemples d'éléments propriaux non assimilés mais sous forme nominative :

*Dolina Grajcarka (génitif) -> vallée du Grajcarek (nominatif)*

*Dolina Popradu (génitif) -> Vallée du Poprad (nominatif).*

On observera que la préposition est contractée dans ces exonymes avec l'article défini. Ceci suppose que les deux propriaux ci-dessus évoqués ont les formes suivantes : le *Poprad* et le *Grajcarek*. En effet, les deux propriaux sont des noms de rivières, et comme dans la langue française les hydronymes sont déterminés, on leur a attribué l'article défini.

Nous pouvons y trouver aussi des endonymes entièrement composés d'éléments appellatifs, qui sont donc entièrement traduits en français, mais en plus de la traduction, et dont l'élément spécifique a de plus repris la forme du nominatif (toujours introduit par la préposition) :

*Hala Stulecia (génitif) -> Halle du Centenaire<sup>177</sup>, Kościół Pokoju (génitif) -> Eglise de la Paix, Pałac Kultury (génitif) i Nauki (génitif) -> Palais de la Culture et de la Science.*

---

177 Nous avons évoqué d'autres équivalents en dessous du tableau Halle du Siècle, Halle du Peuple, Halle Populaire. Ils se trouvent tous dans les publications de l'organisation polonaise du tourisme (POT), et cela même au sein de la même brochure touristique. Du point de vue de la normalisation, la prolifération des exonymes est inadmissible et de plus, deux exonymes : *Halle du Peuple*, *Halle Populaire* sont des endonymes historiques, introduits par le régime communiste pendant la période communiste en Pologne

Des éléments propres qui sont assimilés dans les exonymes reprennent aussi la forme du nominatif : *Świątynia Sybilli* (génitif) -> *Temple de Sybille*, *Delta Wisły* (génitif) -> *Delta de la Vistule*.

L'analyse de l'exemple suivant nous montre deux types de transposition au sein de l'exonyme français :

*Kraina Wielkich Jezior Mazurskich*

*Kraina* -N. {{*Wielkich* adj.} *Jezior* {*Mazurskich* adj.}} -Gén. -> *Contrée des Grands Lacs de Mazurie*

L'élément spécifique est d'abord transposé du génitif au nominatif, puis, à l'intérieur de l'élément spécifique, nous observons la transposition déadjectivale. Voici son analyse fonctionnelle :

*Kraina* -nom au nominatif (**Ag-N.**) + *Wielkich Jezior Mazurskich* - adjectif au génitif + nom au génitif + adjectif au génitif (**Ps (As + Ag +Ps) -Gen.**)

Il est exonymisé en français en :

*Contrée* -nom (**Ag**) % *des Grands Lacs de Mazurie* - préposition+adjectif + nom+préposition+nom (**Ps (As+Ag%Ps)**)

L'adjectif au génitif *Mazurskich* au sein de l'élément spécifique (composé de trois éléments) est devenu dans l'exonyme un nom introduit par une préposition : *de Mazurie*. Les deux types de transposition apparaissent aussi dans les autres toponymes, par exemple dans le suivant :

*Pomnik Powstania Warszawskiego* (adj.) -> *Monument de l'Insurrection de Varsovie*, *Szlak orlich Gniazd* -> *Route des Nids d'Aigle*.

Dans ce groupe d'exonymes, la syntaxe n'a pas été changée. Cela vient du fait qu'en polonais, selon les règles de syntaxe, ainsi qu'en français, le complément de nom est postposé. Si nous voulons être très précis, nous pouvons extraire des exonymes avec le changement de syntaxe, comme *Tombeau du Soldat Inconnu* <- *Grób Nieznanego*

---

(cf. chapitre sur la toponymie et politique). Leur usage en dehors du contexte historique précis, devrait être banni.

*Żołnierza ; Route des Nids d'Aigle <- Szlak Orlich Gniazd.* Le changement est effectué non pas entre les composants principaux, mais à l'intérieur de l'élément spécifique. Il s'agit d'un adjectif épithète qui, en polonais, occupe la place avant le nom, et qui en français est postposé.

#### *Aparté sur la déclinaison des toponymes d'origine polonaise et étrangère*

Dans le chapitre sur la grammaire des toponymes, nous avons brièvement décrit les propriétés grammaticales des toponymes polonais et français. Nous avons constaté que les toponymes partagent beaucoup de ces propriétés avec les noms communs. Ils appartiennent tous à la catégorie du nom. Les toponymes d'origine polonaise présentent des caractéristiques les rapprochant des appellatifs. Les noms d'origine étrangère peuvent partager ces propriétés, mais un bon nombre reste en dehors du système grammatical polonais. Les propriétés grammaticales sont attribuées aux noms selon le genre grammatical, et dans la langue polonaise, selon les terminaisons. Les paradigmes de déclinaison des noms dépendent des bases lexicales. Ce qui diffère les noms géographiques des noms communs, c'est le fait que les noms ayant les mêmes terminaisons au nominatif puissent prendre différentes désinences dans les autres cas, dits de subordination. Le cas qui présente le plus d'alternance dans la base lexicale est justement le génitif. Les alternances peuvent aussi se manifester dans d'autres cas.

Dans les noms se terminant au nominatif en -ek, -ec d'origine polonaise, le e de la terminaison disparaît dans les autres cas (sauf accusatif) : N *Borek Tyniec* -> G *Borka* (ou *Borku*) *Tyńca*, mais dans les noms d'origine étrangère ce e est préservé : N *Smerek Poniec* - G *Smereka Ponieca*, etc.

Dans les noms de type N *Przyrąb*, la voyelle ą est soit sauvegardée, soit alternée avec ę G *Przyrąbu*, G *Przyrębu*.

Les noms étrangers comme *Chartum*, *Monachium*, peuvent se décliner, ou non : G *Chartumu* (comme *Popradu*) contre G. *Monachium*.

Certains noms peuvent être considérés soit comme des soit noms masculins, soit féminins, et par conséquent avoir deux types de déclinaison : *Supraśl* (m.) ville (f) fleuve. Ainsi décline-t-on le premier de la façon suivante : N *Supraśl*, G *Supraśla* et le second : N *Supraśl*, G *Supraśli*. Le nom *Ostrów* qui est apparu dans notre corpus a trois types de déclinaison : deux en tant que nom masculin, et un en tant que nom féminin. Ainsi : N

*Ostrów*, G *Ostrowia* / N *Ostrów*, G *Ostrowa*, et la ville *Ostrów Mazowiecka* : N *Ostrów*, G *Ostrowi* etc.

Les noms de type N *Limanowa*, *Częstochowa*, *Jabłonna*, *Babia Grudna* se déclinent soit comme les adjectifs : - G *Limanowej*, *Jabłonnej*, *Babiej Grudnej*; soit comme les noms féminins : G *Częstochowy*, *Jabłonny*, *Babi Grudny* etc.

Il y a aussi des noms qui présentent des cas encore plus complexes comme *Łosie* qui a quatre types de déclinaison : N *Łosie*, G *Łosia* ; N *Łosie*, G *Łosiego*, N *Łosie*, G *Łosiów*, N *Łosie*, G *Łosi*<sup>178</sup>.

Les règles de déclinaison des noms propres sont très complexes dans la langue polonaise et il nous semble difficile d'imaginer que les locuteurs français puissent former eux-mêmes les formes du nominatif à partir du génitif de l'endonyme. Si on garde la forme de l'endonyme telle quelle, cela ne pose pas de problème. La déclinaison des noms géographiques est d'autant plus complexe que le choix du paradigme de déclinaison dépend d'abord de l'usage local des autochtones, bien qu'il soit aussi influencé par la forme de l'adjectif qui peut en être dérivé, et que nous avons décrit dans la partie a). Les formes correctes et standardisées du génitif se trouvent dans les recueils de noms géographiques normalisés ainsi que dans les grands dictionnaires de la langue et de l'orthographe.

---

178 Les informations dans les descriptions des propriétés linguistiques de la KSGN. Les exemples que nous venons d'énumérer sont cités d'après la publication de KSGN *Toponymic guidelines*, (<http://ksng.gugik.gov.pl/english/tgp.php> consulté le 22 octobre 2014).

Tableau III.3.2 b.1) *Exonyme, dont l'élément spécifique est introduit par la préposition « à »*

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Pomnik Bohaterów Getta	ms	Ag+(As+As)gen	urbonyme/ chrématonyme	monument	Varsovie	Monument aux héros du Ghetto	ms	Ag% (As%As)	Mich.

L'élément spécifique de l'endonyme est au génitif. Il est traduit entièrement. Le second élément *Ghetto*, étant le complément du nom *héros*, est préposé de la préposition « de » contractée avec l'article, tandis que tout élément spécifique *héros du Ghetto* est introduit par la préposition « à » contractée avec l'article. La structure avec la préposition 'à' dans l'exonyme français implique l'information 'en l'honneur de' : le monument est dédié à des héros, et il ne s'agit pas d'une représentation d'un objet ou d'une personne.

Tableau III.3.2 b. 2) *Endonymes dont l'élément spécifique flechi en locatif est introduit par la préposition « de »*

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Pałac w Wilanowie	ms	Ag%Ps-loc	chrématonyme	palais	Varsovie	Palais de Wilanow	ms	Ag%Ps	G. t.

La fonction locative de la préposition « w », qui au sein de l'endonyme composé introduit un complément circonstanciel de lieu. Il est transposé en complément du nom par la préposition « de ». *W Wilanowie* est un substantif au locatif régi par la préposition « w ». Ce qui donne en français \*Palais à Wilanów. La structure de *Wilanów* peut relever du fait qu'il existe une autre forme de l'endonyme avec l'élément propre adjectival et non locatif : *Pałac Wilanowski* qui est un épithète. Selon la structure des toponymes qui sont des noms de châteaux, cet élément spécifique en français est en effet introduit par la préposition de, comme dans le cas des Châteaux de la Loire, Château de Chambord, etc. et non comme dans les noms polonais « nad Loarą =\*sur la Loire, w Chambord =\*à Chambord », etc.

Tableau III.3.2 b.3) Endonymes dont les éléments spécifiques en construction appositive sont transposés en construction avec une préposition

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Baszta Łabędź	fs	Ag-As	chrématonyme	Tour	Gdańsk	Beffroi du Cygne	ms	Ag%As	Mich.
Wyspa Wolin	fs	Ag-Ps	nézonyme	île	Poméranie occidentale	île de Wolin	fs	Ag%Ps	Ch.D.
Święta Góra Grabarka	fs	As+Ag - Ps	(hagio)-oronyme	montagne	Podlasie	Saint-Mont de Grabarka	ms	As+ Ag%Ps	Ch.D.

Le second élément de ces endonymes est une apposition, ce qui indique sa forme au nominatif. Il a un statut formellement non subordonné au premier élément. Toujours est-il qu'il a pour fonction de spécifier le premier élément qui est un nom commun. Il a reçu dans la traduction le statut de complément, introduit par la préposition « de » et non selon la structure de l'endonyme : \*Beffroi Cygne, \*île Wolin et \*Saint Mont Grabarka

Tableau III.3.2 b.4) Endonymes dont l'élément spécifique, complément du nom, est transposé en construction appositive

Endonyme polonais	G/N	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topongr.	Localisation géographique	Exonyme français	G/N	A/F	Source
Cerkiew Św. Marii Magdaleny	fs	Ag+(As+Ps-Ps)gen	(hagio)-urbonyme	Eglise	Varsovie	Église Orthodoxe Ste Marie-Madelaine	fs	(Ag+As)-(As-Ps-Ps)	Mich.
Wieża Kopernika	fs	Ag+Ps-gen	chrématonyme	Tour	Frombork	Tour Copernic	fs	Ag-Ps	Mich.
Góra Świętej Anny	fs	Ag+(As+Ps)gen	(hagio)-oronyme	mont	Silésie d'Opole	Mont Sainte-Anne	ms	Ag-(As+Ps)	P.a.p.
Kościół Świętego Michała Archanioła	ms	Ag+(As+Ps+As)gen	(hagio)-urbonyme	église	Dębno	Église St-Michel-l'Archange	fs	Ag-(As-Ps-As)	P.a.p.
Rotunda Świętego Prokopa	fs	Ag+(As+Ps)gen	(hagio)-urbonyme	rotonde	Strzelno-Poméranie	Rotonde Saint Procope	fs	Ag-(As-Ps)	P.a.p.
Teatr Słowackiego	ms	Ag+Ps-gen	urbonyme	mon. cult.	Cracovie	théâtre Slowacki	ms	Ag-Ps	G. t.

Dans le tableau ci-dessus se trouvent uniquement des toponymes mixtes. Les éléments spécifiques dans les endonymes sont régis par l'élément classifieur au cas génitif, ce qui fait du Ps des endonymes un complément du nom. Dans les exonymes français, ces éléments sont simplement juxtaposés.

Dans tous les exemples, l'élément spécifique est un anthroponyme. Or, la structure des toponymes français qui contiennent un anthroponyme est assez simple : l'anthroponyme se place directement après le nom générique (rue, église, lycée, centre) sans aucune modification. C'est une simple juxtaposition. Ainsi, les exonymes français contenant des anthroponymes sont construits comme les exemples suivants : *lycée Emile Zola, avenue Henri Fréville, boulevard Saint Germain*. Cette structure concerne bien sûr tous les toponymes français, et même ceux qui sont en dehors du territoire français : le mont Saint Michel, le lac Victoria, ainsi que tous les exonymes que nous venons de citer dans notre tableau. Précisons encore qu'il s'agit avant tout des toponymes qui sont composés d'un nom générique (un classifieur) et d'un anthroponyme qui est un *proprial*, car un appellatif, même s'il désigne une personne, est introduit par une préposition *de*, *ex. place **du** recteur Henri Le Moal*.

Rappelons que dans notre corpus, nous analysons les toponymes du point de vue synchronique, et que les anthroponymes dont il s'agit dans cette analyse sont des anthroponymes distinguables du point de vue synchronique<sup>179</sup>. Ils sont surtout présents dans les urbonymes, comme les noms de rues, de places, d'églises, de bâtiments publics (universités), etc. Parmi ces anthroponymes, nombreux sont des hagionymes, surtout dans la toponymie urbaine.

Dans la langue polonaise, les toponymes contenant des anthroponymes ou hagionymes ont une structure bien différente. Ils sont construits selon le modèle nom générique + anthroponyme/hagionyme au génitif. Ainsi, les anthroponymes masculins prennent la terminaison *-a* au génitif *aleja Jana Pawła II* (allée Jean-Paul II), et les anthroponymes féminins prennent les terminaisons *-i, -y, Liceum Marii Konopnickiej*.

---

<sup>179</sup> En effet, les éléments anthroponymiques sont très fréquents dans les toponymes. Nous avons décrit dans le chapitre 1 de la partie II, à propos de la formation des toponymes des noms des dynasties des propriétaires de lieux, ainsi que les formations relativement récentes, qui n'ont pas de motivation ni topographique ni d'origine, mais qui sont créées pour commémorer ou rendre hommage à des personnages notoires.

Les patronymes sont fléchis selon leurs paradigmes de déclinaison<sup>180</sup>, et les patronymes terminés en -cki, -ski et féminins -cka -ska sont flechis comme les adjectifs.

Grâce à la déclinaison de l'élément spécifique anthroponymique, nous pouvons observer une notion d'appartenance dans les toponymes polonais, par exemple dans les noms de musées qui contiennent des objets liés à la personne dont ils portent le nom : *Muzeum Chopina* – *Musée Chopin*. Nous pouvons avoir aussi une appartenance symbolique qui sert à honorer ou commémorer une personne, ex : *rondo de Gaulle'a*, *aleje Jana Pawła II*, *plac Piłsudskiego*, etc. Dans le cas des hagiotoponymes, il s'agit le plus souvent de la consécration, ex. *Kościół Świętego Michała Archanioła*. Cette relation est implicite dans les toponymes français, dans lesquels les anthroponymes sont juxtaposés.

### **3.2.2. Structure prépositionnelle, adjectivale et génitive des toponymes composés français et polonais**

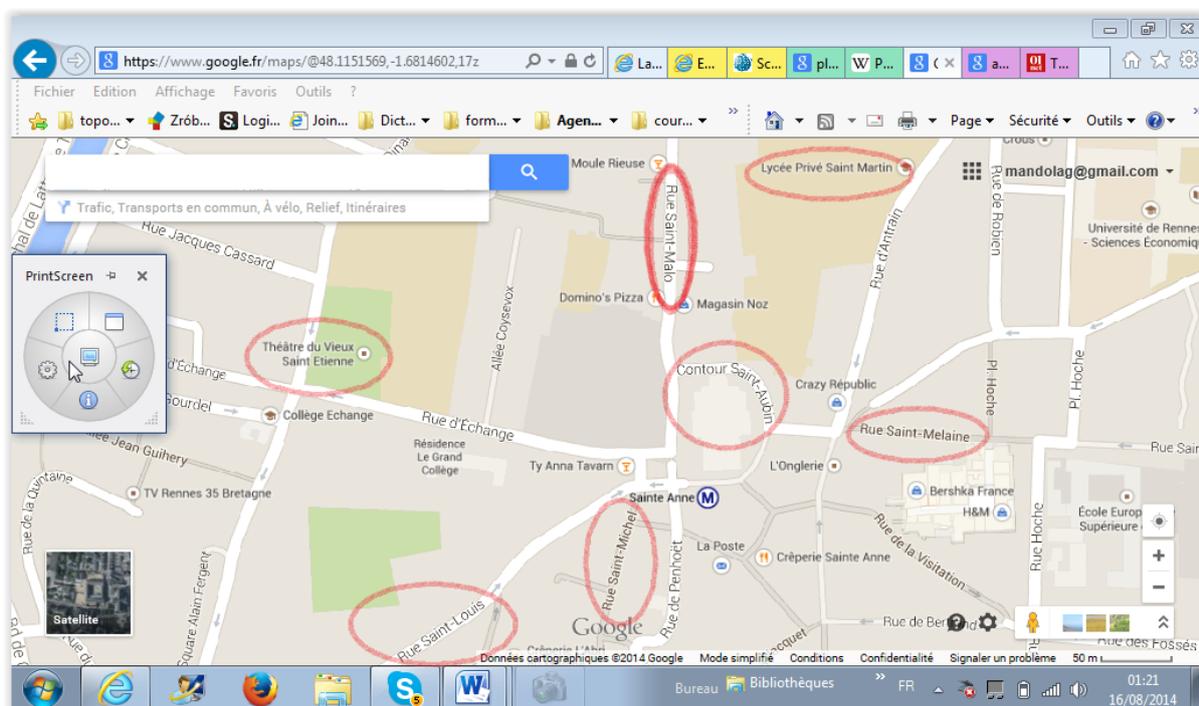
Dans l'ensemble de la stratégie concernant la transposition des éléments au sein des toponymes composés, nous avons remarqué quelques particularités qui méritent une observation et qui nous permettront de définir des réflexions pertinentes.

En Français, le complément du nom des toponymes composés (mixtes ou entièrement composés des éléments propres), qui n'est pas un anthroponyme ayant le statut propre, est précédé de la préposition *de*, ex. : *quai d'Orsay*, *côte d'Armor*, *île de Pâques*, etc. Peu importe leur motivation première. Dans le cas des odonymes, nombreux sont ceux qui sont motivés par l'ancienne direction : *Rue de Châteaugiron*, *rue de Dinan*, etc. Les odonymes sont souvent aussi motivés par des chrématonymes (institutions) ou d'autres objets toponymiques, comme *rue de la Gare*, *boulevard de l'Opéra*, etc., ou encore par des idées abstraites, et dans ce cas là il s'agit dans ce cas là souvent d'une fonction commémorative des urbonymes : *boulevard de la République*, *rue de la Paix*, etc. Les motivations peuvent être diverses.

---

<sup>180</sup> Nous les avons brièvement présentés dans la première partie dans le chapitre concernant la grammaire du toponyme et dans l'analyse de la transposition dans la partie III.

Néanmoins, on trouve certaines confusions dans cette règle. Par exemple, dans le nom d'une rue de la ville de Rennes, qui s'appelle *rue de Saint-Malo*, on observe une hésitation d'usage entre *rue Saint-Malo* et *rue de Saint-Malo*. En réalité dans le vieux quartier, à proximité de cette rue, se trouvent plusieurs « hagio-odonymes » avec l'élément *Saint*, comme *rue Saint-Michel*, *rue Saint-Martin*. Les Rennais ont deux manières d'appeler la rue en question : avec ou sans préposition. Il nous semble que cela peut être provoqué par le fait qu'aujourd'hui on oublie qu'une des motivations les plus populaires pour les noms de rues et de voies étaient les directions où elles menaient. La rue en question est localisée au nord de la vieille ville et est dirigée vers la ville portuaire de Saint-Malo. La motivation qui nous semble être la plus juste est donc la ville de Saint-Malo elle-même, et non l'anthroponyme *Saint Malo*. Le site web de Rennes métropole cite effectivement ce nom en tant que *rue de Saint-Malo*, bien qu'on trouve sur de nombreux sites touristiques ou culturels de la région ainsi que sur Google Maps le nom *la rue Saint Malo*, ce qui constitue donc une erreur. Cette erreur est tout de même fréquente parmi les habitants de la ville et a été cristallisée par la chanson « Rue Saint Malo » de Philippe Mouzan, un chanteur local. Selon le bon usage, la seule forme correcte est celle qui figure dans le registre municipal, donc avec la préposition.



Capture d'écran 17 : Carte avec des odonymes composés d'hagionymes contenant l'élément « Saint », Google Maps, prise le 16.08. 2014.

Comme nous l'avons dit, nous observons dans la langue française une construction prépositionnelle avec les anthroponymes que quand l'anthroponyme est précédé d'un nom commun (un appellatif qui est un titre de noblesse ou d'une fonction par exemple). Ainsi nous avons cité *place du recteur Henri Le Moal*, et nous pouvons ajouter de nombreux toponymes français, comme *place du général Charles de Gaulle*.

Les appellatifs étant des noms humains n'ayant pas le statut de noms propres en dehors de la construction toponymique, ils sont joints à l'élément générique par la préposition de : *le boulevard des Filles-du-Calvaire*, *la rue des Quatre-Fils*, etc.

Il ne faut pas confondre la préposition *de* que l'on observe dans certains toponymes, comme *place de Valois*, *rue de Valois*, *rue de Richelieu*, *rue de Sévigné*, faisant partie intégrante des patronymes dits nobles. Elles constituent donc une partie entière de l'anthroponyme et non une construction prépositionnelle toponymique.

Remarquons que la différence de statut de la préposition est bien visible dans les index de toponymes, dans lesquels les entrées sont les suivantes : *de Richelieu (rue)*, *Quatre-Fils (rue des)*.

En ce qui concerne les toponymes polonais qui sont composés d'un élément générique et d'un spécifique substantif qui n'est pas un anthroponyme, le dernier prend la forme adjectivale. Le système de la langue polonaise permet de créer de nombreuses dérivations lexicales à partir de différentes parties du discours. Ainsi, pour tous les types de toponymes et pour tous les types de motivations, nous avons : *ulica Czerniakowska*, *zalew Wiślany*, *Uniwersytet Warszawski*, *plac Zamkowy*, etc. dans lesquels les adjectifs sont des adjectifs relationnels dérivés de substantifs. Il y a de nombreux toponymes dont le second élément est un adjectif non dérivé (un adjectif qualificatif), comme par exemple : *ulica Długa*, *jezioro Białe*, etc. Rares sont les toponymes dans lesquels l'élément spécifique est un nom ou un groupe de nom au génitif comme dans *dolina Dolnej* (adj.gén.) *Wisły* (n. gén.), etc. Les toponymes avec des éléments spécifiques adjectifs sont très nombreux dans la langue polonaise, non seulement à cause de la dérivation adjectivale des substantifs, qui servent de motivation, mais aussi, en tant qu'adjectifs qualificatifs, souvent utilisés dans la création toponymique. Rappelons que selon l'analyse contrastive présentée dans cette partie, dans la toponymie polonaise l'adjectif se place souvent avant le générique car la place de l'adjectif descriptif dans le polonais est avant le nom. Tandis que dans ces constructions, l'adjectif est postposé. Nous pouvons proposer une hypothèse selon laquelle dans les toponymes polonais

mixtes, la fonction de l'adjectif n'est pas descriptive mais distinctive, car il distingue telle rue, telle université, tel lac ou telle vallée de tous les autres.

Les adjectifs sont plus rares dans les toponymes français. Nous pouvons constater que dans la langue française, il existe beaucoup moins d'adjectifs relationnels qui sont dérivés des substantifs.

Les suivantes constructions toponymiques de la langue polonaise que nous aimerions mentionner maintenant sont l'apposition et la construction prépositionnelle<sup>181</sup>. Ainsi nous pouvons mentionner parmi les toponymes polonais les exemples : *plac Na Rozdrożu*, *województwo Podkarpackie*, *Nadwiślański Park Krajobrazowy*. En ce qui concerne l'apposition, les exemples sont moins nombreux dans la langue polonaise que française. Comme premier exemple nous pouvons rappeler le nom officiel de la Pologne *Rzeczpospolita Polska*, dans lequel le deuxième élément est un homographe du substantif féminin et de l'adjectif féminin. Parmi les toponymes avec apposition nous pouvons mentionner encore : *ulica Jazdów*, dans lequel l'élément spécifique est une apposition et non un génitif pluriel comme le pourrait suggérer la terminaison *-ów* ; *ulica Nowy Świat* et *ulica Krakowskie Przedmieście*, qui sont les deux rues très populaires et dont les noms fonctionnent à l'usage commun sans l'élément générique. Nous parlerons de l'ellipse de l'élément générique par la suite.

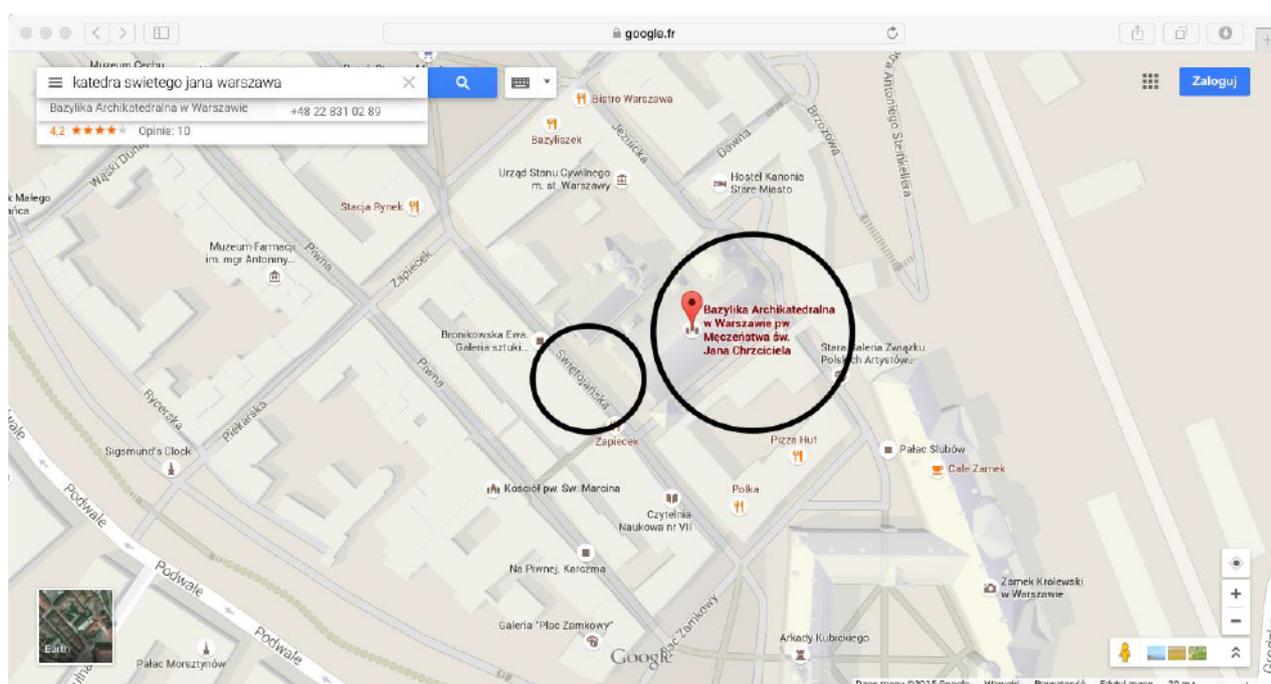
Concernant les constructions au génitif au sein des toponymes polonais, un élément spécifique au génitif qui n'est pas un anthroponyme est très rare. Il n'apparaît que dans certains chrématonymes ou dans les toponymes « commémoratifs » dont la fonction est purement symbolique. Ils sont au cas subordonnée (génitif dans la plupart de cas) *ulica Bitwy Warszawskiej 1920*, *plac Wolności*, etc. En français, ces éléments sont introduits par la préposition *de* : *place de la République*, *avenue de la bataille Flandres-Dunkerque*.

Nous observons que dans les toponymes dans lesquels l'élément spécifique est motivé par la réalité topographique (ex. dans les odonymes de direction), l'élément spécifique est de forme adjectivale : *ulica Prosta* - rue droite, *ulica Świętojańska* –adjectif dérivé, selon notre hypothèse, non pas du nom de *Saint Jean*, mais du nom de la cathédrale Saint-Jean (archikatedra Świętego Jana Chrzciciela) qui se trouve dans cette

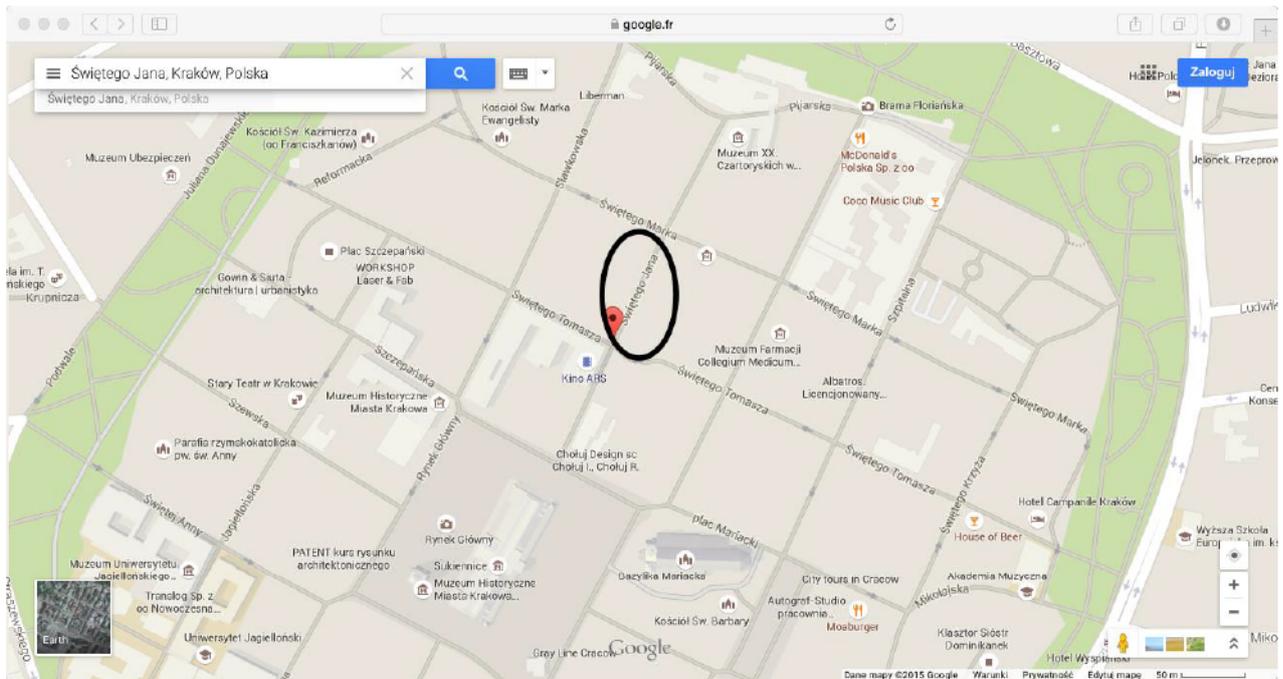
---

<sup>181</sup> Rappelons que dans notre approche synchronique nous n'allons que distinguer des prépositions dans des constructions transparentes, sans prendre en considération des prépositions cristallisées dans les toponymes opaques.

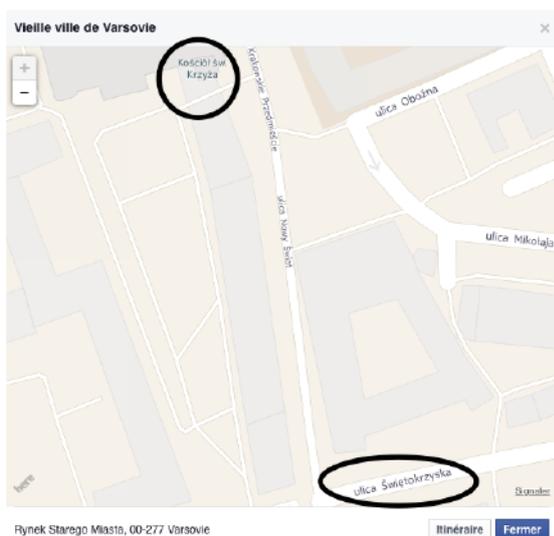
rue, à Varsovie. Notre hypothèse vient du fait que les anthroponymes, dont les hagionymes, ont au sein des toponymes les formes génitives, comme *ulica Świętokrzyska* (adjectif signifiant « de la sainte croix »), rue qui se trouve à proximité de l'église Świętego Krzyża (« de la sainte croix »). Néanmoins, à Cracovie, très peu d'« hagiotoponymes » sont adjectivisés. On y trouve par exemple, une rue nommée *ulica Świętego Jana* (rue Saint-Jean), où l'élément spécifique est au génitif, ce qui réfère à l'hagionyme Saint Jean, même si l'église St-Jean se trouve dans sa proximité.



Capture d'écran 18 : Carte avec quelques odonymes de Varsovie composés d'élément hagionymique «Święty» ('saint'), Google Maps, prise le 16.08.2016.



Capture d'écran 19 : Carte avec quelques odonymes de Cracovie composés d'élément hagionymique «Święty» ('saint'), Google Maps, prise le 16.08.2016.



Capture d'écran 20 : Carte avec le toponyme *ulica Świętokrzyska*, Facebook, prise le 16.08.2016.

Nous avons aussi trouvé quelques exemples qui contredisent notre règle, c'est-à-dire, des éléments spécifiques référant à la réalité topographique qui sont au génitif et non adjectivisés. Il ne s'agit pas non plus de noms abstraits, mais de noms ayant comme motivation les éléments de la fonction et aspect des objets nommés. Ce sont par exemple les noms : *plac Defilad*, *aleja Róż*. Le premier urbonyme nomme la place en plein centre de Varsovie où étaient organisés les défilés et les manifestations de propagande communiste, et tout autre type de manifestations à présent. Le second est le nom d'une allée qui était bordée de roses, d'où le nom « l'allée aux roses ». Dans la toponymie

française, nous trouvons beaucoup d'exemples de toponymes qui sont motivés par la fonction des lieux, comme: *Fontenay-aux-roses*, la ville qui fournissait les roses au Roi-Soleil.

Terminons les caractéristiques des structures des toponymes avec les exemples des noms composés de numéros comme le polonais *ulica 36 Pułku Piechoty Legii Akademickiej*, ou en français *la place du 18 juin 1940*. Ces toponymes sont le plus souvent des noms métaphoriques transonymisés des autres noms propres (chrématonymes, polémonymes, événementonymes, etc.), qui sont une forme de commémoration. Mais on peut rencontrer des pronoms ou adjectifs numéraux dans tous les autres types de toponymes, comme dans *Trzy Korony* un oronyme « trois couronnes » (qui renvoie à la topographie de l'objet) ou dans *Six-Fours-les-Plages*, un oïkonyme français.

Dans notre étude contrastive des endonymes et exonymes, nous avons remarqué qu'au premier abord, les systèmes toponymiques français et polonais présentent des structures semblables (cf. chapitre sur la toponymie polonaise et française), mais après une analyse plus poussée, nous constatons qu'il y a des différences assez remarquables dans la structure des toponymes, ce qui est simplement liée aux différences structurelles entre ces deux langues. Ceci ne se fait pas sans conséquence quant à l'introduction des toponymes polonais dans la langue française.

Ainsi nous concluons nos hypothèses comme suit :

1) les toponymes qui sont composés d'un générique + spécifique anthroponyme ont la structure interne :

a) en polonais : ***générique + anthroponyme au génitif***

b) en français : ***générique + anthroponyme juxtaposé***

2) les toponymes qui sont composés d'un générique + spécifique non anthroponyme (proprial ou appellatif) ont la structure interne :

a) en polonais : ***générique + adjectif*** (proprial ou appellatif), sauf les noms abstraits (dont les noms officiels des pays) qui sont au génitif (exception : République française – Republika francuska)

b) en français : ***générique + de + nom***

### 3.3. Traduction avec un ajout d'information

Le critère de constitution de ce type de procédé d'exonymisation est l'ajout d'information dans le toponyme français (exonyme), que l'on ne trouve pas dans le toponyme polonais (endonyme).

Considérée par Vinay et Darbelnet (1968) comme un mode d'adaptation, la traduction avec l'ajout d'information consiste à « combler les lacunes » dans les informations pour que la traduction soit compréhensible. Ces « lacunes » peuvent relever de différences sociales, culturelles, et de différences dans les compétences linguistiques. Ce procédé, également appelé « le procédé d'ajustement culturel » est bien connu dans la traductologie. Il consiste à transmettre aux utilisateurs de la langue cible la réalité de la langue source. « C'est une stratégie de compensation. Elle a pour objectif de faciliter la réception du texte » (Cachin 2007). Nous avons donc appelé le procédé d'exonymisation d'après ce type de traduction.

Tableau III 3.3 Traduction avec un ajout d'information

Endonyme polonais	g/n	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	g/n	A/F	Source
Brama Floriańska	fs	Ag+Ps	(hagio)-urbonyme	portail	Cracovie	Porte Saint-Florian	fs	Ag-(As-Ps)	Mich.
Łazienki Królewskie	f pl	Ag+As	urbonyme	jardin royal	Varsovie	Bains-Royaux "Łazienki"	impl	Ag+As-Ps	G. t.
Kazimierz	m s	Ps	oïkonyme	quartier	Cracovie	quartier Kazimierz	ms	Ag+Ps	G. t.
Stare Jatki	fpl	As+Ag	oïkonyme	rue	Wrocław	Rue des Anciennes-Boucheries	fs	Ag%(As+As)	Mich.
Diablak	ms	Pg	oronyme	cime	Carpates	Cime du Diable	fs	Ag%As	P.a.p.
Plac Zamkowy	ms	Ag+As	plateónyme	place	Varsovie	Place du Château Royal	ms	Ag%(As+As)	P.a.p.
Palac Radziwiłłów	ms	Ag+Ps-gen	urbonyme	palais	Varsovie	Palais Présidentiel Radziwiłł	ms	(As+Ag) -Ps	Mich.
Podlaskie	ns	%Ps	choronyme	rég. adm.	N-E de la Pologne	Voïvodie de Podlachie	fs	Ag%Ps	Wiki.
Rezerwat Pokazowy Zwierząt	ms	Ag+As+As-gen	anaïkonyme	réserve animalière	forêt de Białowieża	Parc animalier et la Réserve des Bisons	ms	(Ag+As) ^(Ag%As)	Mich.
Sukiennice	fpl	Ps	chrématonyme	bâtiment historique	Cracovie	Halle aux Draps	fs	Ag%As	Mich.
Starówka	f s	Ps	oïkonyme	quartier hist.	Varsovie	Vieille Ville	fs	As+Ag	G. t.
Lubelszczyzna	fs	Ps	chromonyme	région g	Est de la Pologne	Région de Lublin	m s	Ag %Ps	POT
Lubelskie	ns	Ps	chromonyme	rég adm	Est de la Pologne	Voïvodie de Lublin	f s	Ag %Ps	V. f.
Lubuskie	n s	Ps	chromonyme	rég adm	Ouest de la Pologne	Voïvodie de Lubusz	f s	Ag%Ps	V. f.

Autres exemples : Łódzkie -> Voïvodie de Łódź, Opolskie -> Voïvodie d'Opole, etc.

L'ajout de l'information étant une sorte de compensation, connue dans la traductologie, nous proposons encore de le diviser en deux types que nous avons observés dans notre corpus.

Dans le premier exonyme, nous observons l'ajout du mot *Saint*. L'élément spécifique *Floriańska* est un adjectif transposé, selon le principe présenté dans les analyses du tableau de la transposition, en locution prépositionnelle « de Florian ». Selon notre observation, les anthroponymes ainsi que les hagionymes sous forme de complément du nom au génitif dans les toponymes polonais et non sous forme d'adjectif. L'hypothèse sur l'adjectif *Floriańska* pourrait être donc la même que celle de *ulica Świętokrzyska* que nous venons de proposer dans le paragraphe précédent. La porte ferme la rue *Floriańska* dans laquelle se trouve l'église Saint Florian, et qui donne donc son nom à la rue, qui elle même donne son nom à la porte. Pour les locuteurs polonais, l'élément « saint » est donc sous-entendu dans l'endonyme.

Dans le deuxième exonyme, à côté de la traduction exacte, on observe l'ajout du mot *Łazienki* repris de l'endonyme, qui signifie effectivement 'les Bains'. C'est donc une redondance du point de vue de la traduction.

Puis, *Pałac Radziwiłłów*, qui se trouve au cœur de Varsovie, porte aussi d'autres noms : « Pałac Prezydencki, Pałac Koniecpolskich, Pałac Lubomirskich » ou « Pałac Namiestnikowski ». Chaque nom correspond à différents propriétaires (ou résidents) et différentes époques. Il n'est pas sûr que tous les locuteurs polonais puissent les identifier en tant que noms du même objet. Dans l'exonyme français on trouve la contamination des deux noms : *Pałac Prezydencki* - *Palais présidentiel* et *Pałac Radziwiłłów* - *Palais Radziwill*. L'élément propre polonais *Radziwiłłów* ayant la forme du génitif pluriel (signifiant l'appartenance) a été transposé en nominatif singulier *Radziwiłł*, ce qui est explicable par le fait que les patronymes (comme noms de dynasties) n'ont pas de pluriel dans la langue française (cf. chapitre sur la grammaire du toponyme).

Selon nous, de tels ajouts représentent une sorte d'ajustement culturel ou de connaissance des lieux. Les mêmes ajouts se manifestent selon nous dans des exonymes comme *Place du Château Royal* pour *Plac Zamkowy* qui signifie « la place du château », *Parc animalier et la Réserve des Bisons* pour *Rezerwat Pokazowy Zwierząt*, qui signifie « \*réserve de présentation d'animaux ». Ce sont des objets et lieux bien connus à tous les polonais et l'ajout de l'information dans les exonymes a un caractère descriptif et explicatif. Remarquons qu'il se produit dans l'élément spécifique.

Ainsi, nous aimerions proposer un autre type d'ajout, qui se produit dans l'élément générique de l'exonyme. Dans les autres couples d'endonymes et exonymes, nous observons l'ajout de l'élément générique qui est classifieur et qui n'apparaît pas dans les endonymes. Mais est-ce que cela veut dire qu'il n'y existait pas pour autant ? Nous dirions qu'il s'agit de l'ellipse de l'élément classifieur dans les endonymes, qui a réapparu dans les exonymes. Voici notre analyse :

Dans le nom français du quartier de Cracovie qui s'appelle *Kazimierz* (transonymisation du prénom du roi Casimir III le Grand), et qui est bien connu parmi les locuteurs polonais, on a ajouté le classifieur « quartier » étant un élément informatif pour les locuteurs français.

Pour l'exonyme du nom de la rue *Stare Jatki*, qui est une rue très connue de la ville de Wrocław, on a ajouté à sa traduction *Ancienne Boucherie* le classifieur *rue*.

L'exemple suivant : *Diablak* est composé d'un seul élément proprial transparent dérivé du nom *diabeł* (diable). L'ajout de l'élément classifieur explique la nature de l'objet, ainsi l'exonyme français est le suivant : cime du Diable.

*Sukiennice* est un mot composé de *sukno* – qui signifie 'drap', mais qui est un mot archaïque en polonais. En plus d'une alternance au sein de la racine, nous observons un ajout de la terminaison *-ice*, qui indique que c'est un lieu. Autrefois, c'était le lieu où se vendaient les draps. Son équivalent *Halle aux Draps* est donc la traduction exacte de sa fonction historique. Aujourd'hui, c'est un monument historique dans lequel se trouve le marché des souvenirs et de l'artisanat local.

En ce qui concerne l'endonyme *Starówka*, on observe qu'il ne contient aucune information de type « ville ». Ce proprial ne donne qu'une vague idée de l'information « vieille » pour les locuteurs polonais. En effet, il s'agit du quartier le plus ancien de Varsovie. Le proprial *Starówka* est en effet la forme courante de l'appellation *Stare miasto* dont la traduction littéraire est *la vieille ville* - le quartier historique que l'on retrouve dans plusieurs villes.

Les noms de régions de Pologne, qui constituent un groupe homogène, sont également des endonymes intéressants à analyser. Les noms comme *opolszczyzna*, *lubelszczyzna*, etc. sont composés d'un suffixe *-szczyzna* ou *-owszczyzna* qui est une fusion de l'affixe polonais *-(ow)izna* et russe *-(ov)ščina* et qui pour les locuteurs contemporains est une caractéristique, entre autres, des noms de régions (ici d'Opole et de Lublin). *Lubelszczyzna*, signifie justement « la terre ou la région autour de Lublin ».

Cette information est incluse dans le suffixe *-szczyzna*, mais elle doit être explicite dans l'exonyme car le français ne possède pas de tels morphèmes qui signifient ou connotent une terre ou un territoire avec le nom de son chef-lieu (dans notre exemple, Lublin).

Pour traduire le suffixe *-szczyzna* on doit donc chercher des équivalents lexicaux comme *terre de* ou *région de*. Quand on dit : *na lubelszczyźnie, na opolszczyźnie* (préposition *na* qui s'emploie avec les noms de régions + locatif) on ne pense pas aux villes Opolé, Lublin, etc. car dans ce cas-là on dirait : *w Opolu*. On pense plutôt à tous les territoires autour, toutes les petites villes et villages, à travers leur identité culturelle. La locution *w opolskim* (« dans la voïvodie d'Opole ») renvoie au contraire à la voïvodie d'Opole en tant que région administrative.

En ce qui concerne les endonymes *Lubelskie, Lubuskie, Łódzkie* et *Opolskie*, le suffixe *-skie*, (ou sa variante *-dzkie*) implique qu'il s'agit d'unités administratives, dites *voïvodies* - équivalents des régions en France. Les noms des voïvodies (donc les unités administratives) contiennent tous les suffixes adjectivaux *-skie*. Nous avons donc *opolskie, mazowieckie*, etc. qui sont transparents du point de vue synchronique en tant que noms de voïvodies. Ces toponymes sont des adjectifs au singulier neutre, comme le générique neutre singulier *województwo*. Grâce à cela, en polonais, on sous-entend le classifieur : voïvodie de ... avec lequel ces adjectifs sont accordés. Toutes les unités administratives de Pologne ont cette terminaison. Nous avons analysé l'exonymisation des noms de régions et nous avons constaté qu'ils sont introduits dans la langue française par différentes stratégies (par ex. assimilation). L'exonyme français a néanmoins toujours la structure suivante *voïvodie de ...*.

En effet, les structures des noms d'unités administratives polonaises n'ont pas d'équivalents dans le système toponymique français. D'abord, il n'y a pas dans cette langue de morphèmes caractéristiques pour les noms des unités administratives (il existe la terminaison *-gne* présent dans de nombreux choronymes : *Bourgogne, Bretagne, Allemagne*, etc.). Ensuite, une structure dans laquelle le nom d'une région est spécifié par un oïkonyme, qui est le nom de son chef-lieu, est étrange et incompréhensible pour les locuteurs français. Des structures comme *Région de Lublin*, ou encore *Terre de Lubusz* ou *Silésie d'Opole* (cf. assimilation morphologique et syntaxique) sont ambiguës car le locuteur français peut supposer qu'il s'agit d'une terre au sein de cette ville, une « \*silésie » au sein d'Opole. Pour les locuteurs français, il est très difficile de comprendre de quel type d'objet il s'agit. Les toponymes avec le

classifieur *région, terre de ...* - sont plus facilement compréhensibles<sup>182</sup>. Ainsi la structure avec le classifieur est beaucoup plus adéquate dans la langue française.

Par ailleurs, les significations des suffixes dans la morphologie des noms de régions peuvent être comparées au sens structurel distingué par Kaleta à propos du sens des noms propres (cf. Partie I, chapitre 2).

Ainsi, nous aimerions revenir à la question de l'omission de l'élément générique - le classifieur- dans le toponyme. Nous sommes d'accord qu'en polonais et en français il est possible d'omettre le générique dans les toponymes les plus connus : *la Baltique – Bałtyk, l'Atlantique – Atlantyck*, etc. Cette omission est néanmoins plus fréquente en polonais qu'en français. Nous avons observé une omission du générique dans les noms de voïvodies, mais elle est possible, voir fréquente, dans les autres toponymes dans l'usage courant, comme par exemple dans les noms de rues. Cela est possible aussi avec les toponymes dont l'élément spécifique est transonymisé, c'est-à-dire, qu'il a comme référent initial un autre objet que le lieu (cf. Gary-Prieur 1994 : 29).

Dans la publication *Traces du traducteur sur le chemin de vacances*, Bochnakowa (2001) évoque l'ellipse du générique dans les noms de rues en polonais qui contiennent un anthroponyme. L'auteure cite comme exemple une phrase « *Mieszkam na Mickiewicza.* » - littéralement traduit *\*j'habite dans de Mickiewicz*, et constate tout simplement qu'une ellipse du générique dans ce type de toponyme est moins fréquente en français.

Nous sommes d'accord avec Bochnakowa pour dire que ce type d'énoncé est plus fréquent en polonais, mais nous aimerions approfondir cette question, car plusieurs facteurs interviennent. Nous allons les étudier.

D'abord une identification de l'anthroponyme en tant que toponyme n'aurait pas été possible avec des anthroponymes ordinaires. Ce sont les noms de notoriété<sup>183</sup> qui servent d'appellation aux urbonymes (mais pas uniquement) : Mickiewicz est un célèbre poète polonais. Ensuite, nous avons évoqué et comparé les structures des « anthropo-toponymes » dans la partie concernant la transposition, et nous avons observé qu'en polonais, les anthroponymes (et les noms abstraits) se mettent au génitif dans les

---

<sup>182</sup> Il existe des formations toponymiques modernes comme par exemple *Pays de Rennes* mais qui désignent un ensemble de petites communes liées par une collaboration économique, et non une région géographique ou historique. Ceci n'est pas un modèle toponymique français.

<sup>183</sup> En ce qui concerne les noms propres de notoriété ainsi que le phénomène de leur communisation cf. Jonasson (1994) et Leroy (2004).

structures des toponymes mixtes, et que les « non-anthroponymes » sont transposés dans la plupart de cas en adjectifs. Dans l'ellipse citée par Bochnakowa l'anthroponyme *Mickiewicza*, reste au génitif et n'est pas accordé avec la préposition *na*, qui exige le cas locatif. L'incohérence casuelle entre la préposition locative « *na* » qui régit le locatif et l'anthroponyme au génitif évoque ainsi chez les locuteurs un classifieur quelconque, comme « *ulica* », qui dans la phrase complète aurait été fléchi au locatif « *ulicy* », omis dans la phrase citée par l'auteure. Observons :

L'ellipse : *mieszkam na Mickiewicza*- génitif (\*j'habite dans de Mickiewicz)

Sachant que *na*->locatif → *mieszkam na (ulicy-locatif) Mickiewicza*-génitif

Néanmoins, en ce qui concerne cette construction, le plus important reste le contexte, sans lequel la désambiguïsation n'aurait pas été possible. Ainsi les verbes comme *mieszkać, iść*, (habiter, aller) et la préposition *na* (dans, à, sur+ locatif) nous permettent d'identifier l'anthroponyme en tant qu'élément locatif transonymisé en toponyme.

En français, une ellipse du générique est rare, probablement faute de déclinaison, mais elle est observable dans le français argotique. La rue Mouffetard de Paris est appelée tout simplement « la Mouff » par les jeunes français, ce qui est impossible à déchiffrer pour les non-initiés, même francophones. Ce type d'ellipse nécessite donc une certaine connaissance culturelle car elle ne relève pas de la structure linguistique typique.

### 3.3.1. Analyse de l'ellipse de l'élément générique

Dans l'étude linguistique contemporaine des noms propres, c'est la syntaxe et la structure interne des noms propres qui se mettent au premier plan au détriment de tous les facteurs diachroniques. Notre étude synchronique-contrastive de la toponymie s'inscrit également dans cette recherche.

Notre analyse, qui est à cheval entre l'approche synchronique et diachronique, montre que les toponymes, et notamment les urbonymes, qui sont les toponymes mixtes, ont été constitués à partir de constructions phrastiques qui ont été réduites au fur et à mesure, jusqu'à la forme contemporaine. Et ils continuent toujours à évoluer.

Une ellipse de l'élément classifieur (appellatif générique) est assez fréquente dans l'usage courant des toponymes polonais. Du point de vue synchronique, elle se fait grâce à l'onymisation du second élément à travers la substantivisation fonctionnelle (parfois aussi formelle) qui a lieu juste après, ou en même temps que l'ellipse du premier. Ce processus est simple. Selon Handke (1992 : 35), l'ellipse de l'élément classifieur laisse l'élément déterminant sans la base syntaxique, ainsi la relation syntaxique qui était entre les deux éléments (déterminant et déterminé) disparaît et cesse de fonctionner. Par conséquent, l'élément second, donc déterminant, passe de la catégorie de l'épithète à la catégorie du nom et reprend les fonctions du premier élément. Parfois, il garde les propriétés formelles de l'élément subordonné. Exemple : *Małopolskie* (dans notre corpus l'exonyme est composé de l'élément classifieur « voïvodie Małopolskie »), qui est l'élément second du toponyme entier et qui reste un adjectif accordé à l'élément classifieur absent *województwo* - un substantif singulier neutre, comme l'indique la terminaison adjectivale neutre *-skie*. Remarquons que les noms français de régions administratives français, ayant des formes substantivales, ils fonctionnent dans l'usage courant, comme les choronymes polonais, sans élément classifieur *région* : *la Bretagne, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, etc.*

En nous appuyant sur Handke, nous constatons qu'en observant des structures de toponymes composés mixtes, on omet l'élément classifieur non seulement dans le cas des choronymes dans les langues française et polonaise, mais aussi dans le cas des oïkonymes, comme dans les noms suivants : (*dzielnica* - « quartier ») *Bemowo*, (*dzielnica*) *Śródmieście, Kraków (gród)* et en français (*quartier*) *Villejean*, (*quartier*) *Montmartre*, (*ville de*) *Paris*. L'usage des oïkonymes sans élément classifieur nous paraît plus naturel. Pourtant, selon la linguiste citée, les éléments classifieurs sont potentiellement inclus dans les toponymes et ils restent explicites dans les structures avec l'élément second adjectival. Citons des oïkonymes comme : *Polska Nowa Wieś* (litt. « le nouveau village polonais »), *Villeneuve*, et de nombreuses *Villefranche-sur-...* qui peuvent prouver qu'au moment de la création toponymique, l'élément classifieur était présent dans le toponyme. On retrouve encore le classifieur *gród* et son équivalent dans les autres langues slaves *gorod, grad*, ainsi que l'équivalent de la *ville -burg* et son équivalent avec l'alternance *bork*, soudés dans les oïkonymes : *Malbork, Strasbourg, Volgograd*, etc. L'ellipse de l'élément déterminé est possible grâce à des propriétés particulières et différentes de l'élément déterminant et déterminé, ainsi que grâce à leur statut onomastique différent. Nous les commenterons dans la suite.

## *Structure des urbonymes*

De nombreux onomasticiens ont consacré leurs travaux à l'analyse des urbonymes. Ces unités semblent avoir une place particulière dans la toponymie car ils participent à la création et recréation de l'espace la plus proche de l'homme, c'est-à-dire, la ville ou le village qu'il habite<sup>184</sup>, et servent de repères dans la vie quotidienne et fonctionnent souvent sous différentes formes dans le langage courant.

La structure classique des noms d'objets urbains est une composition de deux éléments : élément classifieur, qui est déterminé et élément déterminant. Dans les toponymes polonais et français, ceux-ci peuvent être des adjectifs : *ulica Prosta*, *aleje Ujazdowskie*, *Pont-Neuf*, ce qui est le cas le plus fréquent dans les toponymes mixtes polonais ; un substantif juxtaposé : *rue Saint-Michel*, qui est au nominatif pour les toponymes polonais : *ulica Rozbrat*, ou au génitif : *rondo Charles'a de Gaulle'a* ; de plus le substantif peut être au singulier et au pluriel ; cela peut être une construction prépositionnelle : *plac Na Rozdrożu*, *rue d'Alsace* ; ou un groupe nominal composé d'un substantif déterminé par un adjectif, d'un substantif déterminé par une apposition ou d'un adjectif déterminé par un adverbe : *rynek Starego Miasta*, *rue de la Ville-l'Évêque* *ulica Nowowiejska*. Ces éléments peuvent bien sûr être soudés. Parfois, l'élément déterminant peut être composé de plus de deux éléments et peut inclure des chiffres : *la place du 18 juin 1940*, *ulica Bitwy Warszawskiej 1920*.

Selon Handke (1992 : 53), il y a une très forte relation d'hyponymie entre les deux éléments, mais dans le même temps plusieurs modifications sont possibles dans la langue parlée. Prenons l'exemple d'une rue : *rue Montmartre* et l'exemple de Handke *ulica Dobra* (pl.)

1) il est possible de diviser ce toponyme et d'y inclure un élément : *rue nommée Montmartre* ; *ulica, która nazywa się Dobra*.

2) selon le contexte, un des éléments, le premier ou le second, peut être omis : *rue Montmartre – Montmartre (la rue et non le quartier)* ; *ulica Dobra – Dobra*

Par contre, le second élément est difficilement omis, sans contexte précis, dans le cas des odonymes, mais dans le cas des autres urbonymes, par exemple pour un rond-point, cette opération semble être naturelle : *le rond-point de Rennes – le rond-point*. L'omission

---

<sup>184</sup> A cause de cela d'ailleurs ils subissent aussi la forte manipulation politique, idéologique, dont nous avons parlé dans le chapitre concernant la politique dans la toponymie.

d'un des éléments dépend de sa capacité de désambiguïsation. Elle semble être plus forte dans le cas d'un objet comme justement le rond-point.

3) enfin, il est possible d'inverser l'ordre des éléments : *j'habite à Montmartre, la rue, mieszkam na Dobrej ulicy (de : ulica Dobra)*. Cette opération semble être plus fréquente en polonais, langue qui a une syntaxe plus libre que le français. Néanmoins, une inversion n'est possible que dans des cas précis.

La possibilité de faire de telles opérations au sein d'un toponyme est une preuve pour Handke (1992 :53) que les urbonymes sont des unités qu'on peut placer entre une simple juxtaposition et une composition car la liberté des deux éléments de l'urbonyme représente des propriétés de ces deux types.

Les trois opérations que nous venons d'évoquer ne changent pas les propriétés fonctionnelles de l'urbonyme. Chacune de ces opérations permet à l'urbonyme de fonctionner dans le contexte sans nuire à la capacité fonctionnelle du nom propre. Et il en est de même pour sa forme non complète dans le cas de l'ellipse d'un de ses éléments, car chaque élément tout peut, seul, représenter la structure entière.

La capacité représentative d'un élément en tant que structure entière et la capacité d'être isolé dans le contexte sont différentes pour l'élément déterminé et l'élément déterminant. Selon Handke, les deux éléments possèdent théoriquement ces capacités, mais dans la pratique, c'est le plus souvent le second élément, donc le déterminant, qui fonctionne isolé et en tant que représentant de la structure entière, car il a la plus forte capacité représentative. On peut expliquer cela par le fait que le premier élément est tout simplement un appellatif, un nom commun qui sert surtout à catégoriser le référent de l'urbonyme dans une catégorie d'objets, tandis que le second élément l'individualise. Quand l'élément premier est omis, il peut être facilement sous-entendu à travers l'élément second seul.

Sur le plan sémantique donc, l'élément second est beaucoup plus indépendant que l'élément premier – le classifieur, mais sur le plan syntaxique, il montre une forte subordination. Si l'élément second est un adjectif, il est accordé en genre et en nombre avec l'élément premier, et si c'est un substantif, il va être fléchi en polonais au cas de subordination (le plus souvent le génitif) et en français, à part des anthroponymes, il va être introduit par une préposition (le plus souvent « de »). Syntaxiquement donc, l'élément premier est l'élément régissant dans la structure.

### *Structure des toponymes mixtes*

Cela nous mène à une analyse de la structure des toponymes mixtes, parmi lesquels les urbonymes sont les plus fréquents. Selon les linguistes, les toponymes mixtes constituent un cas particulier dans la toponymie à cause de leur statut onomastique à « mi-chemin » entre le nom propre et le nom commun.

Les toponymes mixtes contemporains ne sont rien d'autre qu'un groupe nominal ou un groupe de mots, composés d'un élément déterminé, un substantif qui identifie le toponyme et d'un élément déterminant qui le distingue des autres noms.

Quant aux relations que les deux éléments constituants entretiennent entre eux en tant que fonctions syntaxiques, Handke (1992 : 35) dit que les positions qu'occupent ces deux éléments dans une chaîne linéaire de l'énoncé correspondent pour l'élément déterminé au sujet et pour l'élément déterminant à l'épithète. Selon Handke (1992 : 36) c'était effectivement la fonction que les éléments constituants les toponymes avaient à la base de leur création. Ceci est pertinent pour notre analyse, car en analysant les toponymes dans une approche synchronique contemporaine, on les considère en tant que groupe nominal. Le toponyme ulica Długa (la rue longue) nomme une rue qui n'est pas forcément longue. Les deux composants sont complémentaires et doivent être analysés en tant qu'ensemble jusqu'à ce que l'un de ces éléments soit omis par une ellipse, et jusqu'à ce que l'autre subisse une onymisation complète.

#### **3.3.2. Caractéristiques de l'élément déterminant et déterminé**

Selon Handke, le fait qu'un élément du toponyme puisse être omis relève avant tout du statut linguistique et onomastique des deux éléments. Comme nous l'avons dit, les toponymes composés et mixtes contiennent un élément classificateur qui le catégorise dans une certaine classe d'objets, et un élément descriptif qui le distingue au sein de cette classe. Une fois que l'élément descriptif acquiert une stabilité onomastique, l'élément catégorisant commence à être supprimé. Il subit de plus en plus une ellipse, mais son existence reste fortement ancrée dans la structure profonde du toponyme. Ceci se met en évidence dans la flexion de ce toponyme.

Tout cela nous fait constater que les deux éléments constitutifs n'ont pas le même statut onomastique et que la structure des toponymes mixtes est intérieurement contradictoire.

L'élément générique (*g*) se situe entre les noms communs quand il est isolé et entre les noms propres quand il est intégré dans une structure toponymique. Du point de vue formel, ce qui indique le côté appellatif de l'élément *g* est l'orthographe – dans le cas de tous les urbonymes et de la majorité des toponymes mixtes, il est écrit avec une minuscule (cf. Chapitre sur la grammaire du toponyme). D'un point de vue plus approfondi, c'est-à-dire du point de vue de la sémantique, c'est dans sa fonction de catégorisation et non pas de différenciation et de désignation où réside son côté appellatif. Par conséquent, la fonction lexicale consistant à concrétiser et spécifier réside dans le contenu de l'élément spécifique (*s*), dont la position et la stabilisation onomastique se renforce. Toutefois, le processus d'ellipse de l'élément *g* n'aboutit pas dans tous les cas.

Si l'ellipse de l'élément *g* a abouti dans la plupart des oïkonymes à sa disparition, pourquoi ne la rencontre-t-on quasiment pas dans les urbonymes ? L'émancipation de l'élément *s* dans ce type de toponymes est bloquée ou freinée pour plusieurs raisons. Pour Handke, la raison principale est la subordination formelle de l'élément *s* envers l'élément *g*. Autrement dit, la relation formelle de subordination de l'épithète au sujet est fortement marquée dans la structure des urbonymes. L'élément *s* dans les urbonymes polonais est dans la plupart des cas un épithète (adjectif), ou un complément de nom (substantif fléchi dans un cas de subordination, en majorité - le génitif), et ce ce sont des syntagmes prépositionnels dans les urbonymes français. Toutes ces formes montrent une subordination forte à l'élément *g*.

Dans l'analyse des toponymes dans une approche synchronique, il ne faut pas négliger la diachronie, en tout cas la structure que les toponymes avaient à l'origine, et qui détermine dans une certaine mesure leur structure actuelle. Selon Handke (1992 : 55) et d'autres onomasticiens, la structure première des urbonymes contenait un simple appellatif, comme *rue*, *place*, *chemin*, *colline* etc. qui ne servait qu'à distinguer un élément de l'espace. Une telle appellation suffisait tant qu'il n'y avait pas d'autres mêmes éléments dans l'espace au sein d'une communauté. La nécessité de distinguer et d'individualiser un objet par rapport à un autre était le motif de la création d'un toponyme et de l'onymisation de l'appellatif. Handke cite deux procédés de différenciation d'un appellatif toponymique. Soit il subit une simple onymisation qui se manifeste formellement dans l'orthographe avec une majuscule : *Plac*, par rapport à un

autre appellatif onymisé *Skwer* ; soit on ajoute un autre élément et on obtient un nom composé : *ulica Długa* (rue longue), *ulica Krótka* (rue courte), jusqu'à un système de nomenclature beaucoup plus complexe. Au fur et à mesure de le système de nomenclature toponymique se complexifie et que l'ensemble lexical se développe, le premier élément, l'appellatif qui servait comme dénomination à la base, tend à être effacé de la structure, considéré comme un élément facultatif. Handke (1992 : 35) illustre ce processus selon le schéma suivant :

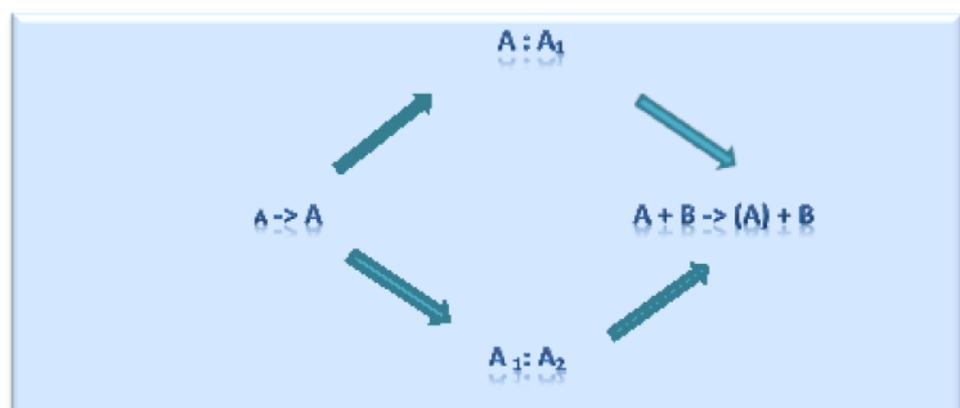


Figure 4 Ellipse de l'élément générique (élément « A »), d'après Handke (1992 :55), où : a = structure originelle ; A,B = éléments de la structure modèle ; (A)+B = structure qui fonctionne le plus souvent dans la langue.

Tout cela nous fait conclure que l'élément premier qui était souvent le seul élément du toponyme, devient avec le développement du système toponymique un composant d'un toponyme accompagné d'un élément spécifique, et cède souvent la place à cet élément qui est plus riche et plus apte à représenter la structure entière du toponyme. L'élément s a une valeur lexicale et référentielle (pour certains, comme Handke aussi significative) plus forte que l'élément g. Mais dans le cas des urbonymes, les deux éléments sont des constituants à part entière et l'unité linguistique qui est un nom commun et qui appartient à la catégorie des appellatifs est un composant important de ces noms.

#### *Caractéristique de l'élément appellatif générique*

Dans les analyses des toponymes mixtes, on a souvent une tendance à concentrer l'attention sur l'élément spécifique, qui est le porteur des traits de propriété (même si

cela peut être aussi un appellatif), et dans lequel se concentre le contenu du toponyme. L'élément générique est rarement pris en considération dans les études, car il est considéré tout simplement comme un composant appellatif du toponyme.

Handke (1992 :56) montre dans son étude que le rôle de l'élément Ag est crucial dans la syntaxe du toponyme entier. Néanmoins, son contenu est très pauvre par rapport à l'élément s.

Nous allons montrer les propriétés de l'élément Ag à base des urbonymes, qui constituent le groupe le plus représentatif parmi les toponymes mixtes. Parmi les toponymes polonais, le premier élément de l'urbonyme est réalisé par les lexèmes suivants : *ulica* (la rue – le lexème le plus répandu), *aleja* (allée), *pasaż* (galerie, passage), *bulwar* (boulevard), *nabrzeże* (quai), *droga* (chemin), *trakt* (voie), *szosa* (chaussée), *trasa* (route), *rynek* (place du marché), *plac* (la place), *targ* (place du marché), *rondo* (rond-point), *skwer* (square), *park* (parc), *ogród* (jardin), etc. Nous avons donc les hodonymes et les plateonymes. Handke remarque que les urbonymes européens (étant donné que les formes et les concepts de villes varient selon les cultures et civilisations), sont en majorité fondés sur les modèles romains. Dans la Rome Antique, les lexèmes catégorisant les toponymes étaient variés et nombreux. Citons les exemples de l'auteure qui correspondent aux lexèmes *chemin* et *rue* : *iter*, *itineris*, *actus*, *via*, *vicus*, *semita*, *callis*, *clivus*, *faux*, *faucis*, *angiportum*, encore ceux qui se trouvaient en dehors des murs de Rome : *agger*, *via publica*, *via privata*, *via vicus*, *via glareata*, *strata*. Selon Handke, la multiplicité lexicale des classificateurs des odonymes était justifiée par le grand développement et la complexité du système routier romain. Les villes européennes n'ont pas gardé une telle diversité dans la nomenclature et la classification des routes, même si leur nombre dépasse celui la Rome Antique. Dans les odonymes polonais, le lexème *ulica* (rue) est employé pour la plupart des noms. Les autres odonymes que nous avons évoqués ci-haut ont une très faible fréquence d'usage. Il en est de même pour les odonymes français, où le nom *rue* semble être le plus utilisé, bien que les variantes *ruelle*, *route*, *avenue*, *boulevard*, *quai*, *passage* soient très fréquentes aussi. L'usage de certains synonymes du nom polonais *ulica* (rue) et *droga* (chemin) est tellement rare qu'ils prennent place parfois de l'élément s et fonctionnent seuls pour toute la structure : *Podwale*, *Grobla*, *Przejazd*, *Zaułek*, *Planty*, *Błonie*, *Jatki*.

Ces noms ne sont pas entièrement transparents pour les utilisateurs de la langue. Ils peuvent être transparents pour des philologues, linguistes, dont les traducteurs, qui par conséquent peuvent les traiter comme les éléments ordinaires du lexique de la langue dans les traductions.

L'inventaire lexical des éléments classifieurs dans les toponymes urbains polonais était autrefois très riche, comme le montre la recherche historique des urbonymes de Handke. Néanmoins, le système toponymique polonais a eu tendance à réduire le nombre de lexèmes classifieurs et à transmettre l'évolution et le développement « onymique » au second élément. Par conséquent, de nombreux lexèmes ont été oubliés et ne sont plus utilisés, mais aussi pour bon nombre d'entre eux, leur sens premier a été oublié au sein de la communauté et ils ne sont plus considérés comme appellatifs. Ainsi, ils fonctionnent comme des propriaux, seuls en tant que représentants du toponyme entier : *Jatki*, *Zapiecek*. Mais ce sont des cas rares, car le contenu du nom propre réside plutôt dans le second élément.

### *Caractéristique de l'élément spécifique*

L'élément spécifique est l'objet de nombreuses études linguistiques et onomastiques. Dans ce paragraphe, nous nous concentrerons sur les qualités formelles et linguistiques de ce composant du toponyme et nous évoquerons quelques caractéristiques concernant la motivation de ces toponymes. Nous présenterons ici brièvement quelques types d'éléments spécifiques :

L'élément spécifique du toponyme peut avoir une forme adjectivale, ce qui est le cas le plus commun. Mais nous aimerions distinguer ici les lexèmes formellement adjectivaux des adjectifs ordinaires. Ce sont les adjectifs qui ont subi une onymisation (ou antonomase selon le terme de Leroy) sans subir aucune modification formelle. Ce sont par exemple les adjectifs suivants : *Długa* (ulica - rue)- 'longue', *Czarny* (Staw-étang)- 'noir'. Remarquons que ce type d'élément composant le toponyme a une capacité moindre à exister indépendamment de l'élément générique. Il est trop dépendant de l'élément spécifié au niveau formel et sémantiquement trop ambigu par rapport aux noms communs homonymes pour qu'il puisse fonctionner sans « support », c'est-à-dire, sans le nom générique. Le seul moyen de désambiguïsation viendrait du contexte ou de son emploi au sein d'un syntagme prépositionnel : *spaceruję po Długiej* ('je marche le long de la Longue') mais *\*odpoczywam nad Czarnym* ('je me repose au bord du Noir') semble être bizarre en polonais. Cela nous fait conclure qu'en polonais les urbonymes ont une capacité plus forte à accepter l'ellipse de l'élément générique.

L'élément spécifique peut aussi être un substantif. Nous mettrons dans ce groupe, d'après Handke (1992 :60), les noms communs qui sont descriptifs, comme *Schodki*

(petit escalier), *Gościniec* (maison d'hôte), etc. et les noms abstraits, comme *Bieda*, *Boleść* (« la misère », « la douleur »), que l'on peut comparer avec les noms français quartier *Maurepas*, etc. Dans ce groupe on inclura aussi des noms propres substantifs qui ont subi une transonymisation et ont reçu un nouveau référent. Par exemple : *Dunaj* (Danube), *Leszno* - en tant que noms de rues, *Italie* - arrêt de métro, etc.

A côté des éléments transonymisés existe un grand groupe d'éléments spécifiques : ce sont les dérivés suffixaux. Il s'agit des adjectifs dérivés à partir des noms communs ou des noms propres. On distingue des dérivés formés avec une terminaison -*a* et, éventuellement, avec une alternance dans la base de dérivation : *Zamcza* de *zamek* (château), *Zajęcza* de *zajac* (lièvre), etc ; ensuite avec une terminaison -*na/-lna* comme *Browarna* de *browar* (brasserie), *Parafialna* de *parafia* (paroisse), avec -*owa/-awa* comme *Zamkowa* de *zamek*, *Ratuszowa* de *ratusz* (la mairie), etc. On rencontre aussi des oïkonymes dérivés selon ce modèle : *Twardawa*, *Raszowa*, etc qui sont, au niveau de la forme, des dérivés adjectivaux et qui par des suites de l'évolution et de transpositions du contenu sémantique sur l'élément spécifique fonctionnent seuls en tant que substantifs. Le dernier type de dérivés concerne les noms avec la terminaison -*ska/-ski* : *Wiejska* de *wieś* (campagne), *Łazienkowska* de *łazienki* (bains), *Mickiewiczowska* de *Mickiewicz*, etc.

Les éléments spécifiques sont aussi dérivés à l'aide du préfixe : *Zagórna* de *Górna* (haute), qui sont souvent créés à partir des toponymes déjà existants.

On rencontre également des compositions de substantifs avec des prépositions qui régissent le cas instrumental, et qui ont été par la suite substantivés au nominatif : *Zawale* < *za wałem* (<*wał* -N.), *Podwale* < *pod wałem*, etc. Il y a aussi des nombreux choronymes créés selon ce modèle : *Pomorze* < *po* (aux alentours) + *morze* (mer), *Powiśle* < *po* + *Wisła* (Vistule), etc. Ces éléments inclus dans les urbonymes ont une forte tendance à fonctionner, et fonctionnent, dans l'usage courant comme des éléments seuls, sans l'élément générique *ulica* (rue) ou *dzielnica* (quartier).

Les éléments spécifiques peuvent être aussi composés d'un groupe nominal comme *Nowomiejska* < *nowe miasto* (nouvelle ville), *Bitwy pod Grunwaldem*, *Krzywe Koło*, *Kamienne Schodki*. Handke ne distingue pas au sein de ce groupe des noms adjectivaux (comme le premier) et de noms substantivaux. Pourtant, il y a une différence dans l'emploi et statut de ces deux formes car les éléments substantivaux fonctionnent seuls dans le langage courant, sans élément générique.

Enfin, le dernier groupe distingué par Handke sont les éléments spécifiques anthroponymiques, ou des substantifs abstraits qui sont au génitif, comme des

compléments directs du nom, ce qui marque leur subordination à l'élément générique. Les anthroponymes peuvent être au singulier et au pluriel. Exemples : *Bernardynów* (ulica- rue), *Urszulanek* (kościół- église), *Syreny* (pomnik- monument), *Mickiewicza* (plac- place), etc. La plupart des anthroponymes ce sont des hagionymes.

La typologie que nous venons de présenter ci-haut d'après Handke, est une typologie qui pourrait s'inscrire dans le cadre de l'étude synchronique dans la mesure où l'on ne fait pas de référence à la chronologie de la création de ce type de toponymes, mais uniquement à leur structure, qui parfois nécessite d'être expliquée par leur étymologie mais pas trop approfondie. Ainsi, nous maintenons notre position selon laquelle la toponymie synchronique, qui cherche à analyser et expliquer la structure des toponymes, est obligée de chercher dans la plupart des cas l'explication dans la provenance des toponymes.

### **3.4. « Fausse » traduction**

Dans certains exemples de toponymes, nous avons remarqué des éléments qui ne correspondent pas aux endonymes. Ils pourraient être considérés comme de « fausses traductions », mais dans la pratique, ils renvoient au même objet extra linguistique. Le tableau avec les exemples de fausse traduction est constitué de toponymes qui n'ont pas la même signification, sens premier, dans la langue cible (français) et dans la langue source (polonais), mais qui ont la même référence.

Le nom du procédé « *fausse* » traduction ne signifie pas qu'on a commis une erreur dans la traduction, mais signale le manque d'équivalence linguistique entre les noms.

Tableau III 3.4 « Fausse » traduction

Endonyme polonais	G/N	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	G/N	A/F	Source
Klasztor Norbertanekins		Ag+Ps-gen	(hagio)-choronyme	église	Strzelno (Coujavie-Poméranie)	Église des Prémontrées	fs	Ag%Ps	P.a.p.
Karkonosze		Ps	oronyme	montagnes	Sudètes	§§Monts des Géants	ms	Ag%As	P.a.p.
Kościół Mariacki	ms	Ag+Ps	(hagio)-urbonyme	église	Cracovie	§Église Notre Dame	fs	Ag+As	G. t.
Ostrów Tumski	ms	Pg+Ps	néonyme	île sur Warta	Grande-Pologne	§§Île de la Cathédrale	fs	Ag%As	P.a.p.
Rondo de Gaulle'a	ms	Ag+Ps-gen	urbonyme	place	Varsovie	Place Charles-de-Gaule	fs	Ag-Ps	Mich.
Stadion Dziesięciolecia	ms	Ag+As-gen	urbonyme	stade	Varsovie	Marché Russe	ms	Ag+As	Mich.

§ On trouve aussi l'exonyme *Église Sainte-Marie* ou l'endonyme *Bazylika Mariacka* traduit par *Basilique Notre Dame* dans plusieurs sources, par exemple dans Wikipédia (cf. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Basilique\\_Sainte-Marie\\_\(Cracovie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Basilique_Sainte-Marie_(Cracovie)) consulté la dernière fois le 30.09.2014).

§§ Cf. exonymisation à travers l'allemand. *Ostrów Tumski* (île à Wrocław, sur l'Oder) est aussi traduit par *Ile Tumski* dans la même source.

Les deux endonymes *Ostrów Tumski* et *Karkonosze* ont été analysés dans la partie concernant l'exonymisation à travers une langue tierce – l'allemand. Nous les avons mentionnés dans le tableau de la « fausse traduction » car du point de vue synchronique, ce nom est en polonais complètement opaque pour les locuteurs non spécialistes de la toponymie. Quoiqu'il en soit, la traduction des endonymes opaques ou partiellement opaques est un procédé rare mais très intéressant car les locuteurs étrangers (et même polonais!) peuvent découvrir grâce à de telles traductions le sens étymologique des toponymes, comme dans les exemples que nous avons analysés précédemment (*Sukiennice* – *Halle aux Draps* ; *Jatki* – *rue des Anciennes-Boucheries*, etc.).

En ce qui concerne le premier exemple, l'exonyme français est justifié encore une fois par l'origine du lieu. St Norbert, selon histoire, a fondé l'abbaye en question en 1120 à Prémontre, en France. Ainsi l'exonyme vient du nom de la ville dans laquelle l'abbaye a été fondée, c'est-à-dire à Prémontre, et le nom polonais vient du nom du fondateur de cette abbaye - St. Norbert. Le nom polonais signifie littéralement « l'abbaye des femmes religieuses de St Norbert ». Cet exemple est un cas particulier dans l'exonymisation, dans la mesure où l'exonyme n'a pas été créé car il existait déjà dans la langue cible, qui littéralement n'a pas la même signification, mais la même référence.

Les cas *Kościół Mariacki* et *église Notre Dame, église Sainte-Marie, ou basilique Notre Dame*, sont d'abord les sujets de l'équivalence entre les hagionymes dans les deux langues. *Matka Boska* (littéralement \**La Mère de Dieu, La Mère Divine*), *Święta Maria Dziewica* (*Sainte Vierge Marie*), *Święta Maria* (*Sainte Marie*), ainsi que d'autres formes, sont des hagionymes polonais dont l'équivalent français est *La Vierge Marie* ou *la Vierge*. Dans la hagiotoponymie française nous pouvons rencontrer très souvent le vocable *Notre-Dame* qui désigne la Vierge Marie, comme dans l'exonyme de notre tableau. Par ailleurs, l'élément propre de l'endonyme *-Mariacki* - n'est pas une forme qui existe en polonais standard, mais il reste transparent en tant qu'adjectif référent à *Maria* – *Marie*, dont les dérivés (*mariacki, maryjny*, etc.) servent de nom aux édifices religieux ou aux institutions religieuses.

Le cas de l'endonyme *Rondo de Gaulle'a* (l'apostrophe vient du fait que l'anthroponyme est décliné en polonais au génitif) qui signifie le Rond-Point de Gaulle, l'équivalent français est *Place Charles de Gaulle*, est difficile à expliquer. Le rond-point se trouve à côté de la statue de Charles de Gaulle à Varsovie qui est une copie de la statue du général à Paris, à côté des Champs Elysées. Le nom a été donné en 1990 en l'honneur du général français et de sa participation à la guerre bolcho – polonaise en 1919-1920.

D'ailleurs, l'endonyme qui figure dans notre tableau est une version courante du toponyme dont la forme entière est Rondo Charlesa de Gaulle'a, qui signifie «le Rond-Point de Charles de Gaulle». Ce toponyme fonctionne dans la communication quotidienne, surtout dans sa version courante, sous la forme abrégée qui se trouve dans le tableau.

*Stadion Dziesięciolecia*, est aujourd'hui un toponyme historique car le bâtiment a été remplacé en 2012 par le nouveau stade – *Stadion Narodowy* (stade National). L'endonyme historique signifie littéralement «le Stade de la Décennie», bien qu'il n'ait pendant longtemps pas servi comme enceinte sportive mais comme un marché russe. Il était connu pour être le plus grand marché de contrefaçon d'Europe, où les vendeurs russes étaient les plus nombreux. Nous avons trouvé l'exonyme Marché Russe uniquement dans une source, mais il nous semble intéressant pour notre analyse.

Après notre analyse, la « fausse traduction » des toponymes paraît avoir pour fonction d'expliquer aux étrangers à quel objet renvoie le toponyme, et permet de mieux découvrir la réalité de ces lieux.

Nous savons qu'une équivalence parfaite dans la traduction est pratiquement impossible. L'équivalence peut être distinguée sur plusieurs niveaux. Dans la traductologie, on parle d'équivalence formelle, sémantique, stylistique, linguistique, fonctionnelle, référentielle, etc. Le procédé de la fausse traduction nous fait donc penser à la théorie du skopos de Vermeer (2000). Le principe est que toute action a un but. La traduction étant une action, elle a forcément un but aussi. Toute action a une finalité, un résultat, et le résultat de la traduction est appelé par Vermeer (2000 : 223) 'translatum'. Ce qui est intéressant pour notre analyse d'exonymes, c'est le constat de Vermeer, qui précise que « le texte de départ et le texte d'arrivée peuvent différer considérablement l'un de l'autre, non seulement dans la formulation et la distribution du contenu, mais aussi dans leurs buts respectifs, lesquels déterminent la façon dont le contenu est arrangé ». Selon cette théorie, le but de la traduction détermine les méthodes de traduction et les stratégies. Vermeer précise aussi que translatum est l'effet des négociations entre celui qui commande la traduction et le traducteur, négociations lors desquelles le but de la traduction est bien précisé. Dans notre analyse, translatum concerne les exonymes français. Leur forme, parfois très éloignée des endonymes, peut relever des objectifs que les éditeurs des guides touristiques définissent. Les exemples que nous avons trouvés sur les cartes présentent moins de traces d'exonymisation, car

les cartes sont créées surtout dans le but d'indiquer et de préciser les lieux, et non dans le but d'attirer les touristes potentiels, comme les guides touristiques.

Il arrive aussi que beaucoup de cas d'allonymes pour des objets transfrontaliers ou des objets qui se trouvent ou se trouvaient sur les territoires d'autres pays puissent avoir des noms tout à fait différents, voire aient une signification opposée (cf. *Ostsee* vs *Läänemeri*), bien que tous ces noms réfèrent aux mêmes objets. Cela peut être aussi un autre cas de « fausse traduction », qui est simplement une mise en relation d'équivalents différents déjà existants.

### **3.5. Traduction partielle**

Lors de notre analyse du corpus, nous avons rencontré quelques toponymes composés, dont les éléments traduisibles (transparents) ne sont soit pas traduits, soit omis dans les exonymes. De ce fait, nous avons divisé le procédé de traduction partielle. Ce procédé est tout à fait opposé à celui de traduction avec un ajout d'information, dans lequel on ajoute un appellatif, ce qui fait qu'il y a un surplus d'information dans l'exonyme. Dans cette catégorie, on peut parler « d'une perte d'information ».

Dans le tableau suivant, nous avons regroupé des endonymes qui contiennent des éléments transparents, mais qui ne sont pas traduits, voire qui ont disparu dans les exonymes.

Tableau III.3.5 Traduction partielle

Endonyme polonais	G/N	A/F	Sous-classe de toponyme	Obj. topogr.	Localisation géographique	Exonyme français	G/N	A/F	Source
Góry Świętokrzyskie	nmh	Ag+Ps (As+As)	oronyme	montagnes	Pologne centrale	Šmots Świętokrzyskie	mpl	Ag+Ps	P.a.p.
Świętokrzyski Park Narodowy	ms	Ps+Ag+As	anaïkonyme	parc national	MontsŚwiętokrzyskie	Parc National Świętokrzyski	ms	Ag+As-Ps	P.a.p.
Wąwóz Królowej Jadwigi	ms	Ag+ (As+Ps)gen	oronyme	ravin	Plateau de Sandomierz	ŠRavin Jadwiga	ms	Ag+Ps	P.a.p.
Jaskinia Raj	fs	Ag+As	oronyme	caverne	montsŚwiętokrzyskie	caverne Raj	fs	Ag+Ps	P.a.p.
Muzeum Barwy i Oreża "Arsenał"	ms	Ag+As (As^As)-gen =As)	chrématony me			Musée de l'Arsenał	ms	Ag+As	Mich.
Kotlina Jeleniogórska	fs	Ag+As (As+As)	oronyme	Musée	Zamość	Bassin de Jelenia Gora	ms	Ag%Ps	P.a.p.
Stadion Narodowy	ms	Ag+As	urbonyme	stade	Varsovie	Stade Narodowy	ms	Ag+Ps	ÉdP.
ŠŠStara Kordegarda	fs	As+Pg	urbonyme	mon. hist.	Varsovie	ŠŠCorps de Garde	ms	Ag%As	Mich.

Š Autres équivalents : *monts de la Sainte Croix, Ravin Hedwige.*

ŠŠ L'élément propre de l'endonyme, *Kordegarda*, est analysé dans le tableau « Ré-emprunts français ».

Le premier exemple est un endonyme transparent qui a deux équivalents en français. L'un est une traduction entière *monts de la Sainte Croix*, que nous avons analysé, et l'autre est une traduction partielle que nous avons inclus dans cette partie. Le fait que deux équivalents d'un même toponyme polonais aient été trouvés dans la même source montre combien l'hétérogénéité et la non-uniformité des noms géographiques sont répandues.

Il en va de même pour l'exonyme *Parc National Swietokrzyski*, dans lequel le même élément propriatif transparent est un adjectif. Il n'est pas traduit, ni assimilé morphologiquement. Nous y observons uniquement la disparition des signes diacritiques. Il se présente ici une heureuse coïncidence, car les génériques polonais et français ont le même genre grammatical. Ainsi, l'élément spécifique qui reste inchangé est accordé avec le générique français *parc*. Pour les locuteurs français, l'élément spécifique est opaque, donc ils ne pourraient probablement pas percevoir l'incompatibilité de genre grammatical entre le générique et le spécifique. Nous observons également la compatibilité de l'élément spécifique polonais et du générique français dans *monts Swietokrzyskie*, *monts* –masculin non-humain pluriel, et *Swietokrzyskie* -pluriel du masculin non-humain, du féminin et du neutre.

La même compatibilité se trouve dans *Stade Narodowy*, mais concernant cet exemple, il nous semble intéressant d'observer comment les francophones habitant en Pologne emploient les toponymes polonais. Voici un extrait d'*Échos de Pologne*<sup>185</sup> :

« Les 7 stations de cette partie centrale de la ligne qui s'étend du quartier de Wola à celui de Praga-Północ sur 6,1 km porteront les noms suivants :

Rondo Daszyńskiego (situé au rond point Daszyńskiego)

Rondo ONZ (situé au rond point ONZ)

Świętokrzyska (à la croisée des rues Świętokrzyska et Marszałkowska)

Nowy Świat – Uniwersytet (à la croisée des rues Świętokrzyska et Nowy Świat)

---

<sup>185</sup> La source est un journal rédigé en français entièrement par des francophones résidant en Pologne. Le texte énumère les stations de la nouvelle ligne du métro de Varsovie qui était encore en construction au moment de la publication. Nous joignons ici le lien actuel, car le service « Échos de Pologne » a fermé depuis : <http://virginie-en-pologne.net/2013/03/les-noms-des-stations-de-la-la-2e-ligne-de-metro-de-varsovie-reveles/> (consulté le 2 août 2014)

Centrum Nauki Kopernik (dans le quartier Powiśle, sous le tunnel Wisłostrady)  
Stade Narodowy (à la croisée des rues Sokola et Zamoyskiego)  
Dworzec Wileński (place Wileński) »

Malgré la ressemblance formelle et lexicale (et bien sûr sémantique) des autres éléments, comme *centrum -le centre*, *rondo* et *rond-point* (qui figurent en tant que traduction des noms des 'arrêts), seul l'appellatif « stade » est traduit parmi tous les noms d'arrêts. On peut imaginer que face au lexique transparent et morphologiquement proche de la langue d'arrivée, il est difficile de s'empêcher de traduire, et la forme française a pu « se glisser » dans ce répertoire sans aucune intention de traduction. Néanmoins, traduire les urbonymes, comme les noms de rues ou les noms d'arrêts du transport public qui servent à la localisation et points de repère directs, est contradictoire avec la fonction pragmatique de ces toponymes. Avec les mots « stade » et « stadion », la reconnaissance et le repère ne sont pas trop perturbés, d'autant plus que l'autre composant « narodowy » n'est pas traduit, et sert de support à l'identification. Notre hypothèse peut être confirmée, ou infirmée, par le fait que parmi tous les noms de la liste, seul le générique a été traduit, car les formes dans les deux langues sont quasiment les mêmes. Au contraire, « rondo », pour *rond-point*, est moins transparent pour les locuteurs français.

Par ailleurs, l'exemple de l'exonyme *rond point Daszyńskiego*, qui est écrit entre parenthèses à côté du nom de l'arrêt de métro, peut confirmer nos deux hypothèses, à savoir le fait que les francophones n'analysent pas les propriaux adjectivaux comme les dérivés, et ainsi n'emploient pas de constructions transposées en substantif précédé de la préposition *de*. Le classifieur *rondo* a été traduit, mais le proprial adjectif *Daszyńskiego*, dérivé de l'anthroponyme *Daszyński*, n'a pas été assimilé. Nous avons décrit la complexité de la dérivation adjectivale des noms géographiques dans la partie concernant la transposition et nous maintenons notre hypothèse selon laquelle ce sont les polonophones qui introduisent et emploient les toponymes transposés dans les langues étrangères.

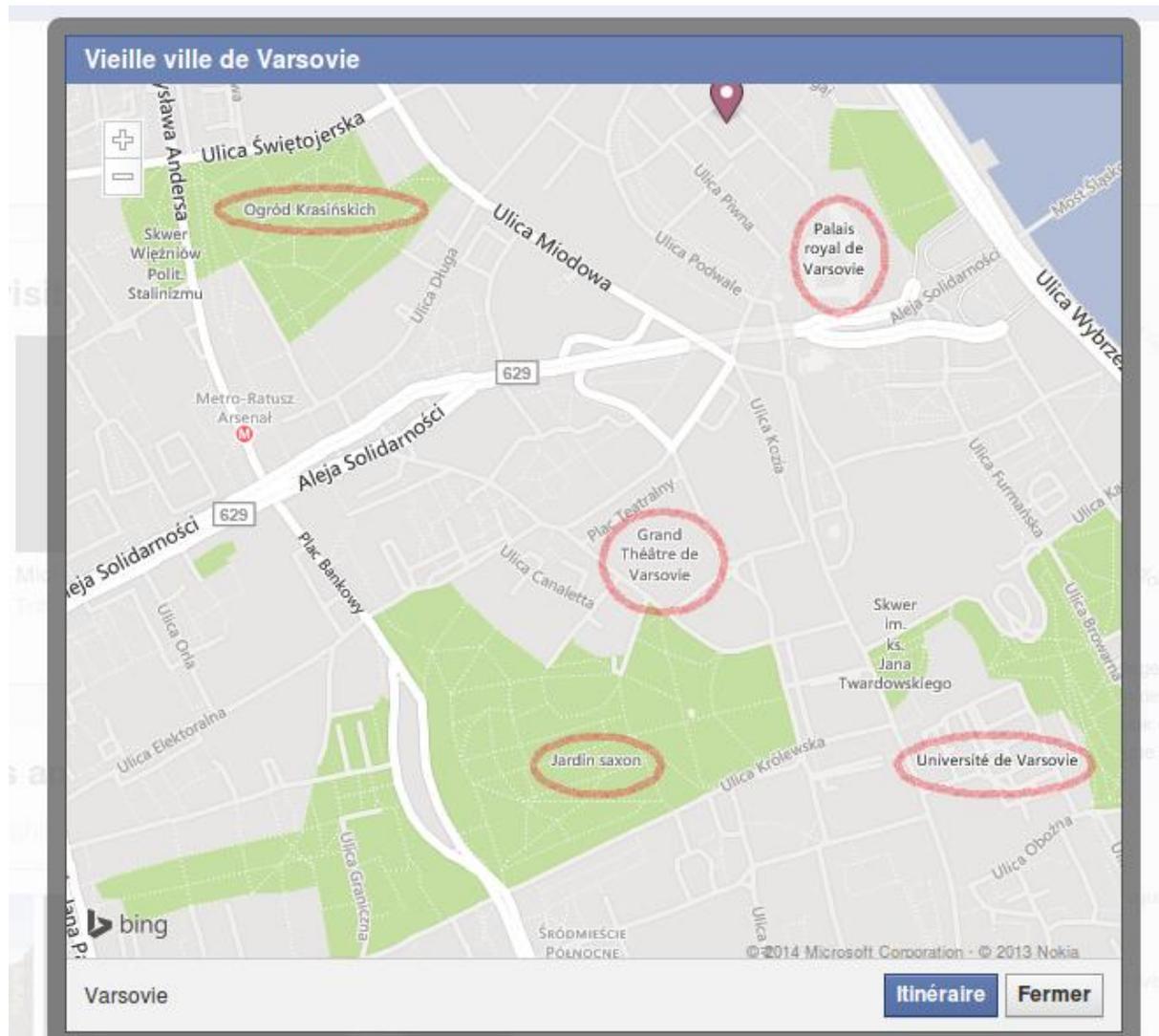
L'autre confirmation concerne notre analyse de l'élément générique et spécifique que nous avons effectuée à propos de l'ellipse des éléments dans les toponymes. En effet,

c'est le second élément qui porte la fonction d'individualisation et d'identification. Ainsi, il n'a pas été modifié.

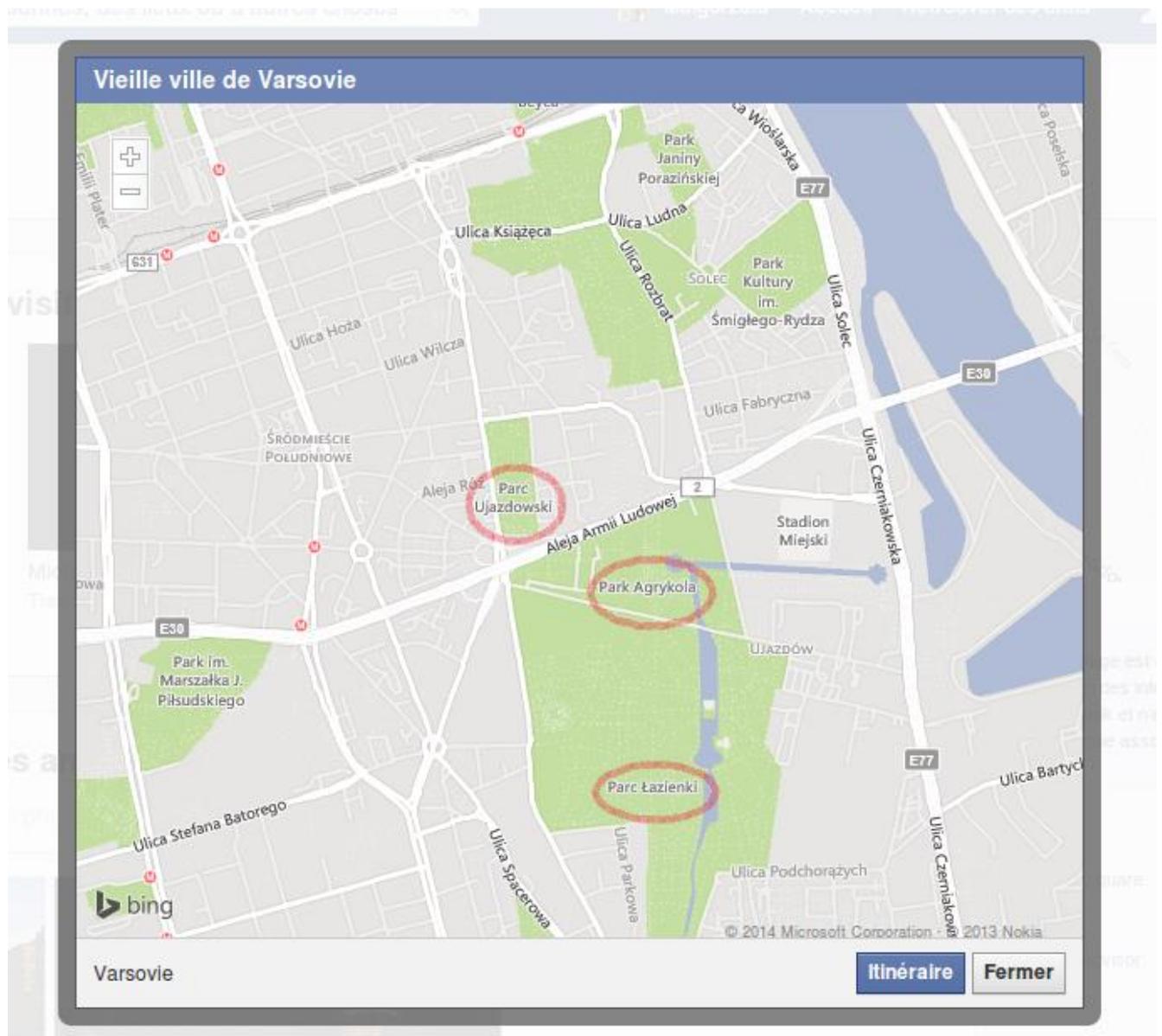
Concernant les autres exemples de notre tableau, il présentent tout simplement le cas de la traduction de l'élément générique, malgré la transparence de l'élément spécifique. On observe aussi la suppression de certains éléments des endonymes comme *Wąwóz Królowej Jadwigi* qui dans la traduction complète devrait avoir la forme de « Ravin de la reine Jadwiga » ou *Muzeum Barwy i Oreża "Arsenał"* traduit littéralement « Musée des symboles nationaux et de l'armée Arsenal » qui a reçu dans le guide français une forme simplifiée en *Musée de l'Arsenal*.

À part ces éléments, la traduction partielle nous semble être *aurea mediocritas* entre la traduction complète et la fonction d'identification des toponymes d'autant plus qu'une telle exonymisation, c'est-à-dire la traduction de l'élément générique, n'est pas considérée comme l'exonymisation par le GENUNG.

Néanmoins, il est difficile de considérer ce procédé comme un traitement conscient et planifié des toponymes. Voici des extraits de cartes qui figurent dans les réseaux sociaux, où les utilisateurs peuvent s'autolocaliser. Cela ne fait que confirmer le problème de grande hétérogénéité quant au traitement des toponymes polonais dans la langue française. Sur la capture d'écran 21 on observe tantôt un endonyme *Ogród Krasińskich* (Jardin Krasińskich – franc.), tantôt un exonyme *Jardin Saxon* (Ogród saski – pol.) et sur la capture d'écran 22 on observe également tantôt la traduction du générique 'Park – Parc', tantôt la version originale. À deux exonymes 'Palais royal' et 'Grand Théâtre' les utilisateurs ont ajouté un élément de localisation « de Varsovie » qui ne fait pas partie des endonymes :



Capture d'écran 21 : Carte de Varsovie présentant la traduction partielle de certains toponymes, Facebook, prise le 28.05.2014.



Capture d'écran 22 : Carte de Varsovie présentant la traduction partielle de certains toponymes, Facebook, prise le 28.05.2014.

## Chapitre 4 : Tendances dans l'exonymisation et recommandations des institutions onomastiques

### 4.1 Structure des exonymes et des endonymes – observations générales

Nous avons constaté dans la description des toponymies polonaise et française, que tous les éléments du langage participent à la création des toponymes. L'emploi des différents éléments du lexique dans la création des toponymes est motivé par divers facteurs. Certains noms sont directement liés aux lieux qu'ils désignent, quand d'autres sont des sortes de métaphores caractérisant les lieux. On les retrouve tant dans la toponymie polonaise que française : *Łysa góra*, (mont chauve), *Góry Sowie* (monts des hiboux), *Maurepas*, *Beaurepaire*, etc. La motivation peut rester néanmoins opaque pour certains toponymes.

En ce qui concerne la structure fonctionnelle des toponymes composés, les structures de type As+Ag, As+Pg, Ps+Pg, Ps+Ag, c'est-à-dire, avec l'élément spécifique en première position, sont beaucoup plus nombreuses parmi les endonymes polonais par rapport aux exonymes français. A vrai dire, les toponymes de type Ps+Pg, Ps+Ag, As+Pg, As+Ag sont très rares dans la langue française. Si un élément spécifique se trouve dans cette position, il s'agit d'un appellatif qui est un adjectif court, comme *haute*, *long*, *petit*, etc. qui est d'habitude préposé au nom. Cela est déterminé par les règles syntaxiques du français. Cependant, les toponymes composés avec l'élément spécifique préposé (quelle que soit sa nature- appellatif ou proprial-), sont assez courants dans la langue polonaise, car la syntaxe du polonais est plus libre. La structure des toponymes français et polonais reflète la structure de la langue, et ne présente pas de particularités par rapport à la syntaxe des noms communs.

### 4.2. Tendances dans l'exonymisation selon une classification onomasiologique des endonymes polonais

Parmi 600 noms de villes que nous avons analysés, il y a peu d'oikonymes exonymisés au niveau morphologique (à l'écrit). Citons Varsovie, Cracovie, qui sont des formes françaises de longue tradition, et éventuellement *Breslau*, *Stettin*, *Posen*, *Datzig*,

qui sont des formes issues de l'allemand que l'on rencontre dans certaines sources, mais dont l'usage n'est pas recommandé du point de vue de la normalisation internationale.

Ainsi, la quasi-totalité des oïkonymes garde la version écrite originale de l'endonyme. Les signes diacritiques sont en général respectés, mais cela varie selon les sources. Dans tous les cas, ces noms à l'oral sont considérés dans notre étude comme des exophones.

En ce qui concerne les recommandations du point de vue de la normalisation, l'écriture originale des toponymes est la façon d'intégrer les toponymes dans une autre langue, qui apporte le moins de modifications. Dans notre corpus, ce sont surtout les noms de villes peu connues qui ne sont pas du tout modifiés (à l'écrit). Mais pas seulement. Les toponymes qui ont une écriture et une prononciation relativement faciles pour les francophones gardent aussi la forme écrite originale.

En ce qui concerne les choronymes, ils sont tous soit traduits, soit assimilés. Nous y avons consacré un paragraphe entier dans le chapitre précédent en décrivant le procédé de la traduction.

### ***Urbonymes, odonymes et autres toponymes mixtes***

Les urbonymes sont, dans la plupart des cas partiellement traduits. C'est-à-dire que l'élément générique est la plupart du temps traduit en français. Néanmoins, malgré une forte tendance à traduire l'élément générique, on observe une hésitation quant à la façon de traiter les urbonymes dans les guides et publications touristiques.

Exemples :

*ul. Św. Jana, ul. Straszewskiego, ul. Piłsudskiego, etc.*

Les exemples viennent d'une source française<sup>186</sup>, et nous y observons que non seulement le générique n'est pas traduit, mais qu'en plus l'abréviation *ul.* (qui correspond à *ulica* 'rue') n'est pas expliquée. L'élément spécifique n'a pas été modifié. De tels toponymes pourraient être utilisés sur les cartes, sur les plans des villes et dans les guides avec une explication ou développement de l'abréviation. Dans les textes de guides, ils sont souvent introduits ainsi : *rue ul. ...* – ce qui est une redondance du point de vue de la traduction mais pas pour les locuteurs français.

---

<sup>186</sup> *Le Guide du routard. Pologne, République Tchèque, Slovaquie*, Hachette, 1999/2000.

Ensuite :

*Brama Floriańska (Porte Saint-Florian), Plac Szczepański (Place Saint-Etienne)<sup>187</sup> ; Plac Wszystkich Świętych (la place de la Toussaint), kościółek św. Idziego (la petite église Saint-Gilles)<sup>188</sup> ; Kaplica Wazów (chapelle Vasa), **la** plac Wita Stwosza (la place Veit Stoss)<sup>189</sup>*

Dans ce groupe d'urbonymes, les endonymes sont en version originale, on retrouve entre parenthèses leur traduction. Nous observons aussi l'emploi inverse – l'exonyme français dans le texte et l'endonyme polonais entre parenthèses :

*église St-Adalbert (Kościół św. Wojciecha)<sup>190</sup>*

Ce mode d'introduction des toponymes polonais semble selon nous être la meilleure solution en ce qui concerne l'exonymisation des urbonymes. Selon Bochnakowa (2001), le fait de mettre entre parenthèses les équivalents dans la langue de rédaction (ou traduction) est certainement utile pour le lecteur, mais cela paraît redondant du point de vue de la composition du texte. Nous ne sommes pas entièrement d'accord avec cela, car de telles pratiques permettent au texte de rester pragmatique et informatif, et de plus, le lecteur est rapproché de la réalité étrangère.

Parmi les exemples, nous observons même une traduction de la forme hypocoristique, qui n'est pas informative mais subjective, *kościółek – petite église*.

Attardons-nous sur le fait que l'on a attribué un article au nom polonais : **la** plac. Dans la langue polonaise l'article n'existe pas. L'attribution de l'article doit se faire dans l'esprit des traducteurs et des lecteurs de manière automatique par assimilation à une forme connue, car l'endonyme et l'exonyme sont très rapprochés : *plac – la place*. Ceci confirme ce que nous avons écrit à propos de l'assimilation des lettres prototypes dans le paragraphe 2.2. Nous voyons que les mots peuvent être assimilés dans une langue étrangère à travers les ressemblances phonétiques et orthographiques (cf. également le procédé de la traduction partielle). Remarquons aussi que l'on a attribué au nom

---

187 Adamczewski J., *Cracovie. Guide illustré*, Interpress (s.d.),

188 Andrusikiewicz J., *Cracovie*, Krakowska Oficyna Wydawnicza, Kraków 1994

189 *Le Livre d'or de Cracovie*, Bonechi, Florencja 1998.

190 *Le Guide du routard. Pologne, République Tchèque, Slovaquie*, Hachette, 1999/2000.

polonais le même genre que celui du mot français –le féminin-, même si *plac* est un nom masculin. Cette différence n'est pas perçue par les locuteurs français.

Dans le groupe suivant, nous avons affaire à une traduction de l'élément générique :  
*la synagogue Kupa, rue Kopernika*<sup>191</sup>

Jusqu'ici, les exemples que nous avons présentés sont très proches, voire identiques aux endonymes. Ils sont conformes aux recommandations internationales. Voici les exemples d'urbonymes qui sont de plus en plus modifiés :

*la place Jan Matejko, la galerie Szołayski*<sup>192</sup>, *le musée Czartoryski*<sup>193</sup>; *la rue Florian Straszewski*<sup>194</sup>

Dans le premier groupe de toponymes, nous observons une traduction du générique, mais aucune modification de l'élément spécifique. Dans le second groupe, nous observons la traduction du générique et l'assimilation de l'élément spécifique. Nous avons affaire à une transposition d'un anthroponyme au génitif dans l'endonyme, qui reprend la forme du nominatif dans l'exonyme français (cf. procédé de la transposition).

La relation entre les deux éléments composants, le générique et le spécifique, est explicitement montrée dans le cas des éléments spécifiques non humains à l'aide de la préposition *de* qui les joint. Dans le cas des anthroponymes, il s'agit d'une juxtaposition, que certains linguistes considèrent en tant qu'apposition, et d'autres en tant que complément direct du nom, ou attribut.

Cette structure n'apparaît pas seulement dans les urbonymes (rues, places, bâtiments), mais dans tous les toponymes.

La transposition de la structure des toponymes et la traduction sont les procédés qui selon notre corpus se sont avérés être les plus fréquents. Les auteurs polonophones qui

---

191 Adamczewski J., *Cracovie. Guide illustré*, Interpress (s.d.)

192 Ibid.

193 *Le Guide du routard. Pologne, République Tchèque, Slovaquie*, Hachette, 1999/2000

194 *Wawel. Château et cathédrale. Mini-guide*, Tessa (2000)

introduisent les toponymes polonais dans la langue française à l'aide de la transposition, en tant que l'acte de traduction.

Les tendances dans l'exonymisation sont diverses, même quand il s'agit de la même sous-catégorie de toponyme. Les auteurs gardent parfois le toponyme dans la forme d'origine, surtout quand les éléments génériques sont facilement compris (*bulwar, park, stadion, plac*, etc). Parfois, ces éléments sont traduits et les éléments spécifiques adjectifs s'accordent avec le genre des génériques respectifs : *ulica* féminin comme *rue*, *bulwar* masculin comme *boulevard*, *aleje* féminin mais pluriel et *allée* féminin singulier. La présence des citations étrangères (donc les formes non modifiées) nous paraît naturelle, et le texte (qui parle, nota bene, des lieux étrangers) reste cohérent. Dans le cas des toponymes dans lesquels le générique est traduit et suivi du spécifique original, par exemple un anthroponyme qui se présente au génitif dans la langue polonaise, la déclinaison n'est pas perceptible pour un locuteur français ne connaissant pas la flexion nominale polonaise. Un Français non polonophone y voit un nom de rue, de place, etc., sous la forme de *générique + spécifique* (complément déterminatif direct), ce qui est similaire à une structure française, sans savoir que l'anthroponyme est fléchi. Ceci à condition qu'il ne connaisse pas le polonais ou la Pologne. Par conséquent, la forme originale des éléments spécifiques des toponymes polonais lui semble naturelle. Pour un lecteur polonophone une structure comprenant un générique traduit et un spécifique fléchi peut paraître difficilement acceptable. Nous avons observé les transpositions des structures de toponymes polonais dans les exonymes avec une préposition *de* dans le chapitre précédent.

On peut se poser la question : Pourquoi devrait-on traduire une structure syntaxique ? Et à quoi cela sert-il ? Prenons un toponyme français, *le Mont-Saint-Michel*, qui est un oïkonyme (nom de ville) transonymisé à partir d'un oronyme *le mont Saint-Michel*, et un autre qui en est composé, *la baie du Mont-Saint-Michel*. Dans l'usage courant, les étrangers utilisent le toponyme original *Mont Saint-Michel* pour le premier, mais sans article, et pour le second, on traduit uniquement le classifieur, sans modifier le reste. Ainsi, les touristes anglophones parlent de *bay Mont-Saint-Michel*, sans modifier l'ordre des éléments, et les touristes polonophones parlent de *zatoka Mont-Saint-Michel* ou *zatoka Saint-Michel*. Personne ne pense à traduire, ni à assimiler tous les éléments du toponyme. Le nom *\*zatoka Góry Świętego Michała* aurait été difficilement reconnaissable

et identifiable. Pourtant, notre corpus d'analyse est composé essentiellement de toponymes traduits ou modifiés qui sont apparus dans les textes polonais traduits en français.

Nous pourrions développer cette observation sur une étude sociolinguistique du transfert des noms propres d'une langue à l'autre. Selon une telle étude on pourrait observer quelle est l'attitude envers les endonymes, envers ce qui est « le nôtre » et quelle est la façon de les présenter aux autres. Les Polonais ont la tendance à montrer leur connaissance des langues étrangères, d'où la pratique de la traduction de tout ce qu'il est possible de traduire (et donc même des noms propres polonais). On ne retrouve pas les mêmes traductions dans les textes écrits originellement en français.

Nous nous trouvons ici confrontés à une vraie différence culturelle entre d'une part l'approche polonaise, selon laquelle on traduit vers les langues étrangères tout ce qui est traduisible, comme pour montrer la maîtrise des langues étrangères, et d'autre part l'approche française, qui se démarque, car on utilise, autant en France qu'à l'étranger, les endonymes français, en diffusant en même temps les formes originales.

Quant à ce qui est « aux autres », c'est-à-dire ce qui n'est pas « le nôtre », on préfère en Pologne utiliser les noms étrangers dans leurs formes originales en imitant la prononciation originale. C'est une question de maîtrise de la culture générale et de connaissance du monde<sup>195</sup>. Nous observons une attitude entièrement différente dans la langue française, dans laquelle on francise les noms étrangers, ne serait-ce que pour la prononciation. L'emploi des toponymes polonais dans leurs formes originales dans les textes français signifie donc qu'ils sont toujours peu connus, donc qu'un usage ou une norme quelconque n'existent pas.

Quant à la francisation même, selon notre point de vue, la modification des toponymes, et surtout leur traduction, sont à l'opposé de la fonction pragmatique d'identification. Une traduction peut évidemment apparaître dans la description de l'objet, donc dans un guide où dans une encyclopédie des noms géographiques, mais le

---

<sup>195</sup> On peut néanmoins rencontrer quelques traductions des noms étrangers aussi ex : « ... w pobliżu Dworca Świętego Łazarza w Paryżu » pour le toponyme *Gare St Lazare* (Polskie Radio 06.06.2013 <http://www.polskieradio.pl/5/3/Artykul/860769.Zmarl-student-skatowany-przez-skinow>, (consulté le 2 août 2014). Cette pratique est problématique pour les locuteurs qui ne connaissent pas la langue, et qui ne pourraient pas identifier le toponyme ainsi traduit.

fait de dire *baie de Szczecin* ou *baie Szczecińska* ne change pas grand-chose dans la perception de ce nom, cela rend juste l'identification sur la carte plus difficile. En allant plus loin : s'il existe déjà un exonyme français pour l'hydronyme *Wisła* – la Vistule, qui est ancré dans la langue, le composant de *Zalew Wiślany* doit-il être exonymisé aussi en *lagune de la Vistule* ? Et si l'on traduit déjà *Wielkopolska* par *Petite-Pologne*, est-ce-que l'on traduira aussi le nom de la ville *Ostrów Wielkopolski* par *\*Ostrów de la Grande-Pologne* ? Si « lagune de la Vistule » nous semble plus plausible, « Ostrów de la Grande-Pologne » l'est moins car les oïkonymes ne sont quasiment jamais traduits.

Le critère décisif est l'usage des formes linguistiques. Pour la plupart des toponymes polonais, l'usage en tant que tel n'existe pas encore. C'est justement l'emploi des noms géographiques dans les guides touristiques qui créera cet usage. Selon nous, exceptés quelques noms français pour les objets géographiques de la Pologne qui sont ancrés dans la langue française et qui ont été déjà codifiés par les lexicographes, les modifications et surtout la traduction sont de mauvaises habitudes que les traducteurs polonais ont prises. Les transpositions de la structure polonaise à la structure française telles que *le théâtre Słowacki*, *la place Jan Matejko* sont des formes que l'on ne rencontre jamais dans la réalité ni dans les textes polonais. Le génitif n'est pas perceptible de toute façon pour un lecteur français, inconscient de la complexité de la flexion nominale polonaise. Ainsi, le fait qu'un anthroponyme polonais apparaisse au génitif après un générique français est une cacophonie pour les locuteurs polonais, mais ne l'est pas pour les locuteurs français.

Selon LE GENUNG, la traduction des éléments classifieurs ne crée pas d'exonymes. Traduire les génériques qui se ressemblent *synagoga* – *la synagogue*, *plac* – *place*, paraît naturel. Mais la traduction des éléments génériques, sans mentionner le nom original entier peut créer des inconvénients pour les touristes étrangers cherchant à identifier les objets en question.

Observons les exemples suivants :

*l'église Saint-Florian*, *la place Saint-Etienne*<sup>196</sup> ; *l'église Saint-Adalbert*<sup>197</sup> / *l'église de Saint-Adalbert*<sup>198</sup> ; *l'église de Notre-Dame*<sup>199</sup> ;

---

196 Adamczewski J., *Cracovie. Guide illustré*, Interpress (s.d.)

197 *Le Livre d'or de Cracovie*, Bonechi, Florence, 1998

198 Podlecki J. *Kraków...*

199 Andrusikiewicz J., *Cracovie*, Krakowska Oficyna Wydawnicza, Kraków 1994

Les urbonymes ci-énumérés sont entièrement traduits. On y observe aussi une transposition des éléments propriaux, mais avec une erreur dans les deux derniers exemples, car la préposition « de » ne s'applique pas aux « anthropotonymes » (cf. la stratégie de la Transposition). Ces formes sont incorrectes en français mais elles sont compréhensibles pour les Polonais francophones, car il s'agit d'une transposition exacte de la structure polonaise avec un anthroponyme au génitif. Cela confirme notre hypothèse selon laquelle les transpositions (avec ou sans erreur) se font à travers les traductions et par les auteurs polonais.

Nous n'avons trouvé que deux exemples de traduction des odonymes : *Długie Pobrzeże - Le quai Długie Pobrzeże et Krakowskie Przedmieście - Faubourg de Cracovie*.

*Le quai Długie Pobrzeże* est un exemple d'exonymisation avec un ajout de l'information (cf. Traduction avec un ajout de l'information), mais qui est un pléonasme. Cela nous semble être une pratique justifiée dans la mesure où la forme originale est gardée, et la valeur informative du générique est transmise par la traduction. Les odonymes ont comme fonction de repérer les adresses. L'aspect pratique de ces toponymes est très important. Une solution consistant à traduire les odonymes transparents entre parenthèses, comme *Krakowskie Przedmieście (Faubourg de Cracovie)* ne semble pas non plus nuire au côté pratique des odonymes. Cela n'est toutefois pas possible sur les cartes, mais seulement dans les publications qui contiennent du texte, comme les guides touristiques, par exemple.

Il est certain que les toponymes en version originale facilitent l'orientation sur le terrain. Ceci est une constatation des experts onusiens, mais aussi celle de Bochnakowa : « les citations allogènes, comme *rue Soufflot, ulica św. Marka*, dans un texte rédigé dans la langue du lecteur, consultés sur le plan de ville ou à partir des plaques des rues lui facilitent l'orientation et augmentent l'efficacité du texte traduit, même s'il paraît hétéroclite. ».

Ainsi, il nous semble que la meilleure solution est une citation. Ainsi, les toponymes gardent leur forme d'origine en tant que citation, et sont accompagnés parfois d'une traduction dans la langue du texte, ou d'une forme hybride : avec le substantif générique dans la langue du texte et le toponyme dans la langue d'origine. La

transposition des structures grammaticales et des parties du discours nous semble une manière peu pratique et non justifiée.

« Bien que les noms soient construits correctement en français, ils demandent au lecteur un certain effort pour identifier les noms originaux qui figurent sur un plan polonais. (...) Cette pratique, tout en confirmant ses compétences (du traducteur) en français, nie la fonctionnalité du texte traduit ». (Bochnakowa 2001 :40)

Quant à la traduction des toponymes, nous sommes confrontés à un remplacement du nom par son équivalent français (il s'agit de la traduction des éléments appellatifs, qui n'est qu'une traduction de leur sens étymologique). Certes, une traduction des noms propres peut avoir une fonction descriptive. Mais la fonction pratique d'identification est mise à part. Comme le constate Bochnakowa (2001:39) « les textes qui les enferment (les équivalents français des provinciaux polonais ou les noms traduits) ont un caractère descriptif, qui fait abstraction, à notre avis, de leur utilité voulue par l'éditeur. On n'y voit pas de lien formel, sinon éloigné, entre les noms originaux (...) et les noms figurant dans le guide ».

En ce qui concerne l'intégration des oronymes (les individus pluriel comme le dit Gary-Prieur) dans la langue française, on y observe surtout le procédé d'exonymisation par assimilation, et cela sur plusieurs niveaux :

*Wawel (m.s.) Ps -> Le Wawel (m.s.) Ps      Tatry (f pl) Ps -> les Tatras (f pl) Ps*

Non seulement les chaînes de montagnes reçoivent la terminaison du pluriel, mais de plus, le provincial reçoit un article, ce qui fait que le nom est entièrement intégré dans un texte français sans que sa forme ne soit entièrement modifiée.

Des procédés similaires sont observables dans le cas de l'exonymisation des hydronymes, mais à une moindre fréquence. Nous en avons analysé environ 100, mais seul certains entre eux, comme *Neisse, Boug, Oder* et *Vistule* subissent des fortes modifications (ils ont été exonymisés à travers des langues tierces).

Dans tous les cas, nous constatons que les stratégies d'exonymisation et d'intégration des toponymes du territoire de la Pologne dans la langue française ne sont

pas cohérentes ni systématiques, tant parmi les auteurs et traducteurs polonophones que francophones. Nous avons tout de même observé que l'élément classifieur, qui a une valeur informative, est traduit dans quasiment tous les toponymes mixtes.

Parmi les stratégies de l'exonymisation, il y a celles qui suivent les règles syntaxiques, orthographiques ou phonétiques de la langue source et les autres, de la langue cible (ex. la transposition grammaticale des parties du discours), jusqu'à la traduction complète et la substitution des éléments propres par leurs équivalents français (surtout dans le cas des « hagiotoponymes »), comme si les auteurs voulaient éliminer les xénismes.

### **4.3. Irrégularités orthographiques rencontrées**

Nous avons extrait de notre corpus quelques irrégularités qui méritent d'être mentionnées.

#### **Majuscule :**

*Zamek Królewski -> Château Royal/royal*

*Uniwersytet Jagielloński -> l'Université Jagiellone/jagiellone*

*Długie Pobrzeże -> Le Quai/quai Długie Pobrzeże*

*Ratusz -> Hôtel de ville/Ville*

#### **Trait d'union**

*Stare miasto -> Vieille-Ville/Vieille Ville*

*Górny Śląsk -> Haute-Silésie/ haute Silésie*

*Dolnośląskie- basse Silésie/ Basse-Silésie*

### ***Recommandations orthographiques de la Commission nationale de toponymie***

Nous avons décrit les propriétés orthographiques et grammaticales des langues française et polonaise et des noms propres dans le chapitre concernant la grammaire du toponyme. Nous aimerions présenter dans ce paragraphe les recommandations orthographiques de la Commission nationale de la toponymie (CNT recommandation

orthographique) concernant les toponymes, en plus des règles d'exonymisation que nous avons citées dans le chapitre concernant le bon usage de la langue.

#### « Ad. Trait d'union

En toponymie, la CNT recommande ce qui suit.

- Parmi les mots composant en français un toponyme, même désignant un lieu situé hors de France, sont joints par des traits d'union les mots ayant perdu dans la composition leur sens ou leur syntaxe habituels (mais donc jamais l'éventuel article initial), c'est-à-dire :

- les mots appartenant à un groupe de mots ayant une fonction de complément (avec ou sans préposition) au sein du syntagme toponymique et ne se limitant pas à décrire l'objet géographique (le massif du Mont-Blanc (DAF, « mont ») le massif de la Grande-Chartreuse (DAF, « grand ») le parc des Buttes-Chaumont, mais la côte de Granit rose

- les mots coordonnés, avec ou sans conjonction (le département d'Eure-et-Loir (DAF, « département ») la région Poitou-Charentes (DAF, « concessionnaire ») le bois de Bramepan-et-Gravelongue à Durance) ;

- les mots appartenant à un toponyme composé dont le premier élément contribue à modifier le sens du suivant avec une précision suffisante pour définir un nouveau toponyme (la Basse-Égypte, considérée du point de vue historique, culturel, etc., (par opposition avec) le bas Languedoc, la basse Normandie, la basse Bretagne, la basse Égypte, la partie de ces régions qui est la plus proche de la mer (DAF, « bas ») La Nouvelle-Orléans.)

#### Ad. Majuscule

- En toponymie, la CNT recommande ce qui suit.

- Dans un toponyme (quel que soit son mode de composition), ou dans un nom de territoire politique ou administratif composé par jonction par des traits d'union, prennent la majuscule :

- les mots signifiants (c'est-à-dire les mots employés comme substantifs, adjectifs, verbes ou adverbes) appartenant au sein du syntagme toponymique à un groupe de mots joints par des traits d'union en vertu de la règle établie ci-dessus (mais non pas si ces mots ne sont joints qu'en vertu du français courant) (le rond-point des Champs-

Élysées (DAF, « rond-point »)) ou ayant une fonction de complément (avec ou sans préposition) au sein du syntagme toponymique (la côte d'Or, la ville Lumière) ;

- les substantifs qui sont en eux-mêmes des noms propres, ou qui ont pris valeur de nom propre en raison de leur unicité locale dans leur catégorie d'objets géographiques (le Belvédère à Vienne, à Varsovie ou au Vatican (DAF, « belvédère ») la Bonne Mère à Marseille (DAF, « mère ») la Lagune à Venise (DAF, « lagune »)), ou qui sont employés dans un autre sens que leur sens habituel (le Crêt de la Neige (DAF, « crêt ») les Hauts de Meuse, de Moselle (DAF, « haut ») le Val de Loire (DAF, « aménité ») le Val d'Aoste (DAF, « campanilisme »), La Haute-Galerie, La Haute-Solaire avec haut au sens de « septentrional » en tourangeau, etc.), à la différence de ceux qui sont employés dans une de leurs acceptations de noms communs ;

- les adjectifs modifiant le sens des termes qu'ils qualifient avec une précision suffisante pour définir un nouveau toponyme (le mont Blanc (DAF, « mont ») l'Asie Mineure (DAF, « mineur ») la côte Vermeille, la ville Éternelle) et les substantifs ainsi qualifiés s'ils sont placés après ces adjectifs (l'Ancien et le Nouveau Monde (DAF, « monde »)) ;

- l'article initial s'il n'est pas contracté avec *à* ou *de* le précédant (La Rochelle, Le Puy, Le Havre, la municipalité du Touquet et non de Le Touquet, aller au Mans et non à Le Mans (DAF, « le ») au lieudit « La Fourche », « Le Cheval mort » (DAF, « lieudit »)).

- Dans un nom de territoire politique ou administratif composé par juxtaposition, prennent la majuscule :

- les noms propres (la République fédérale d'Allemagne (DAF, « fédéral»));

- le premier substantif et les mots signifiants le précédant (la République française (DAF, « république ») la République démocratique allemande (DAF, « mur ») la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire socialiste ».

#### **4.4. Particularités sur la traduction du vocabulaire géographique**

Pour finir notre analyse, nous pouvons relever quelques particularités concernant la traduction du vocabulaire géographique polonais que nous avons trouvées dans notre corpus. En voici quelques-unes :

*aleje* : *boulevard, allées*

*ulica* : *rue, boulevard*

*zaglebie* : *bassin, et de même kotlina* : *bassin*

*nizina* : *dépression, bassin*

*mierzeja* : péninsule, presqu'île

*niecka* : cuvette

*wysoczyzna* : plateau

et de même

*wyżyna* : plateau

*równina* : plaine, plateau

La traduction de différents appellatifs polonais par les mêmes appellatifs français vient surtout du fait qu'il n'y a pas d'équivalents exacts dans la langue cible, et aussi des différences de définitions de ces appellatifs dans les deux langues. Prenons l'exemple de *równina* qui est traduit par *plaine* et *plateau*. Selon les définitions de Wikipédia<sup>200</sup>, un plateau est un type de relief à une altitude élevée, à la différence d'une plaine, qui est elle un terrain plat à basse altitude. Selon les définitions de Larousse<sup>201</sup> (l'encyclopédie, et non le dictionnaire), la différence entre plaine et plateau ne réside pas dans l'altitude mais dans l'hydrographie du terrain. Selon les définitions polonaises<sup>202</sup>, *wyżyna* est un terrain d'un relief assez régulier se trouvant à une altitude de plus de 300m.

Toutes ces différences dans la définition de certains éléments classifieurs peuvent être la source de multiples traductions que nous avons observées dans notre corpus.

#### 4.5. Recommandations générales

L'emploi des endonymes est la première recommandation. Pour des raisons stylistiques, pratiques, commerciales ou autres, la traduction de l'élément générique, en laissant l'élément spécifique non transposé, dans sa forme originale, paraît logique et pratique. De plus, selon les recommandations de l'ONU, ceci n'est pas une exonymisation. Néanmoins, il paraît naturel de traduire l'élément générique, qui est un nom commun dont la fonction principale est la fonction informative et classificatoire de l'objet (et non la fonction locative). Nous ne pouvons cependant pas être d'accord avec le

---

200 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Plateau\\_\(g%C3%A9ographie\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Plateau_(g%C3%A9ographie)) (consulté pour la dernière fois le 10 octobre 2014).

201 <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/plaine/80229> (consulté pour la dernière fois le 10 octobre 2014).

202 <http://sjp.pwn.pl/slowniki/wyzyna.html> (consulté pour la dernière fois le 10 octobre 2014).

fait qu'un toponyme mixte avec l'élément classifieur traduit n'est pas un exonyme. Selon notre définition, très restreinte, que nous avons donnée dans le dernier chapitre de la partie II, toute modification apportée à un endonyme est une exonymisation.

Pour les entités géographiques d'une certaine notoriété (actuelle ou passée), il existe souvent une forme francisée, lexicalisée et codifiée dans les dictionnaires français, et c'est cette forme qui est recommandée à l'usage. Ce n'est pas le cas pour des entités moins ou peu connues, qui ne figurent pas dans les dictionnaires ou encyclopédies, et pour lesquelles les traducteurs ont créé, à tort, des équivalents.

## EN GUISE DE CONCLUSION...

---

Les toponymes sont des unités « nomades » dans tous les sens du terme. Ils sont à cheval entre les disciplines et les langues. Le fait même de l'existence des exonymes et des endonymes ne fait que le confirmer.

Il nous semble donc justifié d'avoir précisé la définition du toponyme lui-même dans la partie I et d'avoir rappelé quelques théories concernant les noms propres en les présentant par rapport au toponyme, quasiment à chaque fois négligé par les théoriciens. Ceci nous a rapprochée de la question que nous nous sommes posée à savoir si les noms géographiques avaient un sens.

Dans la partie II, nous avons caractérisé la toponymie française et polonaise par rapport à leurs étymologies, et sorti le toponyme hors de son contexte linguistique. Nous l'avons analysé à travers différentes approches dans les domaines dont il fait partie en tant que nom de lieu, nom géographique, entité géopolitique, nom historique, etc. Ceci nous a permis de répondre à la question concernant les fonctions des noms géographiques, posée à l'introduction de cette thèse. Quant au constat selon lequel dans toute l'histoire de l'humanité les noms propres ont été créés en même temps que les noms communs pour distinguer un objet ou une personne parmi d'autres appartenant à la même catégorie (Rzetelska-Feleszko 2006 : 96), nous pouvons ajouter que les noms propres ne se réduisent pas uniquement à des fonctions référentielles, désignatives et indicatives. Dans les études au sein de l'onomastique culturelle et dans l'anthropolinguistique, les toponymes (ainsi que les autres noms propres) ont un contenu plus large. Nous avons observé dans notre thèse qu'ils peuvent porter des connotations diverses, parfois même liées à leur sens étymologique, ils peuvent aussi évoquer des émotions, être un tabou ou avoir tout simplement une valeur culturelle. Et nous l'avons prouvé en évoquant certaines propriétés culturelles et symboliques des toponymes. Les noms de lieux sont sans nul doute un des piliers de l'identité nationale

et un outil de l'ingénierie culturelle (cf. Azaryahu M., Golan A. 2001), construits de manière consciente ou inconsciente à travers les siècles.

Par ailleurs, nous avons démontré que non seulement les toponymes dénotent, mais aussi qu'ils peuvent connoter. Certes, les toponymes nomment un lieu, mais le choix d'un tel nom de lieu parmi d'autres peut évoquer différentes idées et/ou connoter par exemple une idéologie. Selon plusieurs onomasticiens, comme Rzetelska-Feleszko (2006), Handke (1992), Wolnicz-Pawłowska (2002/2007), Karpluk (2003) ou bien d'autres, les toponymes sont aussi porteurs de contenu politique.

C'est une des raisons d'ailleurs pour lesquelles la toponymie est un domaine controversé, qui s'inscrit tant dans les sciences humaines que sociales. Nous avons évoqué quelques événements politiques importants pour la toponymie polonaise, ainsi que le contenu politique que peuvent transmettre certains exonymes. Nous constatons donc qu'à côté des toponymes dits « neutres » il existe des toponymes, dits « politisés », qui ont un caractère de propagande et de persuasion. Selon Rzetelska-Feleszko (2006), ils peuvent avec le temps être acceptés et considérés comme neutres par les communautés linguistiques. Par ailleurs, les noms déjà existants peuvent prendre un caractère symbolique, persuasif ou hiérarchisant à cause des associations ou connotations qu'ils peuvent évoquer quand ils sont redécouverts et utilisés pour différents objectifs par des partis politiques, groupes sociaux ou gouvernements. Et cela concerne tant les endonymes que les exonymes. Après avoir étudié ces aspects dans la partie II, nous maintenons donc la position qu'une analyse de la toponymie appliquée dans les disciplines extralinguistiques apporte des observations intéressantes, voire qu'elle est indispensable à une analyse des exonymes :

« (...) n'oublions pas que la toponymie constitue l'une des branches de la linguistique les plus influencées par des facteurs d'ordre géographique et politique. En outre, l'épistémologie de cette dernière n'est pas encore clairement fourme (sic ! prop. auth. : *formulée*). La toponymie est d'abord une science pratique, ancrée dans une praxis très proche de son objet : recueillir des noms de lieux, les analyser, en établir la localisation, la cartographie et la graphie. De plus, la tâche de l'inventaire et de la normalisation est énorme, ce qui réduit l'espace dévolu à la découverte des fondements théoriques complexes et profonds de ce phénomène linguistique varié. En même temps, cette

grande variation des processus de dénomination pourrait être en partie responsable de la difficulté que l'on rencontre quand vient le temps de caractériser précisément le phénomène du repérage linguistico-spatial » Thiérault (2007).

Comme le dit Rzetelska-Feleszko (2003:513), toute la nomenclature polonaise a connu de nombreux changements dus aux transformations politiques et à ses conséquences diverses sur l'organisation du pays. C'est pour cela qu'une description toponymique sur le plan international et géopolitique a été nécessaire pour notre analyse (tout admettant que l'analyse toponymique peut être menée selon plusieurs aspects). Nous avons introduit dans notre étude des nouveaux courants, comme l'anthropogéographie, l'anthropolinguistique ou l'ingénierie culturelle, pour démontrer dans quelle mesure la nomenclature géographique est un enjeu important pour la société. Les onomasticiens slaves sur lesquels nous nous sommes appuyée ont analysé les noms de lieux par le lien très étroit qu'ils entretiennent avec la population qui les a créés et au sein de laquelle ils fonctionnent. La forme des noms de lieux et la façon dont ils sont employés sont déterminées par la société et en fonction de l'importance de l'objet nommé. C'est au sein du courant linguistique, dit anthropolinguistique<sup>203</sup> et étant en relation avec l'anthropologie linguistique de Sapir, que l'on étudie surtout la question de la langue et de la pensée humaine.

Par ailleurs, le concept actuel du lieu, qui existe dans l'anthropogéographie, où le point central est l'homme et sa présence dans le lieu, a influencé notre conception de l'endonyme et de l'exonyme. Nous l'avons évoqué dans la partie II et il nous paraît très intéressant pour un futur développement de notre recherche.

Pour aller plus loin, on observe dans les études linguistiques françaises que les toponymes sont analysés dans la perspective de la cognition sociale, par Paveau (2008) et Cislaru (2005). Leur analyse du discours avec une prise en considération des paradigmes sociaux et culturels peut être rapprochée de l'anthropolinguistique slave. Ces études mettent en évidence une autre facette des toponymes, qui est très importante et qui doit être prise en compte dans l'analyse des noms de lieux et (surtout) de leurs équivalents étrangers.

---

<sup>203</sup> Les linguistes polonais ont fait paraître de nombreuses publications sur les relations entre les noms propres et la culture. Nous pouvons mentionner ici *W świecie nazw własnych* de Rzetelska-Feleszko ou *Nazwy własne, a kultura. Polska i inne kraje słowiańskie*, réd. Kaleta Z.

« Pour ainsi dire d'une manière scientifique cognitiviste : « Dans une perspective discursive qui privilégie la mémoire et la cognition socio-culturelle<sup>204</sup>, le toponyme n'accomplit pas seulement une dénomination géographique, mais dessine des cheminements sémantiques complexes, contingents et parfois originaux, à travers les cadres culturels, identitaires, affectifs et mémoriels d'un sujet ou d'un groupe. Au sein d'une approche des faits langagiers et discursifs qui articule discours et cognition<sup>205</sup>, le toponyme (comme tout nom propre d'ailleurs) peut être envisagé comme un lieu de mémoire discursive et un organisateur socio-cognitif permettant aux locuteurs de construire une histoire collective. Il tient en effet une place importante parmi les éléments qui constituent des lignées discursives, entendues comme des configurations sémantiques transmises par les locuteurs-prédécesseurs à partir de cadres prédiscursifs collectifs. Le toponyme est un des « agents de transmission » qui inscrivent dans les discours le fil de ces lignées ». (Paveau 2008 :23)

Sachant d'une part, d'après nos analyses, quelle est l'implication culturelle, politique et identitaire dans la toponymie, et d'autre part à quel point les confusions et mauvais usages des toponymes sont nombreux dans les médias, il nous semble justifié

---

<sup>204</sup> « Le domaine de la cognition socio-culturelle constitue une alternative à la cognition dite classique ou internaliste qui postule des cadres et structures cognitives internes au cerveau et à la conscience humaine. Dans la perspective de la cognition sociale, les connaissances sont construites en interaction avec l'environnement et les données « mentales » sont également déposées dans le contexte, comme l'explique clairement m. Bischofsberger : « Quant à la lignée socioculturelle, elle fait de la cognition un phénomène discursif, situé dans des contextes historiques et sociaux. La cognition quitte, pour ainsi dire, la « tête » de l'individu, pour devenir un phénomène social et distribué, émergeant dans des conditions sociales et culturelles contingentes. Ce courant repose sur la conviction que toute connaissance humaine est le produit d'un acte interprétatif conditionné par des présupposés sociaux » (Bischofsberger 2002 : 167). Essentiellement américain, ce courant né dans les années 1990 constitue désormais un champ de recherches très étendu et particulièrement fécond. Je me contenterai de citer les noms de m. Cole, j. Hutchins, j. Lave, l. Suchman, et en France b. Latour, l. Quere, l. Thevenot, b. Conein. » (Paveau 2008 :23)

<sup>205</sup> « L'articulation des théories et méthodes de l'analyse du discours avec les paradigmes sociaux et culturels de la cognition est travaillée en France actuellement par moi-même (Paveau – auth.) (2006, 2007a et b), par G. Cislaru dans une optique sémantique (2005, 2006) ou par G. Achard-Bayle dans le cadre d'une réflexion sur le représentationnalisme et la donation du référent en sémantique cognitive (2005, 2007). T. Van Dijk a dirigé en 2006 un numéro de *Discourse studies* intitulé « Discourse, interaction and cognition », dans lequel il souligne vivement l'absence de rapport entre l'analyse du discours et le paradigme cognitif. Les approches de type communicationnel et relevant plutôt de la « critical discourse analysis » présentent un coefficient linguistique plutôt faible et la cognition, dans la tradition ethnométhodologique représentée par exemple par A. Cicourel, y est prise au sens de construction mentale des connaissances. Il n'empêche qu'il s'agit là d'une ouverture prometteuse pour l'avenir de l'analyse du discours. » (Paveau 2008 :23)

d'avoir eu recours à la normalisation internationale des noms géographiques à laquelle les toponymes sont, ou devraient être soumis, au moins dans leur usage officiel. Ce projet, mené par l'ONU et les institutions nationales de la toponymie, est né d'un besoin pragmatique de localisation précise, mais il prend de plus en plus conscience de la charge sémantique et connotative du toponyme et prend acte de cette dimension. Aujourd'hui, son objectif est beaucoup plus large. Il s'agit aussi de la sauvegarde des noms minoritaires, ethniques, de l'utilité des toponymes dans des opérations de paix, etc. Les recommandations concernant les formes des noms géographiques sont donc liées à ce que nous avons appelé le bon usage de la langue et des toponymes. Dans notre thèse, nous avons donc exposé et pris en considération le fait que la nomenclature géographique est soumise aux nombreuses lois au niveau national, mais aussi international, puisque chaque pays est invité par l'ONU à créer une sorte d'inventaire de la nomenclature géographique de son pays à l'usage international.

Après avoir analysé notre corpus, c'est-à-dire les exonymes français correspondant aux endonymes polonais, il s'est avéré que l'inventaire des exonymes qui fonctionnent dans l'usage courant ne convient pas aux règles et lois proposées par l'ONU et par les commissions nationales de toponymie. Il s'agit surtout des publications touristiques polonaises, traduites en français et de l'usage « populaire » des noms de lieux que l'on trouve dans les réseaux sociaux. Même les organisations officielles en Pologne, comme l'Office national du tourisme (Polska Organizacja Turystyczna), non seulement ne respectent pas les recommandations internationales ni nationales : françaises et polonaises concernant les noms géographiques étrangers, mais surtout, elles ne s'intéressent pas au bon usage des noms géographiques en faisant valoir des considérations d'ordre essentiellement commercial relevant du marketing, de la publicité (dans tous les sens du terme) dans leur inventaire des noms de lieux de Pologne dans les langues étrangères. Ceci montre l'ignorance des éditeurs des publications touristiques, non seulement au sujet des commissions nationales de la toponymie et de leurs recommandations, mais aussi leur ignorance de toute la complexité linguistique, de toute la richesse culturelle que peut recéler un « simple » toponyme. Ainsi, nous constatons que l'usage des toponymes dans les langues étrangères, surtout dans l'optique actuelle de la normalisation, dépasse largement le

travail d'un traducteur, qui par principe a tendance de traduire tout ce qui est traduisible.

Notre étude a montré aussi que de nombreux exemples d'exonymes ne suivent pas non plus les règles d'orthographe de la langue cible (tiret, majuscule, préposition, etc.), en l'occurrence du français. De tout notre corpus, seuls les exonymes français ancrés dans la langue française, qui sont standardisés et acceptés par la Commission Nationale de Toponymie (France) et qui font partie de l'héritage linguistique et culturel, ne peuvent pas être (et d'ailleurs, ne sont pas) remis en question, ainsi que les toponymes ayant l'orthographe original polonais.

Nous constatons avec regret, que de toutes les sources dans lesquelles on peut rencontrer les toponymes, ce ne sont ni les guides touristiques, ni même les publications de l'Organisation Polonaise de Tourisme, qui est pourtant une institution officielle du tourisme polonais, mais bien Google qui semble respecter le plus les standards toponymiques internationaux (en tout cas, en ce qui concerne la toponymie polonaise). L'implication de Google, géant dans le domaine de la diffusion des noms géographiques et de la localisation à portée quasiment mondiale avec *Google Maps*, dans les congrès de l'ONU sur les noms géographiques, a eu pour conséquence le respect de l'usage des formes locales officielles des toponymes (endonymes), même avec l'interface dans une langue étrangère.

À quoi sert alors la normalisation ? D'après notre analyse, dans laquelle il y avait aussi des exemples controversés de certains toponymes historiques, nous pouvons affirmer que le bon usage des toponymes nous paraît aussi important que le bon usage de la langue. L'uniformisation et la standardisation des noms propres étrangers sont aujourd'hui au cœur des politiques linguistiques vers lesquelles se tourne le monde et elles font aussi partie de la toponymie contemporaine.

Après avoir lu les études et assisté aux discussions et conférences onusiennes, nous avons pris en considération la recommandation la plus importante du point de l'analyse de notre corpus, à savoir, celle qui préconise de laisser les noms propres tels quels quand il n'existe pas de formes traditionnellement francisées. Autrement dit, d'employer dans la mesure du possible des formes endonymiques des toponymes, et surtout, de ne pas créer des nouveaux exonymes.

Néanmoins, notre étude d'exonymes n'était qu'un inventaire et nous n'avons mentionné les réglementations onusiennes, ainsi que françaises et polonaises, qu'à titre informatif. Nous espérons donc que notre analyse des noms géographiques de la Pologne dans la langue française, en prenant en considération tous les aspects et concepts évoqués dans les parties I et II, contribuera à une nouvelle réflexion sur les toponymes (et les noms propres).

L'analyse des toponymes dans une approche synchronique-contrastive s'est avérée en réalité très complexe. La complexité relève entre autres de leur statut en tant que noms propres et de l'importance de leur fonction culturelle. L'étude du nom propre est aussi compliquée en elle-même, car le statut du nom propre est différemment défini par les linguistes et par les logiciens. De plus, des positions divergentes coexistent au sein de ces deux disciplines, quant à la place des noms propres dans la langue.

L'étude de l'exonymisation est d'autant plus complexe, car l'exonymisation est un processus linguistique qui relève de facteurs non-linguistiques que nous avons évoqués dans la partie II. Une étude comme la nôtre doit se restreindre le plus possible au niveau spatial et temporel. C'est d'abord parce que les frontières politiques ne coïncident pas avec les frontières linguistiques. Ensuite, les toponymes sont souvent des fossiles de l'histoire, de la géopolitique, voire de toute science de l'homme. Ils sont loin d'être uniformes et homogènes. Et lors de l'analyse de leur passage dans les langues étrangères, il faut donc prendre en considération tous ces aspects.

Le choix de cadres de recherche dans notre thèse fut surtout motivé par ce qui nous semblait utile dans l'immédiat. Nous avons décrit d'une part des institutions qui travaillent sur le bon usage des toponymes, et d'autre part, nous avons observé la prolifération dans des réseaux sociaux et dans différentes applications d'auto-géolocalisation une diffusion dans l'usage populaire des formes violant le bon usage des toponymes, souvent créés spontanément par les utilisateurs eux-mêmes (ce qui fait d'ailleurs que notre travail est loin d'être exhaustif).

Nous avons mentionné des utilisateurs les plus importants des toponymes au niveau international ce sont d'une part les traducteurs et les éditeurs des guides touristiques, et d'autre part, les géographes, les cartographes et les institutions publiant les cartes. Nous constatons donc que d'un côté, la normalisation est ignorée des traducteurs (qui par la nature même de leur travail, traduisent tout ce qui est

traduisible), et de l'autre, les théories logiques et linguistiques des noms propres sont ignorées des géographes et cartographes travaillant au quotidien avec les toponymes (ceci se manifeste surtout dans les tentatives de définir l'exonyme et l'endonyme par le GENUNG). Ce problème a été déjà signalé par Czerny (2011) qui est lui-même géographe, chercheur, et membre du GENUNG. Dans les définitions officielles, les domaines d'usage et les objectifs n'étaient pas précisés. Ainsi, nous nous sommes servie de nos propres définitions de l'exonyme et de l'endonyme, très strictes, mais selon lesquelles la division du toponyme en exonyme et endonyme était claire.

Par la suite, dans l'analyse des exonymes, nous avons appliqué notre propre méthode, basée sur l'analyse fonctionnelle telle qu'elle est employée par les chercheurs du laboratoire LIDILE de l'Université Rennes 2. Nous avons introduit le concept de la *toponymie synchronique – contrastive*, que nous avons développé à l'Université Rennes 2. Les exonymes que nous avons extraits dans notre corpus montrent que les toponymes constituent un système de nomenclature qui a ses propres règles (et caractéristiques). Ce système dépend en grande partie des règles générales de la langue, et c'est ce que nous avons pu observer dans notre analyse.

Après avoir mentionné dans la partie II plusieurs méthodes de francisation des toponymes non français sur le territoire français, dans la partie III nous avons relevé les méthodes d'intégration des toponymes polonais dans la langue française. Nous avons constaté qu'il y a une grande hétérogénéité quant à la création des exonymes. Il n'y a aucune cohérence ni aucune systématisation quant à l'intégration des noms géographiques polonais dans la langue française. Nous pouvons néanmoins risquer de parler de tendances que nous avons décrites dans le dernier chapitre de la partie III.

Les stratégies d'exonymisation que nous avons relevées, ainsi que les implications politiques, montrent la complexité de la question des noms géographiques au sein de la traductologie même. Plusieurs facteurs s'y interposent : la complexité du nom propre, l'attitude du traducteur, l'usage du texte, le public ciblé, le bon usage de l'orthographe et de la grammaire, les recommandations internationales, les questions politiques, etc.

Nous avons observé aussi que parfois pour des raisons politiques ou géographiques ce sont des langues tierces qui font introduire les toponymes étrangers dans les autres langues, déjà exonymisés par elles-mêmes. Dans la sphère de la culture

européenne chrétienne, le latin a joué un rôle primordial dans le transfert des toponymes étrangers. Nous avons pu observer ces traces du latin en étudiant notre corpus. Par ailleurs, nous avons repéré aussi quelques toponymes français, italiens et allemands. Il s'agit évidemment des formes des exonymes, car l'analyse des racines (étymons) de toponymes (endonymes) fait partie d'une étude étymologique (donc de la toponymie diachronique).

L'analyse fonctionnelle de la structure des endonymes et exonymes nous a permis de mettre en évidence quelques curiosités, qui selon nous, méritent d'être étudiées et approfondies par la suite. Il s'agit notamment de l'ellipse de l'élément générique dans certains toponymes, étudiée dans une approche contrastive, ou bien de l'étude de la distribution de certains morphèmes grammaticaux ou terminaisons que nous avons relevés dans les deux langues, par exemple *-ie*, *-gne* en français et *-szczyzna*, en polonais dans les noms géographiques étrangers, en tant que composants d'exonymes. Certains morphèmes grammaticaux (et tous les morphèmes lexicaux) et terminaisons ont un contenu sémantique et un fonctionnement qui mériteraient également que l'on leur prête attention.

Ainsi, nous pouvons proposer encore une autre piste d'études. Nous avons évoqué lors de nos analyses le fait que les noms latins et leurs « successeurs » en langue française sont des modèles servant à créer des exonymes, par assimilation, surtout en ce qui concerne les noms de régions, qui ont reçu en français la terminaison en *-ie*, et de montagnes, avec la terminaison *-es/as*. Le polonais a gardé aussi le modèle latin de la création des choronymes avec une terminaison *-ja*. De plus, dans le chapitre 4 de la partie I, nous avons évoqué le fait que la flexion casuelle de la langue polonaise est très limitée dans le cas des noms géographiques étrangers (ainsi que dans tout le reste du lexique emprunté). Par cela, nous voudrions signaler l'influence des noms géographiques étrangers à l'intérieur du système linguistique. Chaque langue doit faire face aux formes phoniques et graphiques des éléments étrangers. Ils sont donc adaptés au niveau de la phonétique et de la morphologie. Cette adaptation morphologique et phonétique, ainsi que quelques métaphores, métonymies et valeurs sémantiques issus des lexicalisations des toponymes, sont une preuve incontestable de la participation des toponymes à l'histoire et l'évolution de la langue.

Certes, la nomenclature géographique étrangère passe d'une langue à l'autre par différentes voies et processus historiques. Nous observons surtout l'abondance de nouvelles nomenclatures géographiques, qu'on remarque d'abord aux XIXe et XXe siècles, et surtout au XXIe siècle avec l'évolution des médias. Cela n'est pas resté sans influence sur la langue. Il serait donc intéressant d'étudier l'influence des exonymes sur l'ensemble du système de la langue française.

L'élargissement de notre étude peut donc être menée dans des directions différentes, par exemple vers une étude sociolinguistique ou sociotoponymique d'emploi d'exonymes dans une approche contrastive, ou bien même, à travers les périodes différentes.

Notre étude est donc loin d'être achevée. Nous constatons avec de la satisfaction que, de la même manière que la francisation n'a pas atteint tous les toponymes du territoire français, l'exonymisation en français n'a pas atteint tous les noms géographiques étrangers. Néanmoins, l'inventaire exonymique que nous avons effectué est susceptible d'évoluer dans les années à venir.

Revenons sur la réflexion que nous avons faite dans l'introduction de cette thèse sur les objectifs de la toponymie contemporaine et la place de la normalisation dans une étude linguistique des toponymes, en nous posant la question : comment peut-on sauver toute la richesse de la diversité des noms étrangers et en même temps créer une nomenclature homogène des toponymes ?

Nous pouvons y répondre que les recommandations des institutions toponymiques semblent être un juste milieu même si dans nos analyses et observations, nous nous sommes tenue à notre objectif de description linguistique (et non de normalisation).

Nous espérons avoir sensibilisé le lecteur à l'importance et à l'intérêt de la toponymie, non seulement dans l'histoire, la politique, les relations internationales, la culture, la sociologie, mais aussi et surtout dans la linguistique – domaine qui a fourni d'excellentes études onomastiques diachroniques, mais qui, jusqu'à présent, s'est peu intéressé à l'aspect synchronique (et à la traductologie) de la toponymie. Par ailleurs, les grammairiens étudiant les noms propres visitent très peu le domaine de la toponymie. Nous espérons ainsi avoir donné avec notre travail une nouvelle fraîcheur à l'étude linguistique des toponymes.

*So eine Arbeit wird eigentlich nie fertig; man muss sie für fertig erklären, wenn man nach Zeit und Umstand das Möglichste getan hat.*

(À vrai dire, un travail n'est jamais vraiment achevé; on doit le considérer comme tel quand on a fait de son mieux, en fonction du temps et des circonstances.)

Johann Wolfgang von Goethe, *Italienische Reise* (le 16 Mars, 1787).

# Annexes

## 1. Alphabet polonais avec la prononciation

Lettre minuscule	Lettre majuscule	Symbole API	Equivalent français du phonème
a	A	(a)	a
ą	Ą	(ɔ̃)	bon
		*(ɔm)	pomme
		*(ɔn)	donner
		*(ɔɲ)	cognac
		*(ɔŋ)	∅ (ang. dong (doŋ))
b	B	(b)	b
		(p)	p
c	C	(t͡s)	∅
ć	Ć	c+i= (t͡ɕ)	
		(t͡ɕ)	∅
d	D	(d)	d
		(t)	t
e	E	(ɛ)	è
ę	Ę	(ɛ̃)	cousin
		** (ɛ)	è
		** (ɛm)	problème
		** (ɛn)	vaine
		** (ɛɲ)	peigne
		** (ɛŋ)	∅
f	F	(f)	f

g	G	(g)	g
h	H	(k)	k
i	I	(x)	∅ ang. heart
j	J	(i)	i
		i+V = (j)	
		(j)	yaourt
k	K	(k)	k
l	L	(l)	l
ł	Ł	(w)	w (ouate)
m	M	(m)	m
n	N	(n)	n
		n+i = (ɲ)	
ń	Ń	(ɲ)	champagne
o	O	(ɔ)	o (port)
ó	Ó	(u)	ou (bouche)
p	P	(p)	p
r	R	(r)	r - roulé
s	S	(s)	s
		s+i = (ɕ)	
ś	Ś	(ɕ)	∅
t	T	(t)	t
u	U	(u)	bouche
w	W	(v)	v
y	Y	(f)	f
		(ɨ)	∅ ~e - caduc
z	Z	(z)	z
		(s)	s
		z+i = (ʒ)	
ź	Ź	(ʒ)	∅

ż	Ż	(ʒ)	j (joli)
		(ʃ)	goulache

\*

(ɔ̃) – variante isolé, à la fin du mot ou avant les lettres : ch, f, h, rz, s, sz, ś, w, z, ź, ż

(ɔm) – + b, p

(ɔn) - + c, cz, d, dz, dź, t

(ɔɲ) - + ć, dź

(ɔŋ) - + g, k

\*\*

(ɛ̃) – variante isolé ou avant les lettres : ch, f, h, rz, s, sz, ś, w, z, ź, ż

(ɛ) - na koncu wyrazu

(ɛm) – b, p

(ɛn) - c, cz, d, dz, dź, t

(ɛɲ) - ć, dź

(ɛŋ) - + g, k

Di- et trigraphes

Lettre	Symbole API	Exemple FR ou EN
ch	(x)	∅ ang. heart
cz	(tʃ)	cheesburger
dz	(d͡z)/(t͡s)	∅
dź	(d͡ʒ)/(t͡ɕ)	∅
dż	(d͡ʒ)	jet set
rz	(ʒ) / (ʃ)	journal/goulache
sz	(ʃ)	goulache
dzi	(d͡ʒʲ)	∅

## 2. Règles d'orthographe dans la toponymie française et polonaise

En français et en polonais les noms propres s'écrivent avec la majuscule. C'est par exemple le cas des toponymes simples dans les deux langues. La règle orthographique concernant la majuscule est pourtant différente dans le cas des noms composés.

Soulignons d'après Colignon (2004) ou Lacroux (2007) que la majuscule n'apparaît pas toujours au début du toponyme (ou autre nom propre) composé dans la langue française et rajoutons que dans la langue polonaise non plus. Dans les noms composés cela peut être même le dernier composant qui s'écrit avec la majuscule.

*Recommandations de la Commission nationale de toponymie*<sup>206</sup>

La CNT définit les règles de la majuscule dans les toponymes français de la manière suivante :

« On rappelle que la référence pour les noms officiels est la dernière édition du Code Officiel Géographique, publié par l'INSEE. La règle d'écriture des majuscules et minuscules pour les noms de communes suit la règle générale : tous les substantifs et adjectifs prennent une majuscule ; les prépositions, conjonctions et adverbes prennent une majuscule en début de nom et une minuscule à l'intérieur du nom, à l'exception de Hors, qui prend toujours une majuscule, et des prépositions situées en fin de toponyme.

Exemples : *Locmaria-Grand-Champ, Ferrières-Haut-Clocher, Cernoy-en-Berry, Laneuville-derrière-Foug, Fléville-devant-Nancy, D'Huisson-Longueville Saint-Offenge-Dessus, Foucaucourt-Hors-Nesle.*

Les articles suivent les règles d'écriture du Code Officiel Géographique de l'INSEE: l'article prend une majuscule lorsqu'il est initial, et une minuscule à l'intérieur du nom. Exemples : *La Souterraine, Le Monteil-au-Vicomte, Le Mans, La Rochelle, Montaigut-le-*

---

<sup>206</sup> Recommandations orthographiques : [www.cnig.gouv.fr/cnt-grammaire-recommandation\\_126924688421947500.pdf](http://www.cnig.gouv.fr/cnt-grammaire-recommandation_126924688421947500.pdf)

- [http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000\\_126960236827382500.pdf](http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000_126960236827382500.pdf) (Recommandations en matière de toponymie étrangère)
- [http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste\\_generale.aspx?nom=liste\\_pays](http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste_generale.aspx?nom=liste_pays)
- <https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp2-france%20genung%20exonymes%20et%20endonymes.pdf>

*Blanc, Chaînée-des-Coupis, Sury-ès-Bois, Houlbec-près-le-Gros-Theil, Talmont-sur-Gironde, Chaillé-sous-les-Ormeaux.*

Les locutions constituant une unité sur le plan sémantique et grammatical, les différents termes les composant s'écrivent avec une minuscule lorsqu'ils sont placés à l'intérieur du toponyme.

Exemples : *la Métairie d'en haut, la Borie d'en bas.*

En début de toponyme, seul le premier terme de la locution prend une majuscule.

Exemple : *En bas de l'Île.*

Ces règles s'appliquent également aux toponymes dialectaux, dont il importe dans tous les cas de rechercher la signification. Ex. *Ker Nevez* ('nouveau village', breton) *Kerambellec* ('village du curé' breton (qui est une langue différente du français))

Cependant, lorsque l'élément spécifique est un nom de personne, on écrit avec une majuscule l'article défini initial, masculin ou féminin, ainsi que l'article masculin contracté « Du ». Par contre, la préposition « de » conserve une minuscule, quelle que soit sa place. Exemples :

*Cénotaphe de La Rochejacquelein, Rue de La Rochefoucauld, Rue Du Guesclin* ».

N'oublions pas les points cardinaux<sup>207</sup> qui sont souvent présents dans les toponymes. Ils s'écrivent avec une majuscule : l'Amérique du Sud, le Sud-Est asiatique, le pôle Nord, également quand ils indiquent une région géographique ou politique : « le Nord de la France, les pays de l'Est attaquaient le dialogue Nord-Sud ».

Quand les points cardinaux sont employés adjectivement ou s'ils désignent une direction, une exposition, une orientation ils s'écrivent avec une minuscule.

### *Majuscule dans les toponymes polonais*

En polonais<sup>208</sup> le nom propre composé est entièrement écrit avec une majuscule dans plus de cas que dans la langue française, ex. *Morze Czerwone - la mer Rouge*, mais

---

207 D'après l'Académie française [http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#47\\_strong-em-majuscules-em-strong](http://www.academie-francaise.fr/la-langue-francaise/questions-de-langue#47_strong-em-majuscules-em-strong)

208 Nous allons nous appuyer sur le dictionnaire de la langue polonaise *Słownik Języka Polskiego*, édition en ligne, de Polskie Wydawnictwo Naukowe PWN, qui est élaboré par les professeurs du

*pustynia Gobi* ou *Gobi* – le désert de Gobi. Les règles concernant les toponymes composés sont les suivantes :

1) quand le deuxième élément est un substantif qui ne se décline pas (sa forme correspond donc au nominatif), le premier élément étant un générique (un appellatif), ex. : *góra* (montagne), *nizina* (plaine), *półwysep* (presqu'île, péninsule<sup>209</sup>), *cieśnina* (détroit, bras de mer<sup>210</sup>), *tama* (digue), *kanal* canal), *morze* (mer), *jezioro* (lac), *wyspa* (île), *pustynia* (désert), *wyżyna* (hauteurs), *równina* (plateau), etc. il s'écrit en minuscule et le second élément en majuscule, ex : *morze Marmara*, *półwysep Hel*, *pustynia Gobi*, *wyspa Uznam*.

Nous pouvons reformuler cette règle et dire que le premier élément du toponyme composé polonais s'écrit avec une minuscule quand le second élément est indépendant formellement, c'est-à-dire, qu'il peut fonctionner seul, et quand le premier élément est un générique.

2) quand le second élément est un substantif fléchi (dans presque tous les cas, il est en génitif) ou un adjectif, les deux éléments sont écrits avec une majuscule, ex. : *Cieśnina Beringa*, *Góra Kościuszki*, *Morze Barentsa*, *Hala Gąsienicowa*, *Kanał Panamski*, *Przełęcz Dukielska*, *Puszcza Niepołomicka*, *Wyżyna Małopolska*.

3) les points cardinaux : *południowy*, *północny*, *wschodni*, *zachodni* sont écrits en majuscule quand ils constituent une partie intégrante du toponyme (du nom géographique, du nom officiel du pays ou des entités administratives ou territoriales), ex. : *Beskidy Wschodnie*, *Europa Zachodnia*, *Morze Północne*, *Przylądek Północny*, *Republika Południowej Afryki*, *Tatry Zachodnie*, *Wyspa Południowa*, *Zachodni Brzeg Jordanu*, *Ziemia Północna*.

---

département de la langue polonaise de l'Université de Varsovie et dirigé par Mirosław Bańko, en collaboration avec les experts en linguistique polonaise Jerzy Bralczyk et Jan Grzenia. Cf.

<http://poradnia.pwn.pl/>

-consulté pour la dernière fois le 18 février 2014.

209 Les deux équivalents de *półwysep* polonais sont différenciés selon Larousse de la manière suivante : péninsule - synonyme de presqu'île, en particulier quand il s'agit de vastes étendues – Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> consulté pour la dernière fois le 15 février 2014.

210 *Bras de mer* - espace maritime allongé et étroit ; *détroit* - bras de mer plus ou moins long et resserré entre les deux côtes qui le bordent, et mettant en relation deux étendues marines ou lacustres, Larousse en ligne <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais> consulté pour la dernière fois le 15 février 2014.

Mais quand les points cardinaux sont de simples adjectifs qui indiquent la direction, la partie d'un territoire, etc. ils sont écrits avec une minuscule : *Zwiedziłem zachodnią Europę* (j'ai visité l'Europe occidentale = la partie ouest de l'Europe) ; *Nad Polskę północną przesuwa się niż znad Skandynawii* (une dépression d'au-dessus de la Scandinavie se situe au-dessus de la Pologne du nord = partie nord de la Pologne)

Egalement, les territoires géographiques et culturels désignés à l'aide des mêmes adjectifs s'écrivent avec les majuscules, ex : *Wschód* (Est = qui en polonais signifie l'Asie ou les pays de l'ancien bloc soviétique) *Zachód* (Ouest = qui signifie en polonais les pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord) – à la différence de *wschód, zachód* etc. qui ne sont que des adjectifs simples désignant les directions géographiques.

4) selon le même principe, un pays peut être considéré grammaticalement comme un nom commun et écrit avec les minuscules, ex : *Swoich delegatów na kongres przysłały: państwo polskie, a także państwo czeskie, węgierskie i słowackie* ('Au congrès sont arrivés les délégués de l'état polonais, et aussi de l'état tchèque, hongrois et slovaque').

Observons qu'en français une telle construction devrait être écrite avec une majuscule dans le premier élément. En polonais, les deux éléments sont toujours considérés dans cette construction comme des appellatifs.

Curieusement, les appellatifs, disons inhabituels, qui sont employés à la place des toponymes dans un sens figuré, sont écrits avec des majuscules : *Korona* (la Couronne = le royaume de la Pologne), *Trójmiasto* (Triville = Gdańsk, Sopot i Gdynia), ainsi que les appellatifs utilisés métaphoriquement pour des noms de pays, mais qui ont atteint un certain niveau de lexicalisation : *Kraj Kwitnącej Wiśni* (le pays des cerisiers en fleurs), *Kraj Wschodzącego Słońca* (pays du Soleil-Levant), mais : *kraj samurajów* (le pays des samouraïs = Japonia). La première appellation considéré comme métaphorique est en réalité une traduction du *nihon* ou *nippon* correspondant en japonais et en chinois approximativement au sens de la métaphore ; la deuxième appellation correspond au symbole du Japon, qui est le cerisier en fleurs ; la dernière appellation est une sorte de métonymie qui semble être moins lexicalisée et cela peut être la raison pour laquelle cette appellation est écrite entièrement avec les minuscules en polonais et en français.

Pour Van Langendonck (2007:225-6), ces éléments peuvent être aussi bien des appellatifs que des noms propres, tout dépend du contexte syntaxique dans lequel ils apparaissent.

5) les mots grammaticaux (les prépositions dans le cas des toponymes) prennent toujours une minuscule : *Gródek nad Dunajcem, Nakło nad Notecią, Świder koło Warszawy*. Il existe aussi une version avec une forme abrégée de la préposition : *Gródek n. Dunajcem, Nakło n. Notecią, Świder k. Warszawy*.

Tous les adjectifs ordinaires dérivés des noms géographiques et qui ne font pas partie du nom propre de lieu s'écrivent avec la minuscule : *kultura europejska, plemiona afrykańskie, francuskie koniaki, sery szwajcarskie, piwo bawarskie, woda kolońska, języki słowiańskie* (culture européenne, tribus africaines, cognacs français, fromages suisses, bière bavaroise, eau de Cologne, langues slaves).

Parmi les recommandations de la CNT, il nous semble intéressant aussi de présenter à part la question de la majuscule dans le cas des urbonymes. Les urbonymes français sont presque dans l'ensemble mixtes. Ils sont composés d'un élément générique : *rue, place, square, pont, boulevard, avenue, église, parc, jardin*, etc. qui s'écrit avec une minuscule et qui introduit le second élément, écrit avec une majuscule sans faire la différence entre appellatif et proprial, ex. : *rue Haute, rue Mouffetard, place Ducale, place Coluche, pont Neuf*, etc.

Si le second élément est composé, ses éléments sont liés par un trait d'union, ex : *place des Droits-de-l'Enfant, rue Charles-Le-Goffic*, etc.

Remarquons que les urbonymes portent souvent des noms commémoratifs ou dédié à l'honneur de personnages célèbres. Les composants autres que les anthroponymes sont introduits par une préposition qui s'écrit toujours avec une minuscule : *rue d'Alsace, place de la Concorde*, etc.

Les urbonymes constituent un groupe particulier dans l'ensemble des toponymes polonais car ils sont le plus souvent mixtes, c'est-à-dire, comme dans la langue française,

ils sont composés d'un élément générique et du nom propre. La règle de l'emploi de la majuscule est pourtant simple, comme dans la langue française :

a) les génériques au début du toponyme comme *ulica, aleja, bulwar, osiedle, plac, park, kopiec, kościół, klasztor, pałac, willa, zamek, most, molo, brama, pomnik, cmentarz* itp. S'écrivent avec la minuscule car ils sont considérés comme des noms communs. Le second élément de l'urbonyme est toujours écrit avec la majuscule, peu importe si c'est un appellatif ou un propre (anthroponyme ou autre) :

*ulica Sławkowska, ulica 3 Maja, ulica Dwóch Mieczów, ulica Świętego Jana* (ou : *ulica św. Jana*), *ulica Księdza Jerzego Popiełuszki, ulica Generała Władysława Sikorskiego* (ou : *ulica gen. Władysława Sikorskiego*), *ulica Na Niskich Łąkach, aleja Przewodników Tatrzańskich, bulwar Nadmorski, osiedle Zawodzie, plac Bankowy, plac Na Rozdrożu, plac Sejmu Śląskiego, rondo Waszyngtona, park Jordana, park Ujazdowski, kopiec Józefa Piłsudskiego, kościół Mariacki, kościół Świętego Krzyża* (ou : *kościół św. Krzyża*), *kościół Na Skałce, klasztor Dominikanów, pałac Pod Globusem, willa Atma, most Grunwaldzki, most Poniatowskiego, brama Isztar, pomnik Mikołaja Kopernika, cmentarz Rakowicki, kolumna Aleksandra, sobór Świętego Izaaka* (ou : *sobór św. Izaaka*), *bastion Wysok, dzwon Gratia Dei, dzwon Zygmunt*.

b) si le générique est au pluriel, comme dans le cas de *aleja* dans : *Aleje Jerozolimskie, Aleje Ujazdowskie*, il s'écrit avec une majuscule.

c) les composants qui constituent l'élément spécifique (déterminant, descriptif) de l'urbonyme, donc qui ne sont pas des éléments génériques ni des mots grammaticaux (les prépositions, les conjonctions), s'écrivent toujours tous avec une majuscule. Ainsi : *ulica Bitwy pod Płowcami, ulica Droga na Olczę, ulica Jana z Kolna, ulica Żwirki i Wigury, plac Juranda ze Spychowa, plac Wolności i Zwycięstwa, park Biegu po Zdrowie, kościół Świętych Piotra i Pawła, pomnik Zaślubin Polski z Morzem*.

- l'abréviation de : *Ulica* (rue) est toujours écrite avec une minuscule *ul*.

- le seul urbonyme qui s'écrit avec une majuscule est le mot *Rynek* (le marché) y compris dans les compositions *Stary Rynek, Rynek Starego Miasta* (le vieux marché, le marché de

la vieille ville) car le lieu, qui est souvent une place centrale dans les vieilles villes, n'a plus la fonction du marché (même si des marchés occasionnels peuvent y avoir lieu).

## Gentilés

En français, les noms des habitants d'une région, d'un pays ou d'un continent s'écrivent avec une majuscule : *les Toulousains, les Européens, les Polonais*, etc. Il en va de même avec les gentilés désignant une identité nationale ou ethnique : *les Anglais et les Américains, les Français, les Juifs, les Arabes*, etc. Mais il ne faut pas confondre les gentilés de l'identité nationale ou ethnique avec l'appellation des adeptes d'une religion ou les fidèles d'une idéologie, d'une philosophie, car dans ce cas-là, les gentilés s'écrivent avec une minuscule : un juif, un catholique, un platonicien, etc.

Les gentilés français ont des formes homonymiques avec les adjectifs dérivés des noms géographiques. Il peut y avoir des gentilés complétés par un adjectif relatif à un nom géographique. Cet adjectif sera écrit avec une minuscule, comme les adjectifs ordinaires : *le Celte breton, le Breton celte, les Basques français, les Suisses alémaniques, les Belges flamands et Belges wallons*, etc. Cependant, les gentilés composés de deux gentilés s'écrivent entièrement avec une majuscule et les éléments sont reliés par un trait d'union : *les Franco-Italiens, les Gallo-Romains*, etc.

Les gentilés construits avec le nom d'un point cardinal (nord, sud, est, ouest) s'écrivent également entièrement avec une majuscule quand ce point cardinal fait partie du toponyme : *une Nord-Coréenne* (de la Corée du Nord), et ainsi : *la Caroline du Nord -> Nord-Carolinien, la Caroline du Sud -> Sud-Carolinien*, mais : *l'Amérique du Nord -> un Américain* ;

### *Gentilés polonais*

En polonais les gentilés issus des choronymes (pays, continents, régions, etc.) sont tous écrits avec la majuscule : *Afrykanin, Amerykanka, Australijczyk, Argentyńczyk, Babilończyk* (= habitant de l'Afrique, Babylone, etc.), *Boliwijka, Czeszka, Greczynka* (= citoyenne bolivienne, grecque, etc.), *Meksykanin* (= coitoyen mexicain), *Polka* (= citoyenne polonaise), *Rosjanin, Rzymianin* (= citoyen russe, citoyen de l'ancien Rome), *Katalonka, Krakowianka* (= habitante de Catalogne, Cracovie, etc.), *Kurp, Łowiczanie* (=

habitant de la région de Kurpie, de Łowicz), *Pomorzanin*, *Ślązaczka* (habitant de Poméranie et habitante de Silésie).

De même, les habitants potentiels des planètes ou des objets du cosmos : *Marsjanin*, *Wenusjanin*.

Mais les gentilés issus des noms de villes s'écrivent tous avec une minuscule : *moskwianin*, *paryżanka*, *warszawianka*, etc. Ainsi, on écrit également : *babilończyk* (= habitant de la ville de Babylone), *meksykanin* (= habitant de la ville de Mexico), *rzymianin* (= habitant de la ville de Rome).

### **Règles orthographiques sur le trait d'union**

Selon la Commission nationale de toponymie de l'Institut géographique national<sup>211</sup>, les noms officiels, c'est-à-dire les noms composés désignant des unités administratives par exemple, sont écrits avec un trait d'union entre tous les termes, sauf derrière l'article initial ou derrière un article élide présentant une apostrophe. Exemples: *Pas-de-Calais*, *Ille-et-Vilaine*, *l'Isle-Jourdain*, *Clavans-en-Haut-Oisans*, *Crécy-la-Chapelle*, *Gif-sur-Yvette*, *la Roche-sur-Yon*.

Les noms de lieux habités, de lieux-dits, de détails géographiques, qu'ils soient français ou régionaux, ne comportent en principe jamais de trait d'union. En particulier, on ne met pas de trait d'union entre un substantif et un adjectif, ni entre deux substantifs. Exemples : *Borde Basse*, *le Pont Neuf*, *Château Beau*, *Champ Grand* ; *Maison Martin*, *Combe Loup*, *le Plessis Chênet*, *l'Aunay Jacquet*, *Port Saintry*.

Lorsqu'un toponyme reprend en partie seulement un nom officiel, on ne place pas de trait d'union entre les différents termes. Exemples : *Lac de Grand Lieu* (commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Loire-Atlantique). Autrement dit, quand, dans le toponyme mixte le second élément est composé de plusieurs mots (noms communs, adjectifs, autres toponymes, noms propres accompagnés de titres ou de qualificatifs,

---

211 Charte de toponymie : [http://education.ign.fr/sites/all/files/charte\\_toponymie\\_ign.pdf](http://education.ign.fr/sites/all/files/charte_toponymie_ign.pdf)

etc.), le trait d'union relie tous ces mots<sup>212</sup> (ex. : Trois-Rivières, Montréal-Est, Rue Calixa-Lavallée, Rue Prince-Arthur, Barrage Daniel-Johnson, Rivière Sainte-Anne).

Les noms de saints en langue française comportent un trait d'union entre l'adjectif Saint(s), ou Sainte(s), et le nom qui suit. Exemples : Saint-Benoît, Saint-Jean la Plaine, Sainte-Geneviève, Sainte-Croix, les Saints-Pères. De même, Notre-Dame comporte un trait d'union. Exemple : Notre-Dame des Neiges. Ceci peut relever d'une simple prati »

Les noms de saints dans les langues régionales et étrangères ne comportent jamais de trait d'union : Exemples : Santa Maria, Santa Croce (Sainte-Marie, Sainte-Croix, corse), Sant Martí (Saint-Martin, catalan),

Composés verbaux : Lorsqu'un toponyme est formé d'un groupe « verbe + autre terme (nom, adverbe...) » ou qu'il comporte une expression de ce type, on met un trait d'union uniquement entre le verbe et le mot qui suit. Exemples : Chante-Merle, Canto-Lausetto (chante-alouette, occitan), Dîne-tard, Étrangle-Chien ; Bois de Moque-Souris, Carroi du Chêne Tourne-Porte.

De même, quand le toponyme est composé d'une phrase complète : on met un trait d'union entre tous les mots de l'expression, sauf après un article initial ou un terme générique indépendant de la phrase ; outre le terme générique, seul le premier nom de l'expression prend une majuscule. Exemples : Écoute-s'il-pleut, Tout-y-faut (tout y manque), Prends-t'en-garde, Regarde-moi-venir, la Pierre-qui-tourne, Combe d'Escane-Cabre (égorge-chèvre, occitan), Ruisseau du Nègue-Cats (noie-chats, occitan), Pont de Mange-Châtaigne.

Noms juxtaposés : Lorsque plusieurs toponymes, officiels ou non, sont réunis dans des appellations telles que celles des forêts, des gares ou des aéroports, on relie les composants par un trait d'union ; chacun des composants conserve sa propre graphie, avec ou sans trait d'union. Exemples : Parc Naturel Régional de Normandie-

---

212 Selon la Commission de toponymie du Québec. Cf. plus de détails :

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/normes-procedures/regles-ecriture/utilisation-trait-union.html>

Maine, Aire de Service de Châtellerault-Usseau, Forêt de Merry-Vaux, Aéroport de Bordeaux-Mérignac, Aéroport de Marseille-Provence.

Mais, lorsqu'un toponyme est suivi soit d'un point cardinal, soit d'un terme qui, pris isolément, n'est pas un nom propre, on ne place pas de trait d'union entre ces mots. Exemples : Aire de Service de Châtellerault Nord, Trégastel Plage, Lacanau Océan, Guzet Neige.

Pourtant, dans les chiffres, dans certains noms composés, après l'adjectif « demi » précédant un nom (l'adjectif est alors invariable) et après l'adjectif « grand » précédant un nom féminin, on place un trait d'union. Exemples : Rond-Point du Bois, les Quatre-Vingts Arpents, la Demi-Lune, Étang de la Grand-Prée, Ferme des Grand-Routes ou des Grands-Routes, le Rendez-Vous, Sans-Souci.

#### *Toponymes polonais*

Dans les toponymes polonais, le trait d'union est très rare. Il n'apparaît que dans les toponymes composés de deux éléments substantifs qui se déterminent mutuellement. Le plus souvent, ce sont deux oïkonymes qui reflètent l'unification de deux villes en une seule. Dans ces cas, les deux toponymes sont joints par une simple juxtaposition et s'écrivent avec un trait d'union<sup>213</sup> :

Boguszów-Gorce, Busko-Zdrój, Czechowice-Dziedzice, Golub-Dobrzyń, Katowice-Bogucice, Kędzierzyn-Koźle, Konstancin-Jeziorna, Kraków-Płaszów, Łądek-Zdrój, Wrocław-Nowy Dwór.

Les appellatifs comme : Kolonia, Osada, Osiedle, font exception : Kolonia Ostrów, Osada Konin, Osiedle Wilg.

---

213 Cf. Rzetelska-Feleszko E., 1993, « Nazwy geograficzne », dans : Encyklopedia kultury polskiej XX wieku – Współczesny język polski, t. II, réd. Bartmiński J., Wrocław, Wiedza o kulturze.

### 3. Résolutions de l'ONU concernant les noms géographiques

En 1967 les experts onusiens avaient fixé à la Première conférence tenue à Genève, les résolutions suivantes :

- 1) La normalisation internationale devrait être basée sur la normalisation faite d'abord au niveau national.
- 2) Les experts nationaux, ou un autre organisme de chaque pays préparent un inventaire, dont ils sont responsables, des noms géographiques qui pourra être adapté, transposé (p.ex. translittéré) dans les autres langues au niveau international.
- 3) Les pays reconnaissent la nécessité de comparer les problèmes et les programmes entre eux.
- 4) Les priorités pour les études approfondies et pour la formulation des règles de normalisation internationale seront établies.
- 5) Seront également établis les systèmes de transposition des noms géographiques d'une langue à une autre, d'un système d'écriture à un autre.

#### *Référence aux résolutions du GENUNG*

L'organisme international travaillant sur la normalisation des noms géographiques, le GENUNG, a depuis publié et élaboré plusieurs recommandations. Elles sont introduites dans les résolutions votées lors des congrès, mais discutées en préliminaire, lors des sessions. Nous avons construit notre point de vue dans l'analyse de l'exonymisation à partir (ou quelque fois à l'opposée) des recommandations onusiennes. On peut les retrouver dans le document intitulé **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES NEUF CONFÉRENCES DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007** qui est rédigé en six langues officielles de l'ONU et dont la traduction polonaise est élaborée par la Commission polonaise de la normalisation des noms géographiques (KSGN) : **REZOLUCJE PRZYJĘTE PODCZAS DZIEWIĘCIU KONFERENCJI ORGANIZACJI NARODÓW ZJEDNOCZONYCH W SPRAWIE STANDARYZACJI NAZW GEOGRAFICZNYCH 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007.**

Les documents sont téléchargeables en ligne. Il est recommandé que les institutions et les particuliers qui travaillent avec les noms géographiques aient une connaissance de certaines de ces publications.

Par ailleurs, nous renvoyons le lecteur à d'autres publications, comme les comptes rendus des conférences du GENUNG téléchargeables en ligne sur le site du GENUNG <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEEN/> ou les critères de l'usage d'exonymes proposés par le président du groupe de travail sur les exonymes, avec lesquels nous avons débattu : *Criteria for the use of exonyms – a next approach de Peter Jordan*, ainsi que la position de la Commission nationale de la toponymie et de son président Pierre Jaillard : *Tous les noms géographiques méritent d'être sauvegardés*, qui défend l'usage des exonymes français. Les documents sont téléchargeables en ligne.

Les publications de la Commission servent non seulement aux rédacteurs et aux auteurs des textes mais aussi à tous ceux qui cherchent à employer des formes correctes des toponymes. Elles contiennent aussi des formes fléchies de noms de lieux, tels que les pays, les territoires non autonomes, les capitales et les formes dérivées de ces noms (comme les gentilés), ainsi que d'autres informations. Nous y renvoyons tous ceux qui se donnent pour ambition d'utiliser les formes acceptés et recommandés par les commissions.

# Glossaire onomastique

---

## A

**Abionyme** – nom propre d’objet non-animé.

**Abionymie** – étude des noms d’objets non-animés.

**Actonyme** ou **documentonyme** – nom propre d’accord diplomatique.

**Actonymie** ou **documentonymie** - étude des noms d’accords diplomatiques.

**Actionyme** – nom propre d’événement historique.

**Actionymie** – étude des noms d’événements historiques.

**Allonyme** – variante d’un nom propre.

**Anaïkonyme** – nom propre de territoire non peuplé.

**Anaïkonymie**- étude des noms de territoires non peuplés.

**Anemonyne** – nom propre de vent, ouragan, tempête, torrent, etc.

**Anemonyne**- étude des noms de vents, ouragans, tempêtes, torrents, etc.

**Anthroponyme** – nom propre de personne ou de groupe de personnes.

**Anthroponymie** – 1) étude des noms propres de personnes ; 2) ensemble des anthroponymes dans un territoire, une période ou une langue.

**Appellatif** – *nomina appellativa* - nom commun.

**Appellativisation** – cf. déonymisation

**Awonimikum/Avonimicum** – nom propre (notamment anthroponyme, toponyme) dérivé du nom d’un aïeul.

## B

**Bionyme** – nom propre d’objet animé.

**Bionymie**- étude des noms propres d’objets animés.

## C

**Choronyme** – (du grec *choros* ‘pays’) nom propre d’entité terrestre, géographique ou administrative, comme région, pays, etc.

**Choronymie** – étude des noms de parties du monde, des pays, des états.

**Chrématonymie** – (du grec *chrema* ‘chose, article, événement’) étude des noms propres des effets du travail de l’homme. Plus précisément, l’étude des noms d’objets culturels,

civilisationnels, comme par exemple les effets du travail industriel ou de la manufacture, les bâtiments, magasins, produits cosmétiques, moyens de transport, etc. C'est une vaste catégorie à l'intérieur de laquelle on distingue plusieurs sous-catégories. Selon certains linguistes, on ajoute dans la famille de chrématonymie des noms de fêtes religieuses, sociales, d'événements, etc.

**Chrononyme**- nom propre d'époque, de fête ou de festivité.

**Chrononymie** – étude des noms d'époques, de fêtes ou de festivités.

**Cosmonyme** – nom propre de lieu et d'objet extraterrestre, ainsi que d'instruments servant à l'étude de ces objets.

**Cosmonymie** – étude des lieux et d'objets extraterrestres, ainsi que d'instruments servant à l'étude de ces objets.

**Cryptonyme** – sobriquet.

**Cryptonymie** – étude des sobriquets.

## D

**Dendronyme** – nom propre d'arbre.

**Dendronymie**- étude des noms d'arbres.

**Déonyme** – nom commun étant à l'origine un nom propre.

**Déonymisation** – passage du nom propre à l'ensemble des noms communs.

**Documentonyme**- cf. **actonyme**.

**Documentonymie** – cf. **actonymie**.

**Drimonymie** – nom propre de forêt, bois, etc.

**Drimonymie** - étude des noms de forêts, bois, etc.

## E

**Endonyme** – nom propre dans la langue d'un pays, d'une région, d'un territoire, etc.<sup>214</sup>

**Endonyme historique** – nom propre qui avait le statut d'endonyme dans le passé.

**Éponyme** – (du grec *eponymos* 'qui donne le nom') nom propre qui sert comme base de dérivation à un autre nom propre.

**Éponymie** - étude des noms de personnages historiques ou littéraires, de dieux, de héros (rarement d'animaux ou d'objets), qui ont servi de nom aux autres référents. Ce

---

<sup>214</sup> Pour l'endonyme et l'exonyme, nous proposons ici des définitions de la plus simples possible. En réalité, la distinction entre l'endonyme et l'exonyme est très complexe, voire controversée (car liée au statut des langues locales, minoritaires, ethniques, historiques, etc.). Nous y avons consacré tout un chapitre.

terme vient de l'antiquité, quand pour dater les noms des événements on utilisait des noms de fonctionnaires, par ex. les noms des consuls en Rome.

**Ergonymie** ou **institutionnisme** - étude des noms d'institutions, organisations, associations, entreprises, mais aussi d'œuvres, objets, produits, etc.

**Ethnonyme** - (de grec *ethnos* - 'peuple'), nom propre de peuplades, tribus, peuples, nations, etc.

**Étymologie** - étude de l'origine des noms et de leur sens premier.

**Étymon** - mot ou racine qui constitue la base étymologique d'un mot.

**Exographe** - nom propre différent du nom local (endonyme) dans l'orthographe.

**Exonyme** - nom propre différent du nom local (endonyme).

**Exonyme historique** - exonyme employé dans le passé.

**Exophone** - nom propre différent du nom local (endonyme) dans la prononciation.

## F

**Faleronyme** - nom propre d'emblème ou d'ordre.

**Faleronymie** - étude des noms d'emblèmes et d'ordres.

**Fitonyme** - nom propre d'arbuste.

**Fitonymie** - étude des noms d'arbustes.

## G

**Gentilé** - cf. ethnonyme.

## H

**Hagionyme** - nom propre de saint.

**Hagionymie** - étude des noms de saints.

**Hagiotoponyme** - nom propre de lieux dérivé de nom de saint.

**Hagiotoponymie** - étude des toponymes composés d'hagionymes.

**Héortonyme** - nom propre de coutume, de fête religieuse ou laïque.

**Héortonymie** - étude des noms de coutumes, de fêtes religieuses ou laïques.

**Héronyme** - pseudonyme dérivé à partir de nom de personnage littéraire.

**Héronymie** - étude des pseudonymes dérivés de nom de personnage littéraire.

**(H)Odonymie** - étude des noms de rues, de voies de communication.

**Hydronyme** - nom propre de cours et d'étendues d'eau (lac, mer, océan, etc.).

**Hydronymie** - étude des noms de cours et d'étendues d'eau.

**Hypocoristique** - forme expressive informelle, affective, dérivée d'un nom propre.

## I

**Idéonyme** – nom propre d'œuvre littéraire ou d'œuvre d'art dans un sens large, incluant des noms d'établissements de culture.

**Idéonymie** – étude des noms d'œuvres littéraires ou d'arts en général, mais aussi de bâtiments de culture, comme les cinémas, les théâtres, etc.

**Indeclinabilia** – mots non déclinables.

## M

**Macrotoponyme** – nom propre désignant une grande entité territoriale. Employé par certains onomasticiens en tant que nom de territoires inhabités, cf. anaïkonyme.

**Macrotoponymie** – étude des noms de grandes entités territoriales.

**Microtoponyme** – nom propre désignant une petite entité territoriale.

**Microtoponymie** – étude des noms de lieux de terrains de petite dimension, comme champs, bois, etc., employés au niveau local.

**Métaphore** – substitution d'un nom/mot par un autre à partir d'une analogie entre les référents.

**Métonymie** – substitution d'un nom/mot par un autre selon un rapport logique entre les référents.

**Motivation** – origine.

**Mythonyme** – nom propre issu d'une mythologie.

**Mythonymie** – étude des noms propres d'une mythologie.

## N

**Nécronyme** – nom propre d'objet mort.

**Nécronymie** – étude des noms propres d'objets morts.

**Négonyme** – un pseudonyme créé à base de négation.

**Négonymie** – étude des pseudonymes créés à base de négation.

**Nésonyme** – nom propre d'île.

**Nésonymie** – étude des noms propres d'îles.

**Nom géographique** – nom d'objet géographique (cf. toponyme).

## O

**Oïkonyme**- nom propre de lieu habité.

**Oïkonymie** – étude des noms de territoires peuplés : colonies, cités, villes, quartiers, villages; etc.

**Onomastique** – étude des noms propres.

**Onymisation** – passage du nom commun à la catégorie des noms propres.

**Opunyme** – (du lat. *opus*) pseudonyme créé à partir du nom d'une œuvre.

**Opunymie** – étude des pseudonymes créés à partir du nom d'une œuvre.

**Oronyme** – nom propre de relief, montagne (aussi sous-marine), etc.

**Oronymie** – étude des noms de montagnes, reliefs, etc. (dont sous-marins).

## P

**Patronyme** - nom de famille.

**Patronymie** – étude des noms de famille.

**Physiographie** – description de l'environnement, de la forme, et de la nature d'un lieu.

**Platéonyme** - nom propre de place.

**Platéonymie** - étude des noms de places (dans les villes).

**Polémonyme** – nom propre de bataille (lié souvent au toponyme désignant le lieu de bataille).

**Polémonymie** – étude des noms propres de bataille.

**Poreyonyme** – nom propre de moyen de transport.

**Poreonymie** - étude des noms de moyens de transport.

**Pragmatonyme** – nom propre d'animal d'élevage ou de plante.

**Pragmatonymie** - étude des noms d'animaux d'élevage et de plantes.

**Pragmonyme (praxonyme)** – nom propre de grand événement, de catastrophe, de phénomène météorologique, etc.

**Pragmonymie (praxonymie en français)** – étude des noms de grands événements, de catastrophes, de phénomènes météorologiques, etc.

**Projectonyme** – (du lat. *projectum* 'plan') nom propre de projet ou de recherche.

**Projectonymie** - étude des noms de projets et de recherche.

**Proprial** – nom propre par excellence, nom qui ne fait pas partie de la classe des noms communs.

## S

**Socioonomastique** – étude des noms propres du point de vue de la sociologie et de la sociolinguistique.

**Spéléonyme** - nom propre de caverne, de grotte, etc.

**Spéléonymie**- étude des noms de cavernes, de grottes, etc.

**Substrat** – langue remplacée par une autre dans un pays ou territoire donné mais qui existe encore dans certaines sphères de la communication ou qui influence la langue superposée.

**Superstrat** - langue superposée à la langue ethnique dans un pays ou territoire donné.

## T

**Toponyme** – nom propre de lieu.

**Toponymie** – 1) étude des noms propres de lieu ; 2) ensemble de toponymes d'un territoire donné.

**Topographie** – description détaillée d'un lieu et/ou sa représentation graphique.

**Transonymisation** – transposition d'un nom propre à un autre référent.

**Tyronyme** – nom propre de fromage.

**Tyronymie** – étude des noms de fromages.

## U

**Unikatonyme** – nom propre d'objet unique.

**Unikatonymie** – étude des noms d'objets uniques.

**Urbonyme** - nom propre d'objets urbains comme : monument, église, gare, etc.

**Urbonymie** – étude des noms d'objets urbains.

## Z

**Zoonyme** – nom propre d'animal.

**Zoonymie** – étude des noms propres d'animaux.

Toutes les branches de l'onomastique, ainsi que l'onomastique elle-même, ont des noms issus du grec, sauf la dernière : projektonimia, qui est d'origine latine. Les termes onomastiques nommant les différents types de noms propres sont surtout employés par les onomasticiens slaves.

# Corpus entier

---

Le corpus suivant est composé de toponymes polonais trouvés dans les textes écrits en français avec les numéros correspondant aux types d'exonymisation analysés dans la partie III.

aéroport de Bydgoszcz 3.2	Bains-Royaux « Lazienki » 3.3	Bełchatów 2.1
aéroport de Cracovie 3.2	Baltique (la) 1.2	Belvédère 1.3
aéroport de Gdańsk 3.2	Baranów Sandomierski 2.1	Bełżyce 2.1
aéroport de Katowice 3.2	Barbacane (la) 1.3	Besvide Bas (le) 3.1
aéroport de Łódź 3.2	Barcin 2.1	Besvide de Makow (le) 2.4
aéroport de Poznań 3.2	Barczewo 2.1	Besvide de Żywiec (le) 2.4
aéroport de Rzeszów 3.2	Bardo 2.1	Beskides de Żywiec (les) 2.4
aéroport de Szczecin 3.2	Barlinek 2.1	Besvide Silésien (le) 2.4
aéroport de Varsovie 3.2	Barrage de Solina 3.2	Beskides silésiennes (les) 2.4
aéroport de Wrocław 3.2	Barwice 2.1	Besvides (les) 2.4
Aleksandrów Kujawski 2.1	Basilique Notre Dame 3.4	Biała 2.1
Aleksandrów Łódzki 2.1	Basse Silésie 3.1	Biała Piska 2.1
Alle 1.4	Basse-Silésie 3.1	Biała Podlaska 2.1
Allées Ujazdowskie 3.1	Basses-Carpates 3.1	Biała Rawska 2.1
Alwernia 2.1	Bassin de Dabrowa 3.2	Białobrzegi 2.1
Ancienne Brasserie 3.1	Bassin de Jelenia Gora 3.5	Białogard 2.1
Andrychów 2.1	Bassin de l'Europe Centrale 3.2	Biały Bór 2.1
Angrapa 1.5	Bassin de la Biebrza 3.2	Białystok 2.2
Annopol 2.1	Bassin houiller 3.1	Białystok 2.1
Archicathédrale Saint-Jean 3.1	Bassin industriel de Haute-Silésie 3.2	Biebrza (la) 2.1
Augustów 2.1	Bassin subcarpatique 3.1	Biecz 2.1
Auschwitz 1.4	Bassin subtatrique 3.1	Bielawa 2.1
Auschwitz-Birkenau 1.4	Będzin 2.1	Bielsk Podlaski 2.1
Babimost 2.1	Beffroi de l'hôtel de ville 3.2	Bielsko-Biała 2.1
Baborów 2.1	Beffroi du Cygne 3.2	Bieruń 2.1
Baie de Gdansk 3.2		Bierutów 2.1
Baie de Gdańsk 3.2		Bieszczady (les) 2.1

Biezuń 2.1	Brok 2.1	Cave Piwnica Świdnicka 3.3
Biłgoraj 2.1	Brusy 2.1	Caverne du Dragon 3.2
Birkenau 1.4	Brwinów 2.1	Caverne Raj 3.5
Biskupiec 2.1	Brzeg 2.1	Cedynia 2.1
Biskupin 2.1	Brzeg Dolny 2.1	Ceinture verte Planty 3.3
Bisztynek 2.1	Brześć Kujawski 2.1	Chambre de Janowice 3.2
Blachownia 2.1	Brzesko 2.1	Chambre de Sielec 3.2
Błaszki 2.1	Brzeszcze 2.1	Chambre Erazm Barącz 3.2
Błażowa 2.1	Brzeziny 2.1	Chantier de Gdansk 3.2
Blizne 2.1	Brzozów 2.1	Chapelle de Czermna 3.2
Błonie 2.1	Bug 2.1	Chapelle Sainte-Cunégonde 3.2
Bobolice 2.1	Buk 2.1	Chapelle Vasa 3.2
Bobowa 2.1	Bukowno 2.1	Château de Książ 3.2
Bóbr 2.1	Busko-Zdrój 2.1	Château de Moszna 3.2
Bochnia 2.1	Bychawa 2.1	Château fort de l'ordre Teutonique 3.2
Bodzentyn 2.1	Byczyna 2.1	Château gothique de l'ordre Teutonique de Malbork 3.2
Bogatynia 2.1	Bydgoszcz 2.1	Château royal 3.1
Boguszów-Gorce 2.1	Bystrzyca 2.1	Château Royal 3.1
Bois de Młociny 3.2	Bystrzyca Kłodzka 2.1	Chęciny 2.1
Bojanowo 2.1	Bytom 2.1	Chełm 2.1
Bolesławiec 2.1	Bytom Odrzański 2.1	Chełmek 2.1
Bolków 2.1	Bytów 2.1	Chełmno 2.1
Borek Wielkopolski 2.1	Bzoura 2.3	Chełmża 2.1
Borne Sulinowo 2.1	Bzura 2.1	Chêne Bartek 3.1
Boug 2.3	Cachoubie 2.3	Chmielnik 2.1
Boulevard Jerozolimskie 3.1	Canal d'Augustow 3.2	Chocianów 2.1
Boulevard Marszałkowska 3.1	Canal d'Augustów 3.2	Chociwel 2.1
Braniewo 2.1	Canal d'Elbląg 3.2	Chodecz 2.1
Brańsk 2.1	Carpates 1.2	Chodzież 2.1
Brda 2.1	Castel de chasse de Promnice 3.2	Chojna 2.1
Breslau 1.4	Cathédrale d'Oliwa 3.2	
Brodnica 2.1	Cathédrale de Wawel 3.2	

Chojnice 2.1	Cujavie 2.4	Debrzno 2.1
Chojnów 2.1	Cujavie-Poméranie 2.4	Delta de la Vistule 3.2
Choroszcz 2.1	Cuvette de Klodzko 3.2	Dépression de Silésie 3.2
Chorzele 2.1	Cuvette de Kłodzko 3.2	Dobczyce 2.1
Chorzów 2.1	Cuvette de la Nida 3.2	Dobiegniew 2.1
Chorzow 2.2	Cybinka 2.1	Dobre Miasto 2.1
Choszczno 2.1	Czaplinek 2.1	Dobrodzień 2.1
Chrzanów 2.1	Czarna Białostocka 2.1	Dobrzany 2.1
Ciechanów 2.1	Czarna Woda 2.1	Dobrzyń nad Wisłą 2.1
Ciechanowiec 2.1	Czarne 2.1	Dolsk 2.1
Ciechocinek 2.1	Czarnków 2.1	Double Étang 3.1
Cieszanów 2.1	Czechowice-Dziedzice 2.1	Drawa 2.1
Cieszyn 2.1	Czeladź 2.1	Drawno 2.1
Ciężkowice 2.1	Czempiń 2.1	Drawsko Pomorskie 2.1
Cime du Diable 3.3	Czerniejewo 2.1	Drezdenko 2.1
Cimetière de Wschowa 3.2	Czersk 2.1	Drobin 2.1
Clairière Chocholowska 3.1	Czerwieńsk 2.1	Drohiczyn 2.1
Ćmielów 2.1	Czerwionka-Leszczyny 2.1	Drwęca 2.1
Collège de jésuites 3.2	Częstochowa 2.1	Drzewica 2.1
Collegium Maius 1.2	Czestochowa 2.2	Dukla 2.1
Collegium Maius 1.2	Człopa 2.1	Dunajec (le) 2.1
Colline de la Cathédrale 3.2	Człuchów 2.1	Duszniki-Zdrój 2.1
Colline de Wawel 3.2	Dąbie 2.1	Dworzec Wileński 2.1
Confluent de la Warta et de l'Oder 3.2	Dąbrowa Białostocka 2.1	Dynów 2.1
Contrée des Grands Lacs de Mazurie 3.2	Dąbrowa Górnicza 2.1	Działdowo 2.1
Corps de Garde 1.3, 3.5	Dąbrowa Tarnowska 2.1	Działoszyce 2.1
Côte d'Ambre 3.2	Daleszyce 2.1	Działoszyn 2.1
Couïavie 2.3	Dantzig 1.4	Dzierzgoń 2.1
Couiavie-Poméraniecou 2.4	Darłowo 2.1	Dzierżoniów 2.1
Cour d'Artus 3.2	Dębica 2.1	Église de la Paix 3.2
Cracovie 1.2	Dęblin 2.1	Église de Notre-Dame 3.4
	Debno 2.2	Église des Jésuites 3.2
	Dębno 2.1	Église des Prémontrées 3.4

Église Notre Dame 3.4	Frauenburg 1.4	Góra 2.1
Église Orthodoxe Ste Marie-Madelaine 3.2	Frombork 2.1	Góra Kalwaria 2.1
Église Paroissiale 3.1	Gąbin 2.1	Gorges du Dunajec 3.2
Église Saint-Adalbert 3.2	Galerie Szołayski 3.2	Gorlice 2.1
Église Saint-Florian 3.2	Galicie 1.2	Górowo Iławeckie 2.1
Église Sainte-Marie 3.4	Garwolin 2.1	Góry Złote 2.1
Église St-Adalbert 3.2	Gdańsk 2.1	Górzno 2.1
Église St-Michel-l'Archange 3.2	Gdansk 2.2	Gorzów Śląski 2.1
Elbląg 2.1	Gdynia 2.1	Gorzów Wielkopolski 2.1
Ełk 2.1	Giewont 2.1	Gostyń 2.1
Embouchure de la Vistule 3.2	Giżycko 2.1	Gostynin 2.1
Ensemble conventuel unique de Kalwaria Zebrzydowska 3.3	Glatz 1.4	Gozdnica 2.1
Etang Noir 3.1	Glinojock 2.1	Grabarka 2.1
Faubourg de Cracovie 3.2	Gliwice 2.1	Grabów nad Prosną 2.1
Fontaine de Neptune 3.2	Głogów 2.1	Grajewo 2.1
Forêt Blanche 3.1	Głogów Małopolski 2.1	Grand Hibou 3.1
Forêt Borecka 3.1	Głogówek 2.1	Grande Officine 3.1
Forêt de Białowieża 3.2	Głowno 2.1	Grand Sel 1.2
Forêt de Bialowieza 3.2	Głubczyce 2.1	Grand Théâtre Moniuszko 3.2
Forêt de Pisz 3.2	Głuchołazy 2.1	Grande Pologne 3.1
Forêt de Sapins 3.2	Głuszycza 2.1	Grande-Pologne 3.1
Forêt Kurpiowska 3.1	Gniew 2.1	Grands Lacs de Mazurie 3.2
Forêt primaire de Białowieża 3.3	Gniewkowo 2.1	Grodków 2.1
Forêt Sapinière 3.1	Gniezno 2.1	Grodzisk Mazowiecki 2.1
Forêt Verte 3.1	Gogolin 2.1	Grodzisk Wielkopolski 2.1
Forges 3.1	Gołańcz 2.1	Grójec 2.1
Frampol 2.1	Golczewo 2.1	Grotte aux Ours 3.2
	Gołdap 2.1	Grudziądz 2.1
	Goleniów 2.1	Grünwald 1.4
	Golfe de Gdansk 3.2	Grunwald 2.1
	Golina 2.1	Grybów 2.1
	Golub-Dobrzyń 2.1	Gryfice 2.1
	Goniądz 2.1	Gryfino 2.1

Gryfów Śląski 2.1	Jarosław 2.1	Kańczuga 2.1
Gubin 2.1	Jasień 2.1	Kaplica Wazów 2.1
Gunica 2.1	Jasło 2.1	Karczew 2.1
Hajnówka 2.1	Jasna Góra 2.1	Kargowa 2.1
Halle aux Draps 3.3	Jasna Góra 2.2	Karkonosze (les) 2.1
Halle du Centenaire 3.2	Jastarnia 2.1	Karolino 2.1
Halle du Siècle 3.2	Jastrowie 2.1	Karpacz 2.1
Halle du Peuple 3.2	Jastrzębie Zdrój 2.1	Karpacz Górny 2.1
Halle Populaire 3.1	Jawor 2.1	Kartuzy 2.1
Haute Silésie 3.1	Jaworzno 2.1	Kasprowy Wierch 2.1
Haute Synagogue 3.1	Jaworzyna Śląska 2.1	Katowice 2.1
Hautes Tatras 3.1	Jedlicze 2.1	Katy 2.2
Hel 2.1	Jedlina-Zdrój 2.1	Kąty Wrocławskie 2.1
Heilsberg 1.4	Jędrzejów 2.1	Kazimierz Dolny 2.1
Hôtel de ville 3.1	Jedwabne 2.1	Kazimierza Wielka 2.1
Hrubieszów 2.1	Jelcz-Laskowice 2.1	Kcynia 2.1
Łąwa 2.1	Jelenia Góra 2.1	Kędzierzyn-Koźle 2.1
Île de la Cathédrale 1.4, 3.4	Jeziorko 2.1	Kenty 2.1
Île de Sable 3.2	Jordanów 2.1	Kępice 2.1
Île de Wolin 3.2	Józefów 2.1	Kępno 2.1
Łowa 2.1	Jura Polonais 3.1	Kętrzyn 2.1
Łża 2.1	Jurata 2.1	Kiejkuty 2.1
Imielin 2.1	Jutrosin 2.1	Kielce 2.1
Inowrocław 2.1	Kaczawa 2.1	Kietrz 2.1
Ińsko 2.1	Kalety 2.1	Kisielice 2.1
Iwonicz-Zdrój 2.1	Kalisz 2.1	KłECKO 2.1
Izbica Kujawska 2.1	Kalisz Pomorski 2.1	Kleczew 2.1
Jabłonowo Pomorskie 2.1	Kałuszyn 2.1	Kleszczele 2.1
Janikowo 2.1	Kalwaria Zebrzydowska 2.1	Kłobuck 2.1
Janów Lubelski 2.1	Kamień Krajeński 2.1	Kłodawa 2.1
Janowiec Wielkopolski 2.1	Kamień Pomorski 2.1	Kłodnica 2.1
Jardins Saxons 3.1	Kamienna Góra 2.1	Kłodzko 2.1
Jarocin 2.1	Kamieńsk 2.1	Kluczbork 2.1

Knurów 2.1	Krajenka 2.1	Lac d'altitude Morskie Oko
Knyszyn 2.1	Kranz 1.4	3.3
Kobylin 2.1	Krapkowice 2.1	Lac de Biskupin 3.2
Kobyłka 2.1	Krasiczyn 2.1	Lac de Solina 3.2
Kock 2.1	Kraśnik 2.1	Lac Hańcza 3.1
Kolbuszowa 2.1	Krasnobród 2.1	Lac Jaczno 3.1
Kolno 2.1	Krasnystaw 2.1	Lac Lednickie 3.1
Koło 2.1	Krobia 2.1	Lac Mamry 3.1
Kołobrzeg 2.1	Krolewec 2.2	Lac Śniardwy 3.1
Kolonowskie 2.1	Królewec 2.1	Lac Solińskie 3.1
Koluszki 2.1	Królewskie 2.1	Lac Wigry 3.1
Koniecpol 2.1	Krośniewice 2.1	Lacs de Mazurie 3.2
Konin 2.1	Krosno 2.1	Lądek-Zdrój 2.1
Końskie 2.1	Krosno Odrzańskie 2.1	Lagune de la Vistule 3.2
Konstancin-Jeziorna 2.1	Krotoszyn 2.1	Lagune de Szczecin 3.2
Konstantynów Łódzki 2.1	Kruszwica 2.1	Łañcut 2.1
Korfantów 2.1	Krynica Morska 2.1	Łapy 2.1
Kórnik 2.1	Krynica-Zdrój 2.1	Lapy 2.2
Koronowo 2.1	Krzepice 2.1	Łasin 2.1
Korsze 2.1	Krzyszowice 2.1	Łask 2.1
Kościan 2.1	Krzna 2.1	Łaskarzew 2.1
Kościerzyna 2.1	Krzywiń 2.1	Łazienki 2.1
Kościół św. Wojciecha 2.1	Krzyż Wielkopolski 2.1	Łaziska Górne 2.1
Kościółek św. Idziego 2.1	Książ Wielkopolski 2.1	Łazy 2.1
Kostrzyn 2.1	Kudowa-Zdrój 2.1	Łeba 2.1
Koszalin 2.1	Kunów 2.1	Leba 2.2
Kowal 2.1	Kurówka 2.1	Lębork 2.1
Kowalewo Pomorskie 2.1	Kutno 2.1	Łęczna 2.1
Kowary 2.1	Kuźnia Raciborska 2.1	Łęczycza 2.1
Koziegłowy 2.1	Kwidzyn 2.1	Lędziny 2.1
Kozienice 2.1	Kwisa 2.1	Legionowo 2.1
Koźmin Wielkopolski 2.1	Łabiszyn 2.1	Legnica 2.1
Koźuchów 2.1		Łęknica 2.1

Lesko 2.1	Lubin 2.1	Międzylesie 2.1
Leśna 2.1	Lublin 2.1	Międzyrzec Podlaski 2.1
Leśnica 2.1	Lubliniec 2.1	Międzyrzecz 2.1
Leszno 2.1	Lubniewice 2.1	Międzyzdroje 2.1
Lewin Brzeski 2.1	Lubomierz 2.1	Miejska Górka 2.1
Leżajsk 2.1	Luboń 2.1	Mielec 2.1
Libiąż 2.1	Lubraniec 2.1	Mieroszków 2.1
Lidzbark 2.1	Lubsko 2.1	Mieszkowice 2.1
Lidzbark Warmiński 2.1	Łuków 2.1	Mikołajki 2.1
Limanowa 2.1	Lusace 1.2	Mikołów 2.1
Lipiany 2.1	Lwówek 2.1	Mikstat 2.1
Lipno 2.1	Lwówek Śląski 2.1	Miłakowo 2.1
Lipsk 2.1	Maison Blanche 3.1	Milanówek 2.1
Littoral Kachoube 3.1	Maison Dorée 3.1	Milicz 2.1
Littoral Slovinien 3.1	Maków Mazowiecki 2.1	Miłomłyn 2.1
Łobez 2.1	Maków Podhalański 2.1	Miłosław 2.1
Łobżenica 2.1	Malbork 2.1	Mine de sel „Wieliczka” 3.1
Łochów 2.1	Małogoszcz 2.1	Mine de sel de Wieliczka 3.1
Lodz 2.2	Małomice 2.1	Mińsk Mazowiecki 2.1
Łódź 2.1	Manoir d'Artus 3.2	Mirosławiec 2.1
Łomianki 2.1	Marché Russe 3.4	Mirsk 2.1
Łomża 2.1	Margonin 2.1	Mława 2.1
Long Marché 3.1	Marki 2.1	Młynary 2.1
Long Quai 3.1	Massue d'Hercule 3.2	Mogielnica 2.1
Łosice 2.1	Maszewo 2.1	Mogilno 2.1
Łowicz 2.1	Mazovie 1.2	Môle de Sopot 3.2
Lubaczów 2.1	Mazurie (la) 2.4	Monastère de paulins 3.2
Lubań 2.1	Mer Baltique 1.2	Mońki 2.1
Lubartów 2.1	Miasteczko Śląskie 2.1	Mont Chauve 3.1
Lubawa 2.1	Miastko 2.1	Mont Clair 3.1
Lubawka 2.1	Miechów 2.1	Mont de Bélier 3.2
Lubiaz 2.2	Międzybórz 2.1	Mont du Château 3.2
Lubień Kujawski 2.1	Międzychód 2.1	Mont Pelé 3.1

Mont Sainte-Anne 3.2	Myszyniec 2.1	Nowe Miasto nad Pilicą 2.1
Monts Chauves 3.1	Nakło nad Notecią 2.1	Nowe Skalmierzyce 2.1
Monts de la Sainte Croix 3.2	Nałęczów 2.1	Nowe Warpno 2.1
Monts des Géants 1.4, 3.4	Namysłów 2.1	Nowogard 2.1
Monts des Hiboux 3.2	Narew 2.1	Nowogród 2.1
Monts Swietokrzyskie 3.5	Narol 2.1	Nowogród Bobrzański 2.1
Monts Tabulaires 3.1	Nasielsk 2.1	Nowogrodziec 2.1
Monument à Chopin 3.2	Neisse 1.4	Nowy Dwór Gdański 2.1
Monument aux héros du	Neisse de Glatz 1.4	Nowy Dwór Mazowiecki 2.1
Ghetto 3.2	Neisse de Klodzko 1.4	Nowy Sącz 2.1
Monument de l'Insurrection	Neisse de Lusace 1.4	Nowy Staw 2.1
de Varsovie 3.2	Neisse Folle 1.4 ; 3.1	Nowy Targ 2.1
Monument du Petit Insurgé	Ner 2.1	Nowy Tomyśl 2.1
3.2	Netze 1.4	Nowy Wiśnicz 2.1
Morąg 2.1	Nida 2.1	Nysa 2.1
Mordy 2.1	Nidzica 2.1	Nysa Kłodzka 2.1
Moryń 2.1	Niemcza 2.1	Nysa Mała 2.1
Mosina 2.1	Niemen 2.1	Nysa Szalona 2.1
Motława (Ia) 2.1	Niemodlin 2.1	Oborniki 2.1
Mrażowo 2.1	Niepolomice 2.2	Oborniki Śląskie 2.1
Mrocza 2.1	Niepołomice 2.1	Obra 2.1
Mszana Dolna 2.1	Nieszawa 2.1	Obrzycko 2.1
Mszczonów 2.1	Nisko 2.1	Oder 1.4
Murowana Goślina 2.1	Nogat 2.1	Odolanów 2.1
Musée Czartoryski 3.2	Noteć 2.1	Œil marin 3.1
Musée de l'Arsenal 3.5	Nouvelle Forge 3.1	Ogrodzieniec 2.1
Musée de l'Orfèvrerie 3.2	Nouvelle Maison du Jury 3.2	Ojców 2.1
Musée national 3.1	Nowa Dęba 2.1	Okonek 2.1
Muszyna 2.1	Nowa Ruda 2.1	Oława 2.1
Myślenice 2.1	Nowa Sarzyna 2.1	Olecko 2.1
Myślubórz 2.1	Nowa Sól 2.1	Oleśnica 2.1
Mysłowice 2.1	Nowe Miasteczko 2.1	Olesno 2.1
Myszków 2.1	Nowe Miasto Lubawskie 2.1	Oleszyce 2.1

Oliwa 2.1	Ożarów Mazowiecki 2.1	Parc National des Monts
Olkusz 2.1	Ozimek 2.1	Tabulaires 3.2
Olsa 1.4	Ozorków 2.1	Parc National du Kampinos
Olsztyn 2.1	Pabianice 2.1	3.2
Olsztynek 2.1	Paczków 2.1	Parc National Slovinien 3.1
Olza 2.1	Pajęczno 2.1	Parc National Slowinski 3.1
Opalenica 2.1	Pakość 2.1	Parc National Swietokrzyski
Opatów 2.1	Palais de la Culture et de la	3.5
Opera de Cracovie 3.2	Science 3.2	Parc Paysager de Suwalki
Opoczno 2.1	Palais de Moszna 3.2	3.2
Opole 2.1	Palais de Wilanow 3.2	Parc paysager polono-
Opole Lubelskie 2.1	Palais de Wilanów 3.2	allemand de Bad-Muskau
Orangerie 3.1	Palais des comtes Raczynski	1.4 ; 3.2
Orzesze 2.1	3.2	Parc Planty 3.3
Orzysz 2.1	Palais des Działyński 3.2	Parc royal Łazienki 3.3
Osieczna 2.1	Palais Présidentiel	Parc Szczytnicki 3.1
Osiek 2.1	Radziwill 3.3	Parczew 2.1
Ośława 2.1	Palais Royal 3.1	Parsęta 2.1
Ośno Lubuskie 2.1	Panorama de la Bataille de	Pasłek 2.1
Ostróda 2.1	Racławice 3.3	Pasłęka 2.1
Ostrołęka 2.1	Parc animalier et la	Pasym 2.1
Ostroróg 2.1	Réserve des Bisons 3.3	Pays de Lubusz 3.2
Ostrów Lubelski 2.1	Parc « Malta » 3.1	Pełczyce 2.1
Ostrów Mazowiecka 2.1	Parc de Muskau 1.4	Pèlerins 3.1
Ostrów Tumski 2.1	Parc National de Bieszczady	Pelplin 2.1
Ostrów Wielkopolski 2.1	3.2	Peninsule de Hel 3.2
Ostrowiec Świętokrzyski	Parc National de Grande	Petit Etang 3.1
2.1	Pologne 3.2	Petite église Saint-Gilles 3.2
Ostrzeszów 2.1	Parc national de Slovinie 3.2	Petite Pologne (rég.géo.) 3.1
Oświęcim 2.1	Parc national de Tatras 3.2	Petite-Pologne (rég. adm)
Otmuchów 2.1	Parc National de Wigry 3.2	3.1
Otwock 2.1	Parc National de Wolin 3.2	Piaseczno 2.1
Ożarów 2.1		Piaski 2.1

Piastów 2.1	Place du Marché du vieux quartier 3.3	Podhale (le) 2.1
Piechowice 2.1	Place Jan Matejko 3.2	Podkowa Leśna 2.1
Piekary Śląskie 2.1	Place oblongue Długi Targ 3.5	Podlachie (rég. géo.) 2.4
Piémont Carpatique 3.1	Plac Szczepański 2.1	Podlachie (rég. adm.) 2.4
Piémont de Kaczawa 3.2	Place Saint-Etienne 3.3	Podlasie (rég. adm.) 2.4
Piémont de Wieliczka 3.2	Place Veit Stoss 3.2	Podlasie (rég. géo.) 2.1
Pieniężno 2.1	Place Wileński 3.1	Podolie 2.4
Pienines 2.4	Plaine d'Augustow 3.2	Pogorzela 2.1
Pieniny 2.1	Plaine de la Grande-Pologne 3.2	Polanica-Zdrój 2.1
Pieńsk 2.1	Plaine de Mazovie 3.2	Połaniec 2.1
Pieskowa Skała 2.1	Plaine de Piotrkow 3.2	Polanów 2.1
Pieszycy 2.1	Plaine de Silésie 3.2	Połczyn-Zdrój 2.1
Piła 2.1	Plaine Kurpiowska 3.1	Polésie 2.4
Pilawa 2.2	Planty 2.1	Polésie de Lublin 2.4
Piława Górna 2.1	Plateau d'Elblag 3.2	Police 2.1
Pilica 2.1	Plateau de Cracovie-Czestochowa 3.2	Polkowice 2.1
Pilzno 2.1	Plateau de Kalisz 3.2	Poméranie (rég. géo.) 1.2
Pińczów 2.1	plateau de la Petite Pologne 3.2	Poméranie (rég. adm.) 1.2
Pionki 2.1	Plateau de Lublin 3.2	Poméranie Occidentale 3.1
Piotrków Kujawski 2.1	Plateau de Sandomierz 3.2	Poméranie Orientale 3.1
Piotrków Trybunalski 2.1	Plateau de Silésie 3.2	Poméranie-Occidentale 3.1
Pisz 2.1	Pleszew 2.1	Poniatowa 2.1
Piwniczna-Zdrój 2.1	Płock 2.1	Poniec 2.1
Plac Wita Stwosza 2.1	Płońsk 2.1	Pont Gothique 3.1
Plac Wszystkich Świętych 2.1	Płoty 2.1	Poprad 2.1
Place au Sel 3.2	Pniewy 2.1	Poręba 2.1
Place Charles-de-Gaulle 3.4	Pobiedziska 2.1	Porte aux Blasons 3.2
Place de la Constitution 3.2	Poddębice 2.1	Porte d'Or 3.2
Place de la Toussaint 3.2		Porte du Pain 3.2
Place du Château Royal 3.3		Porte Opatowska 3.1
Place du Grand-Marché 3.3		Porte Saint-Florian 3.3
Place du Marché 3.1		Porte Verte 3.1
		Posen 1.4

Posnanie 1.2	Pyzdry 2.1	Région de Lubuskie 3.2
Poznań 2.1	Quai Długie Pobrzeże 3.3	Région de Lubusz 3.2
Poznan 2.2	Quai Nabrzeże Gdańskie 3.3	Région des lacs de Suwałki
Prabuty 2.1	Quartier de Kazimierz 3.3	3.2
Praszka 2.1	Quartier de Praga-Północ 3.3	Région des Mille Lacs 3.1
Précarpates 3.1	Quartier de Wola 3.3	Région lacustre 3.1
Presqu'île de Hel 3.2	Quartier Kazimierz 3.3	Région lacustre de
Presqu'île de la Vistule 3.2	Rabka-Zdrój 2.1	Poméranie 3.1 ; 3.2
Prochowice 2.1	Raciąż 2.1	Rejowiec Fabryczny 2.1
Promontoire de	Racibórz 2.1	Repaire du Loup 3.2
Westerplatte 3.1	Radków 2.1	Resko 2.1
Prosna 2.1	Radlin 2.1	Reszel 2.1
Proszowice 2.1	Radom 2.1	Roches Errantes 3.1
Prudnik 2.1	Radomsko 2.1	Rogoźno 2.1
Pruszcz Gdański 2.1	Radomyśl Wielki 2.1	Rondo Daszyńskiego 2.1
Pruszków 2.1	Radymno 2.1	Rondo ONZ 2.1
Przasnysz 2.1	Radziejów 2.1	Rond point Daszyńskiego 3.1
Przedbórz 2.1	Radzionków 2.1	Ropczyce 2.1
Przedecz 2.1	Radzymin 2.1	Rotonde Saint Procope 3.2
Przemków 2.1	Radzyn Chelminski 2.2	Route de l'ambre 3.2
Przemsza 2.1	Radzyń Podlaski 2.1	Route des Nids d'Aigle 3.2
Przemyśl 2.1	Rajgród 2.1	Różan 2.1
Przemysl 2.2	Rakoniewice 2.1	Ruciane-Nida 2.1
Przeworsk 2.1	Raszków 2.1	Ruda Śląska 2.1
Przysucha 2.1	Ravin Hedvige 3.5	Rudnik nad Sanem 2.1
Pszczyna 2.1	Ravin Jadwiga 3.5	Rue des Anciennes-
Pszów 2.1	Rawa Mazowiecka 2.1	Boucheries 3.3
Puck 2.1	Rawicz 2.1	Rue Długi Targ 3.3
Puławy 2.1	Rawka 2.1	Rue Długa 3.1
Pułtusk 2.1	Recz 2.1	Rue Florian Straszewski 3.2
Puszczykowo 2.1	Reda 2.1	Rue Kopernika 3.1
Pyrzyce 2.1	Rega 2.1	Rue Mariacka 3.1
Pyskowice 2.1	Région de Lublin 3.3	Rue Marszałkowska 3.1

Rue Świętokrzyska 3.1	Siemiatycze 2.1	Słupia 2.1
Rumia 2.1	Sieniawa 2.1	Słupsk 2.1
Rybnik 2.1	Sieradz 2.1	Śmigiel 2.1
Rychwał 2.1	Sierakow 2.2	Śnieżka 2.1
Rydułtowy 2.1	Sierpc 2.1	Sobótka 2.1
Rydzyna 2.1	Siewierz 2.1	Sochaczew 2.1
Ryki 2.1	Siklawica 2.1	Sokółka 2.1
Rymanów 2.1	Silésie (rég. géo.) 1.2	Sokołów Małopolski 2.1
Ryn 2.1	Silésie (rég. adm.) 1.2	Sokołów Podlaski 2.1
Rypin 2.1	Silésie d'Opole 2.4	Solec Kujawski 2.1
Rysy 2.1	Silésie de Teschen 2.4	Sompolno 2.1
Rzepin 2.1	Silésie polonaise 2.4	Sopot 2.1
Rzeszów 2.1	Sirène de Varsovie 3.2	Sośnicowice 2.1
Saint-Mont de Grabarka 3.2	Skała 2.1	Sosnowiec 2.1
Sainte-Croix 3.1	Skalbmierz 2.1	Soudètes 2.4
Salle d'apparat Aula Leopoldina 3.3	Skarszewy 2.1	Śrem 2.1
San 2.1	Skaryszew 2.1	Środa Śląska 2.1
Sanctuaire orthodoxe 3.1	Skarżysko-Kamienna 2.1	Środa Wielkopolska 2.1
Sandomierz 2.1	Skawina 2.1	Stade Narodowy 3.5
Sanok 2.1	Skępe 2.1	Stalowa Wola 2.1
Ścinawa 2.1	Skierniewice 2.1	Stąporków 2.1
Sędziszów 2.1	Skoczów 2.1	Starachowice 2.1
Sędziszów Małopolski 2.1	Skoki 2.1	Stargard Szczeciński 2.1
Sejny 2.1	Skórcz 2.1	Starogard Gdański 2.1
Sępólno Krajeńskie 2.1	Skwierzyna 2.1	Stary Sącz 2.1
Sępopol 2.1	Sława 2.1	Staszów 2.1
Serock 2.1	Sławków 2.1	Statue de Wars et Sawa 3.2
Šešupė 1.5	Sławno 2.1	Stawiski 2.1
Sianów 2.1	Ślesin 2.1	Stawiszyn 2.1
Siedlce 2.1	Ślęza 2.1	Stęszew 2.1
Siemianowice Śląskie 2.1	Słomniki 2.1	Stettin 1.4
Siemiany 2.1	Słubice 2.1	Stoczek Łukowski 2.1
	Słupca 2.1	Stronie Śląskie 2.1

Strumień 2.1	Świerzawa 2.1	Temple de Sybille 3.2
Stryków 2.1	Święta Lipka 2.1	Temple Vang 3.1
Strzegom 2.1	Świętochłowice 2.1	Temples évangéliques de la
Strzelce Krajeńskie 2.1	Swinoujscie 2.2	Paix de Jawor et Świdnica
Strzelce Opolskie 2.1	Świnoujście 2.1	3.2
Strzelin 2.1	Syców 2.1	Terespol 2.1
Strzelno 2.1	Synagogue Kupa 3.1	Terre de Chelmno 3.2
Strzyżów 2.1	Szadek 2.1	Terre de Lowicz 3.2
Sucha Beskidzka 2.1	Szamocin 2.1	Terre Lubusacienne 3.1
Suchań 2.1	Szamotuły 2.1	Teschen 1.4
Suchedniów 2.1	Szczawnica 2.1	Théâtre dans l'Île 3.1
Suchowola 2.1	Szczawno-Zdrój 2.1	Théâtre Slowacki 3.2
Sudètes 1.2	Szczebrzeszyn 2.1	Théâtre Stary 3.5
Sulechów 2.1	Szczecin 2.1	Tłuszcz 2.1
Sulęcín 2.1	Szczecinek 2.1	Tolknicko 2.1
Sulejów 2.1	Szczekociny 2.1	Tomaszów Lubelski 2.1
Sulejówek 2.1	Szczuczyn 2.1	Tomaszów Mazowiecki 2.1
Sułkowice 2.1	Szczyrk 2.1	Tombeau du Soldat Inconnu
Sulmierzyce 2.1	Szczytna 2.1	3.2
Supraśl 2.1	Szczytno 2.1	Torrent des Poissons 3.2
Suraż 2.1	Szklarska Poręba 2.1	Torrent Strazynski 3.1
Susz 2.1	Szlichtyngowa 2.1	Toruń 2.1
Suwałki 2.1	Szprotawa 2.1	Torun 2.2
Swarzędz 2.1	Sztum 2.1	Torzym 2.1
Świątyniki Górne 2.1	Szubin 2.1	Toszek 2.1
Swidnica 2.2	Szydłowiec 2.1	„Tour bleue” (la) 3.1
Świdnica 2.1	Szymany 2.1	Tour Copernic 3.2
Świdnik 2.1	Tarnobrzeg 2.1	Tour des Souris 3.2
Świdwin 2.1	Tarnogród 2.1	Tricité 3.1
Świebodzice 2.1	Tarnów 2.1	Triville 3.1
Świebodzin 2.1	Tarnowskie Góry 2.1	Trois Couronnes 3.1
Świecie 2.1	Tatras (les) 2.4	Trzcianka 2.1
Świeradów-Zdrój 2.1	Tczew 2.1	Trzciel 2.1

Trzczańsko-Zdrój 2.1	Valée de Dolina Kościeliska 3.3	Warmie et Mazurie 2.4
Trzebiatów 2.1	3.3	Warmie-Mazurie 2.4
Trzebinia 2.1	Valée Dolina Chochołowska 3.3	Warszawa 2.1
Trzemeszno 2.1	3.3	Warta (ła) 2.1
Tuchola 2.1	Vallée Chochołowska 3.1	Wasilków 2.1
Tuchów 2.1	Vallée Dolina Kościeliska 3.3	Wąsosz 2.1
Tuczno 2.1	Vallée du Grajcarek 3.2	Wawel (le) 2.1
Tuliszków 2.1	Vallée du Poprad 3.2	Wda 2.1
Turek 2.1	Vallée du San 3.2	Węgliniec 2.1
Tuszyn 2.1	Vallée Strazynska 3.1	Węgorzewo 2.1
Twardogóra 2.1	Varmie-Mazurie 2.4	Węgorzyno 2.1
Tychy 2.1	Varsovie 1.2	Węgrów 2.1
Tyczyn 2.1	Vieille grue 3.1	Wejherowo 2.1
Tykocin 2.1	Vieille Ville 3.3	Wesoła 2.1
Tyniec 2.1	Vieille ville de Cracovie 3.3	Wiązów 2.1
Ujazd 2.1	Vistule 1.2	Więcbork 2.1
Ujście 2.1	Vistulette Blanche 3.1	Wieleń 2.1
Ulanów 2.1	Vistulette Noire 3.1	Wielichowo 2.1
ul. Piłsudskiego 2.1	Voie Royale 3.1	Wieliczka 2.1
ul. Św. Jana 2.1	Voïvodie de Lublin 3.3	Wieluń 2.1
ul. Straszewskiego 2.1	Voïvodie de Lubusz 3.3	Wieprz 2.1
Uniejów 2.1	Voïvodie de Łódź 3.3	Wieprza 2.1
Université A. Mickiewicz 3.2	Voïvodie de Podlachie 3.3	Wieruszów 2.1
Université de Varsovie 3.2	Voïvodie de Podlasie 3.3	Wilamowice 2.1
Université de Wrocław 3.2	Voïvodie d'Opole 3.3	Wisła 2.1
Université Jagellon 3.1	Wąbrzeźno 2.1	Wisłok 2.1
Université Jagellonne 3.1	Wąchock 2.1	Wisłoka 2.1
Université jagiellone 3.1	Wachock 2.2	Witka 2.1
Université Jagiellone 3.1	Wadowice 2.1	Witkowo 2.1
Ustka 2.1	Wągrowiec 2.1	Witnica 2.1
Ustroń 2.1	Wałbrzych 2.1	Wittig 1.4
Ustrzyki Dolne 2.1	Wałcz 2.1	Wkra 2.1
	Warka 2.1	Władysławowo 2.1

Wleń 2.1	Zabłudów 2.1	Żelechów 2.1
Włocławek 2.1	Żabno 2.1	Zelów 2.1
Włodawa 2.1	Zabrze 2.1	Żerków 2.1
Włoszczowa 2.1	Żagań 2.1	Zgierz 2.1
Wodzisław Śląski 2.1	Zagórów 2.1	Zgorzelec 2.1
Wojcieszów 2.1	Zagórz 2.1	Ziębice 2.1
Wojkowice 2.1	Zakopane 2.1	Zielona Góra 2.2
Wolbrom 2.1	Zakroczym 2.1	Zielona Góra 2.1
Wołczyn 2.1	Zalewo 2.1	Zielonka 2.1
Wolin 2.1	Zambrów 2.1	Złocieniec 2.1
Wołomin 2.1	Zamosc 2.2	Złoczew 2.1
Wołów 2.1	Zamość 2.1	Złotoryja 2.1
Wolsztyn 2.1	Żarki 2.1	Złotów 2.1
Woźniki 2.1	Żarów 2.1	Złoty Stok 2.1
Wrocław 2.1	Żary 2.1	Zmigrod 2.2
Wroclaw 2.2	Zator 2.1	Żnin 2.1
Wronki 2.1	Zawadzkie 2.1	Żory 2.1
Września 2.1	Zawichost 2.1	Żukowo 2.1
Wschowa 2.1	Zawidów 2.1	Żuromin 2.1
Wyrzysk 2.1	Zawiercie 2.1	Zwierzyniec 2.1
Wyśmierzyce 2.1	Zbąszyń 2.1	Zwoleń 2.1
Wysoka 2.1	Zbąszynek 2.1	Żychlin 2.1
Wysokie Mazowieckie 2.1	Zduńska Wola 2.1	Żyrardów 2.1
Wyszków 2.1	Zduny 2.1	Zywiec 2.2
Wyszogród 2.1	Zdzieszowice 2.1	Żywiec 2.1
Ząbki 2.1	Zelazowa Wola 2.2	
Ząbkowice Śląskie 2.1	Żelazowa Wola 2.1	

# Bibliographie

---

## Ouvrages cités

- Abramowicz Z., 2007, « Nazwy własne a symbolika narodowa », *Nowe nazwy własne – nowe tendencje badawcze*, réd. Cieślikowa A., Kraków, Pandit, pp. 113-122.
- Agafonov C. et al., 2006, « La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX », *Meta* 51.4, Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 622-636.
- Alderman D. H., 2008, « Place naming and the interpretation of cultural landscape », réd. Graham B., Howard P., *The Ashgate research companion to heritage and identity*, Aldershot – Burlington, Ashgate, pp. 195-214.
- Annuaire de la Pologne (y compris la V. I. de Dantzig) pour le commerce, l'industrie et les métiers de l'agriculture –publié, 1926/27* (Księga Adresowa Polski (wraz z w. m. Gdańskiem) dla handlu, rzemiosła i rolnictwa). Disponible dans les ressources numériques en ligne (consulté le 7 février 2014) : <http://www.wbc.poznan.pl/dlibra?action=ChangeLanguageAction&language=fr>
- Arnauld A., Lancelot C., 1660, *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle*, Paris, P. Le Petit.
- Arystoteles (Aristote), 1990, « Hermeneutyka », *Dzieła wszystkie*, trad. K. Leśniak, vol. 1, Warszawa, PWN, pp. 69-89.
- Aussant E., 2009, *Le nom propre en Inde - Considérations sur le mécanisme référentiel*, Paris, ENS Éditions.
- Azaryahu M., Golan A., 2001, « Renaming the Landscape: The Formation of the Hebrew map of Israel 1949-1960 », *Journal of Historical Geography* 27 (4), pp.178-195.
- Babik Z., 2001, *Najstarsza warstwa nazewnictwa na ziemiach polskich w granicach wczesno-średniowiecznej Słowiańszczyzny*, Kraków, Universitas.
- Baccino T., Colé P., 1995, *La lecture experte*, coll. « Que sais-je ? » n° 3005, Paris, PUF.
- Bachelard G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.

- Bacot P., 2010, « Développement et diversification d'une onomastique politique », *Mots – Les langages du politique* (94), pp. 47-56.
- Baker M. (dir.), 1998, *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, London, Routledge.
- Balon J., Jodłowski M., 2004, « Regionalizacja fizycznogeograficzna pogranicza polsko-słowackiego », *Perspektywy rozwoju regionu w świetle badań krajobrazowych. Problemy ekologii krajobrazu*, Kielce, Akademia Świętokrzyska, pp. 67-74.
- Bauer G., 1985, « Namenkunde des Deutschen », *Germanistische Lehrbuchsammlung Band n° 21*, Berlin, Weidler.
- Baylon Ch., Mignot X., 1995, *Sémantique du langage*, Paris, Nathan.
- Baylon Ch., Mignot X., 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris, Armand Colin.
- Baylon Ch., Fabre P., 1982, *Les noms de lieux et de personnes*, Paris, Nathan.
- Beaney M. (éd.), 1997, *The Frege Reader*, Oxford, Blackwell.
- Beaurepaire F., 1979, *Les Noms des communes et anciennes paroisses de la Seine-Maritime*, Paris, Picard.
- Beguin H., 1979, *Méthodes d'analyse géographique quantitative*, Paris, Litec.
- Benecke E. C., 1895, « On the Logical Meaning of Proper Names », *Proceedings of the Aristotelian Society* 3, pp.12-29.
- Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Bernet C., 1990, « Le dictionnaire d'éponymes », *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, éd. Haussman et alii, Berlin/New York, Walter de Gruyter.
- Berque A., 2000, *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin.
- Berque A., « 'Lieu' 1. », *EspacesTemps.net, Livres*, 19.03.2003, (consulté le 22.03.2013) <http://www.espacestemp.net/articles/lieu-def1/>
- Besnier M., 1914, *Lexique de géographie ancienne*, Paris.
- Bible : *Livre de la Genèse*, Chapitre 2, vers 19-20 ; *Livre des Nombres*, 32.42.
- Bochnakowa A., 2001, « Traces du traducteur sur les chemins de vacances », *Ślady obecności : Księga pamiątkowa ofiarowana Urszuli Dąbskiej-Prokop przez kolegów, uczniów i przyjaciół = Traces d'une présence : mélanges offerts à Urszula Dąbska-Prokop*

*par ses collègues, élèves et amis*, réd. Piechnik I., Świątkowska M., Kraków, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, pp. 37-43.

Boháč P., (consulté le 22.03.2013)

<http://141.74.33.52/stagn/geonamen/GeoNamen2000/Abstract/Bohac.htm>.

Borek H., 1988, « Nazwy relacyjne w toponimii », *V Ogólnopolska konferencja onomastyczna. Księga referatów*, réd. Zierhoffer K., Poznań, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, pp. 43-52.

Bosredon B., 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris, PUF.

Bosredon B., Tamba I., 1999, *Une Ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes*, LINX 40, Université Paris 10, p. 55-69.

Bourdieu P., 1977, « La production de la croyance (contribution à une économie des biens symboliques) », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 13, février 1977, « L'économie des biens symboliques », pp. 3-43, url (consulté le 22.03.2013) : [/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1977\\_num\\_13\\_1\\_3493](http://web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1977_num_13_1_3493)

Bourdieu P., 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit.

Bourdieu P., 1994, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil.

Bourrilly J. et al., 2011, « Pologne », *Encyclopaedia Universalis*.

Brauzen de la Martinière A. A., 1726, *Le grand dictionnaire géographique et critique*, éd. P. Gosse, R.-C. Alberts, P. de Hondt.

Bréal M., 1897, *Essai de sémantique*, Paris, Hachette.

Buczyńska-Garewicz H., 2006, *Miejsca, strony, okolice. Przyczynek do fenomenologii przestrzeni*, Kraków, Universitas.

Buczyński M., 1988, « Polityczne, socjalne i kulturowe uwarunkowania zmian nazw geograficznych », *V Ogólnopolska konferencja onomastyczna*, réd. Zierhoffer K., Poznań, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, pp. 67-72.

Bühler K., 1965, *Sprachtheorie*, Stuttgart, Fischer.

Busmann H., 1996, *Routledge dictionary of language and linguistics*, London - New York  
Routledge Reference.

Cachin M-F, 2007, *La traduction*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie.

- Calvarin E., 2009, « Observations sur l'écriture, la grammaire et la traduction des toponymes », *Organisation hydrographique internationale* (OHI), Groupe de travail S-23, Item : Étape 2 de l'annexe H du compte rendu de la 1re réunion du groupe de travail S 23 (Monaco, 1er juin 2009). Disponible en ligne (consulté le 22.03.2013) : [http://www.iho.int/mtg\\_docs/com\\_wg/S-23WG/S-23WG\\_Misc/Toponymy/S-23WG\\_Toponymy\\_FR.pdf](http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/S-23WG/S-23WG_Misc/Toponymy/S-23WG_Toponymy_FR.pdf).
- Calvino I., 1974, *Villes invisibles*, trad. Jean Thibaudeau, Éditions du Seuil.
- Camproux Ch., 1982, Préface dans : Ch. Baylon- P. Fabre, *Noms de lieux et de personnes*, Paris, Nathan.
- Cassirer E., 1969, « Le Langage et la construction du monde des objets », trad. Paul Guillaume, *Essais sur le langage*, Paris, Minuit.
- Chiapusso M. G., 2015, « Polyhydronymie et catégories ethnohydrologiques. Le cas de Ostana Piémont, Italie », *Challenges in Synchronic Toponymy - Défis de la toponymie synchronique*, réd. J. Löfström, B. Schnabel-Le Corre, BoD – Books on Demand.
- Cieślikowa A., 1990, *Staropolskie odapelatywne nazwy osobowe. Proces onimizacji*, Wrocław-Warszawa-Kraków.
- Cieślikowa A., Czopek-Kopciuch B., 2001, *Toponimia i oronimia*, Wydawnictwo Naukowe DWN, Kraków.
- Cislaru G., 2005, *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, Thèse de Doctorat, Université Paris III.
- Clarival B., 1967, « Essai sur le statut linguistique du nom propre », *Cahiers de lexicologie* 11, pp. 24-44.
- Code Officiel Géographique*, publié par l'INSEE, plusieurs années, (consulté le 22.03.2013) <http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/telechargement.asp>
- Colignon J-P., 2004, *Petit traité des majuscules et des minuscules*, Paris, Albin Michel.
- Collignon B., 2001, « Mondada L., 2000, Décrire la ville - la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte, Paris, Anthropos, 284 p. », *Cybergeo : European Journal of Geography* (En ligne, consulté le 22.03.2013) : <http://cybergeo.revues.org/964>
- Colomb Ch., 1961, « Lettre à Luis de Santangel », *Œuvres de Christophe Colomb*, présentées, traduites et annotées par Alexandre Cioranescu, Paris, Gallimard, pp. 180-188.
- Commission de toponymie : IGN Institut Géographique National (2004), ([www.ign.fr](http://www.ign.fr)) :

- *Charte de toponymie* Édition : 1 Page : 4 / 23.
- *Glossaire de la terminologie toponymique* -Commission de toponymie : Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques - Paris et Québec - décembre 1997.
- *Guide de toponymie cartographique* - Commission de toponymie - 1989.
- *Instructions toponymie* - version 3.1 (décembre 1996) et sa mise à jour d'avril 1999.
- Norme AFNOR NF Z44-081 - Catalogage des documents cartographiques (septembre1993).
- *Note IGN/CT n° 33* du 21/04/1997 sur l'hydronymie et la toponymie des zones étrangères.
- *Note technique CT n°6* du 07/05/1992 sur le traitement des noms de communes.
- *Notes CT* du 9/10/1995 et *IGN/CT n° 51* du 07/06/1993 sur les abréviations.
- *Toponymie du territoire français*. Révision : 1.
  - Publications en ligne (consultées pour la dernière fois le 24 mars 2013) :
- Listes de toponymes étrangers dans la langue française <http://archives.cnig.gouv.fr/Front/index.php?RID=21>
- (CNIG) <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/Mandat-CNT-CNIG.pdf>
- <http://www.toponymiefrancophone.org/DivFranco/pdf/kadmon.pdf>
- le mandat de la CNT <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2012/11/Mandat-CNT-CNIG.pdf>
- Recommandations orthographiques : [www.cnig.gouv.fr+cnt-grammaire-recommandation 126924688421947500.pdf](http://www.cnig.gouv.fr+cnt-grammaire-recommandation+126924688421947500.pdf)
- [http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000 1269602368 27382500.pdf](http://archives.cnig.gouv.fr/Front/docs/cms/cntetrangererecom2000+126960236827382500.pdf) (Recommandations en matière de toponymie étrangère)
- [http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste\\_generale.aspx?nom=liste\\_pays](http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste_generale.aspx?nom=liste_pays)
- <https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEEN/docs/25th-gegn-docs/wp%20papers/crp2-france%20genung%20exonymes%20et%20endonymes.pdf>
- IGN [www.ign.fr/sites/all/files/science\\_noms\\_geographiques.pdf](http://www.ign.fr/sites/all/files/science_noms_geographiques.pdf)

Conseil de l'Europe (consulté le 24 mars 2013) : <http://www.coe.int/web/portal/republic-of-moldova>

Convery I., Corsane G., Davis P., 2014, « Making Sense of Place: Multidisciplinary Perspectives », *Heritage Matters* n° 7, Boydell & Brewer Ltd.

Cormier A., 2013, « Entre subjectivité et historicité, le rôle du nom propre dans la construction de l'identité personnelle », *Interrogations* 16, disponible en ligne (consulté le 22.03.2013) : <http://www.revue-interrogations.org/Entre-subjectivite-et-historicite>

Cortier C., 2003, « Les qualités de la langue française d'après les grammairiens contemporains de Fénelon, Les Aventures de Télémaque. Trois siècles d'enseignement du français », *Télémaque: la pédagogie, la langue et le style*, sous la direction de Minerva

N., pp. 101-113, article publié en ligne (consulté le 22.03.2013) : <http://dhfles.revues.org/1561>.

Cosgrove D., 2000, « Sense of place », *The dictionary of human geography*, éd. R. J. Johnston, D. Gregory, G. Pratt, M. Watts, Oxford - Malden, Blackwell Publishing.

*Culture Pl*, (consulté le 12 février 2014) : [culture.pl/pl/wydarzenie/rok-lutoslawskiego-w-ukrainie](http://culture.pl/pl/wydarzenie/rok-lutoslawskiego-w-ukrainie)

Curat H., 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Genève, Droz.

Czerny A., 2011, *Teoria nazw geograficznych*, Warszawa, PAN IG i PZ.

Czopek-Kopciuch B., 1995, *Adaptacje niemieckich nazw miejscowych w języku polskim*, Kraków, Instytut Języka Polskiego PAN.

Daille B. et al., 2000, « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus », *Cahiers de Grammaire 25. Sémantique et Corpus*, pp. 115-129.

Dąbska I., 1973, « O konwencjach semiotycznych », *Studia semiotyczne 4*, Warszawa-Wrocław, Ossolineum, pp. 35-45.

Danesi M., 2004, « Messages, Signs, and Meanings: A Basic Textbook in Semiotics and Communication », *Studies in linguistic and cultural anthropology Volume 1*, Canadian Scholars' Press.

Dardel É., 1990, *L'homme et la terre*, (1ère éd. 1952), Paris, Éditions du CTHS.

Dauzat A., 1926/1951, *Les noms de lieux: Origine et évolution, Villes et villages, Pays, Cours d'eau, Montagnes, Lieux-dits*, Paris, Librairie Delagrave.

Dauzat A., 1928, *Les noms de personnes. Origine et évolution*, Paris, p.1.

Dauzat A., 1936, « Apprenons à prononcer nos noms de lieux », *Le Français moderne 3*, Paris, Édition CILF, pp. 193-197.

Dauzat A., 1939/1946, *La toponymie française, buts et méthodes*, Paris, Payot.

Dauzat A., Rostaing Ch., 1984, *Dictionnaire étymologique des noms des lieux en France*, 2ème éd., Paris.

Decyk-Zięba W., 2011, « Klasyfikacja znaczeniowa polskich nazw miejscowych: podstawowe problemy i rozstrzygnięcia », *Poradnik Językowy 2011*, z. 7, pp. 56-71.

Délégation générale à la langue française et aux langues de France, (consulté le 24 mars 2013) <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/archives/histoire1.htm>;  
- Pour la politique culturelle et linguistique (consulté le 24 mars 2013) :  
[http://www.dglflf.culture.gouv.fr/dglf\\_presentation.htm](http://www.dglflf.culture.gouv.fr/dglf_presentation.htm)

Diderot D., D'Alembert J. le R. (éd.), 1751 - 1772, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers qui est une encyclopédie française*. Ressources numériques (consulté le 22.03.2013) : [http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject\\_?a.116:235./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/](http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.116:235./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/)

Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.

Dlugossius I., 1964-1985, *Annales seu cronicae incliti Regni Poloniae*, editionem curavit J. Dąbrowski, libri I-X, Varsavia, PWN.

Dorion H. et Morrissonneau Ch. (dir.), 1972, *Place Names and Language Contact*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Dorion H., Poirier J., 1975, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, French and European Publications, Inc.

Dubois J., Dubois C., 1971, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris, Larousse.

Dubois J. et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

Dubois J. et al., 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas.

Dubois et al., 2002, *Lexis Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.

Dubois J. et al., 2007, *Grand Dictionnaire Linguistique & Sciences du langage*, Paris, Larousse.

Dummett M., 1973, *Frege, Philosophy of language*, London, Duckworth.

Echard L., 1706, *The Gazetteer's Or Newsmen's Interpreter: Being a Geographical Index of All the Considerable Cities, Patriarchships, Bishopricks, Universities, Dukedoms, Earldoms, and Such Like : Imperial and Hance-towns, Ports, Forts, Cities, &c. in Europe ...*, éd. James Orme.

EuroGeoNames (consulté le 24 octobre 2014)  
[http://www.eurogeographics.org/sites/default/files/080205\\_D5.2\\_Methodology%20for%20validation%20of%20exonyms.pdf](http://www.eurogeographics.org/sites/default/files/080205_D5.2_Methodology%20for%20validation%20of%20exonyms.pdf)

*Encyklopedia Językoznawstwa Ogólnego*, Wrocław, Ossolineum, 1999.

Frege G., 1892/1967, « Sens i nominat », *Logika i język, Studia z semiotyki logicznej*, réd. J. Pelc, Warszawa, PWN, pp. 225-251.

Frege G., 1914/1980, « Frege an Jourdain », *Gottlob Freges Briefwechsel mit D. Hilbert, E. Husserl, B. Russell sowie ausgewählte Einzelbriefe Freges*, Meiner, Hamburg, pp. 110-113.

Frege G., 1971, « Sens et dénotation », *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, pp. 102-126.

Frege G., 1979, *Posthumous writings*, Oxford, Basil Blackwell.

Gałkowski A., 2011, *Chrematonimy w funkcji kulturowo-użytkowej. Onomastyczne studium porównawcze na materiale polskim, włoskim, francuskim*, Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.

Gardiner A., 1954, *The Theory of Proper Names*, London, Oxford U.P.

Gary-Prieur M-N., 1991 a, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique? », *Langue française* n° 92, Paris, Larousse, pp. 4-25.

Gary-Prieur M-N., 1991 b, *Langue Française* n° 92. *Syntaxe et sémantique des noms propres*, Paris, Larousse.

Gary-Prieur M-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.

Gary-Prieur M-N., 2001, *L'individu pluriel. Les noms propres et le nombre*, Paris, Editions CNRS.

Gary-Prieur M.-N., 2005, « Où il est montré que le nom propre n'est (presque) jamais modifié ? », *Langue française* 146, pp. 53-66.

*Gazeta opolska* (consulté le 24.03.2013) :

[http://opole.gazeta.pl/opole/1,88318,8281823,Hitlerowskie nazwy polskich miast w miedzynarodowym.html](http://opole.gazeta.pl/opole/1,88318,8281823,Hitlerowskie_nazwy_polskich_miast_w_miedzynarodowym.html)

*Gazeta Wyborcza* (consulté le 24.03.2013) :

[http://wyborcza.pl/1,75478,17591391,Wyslano z Gotenhafen Dlaczego Facebook hitle ryzowal.html](http://wyborcza.pl/1,75478,17591391,Wyslano_z_Gotenhafen_Dlaczego_Facebook_hitle_ryzowal.html)

GENUNG, 1977, (Consulté le 22.03.2012)

[http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/3rd-uncsgn-docs/3uncgsn\\_econf69\\_L68\\_Add1\\_f.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/3rd-uncsgn-docs/3uncgsn_econf69_L68_Add1_f.pdf)

GENUNG (éd.), 1996, *United Nations Documents on Geographical Names*, Pretoria, Names Research Institute.

GENUNG, 2000, *Glossary of Toponymic Terminology*, version 4.1, New York, United Nations Group Of Experts On Geographical Names.

GENUNG 2001 (Consulté le 22.03.2012)

[http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/pubs/UNGEGNbrochure\\_fr.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/ungegn/docs/pubs/UNGEGNbrochure_fr.pdf)

GENUNG (éd.), 2002, *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques. Anglais/ arabe/chinois/espagnol/français/russe, ST/ESA/STAT/SER.M/85*, Numéro de vente : M.01.XVII.7. Disponible aussi en ligne (consulté le 22.03.2012) : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/>

GENUNG, 2004, « Résolutions adoptées par les huit Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002). GEGN/22/6 a) et GEGN/22/6 b) », version en anglais et français (consultée le 22.03.2012) : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/conferences.html>

GENUNG, 2006, *Technical reference manual for the standardization of geographical names, series M, No. 87*, numéro de vente : 07.XVII.5 New York, United Nations Publications.

GENUNG, 2007, *Manuel de normalisation nationale des noms géographiques: Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques*, New York, United Nations Publications.

GENUNG (éd.) 2007, *Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques. Anglais/ arabe/chinois/espagnol/français/russe*, Addendum. New York, United Nations Publications, ST/ESA/STAT/SER.M/85/Add. 1.

GENUNG - Division francophone, liste des pays (consulté le 24.03.2013) :

[http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste\\_generale.aspx?nom=liste\\_pays](http://www.toponymiefrancophone.org/divfranco/Bougainville/Liste_generale.aspx?nom=liste_pays)

GENUNG - Publications des conférences

<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/conferences.html>

GENUNG – principes de la normalisation (consulté le 24.03.2013)

[http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/1st-uncsgn-docs/e\\_conf\\_53\\_3\\_fr.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/1st-uncsgn-docs/e_conf_53_3_fr.pdf)

GENUNG – Groupe de travail sur l'exonymisation (consulté le 24.10.2014) :

<http://www.zrc-sazu.si/wge>

GEOPORTAL (consulté le 24.10.2014) <http://geoportal.gov.pl/aplikacje/geoportal-inspire>

GÉOPORTAIL (consulté le 24.10.2014) <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

- Gieysztor A., 1988, « Toponymie de l'occupation du sol et des franchises en Pologne médiévale », *Toponymie et défrichements*, ouvrage collectif, Auch, Bordeaux, Flaran 8.
- Giraut F., Guyot S., Houssay-Holzschuch M., 2008, « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace géographique* 2/2008 (Tome 37), pp. 131-150 (consulté le 24.03.2013)  
<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2008-2-page-131.htm>
- Górny M., 1957, « Zagadnienie polskiej gramatyki onomastycznej », *Język polski* 37, pp. 174-178.
- Gouvard J.-M., 1998, *La pragmatique : outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin.
- Graitson M., 1972, « Nom propre et lexique », *Marche romane*, 22, pp. 181-197.
- Granger G., 1982, « A quoi servent les noms propres ? », *Langages* 16 (66), pp. 21-36.
- Grass T., 2006, « La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers », *Meta* 51 (4), Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 660-670.
- Grass T., Tran M., Maurel D., 2004, « Prolexbase : Une ontologie pour le traitement multilingue des noms propres », R. Temmerman & U. Knops (Hrsg.), *The translation of domain specific languages and multilingual terminology management*, *Linguistica Antverpiensia*, n° 3/2004, pp. 293-309.
- Grevisse M., 1997, *Le Bon usage : grammaire française*, Paris, Ed. Duclot.
- Grodziński E., 1973, *Zarys ogólnej teorii imion własnych*, Warszawa, PWN.
- Gross M., 1981, « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, p. 7-52.
- Grzenia J., 2008, *Słownik nazw geograficznych z odmianą i wyrazami pochodnymi*, Warszawa, PWN.
- Guide de légistique* (consulté le 24.03.2013) <http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Guide-de-legistique/III.-Redaction-des-textes/3.3.-Langue-du-texte/3.3.1.-Syntaxe-vocabulaire-sigles-et-signes>
- Habitants* (consulté le 22.03.2012) : <http://www.habitants.fr/index.php>
- Handke K., 1989, « Fleksja nazewnictwa miejskiego na tle systemu fleksyjnego współczesnej polszczyzny », *Onomastica* 33, 61-87.

- Handke K., 1992, *Polskie nazewnictwo miejskie*, Polska Akademia Nauk. Instytut Slawistyki, Warszawa, SOW.
- Handke K., 1998, *Słownik nazewnictwa Warszawy*, Warszawa, SOW.
- Handke K., 2003, « Nazewnictwo miejskie, a kultura », *Nazwy własne, a kultura*, réd. Kaleta Z., Warszawa, SOW, pp. 97-117.
- Hébert L., 1996, « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre », *Le Texte et le Nom*, éd. M. Léonard et E. Nardout-Lafarge, Montréal, Éditions XYZ, pp. 41-53. [http://www.revue-texto.net/Inedits/Hebert\\_Nom-propre.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Hebert_Nom-propre.html) (consulté le 24.03.2013).
- Heck R.G., May R., 2006, « Freges's contribution to philosophy of language », *The Oxford handbook of philosophy of language*, réd. E. Lepore, B.C. Smith, Oxford, Clarendon Press, pp. 3-39.
- Heidegger M., 1958, « Bâtir habiter penser », *Essais et conférences*, Paris, Gallimard ; (PL : 1954/1977, Budować, mieszkać, myśleć : Eseje wybrane, Warszawa, Czytelnik).
- Hobbes T., 1651, *Léviathan ou La matière, la forme et la puissance d'un état ecclésiastique et civil*, trad. R. Anthony, Paris, M. Giard.
- Hockett Ch., 1958, *Course in modern linguistics*, New York, Macmillan.
- Holtz L., 1981, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IVe-IXe siècle) et édition critique*, Paris, CNRS.
- Humbley J., 2000, « Le titre, catégorie de nom propre ? » *Bulag hors-série*, pp. 309-320.
- Humbley J., 2006, « La traduction des noms d'institutions », *Meta* 51 (4), Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 671-689.
- Humboldt W. (von), 1996, « Trois essais sur le langage », *La langue source de la nation*, trad. P. Caussat, D. Adamski et M. Crépon, Liège, Mardaga, pp. 427-460.
- ICOS - *International Congress of Onomastic Sciences* (consulté le 24.03.2013) :  
 - terminologie <http://www.icosweb.net/index.php/terminology.html>  
 - historique <http://www.icosweb.net/index.php/brief-history.html>
- Instytut Języka Polskiego Polskiej Akademii Nauk* (consulté le 24.03.2013) : <http://bibliografia.onomastyka.ijp-pan.krakow.pl/>
- Internetowy Atlas Polski* : <http://maps.igipz.pan.pl/atlas/> (consulté le 24.03.2013)

- Jaillard P., 2007, « Nommer une histoire partagée ; Distorsions de territoires associés à des toponymes », à paraître dans : *Toponymie et déplacements*, actes du colloque international de juin 2007 à Marne-la-Vallée.
- Jaillard P., 2008, « Du cadastre napoléonien au cadastre numérisé », *De l'estime au cadastre en Europe, III. Les Systèmes cadastraux aux XIXe et XXe siècles*, actes du colloque des 20 et 21 janvier 2005, sous la direction scientifique de Bourillon F., Clergeot P. et Vivier N., Paris.
- Jaillard P., 2008, « Exonymes et diversité culturelle », *Review of Historical Geography and Toponomastics*, volume III, n° 5-6.
- Jaillard P., 2008, « Les toponymes : une source de conflits ? », *XYZ revue de l'Association française de topographie*, n° 117, 4e trimestre.
- Jaillard P., 2009, *Tous les noms géographiques méritent d'être sauvegardés*, document présenté lors de la 25e session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, Nairobi, 5-12 mai 2009.
- Jaillard P., 2010, « Quelle normalisation pour la toponymie en lexicographie ? », communication au colloque international Dictionnaires et onomastiques du 21 mai 2010 à Cergy-Pontoise, à paraître dans : *Études de linguistique appliquée*.
- Jaillard P., 2013, « Le nom propre a-t-il un sens ? », (introduction dans) *Le nom propre a-t-il un sens ?*, réd. Bouvier J-C., Université de Provence.
- Jakobson R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Jiji Press* : « Genba stands firm on Senkakus ; Koreas in « East Sea » push », *Japan Times*, 8 August 2012, p. 2.
- Jonasson K., 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Jordan P., 2009 a, « What is an endonym? Still a question after decades of standardization », United Nations Group of Experts on Geographical Names, 25th Session, Nairobi, 5-12 May 2009, WP 32.
- Jordan P., 2009 b, « The endonym/exonym divide related to transboundary features: Recent discussions in the UNGEGN Working Group on Exonyms », The 15th International Seminar on Sea Names, 3-5 September 2009, Sydney, Australia.
- Jordan P., 2011, « Criteria for the use of exonyms – a next approach », United Nations Working Paper No. 64, Group Of Experts On Geographical Names, Twenty-sixth session

Vienna, 2-6 May 2011, [http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/26th-gegn-docs/WP/WP64\\_Criteria.pdf](http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/26th-gegn-docs/WP/WP64_Criteria.pdf) (consulté le 24.10.2014).

Jordan P., 2012, E/CONF.101/73/Add.1, [https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/10th-uncsgn-docs/econf/E\\_CONF.101\\_73\\_Add1\\_Towards%20a%20comprehensive%20view\\_f.pdf](https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/10th-uncsgn-docs/econf/E_CONF.101_73_Add1_Towards%20a%20comprehensive%20view_f.pdf) (consulté le 24.10.2014).

Kadmon N., 2007, « Endonym or Exonym – is there a Missing Term in Maritime Names? », Ninth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names, New York, 21 - 30 August 2007, United Nations, E/CONF.98/ 6/Add.1.

Kaleta Z., 2005 a, « Gramatyka nazw własnych », *Polskie nazwy własne. Encyklopedia*, réd. E. Rzetelska-Feleszko, Warszawa-Kraków, Wydawnictwo Instytutu Języka Polskiego PAN, pp. 37-45.

Kaleta Z., 2005 b, « Teoria nazw własnych », réd. E. Rzetelska-Feleszko, *Polskie nazwy własne. Encyklopedia*, Warszawa-Kraków, Wydawnictwo Instytutu Języka Polskiego PAN, pp. 15-36.

Karpluk M., 2003, « Toponimia, a państwowa kultura polityczna (na przykładzie innowacji sowieckich) », *Nazwy własne, a kultura*, réd. Z. Kaleta, Warszawa, SOW.

Kerfoot H., 2000, « Wien or Vienna; Kalaallit Nunaat, Grønland or Greenland? Recent work and directions in geographical names standardization through the United Nations », *Onoma* n° 35, Louvain, International Centre of Onomastics, pp. 199-213.

Kleiber G., 1981, *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

KNMioF - Komisja Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych, (consulté le 24.10.2013) <http://www.knmiof.mac.gov.pl/>

Kokowski A., 2005, *Starożytna Polska*, Warszawa, Trio.

Kolendo J., 1980, « L'arrêt de l'afflux des monnaies romaines dans le « Barbaricum » sous Septime-Sévère », *Les « dévaluations » à Rome. Epoque républicaine et impériale*, Volume 2, Actes du Colloque de Gdańsk (19-21 octobre 1978) Rome : École Française de Rome, Publications de l'École française de Rome, 37; Adresse url : [/web/ouvrages/home/prescript/article/efr\\_0000-0000\\_1980\\_act\\_37\\_2\\_1198](/web/ouvrages/home/prescript/article/efr_0000-0000_1980_act_37_2_1198) (Consulté le 25.09. 2014).

Kolumb K., 1492-1493/1970, « Pierwsza wyprawa. Skrót dziennika podróży », *Pisma*, trad. A.L. Czerny, Warszawa, PIW.

- Kopaliński W., 1990, *Słownik symboli*, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- Kostro M., 2015, « Les noms de résidences et d'ensembles résidentiels : entre toponyme urbaine et nom commercial », *Mikrotoponimy i makrotoponimy w komunikacji i literaturze*, A. Gałkowski, R. Gliwa (réd.), Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- Kornaszewski M., 1988, « Funkcjonowanie nazw geograficznych na różnych szczeblach wspólnoty komunikatywnej », *V Ogólnopolska konferencja onomastyczna*, réd. K. Zierhoffer, Poznań, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, pp. 177-182.
- Kotarbiński T., 1986, *Elementy teorii poznania, logiki formalnej i metodologii nauk*, Warszawa, PWN.
- Krajewski M., 2012, *La mort à Breslau*, Paris, Gallimard.
- Kripke S., 1972/1982, *La Logique des Noms Propres* (Naming and Necessity), Paris, Minuit.
- KSNG - Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej (consulté le 24 mars 2013) :
- liste des pays : <http://ksng.gugik.gov.pl/english/files/countries.pdf>
  - description de la loi concernant la toponymie minoritaire <http://ksng.gugik.gov.pl/nwjmwp.php>
  - [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/topon\\_2010.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/topon_2010.pdf)
- Kuryłowicz J., 1952, « L'accentuation des langues indo-européennes », *Prace N°37*, Polska Akademia Umiejętności Komisja Językowa, Nakł. Polskiej Akademii Umiejętności.
- Kuryłowicz J., 1956, « La position linguistique du nom propre », *Onomastica* II, pp. 1-14.
- Kuryłowicz J., 1980, « The linguistic status of proper nouns (names) », *Onomastica* XXV, pp. 5-10.
- Lacroux J.-P., 2007, *Orthotypographie*, <http://www.orthotypographie.fr>, consulté le 24.10.2014.
- Larousse* (édition en ligne) <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- Larousse* encyclopédie (édition en ligne) <http://www.larousse.fr/encyclopedie>
- Le Bihan M., 1974, *Le nom propre. Etude de grammaire de rhétorique*, Rennes, Université de Rennes 2, thèse inédite.
- Lecolle M., 2006, « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques* n° 129-130, pp. 107-122.

- Lecolle M., Paveau M.A., Reboul-Touvé S., 2009, « Le Nom propre en discours », *Les Carnets du Cediscor 11*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle.
- Lecuit E., 2012, *Les tribulations d'un nom propre en traduction. Étude contrastive du nom propre et de sa traduction à partir d'un corpus aligné de dix langues européennes*, thèse de doctorat, Université François-Rabelais de Tours.
- Lehmann A., Martin-Berthet F., 2000, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan.
- Lehr-Spławiński T., 1946, *O pochodzeniu i praojczyźnie Słowian*, Poznań, Wydawnictwo Instytutu Zachodniego.
- Lejeune S., *Charte de Toponymie*, Toponymie française, IGN, [www.ign.fr](http://www.ign.fr) (consulté le 24.10.2014).
- Lepesant D., 2000, « Six études de sémantique lexicale sur les noms communs de lieux », Mémoire d'HDR, Paris XIII.
- Petit Larousse Illustré*, 1994, Paris, Éd. Larousse.
- Leroy S., 2004, *Le nom propre en français*, Ophrys, Paris.
- Leroy S., 2001, *Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III.
- Lévi-Strauss C., 1962, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon.
- Lévy J., Lussault M., (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.
- Locke J., 1690/1995, « O słowach », *Rozważania dotyczące rozumu ludzkiego*, tłum. B. Gawecki, n° 2, Warszawa, PWN, pp. 9-183.
- Löfström J. et Schnabel-Le Corre B., 2005, « Description linguistique en toponymie contrastive dans une base de données multilingue », (consulté le 20.09.2014) <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=366>.
- Longnon A., 1979 (1920-1929), *Les noms de lieu en France, leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion.
- Lyons J., 1977, *Semantics*, Volume 1, Cambridge, Cambridge University Press.
- Malec M., 2003, *Słownik etymologiczny nazw geograficznych Polski*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.

- Mandola M., 2009, *Exonymisation française des toponymes de la Pologne*, mémoire de Master 2 en Linguistique et Didactique des langues, département d'Arts, Lettres, Langues, Université Rennes 2.
- Mandola M., 2012, « French exonyms for Polish geographical names », *The Great Toponymic Divide*, éd. P. Woodman, Warszawa, Główny Urząd Geodezji i Kartografii, pp. 125-153. Disponible en ligne [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/the great toponymic divide.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/the%20great%20toponymic%20divide.pdf) (consulté le 24.10.2014).
- Mandola M., 2015a, « Approche synchronique-contrastive en toponymie », *Mode(s) en onomastique: Onomastique belgoromane*, série *Nomino ergo sum*, éd. J. Germain, M. Tamine, Paris, Editions L'Harmattan, pp. 41-56.
- Mandola M., 2015b, « Statut du toponyme - exemple d'exonymes français », *Challenges in Synchronic Toponymy - Défis de la toponymie synchronique*, éd. J. Löfström, B. Schnabel-Le Corre, BoD – Books on Demand, pp. 267-284.
- Mandola M., 2015c, « Egzonimizacja polskich toponomów w języku francuskim », *Mikrotoponimy i makrotoponimy w komunikacji i literaturze*, A. Gałkowski, R. Gliwa (éd.), Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- Mańczak W., 1988, « Critères de vérité. Leurs conséquences pour la linguistique », *Langages* 23, pp. 51-64.
- Mańczak W., 2001, « Najstarszy i największy problem onomastyki : istota nazw własnych », *Toponimia i oronimia*, éd. A. Cieślakowa, B. Czopek-Kopciuch, Kraków, Wydawnictwo Naukowe DWN, pp. 25-30.
- Martinet A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, A. Colin.
- Massey D., 1991, « A global sense of place », *Marxism Today*, June, pp. 24-29.
- Maurel D., et al., 1996, « Le projet PROLEX. Réalisation d'un dictionnaire électronique relationnel des noms propres du français », *Séminaire Lexique- Grenoble*, pp. 164-175.
- Maurel D. et al., 2007, « Prolex: a lexical model for translation of proper names. Application to French, Serbian and Bulgarian », *Les langues slaves et le français*, N° 32, éd. A. Dziadkiewicz, I. Thomas, Univ. Franche-Comté, pp. 55-72.
- Maurel D., 2004, « Les mots inconnus sont-ils des noms propres », *Proceedings of JADT*, [http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT\\_074.pdf](http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_074.pdf) (consulté le 24.10.2014).

Mill J.S., 1843, *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive: Being a Connected View of the Principles of Evidence and the Methods of Scientific Investigation*, Volume 1, London, John W. Parker.

Édition numérique (consultée le 24.10.2014) :

[http://books.google.pl/books?id=y4MEAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.pl/books?id=y4MEAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)

Mill J.S., 1988, *Système de logique déductive et inductive : exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique*, Bruxelles, Editions Mardaga.

Milner J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

Ministère polonais de l'administration et de la numérisation (Ministerstwo Administracji i Cyfryzacji) (consulté le 24 mars 2013) <https://administracja.mac.gov.pl/adm/baza-jst>

Molino J., 1982, « Le nom propre », *Langages* 66, Armand Colin, Paris.

Mondada L., 2000, *Décrire la ville - la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos.

Morrais J., 1999, *L'Art de lire*, Paris, Editions Odile Jacob.

Mougel F.-C., Pacteau S., 2009, *Histoire des relations internationales XIXe et XXe siècles*, série « Que sais-je ? » 9e éd., Paris, PUF.

Mounin G. (dir.), 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrige PUF.

Mrózek R., 2003, « Mikrotoponimy jako językowe wyznaczniki przestrzeni kulturowej », *Nazwy własne, a kultura*, réd. Z. Kaleta, Warszawa, SOW, pp. 183-195.

*Nazewnictwo Geograficzne Polski*, 2006, t. I, *Hydronimy*, Cz. 1 *Wody płynące, źródła, wodospady*, Cz. 2 *Wody stojące*, Warszawa, Wyd. Główny Urząd Geodezji i Kartografii (prace Komisji Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych).

*Nazwy geograficzne Rzeczypospolitej Polskiej = Geographical names of the Republic of Poland*, 1991, travail collectif, Ministerstwo Gospodarki Przestrzennej i Budownictwa, Główny Geodeta Kraju, Urząd Rady Ministrów, Komisja Ustalania Nazw Miejscowości i Obiektów Fizjograficznych, Warszawa, Państwowe Przedsiębiorstwo Wydawnictw Kartograficznych imienia Eugeniusza Romera.

*Nazwy państw świata, ich stolic i mieszkańców*, 2003, éd. A. Czerny, M. Zych, 2e éd., Warszawa, Główny Urząd Geodezji i Kartografii.

Nègre E., 1963, *Les noms de lieux en France*, Paris, coll. Librairie Armand Collin.

- Noailly M., 1995, *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck.
- Oldfield R.C., 1966, « Dénomination d'objets et stockage des mots », *Bulletin de psychologie* XIX, pp. 733-744.
- Organisation des Nations Unies*, 1997, Bulletin de terminologie n° 347/Rev.1 : Noms de pays, n° de vente : A/C/E/F/R/S.97.I.19 et Corr.1.
- Organisation Mondiale de la Météorologie* (consulté le 24.10.2014)  
<http://www.wmo.int/pages/prog/www/tcp/Storm-naming.html>
- Ormelling F., 2004, « Place name change models and European expansion », *Caert-Thresoor*, 23, pp. 5-13.
- Paryski W. H, Radwańska-Paryska Z., 1995, *Wielka encyklopedia tatrzańska*, Poronin, Wydawnictwo Górskie.
- Paveau M-A, 2008, « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille », *Mots. Les langages du politique* 86, pp.23-35, mis en ligne le 30 mars 2010, consulté le 24.03.2013, <http://mots.revues.org/13102>.
- Paveau M-A., 2009, « De Gravelotte à Bir Hakeim. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille », *Les Carnets du Cediscor*, 11 (mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 24.03.2013), <http://cediscor.revues.org/813>.
- Paveau M.-A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- Pawłowski E., 1951, « Baran mówi o Kowal », *Język Polski* 31, pp. 49-62.
- Pieńkos J., 1994, « Problemy normy językowej w krajach francuskojęzycznych », *Normalizacja języka w krajach Zachodu*, réd. A. Markowski, J. Puzynina, Warszawa, Semper.
- Platon, *Cratyle*, éd. 1999, Paris, Garnier Flammarion.
- Polo M., 1299/1993, *Opisanie świata*, Warszawa, Wydawnictwo Alkazar.
- Polskie Radio*, article apparu le 06.06.2013 (consulté le 02.08.2014)  
<http://www.polskieradio.pl/5/3/Artykul/860769.Zmarl-student-skatowany-przez-skinow>
- Przeglądanie Krajowego Rejestru Urzędowego Podziału Terytorialnego Kraju TERYT*, (consulté le 24.06.2012) <http://www.stat.gov.pl/broker/access/index.jspa>.

- Przybylska R., 2015, « Wpływ inwestycji deweloperskich na nowe nazewnictwo miejskie w Polsce », *Mikrotoponimy i makrotoponimy w komunikacji i literaturze*, A. Gałkowski, R. Gliwa (réd.), Łódź, Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego.
- Puzey G., 2012, « Two-Way Traffic: How Linguistic Landscapes Reflect and Influence the Politics of Language », *Minority Languages in the Linguistic Landscape*, éd. D. Gorter, H. F. Marten, L. Van Mensel, Basingstoke, Palgrave Macmillan, pp. 127-147.
- Rastier F., 1987/1996, *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- Rey A., 1977, *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Collin.
- Rey A. (réd. dir.), Robert P. (dir.), 1993, *Le petit Robert 2, dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique*, Paris, Le Robert.
- Rey A. (éd.), 2011, *Le Petit Robert des noms propres. Dictionnaire illustré*, Paris, Le Robert.
- Rey A., Rey-Debove J., 2000, « Préface du Nouveau Petit Robert », *Le Petit Robert*, éd. A. Rey, Paris, Le Robert.
- Rey-Debove J., 1995, « Nom propre, lexique et dictionnaire de langue », *Actes du Colloque de Brest 21-24 avril 1994*, éd. M. Noailly, pp. 107-122.
- Riegel M. et al., 1996, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rieger J., 1966, « Z toponomastyki bojkowskiej i łemkowskiej. Lespedar i inne nazwy wołoskie », *Slavia Orientalis*, t. 15, pp. 95-100.
- Rospond S., 1951, *Słownik nazw geograficznych Polski zachodniej i północnej*, cz. I : Polsko-niemiecka, cz. II : Niemiecko-polska, Wrocław.
- Rospond S., 1957, *Klasyfikacja strukturalno-gramatyczna słowiańskich nazw geograficznych*, Wrocław, Państwowe Wydawnictwo Naukowe.
- Rospond S., 1976, « Ze studiów nad polską onomastyką. XVI. Autentyzm nazewniczy Jana Długosza », *Jezyk Polski*, LVI, n° 3, pp. 170-179.
- Rostaing Ch., 1961, *Les Noms de lieux*, n° 176 « Que sais-je? », Paris, PUF.
- Rousseau J., 1780-1789, « Considérations sur le gouvernement de Pologne, et sur sa réformation projetée », *Collection complète des œuvres*, Genève, vol. 1, 4° édition en ligne [www.rousseauonline.ch](http://www.rousseauonline.ch) (consulté le 24.10.2014).
- Rozwadowski J., 1914, *O nazwach geograficznych Podhala*, Pamiętnik PTT.

- Russell B., 1912/2003, « Wiedza bezpośrednia a wiedza przez opis », *Problemy filozofii*, trad. W. Sady, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, pp. 53-66.
- Russell B., 1919/1967, « Deskrypcje », *Logika i język. Studia z semiotyki logicznej*, réd. J. Pelc, Warszawa, PWN, pp. 277-293.
- Russell B., 1905, « On Denoting », *Mind* 14.56, pp. 479-493.
- Rutkowski M., 2007, *Nazwy własne w strukturze metafory i metonimii*, Olsztyn, Wydawnictwo UWM.
- Rymut K., 1980, *Nazwy miast Polski*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Rymut K. (réd.), 1996-2007, *Nazwy miejscowe Polski. Historia. Pochodzenie. Zmiany*, t. I – VII, Kraków, Warszawa, Wydawnictwo Instytutu Języka Polskiego PAN, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Rzetelska-Feleszko E., 2007, « Onomastyka kulturowa », *Nowe nazwy własne – nowe tendencje badawcze*, réd. A. Cieślikowa, Kraków, Pandit, pp. 57-62.
- Rzetelska-Feleszko E., 2006, *W świecie nazw własnych*, Warszawa- Kraków, Towarzystwo Naukowe Warszawskie.
- Rzetelska-Feleszko E. (réd.), 2005, *Polskie nazwy własne. Encyklopedia*, Warszawa-Kraków, Wydawnictwo Instytutu Języka Polskiego PAN.
- Rzetelska-Feleszko E., Cieślikowa A. (réd.), 2002-2003, *Słowiańska onomastyka. Encyklopedia* t. I-II, Warszawa.
- Rzetelska-Feleszko E., 1993, « Nazwy geograficzne », *Encyklopedia kultury polskiej XX wieku – Współczesny język polski*, t. II, réd. Bartmiński J., Wrocław, Wiedza o kulturze.
- Rzetelska-Feleszko E., 1988, « Znaczenie nazw własnych w komunikacji językowej », *V Ogólnopolska konferencja onomastyczna*, réd. K. Zierhoffer, Poznań, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza w Poznaniu, pp. 109-118.
- Saussure F. (de), 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Schäffner Ch., 2007, « Politics and translation », *A companion to translation studies*, éd. P. Kuhiwczak, Littau K., Clevedon, Buffalo, Multilingual Matters, pp. 134-147.
- Schmid W. P., 1982, « Der Begriff « Alteuropa » und die Gewässernamen in Polen », *Onomastica* 27, pp. 55-69.
- Searle J. R., 1958, « Proper Names », *Mind* 67.266, pp. 166-173.

- Searle J. R., 1969/1972, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- Siarczyński F. (trad.), 1782-1783, *Dykcjonarzyk geograficzny z 8-ej francuskiej edycji Słownika K. Vosgieny w polskim wydany języku*, vol. I-III, Warszawa.
- Siatkowski J., 1991 a, « Obce nazwy miast w języku czeskim i polskim », *Studia z Filologii Polskiej i Słowiańskiej*, t. 29.
- Siatkowski J., 1991 b, « Chronimy czeskie w porównaniu z polskimi », *Studia z Filologii Polskiej i Słowiańskiej*, t. 29.
- Siblot P. (réd.), 1987, « Le nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée.
- Skorowidz miejscowości Rzeczypospolitej Polskiej*, 1923-1926, en 16 volumes, Warszawa.
- Słownik języka polskiego PWN*, <http://sjp.pwn.pl>
- Słownik terminów używanych przy standaryzacji nazw geograficznych (Glossary of terminology used in the standardization of geographical names)*, 1998, (Weryfikacja merytoryczna i językowa E. Wolnicz-Pawłowska i J. Ostrowski), Warszawa, Wyd. Główny Urząd Geodezji i Kartografii.
- Strawson P.F., 1974, *Subject and Predicate in Logic and Grammar*, London, Methuen & Co.
- Sulimierski F., Chlebowski B., Walewski W. (réd.), 1880-1902, *Słownik geograficzny Królestwa Polskiego i innych krajów słowiańskich*, t. I-XV, Warszawa.
- Szymczak M. (réd.), 1998, *Słownik języka polskiego*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Tabakowska E., 2001, *Kognitywne podstawy języka i językoznawstwa*, Kraków, Universitas.
- Taszycki W., 1958, « Klasyfikacja słowiańskich nazw miejscowych znaczeniowa a formalna », *Rozprawy i studia polonistyczne*, vol. 1 Wrocław, pp. 64-69.
- Taszycki W., 1946/1958, « Słowiańskie nazwy miejscowe (Ustalenie podziału) », *Rozprawy i studia polonistyczne*, vol. 1 Wrocław, pp. 228-268.
- Tesnière L., 1976, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Editions Klincksieck.
- Thériault M., 2007, *Contexte théorique et pratique de l'inventaire microtoponymique en linguistique, publication électronique de la thèse*, Thèse numérisée par la Division de la

gestion de documents et des archives de l'Université de Montréal, <http://hdl.handle.net/1866/6423> (consulté le 24.10.2014).

*Toponymic Guidelines of Poland for Map Editors and Other Users*, 2002, Warszawa, Wyd. Główny Urząd Geodezji i Kartografii.

*Toponymic Guidelines of Poland for Map Editors and Other Users*, 2010, 4<sup>e</sup> édition, disponible en ligne (consulté le 22.10.2014) : <http://ksng.gugik.gov.pl/english/tgp.php>

Touratier C., 2000, *La sémantique*, Paris, Armand Colin.

Tran M., Grass T., Maurel D., 2004, « An Ontology for Multilingual Treatment of Proper Names », *Actes du colloque Ontologies and Lexical Resources in Distributed Environments (OntoLex 2004)*, in Association with LREC2004, Lisbonne, pp. 75-78.

Tran M., Maurel D., 2006, « Prolexbase Un dictionnaire relationnel multilingue de noms propres », Université François Rabelais Tours, Laboratoire d'informatique EPU-DI, <https://www.atala.org/IMG/pdf/TAL-2006-47-3-06-Tran.pdf> (consulté le 22.10.2014).

Tuan Y.-F., 1974, « Space and place : Humanistic perspective », *Progress in Geography* n° 6, éd. C. Board, R.J. Chorley, P. Haggett, D.R. Stoddart, pp. 211-252.

Tuan Y.-F., 1977, *Space and place: The perspective of experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Tymoczko M., 1999, *Translation in a Postcolonial Context. Early Irish Literature in English translation*, Manchester, St. Jerome Publishing.

Udolph J., 1990, *Die Stellung des Gewässernamen Polens innerhalb der altereuropäischen Hydronymie*, Heidelberg, Winter.

Ullmann S., 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.

*Urzędowe nazwy miejscowości i obiektów fizjograficznych 1962-1975*, Urząd Rady Ministrów, Warszawa.

*Urzędowy wykaz nazw państw i terytoriów niesamodzielnych*, 2011, Komisja Standaryzacji Nazw Geograficznych poza Granicami Rzeczypospolitej Polskiej przy Głównym Geodecie Kraju, Główny Urząd Geodezji i Kartografii, Warszawa.

Val Juliàn C. I., 2011, « Le visible et le dicible (Qu'est-ce qu'un toponyme ?) », *La realidad y el deseo : Toponymie du découvreur en Amérique espagnole (1492-1520)*, Lyon, ENS Éditions, (consulté le 22.10.2014) : <http://books.openedition.org/enseditions/1582>.

- Van de Velde D., 2000, *Nature et détermination*, éd. D. Van de Velde, N. Flaux, Presse Universitaire Septentrion.
- Van Langendonck W., 1982, « Socio-onomastic properties of by-names », *Onoma* XXVI, pp. 55-62.
- Van Langendonck W., 2007, *Theory and typology of Proper Names*, Walter de Gruyter.
- Van Langendonck W., 2015, « Une hiérarchie toponymique antropocentrique – comparaison française-anglaise », *Challenges in Synchronic Toponymy - Défis de la toponymie synchronique*, réd. B. Schnabel-Le Corre, J. Löfström, BoD – Books on Demand.
- Vaxelaire J.-L., 2005, *Les noms propres. Une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.
- Vaxelaire J.L., 2001, *Pour une lexicographie du nom propre*, Paris, Université Denis Diderot.
- Vaxelaire J.L., 2011, « De Mons à Bergen - De l'intraduisibilité des noms propres », *Translations* 3, De Gruyter, publié en ligne (consulté le 22.10.2014) : <http://www.degruyter.com/downloadpdf/j/tran.2011.3.issue-1/tran-2014-0044/tran-2014-0044.xml>
- Vermeer H. J., 2000, *Skopos and Commission in Translational Action*, éd. L. Venuti, London, Routledge.
- Vinay J.P., Darbelnet J., 1968, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.
- Vincent A., 1937, *Toponymie de la France*, Bruxelles, Librairie générale.
- Vosgien (Jean-Baptiste Ladvocat), 1747, *Dictionnaire géographique portatif ou Description de tous les royaumes, provinces, villes... des quatre parties du monde*, Didot (consulté en ligne, le 22.10.2014) : [https://books.google.fr/books?id=5O1n1iQ4sfMC&dq=Dictionnaire+géographique+portatif+Jean-Baptiste+Ladvocat&hl=fr&source=gbs\\_navlinks\\_s](https://books.google.fr/books?id=5O1n1iQ4sfMC&dq=Dictionnaire+géographique+portatif+Jean-Baptiste+Ladvocat&hl=fr&source=gbs_navlinks_s)
- Waleryszak L., 2003, *Étude de l'onomastique dans les traductions littéraires du polonais en français*, Lille, ANRT.
- Weinreich U., 1996, « On the Semantic Structure of Language », *Universals of Language*, éd. J.H. Greenberg, Cambridge, The MIT Press, pp. 114-171.
- Whorf B., 1956, *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël.

- Wicik P., 1946, *Spis miejscowości województwa śląsko-dąbrowskiego łącznie z obszarem Ziemi Odzyskanych Śląska Opolskiego*, Drukarnia Urzędu Informacji i Propagandy w Katowicach, Katowice.
- Wilmet M., 1991, « Nom propre et ambiguïté », *Langue française* 92, pp. 113-124.
- Wittgenstein L., 1922/1997, *Tractatus logico-philosophicus*, trad. B. Wolniewicz, 2e éd., Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Wittgenstein L., 1953, *Philosophical Investigations*, Oxford, Basil Blackwell.
- Wolnicz-Pawłowska E., 2002/2007, « Nazwy geograficzne w kulturze narodu », *Prace Językoznawcze IX*, pp. 147-156.
- Wolnicz-Pawłowska E., 2005, « Standaryzacja narodowa nazw geograficznych w świetle polskiego prawa (na tle prawa międzynarodowego) », *Polska polityka komunikacyjnojęzykowa wobec wyzwań XXI wieku*, réd. S. Gajda, A. Markowski, J. Porayski-Pomsta, Warszawa, Rada Języka Polskiego, Komitet Językoznawstwa PAN, Towarzystwo Kultury Języka i IJP UO, pp. 223-232.
- Wolnicz-Pawłowska E., 2006, *Standardyzacja nazw geograficznych poza granicami Polski. Problematyka językowa*, article apparu en ligne (consulté le 22.10.2014) : [http://human.uwm.edu.pl/polonistyka/prace\\_jezykoznawcze\\_2006.html](http://human.uwm.edu.pl/polonistyka/prace_jezykoznawcze_2006.html)
- Wolnicz-Pawłowska E., 2013, *O nazwach wodnych w Polsce*, Warszawa, DiG.
- Woodman P. (réd.), 2012, *The Great Toponymic Divide*, Warszawa, Główny Urząd Geodezji i Kartografii, disponible en ligne (consulté le 22.10.2014) : [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/the\\_great\\_toponymic\\_divide.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/the_great_toponymic_divide.pdf).
- Woodman P., 2009 a, « The Nature of the Endonym. United Nations Group of Experts on Geographical Names », 25th Session, Nairobi, 5-12 May 2009, WP 1.
- Woodman P., 2009 b, « The Sea of the Three Endonyms », The 15th International Seminar on Sea Names, 3-5 September 2009, Sydney, Australia, [http://gsdemo194.giantsoft.co.kr/files%5C2009\\_15th/2009\\_1\\_english.pdf](http://gsdemo194.giantsoft.co.kr/files%5C2009_15th/2009_1_english.pdf) (consulté le 22.10.2014).
- Wprost (consulté le 12 février 2014) : <http://www.wprost.pl/ar/433835/Dziennikarze-Bielsatu-pobici-na-Ukrainie/>
- Wykaz Miejscowości Rzeczypospolitej Polskiej*, Tom I « Województwo Wileńskie », Warszawa dnia 1 maja 1938, Główny Urząd Statystyczny.

*Wykaz urzędowych nazw miejscowości w Polsce*, t. I-III, 1980-1982, Warszawa, Wydawnictwa Akcydensowe.

Zabeeh F., 1968, *What's in a Name? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, The Hague, Martinus Nijhoff.

Zabrocki L., 1968, « Zasięgi wewnętrznego magazynowania nazw jednostkowych », *Symbolae Philologicae in Honorem Vitoldi Taszycki*, Wrocław-Warszawa-Kraków, pp. 416-424.

Zierhoffer K., Zierhoffer Z., 2000, *Nazwy zachodnioeuropejskie w języku polskim, a związki Polski z kulturą Europy*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskiego Towarzystwa Przyjaciół Nauk.

Zierhoffer Z., Zierhoffer K., 2007, « Wpływ wydarzeń historycznych na upowszechnienie toponimów oraz ich trwałość », *Nowe nazwy własne – nowe tendencje badawcze*, réd. Cieślukowa A., Kraków, Pandit, pp. 313-320.

Zierhofferowa Z., Zierhoffer K., 2003, « Obce nazwy geograficzne w polszczyźnie – ich związki z kulturą i wartości, jakie do niej wnoszą », *Nazwy własne, a kultura*, réd. Kaleta Z., Warszawa, SOW, pp. 79-95.

*Zmiany administracyjne miast i osiedli*, Główny Urząd Statystyczny, 1964, Warszawa. Dane z Państwowego Rejestru Nazw Geograficznych, <http://www.geoportal.gov.pl/>, <http://maps.geoportal.gov.pl/webclient/> (consultés le 22.10.2014).

Zych M., *Definition of exonym applied by the Commission on Standardization of Geographical Names*, Commission on Standardization of Geographical Names Outside Republic of Poland (consulté le 14.09.2014) : [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/definition\\_of\\_exonym.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/definition_of_exonym.pdf).

Zych M., 2011, *Polish geographical names of undersea and Antarctic features, The names which „escape” the definitions of exonym and endonym*, 10th Meeting of the UNGEGN Working Group on Exonyms, Tainach, Austria, 28-30 April 2010, publication en ligne (consultée le 14.09.2014) : [http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/polish\\_geographical\\_names\\_of\\_undersea\\_and\\_antarctic\\_features.pdf](http://ksng.gugik.gov.pl/pliki/polish_geographical_names_of_undersea_and_antarctic_features.pdf)

## Bibliographie du corpus

### Différentes sources Internet, dont sites touristiques :

*Aeralviews* (consulté le 22.10.2014) : <http://français.aerialviews.org/Bzoura.htm>

Ambassade française, version en langue française (Consultée pour la dernière fois le 7 février 2014) - <http://www.ambafrance-pl.org>

ATILF, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (consulté le 22.03.2013) <http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject?a.116:235./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/>

*Brenna* - site web de la commune <http://fr.brenna.org.pl>

*Digital Library of Wielkopolska* (consulté le 7 février 2014) - <http://www.wbc.poznan.pl/dlibra?action=ChangeLanguageAction&language=fr>

Encyclopédie *Universalis* (consulté le 7 février 2014) - <http://www.universalis.fr/encyclopedie/pologne-geographie-et-geologie/>

*Europa Planet* (consulté le 7 février 2014) [http://www.europa-planet.com/pologne/carte\\_pologne.htm](http://www.europa-planet.com/pologne/carte_pologne.htm)

*Facebook* - [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

*Geonames* (consulté le 7 février 2014) - <http://www.geonames.org/>

*Google maps* - [google.fr/maps/place/Pologne/](http://google.fr/maps/place/Pologne/)

*Institut géographique national* (français) (consulté le 7 février 2014) - [www.ign.fr](http://www.ign.fr)

*Institut géographique national* (belge) (consulté le 7 février 2014) - <http://www.ngi.be/FR/glossaire/glossfr-inf.htm>

Site immobilier *iha* : [http://www1.iha.com/Vacation-rental/29Xx/Krakow-czestochowa-upland-Rental\\_1.htm](http://www1.iha.com/Vacation-rental/29Xx/Krakow-czestochowa-upland-Rental_1.htm) (consulté avec l'interface français, la dernière fois le 7 février 2014).

*Larousse encyclopédie*

- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Podlasie/138525> (consulté le 24.03.2013)

- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Kachoubes/126379> (consultée le 2 août 2014)

*Petit Futé* (consulté le 7 février 2014) - [www.petitfute.com/](http://www.petitfute.com/)

Polska Organizacja Turystyczna (consulté le 7 février 2014) – <http://www.pologne.travel/fr/decouvrir-la-pologne/>

*Poland for all* (consulté le 7 février 2014)- [fr.polandforall.com](http://fr.polandforall.com)

*Presseurope* (consulté le 7 février 2014) – service de presse européen = [www.voxeurop.eu/fr](http://www.voxeurop.eu/fr)

*Presseurop* - (consulté le 24.03.2013)

<http://www.voxeurop.eu/fr/content/article/71031-slubfurt-ville-sans-frontiere>  
[http://www.slubfurt.net/pl\\_start.html](http://www.slubfurt.net/pl_start.html)

*Twitter* [www.twitter.com](http://www.twitter.com)

*UNESCO* (consulté le 7 février 2014) - <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/pl/>

Voyage forum (consulté le 7 février 2014) – [www.voyageforum.com](http://www.voyageforum.com)

*Wikipédia dictionnaire* - [fr.wiktionary.org/wiki-](http://fr.wiktionary.org/wiki-dictionnaire) dictionnaire en ligne, avec des noms propres

*Wikipédia* - [www.fr.wikipedia.org/](http://www.fr.wikipedia.org/)

### **Sites touristiques francophones**

*Connexion France-Pologne* (consulté le 2 août 2014) -

<http://institutfrancais.pl/sciences-universites/files/Connexion-France-Pologne-num%C3%A9ro-6-mars-20143.pdf>

*Échos de Pologne* [www.echos.pl](http://www.echos.pl) (consulté le 2 août 2014) - <http://virginie-en-pologne.net/2013/03/les-noms-des-stations-de-la-la-2e-ligne-de-metro-de-varsovie-reveles/>

*Le Monde* – Pologne (consulté le 2 août 2014) - <http://www.lemonde.fr/pologne/>

*Le petit journal de Varsovie* (consulté le 2 août 2014) - <http://www.lepetitjournal.com/varsovie>

*Le Courier de Pologne* (consulté le 2 août 2014) - <http://www.courrierpologne.fr/>

## **Publications touristiques françaises :**

*Cracovie* CITIZ, Lonely Planet.

*Dictionnaire étymologique des noms géographiques*, Cherpillod A., Masson, 1991.

*Guides touristiques des agences de voyage*, Carlson Wagonlit Voyages, « Pays de l'Est », 1 novembre 2007-31 octobre 2008; Marsans transtours, « Russie et Europe Centrale », saison hiver : novembre 08/mars 09.

*Le Guide Vert : Pologne*, Michelin, Éditions des Voyages, 2009.

*Le Guide du Routard : Pologne et capitales baltes* 2007.

*La Pologne*, Petit Futé.

*Le Guide du routard. Pologne, République Tchèque, Slovaquie*, Hachette, 1999/2000.

*Le Livre d'or de Cracovie*, Bonechi, Florence, 1998.

*Mini-Europe* – guide du parc touristique Mini-Europe de Bruxelles, édition française, 2012.

*Un grand week-end à Cracovie*, Hachette.

*Varsovie Cartoville*, Guides Gallimard.

*Varsovie en mouvement*, Editions Autrement.

*Wawel. Château et cathédrale*, Mini-guide, Tessa, 2000.

## **Publications écrites et traduites en français par les polonophones**

Adamczewski J. (s.d.), *Cracovie. Guide illustré*, Interpress.

Andrusikiewicz J., *Cracovie*, Krakowska Oficyna Wydawnicza, Kraków 1994.

Dwernicki Ch., *Géopolitique de la Pologne*, Editions Complexe, Bruxelles, 2000.

Gielżyński W., Kostrowicki I. et J., *Pologne, album photographique*, Warszawa, 1999.

Podlecki J., *Kraków-Cracow-Krakau-Cracovie-Cracovia*, wyd. Karpaty, Kraków, 1992.

### **Publications de Polska Organizacja Turystyczna :**

*De la Warmie et Mazurie. Attractions touristiques*, Olsztyn, 2008, trad. Lindner-Łuczyńska T.

*Les Parcs nationaux de Pologne*, 2006, trad. Józwiak W.

*Pologne. En quête de santé et de beauté*, 2007, trad. Józwiak W.

*Pologne. Les plus grandes attractions touristiques*, 2007, trad. Józwiak W.

*Pologne. Pays des sites protégés par l'UNESCO*, trad. Józwiak W.

*Polska-Pologne*, 2007, trad. Józwiak W.

*Sur les traces de Chopin en Pologne. Carte touristique*, 2010, trad. Szczepański M.

*Voïvodie Pomorskie les principales attractions touristiques*.

*Wielkopolska. Ses attractions touristiques*, Poznań 2008, trad. Nawrocka M.

### **Publications de l'office de tourisme de Varsovie**

*Varsovie. Voie Royale*, éd. 2012.

*Varsovie. Maria Skłodowska-Curie*, éd. 2011, trad. Educatrix.

*Varsovie top 10*, éd. 2010.

# Liste des abréviations et des symboles

---

## Rappel d'abréviations employées dans l'analyse formelle

Ag - appellatif générique

As - appellatif spécifique

Pg - proprial générique

Ps - proprial spécifique

+ - les éléments du toponyme composé sont joints à l'aide du signe de l'addition (Beskid Żywiecki Pg+Ps)

% - la préposition (*Beskide de Żywiec*= Pg%Ps)

^ - la conjonction « i » = « et » (ex. *Warmia i Mazury* Ps^Ps)

<-> - la relation de détermination réciproque (ex. *Warmińsko-Mazurskie* Ps<->Ps)

- - l'absence de détermination (ex. *Warmie-Mazurie* Ps-Ps)

## Abréviations de certaines sources mentionnées dans les tableaux

**A. f.** – Ambassade française - <http://www.ambafrance-pl.org>

**Av.** - Aerialviews : <http://francais.aerialviews.org/Bzoura.htm>

**Ch.D.** - *Géopolitique de la Pologne*, Dwernicki Ch., Editions Complexe, Bruxelles, 2000.

**Dic. ét.** – *Dictionnaire étymologique des noms géographiques*, Cherpillod A., Masson, 1991.

**ÉdP.**- Échos de Pologne [www.echos.pl](http://www.echos.pl) => <http://virginie-en-pologne.net/2013/03/les-noms-des-stations-de-la-la-2e-ligne-de-metro-de-varsovie-reveles/>

**Encycl.**- encyclopédie *Universalis*, édition en ligne : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/pologne-geographie-et-geologie/>

**Fb.** - [www.facebook.com](http://www.facebook.com)

**G. t.** - *Guides touristiques des agences de voyage*, Carlson Wagonlit Voyages, « Pays de l'Est », 1 novembre 2007-31 octobre 2008; Marsans transtours, « Russie et Europe Centrale », saison hiver : novembre 08/mars 09.

**Larousse** - <http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Podlasie/138525>

**Mich.** - *Le guide vert : Pologne*, Michelin, ed. 2009.

**Mini-Europe** - *Mini-Europe* – guide du parc touristique Mini-Europe de Bruxelles, édition française, 2012.

**P. a. p.**- *Pologne, album photographique* de Gielżynski W., Kostrowicki I. et J., Arkady, Warszawa, 1999.

**Pfa.** - fr.polandforall.com

**POT** (Polska Organizacja Turystyczna) – : <http://www.pologne.travel/fr/decouvrir-la-pologne/>

**Press.** = Presseurop- [www.voxeurop.eu/fr](http://www.voxeurop.eu/fr)

**UNESCO** - <http://whc.unesco.org/fr/etatsparties/pl/>

**V. f.** - [voyageforum.com](http://voyageforum.com)

**Wiki.** – wikipédia <http://fr.wikipedia.org>

# Liste des éléments paratextuels

---

## TABLEAUX D'ANALYSE DE TOPONYMES (partie III)

- Tableau III.1.2 *Exonymisation à l'intermédiaire du latin*, p. 256.
- Tableau III.1.3 *(Ré-)Emprunts*, p. 263.
- Tableau III.1.4 *Exonymisation par l'intermédiaire de l'allemand*, p. 268-69.
- Tableaux III.1.5 a,b *Allonymes d'objets transfrontaliers*, p.280-281.
- Tableau III.2.1 *Toponymes dans la forme écrite originale*, p. 285.
- Tableau III.2.2 *Substitution des lettres polonaises par les lettres françaises*, p. 290.
- Tableau III.2.3 *Imitation de la prononciation originale*, p. 298.
- Tableau III.2.4.1. a) *Assimilation morphologique des toponymes simples*, p. 302.
- Tableau III.2.4.1. b) *Assimilation morphologique des toponymes composés*, p. 303.
- Tableau III.3.1 a.1) *Endonymes entièrement traduits, composés uniquement d'éléments appellatifs*, p. 312.
- Tableau III.3.1 a.2) *Endonymes entièrement traduits, pour lesquels l'ordre des éléments dans l'exonyme est changé selon les règles de la syntaxe française*, p. 315.
- Tableau III.3.1 a.3) *Endonymes entièrement traduits, composés d'éléments propres qui sont relativement transparents*, p. 317.
- Tableau III.3.1 b.1) *Choronymes composés soudés et juxtaposés, composés d'un élément appellatif qui est traduit et d'un propre*, p. 320.
- Tableau III.3.1 b.2) *Endonymes avec la structure Po+toponyme*, p. 324.
- Tableau III.3.1 b.3) *Exonymisation des noms des régions polonaises*, p. 325-26.
- Tableau III.3.1 b.4) *Exonymisation de noms des régions administratives polonaises*, p. 326-27.
- Tableau III.3.1 c.1) *Endonymes mixtes dont le générique est traduit et propre spécifique assimilé*, p. 330.
- Tableau III.3.1 c.2) *Endonymes mixtes dont l'élément générique a été traduit et l'élément spécifique, étant un propre, a été introduit sans aucune modification ou modifié légèrement*, p.331.

- Tableau III.3.1 c.3) *Endonymes composés d'un élément propre et d'un élément appellatif qui est traduit*, p.335.
- Tableau III.3.2 a) *Exemples de transposition de premier type –déadjectivale*, p.338.
- Tableau III.3.2 a.1) *Exonymes au sein desquels le second élément est introduit par la préposition « à »*, p. 343.
- Tableau III.3.2 a.2) *Exonymes au sein desquels l'ordre des éléments est inversé par rapport aux endonymes*, p. 344.
- Tableau III.3.2 b) *Exemples de transposition de second type (flexionnelle avec préposition)*, p. 346.
- Tableau III.3.2 b.1) *Exonyme, dont l'élément spécifique est introduit par la préposition « à »*, p. 352.
- Tableau III.3.2 b. 2) *Endonymes dont l'élément spécifique fléchi en locatif est introduit par la préposition « de »*, p. 352.
- Tableau III.3.2 b.3) *Endonymes dont les éléments spécifiques en construction appositive sont transposés en construction avec une préposition*, p. 353.
- Tableau III.3.2 b.4) *Endonymes dont l'élément spécifique, complément du nom, est transposé en construction appositive*, p. 354.
- Tableau III 3.3 *Traduction avec un ajout d'information*, p. 364.
- Tableau III 3.4 *« Fausse » traduction*, p. 380.
- Tableau III.3.5 *Traduction partielle*, p. 384.

#### AUTRES TABLEAUX

- Tableau 1 : Typologie des noms propres de Prolex (Agafonov et al. 2006) p. 25.
- Tableau 2 : Typologie slave des branches de l'onomastique p. 26.
- Tableau 3 : Noms propres et leurs traits généraux p. 27-28.
- Tableau 4 : Analyse des toponymes en sèmes, p. 53.

#### FIGURES

- Figure 1 : Relation entre « nommer » et « être nommé » p. 41
- Figure 2 : Noms communs, noms propres et déictiques, p. 57.
- Figure 3 : Nom propre en discours (Wilmet 1991 : 115), p. 58.

- Figure 4 Ellipse de l'élément générique (élément « A »), d'après Handke (1992 :35), p. 375.

#### DOCUMENTS

- Document 1 : Ratification du contrat commercial entre la France et la Pologne, signée par le Maréchal Józef Piłsudski, source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris, p. 159.
- Document 2 : Convention commerciale signée par Stanisław Wojciechowski, source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris, p. 160.
- Document 3 : Accord signé par Ignacy Mościcki, source : Archives de l'Ambassade de Pologne à Paris, p. 161.
- Document 4 : Toponymes doubles *Moulin Kerharo, Meilh Kerharo*, source : collection privée, p. 178.
- Document 5 : *Monitor Polski*, 15.10. 1947, p. 182.
- Document 6 : Extrait d'une table de translittération de l'alphabet thaï, source : GENUNG 2006, p. 218.

#### CARTES

- Carte 1 : Frontières de la Pologne entre 1945-1952, source : [http://www.wodip.opole.pl/opolszczyzna/gminy/otmuchow/lo\\_otmuchow/przesiedlenia.htm](http://www.wodip.opole.pl/opolszczyzna/gminy/otmuchow/lo_otmuchow/przesiedlenia.htm) p. 166.
- Carte 2 : Carte avec des noms de régions de la Pologne dans les publications d'Organisation polonaise de tourisme (POT), exemple : *Polska-Pologne*, 2007, trad. Józwiak W., p. 329.

#### PHOTOS

- Photo 1 : Usine de Nowa Huta, aut. Michał Lepecki, [ Agencja Gazeta, Source : *Gazeta Kraków*, p. 168.  
[http://krakow.wyborcza.pl/krakow/1,44425,17665795,Jaguary\\_z\\_Nowej\\_Huty\\_Szansa\\_na\\_fabryke\\_aut\\_na\\_terenie.html](http://krakow.wyborcza.pl/krakow/1,44425,17665795,Jaguary_z_Nowej_Huty_Szansa_na_fabryke_aut_na_terenie.html), consulté le 7 juin 2016.
- Photo 2 : Maquette de Nowa Huta, aut. : gasior82/YouTube, Source : *Polskie Radio* p. 168.

<http://www.polskieradio.pl/5/3/Artykul/745242,Wolnosc-dla-Nowej-Huty-Odlaczy-sie-od-Krakowa>, consulté le 7 juin 2016.

- Photo 3 : Double nomenclature : toponymes basques, source : collection privée, p. 188.
- Photo 4 : Double nomenclature : toponyme polonais et kachoube, auteur : Maciej Zych KSNG, p. 189.
- Photo 5 : Double nomenclature : toponyme polonais et biélorusse, auteur : Maciej Zych KSNG, p.189.
- Photo 6 : Double nomenclature : toponyme polonais et allemand, auteur : Maciej Zych KSNG, p. 189.

#### CAPTURES D'ÉCRAN

- Captures d'écran 1-3 Exemple de toponyme Varsovie dans la base de données DiNoPro (consultée le 21.09.2012), p. 222-223.
- Capture d'écran 4 : carte de la Pologne sur Facebook (prise le 22.09.2012), p. 240.
- Capture d'écran 5 : carte de la Pologne sur Google Maps (prise le 22.09.2012), p. 240.
- Capture d'écran 6 : *Posnanie* sur Twitter (prise le 28 mai 2013), p. 258.
- Capture d'écran 7 : *Breslau* dans l'application *Météo (Weather Channel)* de Apple (prise le 22.09.2012), p. 270.
- Capture d'écran 8 : *Breslau* dans la localisation sur le réseau social *Facebook* (prise le 22.09.2012), p. 270.
- Capture d'écran 9, *Breslau* sur Twitter (prise le 28 mai 2013), p. 277
- Capture d'écran 10, *Breslau* sur Facebook,(prise le 28 mai 2013), p. 277
- Capture d'écran 11 : Allonymes transfrontaliers *Węgorapa* et *Angrapa* sur *Google Maps* (prise le 14 juillet 2015), p. 280.
- Captures d'écran 12-15 : Toponyme polonais sans signes diacritiques (prises le 22.09.2012), p. 294-295.
- Capture d'écran 16 : Carte avec des noms de régions de la Pologne sur le réseau social Facebook (prise le 22.09.2012), p. 328.
- Capture d'écran 17 : Carte avec des odonymes composés d'hagionymes contenant l'élément « Saint », Google Maps (prise le 16.08.2016), p. 357.

- Capture d'écran 18 : Carte avec quelques odonymes de Varsovie composés d'éléments hagionymiques «Święty » ('saint'), Google Maps (prise le 16.08.2016), p. 360.
- Capture d'écran 19 : Carte avec quelques odonymes de Cracovie composés d'éléments hagionymiques «Święty » ('saint'), Google Maps (prise le 16.08.2016), p. 361.
- Capture d'écran 20 : Carte avec le toponyme *ulica Świętokrzyska*, Facebook (prise le 16.08.2016), p. 361.
- Captures d'écran 21-22 : Cartes de Varsovie présentant la traduction partielle de certains toponymes, Facebook (prises le 28.05.2014), p. 388-389.

# LES EQUIVALENTS FRANÇAIS DES NOMS GEOGRAPHIQUES POLONAIS

## - L'exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne

---

### Résumé

Les études linguistiques les plus récentes admettent que les noms propres sont souvent traduits, ou adaptés, par opposition aux anciennes théories sur la non-traduisibilité des noms propres.

Ce qui distingue les toponymes du reste de l'onomastique, ce sont les implications politiques, sociologiques et historiques qui concernent une bonne partie des noms géographiques. Dire « Breslau » pour la ville polonaise « Wrocław » peut avoir une connotation négative selon le contexte. Et pourtant, nous rencontrons très fréquemment cette forme sur Internet. De plus, on observe avec la mondialisation la multiplication de nombreuses versions du même toponyme.

Le travail présenté ici est composé de trois parties. La première partie présente de manière brève les théories concernant les noms propres, mais adaptées aux toponymes, et la deuxième décrit leurs fonctions, ainsi que leur statut linguistique par rapport à la normalisation internationale. Le concept de la toponymie synchronique-contrastive et les méthodes d'analyse des toponymes selon cette approche sont introduits dans la partie 2.

La partie trois est une analyse du corpus qui a pour le but d'observer les structures et l'intégration des toponymes polonais dans la langue française ainsi que leur usage populaire dans les publications courantes (sur Internet, dans les brochures touristiques, dans les applications et réseaux sociaux, etc.), qui diffère de l'usage officiel, censé être politiquement correct.

---

**Mots clés :** toponymie, exonymisation, exonyme, endonyme, traductologie, linguistique contrastive, linguistique synchronique.

## FRENCH EQUIVALENTS OF POLISH GEOGRAPHIC NAMES

### – Exonymisation of toponyms from the Polish territory in the French language

---

### Abstract

The most recent linguistic studies show that proper names are often translated or adapted, in contrast to the traditional theories of untranslatability of proper names.

What distinguishes toponyms from the rest of onomastics are political, sociological and historical implications that affect many geographical names. Using the name "Breslau" for the Polish city "Wrocław" may convey negative connotations depending on the context. Nevertheless, this form is often found on the Internet. Moreover, due to globalization we are witnessing the multiplication of many versions of the same toponym.

This work is composed of three parts. The first part presents theories of proper names, but adapted to toponyms, and the second describes their functions and their linguistic status according to the international standardization. The concept of synchronic-contrastive toponymy and methods of analysing toponyms according to this approach are introduced as well in the second part.

The third part is an analysis of the corpus with the purpose of observing the structure and the integration of Polish toponyms into the French language, as well as their popular use in current publications (Internet, tourist brochures, in applications and social networks, etc.) different from the official use, which is supposed to be politically correct.

---

**Keywords :** toponymy, exonymisation, exonym, endonym, translation studies, contrastive linguistics, synchronic linguistics.